

HISTOIRE

DE

SAINT AMBROISE

PAR

M^{GR} BAUNARD

RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LILLE

TROISIÈME ÉDITION

(10^e MILLE)



PARIS

LIBRAIRIE CH. POUSSIELGUE

RUE CASSETTE, 15

1899

Droits de reproduction et de traduction réservés.

INTRODUCTION



I

Il y avait à peine quatre ans que le grand évêque de Milan était mort, lorsque Rufin d'Aquilée attestait en ces termes l'impression laissée par l'athlète de Dieu chez ses contemporains :

« On a vu de nos jours un homme admirable, qui fut la colonne et comme l'imprenable forteresse, non pas seulement de son Église de Milan, mais de la chrétienté universelle... Élevé à l'épiscopat pour en être l'honneur, il a porté sans faiblir le témoignage de Jésus-Christ devant les rois irrités. Non content d'attester la doctrine par sa parole, il l'eût fait par son sang généreusement répandu, si Dieu ne l'avait réservé à de nouveaux labeurs. Parler ainsi, c'est désigner suffisamment Ambroise,

et ce fut un jour de solennelle espérance que celui où, par cet homme, la république romaine et la république chrétienne joignirent leurs mains dans celles de Théodose, empereur d'Orient et d'Occident: La loi *Cunctos populos*, portée le 28 février de l'an 380, mit le sceau à cette alliance, en déclarant enfin la religion chrétienne non plus seulement libre, mais régnaute dans l'État et seule reconnue par lui. Dans ce temps-là, de toutes parts les temples s'écroulaient, les idoles tombaient. Sur leurs décombres, les basiliques envoyaient vers le ciel les hymnes d'action de grâces et les aspirations d'un monde altéré de vie. Le culte de la Victoire, dernière idole de l'ancienne Rome guerrière, n'avait plus d'autres autels que les champs glorieux où l'on combattait pour Dieu, et où finalement les vainqueurs et les vaincus se réconciliaient à ses genoux. Si des emportements lamentables pouvaient encore déshonorer un pouvoir sans limites et sans contrôle, du moins avait-il appris à pleurer ses excès et à les réparer. L'empereur refusait les insignes du pontificat païen. L'arianisme se mourait ou cherchait chez les Barbares un refuge désespéré. Le manichéisme proscrit était réduit à cacher dans l'ombre ses turpitudes et ses égarements. Une même foi dans l'Église, une même loi dans l'État régissaient simultanément l'univers civilisé. Le désert lui-même fleurissait, et le cloître commençait à exhaler la bonne odeur de Jésus-Christ. Une pléiade de sages et de saints, tels qu'aucun autre siècle n'en

vit se lever de semblables, versait sur l'Orient et sur l'Occident l'éclat de la plus haute doctrine et l'exemple des plus surhumaines vertus. A leur tête, le Pontife romain éclairait leurs démarches et menait tout le chœur. La papauté, après de longs déchirements, retrouvait la tranquillité avec la liberté. A Milan comme à Rome, le prince honorait l'évêque, l'évêque inspirait le prince. Partout étaient l'harmonie, la force, l'espérance; et les chrétiens purent croire qu'enfin allait s'accomplir le vœu que tant de fois ils avaient fait monter de leurs solitudes et de leurs catacombes : « Que votre règne arrive, ô notre Père des cieux! que votre volonté se fasse sur la terre comme au ciel! »

Cet espoir ne fut pas long, et ni l'Église ni l'Empire ne virent le beau jour que promettait cette aurore. C'est le malheur des États où tout dépend d'un seul, que, ce maître absolu venant à disparaître, tout s'écroule avec lui. Que si, pour la première fois, la société avait semblé sur le point de toucher à ce magnifique idéal, Ambroise, d'autre part, avait déjà pu se convaincre que, sous cette société régénérée par la foi, il y en avait une autre obstinément rebelle à l'esprit de l'Évangile, et celle-là allait perpétuer le paganisme d'État. Dans l'ordre politique, le pouvoir continua à se faire adorer; et la sacrilège tradition des cours prosterna les sujets des *divins* empereurs au seuil du *sacré* palais de leur *éternité*. Dans l'ordre social, l'enfant demeura longtemps encore sous l'autorité brutale

et discrétionnaire du père, la femme sous le joug capricieux de l'époux; l'esclavage resta la base même de la société; la guerre ne perdit rien de ses cruautés, ni l'amphithéâtre de ses sanglantes voluptés. Or un tel ordre de choses était-il conciliable avec la religion de pureté, de justice et d'amour? L'Empire ne demeurerait-il pas ce mélange réprouvé d'oppression et de perversion, cette statue de fer et de boue que le prophète avait vue, et que devait briser une pierre mystérieuse, pour devenir elle-même une grande montagne et couvrir tout le globe?

L'effet de cette réprobation ne se fit pas attendre. Tandis qu'au dehors l'invasion barbare, un moment arrêtée par le bras de Théodose, couvrait de ruines les États de ses faibles successeurs, le flot impur du paganisme, refoulé par Ambroise, reparut derrière lui. Les derniers jours de l'évêque se passèrent à pleurer sur un débordement dont il n'était plus maître. La société politique et la société religieuse s'en allèrent de plus en plus aux extrémités opposées; aux derniers jours de Rome, le divorce fut complet. Alaric était aux portes; le bélier battait les murailles, et le préfet urbain, nommé Pompeianus, appelait au secours de la ville les flamines étrusques, qui devaient tout sauver en rétablissant le culte des aïeux. Cela se passait en 408, et il n'y avait pas dix ans qu'Ambroise n'était plus! C'était donc vainement qu'il avait combattu; c'était donc vainement que l'Église, comme une mère, avait étendu ses ailes sur la cité terrestre,

pour la ranimer et la couvrir : l'ingrate avait méconnu le jour de la visite et méprisé les larmes de son rédempteur. Bientôt l'écroulement de l'Empire apprit au monde ce qu'il en coûte de mépriser Dieu ; et puisse l'exemple illustre de Jérusalem et de Rome en être le dernier exemple !

Toutefois ce serait se tromper que de croire que le travail d'Ambroise périt avec l'Empire. Lui-même put le redouter, car l'avenir de son œuvre fut voilé à ses yeux. Le courant régénérateur qu'il avait fait jaillir, englouti presque à sa source, semblait être à jamais perdu sous l'avalanche qui venait de tout couvrir ; mais il coulait sous terre, et, après plus de trois siècles d'obscurité, on le vit reparaître au grand jour et traverser cette période du moyen âge, que remplit la royauté publique de Jésus-Christ.

En effet, nous le constaterons, il y a en germe dans Ambroise toute la constitution de cette société future, avec son alliance étroite de l'Église et de l'État, sa monarchie catholique, sa prépondérance de la papauté, sa discipline sacerdotale, son institut monastique, son audience épiscopale, son droit d'asile et de refuge, la protection par l'Église des peuples contre leurs maîtres, sa répression des rois, sa clémentielle médiation entre le fort et le faible. Il n'est aucune de ces choses dont l'initiative, ou du moins l'inspiration, ne remonte à ce grand homme. Il en a jeté la semence avant le long et rude hiver de la barbarie, il n'en a pas vu les fruits ; il a préparé des

triomphes dont lui-même n'en a pas joui. Mais rien n'est beau comme de préparer des triomphes auxquels on ne participe pas. Telle est la gloire d'Ambroise. Par lui, Charlemagne donne la main à Théodose; il est le lien de deux mondes.

II

Ce que nous venons d'indiquer n'est que l'œuvre extérieure et éclatante d'Ambroise. C'est par elle qu'il justifie son titre de Père de l'Église; et je ne suis pas surpris que cette œuvre ait absorbé presque exclusivement l'admiration de l'histoire, par l'imposante grandeur de ses proportions. Même ordinairement, dans la vie des anciens, et à la grande distance où ils nous apparaissent, cette existence du dehors est à peu près la seule qu'il nous soit possible d'apercevoir. Heureusement il en est autrement pour Ambroise. Grâce à d'inappréciables documents biographiques, on pénètre dans toutes les profondeurs de son âme, on entre dans sa vie intime, et cette seconde vie n'est pas moins attachante ni moins instructive que l'autre.

Ce qu'on y voit premièrement, c'est dans quel juste accord les facultés naturelles et les dons surnaturels s'harmonisent en cet homme. Qu'on se repré-

sente l'onction céleste de la grâce descendant sur la vertu native de la race la plus fortement trempée qui fut jamais ; le courage d'un héros et la tendresse d'une mère, la majesté d'un personnage consulaire et l'humble austérité d'un ascète ; le zèle pour le droit porté jusqu'au mépris de la vie, le sacrifice au devoir porté jusqu'à l'oubli le plus absolu de soi ; un splendide génie et un caractère intrépide au service de la miséricorde et de la bonté sans réserve : Ambroise avait reçu tout ce qui devait faire de lui, dans un siècle d'affaissement l'homme de l'autorité, dans un siècle de désolations l'homme de la charité.

Merveilleux composé de douceur et d'énergie, de condescendance et d'inflexibilité, de modestie et de grandeur, c'est le plus humble et le plus fier chrétien qui se puisse voir. Il a de magnanimes colères contre les puissants, contempteurs de Dieu ou oppresseurs de leurs frères ; mais les faibles, les petits, les pauvres cœurs brisés, les esprits captifs ne connaissent de lui que la compassion et la bénédiction. Il écrase l'orgueil et il relève le repentir, il confond Symmaque et il absout Augustin. Il fulmine l'anathème contre les hommes souillés de sang ; mais l'hypocrite Maxime restera sous ce coup, tandis que Théodose verra les foudres de l'Église s'éteindre dans ses larmes. Celui qui tient en échec les légions de l'impératrice au seuil de la basilique est le même qui sanglote avec le pécheur éperdu qui est venu cacher sa honte dans son sein. Qu'on lui demande de livrer

son Église aux impies : plutôt que de la trahir, il y mettra sa tête, et déjà il en tressaille d'enthousiasme et d'espoir. Mais qu'on lui dise que le sang des hommes va couler, ou qu'un infortuné soit arraché de l'autel au pied duquel il est venu chercher asile, le pontife est en pleurs, son doux courage s'attendrit et s'indigne tout ensemble... Comment le peindre, et où trouver à ce degré la vision d'une âme à la fois ardente et contenue, capable de mesure autant que de transport, émue de passion mais recueillie dans la paix, et n'en descendant forcément que pour y remonter aussitôt, et rentrer par la prière dans l'union avec Dieu?

Dieu, en effet, fut le centre de son cœur et de sa vie; et si déjà la nature de l'homme est si excellente dans Ambroise, quelle ne fut pas la grâce du saint et du pontife! Le jour où, comme il disait, la beauté de Jésus-Christ lui apparut, il quitta tout pour le suivre, et se dévoua sans réserve à la gloire de Celui qu'il nomme toujours « mon Maître », comme un ambassadeur en parlant de son roi. Docteur et pasteur, orateur et poète, moraliste profond, vaillant apologiste et théologien éminent, à tous ces titres Ambroise est le ministre, le prophète, l'apôtre et le zéléteur de l'amour de Jésus-Christ.

Chez lui, cet amour enveloppe et consacre les autres, mais il ne les étouffe pas; car quelle est l'affection légitime et digne qui n'ait sa place et son culte dans cette âme complète? Qui a mieux honoré et

chéri la famille, l'amitié, la patrie? Son souvenir dans l'histoire ne se sépare pas de celui de sa sœur Marcelline et de son frère Satyre. Ses plus belles lettres sont celles qu'il écrit à cette sœur virginale et chère, « plus chère que ses yeux, » ainsi qu'il lui disait. Le plus éloquent épanchement de son cœur est l'immortelle élégie consacrée à ce saint frère, duquel l'évêque s'était cru inséparable à la vie et à la mort. Les rois sont ses pupilles, et les malheureux sont ses enfants. Ce n'est pas dire assez qu'il aime les pauvres, il déclare qu'il les adore, qu'il voit en eux les membres, les pieds de Jésus-Christ, ces pieds poudreux mais sacrés devant lesquels, comme Madeleine, il se met à genoux pour les laver de ses larmes et les oindre de parfums¹. Une pléiade d'amis, Basile, Jérôme, Simplicien, Paulin de Nole, Aschole de Thessalonique, Sabin de Plaisance, Gaudence de Novare, Félix de Côme, Juste de Lyon, Honorat de Verceil, soumis au charme de sa vertu plus qu'à l'empire de son génie, lui font cortège dans l'histoire, où il s'avance pareil à ces astres rois que toute une constellation accompagne dans le ciel. Il console les saintes veuves, et les vierges le suivent aux parfums de sa pure et austère sainteté. Lui qui donne aux empereurs de si terribles leçons, se plaît à faire l'école à

¹ « Si alas pauperes, laves eorum vulnera, illuviemque detergas, tersisti utique pedes Christi. Hos pedes osculatur ille qui etiam infirmos plebis sacræ diligit. Hos pedes unguento ungit ille qui etiam tenuioribus mansuetudinis suæ gratiam impertit. » (Ambr., *Epist.* xli, n. 23.)

de petits enfants. On le voit soigner chez lui l'un d'eux qui était malade; il en ressuscite un autre que sa mère lui apporte et qu'il rend à cette mère. Aussi grand citoyen qu'incomparable évêque, il aime la patrie comme un ancien Romain, et il aime l'Église comme un confesseur de la foi. Ainsi, qu'on le regarde du côté de la terre ou du côté du ciel, Ambroise, ministre de Dieu et serviteur des hommes, réalise pleinement l'idée que l'Évangile nous propose d'un pontife de la nouvelle loi. Ainsi apparaît-il à son siècle comme le type du sacerdoce chrétien; et un jour Théodose, subjugué par l'admiration, sera forcé de s'écrier: *Je ne connais qu'un évêque au monde : c'est Ambroise* ¹!

Toutefois, si la sainteté a son foyer dans l'amour et son exercice dans le zèle, elle n'a sa consommation que dans le sacrifice. Ambroise se fit victime volontaire pour Dieu; et toute sa vie, que fut-elle sinon une généreuse immolation de lui-même? Né riche, il se fait pauvre; né grand, il se fait petit. Les savants viennent vers lui comme « vers le sanctuaire des oracles de Dieu »; mais le Docteur ne voit en lui-même qu'un « pauvre ver luisant », c'est ainsi qu'il se nomme. On le vénère jusque chez les peuples barbares, on vient le contempler des sables de la Perse et des vallées de l'Elbe; mais ses admirateurs le

¹ Ἀμβρόσιον γὰρ οἶδα μόνον ἐπίσκοπον ἀξίως καλούμενον. (Théodoret, *Hist. eccl.*, lib. V, cap. XVIII.)

trouvent caché dans la retraite, n'aspirant qu'à la paix d'une solitude obscure. La pauvreté l'affranchit, l'humilité l'agrandit, la pénitence l'épure, la souffrance l'élève. Il est persécuté, méconnu, calomnié ; il perd ses amis, il voit expirer son frère, il voit périr tour à tour, dans trois princes chrétiens, ses plus nobles affections et ses plus hautes espérances. Mais c'est par ce rude chemin que de degré en degré, et, pour ainsi dire, de tombeau en tombeau, il atteint au sommet de la perfection.

A la fin, l'homme terrestre s'est complètement effacé, l'homme céleste reste seul ; c'est l'heure où les miracles jaillissent de ses mains : Ambroise commence à entrer dans les puissances de Dieu. Sa plus chère conversation est avec les martyrs, dont il envie le sort, dont il glorifie les reliques, et qui semblent, sous ses pas, se lever de leurs sépulcres pour lui montrer le chemin de son éternité. Lui-même n'aspire plus qu'après « le bienfait de la mort », — c'est le titre d'un de ses écrits, — et la maladie le surprend dans la méditation du psaume de l'espérance. Jésus-Christ, son Maître, lui apparaît alors et lui donne en souriant le signal du départ. Après avoir reçu une dernière fois l'hostie dont les voiles vont tomber devant ses yeux dessillés, Ambroise, les bras en croix, expire à l'aube du jour... C'est l'aube du jour de Pâques, et la parole suprême qu'il dit à ses amis est un acte d'amour divin, le même que nous retrouvons sur les lèvres mourantes d'un pieux

évêque de France : « Je vais être jugé par Celui que j'ai beaucoup aimé ¹. »

III

Une telle vie, une telle âme, une telle œuvre, sont-elles connues parmi nous comme elles méritent de l'être ? Il m'a semblé que non. Ce n'est pas qu'on n'en ait fait de brillantes esquisses, et je veux déclarer d'abord combien je suis redevable à M. le duc de Broglie, qui, dans le sixième volume de son ouvrage sur *l'Église et l'Empire romain*, a mis la figure d'Ambroise en un si beau relief². Dans le conseiller de Gratien et l'ami de Théodose, c'est surtout l'homme politique qu'il a fait ressortir. Avant lui, M. Villemain avait peint l'orateur dans son *Tableau de l'éloquence chrétienne au IV^e siècle*. Mais l'homme, l'évêque, le saint, n'avait eu jusqu'ici parmi nous d'autres historiens que Godefroy Hermant, docteur de Sorbonne au XVII^e siècle.

¹ Ce sont les dernières paroles de M^{sr} de Quélen, archevêque de Paris. Saint Ambroise mourant avait dit semblablement : *Nec timeo mori, quia Dominum bonum habemus*. (Paulin., in *Ambrosii vita*, n. 45.)

² M. le duc de Broglie vient de publier dans la collection Lecoivre « Les Saints » un excellent petit volume, *Saint Ambroise*, 200 pages in-12, 1899, dans lequel le saint est étudié dans ses relations politiques avec les empereurs de son temps.

L'impartialité me manque pour en parler ici ; mais il est notoire que ce n'est pas dans son livre, justement oublié, qu'un lecteur désireux de connaître saint Ambroise peut trouver ce qu'il cherche. D'autres essais furent tentés. Les uns sont demeurés inachevés ou inédits¹ ; les autres, composés dans des langues étrangères, n'ont point passé dans la nôtre pour y recevoir la lumière et la vie². Ainsi nous ne possédions sur ce Père de l'Église que des études partielles ou des matériaux confus. Je ne parle pas des travaux consciencieux de dom Ceillier, de Tillemont, de Baronius et plus récemment de Fessler. Ce sont des jugements critiques sur l'esprit d'Ambroise ou d'arides analyses de ses œuvres ; mais ce n'est pas sa vie.

La vie d'un écrivain se trouve surtout dans ses livres : c'est là que nous avons dû premièrement chercher celle de l'évêque de Milan. Il n'est presque pas un seul de ces écrits qui ne contienne ou des traits précieux de son caractère ou des faits de son existence. Ses lettres particulièrement sont une inappréciable initiation à sa vie intime. Avant de mettre en œuvre ces pièces de sources diverses, il fallait

¹ La bibliothèque du séminaire de Saint-Sulpice possède une *Histoire manuscrite de saint Ambroise*, par M^{sr} Raillon, évêque nommé d'Orléans. Elle fut écrite à Versailles pendant les années 1826 et 1827, et devait comprendre douze livres. Il m'a été permis de consulter cet ouvrage resté inachevé, et il m'a été utile en quelques points.

² Telle est la *Vie abrégée de saint Ambroise*, en allemand, par Silbert (Vienne, 1841). J'ai le regret, malgré mes recherches, de n'avoir pu recourir à cet ouvrage, qui est épuisé.

assigner à chacune sa place historique et sa date précise. La savante édition des ouvrages de saint Ambroise, par les bénédictins dom Frische et dom Le Nourry, nous a rendu moins difficile ce travail de chronologie et de classification. Outre les dissertations critiques placées par eux dans l'Avertissement de chaque traité du saint Docteur, la *Vie d'Ambroise tirée principalement de ses œuvres* nous a été aussi du plus utile secours. Nous aurions dû commencer par nommer le diacre Paulin, secrétaire d'Ambroise, qui nous a légué sur lui quelques pages trop courtes, mais qui ont le mérite inestimable de fournir à sa biographie un témoignage contemporain, oculaire, d'une fidélité et d'une candeur parfaites.

C'est grâce à ces documents de première valeur qu'il nous sera permis de suivre Ambroise jour par jour, pendant chacune des années de sa carrière épiscopale. Nous raconterons ses actes, nous citerons ses discours : faire agir et parler un homme, c'est le faire revivre. Et malgré ce qui nous manque manifestement pour une si grande tâche, peut-être devrions-nous ne pas désespérer entièrement de la remplir, si pour faire connaître Ambroise il suffisait de l'avoir étudié consciencieusement, admiré sincèrement et grandement aimé.

Outre ces sources historiques ouvertes à chacun, la ville de Milan a conservé, avec un culte filial, tout ce qui rappelle le souvenir ou qui éclaire l'histoire de son grand évêque. L'archéologie locale, depuis de



longues années, s'est attachée aux vestiges de sa vie et aux monuments de son siècle, avec une patience d'érudition et un bonheur de recherches dont le présent ouvrage n'a eu qu'à recueillir les fruits. Ughelli, Ripamonti, André Alciat, Allegranza, Gratiolo, Puccinelli, Morigia, Oltrocchi, ont reconstruit la cité milanaise de cet âge ¹. Mais tous les travaux anciens entrepris sur les monuments de cette Église ont été complétés et dépassés par ceux du chanoine Biraghi, qui a consacré spécialement à Ambroise et à sa sainte sœur l'érudition profonde que sa gracieuse obligeance a mise si libéralement à notre disposition. Si la figure d'Ambroise trouve dans notre livre son cadre authentique, et si sa vie se meut dans le véritable milieu où elle s'est écoulée, c'est à ce savant et pieux professeur que je le dois.

Ces études achevées, il me restait encore à aller m'agenouiller sur le tombeau d'Ambroise. J'allais donc, plein de joie, accomplir à Milan le rite du pèlerinage, quand vinrent inopinément les jours d'inconsolable deuil où la France s'est vue transformée en un champ de bataille, et où ceux qui ne peuvent

¹ Ughelli, *Italia sacra*, t. IV; Rome, 1652. — Ripamonti, *Histor. Eccles. Mediolan.* — A. Alciat, *Rerum patriæ* lib. IV; Milan, 1625. — G. Allegranza, *Spiegazioni e Reflessione supra alcuni sacri monumenti di Milano*; Milan, 1757. — P. Gratiolo, *De præclaris Mediolan. ædificiis quæ Ænobardi cladem antecesserunt*; Milan, 1725. — Puccinelli, *Zodiaco della Chiesa Milanese, cioè le vite de' suoi XII primi pastori*; Milan, 1656. — Morigia, *Historia dell' antichità di Milano*; Venezia, 1592. — Oltrocchi, *Eccles. Mediol. Historia ligustica*; Milan, 1595.

combattre pour la défense de leurs foyers ont du moins le devoir de veiller près des autels.

C'est assez dire que ce livre n'est pas, — il s'en faut bien, — le fruit de veilles tranquilles et de loisirs heureux. Peut-être même plus d'une page y gardera l'émotion des horreurs meurtrières accomplies sous nos yeux, et qui, à plusieurs reprises, ont forcé la plume à tomber de nos mains. Mais celui dont la vie est racontée ici a-t-il ignoré une seule des douleurs de la patrie envahie, dévastée, incendiée, livrée en proie à un insolent vainqueur? Même ne serait-ce pas en raison des calamités de notre temps que ce livre vient à son heure pour en rappeler la cause, en indiquer le remède, et peut-être ainsi faire le bien que Dieu veut?

IV

Ce qu'il apprendra à notre siècle et à notre pays, c'est qu'au-dessus du déluge de la corruption païenne, de la pensée païenne qui va débordant et montant chaque jour, il y a l'arche sacrée de l'Église chrétienne; il y a quelque chose non seulement qui vit, mais qui est, pour quiconque s'en approche et s'en pénètre, le foyer de la vie. Ce foyer est à Rome, centre d'autorité, source de toute justice, chaire de vérité souveraine, indéfectible. C'est la doctrine qu'Ambroise

développe dans tous ses écrits, confirme par tous ses actes ; et cette double vérité : Rome centre de l'Église, l'Église foyer de la vie, a reçu ainsi de notre grand docteur sa formule complète : « Où est Pierre, là est l'Église ; où est l'Église, là ne peut être la mort, mais la vie éternelle : *Ubi Petrus, ibi Ecclesia; ubi Ecclesia, ibi nulla mors, sed vita æterna* ¹. »

Cette inséparable union de l'Église avec Pierre et avec les successeurs de Pierre : *Où est Pierre, là est l'Église*, n'est pas l'objet d'un texte isolé dans Ambroise. Un vaste ensemble de doctrine en est le commentaire. Il n'y a qu'à ouvrir ses œuvres pour reconnaître en lui le docteur de la suprématie législative, judiciaire, administrative et surtout doctrinale, du Pontife de Rome.

Je ne puis citer ces paroles qui, à elles seules, fourniraient la matière d'un volume². Aussi bien les actes d'Ambroise confirment ses écrits. On verra, par cette histoire, que l'autorité de Damase n'eut pas de plus vaillant défenseur que lui contre la compétition schismatique d'Ursin. La primauté de Sirice n'eut pas de plus ferme vengeur contre les prétentions naissantes des grands sièges d'Orient. *Vous êtes le Maître et le*

¹ Ambros., *Enarrat. in Psalm.* XL, 30.

² Ce volume fut écrit, à l'occasion et dans l'année du concile du Vatican, sous ce titre : *S. Ambrogio e l'infallibilità pontificia*, par Angelo Taglioretti ; Milan, 1870. La présente *Introduction* lui avait emprunté, dans notre première et notre seconde édition, un très grand nombre de textes qui formaient ensemble, en faveur de l'infailibilité pontificale, une démonstration qui, grâce à Dieu, est devenue superflue aujourd'hui.

Docteur, écrivait Ambroise à ce pape¹; et celui-ci lui répondait : « Cette foi, votre sainteté la gardera inviolable, je le sais². »

Aujourd'hui que la vérité professée par Ambroise est devenue un article de foi pour tous les catholiques, quel raffermissement ne sera-ce pas pour eux de voir, par tout l'enseignement d'un Père du iv^e siècle, que si l'infailibilité du Pontife romain a pu se formuler en un dogme chrétien, c'est que la croyance en était répandue, implicitement du moins, dans la tradition antique, pareille à cette matière lumineuse primitive qui, longtemps diffuse dans l'espace, finit par se condenser en ces corps radieux qui éclairent le monde!

Que l'Église qui l'a défini reçoive ici l'adhésion pleine d'allégresse du plus humble de ses enfants! Je n'ai pas eu de peine à croire une vérité dont je trouvais, à chaque page de mon saint Docteur, l'expression ou le germe. Elle illumine ses œuvres, elle inspire ses actes; et déclarer que ce livre est composé dans la foi de l'Église catholique, apostolique, romaine, c'est presque dire qu'il est écrit sous la dictée d'Ambroise.

Le premier principe posé par le grand Docteur : *Où est Pierre, là est l'Église*, a donc eu son triomphe et son avènement. Le second, à savoir que *là où il*

¹ « Quid plura apud Magistrum et Doctorem? » (Epist. XLII *ad Siric. PP.*, n. 12.)

² « Quod (judicium) custodituram sanctitatem tuam non ambigo. » (Siricius, *ad. Mediol. Eccles.*, n. 6.)

y a l'Église, il y a la vie à jamais, n'est pas moins incontestable, et l'histoire donnera raison à l'espérance d'Ambroise comme elle l'a donnée à sa croyance. Déjà, une première fois, c'est cette Église immortelle qui, l'Empire écroulé et les Barbares passés, a régénéré le monde. Pourquoi, au lendemain de catastrophes semblables, ne procurerait-elle pas au monde d'aujourd'hui un pareil bienfait? Les transformations sociales auxquelles nous assistons n'appellent-elles pas plus impérieusement que jamais l'autorité pondératrice et régulatrice possédée par l'Église, et par l'Église seule, pour établir, pour maintenir l'ordre et la consistance là où nous n'apercevons sans elle qu'anarchie et chaos? Si donc nous voyons de nos jours la pierre fondamentale de l'Église recevoir une plus solide assiette au milieu de nos ruines, n'est-ce pas parce qu'elle est destinée à devenir, dans les desseins de Dieu, la pierre angulaire de l'édifice de l'avenir? Et n'y a-t-il pas là non seulement un spectacle d'une grandeur extraordinaire, mais un présage qui doit faire ressaillir tout cœur chrétien d'une joyeuse confiance?

Laissons donc les impies rire ou s'irriter de ces affirmations et directions solennelles de l'Église. Laissons-les, comme autrefois, se moquer du patriarche qu'ils regardent construire l'arche, sans vouloir croire encore que c'est elle qui va porter au-dessus du déluge l'espoir et la vie du monde. Plus les révolutions iront diminuant le prestige ou énervant la force des pouvoirs humains, plus elles feront sentir le

besoin du pouvoir divin, plus elles donneront raison à ces actes du Saint-Siège, à ces protestations de la foi et du droit qui font pousser tant de clameurs aux aveugles démolisseurs des principes sociaux. Fatiguées de vaines poursuites, de déceptions et de désastres, les intelligences droites et les consciences saines éprouveront le besoin de revenir à l'Église, comme à la seule autorité capable de régler et de consacrer toutes les autres. Alors on bénira et on glorifiera le jour où la vérité s'est solennellement reconnue, dans le représentant de Jésus-Christ sur la terre, un organe certain. Alors l'autorité s'harmonisera sagement avec la liberté. Alors il y aura la paix intérieure et extérieure, la paix entre les hommes et entre les nations. Alors le monde aura fait un immense progrès, l'Évangile aura reçu une démonstration nouvelle, et l'Église aura ajouté à son histoire une belle page de plus : *Ubi Ecclesia, ibi nulla mors, sed vita æterna.*

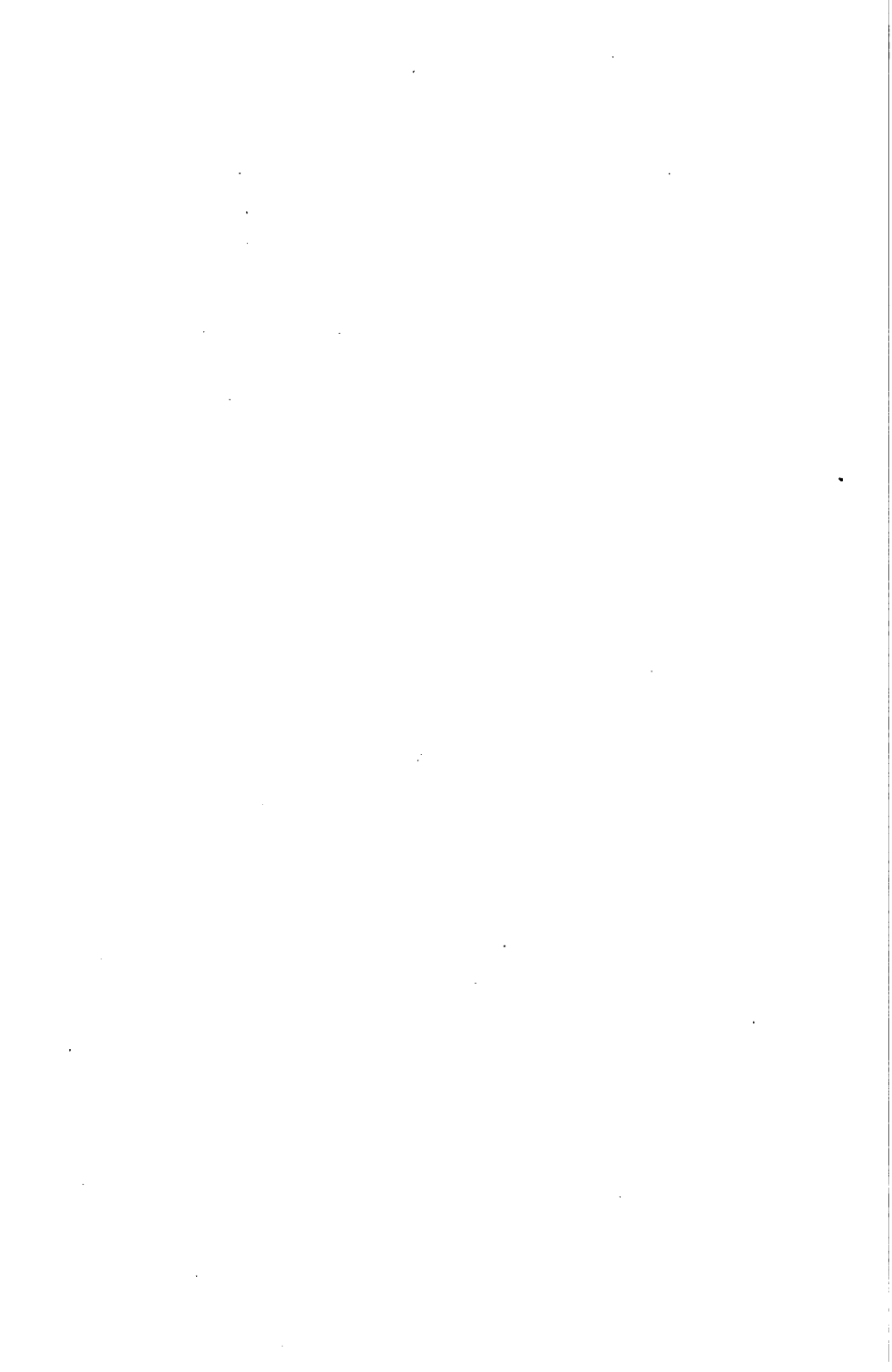
Ainsi, « hommes de peu de foi, ne craignons rien » pour cette humble barque du pêcheur. Toute battue qu'elle soit par la tempête, c'est elle qui remorquera la flotte en perdition des nations modernes. Quand cela sera-t-il ? Je ne saurais le dire, et l'on peut prévoir qu'il y faudra beaucoup de temps. La perversion humaine peut entraver les desseins de la volonté divine, faire subir au progrès chrétien des échecs épouvantables, lui infliger des retards qui durent des siècles. Mais l'œuvre de Dieu est l'œuvre d'une patience infatigable

parce qu'elle est celle d'un amour infini. Elle se poursuit toujours, sinon comme une ligne invariablement droite, du moins comme une ligne brisée mais continue. Seulement, ayons confiance ! Il est consolant de voir que les génies supérieurs dont l'Église s'honore, ses Docteurs et ses Pères, ont vécu presque tous à des époques humiliées, au déclin des empires ou même sur leurs ruines. Que leur exemple nous montre comment se forment « les âmes plus hautes que leurs temps, *temporibus suis excelsiores* », comme Grégoire de Nazianze appelle les Machabées. Les grands hommes sont ceux qui ne se découragent point ; les grands chrétiens sont ceux qui tiennent fixé sur le but ce ferme et intrépide regard dont Bossuet a parlé, et qui marchent vers ce but divin sans s'arrêter jamais.

1^{re} édition. Orléans, ce 18 janvier 1871, en la fête de la Chaire de saint Pierre.

2^e édition (4^e, 5^e, 6^e, 7^e et 8^e mille). Orléans, 7 décembre 1879.

3^e édition (9^e, 10^e et 11^e mille). Lille, 25 novembre 1899.



HISTOIRE

DE

SAINT AMBROISE

CHAPITRE I

LES COMMENCEMENTS D'AMBROISE

(340-374)

Dans les dernières années de Constantin le Grand, un illustre patricien nommé Ambrosius fut appelé par l'empereur aux fonctions de préfet du prétoire des Gaules. Ambroise se rendit dans son gouvernement avec sa famille. C'est là que Dieu lui donna l'enfant prédestiné qui porta le nom de son père, et dont j'entreprends de raconter la vie¹.

Les préfets du prétoire n'étaient plus, comme autrefois, les chefs militaires des cohortes prétoriennes. Mais si, depuis quelque temps, la politique de Constantin leur avait

¹ « Posito in administratione præfecturæ Galliarum patre ejus Ambrosio, natus est Ambrosius. » (*Vita S. Ambrosii, a Paulino ejus notario ad B. Augustinum scripta*, n. 3. — *Opp. S. Ambros.*, t. II, p. 2, in appendice. Edit. Benedictin. Curantibus J. du Frische et N. Le Nourry. 2 vol. in-folio; Paris, 1686.)

retiré le commandement des armées, toute l'administration judiciaire et civile restait encore aux mains de ces grands magistrats, qui ne voyaient personne au-dessus d'eux que l'empereur. Ils exerçaient une juridiction sans appel, percevaient les impôts, gouvernaient des provinces plus vastes que des royaumes, représentant souverainement la majesté de Rome, faisant respecter son nom et observer ses lois¹.

La préfecture des Gaules était une des quatre grandes divisions de l'empire. Elle n'embrassait pas moins que la Grande-Bretagne, l'Espagne et la Gaule proprement dite, jusqu'à la frontière du Rhin.

Celui qu'on venait d'appeler à l'administration de cette immense contrée était déjà par lui-même un homme considérable. Il avait commencé par siéger au sénat, dans un rang élevé, avant que son mérite et la confiance du prince l'eussent investi de ce gouvernement supérieur². Il comptait des consuls au nombre de ses ancêtres. Mais la religion lui était un plus précieux héritage : « Nous autres prêtres, écrira le fils du patricien, nous avons une noblesse préférable aux consulats et aux préfectures. Nous possédons des honneurs dont la foi nous atteste le prix, et que rien ne peut nous ravir³. »

La famille d'Ambroise était déjà ancienne dans le christianisme; et même le vieux sang romain qui coulait dans

¹ Zozim, *Hist. roman.*, t. II, 33. — V. M. Naudet, *Changements dans l'empire romain*, t. II, p. 330.

² « Pater illustris Romani sanguinis prosapia oriundus exstitit, qui non inferiore primum subsellio in senatu romano potitus, tutor reipublicæ ac defensor utilissimus Cæsaris est judicio præelectus. » (*Panegyric. sanctæ Marcellinæ*. Bolland. 17 Julii. Cap. I, n. 4, p. 235.)

Ce panégyrique, que nous citerons souvent, fut prononcé au ^ve ou ^{vi}e siècle. Le Dr Biraghi en fournit les preuves dans une note savante de la *Vie de sainte Marcelline*.

Le biographe grec de saint Ambroise nous apprend également qu'il était de race sénatoriale : « Divinus Ambrosius in Romanorum clarus senatu. » (*Ambr. opp.*, append. n. 3, p. xv.)

³ Ambr., *Exhortat. virginitatis*, cap. XII, n. 82. — *Opp.*, t. II, p. 299.

ses veines s'était récemment régénéré par le martyre. Il n'y avait pas un demi-siècle qu'elle avait donné au ciel une sainte, vierge héroïque immolée pour la foi, le 10 février 304, dans la persécution de Dioclétien. Cette vierge martyre s'appelait *Sotheris*, et Ambroise se plaît à rappeler son nom dans ses écrits. « Au jour de l'épreuve, dit-il, la noble fille des préfets et des consuls refusa d'offrir de l'encens aux faux dieux. Le persécuteur commanda de lui mutiler le visage. Elle s'offrit elle-même aux coups qui la défigurèrent, mais sans lui pouvoir ravir cette beauté intérieure de la grâce et de la vertu qui ne s'efface point ¹. » Après d'ingénieux tourments qui prolongèrent son supplice, elle fut décapitée, et mourut en laissant au foyer des Ambroises ce goût du martyre et de la virginité qui ne devait pas y périr.

La résidence ordinaire du préfet des Gaules était la ville de Trèves, où Constantin le Jeune avait fixé sa cour². Les ruines magnifiques que cette métropole a laissées après elle ne démentent pas l'éloge d'Ammien Marcellin, qui l'appelle « une seconde Rome ³ ». Ausone, dans un long poème, a décrit les splendeurs de la ville impériale, le palais, le Capitole, l'amphithéâtre, les thermes, avec le prétoire dominant les deux rives de la Moselle, et les collines semées de villas et de grands bois ; c'est-à-dire tout ce qui faisait alors la vie romaine, le pouvoir et les délices, la domination et le plaisir ⁴.

¹ « Sancta Sotheris, ut domesticum piæ parentis proferamus exemplum, cum esset decora facie valde et nobilis virgo majorum prosapia, consulatus et præfecturas parentum posthabuit fide, » etc. (Ambr., *ibid.* et *de Virginibus*, lib. III, n. 39, t. II, p. 184.)

² Le Père Pagi, dans ses *Notes sur Baronius*, a parfaitement démontré que la résidence du gouverneur était alors, non à Arles, mais à Trèves.

³ Ammian. Marcellin.. *Rerum gest.*, lib. XV.

⁴ Ausonii *Mosella*, vers. 285, interprete Freher. Heidelberg, 1619, in-folio avec planches.

Mais le christianisme avait déjà jeté sa semence dans cette terre, et il y portait de grands fruits. Les vers des rhéteurs-courtisans n'en disent rien ; mais de simples et précieuses inscriptions sépulcrales retrouvées de nos jours nous permettent de surprendre, sous la forme la plus touchante comme la plus sincère, la foi de ce peuple qui donna des martyrs à l'Église avant de lui donner des docteurs¹. Là siégeait Maximin, homme de haute sainteté et de grande doctrine qui, venu de Poitiers à Trèves, y défendait la divinité de Jésus-Christ par ses écrits et ses discours². Près d'un sanctuaire qui porte actuellement son nom, et qui était alors consacré à saint Jean, on montrait la maison où, dans ces mêmes années, en 336, Athanase exilé avait été accueilli avec enthousiasme par le peuple, l'évêque et le César Constantin le Jeune, épris d'admiration pour le pros- crit de son père. Athanase a célébré la piété de cette Église. Il y avait vu construire les premières basiliques, et la foule impatiente se presser sous leurs voûtes avant que les ouvriers en eussent posé la dernière pierre³. Lui-même, pendant deux ans, y avait embrasé tout le clergé des Gaules de son ardeur à défendre la divinité du Christ contre l'arianisme, qui n'y put jeter ses racines.

C'est là que dans l'année 340, d'après l'estimation la mieux autorisée, Ambroise vint au monde⁴. D'autres placent sa naissance en 333⁵. Dans cette seconde opinion, la moins

¹ V. Lersch, *Central Museum*, III, p. 29, 67, 65. M. Ozanam a cité quelques-unes de ces inscriptions dans ses *Études german.*, t. II, ch. I, p. 16. V. aussi E. Leblant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*.

² Saint Athanase parle des écrits de saint Maximin contre les ariens. *Ad Episcop. Ægypt., contra arian.*, p. 278.

³ Athanas., *Apolog. ad imper. Const.* — *Opp.*, t. I, p. 806. Edit. Benedict.

⁴ *Vita S. Ambros. ex ejus scriptis collecta*, n. 4. *Appendix ad opp. Ambr.*, t. II, p. xxxj.

⁵ Ita Baronius in Ambros., *Annal. Eccles.*, t. IV, p. 225, ad ann. 365. — Cette différence d'opinion sur l'époque de la naissance du saint évêque dépend de la date d'une lettre (*Epist. LIV ad Severum*, n. 3) dans laquelle Ambroise déclare avoir alors cinquante-trois ans. Il nous apprend que

vraisemblable toutefois, Ambroise aurait eu un peu plus de trois ans quand Athanase était à Trèves, de sorte que le grand évêque aurait pu y connaître l'enfant et le bénir.

Ambroise ne reçut le baptême que bien des années après, comme nous le raconterons. Par un abus lamentable dont l'Église gémissait sans pouvoir l'abolir, le retard du baptême était encore l'usage commun à cette époque. L'enfant, à sa naissance, était seulement inscrit au nombre des catéchumènes. On lui mettait sur les lèvres le sel, symbole de la sagesse et de l'incorruption, et sur le front la croix, comme signe de la prise de possession de Jésus-Christ. Ambroise demeura ainsi catéchumène plus de trente ans. On ne négligea pas pour cela de l'instruire dans la religion de son père, « homme grand devant Jésus-Christ comme devant César, dit un ancien auteur, et qui se distinguait par l'éclat de sa foi. ¹ » On lui apprit de bonne heure les saintes Lettres ², en même temps qu'on prit soin de le former aux vertus, dont il trouvait dans Marcelline sa sœur et dans son frère Satyre l'édification et le modèle.

Satyre comptait à peine quelques années de plus que son frère Ambroise. Celui-ci nous a tracé le portrait de cet aîné, qui semblait, disait-il, ne faire qu'un avec lui. Il y avait entre eux une ressemblance parfaite : mêmes traits, même démarche, même regard, même son de voix, à ce

son épitre est écrite au milieu de l'invasion barbare, des guerres et des révolutions de toutes sortes : *Objecti barbaricis motibus et bellorum procellis, in medio versamur omnium molestiarum*. S'il s'agit de la guerre contre le tyran Maxime, en 387, comme le veut Baronius, Ambroise a dû naître en 333. S'il s'agit de la guerre contre Eugène, en 393 ou 394, il faut placer la naissance de l'évêque en l'année 340, comme le veulent les Bénédictins.

¹ « Ambrosius sanctæ Marcellinæ genitor, vir apud Cæsarem et apud Christum nobilissimus, et fidei nitore perspicuus. » (*Paneg. apud Bolland.*, cap. II, n. 11, p. 236.)

² « Sapientia quæ hauritur e sacris litteris enutritus, tametsi necdum initiatus esset. » (*Ambrosii Vita*, e græco translata. Appendix, n. 3. — *Opp.*, t. II, p. xvj.)

point que souvent leurs familiers eux-mêmes ne pouvaient aisément les distinguer l'un de l'autre. Simple comme un enfant, pudique comme une vierge, ardent comme un apôtre, Satyre semblait une première épreuve du grand ouvrage que Dieu préparait dans Ambroise. La grâce de la sainteté viendra consommer plus tard cette conformité; et, c'est Ambroise qui le dit, « Jésus-Christ sera un centre supérieur où leurs cœurs s'uniront pour ne se séparer jamais ¹. »

Marcelline était de dix à douze années l'ainée de son plus jeune frère ². « Ses vénérables parents, ainsi qu'il est raconté, consacrèrent au Dieu qui aime les prémices cette première fleur de leur mariage ³. » Baptisée jeune encore, initiée aux mystères de la régénération et de la communion, Marcelline devança Ambroise et Satyre dans ces voies de sainteté qui lui étaient ouvertes par les sacrements. Assez grande pour comprendre Ambroise, assez forte pour le soutenir, assez tendre pour le consoler, Marcelline sera dans la vie de son frère une puissance, un charme et une bénédiction. Ambroise, de son côté, avait pour elle un culte égal à sa confiance; il ne l'appelait que sa « sainte, sa vénérable sœur ⁴ ». C'est elle qui, dans son histoire, nous est montrée la première veillant auprès de son berceau; elle est à ses côtés à toutes les heures périlleuses, et nous la retrouverons encore à genoux près de sa tombe.

Ambroise, Marcelline et Satyre sont tous trois honorés et

¹ Ambros., de *Excessu Satyri*, n. 6. — *Opp.*, t. II, p. 1115.

² « Marcellina decem annos Ambrosio senior erat. » (Bolland., *Vita S. Marcellinæ*. Acta SS. junii, t. IV, p. 233.)

Le Dr L. Biraghi, dans sa *Vie de sainte Marcelline*, place sa naissance en 327.

³ « Venerandi conjuges primum sui conjugii florem, scilicet beatam Marcellinam, Christo Domino sacras primitias devoverunt. » (*Ex Breviar. Mediolan. Eccl.* 1539. 1^a Lectio. — *Selecta e panegyrico sanctæ Marcellinæ*.)

⁴ « Sancta superest soror, integritate venerabilis. » (*De excessu Satyri*, n. 16.)

fêtés comme saints dans l'Église. Rare et touchant exemple d'une famille entière placée sur les autels ¹!

L'enfance d'Ambroise laissa présager son génie. A l'exemple de ce qu'on a raconté de Platon, voici en quelle forme gracieuse le diacre Paulin, secrétaire et biographe du Docteur, s'exprime à cet égard : « Un jour, l'enfant était exposé en son berceau dans une cour du palais, quand tout à coup des abeilles fondirent sur son visage; même quelques-unes se glissèrent, sans le blesser, dans sa bouche entr'ouverte. La nourrice, effrayée, accourait pour les chasser; mais le père, qui se promenait près de là, avec sa femme et sa fille Marcelline, ne voulut pas, dit-on, interrompre le prodige. Peu après, les abeilles s'envolèrent dans les airs à une telle hauteur, qu'on les perdit de vue. Ce que voyant, le père s'écria, frappé de stupeur : « Cet enfant sera quelque chose de grand ²! »

Marcelline, quant à elle, pensait à se donner à Dieu. S'étant retirée dans une maison de campagne, elle y avait entendu la voix de Sotheris, la sainte de sa famille, qui la sollicitait de renoncer au siècle et de se donner à Jésus-Christ dans la virginité. « C'est elle, disait plus tard saint Ambroise à sa sœur, c'est notre Sotheris qui a été l'auteur de votre résolution; elle qui fut la fille de nos aïeux. Je ne dirai pas que vous êtes son élève, ma sœur; vous êtes bien plutôt l'héritière de sa vertu. Désespérant de recueillir l'héritage de son martyre, vous avez pris du moins celui de sa chasteté ³. »

A cette époque commençait vers la vie religieuse et immolée ce généreux élan qui devait ravir si haut tant de nobles chrétiennes du iv^e siècle. Marcelline se rendit à

¹ La fête de saint Satyre est célébrée à Milan le 17 septembre; celle de sainte Marcelline, le 17 juillet.

² Paulin. in *Vita S. Ambros.* — *Opp.*, Appendix, t. II, p. 2. — V. Cicer., *de Divinat.*, lib. I. — Valer. Maxim., *Hist.*

³ Ambros., *de Virginit.*, lib. II, n. 39. — *Opp.*, t. II, p. 184.

Rome, et ce fut là, près du lieu où elle avait été baptisée et nourrie, qu'elle se consacra au Seigneur. S'il ne fut pas le témoin de cette solennité, Ambroise en a connu du moins toutes les circonstances ; il la raconte ainsi :

C'était dans la fête de Noël de l'an 353 ou 354¹. Une foule considérable, choisie dans ce que Rome avait de plus illustre, remplissait l'ancienne basilique Vaticane, aujourd'hui remplacée par l'incomparable édifice de Saint-Pierre. La vierge fut amenée aux pieds du Souverain Pontife. Celui-ci était Libère, qui allait souffrir l'exil pour la foi de Nicée. Ce pape, « de sainte mémoire, » comme Ambroise l'appelle, connaissait Marcelline. Tant de générosité émut l'auguste vieillard, qui, s'adressant tour à tour à la noble victime et au peuple accouru à cette consécration, parla en ces termes : « Ma fille, vous avez choisi les meilleures noces. Vous voyez quelle multitude est venue fêter aujourd'hui la nativité de votre époux, et il n'y a personne qui se soit retiré à jeun de son festin. Lui qui autrefois nourrissait la foule dans le désert, a convoqué la foule à son repas nuptial. Mais aujourd'hui ce ne sont plus quelques pauvres pains d'orge qu'il nous donne à manger ; c'est son corps, c'est le Pain descendu du ciel ! L'époux, ma fille, va donc recevoir votre serment. Il va vous conférer le don mystérieux de la virginité, à vous qui jusqu'ici étiez assujettie aux infimes servitudes de la nature terrestre. Aimez-le bien, ma fille, car il est bon. L'Évangile a dit que personne n'est bon que Dieu, et votre époux c'est Dieu ² ! »

Après une ferme doctrine sur la divinité de Jésus-Christ, le pontife revenait à Marcelline. Il lui disait que « si sa foi le rassurait, sa jeunesse le faisait trembler. Il lui rappelait les règles de prière, d'austérité, de reclusion et de silence, qui devaient la préserver de la contagion mondaine. La

¹ Voir sur cette date les éditeurs bénédictins. *Vita S. Ambros.*, n. 7. — *Opp.*, Appendix, p. xxxj.

² Ambros., *de Virginit.*, lib. III, cap. I, iv. — *Opp.*, t. II, p. 173-176.

pudeur de Rebecca, les larmes de Rachel, le silence de Marie, lui étaient donnés en exemple. Puis, couronnant ses souhaits par une grande image empruntée aux Livres saints, il terminait ainsi : « Que votre âme ait des ailes, selon qu'il est écrit : Votre jeunesse sera renouvelée comme celle de l'aigle ; et que cet essor, vous portant vers les hauteurs célestes, vous maintienne au-dessus des basses convoitises d'une chair corruptible ¹. »

La profession religieuse n'entraînait pas alors l'absolue séparation de la famille et du monde. Les vierges restaient dans le siècle, sans autre clôture que leur engagement volontaire et la garde de Dieu. Marcelline fit ainsi. Elle n'eut pas d'autre cloître que la maison de sa famille à Rome, et, s'associant une compagne de sa vie pénitente, elle s'y fit avec elle une retraite austère, comme bientôt la maison de Paula, d'Assella et de Fabiola, sur le mont Aventin, allait en donner un si mémorable exemple.

Le père de Marcelline ne devait plus la revoir. Ce fut peu de temps après cette consécration, — si ce ne fut pas plus tôt, — aux environs de l'année 354, que le préfet mourut, avant d'avoir pu entrevoir, même de loin, les grandes destinées de son fils. Ambroise avait alors environ quatorze ans. La mère et les deux fils revinrent à Rome, où, avec Marcelline, ils habitèrent une maison qu'on croit remplacée aujourd'hui par le couvent et l'église de Saint-Ambroise *della Massima* ³. C'était dans un des plus grands quartiers de la ville,

¹ Ambros., *ibid.*, cap. II, n. 8. — *Opp.*, t. II, p. 776.

² *Ambros., vita e scriptis collecta*, n. 7. — *Opp.*, Append., t. II, p. xxxj.

³ Le couvent et l'église de *Santo-Ambrosio della Massima* est sur la paroisse de Saint-Ange *in Pescheria*, au quartier de Sainte-Marie *in Campitelli*. Elle est occupée aujourd'hui par une communauté de religieuses bénédictines. On y montre les chambres occupées autrefois par saint Satyre, sainte Marcelline et sainte Ambroise, formant trois belles chapelles dans l'intérieur du couvent.

Au-dessus de la porte d'entrée, on lit cette inscription : *Collegium monasticum O. S. B. in domo S. Ambrosii Episcopi et Doctoris.*

La chambre de saint Ambroise porte cette inscription : *Ne memoria*

presque au pied du mont Capitolin, à deux pas du fameux portique d'Octavie, et en regard du Tibre, à l'endroit où le fleuve est partagé en deux bras par l'île d'Esculape, proche du Vélambre et à quelques pas de la longue ligne, alors entière, des monuments du Forum.

C'est là que Marcelline, comme Ambroise le raconte, s'avancait dans la pratique des plus saintes vertus, revêtue d'une robe commune et de couleur sombre, les reins serrés d'un cordon de laine comme ceux d'un soldat équipé pour le combat¹. « On la voyait, dit son frère, s'exercer à de longs jeûnes, passant les jours et souvent une partie des nuits à des lectures saintes. Et quand on la conjurait de mettre le livre de côté pour prendre quelque aliment : « Vous savez bien, répondait-elle, que l'homme ne vit pas seulement de pain, mais de la parole de Dieu. » Elle ne buvait que de l'eau, et ne prenait que les aliments les plus simples. Sa prière continuelle était souvent accompagnée de larmes, et le sommeil la surprenant pouvait seul l'arracher à l'entretien de Dieu, caché sous les saintes Lettres². »

L'évêque de Rome venait parfois s'édifier au foyer de cette famille chrétienne. Ambroise avait observé qu'alors les personnes de la maison, Marcelline la première, s'empresaient de venir baiser la main du pontife, selon l'usage de l'Occident. L'évêque parti, le jeune homme se faisait un jeu

pereat qua traditur S. Ambrosius Episcopus Eccl. Dei hic moratus, in ejus honorem sacellum consecratum est.

La seconde chambre, plus grande, consacrée à Marcelline, porte inscrits ces mots : *Hac in domo S. Marcellina tenellos fratrum animos Ambrosii et Satyri ad pietatem instituebat, semina iis ingerens uberrimum latura fructum.*

Sous l'autel de la chapelle dédiée à saint Ambroise, on montre un fragment du lit en bois qui fut, dit-on, le sien.

¹ Sur le vêtement des vierges à cette époque, v. saint Jérôme, *Ep.* XIX, p. 50.

² Ambros., *de Virginit.*, lib. III, cap. IV, n. 15, 16. — *Opp.*, t. II, p. 178. Ambroise rapporte ces austérités de sa sœur au temps de sa jeunesse : *Hæc junioribus convenere annis.*

de venir gravement présenter de même sa main à la vénération de sa sœur et de sa compagne. « Allons, disait-il, à mon tour ! Car qui sait si quelque jour je ne serai pas évêque¹ ? » Ces paroles, ajoute Paulin, son biographe, étaient inspirées par l'Esprit du Seigneur, qui le faisait grandir pour le sacerdoce ; mais Marcelline, le renvoyant en riant, lui disait qu'il n'était qu'un grand enfant et qu'il ne savait ce qu'il disait.

La vierge avec laquelle Marcelline partageait sa vie de retraite et de pénitence ne nous est point connue. Paulin nous dit seulement qu'elle avait en Afrique une sœur, du nom de Candida, et qui vivait encore dans le temps qu'il écrivait. Ambroise avait aussi ses amis familiers. Il fait mention dans ses lettres de l'un d'eux nommé Priscus, qui, comme lui, tenait à ce qu'il y avait de plus élevé dans le patriciat. Il disait de lui plus tard : « Personne ne m'est plus cher que mon ami Priscus. C'est une vieille affection que celle qui nous unit ; elle date de notre enfance, et n'a fait que croître en nous, tandis que nous vivions l'un à côté de l'autre. Longtemps après, j'ai eu la joie de le retrouver ; mais alors mon Priscus était devenu un vieux. Aimez-le bien, comme je n'ai cessé de l'aimer². »

Cependant Ambroise recevait dans les écoles publiques cette éducation romaine qui devait laisser en lui une si forte empreinte. Il y étudia les lettres, s'exerça à la poésie, apprit la langue grecque³. Il s'appliqua surtout à l'éloquence, dont l'art, bien qu'avili, était indispensable à la jeune noblesse, à laquelle il ouvrait la porte des carrières civiles. Les maîtres de la parole ne manquaient pas à Rome. Symmaque fait

¹ Paulin. in *Vita Ambr.*, n. 4, p. ij.

² Ambros., *Epist.* xcvi et xcviij. — *Opp.*, t. II, 1106 et 1107.

³ Peut-être faut-il rapporter à ce temps une traduction de l'*Histoire grecque* d'Hégésippe qui lui était attribuée du temps de Cassiodore, et dont Mabillon signale l'existence dans la bibliothèque Ambrosienne au xviii^e siècle. — V. Mabillon, *Itin. Italie*, p. 15, et Dom Ceillier, *Auteurs sacrés*, etc., t. VII, p. 574.

mention du rhéteur Palladius¹; Paulin de Nole exalte le chrétien Endelenchus, qui enseigna jusqu'en 390². On vantait par-dessus tout le grammairien Donat, maître de saint Jérôme³, et « un vieillard venu des bords de la Garonne », sous lequel Symmaque avait appris la rhétorique. Ce n'était pas Ausone, mais c'était sans doute quelqu'un de ses disciples; car, de la Gaule, où régnait ce maître tant vanté, son mauvais goût avait envahi l'Italie, infectant les esprits de sa froide recherche, et substituant l'emphase à la simplicité des auteurs du grand siècle.

Ambroise ne sut pas s'en défendre tout à fait; il est si difficile de n'être pas de son temps! Il devait trop sacrifier à cette mode de faux ornements du langage qui surchargeait ses écrits, sans toutefois succomber à la puérilité qui rend si insipide la littérature dégénérée de cette époque. Son esprit fut gardé contre cet affadissement par le sérieux de l'œuvre à laquelle il consacra son talent et sa vie. Puis le goût des vrais modèles, très prononcé chez lui, corrigea en partie le vice de son école. « On sent en lui une belle tradition de l'antique, écrit un très bon juge. Les deux écrivains dont l'imitation est le plus sensible, et souvent même trop marquée, dans le génie d'Ambroise, sont Tite-Live et Virgile. — J'y joindrais volontiers Cicéron et Sénèque. — Sans doute les souvenirs de leur langue sont étrangement mêlés; mais il n'y a pas moins quelques beaux reflets de l'antiquité dans le style inégal de leur disciple chrétien, et ce qui manque dans la forme est couvert par l'excellence du fond⁴. »

L'éducation d'Ambroise se compléta et se couronna par

¹ *Symmachi Epist.*, lib. I, Ep. ix et LXXXVIII; lib. III, Ep. XIII. Édit. Furet; Paris, 1604.

² *Paulini Epist.* ix. Edit. 2 vol. in-4°; Paris, 1685.

³ Hieronymus citat. ab Erasmo, in *Opp.* Epistola nuncupatoria, p. 5.

⁴ M. Villemain, sur saint Ambroise, *Biograph. univer.* de F. Didot.

l'étude du droit romain, dont Bossuet a pu dire que « le bon sens, qui est le vrai maître de la vie humaine, y règne partout, et qu'on ne vit jamais une plus belle application de l'équité naturelle ». Le droit chrétien viendra s'y superposer ensuite, pour achever en lui le représentant et le magistrat d'une loi plus parfaite et d'une justice plus haute.

Satyre partageait les études de son frère, et même, s'il faut en croire la modestie de celui-ci, il en égalait pour le moins le succès. « Je ne sais, disait Ambroise, par quelle similitude de corps, par quelle forme pareille de nos âmes nous paraissions vraiment exister l'un dans l'autre. » De cette ressemblance résultaient des méprises dont celui-ci s'attribuait aimablement le bénéfice : « Qu'on me prenne pour lui, je n'ai qu'à gagner à cela, disait-il, bien certain qu'il n'y a rien en mon frère qui ne doive me faire honneur. » Ambroise nous donne encore sur cette intimité les plus touchants détails : « Il ne nous arrivait guère d'être séparés l'un de l'autre; et on le savait si bien que, quand l'un sortait seul, on en tirait la conséquence que l'autre était malade. Lorsque je ne l'avais pas près de moi, je me traînais plutôt que je ne marchais, et j'avais hâte de rentrer pour le plaisir de me retrouver avec lui. Que si, au contraire, nous sortions ensemble, le charme de l'entretien l'emportait de beaucoup sur celui de la promenade : nous disions plus de paroles que nous ne faisons de pas, et notre marche était moins pressée que nos discours. Que de fois, me trouvant seul, je me surprénais à parler à mon frère, comme s'il eût été là ! Dans cette société parfaite, les jours coulaient rapidement, et la nuit venait trop tôt en interrompre le cours ¹. »

Un autre genre d'amitié moins tendre, mais plus grave, semble avoir commencé dès ce temps entre Ambroise et un pieux chrétien que nous retrouverons fréquemment dans

¹ Ambros., de *Excessu Satyri*, n. 37, 38, 22, 23, 72, t. II, p. 1124 et seq.

cette histoire¹. Il s'appelait Simplicien, et il ne pouvait être beaucoup plus âgé que son ami, puisque celui-ci, après vingt-trois ans d'épiscopat, devait l'avoir pour successeur sur le siège de Milan. Il s'était consacré de bonne heure, à ce qu'il paraît, au service de l'Église; et s'il n'était pas encore prêtre à cette époque, il ne tarda pas à le devenir. Il en avait déjà le zèle apostolique, et Ambroise fut témoin de la sollicitude qu'inspirait à Simplicien l'âme d'un de leurs professeurs nommé Victorin, illustre rhéteur païen que Simplicien convertit, et que l'on vit alors, revêtu de la robe blanche des néophytes, abjurer publiquement dans l'Église quarante ans d'un enseignement éloquent, mais erroné. « Tous alors eussent voulu le prendre et le porter dans leur cœur, disait Simplicien. Ils l'y plaçaient, en effet, par leur joie et leur amour, et l'attiraient à eux par une douce violence². »

C'est entre de tels amis qu'Ambroise, à son insu, faisait l'apprentissage de la vie sacerdotale à laquelle Dieu l'appelait, en passant par le stage des carrières civiles. Il lui arriva cependant d'assister aux jeux de l'amphithéâtre, et il a raconté avec indignation qu'il était encore fort jeune quand un jour il vit un athlète terrasser son adversaire et du talon lui écraser brutalement la tête³.

Son âme voulait d'autres plaisirs. Il y avait à Rome, sur la voie Appienne, non loin des catacombes du pape saint Calixte, un autre cimetière souterrain qui portait le nom de sainte Sothère. C'est là que Sotheris avait été déposée après son martyre, et ce fut là sans doute, sur la tombe de cette bienheureuse parente, qu'Ambroise alla souvent solliciter la force pour les combats d'un âge dont lui-même disait :

¹ Les éditeurs bénédictins de saint Ambroise font remonter à cette époque l'amitié des deux saints. (*Ad Opp. Ambros. Append.*, n. 16, p. xxxvj.)

² *Augustini Confess.*, lib. VIII, cap. II.

³ Ambros., in *Psalm. LX Enarr.*, t. I, p. 876.

« Heureux qui, dès sa jeunesse, a appris à se maîtriser ! Dans un silence fécond il entendra la voix des mystères éternels. Il aura l'avant-goût des félicités divines ¹. »

La générosité de la vertu d'Ambroise contrastait éloquemment avec la licence effrénée de la jeunesse qui affluait à Rome de tous les points de l'empire, toujours prête aux désordres et aux révolutions. Le débordement était tel à cette époque, que les empereurs durent faire des règlements portant qu'aucun étudiant ne pourrait demeurer dans la ville sans un certificat du gouverneur de sa province, constatant le pays d'où il était venu, ses ressources pour vivre, et le genre d'études auxquelles il voulait se livrer. Le magistrat avait le droit de les expulser, s'il en était besoin. Et comme ces répressions étaient inefficaces contre la dissolution croissante de leurs mœurs, on en vint à décréter qu'aucun écolier ne pourrait prolonger ses études à Rome au delà de sa vingtième année ².

Ambroise avait cet âge ou quelques années de plus quand il vit éclater la révolution qui plaçait Julien sur le trône, et y faisait monter le paganisme avec lui. La crise fut vive à Rome. L'autel de la Victoire reprit dans le sénat la place d'où Constance l'avait fait disparaître, et d'où Ambroise devait un jour l'expulser définitivement. Les aruspices rapprirent la science des augures, oubliée depuis longtemps. Le sang des victimes tombées sous le couteau sacré souilla de nouveau les rues et les places publiques ; l'astrologie rajeunit ses superstitions. Mais Ambroise nous apprend que cet appareil ridicule n'effleura pas son âme. « Je ne fis qu'en rire, dit-il. Et comment aujourd'hui pourrais-je traiter sérieusement des pratiques dont je me suis moqué dans ma jeunesse ³ ? » Les écoles s'émurent davantage de la défense faite aux « Galiléens » d'enseigner les auteurs de l'antiquité

¹ Ambros., *de Obitu Valentian.*, n. 12. — *Opp.*, t. II, p. 1177.

² *Cod. Theodos.*, XIV, 9. — *Auson. Epist.* XVI.

³ Ambros., *Hexamer.*, lib. IV, cap. V, n. 20.

profane. Mais Victorin raffermir la conscience chrétienne en donnant sa démission et descendant volontairement de sa chaire d'éloquence, « plutôt que de trahir, disait-il, Celui qui peut rendre éloquente la langue même des petits enfants ¹. »

Ambroise nous a rapporté, à la gloire de Jésus-Christ et à la honte de Julien, l'entreprise malheureuse tentée par l'Apostat pour donner un démenti aux prédictions de l'Évangile, en relevant le temple de Jérusalem, et l'éruption des flammes souterraines qui avait miraculeusement ruiné les espérances de l'impie ². Il a glorifié aussi la protestation d'un vaillant martyr appelé Émilien, qui avait renversé publiquement l'autel où le juge avait voulu le forcer de sacrifier. Nous lui verrons à lui-même un courage semblable devant le dernier autel de l'idolâtrie.

Julien avait passé quand Ambroise devenu homme prit sa place dans le monde. Deux civilisations se trouvaient en présence, l'une païenne, l'autre chrétienne, et Rome plus que toute autre ville affectait de demeurer le suprême asile des anciens dieux vaincus ³. Les familles sénatoriales attachées au vieux culte restaient là, remplissant de leur majesté la capitale maintenant délaissée des Césars. A la tête de celles-ci se distinguait la maison d'Avienus Symmaque, que son amour des lettres et de l'hellénisme avait désigné à Julien pour la préfecture urbaine. Jovien et Valentinien lui avaient conservé cette magistrature, qu'il exerçait encore en 365, avec une probité et une intelligence qui lui avaient concilié l'estime de ceux-là mêmes qui ne partageaient pas ses superstitions. Ambroise était de ce nombre. Des relations d'amitié, de parenté peut-être, l'attachèrent à cette maison,

¹ *Augustini Confess.*, lib. VIII, II, 5.

² Ambros., *Epist.* XL, n. 12. — *Opp.*, t. II, p. 940, n. 17, p. 951.

³ Plus de trente ans plus tard, une description topographique de Rome, dénombrant les monuments épargnés par les Goths, compte encore quarante-trois temples et deux cent quatre-vingts édifices avec des idoles et leurs autels.

où Satyre son frère trouvait dans Symmaque un patron que quelquefois il appelait son père ¹.

C'est dans le secret du palais préfectoral, tout peuplé des images de l'antique patrie, qu'il fut donné à Ambroise de voir de près la décrépitude d'une race et d'une religion sur laquelle le culte des Muses, ainsi qu'on l'appelait, jetait quelques pauvres fleurs. Le scepticisme et le servilisme dévoraient tout. Ces *illustres*, ces *clarissimes*, ces *perfectissimes* qu'Ambroise rencontrait dans l'atrium de Symmaque, n'étaient plus que la poussière de ce sénat de Pères conscrits que ses ennemis eux-mêmes nommaient une assemblée de rois. L'éloquence avait disparu avec la liberté; la vertu était morte avec la virilité dont elle porte le nom. Le régime du Bas-Empire préludait à ses orgies par ces abaissements. Au sein du monde païen, les croyances religieuses se tournaient en politique, en vague philosophie ou en illuminisme. Parmi ces sénateurs et ces académiciens, il y en avait plus d'un, comme Prétextatus, qui allaient prostituer aux pieds du dieu Mithra, ou dans l'initiation aux mystères antiques, la foi que leur orgueil frivole refusait aux mystères de l'Évangile. D'autres, — et Symmaque était à la tête de ceux-là, — s'attachaient, dans le naufrage de la mythologie, à quelques débris flottants qu'ils transformaient de leur mieux en arche de salut, et qu'ils aimaient encore, parce que dans leur esprit ces symboles se confondaient avec les deux grands biens que Rome avait perdus, la gloire et la liberté.

Quand, au retour de ces réunions, Ambroise se retrouvait auprès de Simplicien, celui-ci n'avait pas de peine à lui faire comprendre, ainsi qu'il le rapporte, que la doctrine de ces païens était aussi stérile que leur vie était vide ².

¹ « Symmacho tuo parente. » (Ambros., de *Excessu Satyri*, n. 32. — *Opp.*, t. II, p. 1122.)

² Ambros., *Epist.* LXV, ad *Simplic.*, n. 1. — *Opp.*, t. II, p. 1052.

Le dissentiment de croyances ne put empêcher cependant qu'une conformité d'âge et d'études ne le rapprochât d'Aurelius Symmaque, fils du préfet de Rome, qui devait faire pâlir la gloire de son père. C'était un esprit facile, charmant, très cultivé, en commerce épistolaire avec Ausone et les beaux diseurs de son temps, dictant des lettres que les hommes de goût comparaient à celles de Pline et souhaitaient de voir écrites sur des rouleaux de soie, tour à tour homme d'affaires et poète à ses heures ; mais, ce qui vaut mieux, âme naturellement droite. Ce fut par ce côté qu'Ambroise l'aima toujours, même en le combattant. Une amitié intellectuelle, puis une correspondance polie se noua entre ces deux hommes, en qui nous verrons se personnifier la lutte du christianisme et de l'idolâtrie dans sa dernière phase.

Ambroise et Satyre devaient se trouver plus à l'aise chez le préfet du prétoire, Petronius Probus, en qui la foi chrétienne rehaussait la puissance du nom et de la fortune. Là on naissait, disait-on, consul de père en fils. A trente-quatre ans, Probus avait été une fois proconsul d'Afrique et quatre fois préfet d'Italie, d'Illyrie et de Gaule. Allié par sa sainte épouse, Anicia Proba, à la noble et opulente maison des Anices, il voyait se réunir dans les célèbres galeries de son palais de marbre tout ce que Rome chrétienne avait d'illustre. Mais les plus solides espérances de l'Église étaient alors dans un groupe, composé de jeunes gens de talent et de naissance, sur lequel le préfet étendait la magnifique protection d'un Mécène. Outre Ambroise et Satyre, quelques-uns veulent y voir le Dalmate Jérôme, lequel nous a fourni sur la famille de Probus des détails circonstanciés, puisés, semble-t-il, dans son intimité¹. Mais, moins heureux que ses amis, Jérôme n'avait pas traversé la contagion romaine sans en subir l'atteinte ; et son père, l'arra-

¹ Saint Jérôme, *Épîtres* v, vii, xiv, xvi, xviii, xlv.

chant aux séductions de l'Italie, dut l'envoyer à Trèves auprès de Valentinien, en attendant que le baptême eût purifié son génie et dompté son cœur.

Il est remarquable, d'ailleurs, qu'aucun de ces jeunes hommes n'était encore baptisé : c'est un trait particulier des mœurs de cette époque. Pour se faire une idée vraie de cette société, il faut y distinguer deux classes d'hommes également honorés de l'appellation de chrétiens, bien qu'à des titres différents. Les uns avaient été régénérés de bonne heure, quelquefois dès le berceau, comme ce fut toujours le vœu de l'Église catholique. Les autres, et en grand nombre, aspiraient au baptême pendant toute leur vie. Entre ceux-là sans doute, beaucoup étaient des lâches qui, dans ce délai, ne voyaient qu'une prolongation de la liberté de pécher, sans avoir l'obligation d'en faire pénitence, selon cette triste maxime : « Qu'il pèche, laissez-le faire; il n'est pas baptisé. » Mais il y en avait d'autres, et très nombreux aussi, que le respect du baptême, la crainte de le profaner, le désir d'en conserver la grâce jusqu'à la mort arrêtaient sur le seuil de l'Église, dans le stage indéfini du catéchuménat. Ils se rappelaient que saint Paul avait dit, dans un mot qui les faisait trembler, qu'après le sacrement les fautes sont plus graves, les chutes plus profondes, la réparation plus laborieuse; et la rigueur subsistante de la pénitence publique leur en mettait sous les yeux un effrayant témoignage. En vain les Pères de l'Église tonnaient contre un abus qui fermait les courants de la grâce pendant la vie, dans le fragile espoir de s'en voir ouvrir la source à l'heure de la mort. Le scrupule en éloignait ceux mêmes que leurs vertus devaient en rapprocher. Saint Martin, saint Eusèbe, saint Grégoire de Nazianze, l'empereur Théodose, en sont d'illustres exemples au iv^e siècle. Comme eux, comme son frère Satyre, Ambroise différait encore son entrée dans l'Église, mais en se préparant aux redoutables mystères par la discipline de toutes les vertus que commande l'Évangile.

Entre les jeunes hommes d'élite qui fréquentaient son prétoire, Probus n'eut pas de peine à distinguer Ambroise, que son esprit lucide, son caractère ferme et sa brillante éloquence, plaçaient au premier rang des stagiaires du palais. Après s'être exercé aux déclamations oratoires, il avait débuté dans les causes du Forum avec un succès qui en présageait d'autres¹. Satyre plaidait aussi, au grand applaudissement de son frère, qui disait : « Comment louer assez l'éloquence dont il donna la preuve dans les débats judiciaires ? Quelle vive admiration entoura ses discours, et lui conquit au prétoire une place première² ! »

Une lettre de Symmaque en dit autant d'Ambroise. Elle constate le rang éminent que ce jeune homme s'était conquis dans le barreau romain. Elle nous apprend en même temps que, dès ce temps-là, il reçut une mission pour arranger en Sicile une affaire importante³.

Cependant l'heure était venue où toute cette jeunesse allait se disperser. En 368, Aurelius Symmaque avait été nommé intendant du Brutium et de la Lucanie; en 378, il était envoyé, en qualité de proconsul, pour administrer l'Afrique. Satyre son ami, qu'il appelait son frère⁴, reçut le gouvernement d'une province dont l'histoire ne nous a pas transmis le nom⁵. Ambroise était déjà attaché au prétoire en qualité de conseiller⁶.

¹ Paulin., *in Ambr. vita*, n. 5.

² Ambros., *de Excessu Satyri*, lib. I, n. 49.

³ « Ambrosium de summatibus provincialis fori ad dominos et principes nostros Siciliae commune legavit. » (Symmach. *ad Auson. Epist.* xl.)

Le texte de cette lettre est obscur, et ne nous permet pas d'assurer avec certitude que l'Ambroise dont elle parle soit celui de notre histoire.

⁴ « Litteras nostras Satorus frater communis accipit. » (Symmach. *Epist.* lvii, lib. I, n. 68.)

⁵ Ambros., *de Excessu Satyri*, lib. I, n. 58.

⁶ « Eligitur a viro illustri Probo, tunc præfecto prætorii, ad consilium tribuendum. Post hæc suscepit consularitatis insignia ut regeret Liguriam Æmiliamque provincias, venitque Mediolanum. » (Paulin., *in Ambr. vita*, n. 5.)

Mais ses talents lui réservaient une plus haute position. Éclairé par Probus sur le mérite de ce jeune homme, l'empereur Valentinien le nomma consulaire de l'Insubrie, de l'Émilie et de la Ligurie. Ambroise prit donc congé de ses amis et de Marcelline; il dit adieu à sa mère, qu'il ne devait plus revoir. Probus le vit partir avec regret, mais avec confiance. Dans une dernière instruction, le préfet lui rappela tout ce qu'il était en droit d'attendre de son habileté à gouverner les hommes. Puis, résumant ses conseils en une seule parole : « Souvenez-vous, lui dit-il en le congédiant, d'agir non en juge, mais en évêque ¹. »

Probus ne savait pas quel sens prophétique les faits allaient bientôt donner à cet adieu. Mais tout était préparé dans un divin conseil. Cette enfance, cette jeunesse, ces études, ces exemples, cette illustration et ce commandement, tous ces dons de la naissance, du génie, de la fortune, Dieu ne les avait réunis sur ce front prédestiné que pour le disposer à l'onction de sa grâce et y marquer la place de la couronne pontificale, presque égale, dit l'Apôtre, à celle même des anges.

¹ « Dixerat Probus proficiscenti, cum mandata ab eodem darentur, ut moris est : « Vade, age, non ut judex, sed ut episcopus. » (Paulin., in *Ambr. vita*, n. 9, p. iij.)

Six portes principales donnaient accès dans Milan. C'étaient la porte Neuve avec la porte de Côme au nord, la porte de Verceil et celle de Pavie au couchant et au midi, la porte *Argentea* ou Orientale au levant. Mais la plus remarquable était, de ce côté, la porte Romaine, que commandait un arc de triomphe élevé par les Romains triomphateurs de l'Insubrie. La partie méridionale était à peine touchée par le cours de l'Olonza, qui se hâtait de se replier au sud vers le Tessin. Non loin de là, entre les portes de Pavie et de Verceil, s'étendait le stade ou cirque, à peu près au même lieu où l'église appelée Sainte-Marie-du-Cirque a conservé son nom. Le théâtre se dressait sur l'emplacement actuel de l'église Saint-Victor. On retrouve l'amphithéâtre avec ses *carceres* dans les substructions de l'église Saint-Nazaire et de Saint-Étienne *in Brolio*. L'enceinte des Thermes d'Hercule comprenait et débordait l'église Saint-Laurent. Seize magnifiques colonnes qui en restent encore, avec un bassin de porphyre de même provenance, comme on croit, sont le plus précieux débris d'antiquité romaine dont se glorifie la ville. Ausone mentionne aussi le palais impérial construit par Trajan, et dont on retrouve la place et le souvenir dans l'église Saint-Georges-du-Palais. Le Capitole et le prétoire où Ambroise siégeait ont été remplacés par l'église Saint-Sauveur. Enfin de superbes portiques, peuplés de statues de marbre, et une suite de palais privés rivalisant avec les monuments publics, faisaient vraiment de Milan, selon l'expression du poète, l'émule de Rome¹.

Le pouvoir dont Ambroise était le représentant et le dépositaire dans cette ville n'avait plus rien de commun avec ce qui avait fait si grand le nom romain. Au césarisme impérial, qui avait remplacé l'ancienne république, commençait

¹ Ughelli, *Italia sacra*, t. IV; Romæ, 1652, p. 20. — Gratiolo, *De præclaris Mediolani ædificiis quæ Ænobardi cladem antecesserunt*; Mediol., 1725, in-4°. — V. surtout le Dr Biraghi et le plan de Milan au IV^e siècle.

à succéder le despotisme oriental, dernière forme des empires en dissolution. « Servi par une multitude de soldats et par une multitude plus nombreuse encore de fonctionnaires, ce pouvoir qui se fait obéir des colonnes d'Hercule au Bosphore cimmérien, des cataractes du Nil aux sommets de la Calédonie, n'en est pas moins frappé à mort, et rien ne vit autour de lui. Les populations diminuent, et une pauvreté croissante étonne le fisc, qui se montre plus avide à mesure que ses tributaires produisent et possèdent moins. La gloire, l'intelligence, la valeur, la richesse, la vie enfin s'est retirée de ce grand corps, où un seul homme, à force d'être tout, a fini par n'être rien lui-même, si ce n'est le gardien adoré de la bassesse et de la misère de tous. Voilà Rome au milieu du iv^e siècle¹. »

Le christianisme, qui est « résurrection et vie », aurait dû, ce semble, arrêter cette décomposition. Mais pendant qu'il infusait sa sève dans le monde moral, le monde administratif lui demeurait obstinément fermé. Seul l'ancien paganisme était en possession d'inspirer les pensées non moins que le style officiel des décrets portés par les *divins* empereurs, pontifes maximes d'un culte dont leur *Éternité* recevait le meilleur encens. Le fond de ce régime, c'était l'exploitation légale de l'homme par l'homme : dans la famille par l'omnipotence du père, dans la société par l'esclavage, dans le gouvernement par le pouvoir discrétionnaire d'un seul. Tandis que, dans le secret des consciences, l'Évangile opérait une révolution morale qui devait nécessairement en amener une autre, l'administration, continuant à le tenir à l'écart des affaires, ne lui permettant pas plus de briser les entraves de l'antique servitude que les formules sacrilèges de la chancellerie, de fermer un théâtre ou un amphithéâtre que de chasser du code le divorce et l'esclavage. Ce système d'exclusion était particulièrement celui de Valentinien, qui,

¹ R. P. Lacordaire.

fatigué sans doute des dissensions religieuses des règnes précédents, avait pris le parti, tout en demeurant pour son compte fidèle au culte catholique, de ne pas s'occuper de celui-là plus que des autres, et de ne rattacher sa politique à aucun.

Et cependant si jamais prince avait eu besoin que ses actes fussent conseillés par la loi de charité, c'était bien Valentinien, homme droit, mais emporté, de qui la maxime était : « La sévérité est l'âme de la justice, et la justice est l'âme de la souveraineté. » Inutile d'ajouter que ses agents s'étaient fait une règle et une vertu d'imiter ses rigueurs en les exagérant. Ce n'est pas que de courageuses protestations ne s'élevassent même des rangs inférieurs de la milice. Milan montrait le tombeau des trois appariteurs que l'empereur avait envoyés à la mort pour n'avoir pas voulu prêter leur ministère à une exécution barbare. Le peuple avait vengé leur mémoire par un deuil public, et l'Église l'avait fait en décernant aux victimes les honneurs sacrés. On appela leur tombe « le sépulcre des Innocents ». On leur rendit un culte ; et quelque temps après, lorsque Valentinien préparait des rigueurs nouvelles, le questeur Eupraxius eut le courage de lui dire : « Prenez garde, prince ; car voici que les chrétiens honorent comme martyrs ceux que vous avez condamnés comme criminels¹. »

Au sein de la terreur qui planait sur tout l'empire, Milan respira quand elle connut le gouverneur qui lui était donné. Chaste, sobre, pieux, affable, charitable surtout, Ambroise faisait descendre sur ses administrés le bienfait d'une justice inspirée par l'esprit de l'Évangile. « La justice, disait-il, se doit premièrement à Dieu, secondement à la patrie, troisièmement à la famille, puis à l'humanité entière.

¹ Ammian. Marcellin., cap. xxviii, 9. Milan a conservé les reliques de ces martyrs dans l'église Saint-Étienne *in Brolio*, appelé aussi Saint-Étienne *ad Innocentes* et *ad Rotam sanguinis*. (*Milano e suo territorio*, t. II, p. 347 ; Milan, 1844.)

Défendre sa patrie contre les Barbares dans la guerre, défendre les faibles durant la paix, protéger contre la violence ses frères opprimés, voilà l'œuvre de la justice¹. » Il paraît, par un mot de son biographe Paulin, qu'il avait même aboli cette torture de la question qu'il fallait tant de siècles encore pour faire disparaître de nos codes². Par lui Milan jouissait d'un régime de douceur tellement exceptionnel, que les peuples s'accoutumaient dès lors à voir en lui un père plutôt qu'un juge.

Cependant le bon ordre y était d'autant plus difficile à maintenir, qu'il existait une cause permanente de perturbation dans la lutte déclarée entre ariens et catholiques. Il y avait cinquante ans que le trop célèbre Arius, prêtre d'Alexandrie, avait commencé de prêcher que le Fils de Dieu n'était pas de même nature que son Père ; et son hérésie, passant d'Orient en Occident, avait mis tout en feu. Jésus-Christ, le Fils de Dieu, est-il *égal* au Père, ou ne lui est-il que *semblable* ? Toute la question doctrinale avait été réduite à ces mots, ou plutôt à une lettre de ces mots, dans les derniers conciles. Mais ce mot, mais cette lettre diversement interprétée contenait en réalité toute une théologie, et de cette théologie découlait l'économie de la société religieuse. L'arianisme bien compris, c'était le paganisme qui voulait recommencer sous une nouvelle forme. Aussi la philosophie néoplatonicienne s'était-elle empressée de donner la main à cette hérésie sophistique, élaborée à l'ombre du musée Alexandrin, et qui, par sa doctrine d'un Verbe-créature, lien du fini et de l'infini, intermédiaire entre le monde et une divinité inerte et solitaire, reconstituait le règne des théogonies antiques.

L'Église s'était levée contre l'arianisme ; Constantin s'était ému ; le concile de Nicée, en 325, avait condamné l'erreur,

¹ Ambros., *de Officiis min.*, lib. I, cap. xxvii, n. 127, 129.

² Paulin., *Vita Ambr.*, n. 7.

mais sans pouvoir la détruire. Elle avait survécu à l'épouvantable mort de son auteur, dont vingt sectes s'étaient partagé l'héritage. La cour avait faibli. Après Constantin lui-même, Constance s'était rangé du côté des intrigants qui égaraient sa foi. C'était surtout Milan qui, en sa qualité de résidence impériale, était devenue le champ de ces combats en Occident. C'était là qu'Athanase était venu porter devant l'empereur Constant le témoignage de sa foi. C'était là que le pape Libère avait fait à Constance d'intrépides réponses qui témoignent, devant l'histoire, de son orthodoxie¹. Là encore, dans le chœur de l'église métropolitaine, entre des légions en armes et une population en rumeur, s'était tenu le concile de 355, concile dans lequel Denys de Milan, pontife d'une foi courageuse, avait été le premier, avec Eusèbe de Verceil, à signer contre les ariens le Symbole de Nicée. Ce courage leur coûta cher. Par l'ordre de l'empereur, les évêques orthodoxes furent jetés dans les Thermes de Maximien-Hercule, en attendant qu'ils fussent proscrits loin de leurs sièges. Denys dut quitter le sien. Il célébra à Milan le sacrifice d'action de grâces pour la dernière fois. Puis, se déroband à la protection populaire, il prit le chemin de son exil et se rendit à Cappadoce².

Celui qu'Ambroise trouvait sur le siège de Denys était l'arien Auxence, Alexandrin de naissance, qui ne savait pas même la langue du pays qu'il venait gouverner. Esprit astucieux, unissant en lui la subtilité d'un Grec avec la souplesse d'un courtisan, il tenait tête à notre Hilaire; et comme il n'entrait pas dans les vues de Valentinien d'agiter l'Italie pour une discussion de ce genre, l'intrus, depuis plus de

¹ V. sur le pape S. Libère et son orthodoxie Zaccaria : *De commentitio Liberii lapsu*. — Alzog, *Hist. de l'Église*; Paris, 1849, p. 376. — Hefele, *Hist. des Conciles*, t. II, p. 66. — E. Dumont, *Revue des quest. hist.*, juillet 1866.

² V. S. Hilar. *ad Constant.*, I, p. 1223. — V. aussi les Bolland., *Acta Sanct.*, au 25 mai : S. Denys de Milan.

vingt ans, se maintenait à la faveur de sa duplicité. Du fond de la Cappadoce, Denys apprit les maux de son Église déchirée, et mourut de douleur. « Mais il a remercié Dieu, écrivait Ambroise, de finir là ses jours infortunés plutôt que d'être témoin des malheurs de son peuple, et il a mérité cette grâce d'emporter la paix de Dieu dans un cœur inébranlable¹. »

Ambroise était en face de cette population scindée et frémissante, où le schisme menaçait de se prolonger indéfiniment, quand Auxence mourut, en 374. Il fallut procéder au choix d'un successeur. Trois éléments concouraient à cette élection : les évêques de la province, le clergé entier de l'Église à pourvoir, et le peuple. Le peuple n'y participait pas par un vote régulier ; mais on tenait compte de son vœu souvent impératif et irrésistible. En outre, le désir de plaire aux empereurs, ou l'exigence de ceux-ci, commençait à introduire la coutume nouvelle de consulter le prince. Comme Valentinien n'était pas à Milan au moment de l'élection du successeur d'Auxence, les évêques crurent nécessaire de lui envoyer à Trèves une députation, pour demander son avis sur le choix du pasteur de sa ville impériale. Le prince fut fidèle au système d'abstention qu'il avait adopté. « Vous qui êtes nourris dans les Lettres divines, répondit-il aux députés, vous savez mieux que moi les qualités de celui qu'on élève à la dignité pontificale. Il doit enseigner les autres, non point par sa parole seulement, mais par sa vie ; être pour eux le modèle de toutes les vertus, avoir le témoignage d'une saine doctrine. Faites choix d'un tel homme, et, bien que maître de l'empire, nous courberons la tête devant lui, et nous recevrons ses avertissements comme la médecine salulaire de notre âme ; car nous sommes homme, et comme tel exposé à faire plus d'une chute. »

¹ Ambros., *Ep.* LXIII *ad Vercel.*, n. 70.

Les députés ne purent rien obtenir davantage. Comme ils pressaient le prince de dire sa pensée : « Non, répondit celui-ci, une pareille affaire dépasse mon pouvoir ; et vous, qui êtes remplis de l'esprit de Dieu, vous devrez mieux choisir ¹. »

L'empereur avait raison : c'était à Dieu de prononcer, et déjà il se disposait à le faire. Cependant on était inquiet. Malgré le nombre plus grand des fidèles catholiques, les ariens espéraient qu'un des leurs serait élu. Les évêques s'étaient réunis dans l'église principale, où, comme précédemment au concile de Milan, ils s'étaient réservé la partie supérieure de la basilique. Un voile les séparait de la nef où le peuple s'agitait tumultueusement. Là les esprits s'échauffaient, et deux camps se formaient dont les clameurs devenaient un sujet d'inquiétude pour l'ordre public. Ambroise avait jusqu'ici religieusement respecté la liberté de l'élection. Mais, apprenant ce tumulte, le consulaire crut de son devoir de se rendre à l'église pour réprimer le désordre. Sa présence ayant imposé le respect, Ambroise en profita pour prononcer quelques mots de conciliation, avec la fermeté et aussi la bonne grâce qui caractérisaient ses discours. Il intima ses ordres et commanda la paix ².

A peine eut-il achevé que tout à coup, dans le silence, s'éleva une petite voix d'enfant : « AMBROISE ÉVÊQUE ! » Ce fut pour la multitude comme une voix du ciel : « AMBROISE ÉVÊQUE ! » s'écria aussitôt l'assemblée, qu'Ambroise soit notre évêque ³ ! »

On se rappelait que le Seigneur lui-même, dans l'Évangile, avait été acclamé par la voix des enfants, et qu'il avait

¹ Theodoret, *Hist. Eccl.*, lib. IV, cap. vi, p. 157 : De electione Ambrosii. Edit., H. Valois ; Paris, 1673.

² Socrat., *Hist. Eccl.*, lib. IV, cap. xxx, p. 103. — Theodoret, *Hist. Eccl.*, lib. IV, cap. viii, p. 157. — Paulin., *Vita Ambros.*, n. 6.

³ « Subito vox fertur infantis ter in populo sonuisse : « Ambrosium Episcopum ! » (Paulin., *Vita Ambr.*, n. 6.)

déclaré que ce suffrage lui était le plus parfait hommage. On se souvenait, à Milan, que naguère l'évêque saint Monas avait été ainsi proclamé par le peuple, qui, ayant vu reluire l'auréole sur sa tête, s'était écrié : « Monas est digne de l'honneur¹. » Ambroise n'était pas moins digne, et comme on le savait homme de bien et de talent, chacun était convaincu que pour faire un évêque il ne lui manquait que la consécration.

Il lui manquait autre chose. Celui que le vœu populaire improvisait évêque n'était pas même encore chrétien par le baptême. Or une loi de l'Église, écrite dans saint Paul et renouvelée récemment par les deux conciles de Nicée et de Sardique, défendait qu'un néophyte fût promu à l'épiscopat². Un décret de Constantin, rappelé par Valentinien, interdisait en outre de recevoir dans le clergé les décurions des villes, et à plus forte raison le gouverneur d'une province³. Mais la difficulté la plus sérieuse venait du candidat lui-même, que rien n'avait préparé à ce choix inopiné : « Je n'ai pas été, disait-il, élevé dans l'Église ni formé dès l'enfance au joug que l'on m'impose. L'on m'enlève brusquement aux affaires du prétoire, l'on m'arrache de force aux fonctions du siècle, et moi, accoutumé aux clameurs des huissiers, il faut que je me façonne à chanter les psaumes⁴ ! »

Mais le peuple, enthousiaste et bon juge ce jour-là, s'obstinait par réflexion dans le choix que l'inspiration venait de lui dicter. Il est juste de dire qu'il y trouvait son compte. Riche, puissant, éloquent, charitable, énergique, inflexible sur le droit, Ambroise plus que tout autre semblait propre

¹ V. *Datiana Historia Eccles. Mediol.*, écrit du v^e ou vi^e siècle, publié par Muratori, puis annoté par L. Biraghi, cap. xvi, p. 57. Le manuscrit se trouve dans la Bibl. Ambrosienne en caractères du viii^e ou ix^e siècle ; coté C. 135.

² Dist. LXI, cap. *Neophyt.*, tit. III, 6.

³ *Cod. Theod.*, lib. III et IX. *De Episcopis et Clericis*.

⁴ Ambr., *de Poenitentia*, lib. II, cap. viii, n. 67.

à ce rôle de « défenseur de la cité » que les nécessités du temps imposaient à l'évêque. D'ailleurs, impartial pour tous, le gouverneur jusqu'ici n'avait pas déplu aux ariens, qui le voyaient se renfermer, officiellement du moins, dans la neutralité que lui commandait la politique du prince. Aussi les deux partis réunissaient-ils sur sa tête leurs suffrages, comme ils avaient coutume de réunir leurs respects et leur soumission¹.

A ces raisons, Ambroise, ne pouvant opposer les siennes, imagina sur-le-champ de faire parler les actes. C'était l'heure à laquelle il tenait son audience : il se rendit au prétoire. Une cause criminelle ayant été ce jour-là appelée à son audience, le consulaire affecta une dureté odieuse, et même « contre sa coutume », remarque son secrétaire, il ordonna que l'accusé fût mis à la question. C'était une tactique pour donner le change sur son caractère et faire revenir la foule de son entraînement. On ne s'y trompa pas. « Que son péché retombe sur nous, » s'écria la multitude. « Il n'est que catéchumène; le baptême effacera tout, ajoutaient quelques autres. Qu'Ambroise soit évêque, nous le voulons pour évêque! » Ambroise descendit de son siège et s'en retourna chez lui, en proie à l'agitation et à l'angoisse.

Dans l'égarement de ses pensées, le consulaire alla jusqu'à chercher à jeter sur la pureté de ses mœurs un soupçon impossible, en laissant croire que sa maison pouvait s'ouvrir aux suppôts de la dissolution. Cet expédient malheureux lui ayant réussi encore moins que les autres, Ambroise pensa sérieusement à prendre un grand parti, plus d'accord avec sa foi, ses goûts et sa vertu.

Ce fut, raconte son histoire, « de faire profession de la philosophie. » Par ce mot on entendait, dans l'école chrétienne, la retraite cénobitique ou anachorétique. « Ambroise, raconte sa vie, en vrai sage, en vrai philosophe de Jésus-

¹ Paulin., *Vita Ambrosii*, n. 7. — *Opp.*, t. II, p. iij.

Christ, fit le dessein de renoncer à toutes les pompes du siècle, afin de suivre la trace des pêcheurs de l'Évangile, qui, sans besace et sans bâton, étaient allés convertir les philosophes eux-mêmes¹. » Dans ces pensées, un soir, il sort secrètement de son palais, s'achemine dans la direction de Pavie, au sud de la ville, vers la rive du Tésin. Mais, soit trouble de son esprit, soit dessein du Ciel, il s'égara dans les ténèbres, de sorte que le matin il ne fut pas peu surpris de se retrouver encore près de la porte Romaine, à quelques pas de celle par laquelle il s'était échappé de Milan. Là il fut reconnu, reconduit à son palais et gardé à vue chez lui, comme un réfractaire².

Cependant l'élection revêtait un caractère canonique par la sanction que le clergé venait de donner à l'acclamation des fidèles. Ambroise protesta. « La règle a été violée, et c'est la pression qui l'a emporté, » écrivait-il encore quelques années après³. Mais, loin de tenir compte de sa plainte, les évêques avaient déjà adressé à l'empereur un rapport circonstancié de ce qui s'était passé. Une loi de Constantin interdisait aux magistrats d'une ville de faire partie de son clergé. Valentinien passa outre, et sa réponse aux évêques fut tout approbative. « Je ne pouvais apprendre de meilleure nouvelle, leur répondit-il. Je suis fier que le suffrage du peuple ait justifié le choix que j'avais fait d'Ambroise, en appelant à la conduite des âmes celui que j'avais chargé des intérêts des corps... Et d'ailleurs je le connais : il n'y a pas d'esprit plus droit que celui-là ; c'est une barre inflexible, une ligne invariable⁴. »

¹ « Philosophiam profiteri voluit, futurus sed verus philosophus Christi, » etc. (Paulin., *Vita Ambr.*, vii.) Saint Jean Chrysostome et saint Grég. de Nazianze appellent habituellement de ce nom de philosophie la vie adonnée à la méditation. (*Orat. Greg. Naz.*, xxi, 19, 20.)

² Paulin., *Vita Ambros.*, viii.

³ « Non valuit præscriptio, prævaluit impressio. » (*Epist.* lxxiii, ad Vercell., n. 65.)

⁴ « Norat enim illius mentem quovis perpendiculo rectiorem esse, sen-

En même temps le prince commandait de hâter l'ordination. Ambroise de son côté lui avait adressé ses propres réclamations, basées sur les obstacles qu'aurait à surmonter un évêque de Milan dans une Église en proie aux dissensions d'un schisme. L'empereur le rassura : « Acceptez sans crainte, et reposez-vous sur moi de votre tranquillité¹. »

Durant ces négociations, Ambroise avait trouvé le moyen de disparaître une seconde fois, et il se tenait caché dans la maison de campagne d'un personnage honoré du titre de clarissime et qui s'appelait Léonce². Fort de l'assentiment de l'empereur, le vicaire Italique signifia, sous des peines sévères, qu'on eût à dénoncer la retraite du consulaire. Devant ces injonctions, Léonce estima que l'intérêt de l'Église lui commandait de livrer son hôte aux honneurs qui lui étaient imposés. On vint chercher Ambroise. Instruit par ces journées de retraite et de prière, il se résigna enfin à ce qu'il savait maintenant être l'ordre de Dieu.

Toutefois, en se rendant, il fit ses conditions. Il stipula d'abord qu'il ne recevrait le baptême que de la main d'un prêtre parfaitement orthodoxe. Il demanda en outre qu'un intervalle de temps séparât son baptême de son ordination, comme le prescrivait l'Église³. Il ne lui fut pas difficile d'obtenir l'accomplissement du premier de ces désirs. Le 30 novembre de l'année 374, l'illustre catéchumène se présenta pour recevoir le baptême catholique. Le prêtre qui le lui conféra fut très probablement son ami Simplicien. Tel est le sens universellement attribué aux paroles de

tentias vero qualibet norma exactiores. » (Theodoret. *Hist. Eccl.*, lib. IV, cap. VII.)

¹ « Pater pietatis tuæ quietem futuram spondit, si electus suscipereim sacerdotium. » (Ambr. *Epist.* XXI, *ad Valentin.*, n. 7.)

² Paulin., *Vita Ambros.*, IX.)

³ Ambros. *Epist.* LXIII, *ad Vercell. Eccl.*

saint Augustin, qui l'appelle « le père d'Ambroise, et celui par lequel il avait reçu la grâce ¹ ».

Quant à la seconde demande, celle de l'interstice canonique à placer entre le baptême et l'ordination, le peuple n'y voulut voir qu'un moyen dilatoire. Il fallut que, huit jours seulement après sa régénération, le néophyte, encore revêtu de la robe blanche, reçût l'onction du sacerdoce, puis monta sur le siège où le portaient tant de vœux. Cette précipitation, tout involontaire qu'elle fût, demeura l'objet d'un regret et presque d'un remords dans la vie d'Ambroise. « Si mon ordination n'a pas été précédée du délai nécessaire, écrivait-il plus tard, l'unique cause en est dans la violence que j'ai subie. D'ailleurs, lorsque ce n'est pas un juste sentiment de sa propre indignité qui a fait défaut à l'homme, et qu'il n'est pas l'instigateur de sa promotion, il n'y a pas là de faute qui lui soit imputable ². »

La cérémonie eut lieu le 7 décembre 374. Ambroise, chaque année, célébrait cette date « comme celle d'une seconde naissance ». Ainsi l'appelle-t-il dans une lettre par laquelle il invite un ami à sanctifier cet anniversaire avec lui ³. L'Église a répondu à ce vœu de sa reconnaissance, en plaçant au 7 décembre la fête du grand homme qu'elle avait reçu ce jour-là au rang de ses pasteurs.

Quand il se vit investi de cette double dignité de prêtre et de pontife, Ambroise s'épouvanta de son indignité. « Le voilà donc, s'écrie-t-il dans un de ses écrits, le voilà celui qu'on a arraché au prétoire pour le traîner à l'autel, le voilà qui préside les convives du banquet céleste! — Seigneur, ajoutait-il en s'adressant à Dieu, aidez-moi à porter

¹ « Ambrosii pater in accipienda gratia. » (Augustin. *Confess.*, lib. VIII, cap. II.)

² Ambros. *Epist.* LXIII, n. 65.

³ Ambros. *Epist.* IV, *ad Felic.* Comment. n. 3, V., sur la date de cette ordination d'Ambroise, les éditeurs bénédictins. (*Vita Ambrosii*, t. II, n. 12, p. xxxiv.)

le fardeau que vous m'avez imposé, malgré ma résistance. Je savais que je n'étais pas digne du nom d'évêque, moi qui ne m'étais appliqué qu'aux emplois du siècle. Si je le suis, c'est par votre grâce, et le dernier de tous ¹ ! »

Conformément aux canons du concile de Nicée, le nouvel évêque devait écrire à ceux des principales Églises pour recevoir d'eux ce qu'on nommait « les lettres de communion ». C'était non seulement un gage de fraternité, mais un lien d'unité entre les membres dispersés du corps épiscopal. La consécration d'Ambroise fut confirmée d'abord par le Saint-Siège, dont Ambroise a dit ces remarquables paroles : « L'Église romaine est la tête du monde universel. C'est de là que découlent, pour tous, les droits conférés par la communion vénérable ². » Nous n'avons plus la lettre que celui-ci écrivit au pape saint Damase, ni celle qu'il reçut de ce glorieux pontife. Mais nous possédons une lettre de saint Sirice, son successeur, dans laquelle, s'élevant contre les élections précipitées, ce pape fait une exception en faveur de celle d'Ambroise et rend hommage au grand bien qu'en recueillait l'Église ³. Ambroise pouvait donc dire : « Les évêques d'Occident ont approuvé mon ordination par leur assentiment, et ceux de l'Orient en approuvèrent le mode par leur exemple ⁴. »

Au premier rang de ceux qui applaudirent hautement à cette promotion était Basile le Grand, évêque de Césarée, le plus semblable à Ambroise par le génie, le courage

¹ Ambros., *de Poenitentia*, lib. II, n. 73.

² « Totius orbis Romani caput, Romanam Ecclesiam, ne turbari sinas; inde enim in omnes venerandæ communionis jura dimanant. » (Ambr. *Epist.* II, n. 4. — *Opera*, t. II, p. 811.)

³ Sirici Pont. *Epistol.*, n. 3, *apud Labb.*, t. II, p. 1028. Sirice ne nomme pas expressément Ambroise. Il y fait allusion en exceptant de la règle ce cas de nécessité : « quod semel aut secundo necessitas hæreticorum intulit, præsumi neophytum vel laicum, » etc.

⁴ « Ordinationem occidentales Episcopi judicio, orientales etiam exemplo probarunt. » (*Epist.* LXIII, *ad Vercell.*, n. 6.)

et la sainteté. Homme de gouvernement et d'éloquente doctrine, inflexible devant l'erreur, intrépide devant la violence, confondant par sa généreuse et fière indépendance les stipendiés de la cour, « qui ne savaient pas encore ce que c'était qu'un évêque, » Basile le Grand était fait pour comprendre Ambroise. Il s'empressa donc de lui adresser une réponse d'une magnificence de style tout orientale, remplie de son admiration, de son affection et de ses espérances. Il se félicitait lui-même, comme d'un don de Dieu, « de l'honneur et de la douceur qu'il recevait de cette correspondance avec le grand homme dont il ne connaissait pas la beauté du visage, mais dont la beauté intérieure lui était apparue dans sa lettre comme dans un miroir. » Puis il le félicitait de son élévation : « Nous avons, disait-il, glorifié notre Dieu, qui, selon la diversité des temps, fait choix de ses ministres comme il convient. Autrefois, c'est parmi les bergers qu'il prit le prince de son peuple ; et, animant de son esprit Amos le chevrier, il en fit son prophète. Aujourd'hui il choisit, dans une ville royale, un homme préposé au gouvernement de tout un peuple, éminent par sa sagesse, illustre par sa naissance, par l'éclat de sa vie, l'éloquence de sa parole, l'administration des affaires publiques ; et il l'appelle, malgré lui, à devenir le pasteur du troupeau de Jésus-Christ. Et voici que, dédaignant la fortune de ce monde et la sacrifiant volontiers pour le service du Seigneur, cet homme illustre vient de recevoir, dans la vraie foi du Christ, le gouvernail d'un grand et glorieux vaisseau de la flotte de Dieu.

« Allez donc, homme de Dieu, vous que le Seigneur lui-même a tiré du milieu des juges de la terre pour vous faire asseoir dans la chaire des apôtres. Venez combattre le bon combat, guérissez l'infirmité de votre peuple, s'il a été atteint de quelque contagion de la fureur arienne. Reprenez la trace des anciens Pères ; et, puisque vous avez posé aujourd'hui les premières assises de notre charité mutuelle, daignez

y mettre le comble par la fidélité de notre correspondance. Ainsi, quoique séparés sur la terre et éloignés l'un de l'autre, nous serons encore ensemble par l'union de nos âmes ¹. »

Cette lettre admirable était un pacte fraternel entre ces deux grands hommes, désormais compagnons d'armes. L'Orient venait de perdre Athanase; l'Occident, Hilaire. Basile d'un côté et Ambroise de l'autre se présentaient pour les remplacer dans les derniers combats contre l'arianisme, et leurs deux noms personnifient la seconde période de cette lutte mémorable d'où leur coalition sortira victorieuse.

Basile demandait à l'évêque de Milan « de reprendre la trace des anciens Pères de son Église et de guérir son troupeau de la rage arienne ». L'œuvre était commencée; et dans la même lettre où il lui annonçait son ordination, Ambroise priait Basile de lui envoyer les restes du saint évêque Denys, son prédécesseur, mort, depuis peu de temps, dans une petite ville du ressort de l'Église de Césarée ². Avec sa lettre, Ambroise avait envoyé de Milan une députation de prêtres chargés de ramener la dépouille de Denys. Basile leur adjoignit un prêtre de son Église nommé Thérasius, et ensemble ils se rendirent au bourg de Rotoium, sur les frontières extrêmes de l'Arménie et de la Cappadoce, où le confesseur de la foi avait fini ses jours. Les fidèles de ce lieu entouraient sa sépulture d'une vénération telle, qu'on eut de la peine à leur arracher ce trésor. Le rapport que Basile adressa à Ambroise sur cette translation est un monument des plus respectables du culte rendu dès lors aux reliques des saints. C'est également un

¹ S. Basilii Cæsar. *Epist.* xcviij, n. 1. Edit. Bened. in-fol., t. III, p. 288. Αγωνίζου τὸν καλὸν ἀγῶνα, διόρθωσαι τὰ ἀρρώστῃματα τοῦ λαοῦ, εἰ τίς τις ἄρα τὸ πάθος τῆς Ἀρειανῆς μανίας ᾔψατο. (N. 1, p. 287-289.)

² Baronius place, en 371, la mort de Denys de Milan. Les *Acta Sanctorum* et l'*Italia sacra* de Ughelli la placent aussi en 371 ou 374. Nous avons préféré la première de ces dates.

témoignage des garanties d'authenticité dont les environnait l'Église, dès le IV^e siècle.

« Nous faisons connaître à votre charité dans le Christ, disait Basile, que les frères choisis par votre piété pour ce ministère ont tout d'abord gagné l'affection de notre clergé par leur douceur, leur gravité et leur modestie. Puis ils n'ont épargné ni diligence ni peine, affrontant les rigueurs d'un voyage en hiver, ne se rebutant de rien jusqu'à ce qu'ils eussent amené les dépositaires du corps de votre bienheureux père à leur céder ce trésor, et à leur en faire un sacrifice qu'aucune puissance humaine n'eût pu leur arracher.

« Mais ce qui a le mieux servi au succès de l'affaire a été l'assistance du prêtre Thérasius, notre pieux et cher fils, qui est allé fléchir les fidèles de ce lieu. En présence des prêtres, des diacres et d'une multitude de chrétiens craignant Dieu, il a retiré les saintes reliques de leur tombeau, et il en a fait la remise à vos frères. Recevez-les avec une allégresse égale à la tristesse de ceux qui en avaient la garde. D'ailleurs, ici nul doute, nulle contestation : c'est bien l'athlète de la foi qui revient parmi vous¹. Le Seigneur a reconnu les ossements de celui qui a combattu pour lui, et il les couronnera au jour de la récompense, ainsi qu'il l'a promis. Le cercueil contenant ses restes était seul, et aucun autre corps n'avait été mis dedans. Son tombeau est connu, distingué, honoré comme celui d'un martyr. Les mêmes chrétiens qui lui avaient donné l'hospitalité, et rendu de leurs mains les derniers devoirs, l'ont aussi de leurs mains retiré du sépulcre en l'arrosant de larmes; car ils croyaient perdre en lui un protecteur et un père. Ce sont des hommes religieux qui ont remis ce dépôt; ce sont des hommes dignes de confiance qui l'ont reçu. Il n'y a donc là ni fraude, ni

¹ Μηδεὶς διακρινέσθω, μηδεὶς ἀμφιβαλλέτω· οὗτός ἐστιν ἑκαῖνος ὁ ἁπτητος ἀθλητής. (*Epist.* CXCVII, n. 2.)

mensonge, ni erreur. Nous le certifions à l'encontre de tout faux rapport qui voudrait dénaturer la vérité des faits ¹. »

Quand, ayant traversé l'Orient et l'Italie, le cortège arriva dans la ville de Milan, l'évêque vint recevoir, à la porte Orientale ou Argentea, le corps de son prédécesseur. Puis il le conduisit parmi les larmes et les cantiques des fidèles dans une petite église située au nord de l'enceinte, et qui depuis a porté le nom de saint Denys. L'enthousiasme éclata chez le peuple catholique; et si l'on veut savoir quel fut celui d'Ambroise, il faut entendre l'éloge qu'il faisait en ces termes de ce confesseur de la foi, ainsi que d'Eusèbe de Vercell, son compagnon de souffrances :

« Hommes dignes d'éternelle mémoire! Les armes les environnaient, les troupes les enveloppaient; on les arracha ainsi de la grande basilique : mais leur patience les rendit supérieurs aux outrages. Ni la puissance impériale ni l'appareil des armes n'ont été capables de leur ravir la foi; ils ont bravé la sauvagerie féroce des bêtes, comme faisaient les martyrs; car « la colère d'un roi est comme celle d'un lion », dit le livre des *Proverbes* ².

« ... Pour eux, ils estimaient leur plume plus puissante que l'épée ³; et ils avaient raison. L'impiété a fini par mourir de ses blessures, mais la foi des saints est restée hors d'atteinte. Ils n'ont pu même regretter que la patrie leur ait refusé un tombeau, car le Seigneur leur réservait un palais dans le ciel. On les a vus errants sur la face de la terre, n'ayant rien, mais possédant tout. Les lieux de leur exil se changeaient en lieux de délices; car que pouvait-il manquer

¹ S. Basil. *Epist.* xcxvii. Édit. Migne, t. IV, p. 714, in-4°.

² Ambros. *Epist.* lxiij, ad Vercell., n. 68.

³ « Illi validiorem calamum suum ferreis gladiis arbitrabantur. » (*Ibid.*, n. 68.)

Ce mot admirable et toujours vrai est une allusion à ce qui se passa au concile de Milan, où Eusèbe et Denys s'obstinaient à signer le Symbole de Nicée, malgré les ariens qui leur arrachèrent la plume des mains.

à ceux qui possédaient les richesses de la foi ? Leur propre indigence trouvait encore le secret de secourir leurs frères. Continuellement dans les jeûnes, les travaux, les prisons et les veilles, toujours combattus et ne succombant jamais, c'est par leur infirmité qu'ils furent victorieux... Affranchis par Jésus-Christ, ils ne redoutaient pas les chaînes et ils méprisaient la mort, dans la ferme confiance de la résurrection ¹. »

La translation des reliques de saint Denys à Milan fut une manifestation publique de la croyance d'Ambroise et l'orientation éclatante de sa conduite future. Les ariens jusqu'ici avaient pu espérer qu'un homme du monde élevé à l'épiscopat malgré lui, et avec le concours de leurs propres suffrages, ne se montrerait pas grandement hostile à leurs erreurs. Par l'accueil triomphal fait au vénérable proscrit dont il avait voulu avoir près de lui la tombe, l'inspiration, l'exemple, Ambroise montrait assez sous quel drapeau lui-même avait résolu de combattre et, s'il le fallait, de mourir.

¹ Ambros. *Epist.* LXIII, n. 69, t. II, p. 1039; n. 70, t. II, p. 1039.

CHAPITRE III

VIE SACERDOTALE D'AMBROISE

(375)

L'Église de Milan ne tarda pas à connaître quel grand homme de bien elle s'était donnée pour pasteur, et combien véritablement la voix du peuple avait été celle de Dieu. On a rarement vu dans l'Église une élévation plus subite suivie d'une transformation plus complète. En devenant évêque, Ambroise n'abdique rien de ce qui avait fait en lui le fier patricien, l'intègre magistrat et le citoyen dévoué. Mais, sur ce fond indélébile d'un caractère fort et d'une nature supérieure, la grâce du sacerdoce descend et transfigure tout. La fidélité au devoir devient de l'héroïsme, la gravité des mœurs une austérité sainte, le dévouement charitable un sacrifice de soi, à la vie, à la mort.

L'amour de Dieu, un amour ardent, inextinguible, était le foyer de toutes les vertus d'Ambroise. C'était un amour humble dans son énergie. Songeant de quelle boue, — c'est son expression ¹, — Jésus-Christ l'avait tiré pour le placer parmi « les princes de son peuple », il croyait, en l'aimant d'une invincible passion, payer à peine l'acompte de sa reconnaissance. « O mon Seigneur Jésus, s'écriait-il un jour, puisiez-vous dire de moi : *Beaucoup de péchés lui seront remis*,

¹ Ambros., *de Pœnitentia*, lib. II, cap. VIII, n. 67, t. II, p. 431.

parce qu'il a beaucoup aimé. Je l'avoue, je vous suis plus redevable qu'un autre, moi que vous avez appelé du prétoire à l'autel. Voilà pourquoi, Seigneur, je craindrais d'être ingrat si je vous aimais moins après avoir été pardonné davantage¹. » Cet amour de Jésus-Christ, il résolut tout d'abord de le montrer dans sa propre vie ; car « où donc, disait-il, les peuples iront-ils chercher Jésus-Christ, s'ils ne le trouvent en nous » ? Et il commença à marcher dans ces voies de sainteté dont il devait atteindre les plus splendides sommets.

La vie sacerdotale et épiscopale prenait dès ce temps-là cette forme et ces règles qui ont fait la grandeur et la fécondité des plus beaux siècles chrétiens. On la faisait consister dans ce mélange de contemplation et d'action, de ministère et de prière, dont Ambroise trouvait l'école et le type, tout près de Milan, dans l'Église et dans le dernier évêque de Vercell : « C'est là, écrivait-il, que l'on a vu fleurir ensemble la discipline sacerdotale et la règle monastique vivantes dans l'évêque Eusèbe, de sainte mémoire. Or que peut-il y avoir de plus capable de frapper l'attention des chrétiens et de toucher leurs cœurs que cette union de l'action pastorale et de la contemplation ? La première est un service de sanctification, la seconde une école de renoncement et de patience ; l'une se produit aux yeux, l'autre se cache dans l'ombre ; l'une est l'existence publique, l'autre est l'existence intime ; dans l'une l'athlète du Christ est donné en spectacle aux hommes, et dans l'autre aux anges : aux anges dont il s'efforce de reproduire la vie toute céleste, aux hommes qui le considèrent et qui le prennent pour modèle². »

Ce fut selon cet idéal que s'organisa la vie et la maison d'Ambroise. « Celle-ci était située, rapporte un illustre poète des siècles postérieurs, le long de l'enceinte, près du

¹ *De Pœnit.*, lib. II, n. 67. — *Opera*, t. II, p. 431.

² Ambros. *Epist.* LXIII, n. 71, t. II, p. 1039.

lieu où l'évêque bâtit plus tard l'église qui reçut son nom et son tombeau. C'était un endroit solitaire et propre au recueillement ¹. » Là Ambroise réunit autour de lui ses clercs, formant ce qu'on appelait le *presbyterium*. Il vivait avec eux de cette vie commune dont Jésus-Christ lui même avait donné l'exemple, et que l'évêque considérait comme l'honneur du sacerdoce, sa sauvegarde, sa puissance, sa joie, sa liberté. « C'est la milice des anges, écrivait-il, que celle où l'on n'est occupé qu'à louer Dieu et à le servir. Là les prêtres lisent, écrivent et travaillent ensemble. Vivant en dehors des sociétés mondaines, ils sont les uns pour les autres une fraternelle sauvegarde. Le jeûne y dompte la chair ; mais la paix de l'esprit en adoucit la rigueur, l'habitude en allège le poids, la récréation le charme, et le travail le trompe. Puis on est affranchi des embarras du monde ; on n'a ni l'accablement des soucis de la vie, ni l'asservissement des visites. O la belle existence dans laquelle il y a tout à gagner et rien à perdre ² ! »

Dans cette communauté chacun avait sa place, sa charge, son supérieur ; le biographe Paulin nous apprend que lui-même était placé sous la conduite d'un diacre nommé Castus³. Parmi les clercs, les uns, prêtres ou diacres déjà mûrs, formaient le conseil de l'évêque. Ils donnèrent à l'Église les hommes apostoliques qui allèrent occuper les sièges de l'Italie. Les autres, plus jeunes et moins avancés dans les ordres, faisaient, sous les yeux de l'évêque, le stage du sacerdoce et l'apprentissage de la science sacrée. C'est de cette école cléricale qu'Ambroise disait : « Rien ne donne plus de force ni de grâce au sacerdoce que d'être, dès la

¹ « Habitavit ut nunc est ambitus murorum, in extremo civitatis angulo, ubi adhuc sacrum corpus habitat... Quantum certis indiciis intelligi datur, longe semotus erat et solitarius locus. » (Petrarch., *de Vita solitar.*, lib. II, sect. III, cap. II ; Bâle, 1582, in-4°, en caractères gothiques.)

² Ambr. *Epist.* LXIII, n. 88, t. II, p. 1042.

³ Paulin. *in Ambros. Vita*, n. 42.

jeunesse, assujetti à une discipline austère, soumis à une règle sainte, qui, tout en laissant les clercs vivre parmi le monde, les sépare des relations et des habitudes mondaines¹. »

Il ne tarda pas lui-même à offrir un grand exemple de cet absolu renoncement aux choses de la terre. « Dès qu'il fut évêque, dit son secrétaire, il fit don à l'Église et aux pauvres de l'argent qu'il possédait. Il donna également à l'Église ses biens, en réservant l'usufruit à sa sœur. Il ne voulait rien laisser après lui sur cette terre. Mais il souhaitait de vivre libre et dégagé comme un vaillant soldat, pour mieux suivre Jésus-Christ, le riche par excellence, qui s'est fait pauvre afin que de sa pauvreté nous fussions enrichis². »

Dans ces dispositions, l'évêque ne pouvait rien rencontrer de plus heureux qu'un auxiliaire sur lequel il se déchargeât de la sollicitude des choses de ce monde. Satyre, investi d'une grande magistrature, venait alors de sortir de charge avec honneur. Il pouvait aspirer aux emplois les plus élevés ; « mais, remarquait Ambroise, les dignités du siècle ne pouvaient le tenter du moment qu'elles nous tenaient séparés l'un de l'autre³. » Ce frère généreux arriva à Milan, où il offrit à l'évêque de prendre l'administration temporelle de sa maison. « Entre eux tout devint commun, les richesses de la vie et les trésors du cœur⁴. — O mon frère, disait de lui plus tard Ambroise en le pleurant, tu étais ma consolation dans la solitude, ma gloire devant le monde, ma lumière dans le conseil, mon appui dans les défaillances, ma joie dans la tristesse. C'est sur toi que je me reposais du soin de ma maison et du gouvernement des affaires du dehors, et la bonté que tu y portais, l'affection qui t'environnait, étaient une recommandation pour mon sacerdoce⁵. »

¹ Ambros. *Epist.* LXIII, t. II, n. 66, p. 1038.

² Paulin., in *Vita Ambros.*, n. 38.

³ Ambr., de *Excessu Satyri*, lib. I, n. 25.

⁴ Ambros., *ibid.*, n. 39.

⁵ Ambros., *ibid.*, n. 20.



Affranchi du souci des choses inférieures, Ambroise se lança dans les voies de pénitence qui sont la route des forts : « Le vénérable Ambroise, raconte son secrétaire, fut constamment un homme de grande abstinence, de longues veilles et de travail, mortifiant son corps par un jeûne de chaque jour, qu'il n'interrompait que le samedi et le dimanche, ou dans les fêtes les plus solennelles des martyrs¹. »

Il ne laissait rien voir de cette austérité à ceux qui recevaient chez lui une hospitalité où la dignité du patricien se retrouvait encore dans la frugalité de l'évêque. « On n'exige pas de nous un service opulent, écrivait-il un jour à un nouvel évêque de ses disciples; mais on attend de notre part un accueil plein de bonne grâce, d'affabilité, de convenance et de charité. » Il ajoutait gracieusement : « Des légumes servis par une cordiale amitié valent mieux que les mets exquis entassés dans un festin d'où le cœur est absent². » Mais ce qui relevait cette simplicité, c'était la distinction de l'homme qui pouvait dire : « Il faut qu'on ne trouve rien de vulgaire dans le prêtre, rien de commun, rien de plébéien, rien qui sente les habitudes et la manière d'être des gens mal élevés³. »

La prière présidait à ces triomphes secrets de l'âme sur les sens, comme aux infatigables labeurs du ministère. « Le saint évêque était grandement assidu à la prière du jour et de la nuit, raconte son biographe⁴. Durant le jour, son attrait était d'aller visiter les tombeaux des martyrs, comme pour aspirer l'âme de ces grands amis de Dieu. La nuit il se levait pour réciter les psaumes : « Malheur à moi,

¹ Paulin., *in Vita Ambr.*, n. 38.

² Ambr. *Epist.* XIX, n. 6, t. II, p. 843.

³ « Nihil in sacerdotibus plebeium requiri, nihil popolare, nihil commune cum studio atque usu et moribus inconditæ multitudinis... » (Ambr. *Epist.* XXVIII, n. 2, t. II, p. 902.)

⁴ « Orandi etiam assiduitas magna die ac nocte. » (Paulin., *in Vita Ambr.*, n. 38.)

écrit-il, si je ne me lève pas pour bénir le Seigneur! O mon Dieu! que la nuit je me souviennne de votre nom! Que jamais le sommeil, le plaisir, les affaires ne me fassent oublier l'honneur que je vous dois! Que rien ne puisse arrêter le vol de ma prière, afin que même la nuit mon cœur s'unisse à Jésus, à qui soit gloire, honneur, éternité, maintenant et dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il ¹. »

L'homme de Dieu était en même temps l'homme de son peuple, et des malheureux d'entre son peuple. Les veuves, les orphelins, les vierges s'abritèrent sous sa protection paternelle. Les pauvres devinrent ses enfants; ils le suivaient dans les rues, l'entouraient dans l'église, à ce point que, plus tard, la cour arienne lui reprochait de s'en faire contre elle une escorte et un rempart. Il avait dans sa maison de jeunes enfants dont il dirigeait l'éducation, et on le voyait lui-même prendre soin d'eux comme une mère. Les pécheurs le trouvaient miséricordieux. « Chaque fois que l'un d'eux venait confesser ses fautes pour recevoir la pénitence, raconte son secrétaire, Ambroise versait tant de larmes, qu'il forçait ainsi le pénitent à pleurer, de sorte qu'on eût pris l'évêque pour le coupable ². »

Dans cet absolu dévouement de sa vie, Ambroise ne s'apartint plus. A chaque heure du jour, sa porte était ouverte à quiconque venait lui demander conseil, sans même qu'il fût besoin de se faire annoncer ³ : « Nous sommes des mercenaires, écrivait-il un jour à un de ses collègues dans l'épiscopat, les mercenaires du Christ, les ouvriers de Dieu ⁴. »

Seulement de temps en temps il allait demander au calme

¹ Ambr., in *Psalm.* cxviii, *Sermo* vii, n. 37, t. I, p. 1056, et *Sermo* viii, in *Lucan.*, n. 45, 52.

² « Quotiescumque ei aliquis ob percipiendam poenitentiam lapsus suos confessus esset, ita flebat ut et illum flere compelleret... » (Paulin., in *Vita Ambr.*, n. 39.)

³ August. *Confess.*, lib. VI, n. 3.

⁴ Ambr. *Epist.* xix, n. 3, t. II, p. 843.

de la campagne le recueillement studieux dont lui-même disait : « Nous nous retirons souvent dans les lieux solitaires, pour que là nul discours ne trouble notre oreille, et que nulle distraction ne fasse dévier notre pensée dans la méditation attentive du vrai¹. » L'endroit où Ambroise allait prendre ce repos est resté dans le souvenir de la tradition milanaise. Il a été ainsi décrit par une plume célèbre : « Il y avait près de Milan une campagne boisée, dont le silence prêtait à la contemplation. Au milieu se trouvait une petite habitation suffisante à cet homme aussi modeste que grand. Le bois a disparu, tout a changé dans ce lieu, excepté le nom d'Ambroise qui lui reste encore. On dit que le bois était vers la gauche, au levant. Une rivière baignait et limitait ce domaine. C'est là, dit-on, qu'Ambroise a cueilli, comme des fleurs odorantes et chargées de miel, ces ouvrages qui aujourd'hui parfument et nourrissent l'Église de Dieu². »

La retraite d'Ambroise n'était donc pas oisive. « Mon frère, écrivait-il à un de ses amis, je ne suis jamais moins seul que quand je parais l'être. Je ne suis jamais moins oisif que lorsqu'on me croit tel. Seulement je n'admets dans cette intimité que ceux que j'aime davantage; et, me renfermant dans ce cercle, je ferme la porte aux autres. C'est bien alors, mon frère, que je suis davantage à vous et à Dieu qui me parle dans la sainte Écriture³. »

Hier catéchumène et aujourd'hui évêque, Ambroise se sentait donc le devoir de s'instruire pour devenir le premier de ses prêtres par la science, comme il avait résolu de l'être par la sainteté. « Mes chers fils, disait-il un jour à son

¹ « Sæpe solitudines captamus, ne cujus sermo nostris auribus insurret, et quasi semita quædam inhærentem cogitationi animam abducat a vero, atque ab intentione deflectat. » (Ambr., *de Bono mortis*, n. 11, t. I, p. 394.)

² « Illic, ut audio, librorum mellifluos flores sparsit, quorum hodie per omnes tractus Ecclesiæ gustus suavissimus et fragrantissimus est odor. » (Petrarch., *de Vita solitar.*, lib. II, sect. II, cap. II.)

³ Ambr. *Epist.* XLIX, n. 1, t. II, p. 992.

clergé, je viens auprès de vous pour m'instruire moi-même en enseignant les autres. Que ne m'a-t-il été donné de le faire plus tôt! Maître avant d'avoir été disciple, je suis réduit à apprendre à mesure que j'enseigne, puisque je n'ai pas eu le temps de le faire d'abord ¹. »

La Bible et l'Évangile furent, ainsi qu'il convenait, le premier objet de son étude. L'interprétation de la sainte Écriture partageait les docteurs en deux écoles distinctes, dont l'une commentait le texte dans son sens littéral, et dont l'autre s'attachait au sens allégorique de la divine parole. Ambroise unit l'un à l'autre dans ses commentaires et dans ses discours, en inclinant souvent vers le sens symbolique, soit par tendance de son esprit, soit pour s'accommoder à celui de son temps.

Il se le reprochera plus tard, et il ne faudra rien moins que la puissance d'aile de son vigoureux génie pour le dégager de ces symboles et le faire monter à la vérité simple, populaire, lumineuse, qui inspire l'éloquence de ses meilleures œuvres.

Excepté saint Hilaire, l'Occident n'avait pas encore donné ses grands docteurs. C'était en Orient que se trouvaient les trésors de l'érudition sacrée. La connaissance du grec permit à Ambroise d'y puiser à pleines mains. Là, l'école allégorique avait eu son premier maître dans le juif Philon, surnommé le Platon de la Synagogue. Ambroise s'inspira de lui dans ses discours sur la Genèse. Origène et Hippolyte lui fournirent le fond de plusieurs traités dogmatiques. Il trouvait un guide plus sûr dans Basile de Césarée, qui, croit-on, lui avait adressé ses écrits avec sa première lettre. Il cite l'Écriture d'après les Septante ou d'après la version

¹ « Ego enim de tribunalibus atque administrationis infulis ad sacerdotium, docere vos cœpi quod ipse non didici. Itaque factum est ut prius docere inciperem quam discere. Discendum igitur mihi simul et docendum est, quoniam non vocavit ante discere. » (Ambr., *de Offic. min.*, lib. I, cap. 1, 1-4.)

grecque d'Aquila et de Théodotion, Jérôme n'ayant pas encore donné la traduction latine que l'Eglise a adoptée sous le nom de Vulgate. A cette tâche immense et si nouvelle pour lui, le futur Docteur se livra avec une persévérance qui consumait ses jours et ses nuits, et avec une solidité et une sûreté de doctrine qui le faisait regarder par saint Augustin comme un des interprètes les plus autorisés de la foi catholique.

Ambroise nous apprend qu'il était à lui-même son propre secrétaire le plus qu'il pouvait, et « particulièrement la nuit, explique-t-il, temps auquel je ne veux pas être à charge aux autres ». Dans une lettre à Sabin, évêque de Plaisance, il en donne une raison d'une candeur charmante : « Ce qu'on dicte échappe trop rapidement, dit-il, la langue allant toujours plus vite que la plume ; au lieu qu'en écrivant soi-même, on est forcé de peser de l'oreille et des yeux ce que trace la main. D'ailleurs, si de la sorte on risque sur le papier ce qui vient à l'esprit, on n'a pas du moins à rougir en le dictant à un autre ¹. » Paulin, qui l'assista plus tard dans cette tâche, confirme que son évêque ne se faisait aider que lorsqu'il était retenu au lit par la maladie ².

C'était un spectacle digne de contemplation que celui de cet opiniâtre travailleur absorbé dans une méditation profonde et silencieuse que la présence d'un visiteur ne pouvait interrompre. L'un d'eux, Augustin, alors professeur d'éloquence à Milan, nous le dépeint ainsi : « Quand il lisait, ses yeux suivaient lentement les pages ; son esprit et son cœur s'ouvraient pour les comprendre. Mais ses lèvres ne s'ouvraient pas, il gardait le silence. J'estimais que, dans le peu de temps qu'il pouvait dérober à ses affaires et à celles des autres pour nourrir son intelligence, il voulait que rien ne le détournât de cet objet. Il craignait, s'il lisait

¹ « Non dictamus omnia, et maxime noctibus, quibus nolumus aliis graves esse et molesti. » (*Epist.* XLVII, n. 1 et 2.)

² « Nec operam declinabat scribendi propria manu libros, nisi cum aliqua infirmitate detinebatur. » (Paulin., *in Vita Ambros.*, n. 38.)

haut, qu'un visiteur, faisant attention à ce qu'il prononçait, ne lui demandât l'explication de quelque endroit obscur et ne lui prit ainsi les instants qu'il voulait consacrer à ses livres. Peut-être aussi avait-il le désir de conserver sa voix, qui s'enrouait aisément à cause de sa faiblesse ¹. »

Ambroise avait ce signe de supériorité qui consiste à ne pas être enivré de ses œuvres. Il soumettait docilement ses écrits au jugement de quelque ami consciencieux, capable de sincérité, et dont au besoin il provoquait la rigueur. Il écrivait à l'un d'eux : « C'est à vous de rechercher, de discerner, de discuter ce qu'il y a de répréhensible dans mes ouvrages. Si quelque faute m'échappe, elle vous sera imputable. Outre les méprises de la distraction que je ne connais que trop, je sais combien chacun s'abuse sur ses propres productions. Pareils à ces enfants difformes qui charment l'œil d'un père, les discours les plus mauvais trouvent grâce auprès de leur auteur. Tel mot malheureux échappe à l'attention, telle parole manque de sens, telle expression est douteuse : autant de fautes qui appellent un censeur vigilant. Il est plus sûr d'être pesé dans la balance d'autrui que dans la sienne propre. Ainsi, à votre ordinaire bienveillance envers moi substituez aujourd'hui la susceptibilité d'un goût délicat et sévère. Repassez, épluchez tout : il faut qu'il n'y ait là ni banales fadeurs, ni artifices de parole, mais la sincérité pure et simple de la foi qui est éloquente par elle-même. Notez chaque mot hasardé, chaque forme suspecte, pour que l'œil le plus jaloux n'y trouve rien à reprendre. Un livre n'est pas bon, s'il n'est pas capable de se défendre par lui-même. Voilà pourquoi le mien ne paraîtra pas qu'il n'ait reçu de vous son passeport ². »

On a pensé que ce fut pour aider Ambroise dans ces saintes études que son ami Simplicien vint se fixer auprès de lui

¹ S. August., *Confess.*, lib. VI, III.

² Ambros., *Epist.*, XLVIII, n. 1, 2, 3.

durant cette première époque de son épiscopat. Suivant cette opinion, le saint prêtre aurait été envoyé par le pape saint Damase, afin d'achever son œuvre auprès du néophyte qu'il venait de régénérer dans le baptême¹. « C'était un excellent serviteur de Jésus-Christ, et toute la grâce divine reluisait dans sa personne. Les hommes les plus instruits le tenaient pour savant, et vraiment il l'était, » a dit de lui Augustin, qui l'avait vu de près.

On croit généralement qu'il était de Milan. Après les fortes études que nous l'avons vu faire à Rome, il avait parcouru la chrétienté entière, y recherchant la doctrine professée par chaque Église, mais surtout s'édifiant par les exemples des saints. De tous les philosophes antiques qu'il avait pratiqués à l'école de Victorin, Platon était resté comme le plus utile aux esprits que n'éclairait pas encore la lumière de l'Évangile. A de vastes connaissances il joignait le don plus rare de les communiquer. Suivant la méthode appelée socratique, il procédait par demandes, comme pour s'instruire soi-même, éveillant ainsi l'esprit en jetant dans la question une première clarté².

Ambroise l'écoutait avec la docilité d'un fils, bien que leur âge semblât plutôt les lier d'une sorte d'amitié fraternelle. « Mais, observait l'évêque, l'amitié peut unir plusieurs personnes entre elles, au lieu que la nôtre est un amour unique comme entre père et fils³. »

Inspirée par la prière, nourrie par l'étude, la parole d'Ambroise que nous allons entendre fut l'écoulement de cette science et de cette sainteté. Les lèvres du prophète avaient été touchées par le charbon ardent : elles pouvaient s'ouvrir ; et, comme un vase profond, son âme remplie de Jésus-Christ n'avait plus qu'à s'épancher sur l'Église et le monde pour y verser la foi, l'espérance et la charité.

¹ Gennad., *de Scriptor. Eccles.* ; Anvers, 1639.

² Ita Baronius, *in Annal.*, ad an. 375 et 385.

³ Ambr., *Epist.* xxxvii, n. 2.

CHAPITRE IV

L'ÉGLISE DE MILAN ET LES CATÉCHÈSES D'AMBROISE

(375-376)

Ambroise, écrivant un jour à un de ses disciples récemment promu à l'épiscopat, lui donnait ce conseil : « Avant tout, commencez par connaître l'Église qui vous est confiée ¹. » Lui-même commença par là.

D'abord, sur le siège même où il venait de monter, l'histoire lui présentait une succession de martyrs, dont l'héritage, ainsi que lui-même disait, allait lui devenir plus sacré que la vie. Après saint Barnabé, le compagnon de saint Paul, qui, dit-on, était venu porter la foi en ces lieux ², Milan se glorifiait d'avoir eu pour évêque saint Anatelon, martyrisé sous Néron, en l'an 64; Gaius, qui baptisait et célébrait les mystères au bord d'une source d'eau vive que l'on visitait encore, près de la porte de Pavie, et qui avait gardé la vertu de guérir ³; Castricien, qui le premier avait consacré

¹ « Primum omnium cognosce Ecclesiam Domini tibi commissam. » (Ambr., *Epist.* XIX, n. 2.)

² Sur l'apostolat de S. Barnabé à Milan, voy. *Sermo Vener. Bedæ in natali S. Barnabæ*, avec not. de C. Biraghi. (Append. *ad Datianam Histor.*, p. 101, et *Dissertat.* III, p. XXXIII.)

³ On l'appelait « la fontaine de Saint-Barnabé ». André Alciat cite des vers de S. Protas, évêque de Milan, au IV^e siècle, inscrits sur cette source, et que rapportent également Fontana de Milan et Bascape de Novarre, dans le XVI^e siècle. — Frédéric Borromée y bâtit un baptistère pour les

à Dieu un modeste sanctuaire dans la maison donnée par le Milanais Philippe ¹. On se souvenait aussi de saint Calimère, précipité dans un puits, sous Antonin le Pieux, près d'un temple d'Apollon devenu bientôt une église dédiée à l'évêque martyr ²; de Monas, que le Ciel avait déclaré digne de l'honneur pontifical, en faisant resplendir visiblement sur sa tête l'auréole des élus ³. Sous le règne de Dioclétien et de Maximien Hercule, l'évêque Maternus, grand saint, grand citoyen, avait mérité le nom de « père de la patrie ». Enfin Miroclès avait vu signer à Milan l'édit qui faisait l'Église libre; et, après les deux saints Eustorge et Protas, avait siégé Denys, dont nous savons déjà le courage et les souffrances ⁴.

Tous ces pasteurs des âmes avaient, pendant trois cents ans, livré unanimement leur vie pour leurs brebis. Le troupeau avait marché à leur suite par cette route sanglante. Nous avons sous les yeux la longue liste des victimes que la persécution de Maximien avait faites dans cette patrie de saint Sébastien ⁵. L'Église de Milan les entourait d'un culte que l'épiscopat d'Ambroise devait grandir encore. « Un martyr, disait-il, est le trésor de son Église ⁶. »

Les chrétiens s'assemblaient sur les lieux de la sépulture de ces saints. Quand on sortait de la ville par la porte de

juifs en 1613. La fontaine et l'église ont été convertis de nos jours en une teinturerie. (V. L. Biraghi, not. *ad Dat. Hist.*, p. 20.)

¹ V. *Datian. Hist.*, p. 37, n. 4.

² *Ibid.*, cap. XIII et XIV, avec les notes.

³ *Ibid.*, cap. XVI, p. 55 et 56.

⁴ V. le *Catalogue raisonné* et la *Chronologie des premiers évêques de Milan*, par L. Biraghi; Introd. *ad Datian. Hist.*, p. XXXII.

⁵ V. le *Martyrol.* d'Usuard, juin, t. VI, p. 3, et les *Actes de S. Alexandre et S. Félix*. On a découvert en 1845, près de la basilique de Saint-Nazaire à Milan, une catacombe chrétienne, avec les tombeaux des martyrs, et les peintures représentant le genre de leur supplice. (V. *Una catacomba cristiana scoperta in Milano*, L. Biraghi, 1845.) Un décret de Pie IX a permis d'honorer ces martyrs d'un culte public.

⁶ « Martyr enim Christi thesaurus Ecclesiæ suæ. » (Ambr., *de Virginitate*, cap. XVIII, 119; t. II, p. 242.)

Verceil, où se trouve aujourd'hui Sainte-Marie-de-la-Porte, on voyait immédiatement s'étendre à la gauche un vaste espace planté de jardins et de grands arbres, du sein desquels s'élevaient quelques maisons isolées, entourées de bosquets. Ces habitations avaient servi autrefois d'églises. La première qu'on rencontrait était « la maison de Philippe » avec son cimetière. C'était là que reposaient les deux saints martyrs Nabor et Félix, victimes de l'impiété de Maximien Hercule, ce qui avait fait donner à cette primitive église le nom de Naborienne¹. La maison de Fausta changée en sanctuaire, à quelques pas seulement au midi de la précédente, avait reçu les reliques de saint Victor, compagnon de Nabor et de Félix². De là, en tournant vers le couchant, et à la distance d'un quart de mille environ, on trouvait l'ancienne demeure de Portius, appelée dans ce temps-là basilique Portienne, et entourée de grands arbres qu'on désignait sous le nom de verger de l'Empereur³. On avait, depuis Constantin, consacré le temple de Minerve, la déesse vierge des païens, au culte de sainte Thècle, la vierge martyre des chrétiens⁴. Enfin près de là s'élevait la basilique qu'Ambroise appelle ordinairement la *neuve*, la *grande*, l'*intérieure*, et qui fut

¹ La basilique Naborienne fut remplacée par l'église Saint-François. C'est maintenant une caserne.

² Fausta était la fille du Milanais Philippe. La basilique de Fausta, séparée primitivement de la basilique Ambrosienne, y fut ensuite réunie. On en voit encore le *presbyterium*, qui porte le nom de chapelle de Saint-Satyre et de Saint-Victor au ciel d'or. Une mosaïque d'or y représente les images des saints Maternus, Nabor et Félix, et Ambroise avec Gervais et Protas. Le plan de l'ancienne basilique de Fausta se retrouve également reproduit en mosaïque du ix^e siècle, derrière le grand autel de la basilique Ambrosienne.

³ Portius, officier de la maison de Nerva, était le frère de Fausta. La basilique Portienne fut appelée plus tard Saint-Victor *ad Corpus*. Elle a été renouvelée avec plus de richesse que de goût en 1575, par les Pères Olivétains.

⁴ *Culta Minerva fuit, nunc est ubi nomine Thecla*

Mutato, matris virginis ante domum.

(ALCIAT.)

placée depuis sous le vocable de sainte Marie ¹. L'église du baptistère en était proche, et elle passait pour avoir été jadis un temple d'Hercule.

En même temps que la religion nouvelle convertissait les sanctuaires du paganisme en églises chrétiennes, partout les fêtes des martyrs remplaçaient les sacrifices idolâtriques. On visitait leurs tombeaux en foule, comme on visite, après un long siège, le champ d'honneur où les forts sont tombés pour le salut de la place. Des agapes fraternelles avaient été permises dans ces pèlerinages. Mais dès qu'elles dégénérèrent, Ambroise s'éleva contre elles. « Pensent-ils que leurs prières seront reçues de Dieu, ceux qui vident leurs coupes aux tombeaux des martyrs et s'enivrent jusqu'au soir ? s'écriait le grand évêque. Prétendent-ils que Dieu agréera ces orgies ? O insensés, qui confondent l'ivresse avec le sacrifice, et qui prétendent ainsi se rendre agréables aux saints, qui n'ont su que se priver, et jeûner, et souffrir ² ! » Ces repas furent supprimés dès les premières années de l'épiscopat d'Ambroise ; et lorsque Monique, la mère d'Augustin, viendra pour présenter aux tombeaux des martyrs ses libations et ses offrandes, on l'arrêtera sur le seuil, et elle respectera la défense d'Ambroise ³.

Mais si le christianisme était dominant dans la ville, il était loin d'y régner sans contestation. Le vieux paganisme avait conservé ses autels à Jupiter, à Junon, à Vénus, à Apollon ⁴. Il existait un temple à Janus Quadrifons au lieu

¹ Elle a été détruite et remplacée par le Dôme ou cathédrale de Milan. Sur toute l'archéologie chrétienne de Milan au iv^e siècle, voy. Biraghi, *I tre Sepolcri Ambrosiani*, cap. 1 ; e *Prime Basiliche di Milano*, p. 3-6 ; et *Inni sinceri di sant'Abrogio*, p. 135.

² « Hæc vota ad Deum pervenire indicant qui calices ad sepulcra martyrum deferunt, atque illic in vespere bibunt, » etc. (Ambr., *de Elia et Jejun.*, cap. xvii, n. 62.)

³ S. August., *Confess.*, lib. VI, cap. II.

⁴ V. *Datiana Hist.*, cap. XII, p. 39, not. 5.

Le temple d'Apollon était près de la porte Romaine. Il fut remplacé

où une église fut, peu après, dédiée à saint Jean aux quatre faces. Les marchands avaient gardé leur dévotion et leur foi à Mercure, dieu du gain, comme le nomme une inscription subsistante encore ¹; et un temple consacré à la déesse Isis y attestait l'invasion des cultes étrangers ². Si le polythéisme idolâtrique et grossier était forcé de chercher un refuge dans les campagnes, à la ville le paganisme lettré et aristocratique se transformait en philosophie distinguée, ou il se fusionnait avec les cultes orientaux, à l'usage des esprits délicats et savants. On n'est pas peu surpris d'y trouver un autel à *Jupiter Adonai*, et de voir le nom du maître antique de l'Olympe associé à celui du grand Dieu des Hébreux ³. Dans une autre inscription, la dédicace au *Dieu-Tout* rappelle le panthéisme importé de l'Asie ⁴. Enfin, on peut lire encore sur un marbre que garde l'église Saint-Simplicien cette curieuse consécration : *Aux forces de la nature* ⁵. La nature était dès lors la dernière divinité qu'on appelait à l'honneur de remplacer les autres.

par l'église Saint-Calimère au III^e ou IV^e siècle. V. *Epigraph. Gruter. et Castillion.*, 38, 9.

¹ Cette inscription, que l'on voit encore sous le portique de la bibliothèque Ambrosienne, constate que, dans l'année 225, un autel avait été élevé à Milan sous ce vocable :

MERCURIO LUCRORUM POTENTI ET CONSERVATORI.

² V. l'inscription : *Isidi. M. Qurt. Ædem*, rapportée par Alciat. *Item*, Gruter, LXXXIII : *Isidi Reginae*. — Sérapis était également honoré à Milan. — V. Gratiolo, de *Ædificiis Mediol.*, et Ambr., *Epist.* LVIII, ad *Sabinum*.

³ « JOVI ADONEICO habet ara in ædibus Ghirlandianis, quo epitheto fortasse unici exempli ego intellectum puto verum Deum *Adonai* Hebræorum. » (Biraghi, note ad *Datian. Hist.*, p. 40.) D'autres traduisent cette inscription par : *Jupiter seigneur comme Adonis*.

⁴ « DEO PANTHEO. » (Inscription conservée à Milan. Biraghi, *ibidem*, p. 40, note.)

⁵ « VIRIBUS erecta ara in ædibus S. Simpliciani ostenditur, » etc. (*Id.*, p. 40, note.)

Sur les divinités adorées à Milan, v. Gratiolo, de *Ædificiis Mediolani ante Ænobardi cladem*. — Joan. Anton. Castillioni, *Antiquit. Mediolan.*

Des écoles d'éloquence et de belles-lettres, déjà fameuses au temps de Pline le Jeune, florissaient à Milan, et là Ambroise voyait la jeunesse entraînée aux erreurs et aux désordres d'un autre paganisme qui, pour être plus philosophique, n'en était pas moins grossier. C'était le manichéisme, indigeste mélange de mysticisme oriental, de philosophie grecque, et même d'idées chrétiennes; préposant au gouvernement de l'univers deux principes coéternels, l'un bon, l'autre mauvais, causes nécessitantes du mouvement du monde comme des volontés humaines, niant ainsi la liberté et amnistiant le mal. Cependant, même au sein du sensualisme de mœurs le plus incorrigible, les manichéens repoussaient avec dédain tout ce qui n'était pas spiritualisme de doctrine ou de culte; ils abhorraient la révélation judaïque, suspecte d'être l'ouvrage du principe mauvais; l'Évangile même n'était qu'une ébauche incomplète, et leur orgueil appelait une doctrine plus affinée et une meilleure loi. Ces intelligences blessées et ces pauvres cœurs perdus étaient chers à Ambroise. Les manichéens deviendront les auditeurs de l'évêque, qui leur ravira dans Augustin leur plus belle conquête.

Nous connaissons les ariens. Un caractère insigne de perversité et de mauvaise foi marquait cette secte de sophistes et de courtisans, dont, après Athanase, Ambroise ne tardera pas à connaître les artifices et à éprouver les violences. Les princes, on le conçoit, s'accommodaient à merveille des complaisances d'une faction qui leur livrait l'empire des choses spirituelles, et captait leur bienveillance en flattant leur orgueil. Les ariens, à cette heure, désolaient l'Orient avec Valens. A Milan ils conspiraient, cachant leur influence derrière celle de Justine, seconde femme de Valentinien, arienne déguisée, de laquelle ils attendaient, dans un avenir prochain, des honneurs et des places.

L'empereur Valentinien était sincèrement chrétien : c'est lui qui, du temps de Julien l'Apostat, entrant dans un

temple à la suite de ce prince, avait donné un soufflet au prêtre idolâtre qui avait jeté un peu d'eau lustrale sur sa robe, témoignant ainsi de la fermeté de sa foi non moins que de la rudesse de son caractère. Mais Justine l'entraînait à des concessions coupables. Il venait d'accorder aux pontifes païens toutes les immunités réservées aux fonctionnaires élevés au rang de comte. Il laissait en Orient Valens, sa créature, se livrer contre les catholiques à des atrocités dont la solidarité remontait jusqu'à lui. Depuis une maladie qui avait encore exaspéré son caractère et troublé son cerveau, il ne se possédait plus. La cour était terrifiée, les provinces frémissantes, et l'Italie, plus à la portée de ce pouvoir insensé, souffrait des douleurs sans nom ¹.

Du sein de la terreur muette une voix osa s'élever. Ambroise, se présentant à l'empereur, lui demanda justice des violences de ses subalternes et des siennes.

Cela se passait dans l'année 375, quelques mois seulement après qu'Ambroise avait été porté sur le siège de Milan avec l'applaudissement et l'appui de ce prince. Celui-ci s'étonna d'abord de cette liberté; mais il ne s'en offensa pas. Il était de ces natures dont l'impétuosité ne tient pas devant le calme accent de la raison soutenu de l'irrésistible ascendant de la vertu. « Ce n'est pas d'aujourd'hui, lui dit-il, que je vous connais cette fière indépendance. Toutefois, loin de m'opposer à votre ordination, je l'ai favorisée. Eh bien, si j'ai péché, appliquez-moi le remède que prescrit la loi de Dieu ². »

Ces paroles étaient sincères; et si Valentinien ne put être guéri de ses emportements, du moins vit-on tout à coup présider à sa conduite un esprit tout nouveau dont les meilleurs historiens font honneur à Ambroise. Au système opiniâtre de non-intervention ou d'ingérence intempérante dans les choses de la religion, succéda inopinément celui

¹ Ammian. Marcellin., xxii, 3; xxxix, 3. — Zozim., iv, 16.

² Theodoret., *Hist. Eccl.*, lib. IV, cap. vi, p. 157. Édition gréco-latine de Henri Valois; Paris, 1674.

d'une protection sage des catholiques. Sous la même influence, un concile d'Illyrie fut convoqué contre les évêques ariens, et l'empereur se chargea d'en faire publier les décrets dans les États de Valens.

Les ariens furent contenus, pour quelque temps du moins; et Ambroise put entreprendre, dans une paix provisoire, la sanctification de son Église de Milan.

Le matin, dès le lever du soleil, le dimanche et aux fêtes des principaux martyrs, chaque jour dans le carême, le peuple se rendait dans une des basiliques. C'était le nom attribué, depuis Constantin le Grand, aux églises qui avaient remplacé « les chambres » souterraines des catacombes, dont elles avaient conservé en partie la disposition. On arrivait d'abord dans le vestibule ou atrium, cour carrée enceinte de murs et de galeries couvertes, tel qu'on voit à Milan le parvis de Saint-Ambroise. Là se tenaient, durant les mystères, les pénitents publics et les catéchumènes; quelquefois les mendiants y demandaient l'aumône, et une vasque pleine d'eau pour l'ablution des mains rappelait la pureté dont le prophète disait : « Qui sera digne d'entrer dans la maison du Seigneur, sinon l'homme dont les mains sont sans tache et le cœur pur ? » Ambroise nous apprend qu'aux grands jours on suspendait de riches tentures entre les arcades du portique. De là, le peuple entrait, par trois portes, dans les nefs qu'une double rangée de colonnes divisait entre elles. Les hommes y étaient séparés entièrement des femmes; une place d'honneur était réservée aux vierges, et les dames milanaïses venaient y recevoir leur baiser comme une bénédiction ¹. Mais nul laïque ne pénétrait dans l'abside circulaire où se tenaient les prêtres rangés autour de l'évêque, et l'on verra Ambroise en faire descendre un jour Théodose

¹ « Illum locum tabulis separatim in quo in ecclesia stabas, recordari debuisti ad quem religiosæ matronæ et nobiles certatim currebant tua oscula petentes. » (Ambr., *de Lapsu virginis*, cap. vi, n. 24; et not. a, t. II, p. 311.)

lui-même. Là, dans ce lieu sacré, inaccessible au peuple, derrière un voile précieux, qu'on n'ouvrait qu'après la célébration du mystère, s'élevait l'autel, placé entre la nef et le chœur. Il était surmonté d'un riche baldaquin ou tabernacle, véritable tente soutenue par quatre ou six colonnes, et d'où pendaient de grands rideaux qui l'enveloppaient de toutes parts. On l'appelait le *ciboire*. L'hostie y reposait le plus souvent dans une colombe d'or ou d'argent, telle qu'on en conserve une dans l'ancienne basilique du Saint-Nazaire à Milan ¹. « Notre sainte colombe est l'image du Saint-Esprit, disait Tertullien, et la maison qu'elle habite est tournée vers l'Orient, qui est l'image du Christ ². »

C'est là qu'on vit se presser au pied de la chaire d'Ambroise une foule où se confondaient, au-dessous des personnalités de la cour, peuple et patriciens, soldats et magistrats; et non seulement les chrétiens, mais les païens et les philosophes, qui, venus, attirés par le charme du discours, finissaient par subir celui de la vérité.

D'ordinaire, à midi, Ambroise montait en chaire, la même chaire de marbre, croit-on, que l'église de son nom garde et vénère encore. L'Italie avait retenti autrefois de la parole des orateurs païens. Mais ce fut avec Ambroise que pour la première fois l'éloquence chrétienne, libre enfin de se produire, y trouva un organe digne du divin Évangile. Ce qu'il recommandait, ce qu'il portait lui-même dans sa prédication, était une autorité tempérée de modestie, quelque chose à la fois de calme et d'ardent, et en tout cette digne et noble forme sacerdotale qui parle avant le discours et qui convainc plus que lui ³. De son aveu il détestait le ton des rhéteurs à la mode, et en cela comme en tout le reste, il

¹ V. l'historique et le dessin de cette colombe d'argent dans *l'Historia Datiana* du Dr Biraghi, et dans son ouvrage : *Inni sinceri di sant' Ambrogio*.

² Tertullian., *Adversus Valentin.*, cap. III.

³ Ambr., *de Officiis min.*, lib. I, n. 75.

n'aimait que la sobre austérité, la ferme discipline et la mâle vigueur¹. Un geste rare et simple, des mouvements réglés par la seule nature, mais la nature corrigée par un art discret, étaient l'unique puissance qu'il appelât au secours de la parole de Dieu².

Cette parole elle-même était marquée au même coin de simplicité et de grandeur. Une flamme d'enthousiasme, une douce chaleur anime son langage; une sainte poésie, celle de l'Écriture, le colore des reflets d'une lumière divine. « La suavité d'Ambroise, » ainsi qu'on l'appelait, était célèbre de son temps³. Mais si le cœur est tendre, le caractère reste fort, et jamais orateur n'eut peut-être de plus véhémentes hardiesses. « La parole, écrivait-il, c'est le baume qui coule sur les plaies du pécheur, c'est l'huile qui adoucit les blessures spirituelles⁴. » Toutefois, s'agissait-il d'un vice à extirper, d'un crime à dénoncer, cette parole perçait comme le glaive et brûlait comme le feu.

Mais la parole d'Ambroise était avant tout une action. Aux approches de Pâques et des grandes fêtes, l'évêque appelait au baptême les nombreux disciples peu pressés d'accepter un bienfait que leur lâcheté redoutait comme une charge : « *Approchez-vous de Dieu, et soyez illuminés*, leur criait-il avec le prophète David. Recevez le joug de Jésus-Christ; ne le redoutez pas parce que c'est un joug; hâtez-vous de le recueillir, parce qu'il est léger. Il ne sera pas pour votre tête un poids, mais un honneur⁵.

¹ Ambr., *de Officiis min.*, n. 84 : « Vox ipsa non remissa, non fracta, nihil femineum sonans, sed quamdam formam et regulam ac succum virilem reservans. »

² *Ibid.*, n. 75 : « Desit affectatio, sed motus sit purus ac simplex. Nihil enim fucatum placet. Si quid sane in natura vitii est, industria emundet; ut ars desit, non desit correctio. »

³ S. August., *Confess.*, lib. VI.

⁴ « Est enim alligatura quæ constringere solet animorum vulnera... » (Ambros., *Epist.* II, n. 7, t. II, p. 756.)

⁵ Ambros., *de Elia et Jejunio*, cap. XXII, n. 83, t. I, p. 562.

« Vous dites : Le temps n'est pas venu ? mais il est toujours temps de recevoir une grâce. Si je vous offrais de l'or, certes vous ne me diriez pas : Je remettrai à demain. Jean conférait le baptême de la pénitence, et il voyait venir à lui tout le peuple de la Judée. Jésus-Christ baptise dans le Saint-Esprit, et on s'éloigne de lui ¹. »

Il en savait bien la cause ; il leur demandait : « Jusqu'à quand dureront ces plaisirs ? Quand finiront ces festins ? Le jour du jugement se lève, la mort approche. Allez donc dire maintenant que vous ne voulez pas du royaume des cieux ! »

Après deux ou trois ans de catéchuménat, passés dans la vie chaste, la pénitence et les œuvres, le baptême était conféré aux disciples. Ambroise les y disposait avec un zèle si actif, qu'après lui cinq évêques, dit son historien, ne purent suffire ensemble à remplir auprès d'eux le ministère qu'il avait exercé à lui seul ².

Ce ministère était celui des catéchèses, ou instructions familières adressées aux catéchumènes, pour les disposer aux grâces de la régénération et de la communion. Elles ont été recueillies et rédigées par Ambroise dans ses deux traités *des Sacrements* et *des Mystères*. Ces ouvrages ne présentent rien en eux qui en précise la date ; mais il paraît constant qu'ils sont des premiers temps de l'épiscopat d'Ambroise, et qu'on n'en peut reculer l'époque au delà de l'année 377 ³.

C'était principalement aux vigiles de Pâques et de la Pen-

¹ Ambros., de *Elia et Jejunio*, n. 84, 85.

² Paulin., *Vita Ambrosii*, n. 38.

³ C'est la date approximative donnée dans l'édition bénédictine, *Admonitio*, t. II, p. 320.

Dom Cellier la place en 387 (*Auteurs sacrés*, p. 487). Mais la raison qu'il donne de cette date se rapporte mieux aux premières années du ministère d'Ambroise.

Le traité *des Sacrements* est contesté à Ambroise par de graves autorités (Dom Cellier, t. VII, § XIV, p. 487 ; Tillemont, t. X, p. 765, n. 62). Nous avons incliné pour l'affirmative, sans prétendre résoudre la question.

tecôte que l'évêque conférait le baptême solennel, entre l'office de la nuit et la messe de l'aurore, pour signifier que le catéchumène passait des ténèbres du péché à l'illumination de la grâce divine. Dans une église qu'Ambroise appelle quelque part la basilique du Baptistère, les catéchumènes se rangeaient auprès des fonts sacrés, ou bassin baptismal de marbre ou de porphyre. Après les exorcismes, l'onction de l'huile sacrée, le renoncement solennel à Satan et à ses œuvres, la bénédiction de l'eau, l'évêque procédait à l'immersion sainte. Ambroise la décrit ainsi à ses catéchisés : « Le prêtre vient, récite la prière sur les fonts, invoque le nom du Père, la présence du Fils et du Saint-Esprit, selon les paroles célestes de Jésus-Christ ¹. Vous êtes interrogé : Croyez-vous en Dieu le Père tout-puissant ? Vous dites alors : J'y crois ; et l'on vous plonge dans l'eau. On vous demande encore : Croyez-vous en Jésus-Christ et en sa croix ? vous répondez : J'y crois ; et l'on vous immerge de nouveau. Enfin on vous demande : Croyez-vous au Saint-Esprit ? J'y crois, répondez-vous ; puis vous êtes plongé dans l'eau une troisième fois ². » Une dernière onction, celle du chrême sur la tête, était, suivant l'interprétation d'Ambroise, comme le sacre royal imprimé sur un front devenu désormais le trône de la sagesse chrétienne ³.

¹ « Venit sacerdos, precem dicit ad fontem, invocat Patris nomen, præsentiam Filii et Spiritus sancti. Utitur verbis cælestibus, etc... » (Lib. II, cap. v, n. 14.)

² « Interrogatus es : Credis in Deum Patrem omnipotentem ? dixisti : Credo, et mersisti. Iterum interrogatus es : Credis in Dominum nostrum Jesum Christum et in crucem ejus ? dixisti : Credo, et mersisti. Tertio interrogatus es : Credis in Spiritum sanctum ? dixisti : Credo ; tertio mersisti. » (Lib. II, cap. vii, n. 20, p. 359. — *De Mysterioris*, cap. v, n. 28.)

Un vestige de cette triple immersion se retrouve encore dans le rite milanais, selon lequel le haut de la tête de l'enfant est plongé trois fois dans la cuve baptismale.

³ « Accipis autem μύρον : hoc est unguentum supra caput, » etc. (Lib. III, n. 1.)

L'Église de Milan ajoutait au baptême une dernière cérémonie qu'Ambroise décrit ainsi : « A peine êtes-vous sorti de la fontaine, que l'évêque se ceint d'un linge et vient vers vous pour vous laver les pieds. Que signifie ce mystère ? vous le savez : Jésus-Christ avait ainsi lavé les pieds de ses disciples, tout en leur disant qu'ils étaient déjà purs¹. »

« Je n'ignore point, ajoutait Ambroise, — et cette parole est remarquable, — je n'ignore point que telle n'est pas la coutume de l'Église romaine, dont nous prenons la forme et suivons l'exemple en tout. Elle ne lave pas les pieds aux nouveaux baptisés, et c'est peut-être à cause de leur multitude. Je désire me conformer en toute chose à ce que fait l'Église romaine. Cependant nous pouvons avoir notre manière d'agir, et ce qui s'observe régulièrement ailleurs peut également se pratiquer régulièrement ici². »

Si grand que fût le baptême, il n'était cependant que la préparation à un plus auguste sacrement. L'Eucharistie est le cœur même du christianisme ; car l'Eucharistie c'est Dieu. Dans l'Église de Milan, comme dans les autres Églises, les néophytes communiaient la nuit même de leur baptême. Les six livres qui composent le traité *des Sacrements*, avec celui *des Mystères*, sont autant d'instructions prononcées par Ambroise dans ces circonstances³. Dans la crainte d'exposer le plus profond des mystères à la profanation ou à la dérision, l'Église avait fait une loi, encore en vigueur alors, de n'en pas livrer le secret même aux catéchumènes, qui

¹ « Succinctus summus sacerdos pedes tibi lavat. » (*De Mysteriis*, cap. I, n. 4.)

² « Non ignoramus quod Ecclesia Romana hanc consuetudinem non habeat, cujus typum in omnibus sequimur et formam : In omnibus cupio sequi Ecclesiam Romanam : sed tamen et nos homines sensum habemus ; ideo quod alibi rectius servatur, et nos rectius custodimus. » (*Ibid.*, n. 5.)

³ Dans le manuscrit de Saint-Gall, qui est de la plus haute antiquité, les six livres *des Sacrements* sont divisés en sept sermons, le sixième livre étant partagé en deux. (V. Mabillon, *Musæum italicum*, p. 7.)

en recevaient seulement une sommaire révélation avant le moment du baptême. Mais maintenant que les néophytes étaient *illuminés*, comme on les appelait, l'heure était arrivée de les initier au grand prodige de l'amour. Il y a une émotion solennelle dans ce début par lequel l'évêque ouvre aux nouveaux baptisés les portes du sanctuaire et s'apprête à dévoiler la face même de Dieu :

« Le temps est venu, mes chers fils, de vous parler des mystères et de vous rendre raison des sacrements divins. Si, avant le baptême, nous avons eu la présomption de vous les révéler, c'eût été trahir l'Église plutôt que la servir. Maintenant ouvrez vos oreilles, respirez les parfums de la vie éternelle, et, comme on vous l'a dit au baptême : *Ephpheta*, ouvrez-vous ¹. »

En effet, Ambroise déchirait tous les voiles, écartait toutes les ombres. Le dogme de la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie apparaissait ici dans la lumière la plus fortifiante pour la foi, la plus désespérante pour l'incrédulité :

« Comparez, disait-il, cette manne, que les Juifs appelaient le pain des anges, et la chair de Jésus-Christ, qui est le corps de la Vie même. Laquelle de ces nourritures est la plus excellente? Celle-là tombait du ciel; celle-ci est plus haute que le ciel; c'est la manne non des cieux, mais du Maître des cieux. L'une pouvait se corrompre; l'autre nous confère l'incorruptibilité. L'eau coula du rocher en faveur des Juifs; pour vous, c'est le sang de Jésus-Christ qui coule de son cœur. Cette eau désaltéra les Juifs pour un temps; le sang de Jésus-Christ abreuve l'âme fidèle pour

¹ Ambros., *de Mysteriorum*, cap. I, n. 2, t. II, p. 325.

V., sur cette communion et cette initiation progressive, S. Cyrille de Jérusalem, *Prælogium in catecheses mystagogas* (édition Migne, t. XXXIII *Patrol. græc.*, p. 1050), — et note sur le n° 32 de la XVIII^e catéchèse, *ibid.*, p. 1054, — avec la dissertation du Père Touttée in *S. Cyrillum*, *ibid.*, p. 150.

l'éternité. Le Juif buvait au rocher, et il avait soif encore; notre breuvage divin désaltère à jamais. Là était l'ombre, ici la vérité. Que si vous admirez ce qui n'était que la figure, combien plus admirable sera la réalité! La lumière vaut mieux que l'ombre, la vérité que l'image, et le corps du Dieu du ciel que la manne des cieux ¹. »

A ces fermes affirmations se joignaient d'admirables considérations, dans lesquelles le docteur présentait la création, l'Incarnation et l'Eucharistie comme les actes successifs et gradués d'une parole féconde qui fait tout ce qu'elle dit : « Quoi! lorsque, dans la Genèse, il ne s'agit encore que de l'œuvre de la nature, vous lisez ces paroles : *Dieu dit, et tout est fait; il commande, et tout est créé*. Et le discours du même Dieu, le Verbe, qui de rien a fait ce qui n'était pas, ne sera pas capable de changer ce qui est! Il a formé son corps miraculeusement, du pur sang d'une vierge; et ce corps miraculeux, il ne pourra le perpétuer, il ne pourra nous le transmettre par un autre miracle! N'est-ce pas la même chair qui est née de cette Vierge, la chair de Jésus-Christ crucifiée, ensevelie? Et ce qu'il a fait une fois, ne peut-il le faire toujours? C'est lui-même qui le proclame : *Prenez, ceci est mon corps!* Avant les paroles saintes il n'y a que du pain; après la consécration, c'est son corps. Dieu le dit, vous-même alors répondez : Amen! c'est-à-dire, « c'est vrai! » Que votre âme ratifie donc ce que votre bouche confesse, et que votre cœur croie ce que profèrent vos lèvres ². »

¹ « Considera nunc utrum præstantior sit panis Angelorum, an caro Christi, quæ utique est corpus vitæ.... Manna illud e cælo, hoc supra cælum; illud cæli, hoc Domini cælorum.... Illis aqua de petra fluxit, tibi sanguis e Christo; illud in umbra, hoc in veritate.... Potior est enim lux quam umbra, veritas quam figura, corpus Auctoris cæli quam manna de cælo. » (*De Mysteriis*, cap. VIII, n. 48, 49.)

² « Ipse clamat Dominus Jesus : *Hoc est corpus meum*. Ante benedictionem verborum cælestium alia species nominatur; post consecrationem, corpus significatur. Ipse dicit sanguinem suum. Et tu dicis : Amen, hoc

Il y avait donc un moment, et le plus sacré de tous, où, le prêtre prononçant à haute voix les paroles de la consécration, le peuple entier lui répondait par cet acte de foi ¹. Après cet instant solennel, suivant l'usage oriental observé à Milan ², le voile était tiré; le sanctuaire s'ouvrait; le pontife de Jésus-Christ élevait l'hostie dans ses mains, tourné vers l'Orient. L'assemblée adorait debout, et les deux bras étendus en forme de croix : « Ne savez-vous pas, disait Ambroise aux néophytes, que lorsque vous priez vous représentez la croix de votre Rédempteur ?³ » Les profanes étaient exclus : « Les choses saintes aux saints ! » criait le diacre ou le prêtre. C'était le signal de la communion des fidèles, qui allaient la recevoir au pied du sanctuaire.

Cette communion au corps divin de Jésus-Christ, Am-

est, verum est. Quod os loquitur, mens interna fateatur. » (*De Mysteriis*, cap. ix, n. 54.)

Tous ces textes d'Ambroise sur la présence réelle du corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie ont paru si décisifs aux protestants eux-mêmes, que ceux-ci n'ont eu que la ressource de nier gratuitement l'authenticité de ce livre. Ils sont venus trop tard. Déjà, au XI^e siècle, Lanfranc, Guitmond, Auger, Pierre de Cluny, l'avaient opposé aux nouveautés sacrilèges de Bérenger. Le cardinal du Perron (liber II, *de Euchar.*, sect. xiv, au t. II de la *Perpétuité de la foi*) y fait voir clairement le dogme catholique de l'Eucharistie. Enfin les protestants de bonne foi, comme Blondel, ont reconnu l'authenticité de l'ouvrage qui les condamne.

¹ Dans les premiers temps de l'Eglise, on récitait à haute voix le canon de la messe, et le peuple répondait en chœur aux paroles de la consécration. Ainsi en est-il dans les *Liturgies orientales* de saint Basile et de saint Chrysostome, comme dans celles qui portent le nom de saint Jacques et de saint Marc. (V. le cardinal Bona, *Rerum liturg.*, lib. II, cap. xiii et xxv.)

² Une savante dissertation de l'abbé B. Catena, préfet de la bibliothèque Ambrosienne, insérée dans l'ouvrage *Milano et il suo territorio*, t. I, p. 101 et suiv., démontre très bien cette origine et ce caractère oriental de la liturgie milanaise (*Chiesa e Riti*, 101-127) : « Ben considerando l'indole del rito Ambrosiano, si revela essere il medesimo tenace dell'antico, e come si diro in appresso, foggiato su molte forme del rito greco. » (P. 121.)

³ *De Sacramentis*, lib. VI, cap. iv, n. 19.

broise n'en parlait qu'en des termes enflammés. « La communion, écrivait-il, c'est le baiser de Jésus-Christ : que celui qui lit comprenne ¹ ! » Aussi souhaitait-il qu'on communîât chaque jour ; et dans les instructions faites aux néophytes sur les demandes du *Pater*, en venant à ces paroles : *Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien*, l'évêque leur disait :

« Si c'est le pain quotidien, pourquoi ne le mangerions-nous qu'une seule fois par an, comme les Orientaux ? O chrétien, reçois chaque jour ce qui doit être pour toi l'aliment de chaque jour. Celui qui n'est pas digne de le recevoir tous les jours sera-t-il digne davantage de le recevoir une fois l'an ? Quoi ! Job offrait chaque jour le sacrifice pour ses enfants, et vous qui savez bien que le divin sacrifice, toutes les fois qu'on l'offre, renouvelle la mort, la résurrection, l'ascension du Seigneur, la rédemption du péché, vous refusez de prendre l'aliment quotidien de votre vie ? Ah ! quand on est blessé, on appelle le remède. Tous, pécheurs que nous sommes, nous portons une blessure, allons en demander le remède à l'auguste sacrement ² ! »

Au cours de ces catéchèses quotidiennes qui, ouvertes avec le carême, se prolongeaient au delà de Pâques, il y avait des moments où Ambroise, à bout de forces, demandait grâce à l'assemblée insatiable de sa parole. « L'épuisement de ma voix et la durée du discours me contraignent de m'arrêter, disait-il un jour. Demain, si le Seigneur me donne la force et le temps de vous entretenir, je le ferai plus amplement ³. »

¹ « Osculamur ergo Christum communionis osculo : qui legit, intelligat. » (*Epist.* xli, n. 15.)

² « Accipe quotidie quod quotidie tibi prosit. Sic vive, ut quotidie tibi prosit. » (*De Sacr.*, lib. V, cap. iv, n. 25, t. II, p. 378.) — La pratique de faire communier chaque jour les néophytes était celle de l'Occident.

Saint Augustin leur dit de même : « Vous devez connaître ce que vous devez recevoir chaque jour, *quid quotidie accipere debeatis*. »

³ « Sed interim secundum fragilitatem vocis nostræ, et secundum

Ailleurs il s'excusait d'être lui-même un novice dans ce ministère : « Je viens de vous enseigner ce que je n'ai guère appris. Je vous l'ai dit selon que j'ai pu le comprendre. Que votre sainteté, formée par les instructions de vos prêtres, s'efforce de conserver ce qu'elle a reçu de Dieu; et que le caractère de l'hostie immaculée s'imprime à jamais ineffaçable en vous! »

Il faut rapporter aussi aux premières années de l'épiscopat d'Ambroise le livre *du Paradis*, dont lui-même a écrit : « J'étais encore jeune prêtre quand je composai le discours sur le Paradis¹. » Il nous apprend encore qu'aux leçons faites aux nouveaux baptisés sur *les Mystères* il joignait pour les fidèles des commentaires moraux sur les *Patriarches* et le livre des *Proverbes*². Dans ces premiers ouvrages, l'allégorie domine. C'est encore sa parole dans sa saison printanière, exubérante, diffuse, toute gonflée d'une sève qui pousse un peu au hasard ses feuilles et ses fleurs; mais le temps la mûrira, et les fruits qu'elle portera seront remplis des sucres les plus substantiels de doctrine et de grâce.

Tels furent les travaux de l'évêque dans cette première et calme époque apostolique, à laquelle désormais succède une existence dont le cadre va déborder Milan et l'Italie. Nous entrons avec lui dans une carrière ardente où les événements ne lui laisseront plus un seul jour de repos. Ce n'est plus du pasteur d'une Église particulière, c'est d'un Père de l'Église que l'histoire commence.

temporis rationem, satis sit hodie. » (*De Sacramentis*, lib. I, cap. VI, n. 24 et 26.)

¹ « Ego de paradiso jamdudum scripsi, nondum veteranus sacerdos. » (*Epist. XLV ad Sabinum*, n. 1, t. II, p. 981.)

² « De moralibus quotidianum sermonem habuimus, cum vel Patriarcharum gesta, vel Proverbiorum legerentur præcepta. » (*De Mysteriorum*, cap. I, n. 1, p. 325.)

CHAPITRE V

AMBROISE ET L'INVASION DES GOTHES

(376 - 378)

Ambroise avait laissé l'empereur Valentinien dans les plus favorables dispositions à l'égard de l'Église ; mais les événements ne lui permirent pas d'en recueillir les fruits. En même temps qu'il inspirait au pouvoir des mesures plus chrétiennes, il recevait du préfet Probus, son ancien patron, qui se trouvait alors en tournée du côté de Sirmium, les plus alarmantes nouvelles sur l'état de ces contrées. Les Quades venaient d'envahir toute la Pannonie ; les Sarmates occupaient militairement la Mésie ; Probus lui-même était bloqué à Sirmium. L'empereur, furieux, s'en prenait au préfet des malheurs et du péril de l'empire. Lui-même se rendit sur le théâtre de la guerre, mais plus sombre, plus impatient, plus irritable que jamais. De sinistres pressentiments ajoutaient à son trouble. Le 16 novembre 375, dans une nuit agitée, il lui sembla que sa femme, l'impératrice Justinè, se montrait à lui en habits de veuve, les vêtements déchirés et les cheveux épars. Il avait assigné le lendemain pour une entrevue avec les chefs des Quades. Ce jour-là, il se leva dans l'excitation d'une colère fiévreuse, reçut brutalement les députés barbares, et s'emporta contre eux en paroles si violentes, qu'il ne se possédait plus. Sa voix était tonnante, ses yeux injectés de sang et son visage en

feu. Les ennemis, effrayés, s'étaient jetés à ses genoux, tremblant et pleurant, quand on le vit soudain pâlir et s'affaïsser, privé de sentiment. Valentinien I^{er} venait d'expirer, foudroyé d'apoplexie.

La mort de Valentinien laissait l'empire d'Occident aux mains de ses deux fils, Gratien, l'ainé, âgé seulement de dix-sept ans, et Valentinien II, jeune enfant de quatre ans, livré à la tutelle de sa mère Justine. Gratien, fils d'une première femme, avait déjà reçu le titre d'Auguste, du vivant de son père. Il prit pour son partage la Gaule Cisalpine et Transalpine avec la Grande-Bretagne. Le petit Valentinien fut acclamé par les régions de Pannonie, et reçut pour États les provinces d'Italie, d'Illyrie et d'Afrique. Mais, en réalité, l'empire d'Occident demeura indivis entre les deux empereurs, qui résidèrent tour à tour et indistinctement dans les capitales de la Gaule, de l'Illyrie et de la Pannonie.

Gratien, à peine couronné, se vit assailli de flatteurs, entre lesquels les païens se montrèrent les plus empressés comme les plus serviles. Aurelius Symmaque épuisait, en son honneur, toutes les formules de l'adulation dans l'enceinte du sénat. Ausone, le rhéteur gaulois, mettait déjà audessus de Nerva, de Trajan, d'Antonin et de Marc-Aurèle, le jeune prince qu'il était fier d'avoir eu pour disciple. Themistius, envoyé d'Orient par Valens pour complimenter son neveu, déclamait, lui aussi, devant les sénateurs un pastiche du *Banquet* de Platon, sur la beauté physique de celui dont les dieux venaient de faire présent au monde. Enfin le sénat lui-même envoya les flamines lui présenter la robe de Pontife Maxime, en signe de son souverain sacerdoce en Occident. Gratien eut le courage de refuser ces insignes d'une dignité païenne qui offensait sa religion, et de se montrer supérieur à tout cet encens sacrilège en ne l'agréant pas.

Pendant qu'Ambroise applaudissait à ces premières pro-

messes d'un généreux caractère, son Église souffrait des perturbations dont la mort de l'empereur avait été le signal. Ursin, compétiteur du pape saint Damase au siège pontifical, après avoir rempli Rome de dissensions, de scandales et de sang, avait mis à profit l'éloignement de Gratien, encore retenu en Gaule, pour tout brouiller à Milan. Un autre fourbe, appelé Julianus Valens, y attisait la flamme de l'arianisme, multipliant dans cette ville les ordinations sacrilèges, comme pour braver l'évêque jusque sur son siège. On le voyait parcourir la province à cheval, recruter des partisans de bourgade en bourgade, et souffler partout la haine de la foi de Nicée avec la haine d'Ambroise. Ursin, plus circonspect, évitait de se trouver dans les assemblées hérétiques pour ne pas compromettre ses prétentions à la tiare. « Mais, raconte saint Ambroise, tantôt on le surprenait à la porte de la synagogue, tantôt il se glissait dans les maisons des ariens; il avait avec eux des colloques secrets, afin de se gagner des adhérents dans leurs chefs. Il respirait leur fureur, et il leur apprenait par son détestable exemple à désoler l'Église¹. »

L'impératrice Justine était l'âme de ces complots. On ne pouvait trouver personne à la fois de plus souple et de plus emporté que cette fameuse Sicilienne, unissant à la fierté dominatrice des matrones de la Rome impériale les artifices des princesses grecques du Bas-Empire. Une rare beauté, conservée jusque dans un âge mûr, avait bien pu l'associer d'abord à la fortune aventureuse de Magnence, puis au trône de Valentinien. Mais le peuple ne l'aimait pas. Outre que sa foi religieuse était justement suspecte, on lui reprochait d'avoir scandaleusement supplanté la mère de Gratien, Severa Marina, répudiée par l'empereur contre toutes les lois de l'honneur et de la religion. Mère passionnée, Justine mettait dans son affection pour Valentinien II plus d'ardeur

¹ Ambr., *Epist.* xi, n. 3, n. 10, t. II, p. 811, note.

l'empereur de Constantinople avait résolu de la réparer par les armes. Incapable de repousser à lui seul les Barbares, il avait invoqué le secours de Gratien, qui lui avait envoyé deux petits corps auxiliaires sous la conduite des chefs Ricomer et Frigerid. Lui-même se disposait à aller les rejoindre. Mais autour du jeune prince, l'impopularité d'une guerre entreprise pour secourir Valens, les intérêts plus pressants de la Gaule et de l'Italie menacés par les Francs, les premiers embarras d'un règne à ses débuts, lui soufflaient le conseil de ne pas se rendre en personne sur le champ de bataille. Ambroise, au contraire, lui fit un devoir de cette expédition : « Allez, lui écrivit-il, allez, pieux empereur, défendu que vous êtes par le bouclier de la foi, et armé de l'esprit de force. Cette guerre où nous entraîne l'apostasie d'un autre, votre foi à vous la terminera par la victoire. C'est la colère divine qui a voulu que l'Empire fût ébranlé aux lieux mêmes où la foi avait été trahie. » Et cette trahison de Valens, il en disait les sanglantes horreurs¹.

Gratien allait partir. Mais, avant de mettre le pied sur une terre arienne, le prince catholique demanda à Ambroise de prémunir sa foi par une démonstration écrite de la divinité de Jésus-Christ. Dans sa demande, Gratien se comparait sans doute à Hiram, roi de Syrie, prenant conseil de la sagesse de Salomon; car Ambroise répondit : « O pieux empereur Gratien, je ne suis pas le Salomon dont vous admirez la sagesse. Mais vous, vous gouvernez un plus vaste État que le roi de Syrie. Si vous me demandez de vous rappeler les dogmes de la religion, ce n'est certainement pas que vous les ignoriez. Que pouvez-vous apprendre que vous n'ayez déjà aimé et pratiqué dès votre plus tendre enfance? Mais vous avez voulu vous armer de doctrine avant de marcher au combat, dans la conviction que la foi d'un général est un gage de victoire plus sûr que la force

¹ Ambros., *de Fide, ad Gratian.*, lib. II, cap. xvi, n. 139, t. II, p. 496.

des armes. Vous serez donc vainqueur, parce que vous êtes le soldat et le vengeur de cette foi dont je vous envoie l'enseignement. »

Ce dernier raisonnement reviendra souvent chez Ambroise; mais nous ne pouvons y voir qu'un encouragement et non un argument. Non, les causes justes et saintes ne sont pas, par cela même, assurées d'être victorieuses. L'amère expérience de l'histoire en fait foi; et si cette société du iv^e siècle, où commençait à peine le règne public du Christ, se figurait rentrer sous les lois de l'antique théocratie juive, alors que les vertus et les fautes de la nation avaient immédiatement, dans ses bonheurs et ses adversités, leur récompense ou leur châtiment, c'était se tromper d'âge. Sans doute les nations sont punies de leurs vices et récompensées de leurs vertus dans le temps, puisque la durée de leur existence ne le dépasse pas. L'oracle des Proverbes : *La justice élève les nations, et le péché rend les peuples misérables*, est éternellement vrai. Mais il serait téméraire d'en faire à tel événement particulier une application certaine. Nous sommes placés sur un point trop étroit de l'espace et du temps pour embrasser, comme il faudrait, l'ensemble des choses et des siècles dans l'histoire universelle, laquelle seule porte avec elle la justification de la sagesse d'en haut. Puis, ne l'oublions pas, la croix est le signe qui marque la politique de Dieu. Souvent il frappe parce qu'il aime, il châtie pour guérir; et si sa justice éclate parfois, ici-bas, par de merveilleux coups, ce n'est qu'à la fin des siècles qu'elle aura sa pleine révélation et son règne sans ombre.

Il faut pourtant convenir que, depuis cinquante années, Dieu semblait justifier par tous les événements cette confiance et ces pronostics de victoire. Les succès de Constantin, les désastres de Maxence, de Maximin, de Licinius, de Julien, avaient accoutumé les esprits à l'idée que la croix était bien en effet invincible, comme le portait l'inscription

sacrée du Labarum. Ambroise en évoquait visiblement le souvenir; et, marchant sous le même signe, Gratien ne pouvait-il espérer le même appui?

« Levez-vous enfin, ô Dieu! et dressez l'étendard sacré de notre foi. Ici ce ne sont plus les aigles militaires qui vont guider l'armée, c'est votre croix qui la précède, Seigneur, et votre autel qui l'accompagne. Il ne s'agit pas ici de secourir une terre infidèle, mais la terre qui vous a donné vos confesseurs, l'Italie; l'Italie si souvent agitée, mais jamais abattue! Depuis longtemps déjà vous la défendez contre les Barbares ses ennemis, vous allez la venger d'eux. Car notre empereur à nous n'est pas certes une âme instable et vacillante, mais un cœur inébranlable dans la force de sa foi!

« Faites donc paraître, ô Jésus! une marque éclatante de votre majesté, et que celui qui vous regarde comme le vrai maître des puissances, que celui qui vous adore comme la vertu et la sagesse de Dieu, non comme une créature, mais comme le Créateur, non comme un être mortel, mais comme l'Être éternel, éprouve votre assistance et remporte les triomphes que mérite sa foi¹. »

Une partie de ces vœux allait être accomplie. Gratien était en marche du côté de la Mésie, quand il dut tout à coup rétrograder vers le Rhin, où la tribu guerrière des Alemans venait de prendre l'offensive contre la Gaule du Nord. L'empereur les arrêta aux environs de Colmar, et trente mille Barbares restèrent sur le champ de bataille. Puis il reprit sa route à la tête d'une armée à qui cette belle victoire en promettait une autre.

Il n'était pas arrivé lorsqu'on apprit à Milan une effroyable

¹ « Convertere, Domine, fideique tuæ attolle vexilla. Non hic aquilæ militares, sed tuum, Domine Jesu, nomen et cultus. Non hic infidelis aliqua regio, sed ea quæ confessores mittere solet Italia : Italia aliquando tentata, mutata nunquam. Ostende nunc evidens tuæ majestatis indicium, ut is qui te verum virtutum Dominum... credit..., tuæ majestatis fultus auxilio, fidei suæ trophæa mereatur. » (*De Fide*, lib. II, cap. XVI, n. 141, 142, 143.)

nouvelle. Le présomptueux Valens n'avait pas attendu le secours de son neveu. Le 9 août de cette année 378, la bataille s'était livrée à trois lieues d'Andrinople, entre l'empereur d'Orient et le Goth Fritgiern. L'armée romaine avait été presque absolument anéantie par le fer et l'incendie. Valens, atteint par une flèche, avait été délaissé dans une cabane de paysans que la flamme avait gagnée, et il n'était resté rien de lui que des cendres. Les généraux les plus estimés étaient tués. La Thrace, la Thessalie, les deux Illyries étaient dévastées comme par un torrent de feu. Les animaux eux-mêmes fuyaient épouvantés. Ennemis de l'agriculture, que tout Barbare regardait comme la corvée des esclaves, les Goths prenaient plaisir à mutiler les paisibles habitants des campagnes, coupant les mains des laboureurs à qui ils laissaient la vie. La famine ainsi devint inévitable, la peste vint s'y joindre; ce fut une crise effroyable. « Bientôt, dit saint Jérôme, il ne resta plus que le ciel et la terre et le silence des déserts. Même longtemps après que les Barbares eurent quitté ce malheureux pays, les campagnes n'étaient encore couvertes que de ruines, d'ossements d'hommes et de chevaux, et de ces plantes sauvages, produits spontanés d'un sol fertile qui n'avait plus de bras pour le cultiver. » Impuissants à se défendre, les Romains avaient fermé les gorges du Tyrol par des abatis d'arbres qu'Ambroise appelait douloureusement un mur de déshonneur. L'Insubrie elle-même n'était pas rassurée par la présence de la cour impériale à Milan; l'épouvante était dans la ville. Elle pleurait ses enfants mis à mort ou tombés aux mains de l'ennemi; et Ambroise constatait que « les prisonniers de guerre étaient en si grand nombre, qu'une province entière n'eût pas été capable de les contenir tous ¹ ».

A mesure que ces nouvelles parvenaient au pontife, un

¹ Ambros., *de Officio*, lib. II, cap. xv, n. 70, t. II, p. 86, 87.

glaive de douleur transperçait son âme de Romain et de prêtre. Il se dévouait à Dieu comme une victime expiatoire, afin que le courroux céleste tombât sur lui plutôt que sur tant d'infortunés¹. Il se demandait si mourir à la fleur de l'âge n'était pas préférable au malheur de voir la confusion générale, la ruine de l'univers et la fin de toutes choses. Avec d'autres grands esprits du iv^e siècle, regardant comme unies indivisiblement les destinées de l'empire et celles de l'univers, il croyait que la chute de l'un allait inévitablement amener la fin de l'autre.

Cependant la foule en deuil envahissait les églises. L'évêque montait en chaire pour rassurer les fidèles. Il leur ouvrait, dans les divines Écritures, ces sources intarissables de consolation et d'espoir que Dieu y a cachées pour les infortunes des peuples et des âmes. Mais bientôt il interrompait son discours, et il exhalait sa tristesse en des plaintes qui projettent sur l'histoire de ces malheurs une lueur sinistre. Voici par quelles paroles il ouvrait alors une suite d'homélies sur *le Déluge et l'Arche* :

« Proposons le juste Noé à l'imitation de tous, et avec lui reposons-nous de la sollicitude que nous donne le spectacle des révolutions du monde. En vérité, j'ai honte de survivre à mes fils ! Il me pèse, quand j'apprends le malheur de ceux que j'aime, de voir encore la lumière ! Quelle âme serait encore assez forte pour porter le poids de la tempête dont je vois l'Église bouleversée, ou dont le bruit menaçant arrive jusqu'à moi ? C'est pour me soulager de cette vue lamentable que je viens au milieu de vous. Peut-être, en méditant l'histoire de Noé, nous serons raffermis par l'exemple de cet homme, en qui le genre humain recommença à vivre et oubliâ ses maux². »

Vers ce même temps encore il commentait l'Évangile.

¹ « Atque utinam hic consummatum sit ut dolor meus publici doloris redemptio sit. » (Ambr., *de Excessu Satyri*, lib. I, n. 1, t. II, p. 1113.)

² Ambros., *de Noe et Arca*, cap. I, n. 1, t. I, p. 227.

Mais l'Évangile lui-même ne pouvait le distraire du triste spectacle de ces calamités. Un jour il y lisait ces prophéties terribles : « Lorsque vous entendrez parler de combats, de séditions, ne vous effrayez pas. Une nation s'élèvera contre une autre nation, un royaume contre un autre royaume ; il y aura des pestes, des famines, des signes dans le ciel. » Ici le grand pontife, s'arrêtant tout à coup :

« Quelle génération, mieux que la nôtre, arrivée au dernier âge du monde, est capable d'attester la vérité de ces paroles ? Que de combats aujourd'hui et que de menaces de guerre ! Les Huns s'élèvent contre les Alains, les Alains contre les Goths, les Goths contre les Tayfales et les Sarmates. Les Goths, exilés de leur pays, viennent nous forcer nous-mêmes à l'exil, et ce n'est là que le commencement de nos maux. La peste et la famine se joignent à la guerre. O comble de misères ! la faim se fait sentir également aux envahis et aux envahisseurs ; la peste frappe les hommes et les animaux ; et les contrées que le fer des batailles n'a pas atteintes trouvent, dans ces fléaux, des infortunes égales à celles des vaincus... Ainsi, condamnés à vivre aux derniers jours du monde, nous voyons commencer l'agonie qui doit en amener la mort¹. »

Ces heures de désolation sont les grandes heures de la charité catholique. On ne parlait à Milan que du sort des prisonniers livrés à d'horribles supplices, des enfants enlevés, des vierges déshonorées et des hommes de guerre réduits à une dure servitude. Ambroise avait commencé par épuiser ses coffres pour racheter ces captifs. Mais ces premières aumônes étant insuffisantes, l'évêque se résolut à un de ces sacrifices extraordinaires dont la gloire est devenue inséparable de son nom.

Son église possédait des vases d'or et de métaux précieux,

¹ Ambros., *Exposit. Evang. sec. Lucam*, lib. X, n. 9, 10 ; t. I, p. 1506.

dons de la reconnaissance des princes et des peuples. Dans une grande détresse, un évêque de ce temps, saint Cyrille de Jérusalem, n'avait pas hésité à vendre les siens pour ses pauvres. La même inspiration vint au cœur d'Ambroise. Il ne consulta pas cette fois le presbytère, comme il avait coutume. Mais quelques jours après on sut que le pontife avait fait briser et réduire en lingots une partie du saint trésor de son église¹. Une députation organisée par lui se rendit à la tente des généraux barbares pour négocier et payer la rançon des captifs, et l'on vit arriver à Milan ces malheureux sauvés de la servitude, de la honte ou de la mort².

L'enthousiasme universel aurait dû éclater sur les pas de l'évêque : il n'en fut pas ainsi. Le parti des ariens se fit de cette charité une arme contre lui : « Pouvait-on disposer ainsi arbitrairement des objets sacrés pour un intérêt purement national ? Devait-on laisser l'Église de Dieu dans ce dénuement et cette pauvreté ? » Ambroise daigna répondre, et il monta en chaire, afin de se justifier de ses propres bienfaits. On objectait sordidement la perte de ces trésors ; il y opposa le péril de la perdition des âmes. On prétextait la sacrée destination de ces vases ; il y opposa la consécration bien autrement auguste des chrétiens marqués du sang de Jésus-Christ. C'est là, dans ce discours, qu'il faut admirer à quelle hauteur de vues cet évêque s'élevait pour comprendre la charité, la pratiquer et la défendre :

« Qui donc, répondait-il, qui donc serait assez dur pour trouver mauvais qu'on rachetât à ce prix un homme voué

¹ « Ideo intra Ecclesiam primum quæsitæ sunt vasa quæ initiata non essent. Deinde communita, postremo conflata, per minutias erogationis dispensata egentibus, captivorum quoque pretiis profecerunt. » (Ambr., *de Offic. minist.*, lib. II, n. 143, t. II, p. 103.)

² « Nos aliquando in invidiam incidimus, quod confregerimus vasa mystica, ut captivos redimeremus. » (*Ibid.*, cap. XXVIII, n. 136.)

à la mort, une femme exposée à un déshonneur qui serait pire que le trépas, des vierges, des jeunes gens, des enfants contraints, par la menace des supplices, au culte des idoles ? Ah ! mieux vaut perdre son or et sauver les âmes. Le Seigneur, qui envoya ses apôtres sans or, n'a pas eu besoin d'or pour fonder son Église. Si l'Église a de l'or, ce n'est point pour le conserver ; c'est pour le répandre, et, par ce moyen, soulager les malheureux. Ne vaut-il pas mieux l'employer à venir en aide aux pauvres, que le laisser en proie à la profanation d'un vainqueur sacrilège ¹ ?

« Le Seigneur ne dirait-il pas : « Pourquoi as-tu laissé mourir de faim tant de nécessiteux ? Puisque tu étais riche, tu leur devais l'aumône. Pourquoi tant de prisonniers sont-ils vendus à l'encan, mis à mort par l'ennemi, quand tu pouvais les racheter ? Mieux vaut conserver les vases vivants des âmes que des vases de métal. » D'ailleurs les sacrements n'exigent point des vases d'or, ce n'est pas de là que les choses saintes tirent leur prix : elles en ont un autre. Ces vases sont précieux d'abord parce qu'ils portent le sang salulaire du Seigneur, le précieux sang qui délivre les âmes de la mort. Hors de là si quelque autre chose donne du prix à ce métal, c'est qu'il peut fournir à de malheureux prisonniers la rançon de leur captivité, comme le sang qu'il a reçu paye la rançon de nos crimes.

« Qu'il est beau ce cortège des captifs dont on dit : Ce sont les rachetés de Jésus-Christ ! Voilà le seul or que j'aime ; voilà le seul or utile, l'or de Jésus-Christ ; car c'est l'or rédempteur, rédempteur de la pudeur, sauveur de la chasteté. Au lieu de le garder, j'ai préféré, quant à moi, vous rendre des hommes libres. Ce grand nombre de captifs et ce cortège heureux ne vous semble-t-il pas plus beau que l'éclat de vos riches calices ² ? »

¹ Ambros., *de Offic. min.*, lib. II, cap. xxviii, n. 137. « Aurum Ecclesia habet, non ut servet, sed ut irroget et subveniat in necessitatibus. »

² Ambros., *de Offic. min.*, lib. II, cap. xxviii, n. 137, 138.

L'Église et l'avenir ont justifié Ambroise. Dans ce renoncement généreux il avait révélé l'esprit de la loi d'amour, et montré en même temps un des plus admirables côtés de sa belle âme. C'est l'âme d'un grand homme et d'un vrai saint; c'est l'âme d'un grand citoyen aussi passionné pour sa patrie. Devant cette patrie menacée, il parle comme un soldat; devant la patrie envahie, il pleure comme un fils; devant la patrie malheureuse et ses enfants captifs, il agit comme un père. C'est ainsi qu'il assure sur les ennemis de Dieu sa première victoire, celle de la charité, et c'est toujours celle-là qui prépare les autres.

CHAPITRE VI

GRATIEN ET LA POLITIQUE D'AMBROISE

(378 - 379)

Pendant que la charité faisait ces miracles à Milan, Gralien, alors campé à l'autre bout de l'empire, se fortifiait par la lecture du livre qu'Ambroise avait composé pour son instruction.

Des cinq livres que devait comprendre le traité *de la Foi*, l'évêque s'était empressé de lui adresser les trois premiers, en attendant qu'il pût compléter l'ouvrage, qui fut achevé dans le courant de l'année 379¹. L'ensemble n'y perdit rien, et la pensée s'y déploie dans un ordre lumineux et un solide enchaînement de raisons : Quelle est la foi catholique touchant le Fils de Dieu ? Comment diffère-t-elle de la croyance des Juifs, de celle de Sabellius qui confondait les personnes, de celle de Photin qui niait la divinité du Verbe et son Incarnation, de celle d'Arius qui ne voyait en lui qu'une créature supérieure ?

Puis, qu'est-ce que Dieu, et en quoi consiste la nature divine ? Jésus-Christ possède-t-il les attributs divins ? Ayant posé ces questions devant son impérial disciple, et esquissé

¹ V. l'argument du livre, édition bénédict., t. II, p. 443. — V. sur ce traité *de la Foi* : Élie Dupin, t. I, p. 276; dom Cellier, *Auteurs sacrés et eccl.*, t. VII, p. 500; *Histoire littéraire* par les Bénédictins, t. I, p. 146. Tous ces auteurs font du livre les plus justes éloges.

le portique du monument de doctrine qu'il voulait élever en l'honneur du Fils de Dieu, Ambroise y fait entrer le prince, le flambeau de l'Écriture à la main. Il en scrute avec lui toutes les profondeurs ; dans sa marche, il renverse les objections et les vains systèmes des ariens ; il leur oppose les irréfutables témoignages des conciles, des apôtres, des évangélistes, mais surtout de saint Jean, qui seul devait suffire à écraser l'impiété : « Jean a écrit que le Verbe était au commencement. Arius dit qu'il n'était pas. Qui croirons-nous, ou de Jean qui reposa sur la poitrine de Jésus-Christ, ou d'Arius mourant en désespéré, comme Judas dont il avait imité la perfidie ¹ ? »

Ambroise reprenait ensuite un à un tous les titres et les noms attribués à Jésus dans l'Évangile, pour en déduire la preuve de sa divinité. Tour à tour théologien et métaphysicien, théologien un peu subtil parfois, mais métaphysicien animé d'éloquence et coloré de poésie, il était prêtre partout ; partout l'âme du saint se retrouvait derrière le génie du docteur, génie contemplatif non moins que militant. Au plus fort du combat qu'il soutenait pour la gloire du nom de Jésus-Christ, l'évêque s'arrêtait ravi devant sa face, et venait déposer ses armes à ses pieds dans une adoration attendrie.

Mais si Jésus-Christ est Dieu, il est également homme ; il a pris notre nature, notre opération, nos infirmités même ; et comme l'arianisme ne craignait pas d'alléguer contre sa divinité ces douleurs adorables, Ambroise laissait déborder l'ardeur de son amour dans cette magnifique réponse : « Mais ne voyez-vous pas que ces infirmités sont nos forces à nous ? Ah ! pourquoi lui faites-vous une querelle des remèdes qu'il nous a apportés ? Que lui reprochez-vous ? ses larmes ? elles nous purifient ; ses pleurs ? ils nous baptisent ; ses troubles ? ils nous raffermissent ; car plus il a souffert, plus il a mé-

¹ Ambr., *de Fide*, lib. I, cap. I, t. II, p. 445, 468.

rité pour nous. Que dis-je ? même au sein des outrages qu'il endure, je reconnais un Dieu. Il est pendu en croix, et tous les éléments lui sont assujettis. Le soleil se cache, le jour s'éteint, les ténèbres descendent, la terre tremble; et le seul qui ne tremble pas, c'est Celui qui est crucifié. Or ces miracles, que sont-ils sinon l'hommage rendu par la création à son divin auteur ? Il est attaché à la croix, et vous ne voyez que cela ; mais du haut de cette croix il donne un royaume, et vous ne le voyez pas ! Vous lisez bien qu'il est mort ; mais en mourant il ouvre le paradis au larron, cela, vous ne voulez pas le lire ! Vous voyez à son sépulcre les saintes femmes qui pleurent ; mais vous ne remarquez pas les anges qui lui font une garde glorieuse ¹ ! »

Une chose qu'on ne saurait trop admirer dans un livre adressé à un souverain armé et tout-puissant, c'est que l'auteur n'y invoque contre l'erreur d'autre puissance que celle de la parole, de la persuasion et de la charité. Assurément il ne tient pas pour illicite l'appui du pouvoir civil, quand il s'agit de réprimer le mal et de garder la foi : lui-même ne se fera pas faute d'y faire appel au besoin. Mais si l'emploi de la force est un droit et un devoir quand il s'agit de protéger l'orthodoxie contre l'erreur envahissante, elle ne peut, en aucun cas, être invoquée pour imposer la vérité : « Exerçons sur nos frères l'action morale seulement, disait Ambroise à son auguste disciple. Tâchons de les convaincre de leurs véritables intérêts, puis « pleurons devant le Seigneur qui nous a faits » ; car il ne s'agit point d'écraser ces hommes, il s'agit de les guérir. Nous ne leur dressons pas des pièges, nous leur donnons les douces leçons de l'Évangile. Quand Dieu a rencontré sur le chemin de Jéricho l'homme blessé par les brigands, lui, le vrai Samaritain, n'a pas appliqué le fer et le feu à ses plaies ; mais il a versé l'huile et le vin comme un baume salutaire. Qu'ils viennent

¹ Ambros., *de Fide*, lib. II, cap. XI, n. 95, 96, t. II, p. 489.

donc à Lui tous ceux qui veulent guérir. Il est un divin remède qui nous est venu de notre Père des cieux, où il a été composé avec des sucs immortels. Ce remède, c'est la chair, c'est le sang du Fils de Dieu qui s'est fait homme afin d'attirer l'homme à lui ¹. »

Après avoir mis au service de la vérité tant de raison et de bonté, tant de vigueur, de logique et d'élévation de cœur, Ambroise se flattait-il d'avoir pénétré le fond du divin mystère ? Écoutons-le plutôt :

« Comment Jésus-Christ est-il Dieu ? Comment s'est opérée la génération divine ? Je l'ignore, mon esprit n'y peut atteindre. Ici la parole me manque, elle manquerait aux anges mêmes. Ce mystère est au-dessus des chérubins, au-dessus des séraphins, au-dessus de toute intelligence céleste. » Puis à la fin du livre, tombant à genoux écrasé d'admiration et terrassé d'amour : « Père tout-puissant, s'écrie-t-il, c'est à vous maintenant que je m'adresse, tout baigné de mes larmes. Je reconnais que vous êtes inaccessible à mes pensées, incompréhensible à mon intelligence, au-dessus de la portée de mon entendement. Mais loin de moi de dire que votre divin Fils soit moindre que vous, lui qui est la splendeur de votre gloire et l'image de votre substance. Et vous, Père, avec le Fils, avec le Saint-Esprit, vous êtes un seul Dieu, immense, ineffable. Je le lis partout dans vos saints Livres, qui sont la règle de ma foi. Comment l'homme prétendrait-il soumettre Votre Majesté au jugement de ses pensées ? Comment lui serait-il possible de prendre votre mesure ? Votre ange mesurerait la Jérusalem céleste ; mais c'était un ange qui mesurait, ce n'était pas Arius. C'était Jérusalem qui était mesurée, ce n'était pas Dieu ². »

¹ « Agamus et nos moraliter, persuadeamus illis quod sibi prosit;... non enim vincere volumus, sed sanare; non insidiose agimus, sed religiose monemus. Sæpe flectit humanitas quos nec virtus potuerit superare, nec ratio. » (*De Fide*, lib. II, cap. XI, n. 89, t. II, p. 488.)

² Ambros., *de Fide*, lib. V, cap. XIX, n. 228.

Ces leçons d'orthodoxie adressées à Gratien empruntaient encore des événements accomplis une nouvelle éloquence. Arrivé sur les lieux de lugubre souvenir où Valens avait péri de la mort misérable de Julien l'Apostat, l'empereur voyait planer au-dessus des ruines fumantes du champ de bataille d'Andrinople la main de Dieu armée contre le persécuteur. La visite des provinces n'avait pas été pour lui une leçon moins éloquente. Ces chrétientés divisées, ces diocèses en feu, ces évêques dispersés, ces consciences violentées ou ces consciences vendues, tout ce spectacle récent de la persécution lui avait fait toucher du doigt la plaie de l'arianisme. Aussi s'était-il empressé de fermer de son mieux quelques-unes de ces blessures, en rendant à leurs sièges les pontifes proscrits ; et, rentré dans sa tente, il s'inspirait de ces pages où Ambroise mêlait à ses vœux de victoire et à ses leçons de doctrine ces pacifiques conseils :

« O Seigneur, enivrez de votre doctrine sainte l'âme de Gratien Auguste, afin que, touché par elle, il chérisse la paix, il se réjouisse des triomphes de la vraie religion, il ignore la mort réservée à l'infidèle, il déteste l'impiété des méchants princes, il transmette à ses descendants une foi pure, et remplisse en lui la parole adressée au disciple de Jésus-Christ : « Laisse tout, viens et suis-moi ¹. »

Gratien n'était pas moins désireux qu'Ambroise lui-même de rendre la paix au monde. Mais il la voulait glorieuse, achetée par des succès qui lavassent le récent affront du nom romain. Or, malgré une bravoure militaire incontestée, Gratien se sentait trop faible pour une pareille tâche ; et le poids des couronnes d'Orient et d'Occident réunies sur sa tête écrasait sa jeunesse. Ceux qui auraient pu l'aider, le comte Sébastien, Equitius, Trajan, les meilleurs généraux de son père et de son oncle, étaient restés sur le champ de bataille d'Andrinople. Un seul et

¹ Ambros., *de Fide*, lib. I, cap. xx, n. 136.

le plus grand de tous, Théodose, eût été capable de tout réparer. Mais Gratien, trompé par les conseils de Valens, avait eu le malheur, au commencement de son règne, de permettre le meurtre juridique de son père, décapité dans l'Afrique toute pleine de ses triomphes. Depuis ce temps, héritier de la disgrâce paternelle, Théodose s'était retiré dans l'Espagne, sa patrie, où il s'occupait à cultiver un vaste bien de campagne, surveillant l'éducation de ses jeunes enfants, et leur donnant, avec Flacille son épouse, l'exemple de royales vertus dans une condition privée.

Gratien fut le premier à reconnaître ses torts. Par une démarche qui demeure son plus beau titre de gloire comme son meilleur service rendu à sa patrie, il demanda à Théodose secours et amitié. Celui-ci y répondit non moins généreusement. De rapides succès remportés sur les Goths eurent bientôt justifié la confiance du prince et le renom du descendant de l'empereur Trajan. L'Orient désormais ne pouvait plus se passer de ce grand homme. Gratien sut le comprendre : le 19 janvier 379, il conférait la pourpre à Théodose Auguste, et le faisait asseoir, à Constantinople, sur un trône où la foi, la sagesse et la victoire montaient avec lui.

Gratien se disposa alors à quitter l'Orient pour rentrer dans les Gaules. Un de ses plus grands désirs était de voir de près l'évêque de Milan, dont les enseignements allaient si bien aux vues honnêtes de sa religion et de sa politique. Mais Trèves le réclamait; et, pressé de s'y rendre, il écrivit à Ambroise ses regrets et ses remerciements, en y joignant le souhait que le pontife se trouvât sur son passage, pour s'entretenir avec lui. La lettre, écrite de la main de l'empereur, était conçue en ces termes :

« J'ai le plus grand désir de jouir de votre présence et de vous voir de mes yeux, religieux Pontife, vous avec qui ne cessent de vivre, pendant l'absence, mon souvenir et ma pensée. Hâtez-vous de venir vers moi, pour m'enseigner la vraie doctrine de la foi... Je veux suivre la doctrine de

Celui que j'aime à reconnaître pour mon Maître et mon Dieu. Je ne lui refuserai pas mon adoration parce qu'il a pris la forme d'une créature semblable à moi. Sans doute mon culte n'ajoutera rien à sa gloire; mais pour moi j'y gagnerai de me rendre agréable au Père en glorifiant le Fils. Faible et fragile comme je suis, je veux du moins le louer selon mes forces, si je ne puis le faire autant qu'il sied à sa grandeur.

« Que la Divinité vous conserve de longues années, ô mon Père, serviteur du Dieu éternel que nous adorons, à savoir Jésus-Christ ¹. »

Ambroise reçut cette lettre avec actions de grâces. Mais, pour le moment du moins, il ne crut pas devoir mettre tant d'empressement à courir au-devant de Gratien. S'il ne refusait pas de prêter son aide à la politique quand elle venait le chercher, il s'interdisait de faire un pas au-devant d'elle. Il resta donc à Milan, où l'enchaînait le soin paternel de son troupeau. « Je n'aime, disait-il plus tard, que les prêtres et les diacres qui ne s'éloignent pas de leur poste ². » Mais à peine Gratien fut-il de retour en Gaule, qu'il y trouva cette réponse, où Ambroise tempérait par son affection déférente le regret que le prince témoignait de ne pas le voir :

« A Gratién, bienheureux Auguste et prince très chrétien,
Ambroise, évêque.

« Ce n'est pas l'affection qui m'a manqué, ô prince très chrétien, car il n'est aucun autre sentiment dont je m'honore aussi sincèrement; c'est la discrétion seule qui m'a empêché d'aller au-devant de Votre Clémence. Mais si je n'ai point porté mes pas au-devant de vous, j'ai été avec vous par tous les vœux de mon âme; et ce sont les meilleurs

¹ *Epist. Grat. ad Ambr.*, t. II, p. 751.

² *Epist. LXXXV*, n. 2, t. I, p. 1106.

de la politique d'abstention et de neutralité suivie par Valentinien, le gouvernement de Gratien se prononce hautement pour l'Église. Il réduit les taxes imposées au clergé. Il affranchit les femmes de basse extraction de l'obligation de monter sur la scène et de se produire dans les jeux du moment qu'elles font profession de christianisme. C'était une réaction contre le parti païen, qui récemment avait eu assez de crédit pour obtenir une loi défendant de baptiser les acteurs, si ce n'est en danger de mort, de peur que, devenus chrétiens, ils n'échappassent au service des plaisirs publics auxquels ils étaient condamnés. Par d'autres dispositions, on réglait les distributions faites au peuple; on libérait les prisonniers aux grandes fêtes chrétiennes. Enfin les assemblées des hérétiques furent interdites, et leurs églises fermées. L'apostasie surtout fut atteinte vigoureusement en ceux qui retombent dans les pratiques de l'idolâtrie ¹. Les païens ne tardèrent pas à voir que cette répression n'était que l'essai et la menace d'un plus grand coup.

Entre les nombreux monuments auxquels se rattachait l'idolâtrie à Rome, s'élevait dans le sénat l'autel de la Victoire. La Victoire y avait sa représentation dans une statue d'or aux ailes étendues et tenant à la main une couronne de laurier ². C'était un mémorial politique, non moins

¹ 3 août 379 : Prohibition de propagande signifiée aux donatistes. (*Cod. Theod.*, xvi, t. V, l. V.)

5 juillet 379 : Exemption ou réduction de l'impôt en faveur des clercs. (*Ibid.*, xiii, t. I, l. XI.)

24 avril 380 : Exemption pour les femmes baptisées de paraître sur la scène. (*Cod.*, xv, t. VII, l. III.)

21 juillet 381 : Mise en liberté des criminels en l'honneur de Pâques. (*Cod.*, ix, t. XXXVII, l. VI.)

2 mai 382 : Peines contre les apostats qui retombent dans l'idolâtrie, etc. (*Cod. Theod.*, xvi.)

² Aurea quamvis

Marmoreo in templo rutilas Victoria pennas

Explicet, et multis surgat formata metallis.

(Prudence, in *Symmachum*, lib. II, p. 394; Lyon, 1553.)

qu'un symbole religieux, et il était protégé par l'orgueil national autant que par la plus tenace des superstitions. Son existence remontait à la bataille d'Actium : Auguste l'avait dédié lui-même en souvenir de cette journée. Son nom rappelait des siècles de grandeur militaire; c'était en sa présence et sous ses auspices que le sénat délibérait; il avait présidé aux conseils de la patrie, on n'était pas éloigné de croire qu'il les avait inspirés. On le considérait donc comme le palladium inviolable de l'empire; et il semblait que l'abattre, c'était abattre du même coup la fortune de Rome et sa religion.

Cette double importance qui recommandait l'autel de la Victoire aux païens était, aux yeux des chrétiens, ce qui le condamnait. Ceux-ci n'auraient pas refusé de laisser vivre un souvenir de pure archéologie. Mais laisser le premier corps politique de l'État sous la présidence religieuse d'une idole, c'était éterniser, par un emblème trop significatif, la vieille alliance de Rome avec le paganisme, et placer la patrie sous la garde des faux dieux. Aussi allait-on voir l'autel de la Victoire, condamné par Constance, rétabli par Julien, toléré par Valentinien, devenir le point principal sur lequel se concentrera, pour une lutte suprême, l'antagonisme des deux sociétés et des deux religions.

Rome espérait que Gratien, tant fêté par elle à son avènement, tant flatté par Symmaque, tant acclamé dans le sénat, aurait la même tolérance que son auguste père. Mais l'élève d'Ambroise suivait d'autres conseils. Un matin les sénateurs entrant dans la Curie eurent la stupéfaction de voir que l'autel avait été enlevé : un ordre de l'empereur l'avait fait disparaître pendant la nuit.

Le premier mouvement fut celui de la surprise. Puis on organisa sourdement la résistance. Elle pouvait être redoutable, car le patriciat romain, à défaut de pouvoir, possédait encore l'influence que donnent le nom et la richesse. Inquiets et menaçants, revêtus des préfectures et des sacerdoces, habi-

tant des palais qui ressemblaient à des villes, possédant des domaines qui étaient des provinces, y recrutant des armées d'esclaves et de clients, donnant des jeux publics et disposant ainsi de la foule, cette classe orgueilleuse se tenait prête à soutenir quiconque voudrait reprendre le rôle de Julien. Les sénateurs païens s'entendirent afin de rédiger en commun une remontrance, tandis que les sénateurs chrétiens non consultés s'abstinrent et secrètement avertirent le pape Damase, qui fit prévenir Ambroise.

« Je reçus, dit celui-ci, du vénérable Damase, pontife de l'Église romaine, un manifeste dans lequel les sénateurs chrétiens, et en très grand nombre, mandaient qu'ils n'avaient pas trempé dans cette affaire, qu'ils n'étaient pour rien dans la réclamation des païens, qu'ils n'y avaient donné aucun assentiment¹. » Cette protestation ôtait une partie de leur poids aux doléances du sénat, réduit ainsi à une faction de mécontents : « N'appeler pas sénat, disait Ambroise, cette poignée de païens qui usurpent le nom de tout le corps. » Il n'eut pas de peine à le faire comprendre à l'empereur. Aussi, quand la députation arriva à Milan, Gratien ne la reçut pas : « Des méchants, disait Symmaque, nous firent refuser l'audience. » Ce dont il se plaignait comme d'un déni de justice.

Ces « méchants » si puissants, Symmaque ne les nommait pas ; mais chacun savait de qui il voulait parler : moins de deux ans après il devait encore se reconstruire avec eux sur le même terrain. Ce premier engagement avait fait comprendre la résolution d'Ambroise. Un autre montrera son intrépide éloquence au service d'une cause qui était à la fois celle de la religion et de l'empire, de la vérité et de l'humanité.

¹ Ambros., *Epist. ad Valentin. Imp.*, Ep. XVIII, 10, t. II, p. 826.

CHAPITRE VII

L'AUDIENCE ÉPISCOPALE — JUSTICE ET MISÉRICORDE

Un grand écrivain a dit, à propos de l'épiscopat d'Ambroise : « Rien de plus complet et de plus rempli que la vie des prélats au iv^e siècle. Un évêque baptisait, confessait, prêchait, ordonnait des pénitences privées ou publiques, lançait des anathèmes ou levait des excommunications, visitait les malades, assistait les mourants, enterrait les morts, rachetait les captifs, nourrissait les pauvres, les veuves, les orphelins, fondait des hospices et des maladreries, administrait les biens de son clergé, prononçait, comme juge de paix, dans des causes particulières, ou arbitrait les différends entre les villes. Il publiait en même temps des traités de morale, de discipline et de théologie, écrivait contre les hérésiarques et contre les philosophes, s'occupait de science et d'histoire, dictait des lettres pour ceux qui le consultaient dans l'une et l'autre religion, correspondait avec les Églises et les évêques, les moines et les ermites, siégeait à des conciles et à des synodes, était appelé au conseil des empereurs, chargé de négociations, envoyé à des usurpateurs ou à des princes barbares pour les désarmer ou les contenir : les trois pouvoirs religieux, politique et philosophique, s'étaient concentrés dans l'évêque¹. »

¹ Chateaubriand, *Études historiques*, II^e partie. Suite des *Mœurs des chrétiens*, t. III, p. 13, édit. 1823.

Ce ministère multiple ne tarda pas à absorber toutes les heures d'Ambroise. « Une multitude de gens affairés, raconte saint Augustin, l'assiégeait pour lui parler ou pour l'entendre. Il se mettait au service de tous leurs besoins. Il passait presque tous ses instants avec eux ; à peine lui en restait-il assez pour réparer ses forces par la nourriture, ou alimenter son âme par l'étude, dès que le bruit continu des affaires étrangères lui laissait quelque repos¹. » Il est vrai que lui-même semblait favoriser cette indiscretion en laissant sa porte ouverte à tout venant, estimant une bonne action meilleure qu'une bonne lecture.

Cette intervention judiciaire de l'évêque avait reçu le nom d'*audience épiscopale*, et elle occupe une grande place dans l'histoire des Pères du iv^e siècle².

Elle était née du besoin d'une justice plus stable, plus droite, plus paternelle, moins chargée de formules, plus haute de principes, plus indépendante et plus considérée que celle du préteur. Quand saint Paul avait écrit aux chrétiens de Corinthe de ne pas recourir aux tribunaux séculiers, mais de juger leurs différends entre eux et à l'amiable, il avait posé le premier fondement de cette juridiction, comme le remarquait Ambroise. Mais depuis ce temps-là, son ressort et son objet s'étendant chaque jour, ce ne furent pas seulement les choses religieuses ou les règles morales dont l'évêque fut requis de se constituer l'arbitre : les questions les plus importantes de droit civil, les successions, les possessions, les obligations, les acquisitions et les contrats furent soumis de même à ses décisions. Primitivement les sentences de cette justice de paix n'avaient pas force légale.

¹ « Secludebatur catervis negotiorum hominum quorum infirmitatibus inserviebat... Parvo tempore feriabat ab strepitu causarum alienarum. » (S. Aug., *Confess.*, lib. VI, n. 3.)

² V., sur l'audience épiscopale au iv^e siècle, Thomassin, *de la Discipline de l'Église*, t. II, part. II, liv. III, ch. ci, p. 1879 et suiv.; Paris, in-folio, 1725.

Suivant l'historien Sozomène, ce fut Constantin le Grand qui le premier leur donna la sanction officielle qu'elles devaient recevoir définitivement plus tard de deux lois d'Arcadius, dans les années 398 et 400¹.

Au milieu du iv^e siècle cette justice florissait dans la chrétienté entière. Saint Basile, saint Grégoire, saint Martin, et plus tard Synesius et Augustin l'exercent dans leurs diocèses, en parlent dans leurs écrits. « Partout, dit Thomassin, le tribunal de l'évêque était une école de vertu, un sanctuaire de piété, une chaire de vérité où l'on n'enseignait et où l'on n'apprenait que le mépris des faux biens et des vains honneurs de la terre, l'amour de la paix et de la concorde, l'espérance et les désirs ardents de l'éternelle félicité². »

Mais à Milan surtout on ne tarda pas à voir, par de nombreux exemples, quelle confiance particulière méritait dans les affaires l'autorité d'Ambroise, hier juge dans le prétoire, aujourd'hui dans l'Église, unissant en sa personne les lumières du juriste, l'intégrité du magistrat et la charité du ministre de Jésus-Christ.

Un évêque, Marcellus, avait de son vivant assuré l'usufruit de son bien à sa sœur, à la condition que celle-ci, pieuse veuve sans enfants, le léguerait à l'Église. Mais un frère, nommé Lætus, lésé par cet arrangement, attaqua la donation. On plaida d'abord l'affaire devant le préteur. Ambroise nous initie, dans une lettre curieuse, à toutes les péripéties du procès, comme pour nous faire saisir la différence de procédés des deux juridictions. Au prétoire, suivant

¹ Lettre de Constantin à Ablave, préfet du prétoire (*Cod. Theod.*, vol. VI, p. 340). L'authenticité de cette pièce est combattue par J. Godefroy. Thomassin semble disposé à l'admettre (*Discipl. eccl.*, *loco cit.*).

Pour les lois d'Arcadius, V. *Cod. Theod.*, *De episcopali judicio*, t. IV, p. 340.

² Thomassin, *Discipl. eccl.*, t. II, p. 2, liv. III, ch. CI, p. 1879, avec les citations de S. Aug., *Epist.* LXXXI, 147; S. Martin, Sulpice, *Dialog.*, II S. Grég. de Nazianze, *Orat.* XX; Synesius, *Epist.* LVII.

l'usage, les plaideurs se déchirent; le temps se passe en débats stériles, et on n'aboutit à rien. Enfin, de guerre lasse, les avocats se décident à en appeler à l'évêque. C'était par là, selon Ambroise, qu'il eût fallu commencer. « Des chrétiens, dit-il, ne devaient pas accepter qu'un préfet prononçât dans la cause d'un évêque. Saint Paul n'a-t-il pas écrit que les frères devaient vider leurs différends entre eux, et éviter de les produire devant les infidèles¹? »

Ambroise, saisi de l'affaire, commence par reviser le procès, dont il dépouille le dossier, et quel dossier : « instructions, contestations, actions, requêtes, rescrits, tous les ambages de la chicane ! »

Ambroise termina tout par un accommodement; il ne s'était chargé de l'affaire que pour cela. Il adjugea à Lætus le fonds du bien de Marcellus, mais à la charge pour lui de servir une rente annuelle à la veuve, sa sœur. La sentence portée, il entreprit de la faire agréer aux parties dans une lettre charmante et fine où il leur montrait que tout le monde gagnait à cet arrangement. Lætus gagnait son procès, avec la propriété des biens de Marcellus. Sa sœur gagnait, avec la jouissance de ces biens, l'exemption des soucis de la propriété. Marcellus, lui l'évêque, gagnait le contentement de voir le bon accord rentré dans sa famille.

Qui perdait à ce jugement? l'Église seule, l'Église qu'Ambroise dépossédait du legs que Marcellus lui avait destiné. « Mais, répondait l'évêque, — et ici sa réponse est vraiment admirable, — mais l'Église ne perd jamais quand la charité gagne. La charité n'est pas un dommage pour Jésus-Christ, c'est son meilleur profit². » Et puis gracieusement : « Vous vouliez doter l'Église, dit-il à l'évêque; mais déjà vous lui avez donné le meilleur de vos biens. Ne possède-t-elle

¹ Ambros., *Epist. ad Marcell.*, LXXXII, n. 3, t. II, p. 1100.

² « Nihil adimitur Ecclesiæ quod pietati acquiritur. Caritas enim non damnum, sed lucrum Christi est. » (Ambr., *Epist. ad Marcell.*, LXXXII, n. 9, p. 402.)

pas votre science, votre belle vie et le trésor de vos bonnes œuvres? De telles richesses dispensent l'Église d'en désirer d'autres. Que lui font les biens temporels? Elle veut les éternels, et vous les lui apportez¹. »

Le désintéressement qu'il se prescrivait à lui-même, Ambroise en faisait également une règle aux juges ecclésiastiques : « Un prêtre, leur écrivait-il, doit ne nuire à personne et contenter tout le monde, ou du moins chercher à le faire, car il n'y a que Dieu qui le puisse toujours. Quant aux affaires d'argent, que le prêtre ne s'en mêle point; car la partie perdante, se regardant comme lésée, ne manque pas d'attribuer sa défaite à son juge. Or se faire un ennemi, c'est pour le prêtre une faute et un malheur². »

Une affaire délicate mit dans le plus beau jour cet esprit conciliant et aimable d'Ambroise. Un jeune homme de son diocèse avait contracté mariage sans le consentement de son père. Celui-ci, fort irrité, — il se nommait Sisinius, — ne voulait, disait-il, ni pardonner à son fils ni recevoir sa bru. Dans cette extrémité, le malheureux fils ne voit qu'Ambroise qui soit capable de le sauver. L'évêque, il est vrai, s'était fait une loi de ne jamais intervenir dans les affaires de mariage³; mais ici sa charité ne pouvait se dérober. Il accueille le coupable, lui fait voir ses torts, accepte ses excuses, promet de tout arranger; et, en effet, toute chose s'arrange, le père pardonne aux époux, mais sans consentir encore à les recevoir sous son toit. C'est à cette fin qu'Am-

¹ Ambros., *Epist. ad Marcell.*, LXXXII, n. 10. Thomassin a relevé les traits principaux de cette généreuse lettre (*Discipl. eccl.*, t. II, p. 2, lib. III, c. CII).

² « Sacerdotis vel ministri est prodesse, si fieri potest, omnibus, obesse nemini... In causis pecuniariis intervenire non est sacerdotis... Sacerdotis est nulli nocere, prodesse velle omnibus : posse autem solius Dei. » (*De officio minist.*, lib. III, cap. III, n. 59, t. II, p. 122.)

³ « In instituto Ambrosii erat ut uxorem nunquam cuique posceret, » etc... (Pessid., *Vita S. Aug.*, LVII. Apud Bolland., t. VIII, Aug., p. 437.)

broise, ami de Sisinius, lui écrit une lettre dans laquelle court d'un bout à l'autre, à l'encontre des colères outrées de l'excellent père, un sourire de confiance et un souffle de douceur bien capables de fondre toutes les glaces d'un cœur de père qu'Ambroise connaissait bien.

« Oui, disait-il d'abord, vous avez sagement agi, en faisant valoir votre droit. Votre fils était en faute; j'aime à le reconnaître, à l'honneur de votre indulgence. Oui, vous aviez raison de punir cet enfant; mais la raison maintenant commande de tout oublier. Je sais bien que c'était à vous de choisir la femme qui devait devenir votre fille. Et cependant, dans ce choix, que de risques à courir, desquels vous voici débarrassé désormais! Si la femme épousée par votre fils est bonne, autant de gagné pour vous, qui devez lui en savoir gré. Si elle ne l'est pas, eh bien, vous les améliorerez tous les deux par votre accueil, au lieu que vous les feriez mal tourner par vos rigueurs.

« Et puis si l'épouse choisie par le père l'est d'ordinaire avec plus de calme et de sagesse, d'autre part elle sera bien tentée de se prévaloir contre lui de ce choix même. Celle au contraire que l'époux aura prise spontanément sera forcée d'être humble par la crainte de déplaire, et respectueuse par la nécessité de se faire accepter.

« Quant à votre fils, lui-même aura perdu le droit, s'il survient quelque brouille, de s'en prendre à sa femme, comme c'est assez l'usage. Au contraire, son application sera de justifier sa préférence, en faisant valoir le mérite de celle dont il provoquera la soumission parfaite. »

Enfin l'inutilité et même la cruauté qu'il y aurait à prolonger davantage la leçon, l'exemple de Joseph pardonnant à ses frères, de David, et du père de l'enfant prodigue pardonnant à son fils, la souffrance intime qu'en ressentirait son cœur de père à lui-même : autant de considérations qui achevaient la lettre de l'évêque : « Voici qu'en conséquence j'ai conseillé à votre bru, — je devrais dire votre fille, — de

se mettre bravement en route, en dépit des frimas, pour se rendre auprès de vous. Elle ne peut trouver de meilleurs quartiers d'hiver, je ne dis pas que votre maison, mais que votre cœur de père, aujourd'hui aussi radouci qu'il était ulcéré naguère. Et cela, je le sais, car déjà vous vous êtes plaint de ceux dont les rapports mensongers ont cherché à aigrir le père contre les enfants. Adieu, et aimez-nous comme nous vous aimons¹. »

Quand, ayant lu cette lettre, on songe qu'elle est écrite de la main qui soutenait les rênes de l'État et dirigeait les princes, ne se rappelle-t-on pas ce rayon de miel trouvé dans la bouche d'un lion par un juge d'Israël, et dont l'Écriture a dit : « De celui qui est fort est sortie la douceur. Qu'y a-t-il de plus doux que le miel, et de plus fort que le lion ? »

Ce n'était pas uniquement du diocèse de Milan, ce fut bientôt de toutes les parties de l'empire qu'on recourut à la pacifiante intervention d'Ambroise. Un officier de la préfecture d'Italie, inquiété par l'administration à propos de certains travaux exécutés à Porto², prie Eusèbe de Bologne d'intéresser Ambroise à son malheureux sort. « Dès que j'ai reçu votre lettre, répond l'évêque de Milan, j'ai vu le préfet, j'ai prié pour votre client. De suite il lui a fait grâce, et a retiré la lettre qui commandait de mettre ses biens aux enchères. Maintenant votre protégé navigue en sûreté dans le port où il avait chaviré. Il s'en est tiré à temps, et il est bien heureux de vous avoir eu pour pilote, car il s'y serait perdu à peu près corps et biens³. »

Son désintéressement se dérobaient même à la reconnaissance : « Je vous en prie, écrivait-il à un certain Antoine qu'il avait obligé, entre nous trêve de compliments. Vos lettres me forcent à rougir. Le meilleur prix de ce que vous voulez bien

¹ Ambros., *Epist. ad Sinis.*, lxxxiii, n. 4, 10, t. II, p. 1103.

² *Judic.*, xiv, 14 et 18.

³ Probablement Porto-Venere, sur le golfe de Gènes.

⁴ Ambr., *Epist.* liv, n. 1, t. II, p. 1003.

appeler mes bienfaits me sera la conscience de n'avoir pas manqué à ce que je vous devais ¹. »

Et à un autre client nommé Candidien : « Que le Seigneur vous bénisse, qu'il entende vos souhaits ; car dans tout le bien que vous dites de moi dans vos lettres, je vois l'expression de vos vœux plus que celle de mon mérite. Et quel mérite serait à la hauteur de telles louanges ! Aimez-moi seulement, car je vous aime bien ². »

Comme on savait le haut crédit de l'évêque à la cour, il n'y avait jusqu'aux plus grands personnages qui n'y fissent appel. De Rome, où il exerçait la préfecture urbaine, Symmaque recommandait à son ancien ami la cause des opprimés. Une fois il l'intéresse au malheur de Marcien, pauvre contribuable ruiné par l'exigence du fisc. C'était un honnête homme, dont la probité même avait causé la misère. « Depuis quelque temps, écrit Symmaque, la clémence impériale a relâché quelque chose de l'ancienne rigueur. Ces précédents se joignant à l'efficacité de votre protection donnent à Marcien l'espoir d'obtenir cette grâce ³. »

Une autre fois il s'agit de procurer le rappel d'un fonctionnaire d'Afrique, vicaire de cette province, du nom de Magnillus. Il désirait se rapprocher de l'Italie, et Symmaque ne voyait personne de plus influent pour le servir qu'Ambroise, à qui d'ailleurs Magnillus n'était pas inconnu. « Vous savez, lui écrit-il, la maturité d'esprit de cet homme de bien et toutes les qualités qui vous l'ont fait aimer quand il administrait la Ligurie. Daignez vous entremettre pour le faire rappeler, afin qu'étant enfin rendu à sa patrie, il soit dédommagé de son éloignement et se repose de sa vie errante ⁴. »

¹ Ambr., *Epist.* xc, n. 3.

² Ambr., *Epist.* xci, n. 1, p. 1108.

³ *Quinti Aurelii Symmachi Epistol.*, lib. III, epist. xxx, p. 73. (Édition Furet, in-4° ; Paris, 1604.)

Quelques auteurs ont douté que l'Ambroise à qui sont adressées les lettres de Symmaque soit celui de notre histoire.

⁴ Symmach., *Epist.* xxxv, lib. III, p. 74.

Un jeune homme nommé Eusèbe avait subi le fatal entraînement de son âge, et, par suite, encouru une flétrissure judiciaire. Symmaque demande à Ambroise d'intercéder pour sa grâce. « C'est afin de l'obtenir plus promptement, écrit-il, qu'il a souhaité de faire passer sa requête par vos mains. En sollicitant la faveur de ne pas subir sa peine, il désire surtout échapper au déshonneur qui entacherait son nom, et se mettre à même de mener désormais une meilleure vie ¹. »

Un officier de l'annone ou de l'intendance des vivres pour la ville de Rome, homme considérable appelé Cécilien, redoute qu'un certain Pyrate, son adversaire dans une affaire litigieuse, ne capte la faveur d'Ambroise. Symmaque en prévient l'évêque : « Ne lui donnez pas l'espoir de l'appel à votre justice. Nous avons des lois, nous avons des tribunaux, nous avons des magistrats. Tout plaideur peut y recourir sans que votre conscience ait à s'en inquiéter ². » Une pointe de mécontentement perce dans ces dernières lignes. Il était impossible que l'intervention de l'évêque dans le for judiciaire ne portât pas quelque ombrage à la magistrature. Mais on avait beau faire, le courant de la confiance allait de ce côté. Même quand il ne jugeait pas, l'évêque inspirait encore l'esprit du jugement, en pénétrant l'âme des magistrats chrétiens de la miséricordieuse onction de l'Évangile.

Un de ces magistrats portait cet esprit de douceur jusqu'à une délicatesse singulièrement nouvelle dans un juge romain. Il s'appelait Studius, nom qu'on retrouve dans plusieurs monuments de ce siècle ³, et il avait consulté Am-

¹ Symmach., *Epist.* xxxvi, lib. III, p. 74.

² *Ibid.*, xxxvii, p. 74.

³ Un comte Studius est nommé dans une loi de l'année 401, loi xvii, *de Bonis proscript.*, et dans une autre de l'année 404, loi xiii, *de Episcopis*. Il n'est pas prouvé néanmoins qu'il soit celui à qui s'adresse cette lettre d'Ambroise.

La lettre suivante se référant à celle-ci et continuant le même sujet

broise, son ami, pour savoir de lui si le juge qui vient de porter une sentence de mort, même parfaitement juste, n'est pas tenu de s'abstenir, pendant un certain temps, de la participation aux sacrements de l'Église. Telle était l'horreur de l'effusion du sang qu'inspirait l'Évangile ! Une secte d'alors, celle des Novatiens, faisait, en effet, une loi de ne pas communier dans cette circonstance ; c'était du rigorisme. Ambroise rassure d'abord cette conscience délicate, et il la remet dans la règle, mais sans déflorer en elle cette pudeur d'honnêteté et de vertu craintive qui pare les meilleures âmes.

« Je reconnais bien là, répondit-il à Studius, la sainte jalousie de votre foi et votre crainte de déplaire à Notre-Seigneur Jésus-Christ. Hésitant que je suis entre votre devoir d'exécuteur des lois et la miséricorde de la loi de grâce, je n'oserais me prononcer si l'Apôtre lui-même n'avait dit expressément : « Ce n'est pas en vain que le glaive est remis aux mains du magistrat ; car il est le vengeur de Dieu contre les méchants. »

« Cependant il en est beaucoup qui s'abstiennent d'eux-mêmes d'approcher de l'autel. Je les en loue, et je ne puis m'empêcher de les en louer. Mais d'autre part, s'ils viennent à la communion, l'autorité de l'Apôtre nous défend de la leur refuser. Vous voyez par là et ce qui vous est permis par votre état, et ce que vous conseille la miséricorde. Si vous vous présentez à l'autel, je vous excuse ; si vous n'y venez pas, je vous en félicite. »

Et, donnant de cette règle une belle raison : « Si l'Église refusait la communion aux juges, elle paraîtrait venger sur eux le supplice des criminels comme coupables d'un meurtre. Nos pères ont donc préféré s'en remettre de cette

porte en suscription : *Ambroise à Irénée*. Comme elle est évidemment adressée à la même personne, les éditeurs et les historiens de saint Ambroise en ont conclu que ce magistrat portait également les deux noms. (V. not. *ad Epist.* xxvi, 6, p. 893.)

abstention à la volonté de chacun plutôt que de l'ériger en obligation ¹. »

Ici s'élevant à des leçons d'un ordre plus général, le ministre de la clémence et de la charité déclare qu'à ce titre il bénit l'indulgence du juge qui épargne, quand il le peut, le supplice, la prison, ou qui mitige le châtiment aux coupables repentants. « Je sais plus d'un magistrat, même parmi les païens, qui a pu se vanter d'avoir administré sa province sans avoir versé une goutte de sang et tiré la hache des faisceaux. Si des gentils ont agi de la sorte, que ne doivent pas faire des chrétiens ? » Les chrétiens ont pour modèle Jésus lui-même pardonnant à la femme adultère. Et puis ils ont les sacrements, la pénitence, l'amendement meilleur et plus moral que le châtiment, toute cette nouvelle justice miséricordieuse qui s'était levée sur le monde : « Si le coupable n'est pas encore baptisé, on pourra l'admettre à recevoir sa grâce avec le baptême. S'il l'est, il subira la pénitence canonique, et lui-même immolera son corps pour Jésus-Christ. Que de voies différentes ouvertes pour le sauver ³ ! »

A son clergé Ambroise donnait, dans ses instructions, le conseil de « sauver les condamnés à mort, quand il ne devait s'en suivre aucun grave désordre ⁴. » Un de ses discours disait : « O prêtre, délivrez l'homme qu'on mène au trépas, intercédez pour le sauver, faites agir votre crédit, arrachez-le au supplice ⁵ ! » Aussi bien la loi en

¹ « Maluerunt igitur priores nostri ut in voluntate magis abstinence quam in necessitate sit legis. » (*Epist.* xxv, n. 9.)

² Ambr., *Epist. ad Studium*, xxv, n. 3. Entre ces païens qui administrèrent sans répandre le sang, ἀναμαρτί, comme ils disaient, les historiens citent Vespasien, Antonin le Pieux et Sévère. De ces trois empereurs, deux furent persécuteurs, et l'autre commença la construction du Colisée. Mais on ne comptait pour rien le sang des chrétiens et des gladiateurs.

³ Ambr., *Epist. ad Studium*, xxv, n. 8.

⁴ « De morte damnatum eruas, quantum sine perturbatione fieri potest. » (*De Officiis*, lib. II, cap. xxi, p. 102.)

⁵ « Eripe eum cui ducitur ad mortem, hoc est eripe eum interces-

offrait les moyens au clergé. Les évêques héritaient de l'ancien droit de grâce accordé par les païens au pontife et aux vestales; et un privilège, inscrit vers ce même temps dans le *Code Théodosien*, les autorise à descendre dans les prisons publiques pour y délivrer en certaines circonstances les condamnés dignes de leur pardon ¹.

On pourra diversement juger cette conduite, ce parti pris de pardonner dans l'espoir d'amender un criminel absous, tout cet étrange système de transporter au for judiciaire et civil l'esprit et les procédés du tribunal de la miséricorde divine. Mais ce serait dénaturer la pensée du Docteur que de faire de lui un fauteur systématique de l'abolition de la peine de mort. Cette peine, il en reconnaît la légitimité, il en sait la nécessité, il en invoque le principe dans sa lettre à Studius. « Seulement, remarque Thomassin, s'il était juste pour la paix et la sûreté temporelle des peuples qu'on fit la guerre aux ennemis et qu'on fit mourir les scélérats, il était juste d'une justice supérieure et incomparablement plus relevée, pour le salut éternel de tous les hommes, que le clergé, par ses prières, délivrât les coupables d'une mort temporelle suivie très souvent de l'éternelle, pour les soumettre à une pénitence qui les exempterait de l'une et de l'autre ². »

Cette douceur chrétienne de l'évêque de Milan se changeait au besoin en inflexible fermeté pour la défense des faibles contre les oppresseurs. C'était encore de la justice et de la charité, et l'occasion ne lui manqua pas de le faire voir.

En tête des oppresseurs publics de cette époque étaient les usuriers, dont les exactions portaient partout la désola-

sione, eripe gratia, tu sacerdos. » (*In Psalm. cxviii*, serm. viii, n. 41, t. I, p. 1071.)

¹ *Cod. Theodos.*, lib. IV, rit. 3, leg. II, avec le commentaire de Godefroy.

² Thomassin, *Discipl. eccl.*, partie II, liv. I, chap. LXVI, n. 17; t. II, p. 435.

tion et la ruine. Ambroise les avait énergiquement dénoncés dans une suite d'homélies sur l'histoire de Tobie, et la peinture qu'il présente de leurs violences iniques ne fait que reproduire ce qu'il avait sous les yeux : « J'ai vu, disait l'évêque, un spectacle misérable. J'ai vu des enfants retenus, gardés comme gages de la dette de leur père. J'ai vu ces malheureux porter le poids de l'infortune de celui dont ils ne pouvaient espérer d'héritage, et le seul qui n'en rougit pas était le créancier auteur de ces maux ! Pour lui c'est une affaire qu'il pousse, presse, enlève. « Ils ont été nourris « à mes dépens, dit-il, qu'en retour ils soient mes esclaves. « Qu'on les évalue par tête, ils m'appartiennent désormais ! »

« Usant de l'autorité que lui confère le droit, mais que lui dénie la nature, le père, honteux de lui-même, les amène donc à leur maître : « Mes fils, payez mes dépenses, « acquittez les dettes de table contractées par votre père. « Vous deviendrez ma rançon, et votre servitude sera le « prix de ma liberté. »

Voilà comment du même coup Ambroise flétrissait la barbarie des créanciers et la loi, non moins barbare, investissant le père de l'effroyable puissance de trafiquer de ses enfants.

Ce fut bien pis encore lorsque les usuriers, non contents de réduire les vivants en esclavage, imaginèrent de retenir le cadavre de leur débiteur jusqu'à l'acquittement de sa dette par les héritiers. La justice d'Ambroise fut saisie une fois d'un de ces attentats sacrilèges. Un débiteur venait de mourir insolvable, et le créancier, mettant arrêt sur son cadavre, avait interdit de lui donner la sépulture avant qu'on eût soldé intégralement sa dette. La chose ayant été déferée à l'évêque, on ne fut pas peu surpris de l'entendre ordonner qu'on livrât à l'usurier le gage qu'il demandait.

¹ « Vidi ego miserabile spectaculum, liberos pro paterno debito in auctionem deduci, » etc. (Ambr., *de Tobia*, cap. VIII, n. 29, t. I, p. 600.)

C'était là qu'il attendait le misérable. S'adressant à lui avec une ironie indignée : « Prends ce corps, lui dit-il, prends garde qu'il ne t'échappe, emmène-le chez toi, serre-le dans ta propre chambre, cruel bourreau que tu es !... Va, va mêler aux cris d'une famille en deuil les clameurs de l'usure. Ce mort infortuné, attache-le, garrotte-le de chaînes assez fortes pour qu'il les puisse sentir ; car tu as affaire à un débiteur endurci et qui ne sait plus souffrir. Du reste, que ton implacable avarice se rassure : ton prisonnier ne te coûtera rien à nourrir ! »

Cela dit, Ambroise donna l'ordre d'enlever le corps et de diriger le convoi vers la maison de l'avare. La foule suivait avec des clameurs furieuses. La famille de l'usurier elle-même, cachée chez lui et n'osant se montrer, poussait des gémissements, effrayée de ce scandale et de son déshonneur. L'avare, honteux, vaincu, suppliant, demandait que le cadavre fût conduit au cimetière ; Ambroise refusait. « Non, disait-il, il ne faut pas que tu puisses m'accuser de t'avoir frustré de ce gage. Je ne veux pas faire violence à ton humanité, tu garderas ton bien. » Il s'obstina ainsi, voulant pousser jusqu'au bout la tragique leçon ; et il fallut qu'à la fin le créancier et sa famille se résignassent à prendre eux-mêmes sur leurs épaules le cercueil de leur débiteur, et le portassent confus jusque dans son tombeau ¹.

Ces remèdes parvinrent-ils à guérir tout le mal ? On ne peut le croire en voyant Ambroise occupé jusqu'à la fin de sa vie à formuler les mêmes plaintes contre les mêmes excès. Du moins est-il certain que ces leçons d'équité portèrent leur fruit à Milan, et chacun put apprendre que désormais la justice avait un infatigable défenseur sur la terre, en même temps qu'un vengeur dans le ciel. Il en courait dans la ville, du temps que saint Augustin y était professeur, des récits merveilleux que lui-même rapporte.

¹ Ambros., *de Tobia*, cap. x, n. 36, 37.

Telle était l'histoire de ce jeune héritier qui, poursuivi par un créancier malhonnête pour l'acquittement d'une dette déjà payée par son père, avait eu, durant la nuit, une apparition dans laquelle ce père, sortant du silence de la tombe, lui révélait le lieu secret où il avait déposé la quittance à sa décharge¹.

Tel était encore le trait de ce pauvre chrétien, portier d'une école de grammaire à Milan, qui, ayant trouvé une bourse de deux cents écus d'or, n'eut pas de repos qu'il n'en eût découvert le possesseur. En les lui remettant, il refusa obstinément ce que celui-ci voulait lui donner pour récompense. Ce dernier eut grand'peine à lui faire accepter enfin quelques écus qui furent aussitôt distribués aux pauvres, sans qu'il entrât un seul denier dans sa maison².

Le niveau moral s'élevait sensiblement dans les âmes. Mais l'audience épiscopale eut sur la législation générale un résultat plus large, et d'une portée incalculable. Elle y fit pénétrer l'esprit de charité, brisa les vieilles formules de la procédure romaine, leur en substitua de plus simples, de plus promptes, de moins dispendieuses, forçant les tribunaux à tenir compte des âmes, et à appliquer la loi d'une meilleure justice.

¹ S. August. *de Cura pro mortuis*.

² S. August. *de Verbis Apostolorum*, sermo XIX.

CHAPITRE VIII

INSTITUTION RELIGIEUSE DES VEUVES ET DES VIERGES A MILAN

(376)

Pendant que la justice et la charité d'Ambroise s'employaient énergiquement à guérir les maux des hommes ou à redresser leurs torts, une inspiration d'un autre ordre le portait à semer et à cultiver, à Milan, ces fleurs de virginité et de viduité qui commençaient à embaumer l'Église du iv^e siècle.

A cette époque, les miracles de la primitive Église, devenus moins nécessaires, étant aussi moins nombreux, devaient être remplacés par un nouveau miracle, toujours subsistant. C'était le miracle de la sainteté catholique portée jusqu'à l'héroïsme, après le miracle du martyre. C'était une protestation nouvelle contre les mœurs dissolues de la société romaine, et contre l'abjection dans laquelle la loi et la coutume également faciles du divorce et de la répudiation avaient fait tomber la femme et le foyer domestique. Enfin, c'était une victoire d'un autre genre remportée sur le paganisme et l'hérésie, incapables de ces vertus réservées à la seule religion nourrie de la pure sève de l'orthodoxie catholique.

La viduité, pour commencer par elle, avait déjà sa place d'honneur dans l'organisation du service charitable de la

primitive Église, comme l'atteste saint Paul. Bientôt une occasion se présenta pour Ambroise d'en glorifier l'institution, dans ses Instructions adressées aux veuves de Milan.

C'était vers l'année 374 ou 375. Une dame de cette ville avait perdu son mari. Il lui restait plusieurs filles, les unes déjà mariées, les autres en âge de l'être. Dans les difficultés inséparables du veuvage, elle avait eu recours aux conseils d'Ambroise. L'évêque avait cherché à relever son courage par les consolations de la religion; puis, comme il la croyait abattue jusqu'à l'excès, le temps du deuil écoulé, il lui avait conseillé d'en déposer le vêtement.

L'inconsolable Milanaise ne demandait pas mieux. Heureuse d'un conseil qu'appelait secrètement sa coquetterie, elle mit à le suivre un tel empressement et un déploiement de luxe si accusateur, qu'il ne fut pas difficile à l'évêque d'y voir le désir et le présage certain de secondes noces prochaines ¹. C'était dépasser la pensée d'Ambroise, qui dut l'en avertir. Comme, vers ce même temps, il avait composé une suite d'instructions sur la viduité, il y mêla quelques considérations d'un ordre plus personnel, puis il adressa le livre à la mondaine pour qu'elle y trouvât le conseil et les raisons d'un état de vie plus parfait. Je dis à dessein le conseil; car, tout en proclamant la supériorité du veuvage chrétien, l'évêque n'entend pas le présenter et le prescrire comme une loi. « Le mariage est digne d'estime, explique-t-il; mais la continence est digne d'un plus haut honneur. Sans proscrire le bien, on peut faire le choix du mieux ². » Mais encore faut-il que ce choix se subordonne à la condition et aux devoirs de chacun. Or ici tout devait incliner à ce parti la respectable veuve, déjà arrivée à un âge où les secondes noces sont mal vues du monde, en ceci,

¹ Ambros. de Viduis, cap. ix, 57 et 19; Opera, t. II, p. 202.

² Ibid. xii, 72 : « Honorabile itaque conjugium, sed honorabilior integritas. Quod igitur bonum est, non vitandum est; quod est melius eligendum est, » etc.

comme en tout le reste, moins indulgent que l'Église. Ambroise eut le difficile courage de le lui dire.

« Ce que la loi vous permet, l'âge vous le conseille-t-il ? Verra-t-on une mère faire les apprêts de ses noces pendant ou même après les noces de sa fille ? » Ici abondent des détails du plus piquant intérêt, et il ne se peut rien lire de plus convaincant que toutes les raisons de bon sens supérieur alléguées par l'évêque à sa fille spirituelle. Il lui met sous les yeux l'inconcevable position d'une nouvelle mariée qui a des gendres, et qui peut-être aura, de son second mariage, des enfants plus jeunes que ses petits-enfants. Il lui rappelle les égards qu'elle doit à ses filles, contraintes de baisser les yeux devant le mari de leur mère. Il met aussi en cause l'intérêt de ses héritiers, que son mariage va frustrer d'une part de son cœur et d'une part de son bien. Et ses premiers enfants, de quel œil les verra-t-elle ? et comment verront-ils eux-mêmes leurs nouveaux frères ? Ces considérations sont touchées d'une main délicate, mais ferme, comme serait celle à la fois d'un médecin et d'un père ¹.

Il est vrai que c'est lui qui a conseillé le premier à la veuve de quitter la robe de deuil. « Mais, répond-il, était-ce pour qu'elle prit la robe de noces ? » Après quoi, lui demandant ce qui peut lui manquer dans son état présent : « C'est peut-être l'esclavage, repart-il ironiquement. Eh bien, elle l'aura. Car n'est-ce pas l'esclavage, que le mariage à cet âge où l'affection est plus tiède, le caractère plus roide, la concorde plus difficile, et l'âme plus rebelle à prendre une forme nouvelle ? »

Puis, au-dessus de cette voix de la sagesse humaine, une

¹ Il est très intéressant de comparer ici saint Ambroise et saint Jérôme. Ce sont les mêmes pensées, presque les mêmes expressions : on en conclut que saint Jérôme écrivant pour réfuter Helvitius en 383, c'est-à-dire au moins huit ans après Ambroise, a dû lui faire des emprunts considérables.

autre retentit dans le discours d'Ambroise : c'est celle de la religion. Le ciel s'ouvre, et l'évêque fait défiler le grave et radieux cortège des saintes veuves de la Bible et de l'Évangile. La veuve de Sarepta, qui nourrissait le prophète; la veuve dont Jésus-Christ a glorifié l'obole; Noémi, si dévouée à l'épouse de son fils; Judith, si vaillante et si pieuse en même temps, personnifient ensemble l'amour des pauvres, l'amour de la famille et l'amour de Dieu, trois amours qui sont l'honneur et la consolation de la viduité ¹.

Loin de se rendre, l'esprit de la veuve était plein d'objections. Ambroise les discute, les réfute une à une :

« Mais, dites-vous, je suis seule. — C'est ce qu'allèguent toutes celles que tente le mariage. Ah! ne vous plaignez pas de cette solitude chère à la vertu. La pudeur recherche la retraite, et la foule n'est bonne que pour la dissipation. — Je suis chargée d'affaires. — Mais prenez un avoué. — J'ai peur des procès. — Mais vous avez des juges, outre que Dieu s'est nommé le protecteur de la veuve et de l'orphelin. — J'ai besoin de quelqu'un qui défende mon bien. — Mais la pudeur aussi n'est-elle pas un bien, et la veuve fidèle ne la garde-t-elle pas mieux que la femme remariée? — Je ne pourrai me faire craindre de mes esclaves, qui en abuseront. — Alors pardonnez-leur; car, croyez-moi, mieux vaut souffrir de la faute des autres que d'en commettre soi-même. — Enfin je veux me marier! — Libre à vous, ce dessein n'a rien de répréhensible. Mais quelles sont vos raisons? Si elles sont honnêtes, ne craignez pas de les dire. S'il en est autrement, n'en parlons plus; seulement, ne vous en prenez plus à Dieu, en l'accusant de vous laisser seule et sans défense. Ne prétextez pas non plus l'intérêt de vos enfants, à l'heure même où vous êtes disposée à leur ôter leur mère ². »

¹ Ambros. *de Viduis*, cap. v, vi, vii, xv, passim.

² Ambros. *ibid.*, cap. ix, n. 58. Cf. Hieronym. *Epist.* XLVII, p. 260.

On ne sait pas si ces avis furent écoutés, et l'évêque lui-même confessait avec douleur que, lorsque l'ivresse de la passion parlait, la raison avait de la peine à se faire entendre. La raison d'ailleurs avait beaucoup à faire pour déjouer les manœuvres dont de cupides prétendants circonvenaient la fortune des veuves. Jérôme nous en apprend là-dessus plus qu'Ambroise, et tous deux font bien voir quel grand service c'était rendre à ces faibles femmes que de les protéger contre la double séduction du monde et de leur cœur.

Dans le temps qu'il offrait aux veuves ces conseils de perfection chrétienne, Ambroise en adressait de plus pressants encore aux filles de l'Italie, pour les enrôler dans l'austère milice de la virginité.

Le culte de la virginité avait été de tout temps en honneur dans l'Église. L'Église du Cénacle en avait fourni le type plus qu'angélique en Jésus-Christ et sa Mère. L'Église des Catacombes gardait religieusement la dépouille virginale des épouses du Christ, Agnès, Cécile, Agathe, Lucie, couronnées, comme on disait, des lis de la pureté et des roses du martyre. Cette « chaste et immortelle génération de victorieuses », dont l'Écriture avait prophétisé « le triomphe et la gloire sans tache », s'était perpétuée depuis trois siècles dans l'empire étonné et bientôt subjugué par ce prodige nouveau. Le désert avait fait fleurir d'odorantes vertus, et les grottes de la Thébaïde répétaient les hymnes de victoire de ces légions angéliques recrutées dans la terre de l'antique Cléopâtre. L'Occident avait subi l'entraînement à son tour ; et quand saint Athanase, persécuté pour la foi, avait passé par Rome, il y avait raconté sur l'état monastique des merveilles d'une si céleste beauté, que la contagion de la vie religieuse avait gagné les familles les plus considérables du patriciat romain. Plus tard on allait voir Marcella, Furia, Asella, et surtout Paula avec ses deux filles Blesilla et Eustochium, d'autres encore, se faire une Thébaïde au sein

même de Rome, et les descendantes des Scipions et des Marcellus s'illustrer par des victoires qui allaient faire oublier celles de leurs grands aïeux.

Ambroise se rattachait à la virginité par tous les liens de la parenté et de la religion. Sotheris en avait légué l'exemple à sa famille; Basile, son ami, en avait dicté les règles en Orient; Marcelline, sa sœur, en donnait l'édification à l'Italie. Enfin l'Église même où Ambroise siégeait était placée sous le patronage de sainte Thècle, l'héroïque fille de saint Paul, la première de ces vierges qui avaient versé leur sang pour l'amour de l'Époux divin.

Ce fut le jour de la fête de sainte Agnès, vierge et martyre, le 21 janvier 375 ou 376, que l'évêque inaugura le cours de ses Instructions sur la virginité.

« Il est de bon augure, disait-il lui-même, de commencer à parler sur les vierges dans la fête d'une vierge. Nous célébrons en ce jour celle de sainte Agnès, noble enfant dont le nom est déjà comme une annonce de sa vie immaculée. Qu'elle fasse aujourd'hui l'admiration des hommes, l'étonnement des mères et l'émulation des filles ! »

L'évêque racontait complaisamment le martyre de cette enfant de douze ans; car Agnès était sa sainte de prédilection. Il avait composé une hymne en son honneur. Dans cette même fête où le discours exaltait ses pudiques vertus, le chœur des vierges avec toute l'assemblée fidèle, inspirée par Ambroise, la célébrait en ces vers :

« C'est la naissance d'Agnès, la bienheureuse vierge. C'est le jour où, consacrée avec son sang béni, elle rendit au ciel l'âme qu'elle en avait reçue.

« Elle n'était pas mûre pour les noces terrestres; mais elle le fut pour le martyre. En vain ses parents effrayés la tiennent enfermée : la foi ne se renferme pas.

¹ Ambros. *de Virginibus*, lib. I, cap. II, n. 5; *Opera*, t. II, p. 147.

« Laissez sortir cette fiancée. Elle s'en va, d'un pas joyeux, porter à son Époux la dot de son sang.

« On lui demande d'allumer le flambeau de l'hymen sur des autels sacrilèges : « Non, dit-elle, une épouse du Christ veut d'autres flambeaux.

« Frappez-moi, percez-moi, et que mon sang versé éteigne ce brasier où brûle un sacrilège encens ¹. »

Quatre traités, de formes et d'époques différentes, furent consacrés à louer ou, pour mieux dire, à chanter la beauté de l'état virginal; car rarement Ambroise s'éleva d'un plus beau vol vers les choses de Dieu. Le plus considérable de ces ouvrages comprend les trois livres *des Vierges*, avec un livre complémentaire *sur la Virginité*, qui en est la défense et comme l'appendice. Les deux autres écrits : *De l'Institution d'une vierge* et *l'Exhortation de la virginité*, sont des œuvres de circonstance composées quinze ans environ après les précédentes. Mais, sous cette variété de titres et de dates, la doctrine est la même, et tous ces discours, pétris de la plus pure substance des Écritures, préconisent l'honneur et les avantages de la virginité au double point de vue de la sagesse humaine et de la foi divine.

Le saint docteur lui donne le ciel pour patrie; cette vie est la vie des anges : « L'Évangile ne dit-il pas que ceux qui n'ont pas d'époux ni d'épouses ressemblent aux anges du ciel? Et qui peut contester qu'elle ne soit venue du ciel, cette vie que la terre ne connut point avant le jour où Dieu descendit dans la chair? Une Vierge l'a conçu, et le Verbe s'est fait chair pour que la chair devint Dieu! » Ambroise montrait dans Jésus-Christ le noble époux des vierges : « Et quel époux que ce prince dont le trône est plus durable que les siècles ²! » Puis il célébrait les joies de cette royale

¹ V. *Inni sinceri e carmi di S. Ambrogio* (L. Biraghi, in-4°, Milan, 1862), *Hymnus* IV, avec les notes, planches et observations, p. 69.

² Ambros. *de Virginitate*, lib. I, cap. III, 1; cap. VII, n. 37.

union, et le *Cantique des cantiques* lui prêtait pour les peindre les plus aimables couleurs.

Mais, dans l'auditoire auquel s'adressait la parole d'Ambroise, il y avait des hommes que l'habitude mondaine prédisposait médiocrement à entrer dans ces vues surnaturelles et mystiques. Pour eux, faisant appel à la raison et à l'expérience, il établit que le bonheur de l'état virginal est supérieur à celui de la vie conjugale. Le respect religieux d'Ambroise pour le mariage ne l'empêche pas d'en signaler les souillures, les tristesses, les trahisons. Il n'en dénonce pas seulement les hontes, il en peint les ridicules exigences. C'est ainsi qu'il trace de la tyrannie de la mode un tableau qui se trouve presque identiquement dans saint Jérôme, et dont les traits généraux, très vrais pour ce temps, ne paraîtront peut-être pas trop vieillis pour les nôtres.

« Voyez, disait-il, ces dames qui se fardent le visage, parce qu'elles craignent de déplaire. Quelle folie n'est-ce pas de prétendre corriger la nature ! Ne voient-elles pas que cette prétention même les juge et les condamne ? Et cette crainte de vous montrer telle que vous êtes, ô femme, n'est-elle pas la plus sévère de toutes les censures ? Si vous êtes belle, pourquoi vous défigurer ? Si vous êtes laide, pourquoi venez-vous mentir aux yeux, dans le désir de paraître ce que vous n'êtes pas, quand ce mensonge ne doit trouver grâce devant personne, pas plus devant la critique que devant votre conscience ¹ ?

« Et à quel prix une femme n'achète-t-elle pas ses charmes ? Voyez, d'une part, ces colliers qui ruissellent sur ce cou ! Voyez, de l'autre, cette robe tout étincelante d'or qui balaie la terre ! Est-ce une vraie beauté que cette beauté d'emprunt ?

¹ Ambros. *de Virgin.* lib. I, cap. vi, 21. « Quanta hic amentia effigiem mutare naturæ, picturam quærere, et dum verentur maritalé iudiciū prodere suum ? Si pulchra es, quid absconderis ? Si deformis, cur te formosam esse mentiris, nec tuæ conscientiæ, nec alieni gratiam erroris habitura ? » Cf. Bossuet, *Sermons*, t. VI, p. 102.

Les bijoux chargent les oreilles, les yeux sont cernés d'une teinte étrangère... Mais que reste-t-il sur cette femme qui soit encore elle-même? Ce n'est plus qu'une esclave, si tant est qu'elle soit encore quelqu'un ou quelque chose.

« O vierges, reprend-il, que vous êtes heureuses d'ignorer ces parures, ou plutôt ces tortures! Pour vous, vous ne connaissez d'autre fard qu'une rougeur pudique, d'autre charme que la vertu. Vous n'étaiez pas aux yeux un mérite d'emprunt. La beauté que vous cherchez est tout immatérielle, l'âge ne l'efface pas; la maladie ne peut l'atteindre, ni la mort la détruire. Et Dieu, qui en est le seul juge, sait bien discerner, dans des corps moins parfaits, les plus excellentes âmes¹. »

Mais cette vie virginale, en quoi consiste-t-elle? Quelle en était la règle et la condition au iv^e siècle? Tel est l'objet des deux derniers livres du traité, dont l'un propose les modèles et l'autre les règles de la profession religieuse. Le parfait modèle des vierges, c'est Marie. Et c'est Marie encore que, dans un dernier tableau, il représente conduisant et présentant à son fils les âmes qui lui auront ressemblé sur la terre : « Père saint, voici les âmes chastes que je vous ai gardées. Père juste, le monde ne m'a point connue; mais celles-ci m'ont connue, et elles n'ont pas voulu connaître le monde. Je désire que là où je suis, elles soient avec moi. C'est ainsi qu'après avoir mené une vie toute céleste sur la terre, elles seront trouvées dignes d'habiter dans le ciel². »

Les prescriptions relatives à la vie religieuse s'adressent les unes aux vierges qui demeurent dans le siècle, les autres aux vierges vivant en communauté, mais sans clôture monastique. Une éloquence abondante, originale, ardente, pénétrée d'onction, donne aux conseils d'Ambroise cet entraînement vainqueur que son livre garde encore. On

¹ Ambros, *de Virgin.* lib. I, cap. vi, n. 29 et 30; cap. ix, n. 54, 55.

² Ambros., *de Virgin.* lib. II, cap. II, n. 16, 17, p. 166.

dirait parfois un livre de saint François de Sales. N'est-ce pas, par exemple, une page de l'aimable évêque de Genève que l'on croit lire dans ce passage d'une poésie si gracieuse et si pure : « O ma fille, que vos œuvres soient comme le rayon de miel ; car la vierge peut être justement comparée à l'abeille. L'abeille et la vierge sont toutes deux laborieuses, continentes, pudiques. L'abeille s'abreuve de rosée ; elle ignore ce qui souille, uniquement occupée à composer son miel : la rosée de la vierge, c'est la parole divine descendue du ciel. La pudeur de la vierge ressemble à la nature si chaste de l'abeille. Comme l'abeille, la vierge fait un ouvrage rempli de suavité. Elle travaille en communauté, et la communauté jouit du fruit de ses œuvres. Ah ! ma fille, que je souhaiterais que vous fussiez une imitatrice parfaite de l'abeille, qui puise le suc de la plante, et fait avec sa bouche l'œuvre de sa douceur¹ ! »

Le discours d'Ambroise se conclut par une vive exhortation à se consacrer à Dieu. Hardiesse étonnante ! C'est aux mères elles-mêmes qu'il demande de recruter, à leur propre foyer, les épouses de Jésus-Christ :

« Vous avez entendu, ô mères, et vous savez maintenant dans l'exercice de quelles pratiques, de quelles vertus, vous devez élever vos filles pour préparer en elles des vierges dont les mérites rachètent vos péchés. Une vierge est un don de Dieu, un trésor pour sa famille, la prêtresse de la chasteté au foyer domestique. La vierge reste le bien commun du père et de la mère. C'est un gage fidèle et toujours possédé qui ne leur donne pas l'inquiétude d'une dot, qui ne déchire pas leur cœur par la séparation, qui ne leur soustrait rien de leur autorité et de leur droit sur elle. »

De jeunes chrétiennes venaient nombreuses demander

¹ « Digna est virginitas quæ apibus comparetur : sic laboriosa, sic pudica, sic continens. Rore pascitur apis, nescit concubitus, mella componit... Quam te velim, filia, imitatricem esse hujus apiculæ, » etc. (*De Virgin.* lib. I, cap. vii, n. 40.)

à Ambroise de leur donner le voile. Ce n'était pas seulement la ville de Milan qui les lui envoyait; il en venait aussi de Plaisance et de Bologne¹. La plupart étaient des filles de grandes maisons, qui s'étaient arrachées à toutes les aises de la vie, pour venir, loin de leur pays, « s'enrôler dans la sainte milice de la chasteté. » Il y en avait même qui, traversant les mers, arrivaient des confins de la Mauritanie pour conjurer l'évêque de les consacrer à Dieu. Ambroise ne pouvait assez admirer ce courage, et, considérant que, pour parvenir jusqu'à lui, ces jeunes étrangères avaient eu à braver la tyrannie de Gildon, qui opprimait l'Afrique : « Voyez, disait-il, leurs familles gémissent dans l'oppression; mais la virginité ne connaît pas d'entraves. Une vierge peut souffrir l'esclavage sur la terre; mais cette noble esclave est une reine pour le ciel². »

Cependant, ce qui faisait le triomphe de l'évêque devenait un sujet d'inquiétude pour les familles. On raconte que les mères, craignant d'exposer leurs filles à cette sainte séduction de la virginité, refusaient de les mener à ses sermons, et même les tenaient enfermées dans leurs chambres, afin de les empêcher de courir à l'église. Ambroise connut ces violences, qu'il dénonça en ces termes : « Je connais des vierges qui voulaient se consacrer à Dieu, et qui en ont été empêchées par leurs mères, et, chose encore plus grave, par leurs mères veuves. Ah! si ces filles eussent voulu se

¹ « De Placentino sacrandæ virgines veniunt, de Bononensi veniunt. Quæ, mundanis se deliciis abdicantes, sacrarium virginitatis incolunt..., tendunt in tabernaculis Christi, indefessæ milites castitatis. » (*De Virgin.* lib. I, cap. x, n. 59, 60.)

² Quelques historiens ont cru qu'il s'agissait ici de la tyrannie de Firmus. Mais Firmus avait été vaincu en 373 par le comte Théodose, et, après l'avoir combattu, Gildon poursuivait le cours de ses fureurs contre les catholiques. (V. Ammien Marcellin, lib. XXVIII, et Claudien, *de Bello Gildon.* — *De Virgin.* lib. I, cap. x, n. 59. — Cf. Paulin, *in Vita Ambrosii*, ex scriptis ad ann. 376, n. 21.)

donner un mari, personne ne les eût empêchées de le faire. Et quand elles restent libres de faire choix d'un homme, elles ne seraient pas libres de faire choix de Dieu ! »

C'était donc la liberté, la liberté de la vocation, la première de toutes, qu'Ambroise revendiquait avec une énergie qui doit lui assurer une reconnaissance éternelle. Certes, de tous les droits, le plus sacré est celui de tendre à la perfection ; et ce qu'il ne faut pas craindre de proclamer avec Ambroise, c'est que, quand cette invitation se fait entendre à une âme, elle a le droit de s'y rendre parce qu'elle en a le devoir. Et si les ménagements prolongés de la prudence, si les délais déférents de la piété filiale ne peuvent dénouer les entraves mises à sa liberté, l'évêque ne craint pas de conseiller de les rompre, brisant avec leur maison pour rompre avec le monde¹.

A l'appui il citait l'exemple contemporain d'une jeune fille de la première noblesse qui, pressée par les siens d'entrer dans le mariage, était allée se réfugier au pied du saint autel. Là, il la faisait voir pressant le prêtre de la consacrer, lui demandant sa bénédiction, lui prenant même la main pour la mettre sur sa tête, en s'inclinant profondément sous la table de l'autel, comme sous un rempart, dit-il, capable de la protéger et de la sanctifier². Il la représentait soutenant un siège en règle contre l'assaut de ses proches, venus pour l'arracher de cet asile. A chacune de leurs objections elle avait opposé des réponses victorieuses : « Que faites-vous, et pourquoi perdre vos soins à me chercher un parti dans le monde ? Je suis déjà pourvue. Vous m'offrez un époux, et j'en ai choisi un autre. Le vôtre est-il aussi riche, aussi puissant et aussi grand que le mien ? »

Enfin, comme l'un des siens n'avait pas craint de lui

¹ Ambros. *de Virgin.* lib. I, cap. xi, 62, 63 : « Vince prius, puella, pietatem ; si vincis domum, vincis sæculum, » etc.

² Ambros. *de Virgin.* lib. I, cap. xi, n. 65, p. 162.

objecter rudement : « Si votre père vivait encore, croyez-vous qu'il eût souffert que vous renonciez au mariage ? » celle-ci faisant violence au sentiment filial : « Et qui vous dit, reprit-elle, que Dieu ne l'a pas retiré afin que personne n'eût le droit de s'opposer à mon vœu ? » Peu de jours après, cet opposant obstiné expirait, et la vierge prenait le voile sous les yeux de toute la ville terrifiée et édifiée.

Ces hardiesses n'étaient pas faites pour désarmer l'opinion : elle se déchaîna contre Ambroise. Après les mères de famille, ce furent les hommes d'État, les philosophes, les économistes d'alors, qui soulevèrent les esprits contre cet évêque, accusé de porter le trouble dans les foyers, de compromettre l'empire, et d'en tarir la vie dans sa source. Ambroise atteste lui-même que les choses en étaient venues à ce degré d'exaspération, que le nom d'ennemi public circulait dans l'Italie, et qu'on le menaçait de lui faire son procès.

Il ne l'attendit pas. Dans le courant de l'année 376, étant un jour en chaire et ayant commencé d'expliquer l'évangile, il s'interrompit soudain, et il en vint brusquement à aborder le sujet qui pesait sur son cœur : « Je ne viens accuser personne, je ne veux désigner personne ; mais je demande à me défendre. Je suis moi-même l'accusé ; et mes accusateurs, si je ne me trompe, se rencontrent parmi ceux qui sont dans cette assemblée. Que ceux-là ne craignent donc pas que j'attaque leurs personnes : je ne veux avoir affaire qu'à leurs préventions.

« On m'accuse donc du crime de prêcher la chasteté. Ce tort, je le confesse hautement et je m'en fais honneur. Vous m'appellez un maître de la virginité, et vous me reprochez de faire de nombreux prosélytes. Ah ! que ne dites-vous vrai, et que n'avez-vous beaucoup de semblables griefs à élever contre moi ! Vous me dites : Nos filles sont à peine baptisées, que déjà vous les détournez du mariage pour les donner à Dieu. — Eh bien ! oui, je serais heureux de leur

faire échanger le voile nuptial contre le voile des vierges. Mais quel crime est-ce donc ? Et tandis que l'on regarde comme le plus glorieux ministère des évêques de jeter dans les âmes les semences de la vertu et d'y souffler le zèle de la perfection virginale, serai-je le seul à qui l'on en fera un crime ¹ ? »

Cette fière manière de répondre ne dipensa pas Ambroise de se justifier, et la virginité eut une apologie qui n'a rien perdu de son actualité. Est-ce un état *mauvais* que celui qui consiste à mener sur la terre la vie des anges dans le ciel ? — Est-ce un état *nouveau* que celui qu'a prêché et choisi Jésus-Christ ? — Est-ce un état *inutile* que celui du dévouement et de la charité ? — Ambroise examinait successivement ces trois points², ruinant les objections que l'incrédulité se donne l'ingrate tâche d'exhumer à chaque siècle.

On objectait dès lors qu'empêcher tant de mariages, c'était porter atteinte à la population et enlever au pays l'espérance de citoyens nombreux. Et Ambroise répondait par une statistique établissant que là où la virginité était peu en honneur, la population décroissait, et que là où elle fleurissait, le chiffre s'en élevait d'autant plus. Et à l'appui il citait l'Église d'Alexandrie, l'Église d'Afrique, l'Église d'Orient : « Chaque année nous avons ici moins de naissances d'hommes que ces Églises n'ont de consécration religieuses³. »

On objectait la jeunesse de ces généreuses filles et la précocité téméraire de leur sacrifice. Ambroise répondait qu'un

¹ « Nec quemquam publice arguo, sed meipsum defensatum venio. Accusati enim sumus, et, nisi fallor, accusatores nostri plerique de vobis sunt, » etc. (Ambros. de *Virginitate*, cap. v, n. 24-26 ; t. II, p. 219.)

² « Quæro utrum quasi *improbum* hoc, an quasi *novum*, an quasi *inutile* reprehendatur. » (De *Virginitate*, cap. vi, n. 27.)

³ « Si quis putat consecratione virginum minui genus humanum, consideret quia ubi paucae virgines, ibi etiam pauciores homines. Ubi virginitatis studia crebriora, ibi numerum quoque hominum majorem. » (De *Virginitate*, cap. vii, n. 36.)

délai était prudent, mais que Dieu aime les prémices ; qu'il faut sans doute que l'évêque éprouve ces vocations, mais qu'il y a dans les âmes une maturité qui ne vient pas de l'âge ; qu'il y a dans la vie, et souvent à son matin, une heure décisive, unique, où le cœur possède cette plénitude de générosité, de liberté et de force, qu'on ne retrouve guère ; qu'il n'est pas besoin d'avoir traversé l'existence pour en avoir deviné, par un instinct supérieur, la vanité profonde ; et que personne d'entre ceux qui en ont fait l'expérience ne pourrait blâmer ces âmes courageuses de donner à Dieu, dans leur fraîcheur virginale, les trésors d'amour qu'elles ont refusés au monde¹.

Enfin on ne voulait voir qu'une chaîne intolérable dans ce lien de chasteté. Ambroise répondait que cette servitude était une liberté, et qu'en lui donnant les ailes de la pauvreté, de la chasteté et de l'obéissance, les vœux rendaient l'essor à l'âme affranchie de la triple convoitise de l'ambition, du sensualisme et de l'orgueil. « Car l'âme a ses envolées, disait-il noblement, et plus elle se dégage des entraves terrestres, plus libre est son élan vers les choses divines... C'est là, sur ces hauteurs, que réside la justice, qu'abite la charité, que règnent la chasteté, la bonté, la sagesse ; c'est de là enfin que l'âme chaste voit le monde sous ses pieds². » Il y a dans ce passage un ressouvenir de Platon, mais de Platon traduit par l'âme d'un Père de l'Église, comme serait une voix humaine répercutée par l'écho d'une montagne et agrandie par elle.

Cependant, attentive à ces débats passionnés, Rome s'était

¹ « Neque enim abnuo sacerdotalis cautionis esse debere, ut non temere puella veletur. Non ætas rejicitur florentior, sed animus examinatur, » etc. (*De Virginitate*, cap. vii, n. 39, 40.)

² Ambros. *de Virginitate*, cap. xvii, n. 107, p. 239. — Cf. le *Phédon* de Platon (édit. Steph., t. III, p. 227). Saint Ambroise y fait évidemment allusion, comme il l'indique plus loin (cap. xviii, n. 111) : « Ne philosophica aut poetica usurpasse videamur, ut currus, equos, alas animæ diceremus, » etc.

émues des luttres du grand évêque ; et, entre les vierges romaines qui y applaudirent, Marcelline, on le pense bien, ne fut pas la dernière à porter à son frère l'encouragement de son admiration. Elle lui en écrivit, et plusieurs autres saintes filles se joignirent à elle pour demander à Ambroise de mettre par écrit et de leur envoyer les célèbres instructions qu'elles n'avaient pu entendre.

L'évêque y consentit. « Je n'ai pu me refuser au désir de ces vierges, dit-il en tête de son livre. Peut-être s'étonnera-t-on à bon droit de me voir écrire, moi qui ne fais que commencer à parler. Je me décide néanmoins. La confusion sera moindre pour le volume que pour le discours ; le papier ne rougit pas. »

Le livre des *Vierges* fut donc rédigé trois ans après l'ordination d'Ambroise, c'est-à-dire dans l'année 377, comme lui-même nous l'apprend. Ce fut Marcelline qui en reçut la dédicace : « C'était justice, dit son frère, puisqu'elle montrait dans sa vie l'accomplissement des règles enseignées dans l'ouvrage¹. »

Ambroise le dédia aussi aux vierges qui lui en avaient fourni le sujet. « Saintes vierges, écrivait-il, voici le présent que vous offre un prêtre consacré depuis trois ans à peine, moins instruit par son expérience que par le spectacle de votre conduite. Car quelle expérience peut-on attendre d'un homme si récemment initié aux mystères de la religion ? Si, parcourant ce livre, vous y voyez quelques fleurs, c'est dans votre vie que je les ai cueillies ; elles sont à vous, prenez-les. C'est le tableau de votre vertu que j'ai peint dans mon discours ; c'est l'image de votre sainteté que vous voyez ici reproduite comme en un miroir. Si vous avez inspiré heureusement mon esprit, c'est à vous que mon livre devra tout ce qu'il vaut. »

¹ Ambros. *de Virginibus*, lib. IV, cap. iv, n. 15. « Omnem disciplinam non solum virtute adæquasti, sed etiam æmulatione vicisti. »

Ce livre, Jérôme le lut, et voici comme il en parlait, peu après, dans une lettre à sainte Eustochie : « Lisez les écrits que notre Ambroise a récemment composés pour sa sœur. Il y a répandu une telle éloquence, que tout ce qui peut être dit à l'honneur des vierges s'y trouve étudié, exprimé et traité dans un ordre parfait ¹. »

Cependant ces instructions furent-elles comprises de tous ? Il est permis d'en douter, quand on voit que de nos jours elles le sont si peu encore. Elles le seront seulement le jour où il y aura dans le monde plus de vérité, plus de moralité et plus de liberté. Quand il y aura plus de vérité répandue, et plus de foi en Dieu, on comprendra que Dieu peut demander des sacrifices dans le temps, puisqu'une éternité doit en payer le prix. Lorsqu'il y aura aussi plus de moralité, que la famille sera plus nombreuse, parce qu'elle sera plus chaste, elle n'aura plus à craindre alors de s'appauvrir en consacrant à Dieu la dîme de ses fruits devenus plus abondants. Quand enfin régnera dans l'esprit public une vraie liberté, on comprendra que la plus sainte de toutes est celle de se choisir un état selon son cœur, surtout si l'on estime que cet état est une perfection, et qu'on y est appelé par une voix de Dieu.

En réclamant ce droit, l'Église sait bien qu'elle a ses devoirs de discrétion, de prudence, de sagesse, et elle n'y manque pas. Ce qu'il y avait d'équitable dans les récriminations d'une époque ardente dans ses oppositions comme dans ses enthousiasmes, l'Église l'a discerné, et elle y a donné satisfaction. Ce respect du foyer, de la famille, de ses affections comme de ses obligations, qui le possède plus qu'elle ? Les barrières les plus strictes ont été mises par elles autour

¹ « Legas Ambrosii nostri quæ nuper scripsit ad sororem opuscula; in quibus tanto se effudit eloquio, ut quidquid ad laudes virginum pertinet, exquisierit, expresserit, ordinaverit. » (Hieronymus, *Epist. xxi, ad Eustoch.* cap. x.)

de ses cloîtres pour la vocation comme pour la profession. Toutes les conditions d'âge, d'épreuve, de réflexion qu'on lui demandait alors, elle les a exagérées. Et cependant a-t-elle vu diminuer l'armée du sacrifice ? Le témoignage de la chasteté, de la charité, manque-t-il au catholicisme ? L'arbre de vie qui nourrit et embaume le monde a-t-il jamais porté des fleurs plus odorantes, des fruits plus spontanés ? A l'heure où j'écris ceci, on compte vingt-huit mille filles de saint Vincent de Paul répandues sur le globe. Qui pourrait compter les autres ?

CHAPITRE IX

AMBROISE ET MARCELLINE — LE COLLÈGE DES VIERGES A MILAN

(377-378)

Ambroise suivit de près, sur le chemin de Rome, le livre qu'il venait d'adresser à sa sœur. « Il y avait peu d'années qu'il était ordonné, raconte son biographe, quand il se rendit à Rome, ville de son origine, où il revit sa propre maison et retrouva sa sœur. » L'historien place ce fait avant le voyage qu'Ambroise dut faire à Sirmium en 379, et même plusieurs anciens textes du même récit écrivent que ce fut exactement quatre ans après sa consécration. C'est donc avec raison que de judicieux critiques le rapportent à la fin de l'année 377¹.

C'était la première fois depuis sa promotion à l'épiscopat qu'Ambroise revoyait Rome. Son biographe n'assigne d'autre but à ce voyage que le désir de se retrouver au sein

¹ Paulin. *in Vita Ambros.*, n. 9. Les manuscrits milanais, très anciens et très nombreux, compulsés et cités par M. Biraghi, portent la leçon : *post annos quatuor*, au lieu de celle-ci : *post aliquot annos*. C'est la quatrième année nominale, c'est-à-dire en 377 ; et dans un autre endroit Paulin l'explique lui-même en disant après *trois années environ*. Baronius place ainsi ce troisième voyage à l'an 377. (V. Dr Biraghi, *Vita di S. Marcellina*, cap. VIII.) C'est sans aucun fondement que les Bénédictins, et plusieurs écrivains après eux, identifient ce voyage avec celui qu'Ambroise entreprit pour le concile de Rome en 382. Le biographe Paulin ne dit rien d'où on le puisse conclure.

de sa famille; mais, dans cette famille, la mort avait fait des vides; Ambroise ne put revoir sa vénérable mère, que Dieu avait rappelée¹. Marcelline seule restait dans la maison paternelle, où elle vivait plus pénitente, plus charitable, plus dévouée que jamais au service de Jésus-Christ, de l'Église et de ses pauvres. L'arrivée de l'évêque la combla d'une grande joie, elle et la fidèle compagne qui ne l'avait pas quittée depuis sa profession. Voyant cette dernière venir à sa rencontre, et lui baiser la main : « Ne vous l'avais-je pas prédit? lui dit Ambroise en souriant. Voici que je suis évêque, et voici que vous me baisez la main ² ! »

On peut juger quels furent les entretiens spirituels du frère et de la sœur, par ceux que le pontife adressait à Marcelline quelques mois auparavant. Après lui avoir rappelé le discours prononcé par le pape Libère à sa profession et la fidélité de la vierge à ses conseils, il l'avertissait que maintenant elle avait le devoir de modérer l'excès de ses austérités :

« Cela était bon, disait-il, quand vous étiez plus jeune. Mais, le corps une fois dompté, il faut vous ménager pour conserver aux vierges une maîtresse utile. Un sage cultivateur varie de temps en temps les semences de son champ, et cette variété le repose. Vous aussi, ma sœur, qui êtes un vétéran de la milice des vierges, diversifiez la semence que vous confiez à votre âme. Prenez quelque aliment, modérez vos jeûnes, vos lectures, vos prières. C'est assez avoir labouré le sol de votre cœur; cette terre ainsi préparée, ouvrez-la doucement pour y faire fleurir la rose de la pudeur, le lis de la pureté, la violette teinte du sang sacré de Jésus-Christ. C'est une commune maxime qu'il ne

¹ « Ad urbem Romam perrexit, matre jam defuncta. » (Paulin. *in Vita Ambros.*, n. 9.)

² « ... Cum illa dexteram illius oscularetur, subridens ait illi : Ecce, ut dicebam tibi, sacerdotis manum oscularis. » (Paulin. *in Vita Ambros.*, n. 9.)

faut pas commencer par faire trop vivement ce qu'on souhaite de faire persévéramment. Il est juste d'ailleurs que vous teniez en réserve quelque pratique plus parfaite pour le temps du carême, non par ostentation, mais par dévotion¹. »

Quand la ville de Rome connut l'arrivée et la présence d'Ambroise, elle l'accueillit avec un pieux enthousiasme. Elle voulait voir l'homme de Dieu que, six ans auparavant, elle avait vu partir revêtu du laticlave, et qu'elle retrouvait évêque d'une grande Église, investi du prestige de l'autorité religieuse, de la puissance politique et de l'éminente sainteté. On se pressait sur ses pas ; on baisait ses vêtements, on se disputait l'honneur de le posséder ou de l'entretenir, et on lui attribuait les dons surnaturels de la prophétie et du miracle.

Un jour il s'était rendu, pour célébrer la messe, chez une grande dame, une clarissime, qui habitait au delà du Tibre. Une femme de sa maison, celle qui, dans les habitudes de la vie romaine, était préposée au service des bains, se trouvant retenue au lit par la paralysie, et apprenant que le saint évêque était là, se fit porter à ses pieds. Pendant que l'homme de Dieu lui imposait les mains, l'infirme approcha ses lèvres de ses vêtements. A peine l'eut-elle fait, qu'aussitôt elle guérit et se mit à marcher. « C'est là, ajoute Paulin, un fait aussi public qu'il est merveilleux ; car, bien des années après, je l'ai entendu raconter par de saints personnages, lorsque j'étais moi-même dans la ville de Rome. »

On rapporte également, mais le fait est moins authentique, qu'Ambroise étant un jour chez un riche banquier, celui-ci s'était mis à se glorifier pompeusement du succès de ses habiles et riches spéculations. Ambroise ne l'écoutait

¹ Ambros. *de Virginibus*, lib. III, cap. IV, n. 16 et 17.

qu'avec une tristesse visible. Puis il se leva gravement, et sortit sans avoir proféré une seule parole. Le lendemain, on apprit que cette maison s'était effondrée sur son maître¹.

Il est vrai que si jamais le faste de l'opulence devait être odieux, c'était bien en ce temps qui vit fondre sur Rome une de ces famines dont le souvenir est l'effroi de l'histoire. La première est placée, par les plus graves annalistes², dans cette même année 377, et tout ce qu'on en sait concorde avec ce qu'Ambroise nous a raconté au troisième livre de son traité *des Devoirs*. Depuis des siècles la Ville ne tirait sa subsistance que des riches provinces de la Sicile et de l'Égypte, de sorte qu'en réalité la vie du peuple-roi était à la merci des colons de la vallée d'Enna ou des rives du Nil. En cette fatale année, les arrivages manquèrent; l'intendant des vivres, appelé préfet de l'annone, se trouva impuissant à alimenter la cité, et les pauvres se virent condamnés irrémédiablement à mourir de faim.

A cette première cause de misère s'ajoutait l'accaparement des blés par des spéculateurs sans entrailles. C'était un crime, et voici en quels termes indignés Ambroise s'éleva contre ceux qui trafiquaient ainsi de la faim de leurs frères: « Puisque les biens de la terre sont faits pour tous les hommes, pourquoi ne voulez-vous pas que tous les hommes en jouissent? Dieu nous donne l'abondance: pourquoi faites-vous la disette? Et vous appelez cela de l'habileté, de la prévoyance, de l'intelligence commerciale? C'est de la fourberie, c'est de la perfidie, c'est de la cruauté qu'il faut dire! Non, vous ne prévoyez pas nos maux pour les guérir, mais vous spéculiez sur notre faim pour l'exploiter. Est-ce un

¹ Baronius in *Ambros.* (*Annal.*, t. IV, ad ann. 369.)

² Il faut distinguer à cette même époque deux famines presque successives: l'une que Baronius place dans l'année 383; l'autre qui a précédé, et que les éditeurs bénédictins ont placée vers l'an 376 ou 377. (*De Officiis ministrorum*, lib. III, cap. VII, note c, p. 119.)

trafic ou un larcin ? Et qui êtes-vous, sinon ce brigand qui guette l'heure de faire tomber le passant dans le guet-apens où il lui percera le cœur¹ ? »

C'était peu de dénoncer une des causes du mal, il fallait y remédier. Et le remède qu'avait trouvé l'édilité romaine, c'était l'expulsion en masse des étrangers résidant dans la ville, pour n'admettre au partage des provisions de blé que les natifs de Rome.

On allait donc voir se renouveler le spectacle qu'avait donné récemment la campagne romaine², lorsque, dans un temps de famine semblable, des milliers d'étrangers chassés de la ville, hommes, femmes, enfants, vieillards, erraient comme des spectres sur les grandes voies publiques, ou gisaient expirants parmi les champs désolés qui attendaient leurs os. Ces païens savaient-ils ce qu'il y a de sacré dans la souffrance de l'homme ? Toutefois l'atroce sentence admettait une exception : le droit de séjour était conservé aux comédiens, aux bateleurs, aux danseuses, dont trois mille desservaient les théâtres de Rome, comme autant de prêtresses ! C'était couronner la cruauté par l'infamie.

Un cri d'horreur sortit de l'âme de saint Ambroise. « Quoi ! disait-il dans son éloquence indignée, chasser tant de braves gens, quand le devoir commande de les assister ! les arracher du sein de la mère commune, leur dénier des biens qui sont à eux comme à nous, et exiger que ceux qui jouissent de nos droits ne puissent avoir aussi une part de notre pain, dans un temps malheureux ! Mais les bêtes féroces ne se proscrivent pas entre elles : il n'y a que l'homme qui proscrive l'homme ! Il n'y a que l'homme qui s'arme ainsi contre son frère, lui à qui le poète fait dire : « Je suis homme, « rien d'humain n'est étranger pour moi. »

Il se trouva heureusement que le préfet de la ville était,

¹ Ambr. *de Officiis ministr.*, lib. III, cap. VII.

² « Illud quod proxime Romæ factum est, ejectos esse urbe, » etc. (*De Offic. ministr.*, lib. III, cap. VII, n. 49.)

dans ce temps-là, un vieillard charitable, qu'Ambroise qualifie du titre de très saint. Quelques érudits conjecturent que c'était le préfet Gracchus, qui, en effet, occupa la préfecture urbaine dans cette même année 377, et dont ont fait mention saint Jérôme et Prudence¹. Par lui, et peut-être aussi par l'influence d'Ambroise, une commission s'organisa, composée des personnages les plus considérables. Le vénérable préfet leur adressa un discours qu'Ambroise a conservé dans ses propres ouvrages. Quand il ne l'eût pas ainsi revendiqué comme sien, le style seul révèle assez de quelle âme romaine et sacerdotale en était venue l'idée et l'inspiration.

« Quoi! dit le bon vieillard, nous ne laissons pas nos chiens tourner autour de nos tables sans leur donner quelques miettes, et nous enverrions des hommes mourir de faim! Quel préjudice ne porterait pas aux intérêts de la ville le départ de tant de gens! Vous dites qu'ils l'affament; mais non, ils l'alimentent par le commerce et les impôts qu'ils payent. Vous dites qu'ils sont étrangers; mais n'est-ce pas parmi eux que se trouvent nos laboureurs, nos fermiers, nos domestiques? Ceux que nous dévouons à la mort sont précisément ceux à qui nous devons la vie. Les laisserons-nous sans pain, eux dont le travail nous a donné le pain depuis tant d'années? Craignons-nous par là d'aggraver la famine? Mais la miséricorde n'a jamais ruiné personne, et si le Trésor est sans ressources, c'est à nous de combler de nos propres deniers le déficit que leur subsistance pourrait lui infliger. »

Ce discours eut son effet. Une large subvention fut souscrite, et l'on parvint à faire de nouveaux achats de blé, dont les étrangers profitèrent comme les autres².

Ambroise en rapporta tout l'honneur au préfet : « Quelle

¹ Godefroy (lib. III, de *Quæstionibus*) place à cette date la préfecture de Gracchus.

² *De Officiis minist.*, lib. III, cap. VII, n. 46, 47, 48.

recommandation n'est-ce pas pour lui devant Dieu ! Quelle gloire aux yeux des hommes ! Celui-là est vraiment grand qui peut dire à l'empereur en lui montrant le peuple de toute une province : « Je vous ai conservé ces hommes, et ces sujets, « je les ai sauvés de la mort ! »

Quelque temps après, Ambroise quittait Rome, entouré de bénédictions, et, dès le commencement de 378, il était de retour dans sa ville épiscopale.

Il n'y revenait pas seul. Marcelline l'y suivit ou l'y accompagna, pour ne plus s'en séparer désormais¹. « Lorsque Ambroise et Satyre eurent commencé de vivre ensemble, dit un très ancien panégyrique de la sainte, la vierge Marcelline ne put demeurer plus longtemps éloignée de ses frères, objets de son affection. Elle abandonna sa maison, sa patrie, tout ce qu'elle avait, et se transporta à Milan, préférant s'en aller habiter avec eux, dans un pays étranger, que de posséder tous les trésors de Rome sans ces deux lumières de son âme². »

Au sein de cette heureuse communauté, Satyre restait chargé du gouvernement des gens de la maison. « Il ne convenait guère à ma sœur et à moi, à cause de notre profession sacrée, raconte Ambroise, d'avoir à les reprendre et à les corriger. C'était l'office de Satyre, qui s'en acquittait sans faiblesse et sans rigueur, ainsi qu'il convenait à la demeure d'un évêque. »

¹ Il est vrai que saint Jérôme, dans sa lettre écrite du port d'Ostie aux dames de Rome, qu'il venait de quitter, en 385, nomme une Marcelline, qu'il salue en post-scriptum : *Saluta matrem Albinam, sororemque Marcellam, Marcellinam quoque et sanctam Felicitatem* (Epist. xxviii, ad Asellam, édit. Bénédict., t. IV, p. 67.) Mais rien ne fait supposer que cette Marcelline, nommée ici pour la première et dernière fois, à la fin d'une lettre de saint Jérôme, soit l'illustre et admirable sœur de saint Ambroise. (V. *Vita di S. Marcellina*, du Dr Biraghi, note au ch. viii.)

² Ex Monbritio. Apud Bolland. die 17^a Julii, in festo S. Marcelline, édition Palmé; t. IV, mensis Julii.

Marcelline partageait la vie de ses deux frères. « Contente pour elle-même d'un vêtement très simple et d'une nourriture commune, dit son panégyrique, elle ne voulait pas d'autre part dans l'héritage de ses pères. » Mais son bonheur était de s'entretenir de Dieu avec celui qu'elle-même avait instruit de sa loi dès sa première enfance. C'était ordinairement l'Écriture qui fournissait le sujet de leurs discours. Ainsi que les plus illustres chrétiennes de ce temps-là, Marcelline en possédait si exactement tous les textes, qu'elle « avait coutume de devancer par le souvenir les citations qu'on pouvait en faire devant elle ». Ambroise et Marcelline en scrutaient ensemble les profondeurs divines; et si parfois s'élevait quelque dissentiment sur ce qu'il convenait mieux ou de croire ou de faire, alors d'un commun accord l'un et l'autre s'en rapportaient au jugement de Satyre. « Le bon Satyre, dit Ambroise, ne voulant donner de démenti à personne, et désireux, au contraire, de contenter chacun, trouvait moyen de concilier ensemble la vérité avec la charité. Il disait son opinion sans blesser l'affection, et renvoyait chacune des parties satisfaite d'elle-même et de lui. »

D'ailleurs, l'évêque s'était fait une douce habitude de ne laisser rien ignorer à la discrète vierge de ce qui intéressait son Église ou sa personne. Si parfois elle s'absentait, une correspondance épistolaire reformait la société de leurs âmes. Enfin leurs aumônes étaient communes, comme leurs biens : « Notre sœur, dit Ambroise, partageant nos habitudes, n'avait pas une part moindre à nos œuvres. » — « C'est ainsi que la sainte, soulevée par ses deux frères comme par deux grandes ailes, prenait son vol au-dessus des choses de la terre, et montait vers les portes de la patrie céleste. »

Cependant il arrivait que la ville de Milan lui semblait trop tumultueuse pour sa vie de prière, et le goût de la solitude reprenait souvent sur elle son irrésistible empire ¹.

¹ Ambr. de *Excessu Satyri*, n. 41. — *Panegyric.*, cap. II, n. 12, 13.

Alors elle se retirait dans la villa suburbaine à laquelle une ancienne tradition milanaise a attaché son nom, comme celui de son frère.

La villa d'Ambroise et de Marcelline était située à neuf milles environ de Milan, non loin de la voie militaire qui, partant de la porte Argentea, menait à Bergame et à Vérone. Elle n'était qu'à quelques pas de Fiume-Frigido, assise sur les premiers coteaux de la Briançe, au sein d'un paysage qui a de gracieux aspects et une imposante grandeur. Devant elle, à perte de vue, se déroulaient des prairies, de beaux bois, des sources vives, de nombreux cours d'eau, des pelouses de verdure de laquelle émergeaient d'élégantes villas et des maisons rustiques. De grandes vignes s'échelonnaient sur les collines fertiles, inondées de soleil. Le lac de Côme est plus loin, avançant ses deux bras vers cette heureuse contrée qu'on surnomme encore le jardin de la Lombardie. Puis, au fond, un immense cercle de montagnes décrivant une ligne onduleuse, dessine, dans l'ardent azur, les derniers confins de la terre et du ciel. S'il est vrai qu'on retrouve quelque image des grands hommes dans le caractère des lieux qu'ils ont aimés, nul autre ne rappelle mieux l'âme de saint Ambroise que cet horizon où tout parle de majesté, de douceur et de paix ¹.

Ce fut là, et dans la ville, que Marcelline vit bientôt se grouper autour d'elle quelques-unes des vierges dirigées par son frère, qui l'appelait « une ancienne et vaillante maîtresse de la virginité, chargée de former les recrues de cette milice ». Au premier rang il faut mettre la première

Ex Monbritio, apud Bolland. 17^a Julii, cap. II, n. 12. — Dr Biraghi, *Vita di S. Marcellina*, ch. XVII, *Retraite à la villa*.

¹ Cette villa est un oratoire dépendant de Calugate, et saint Charles Borromée le soumit à Brugherio, commune de Monza. On prétend que l'oratoire possédait des reliques des rois mages dont le présent remonterait au temps de sainte Marcelline. (V. Giulini, *Mémoires*, et le *Martyrologium Mediolanense*, 1896, au 6 janvier.) Ces reliques furent reconnues par le cardinal-archevêque Frédéric Borromée, en 1621.

compagne de sa vie religieuse à Rome, qui, ne voulant pas vivre séparée d'elle, l'avait suivie à Milan. La tradition locale y joint sa sœur Candide, que Paulin devait plus tard retrouver en Afrique, dans un âge avancé, et qui sans doute revint mourir en Italie, où elle fut ensevelie dans la basilique Ambrosienne ¹.

On vit aussi fleurir à Milan, dans ce temps-là, la très illustre vierge Manlia Dædalia. On croit qu'elle était sœur de Théodore Manlius, dont le nom est inscrit dans les fastes consulaires de l'année 399. Claudien a célébré le consulat de Manlius, et saint Augustin, qui l'avait connu à Milan, a vanté sa vertu ². Manlia Dædalia partageait la riche fortune de son frère. Mais aux brillantes alliances que le monde lui présentait, elle préféra la consécration virginale. On lisait sur sa tombe : « Illustre par sa naissance, d'une fortune opulente, Manlia demeura vierge pour être la mère des pauvres. N'ayant plus rien de terrestre dans un corps périssable, elle ne connut d'autre voie que celle qui conduit au ciel. Agée de près de soixante ans, elle est remontée, par delà les étoiles, jusque dans le sein de Jésus-Christ. »

L'inscription ajoutait : « O ma sœur, moi, Théodore votre frère et votre héritier, ai fait graver ces mots pour qu'ils soient relus par les siècles à venir. » Le temps n'a pas trompé l'espérance du consul. Le marbre original qui porte

¹ Elle est honorée d'un culte particulier le 31 août. Depuis le ix^e siècle on y vénère son image, avec le titre de *sainte*, dans la mosaïque du chœur. Son nom se trouve inscrit dans les plus anciens manuscrits des litanies des Rogations.

Le biographe Paulin dit seulement que Candide était la sœur de la vierge compagne de Marcelline, sans nommer cette vierge : « Comite alia virgine, cujus virginis soror Candida. » (*Vita Ambros.*, n. 4.) V. dans la *Vita di S. Marcellina*, par le Dr Biraghi, ch. xx.

² V. S. August. de *Beata Vita*, tract. XIII, p. 168. On trouve un grand nombre de lettres de Symmaque à Théodore. — V. sur ce personnage : Tillemont, *Hist. des Empereurs*, t. I, art. ix : *Du consul Théodore et de quelques autres officiers*.

cette épitaphe subsiste encore dans l'ancienne basilique de Saint-Victor ou de Fausta, où était le tombeau de la sainte patricienne. L'église Saint-Nazaire possédait aussi une partie de ses reliques, et, au xvi^e siècle, saint Charles en retrouvait des fragments dans un coffret sur lequel se lisait ce religieux adieu : « Dædalie, vis dans le Christ : *Dædalia, vivas in Christo*¹. »

Enfin il y avait déjà longtemps que la colonie virginale fleurissait à Milan, quand on y vit entrer une jeune fille bolonaise dont la vocation se relie à des événements qu'il faut faire connaître ici, parce que leur trame se mêle à l'histoire d'Ambroise.

L'aïeul de cette vierge était Eusèbe de Bologne, qu'il ne faut pas confondre avec l'évêque de ce nom. Eusèbe, ami d'Ambroise, avait plusieurs enfants. L'un d'eux était Faustin, homme d'une foi éprouvée, mais d'une sensibilité poussée à l'extrême. Eusèbe avait aussi une fille mariée, une de ces femmes rares qui semblent destinées à devenir l'honneur, le charme et le parfum de la terre, à qui Dieu trop souvent ne les prête qu'un jour. Elle mourut soudainement, laissant après elle plusieurs enfants orphelins. Ce fut pour son frère Faustin un coup qui faillit le rendre fou de douleur. Il disparut subitement, et on apprit bientôt que, ne pouvant plus supporter le monde après une telle perte, il s'était enfui au fond des gorges de l'Apennin pour y vivre dans son deuil, loin des hommes et près de Dieu.

Ambroise ne l'abandonna pas à son désespoir. Il lui adressa une lettre pressante pour l'engager à revenir auprès de sa famille et de ses petits neveux, qui l'attendaient comme un père. « Je prévoyais bien, disait-il, la profonde douleur dans laquelle vous jetterait la mort de votre sœur. Mais je pensais que ce coup vous rapprocherait de nous, loin de vous éloigner. Si les consolations ne peuvent guérir la tristesse,

¹ V. Puricelli, *Monum. basilicæ Ambros.*, n. 19.

elles lui sont souvent salutaires. En vous enfuyant dans le fond des montagnes, parmi les grottes habitées par les bêtes sauvages, vous avez rompu non seulement avec la société, mais, ce qui est bien pire, avec le bon sens. »

Ambroise ne voulait donc pas, — et il développe ici ces considérations, — qu'on sacrifiât même à une retraite religieuse les devoirs sacrés de la famille : « Votre incomparable sœur, écrivait-il à Faustin, se flattait, en mourant, de la consolante pensée que vous restiez après elle, pour être le père de vos neveux, le guide de ses enfants, l'appui de ses orphelins. Pourquoi, par votre fuite, nous priver, nous et eux, de vos utiles services ? Ce que demandent de vous ces êtres chéris, c'est bien moins de pleurer que de les assister ; car, vous voyant, ils croiront n'avoir pas perdu entièrement leur mère, ils la retrouveront en vous, et ils estimeront que sa vie leur est rendue dans la vôtre¹. »

C'était vers l'année 387 que ce passaient ces choses². Environ cinq ans après³, nous trouvons établis dans la maison d'Ambroise, et sous sa direction, plusieurs petits enfants de cette famille affligée. L'un d'eux s'appelait Faustin, et c'était sans nul doute le fils du Faustin consolé par Ambroise. Deux autres, frère et sœur, portaient, l'un le nom d'Ambroise, l'autre celui d'Ambrosie, soit qu'un lien de parenté les rattachât à l'illustre famille de l'évêque, soit que ce nom leur eût été conféré en l'honneur du saint homme, comme les femmes d'Antioche faisaient porter celui de Méléce à leurs enfants. Ambroise et Ambrosie, « mes deux Ambroises, » ainsi que les appelait le pontife, étaient-ils les enfants de la femme chrétienne tant pleurée par les siens ? Il est certain du moins, car Ambroise l'atteste, que, rentré de sa solitude de l'Apennin, Faustin avait pris soin

¹ Ambr. *Epist.* xxxix, n. 4 ; t. II, p. 944.

² Telle est la date de cette lettre dans l'édition bénédictine. (*Epist.* xxxix, p. 944, *in margine.*)

³ *Ibid.* (*Epist.* LV, *in margine.*)

de la jeunesse d'Ambrosie, colombe spirituelle qu'il avait sauvée des orages du monde, autel qu'il avait élevé pour le Dieu qui le devait consacrer¹.

Eusèbe, le grand-père, qui aimait cette fille d'une affection d'aïeul, l'avait recommandée à l'évêque son ami; et il formait pour elle les plus brillants projets, quand il apprit que son enfant de prédilection avait conçu le dessein de se consacrer à Dieu : « Vous m'avez recommandé votre chère fille Ambrosie, qui est aussi la mienne, lui disait son saint ami, et vous m'assurez qu'elle occupe la première place dans votre cœur de père. Vous avez bien raison; car vos autres enfants, vous les élevez dans la pensée qu'ils vous quitteront en se mariant; mais celle-là, vous l'aurez toujours auprès de vous. Vous êtes père pour tous les vôtres; mais vous êtes plus qu'un père pour celle dont votre piété va faire une offrande agréable à Dieu². »

Dès qu'il fut assuré que la vocation de sa fille était réellement un appel de Dieu, Eusèbe n'hésita pas à faire le sacrifice que le ciel lui demandait. Ambrosie reçut le voile vers la Pâque de l'année 392. Ce fut une fête solennelle. L'évêque y prit la parole, et le discours qu'il prononça dans cette circonstance porte le titre *de l'Institution d'une vierge*. C'est un de ceux où Ambroise déploie les plus pures grâces de son génie inspiré par l'Écriture sainte³.

Il commençait par féliciter le vieillard d'avoir, comme le juste Abel, immolé à Dieu la meilleure brebis de son troupeau. Puis, après de longues et substantielles considérations sur la perpétuelle virginité de Marie, il revenait à la consécration de la vierge sa fille, et c'est par cette prière

¹ Ambr. *Epist.* LV, n. 1, en note, p. 1004.

² Ambr. *de Institut. virginis, ad Euseb.*, cap. 1, n. 1; t. II, p. 249.

³ Le principal sujet en est la perpétuelle virginité de Marie, ce qui en fixe la date vers Pâques de l'année 392, alors que l'hérésie de Bonosus contestait cette prérogative à la Mère de Dieu. (V. sur cette date : *In librum admonition.*, édit. bénédict., p. 247.)

que le discours se termine : « Et maintenant, Père de la grâce, qu'il me soit permis de me tourner vers vous et de vous remercier de nous avoir rendu dans vos vierges sacrées la vie des anges autrefois perdue par le genre humain au paradis terrestre... Je vous en prie, protégez, Seigneur, votre servante qui a voulu consacrer à votre service les généreuses ardeurs de sa virginité. Je vous l'offre comme prêtre, je vous la confie comme père. Que votre bonté et votre puissance lui ouvrent la maison de son céleste Époux, pour l'introduire auprès de son roi et de son Dieu¹... Achevez votre œuvre, ô Père souverain : que, semblable à Marie et ornée de ses vertus, cette vierge votre servante se présente à votre autel, non pour y étaler une blonde chevelure étincelante de diamants sous le voile nuptial, mais pour vous y offrir, sous le bandeau des vierges, ces cheveux destinés, comme ceux de Marie, la sainte femme de l'Évangile, à essuyer humblement les pieds de Jésus-Christ, et remplir toute la maison de leurs parfums...

« Revêtez votre servante d'une robe dont rien ne souille jamais la pureté. Conservez-lui cette huile des douces vertus qui doit brûler dans la lampe de la vierge sage, pour l'heure où l'époux viendra la surprendre... Que jour et nuit son cœur veille, afin que le Verbe ne la trouve jamais endormie. Qu'elle soit pure comme la tourterelle, simple comme la colombe. Donnez à son cœur la droiture, à ses lèvres la sagesse, à son front la pudeur. Qu'elle soit tendre pour ses parents, miséricordieuse pour les pauvres. Que le mourant la bénisse, et que la veuve exalte son nom.

« Et vous, Seigneur Jésus, venez, apparaissez pour la fête de vos noces ! Accueillez cette vierge : elle vous appartient depuis longtemps par ses désirs, elle va devenir vôtre par sa profession. Ouvrez votre main pour remplir sa vie de votre bénédiction, au nom de la croix immortelle, au

¹ Ambros. *de Institut. Virginis*, cap. xvii, n. 104, 107, 109, 112, 114.

nom de la glorieuse Trinité, le Père, le Fils et l'Esprit, à qui soit honneur et puissance éternelle ! »

Ambrosie ne fut ni le dernier ni le plus grand gage que reçut l'institut des vierges de Milan. Nous y verrons plus tard des princesses du sang impérial demander à être admises parmi celles que l'évêque appelait « ses filles saintes ». Certes, elles méritaient ce nom par leur vie surhumaine dont on aime à retrouver non seulement l'esprit, mais encore la règle, l'ordre et les exercices dans les instructions d'Ambroise. C'est déjà la discipline monastique de l'avenir avec son observance et ses successions d'oraison, de lecture, de silence, de travail des mains, de pénitences et de récitation de l'office divin. Même les principales parties de la prière liturgique ne sont-elles pas déjà en substance dans les prescriptions suivantes :

« Vous prierez régulièrement avec actions de grâces, aussitôt après le lever, quand vous sortirez, après et avant le repas, à l'heure de l'encens¹, et enfin avant votre coucher. « Je veux que, même la nuit, vous entremêliez les psaumes avec l'Oraison dominicale. Nous devons aussi, et très particulièrement, réciter chaque jour le Symbole avant l'heure de la lumière : un soldat ne va jamais sans porter sur lui son engagement militaire, soit dans le repos de la tente, soit sur le champ de bataille². »

Et de vrai, c'était une bataille que ces femmes énergiques livraient à l'égoïsme, à la lâcheté, au sensualisme de leur temps et de tous les temps. Non seulement la vertu en

¹ « Hora incensi, » n. 18. Cette expression se trouve dans saint Luc, cap. II, 40... Elle désigne le soir et l'heure à laquelle les Juifs faisaient le sacrifice et l'encensement. Le Dr Biraghi l'entend de l'heure à laquelle on allumait les flambeaux : « Ad incensum lucernæ. » (*Inni sinceri*, p. 125, note. 1.)

² Ambros. *de Virginit.*, lib. III, cap. v, n. 18-20. — Cette injonction de repasser sans cesse le Symbole est rappelée dans un fragment retrouvé par le cardinal Mai, et attribué par lui à saint Ambroise (*Scriptor. veter. nova Collectio*; t. VII, Romæ, typis Vaticanis, p. 156).

sortait victorieuse et plus forte, mais la vérité elle-même en sortait plus lumineuse. Cette immolation n'était pas seulement le plus grand témoignage d'amour qu'un cœur mortel puisse donner à Jésus-Christ, c'était de plus la preuve perpétuellement vivante de sa divinité. « Car enfin, se demandait, de notre temps, un cœur de père éloquent entre tous, et qui avait eu sa part dans ces sacrifices ; car enfin, quel est donc cet Amant invisible qui, mort sur un gibet il y a dix-huit siècles, attire ainsi la jeunesse, la beauté et l'amour ? qui apparaît aux âmes avec un éclat et un attrait auxquels rien ne peut résister ? qui prend toute vivante la chair de notre chair, et s'abreuve du plus pur de notre sang ? Est-ce un homme ? non, c'est un Dieu. Un Dieu peut seul remporter de tels triomphes et mériter de tels abandons. Et ce sacrifice qui nous crucifie n'est que la réponse de l'amour humain à l'amour de ce Dieu qui s'est fait crucifier pour nous ¹. »

¹ M. de Montalembert, *Moines d'Occident*, t. V, à la fin.

CHAPITRE X

AMBROISE ET SON FRÈRE SATYRE

L'union des deux frères et de la sœur paraissait se resserrer davantage chaque jour. Quand Ambroise et Marcelline pressaient Satyre de chercher une épouse, « il ne disait pas non, raconte l'évêque; mais il évitait de se prononcer sur ce point, le seul duquel il ne s'ouvrit pas avec nous. Il nous disait d'attendre. Qui donc n'eût admiré cet homme qui, placé entre un frère évêque et une sœur vierge, reproduisait en lui la chasteté de l'une et la vie sacerdotale de l'autre, non par devoir d'état, mais par goût de vertu ¹ ? »

Ces âmes ainsi unies pouvaient croire que rien ne les séparerait jamais. « Il était juste, écrivait encore saint Ambroise, qu'après avoir vécu indivisiblement nous ne fussions pas non plus séparés dans la mort. » Ce sont bien là les pensées et les rêves de l'homme; mais qu'ils sont éloignés souvent des pensées de Dieu !

Dans le courant de l'année 378, Ambroise reçut la nouvelle qu'un de ses débiteurs, apprenant sa promotion à l'épiscopat, refusait de payer sa dette, dans l'espoir qu'un évêque ne voudrait pas l'y contraindre. Cet homme s'appelait Prosper; il habitait l'Afrique, et la somme qu'il devait était considérable. Ambroise, selon sa coutume, se déchargea de la pour-

¹ Ambros. *de Excessu Satyri*, lib. I, n. 53, t. II.

suite de l'affaire sur Satyre, qui annonça son dessein de passer en Afrique. « Je le dissuadais de partir, dit son frère, lui proposant d'envoyer quelque autre en sa place. Je redoutais de le livrer aux hasards du voyage, au caprice des flots. Puis une appréhension tout extraordinaire s'était emparée de mon âme ¹. »

Satyre n'en tint pas compte. Les personnes qui s'étaient employées à cette affaire n'ayant pas réussi, il résolut de s'embarquer. On a conservé un billet d'Aurelius Symmaque adressé à Tatien, alors vicaire d'Afrique, en faveur de Satyre, leur commun ami, qui en était porteur. « On écrit longuement, dit-il, quand on le fait pour des inconnus et des étrangers. J'en suis dispensé ici, puisque c'est à Satyre, notre frère à tous deux, que je remets cette lettre. Je ne vous l'écris pas pour vous le recommander, mais pour vous rappeler notre amitié. Adieu ². » Peu de jours après, et malgré les regrets de la séparation, Satyre prit le premier navire en partance pour l'Afrique qu'il trouva dans le port ³.

C'était pendant l'hiver; le vaisseau était vieux, avarié, incapable de tenir longtemps la mer. A peine fut-il en vue des côtes de Sardaigne, qu'ayant donné rudement sur un banc de récifs, sa carène s'ouvrit et fit eau de toutes parts. Satyre comprit tout de suite que c'en était fait de lui. Dans l'épouvante générale, lui seul, moins effrayé de la pensée de la mort que de celle de l'éternité, « implorait du Ciel la grâce de ne pas mourir avant d'être régénéré par les sacrés mystères. » Ce fervent catéchumène n'était pas encore baptisé.

Plusieurs passagers l'étaient. Ceux-là, suivant un pieux

¹ Ambros. *de Excessu Satyri*, lib. I, n. 7, 24, 26.

² « Longum loquantur pro incognitis aut alienis verba facturi. Mihi hæc opera desinenda est, cum litteras nostras Saturus frater communis accipiat, quas non commendationi ejus præstiti, sed nostro circa vos amore functus emisi. Vale. » (Symmach. *Epist.* LVII, lib. I, p. 23, *ad Celsinum Tatianum*.)

³ *De excessu Satyri*, lib. I, n. 26, 43.

usage de cette époque, avaient embarqué avec eux le corps de Jésus-Christ. Quand ils se virent sur le point de mourir, ces chrétiens offrirent le plus admirable spectacle que l'on puisse peindre. Ils prirent le divin Viatique, l'adorèrent ensemble, et s'en communiquèrent pour la dernière fois ¹.

Jaloux de ce bonheur qu'il ne pouvait partager, Satyre eut en ce moment une sublime inspiration de foi. Il supplia les initiés de lui confier l'hostie divine qu'ils portaient, la fit mettre religieusement dans un linge sacré nommé *orarium*, l'attacha à son cou; puis, se jetant à la mer, il se confia tout entier à la force de ce secours, raconte encore Ambroise, sans en chercher un autre. « Ce n'est pas, dit le Docteur, qu'il ait voulu porter un regard indiscret sur les secrets de l'autel. Il désirait seulement témoigner de sa foi et en recueillir le prix. »

Satyre put gagner une île qui était proche. C'était l'île de Sardaigne; et force fut à lui d'y séjourner un peu, avant qu'un autre vaisseau fit voile pour l'Afrique. Après avoir pourvu par lui-même ou par d'autres au sauvetage des hommes qu'avaient épargnés les flots, il chercha une église où il pût rendre grâces à la protection divine, se faire baptiser, et recevoir celui dont Ambroise disait : « Si telle est la puissance du corps de Jésus-Christ quand il est enveloppé dans un *orarium*, quelle n'est pas sa vertu lorsqu'il repose sur nos lèvres et habite dans nos cœurs! »

Tout pressé qu'il était de recevoir le baptême, Satyre ne voulait néanmoins l'accepter que de la main d'un évêque parfaitement orthodoxe. Or le schisme de Lucifer, évêque de Cagliari, tenait alors séparés du centre de l'Église plusieurs évêques de Sardaigne. « Ce n'est pas, explique Ambroise, que les lucifériens n'aient conservé la foi en ce qui regarde

¹ Cet usage de porter l'Eucharistie dans les voyages subsista pendant le moyen âge. On voit entre autres saint Louis l'emporter dans son expédition d'outre-mer, ainsi que le rapporte Guillaume de Nangis.

Dieu, mais ils ne la conservent pas envers son Église. Cependant l'Église est le corps de Jésus-Christ. C'est pour elle qu'il a souffert; et il est évident que ceux-là ne gardent pas la foi en Jésus-Christ qui rendent sa Passion vaine et qui déchirent son corps¹. »

Ce schisme malheureux désolait précisément le diocèse où le naufrage avait jeté Satyre; l'ardent catéchumène se mit en route aussitôt pour trouver un autre évêque. Il en rencontra un, à qui il demanda avant tout « s'il était dans la communion des évêques catholiques, c'est-à-dire dans l'unité de l'Église romaine² ». Cette parole d'Ambroise est pleine de lumière sur la question centrale du catholicisme.

L'évêque ayant assuré Satyre de sa soumission au Saint-Siège, celui-ci reçut le baptême de ses mains : « Cette grâce, dit son frère, il l'a gardée fidèlement sans souillure, pur de corps, pur de cœur, innocent comme une vierge, simple comme un enfant, ayant horreur d'un mot comme d'une action honteuse, aussi chaste dans ses paroles qu'il l'était dans ses mœurs. »

Mais pendant que l'âme renaissait, le corps était brisé. Le naufrage avait ruiné la santé de Satyre; et à peine fut-il sur le sol de l'Afrique, qu'une maladie terrible le conduisit en peu de jours aux portes du tombeau. Mourir presque au sortir des eaux sacrées du baptême, c'était le vœu de sa foi; mais mourir loin de son frère et de sa sainte sœur lui semblait un sacrifice plus dur que celui de la vie. Il demandait à Dieu de revoir l'Italie; il implorait la céleste assistance de saint Laurent, le martyr que Rome lui avait appris à vénérer. Il désirait du moins vivre encore assez de temps pour retrouver Ambroise et lui faire ses adieux. « Ah! que n'a-t-il

¹ Ambros. *de Excessu Satyri*, lib. I, n. 43, 44, 47.]

² « Advocavit ad se episcopum, percontatusque est ex eo utrumnam cum episcopis catholicis, hoc est, cum Romana Ecclesia conveniret. » (Ambr. *de Excessu Satyri*, n. 47.)

demandé davantage ! s'écriait l'évêque. O frère, qui obteniez la grâce de votre retour, ne pouviez-vous obtenir celle d'une plus longue vie ? »

Il fut guéri en effet, ou du moins il parut l'être. Ayant conclu heureusement l'affaire qui l'avait conduit dans cette contrée, Satyre reprit la mer, qui, plus clémente cette fois, le porta à Ostie; et peu de temps après nous le retrouvons à Rome, où le vieux Symmaque le reçut et le traita comme un fils¹.

Cet ami entreprit de le dissuader de retourner immédiatement à Milan. Les raisons ne manquaient pas. Le nord de l'Italie était alors en feu; les Goths infestaient encore la Mésie, la Pannonie, l'Illyrie, poussant leurs courses jusqu'aux portes de l'Émilie. Ils enlevaient les habitants, pillaient les voyageurs, déshonoraient les femmes. Les routes étaient peu sûres, les passages impraticables. Impuissants à se défendre, les paysans abattaient les forêts, qu'ils précipitaient dans les défilés des Alpes pour les fermer à l'ennemi. Symmaque représentait ces obstacles à Satyre : « Partir maintenant, disait-il, c'est chercher le danger, c'est se jeter au-devant des armes. — Je le sais, répondait Satyre, et c'est pourquoi je m'en retourne; car je ne puis concevoir que mon frère coure un péril, sans que je sois près de lui pour le conjurer ou le partager. »

C'était un autre genre de péril qu'Ambroise avait couru. La nouvelle de la maladie de son frère lui avait déjà porté un premier coup. Puis il fut pris lui-même, dans ce même temps, d'un mal qui lui fit perdre un moment l'espérance de le revoir. En vain Marcelline l'entourait de dévouement : il

¹ C'est du moins la conjecture des éditeurs bénédictins. (*De excessu Satyri*, n. 32, note.) Si on prétend, au contraire, que Satyre trouva Symmaque en Afrique, il faut reculer ce voyage jusque dans l'année 374, en laquelle Symmaque y exerçait le proconsulat. Mais alors le nom de *père* ou de patron de Satyre s'appliquerait mal à ce jeune proconsul, moins âgé que son client.

demandait son frère. « Dans cette défaillance de ma vie, rapporte-t-il, mon seul regret était de ne pas le voir près de mon lit de souffrance, à côté de ma sœur, pour me rendre les derniers devoirs et me fermer les yeux quand je ne serais plus. »

Ils se revirent enfin. Ils se redirent leurs craintes, leurs souffrances, leur joie de se retrouver : ce fut une renaissance. On fit des projets d'avenir. On allait ériger une nouvelle basilique, probablement la basilique des Saints-Apôtres : Ambroise était heureux d'en communiquer les plans à son frère. Celui-ci lui reprochait de ne s'être pas mis à l'œuvre sans attendre son retour. « Que ton âme m'en soit témoin, répondait l'évêque, dans ces sortes d'entreprises je ne voudrais rien faire qui ne fût à ton gré. » On reprit donc la première vie, rendue encore plus sainte par le baptême de Satyre, et Ambroise s'abandonna à l'espérance joyeuse « qu'une fois son frère revenu d'Afrique, délivré de la mer et sauvé du naufrage, rien ne pourrait désormais les séparer l'un de l'autre ».

Mais « il y a des naufrages auxquels on n'échappe pas, même sans quitter la terre », comme il le disait dans une douloureuse amertume. Peu de temps après son retour, Satyre se sentit frappé, mais mortellement cette fois et sans espoir ; « comme si Dieu n'avait rappelé des plages de l'Afrique et de la Sicile ce frère bien-aimé que pour le montrer aux siens pendant de courts instants, et ne pas leur refuser la consolation suprême de son adieu ».

Les derniers instants de Satyre furent ceux d'un grand chrétien, d'un grand homme de bien et d'un grand citoyen.

Il était étendu sur son lit de douleur, — ce même lit pauvre et simple comme celui d'un anachorète, que l'Église de Milan croit posséder encore. — Mais, oubliant ses maux pour ne voir que ceux de son pays, « il considérait amèrement l'Italie pressée par les Barbares, les citoyens égorgés,

nos vierges outragées, nos proches mis à mort, les enfants arrachés des bras de leurs mères, les vieillards insultés, et pour seul rempart entre les Barbares et nous, des barricades de branchages dans les gorges des montagnes. » Il ne s'effrayait pas pour lui, mais pour Ambroise, qu'il laissait seul, exposé aux représailles ariennes, et il lui conseillait de s'y dérober par la fuite. « Ce n'était pas le conseil de la pusillanimité, c'était celui de la tendresse, observait l'évêque, et lui, qui était si fort contre lui-même, n'était faible que pour moi. »

Le mal fit des progrès rapides. Continuellement penché sur la tête du mourant, Ambroise semblait vouloir aspirer le dernier souffle de son frère, comme pour recueillir son âme ou lui donner la sienne. Consterné, muet de douleur, oubliant ce grand courage qui soutenait l'Église et qui allait tenir en respect les rois mêmes, l'évêque versait des larmes silencieuses, inconsolables. « Oui, c'est vrai, j'ai pleuré, disait-il à son peuple, j'ai pleuré comme Jésus-Christ sur celui qu'il aimait. Encore, Jésus-Christ pleurerait sur un étranger ; moi j'ai pleuré sur un frère ! »

Seul ce frère expirant était calme et résigné. Une de ses dernières pensées fut de recommander à Ambroise les pauvres qu'il avait beaucoup aimés. Celui-ci et Marcelline le prièrent de leur dire quelle somme il voulait leur laisser en aumônes. « Non, répondit Satyre d'une voix expirante, ceci est votre affaire. Je vous prie seulement de leur donner vous-mêmes ce qui vous semblera bon.

« Ce qui me semble bon, c'est de leur donner tout, » interprétait Ambroise, légataire bien digne de l'inépuisable charité d'un tel frère.

Une dernière défaillance annonça l'heure suprême : « O tristes baisers de ces douloureux moments, s'écriait l'évêque, gages cruels et doux, embrassements infortunés, au milieu desquels j'ai senti son corps se glacer, et son dernier souffle s'exhaler ! Je serrais mes bras pour le retenir, mais j'avais

déjà perdu celui que j'étreignais encore. Je recueillais son dernier souffle sur sa bouche haletante. Ah ! mon frère, que n'ai-je pu en même temps faire passer dans mon âme la beauté de la tienne ! C'eût été, frère bien-aimé, le plus bel héritage que j'eusse reçu de toi ; et l'héritier de tels dons eût été incapable de t'en remercier jamais ! »

Satyre n'était plus. Dans une miséricorde plus grande que sa justice, Dieu venait de briser une de ces attaches vives qui nous retiennent sur la terre avec trop de douceur, pour rappeler ainsi nos pensées vers ces régions invisibles que nous oublierons peut-être s'il y résidait seul. Mais il retire près de lui tout ce qui nous fut aimé, afin de forcer notre regard à monter vers ce lieu des amours immortels : « Car où est notre trésor, là notre cœur est aussi, » dit le Seigneur.

Quand la nouvelle de cette mort fut connue dans la ville, elle jeta tout le peuple dans la consternation. « Les riches pleuraient en voyant que les plus grandes richesses ne rachètent point du dernier malheur. Les vieillards pleuraient en songeant à leurs fils. Les jeunes gens pleuraient en voyant que le trépas n'attend pas la vieillesse. Les pauvres surtout pleuraient, car ils perdaient leur père ; et le torrent de leurs larmes lavait les taches que Dieu pouvait trouver même en ce juste ; larmes rédemptrices qui changent en douce confiance la douleur d'une si grande perte ! »

Elles éclatèrent le jour des funérailles de Satyre. Suivant un pieux usage que l'on trouve souvent dans l'histoire des saints, Ambroise avait lui-même, avec ses parents les plus proches, transporté à l'église le cercueil de son frère, comme une chässe vénérée. Celui-ci y reposait couché sur un lit funèbre, la face découverte, et conservant encore l'image de la vie dans la paix de la mort. Ambroise célébra le sacrifice dans la basilique de Fausta ; puis, montant à l'ambon, en face de la dépouille inanimée de Satyre, il lui adressa les paroles de l'adieu.

Ce fut un incomparable épanchement d'éloquence, inspiré par une grande et chrétienne douleur. Au début, cette douleur cherchait à se contenir. Ambroise s'était commandé d'oublier ses propres maux pour ne considérer que ceux de la patrie, et d'imposer silence au cœur du frère pour ne laisser parler que le Romain et le prêtre.

« Chrétiens, dit-il d'abord, nous avons conduit aujourd'hui à l'autel la victime de la foi, la victime pure et sans tache, la victime agréable à Dieu, Satyre mon guide et mon frère. Je savais qu'il était mortel ; mes appréhensions se sont réalisées, mais l'abondance de la grâce a consolé mes regrets. Si quelque grand malheur devait frapper ou l'Église ou ma tête, je souhaitais qu'il tombât de préférence sur ma famille et sur moi. Si donc, au milieu des dangers de tous, lorsque les mouvements des Barbares inquiètent de tous côtés la patrie, j'ai prévenu les désastres publics par mes douleurs particulières, et vu tourner contre moi les maux que je redoutais pour l'État, fasse le Ciel que tout soit accompli, et que mon deuil rachète aujourd'hui le deuil de la patrie ! »

Dans la solennité calme de cet exorde, on devine la contrainte de la nature qui souffrait, mais en étouffant son cri. Elle reprit bientôt ses droits. A peine Ambroise eut-il prononcé le nom de Satyre, que la blessure se rouvrit ; et l'on en vit jaillir les plaintes, les larmes et comme le sang de son cœur : « Et maintenant où le trouverai-je ? Que deviendrai-je, ô mon frère ? Le bœuf cherche son compagnon de travail, on l'entend gémir, s'il n'a pas à ses côtés celui qui portait le même joug. Et toi, mon frère, où te chercherai-je désormais ? Puis-je t'oublier, ô toi avec qui je traçais le sillon de la vie ! »

Tout le discours — et c'est ce qui en fait l'émotion —

¹ *De excessu Satyri*, n. 1. — V. sur cette oraison funèbre M. Villemain, *Mélanges littéraires*, t. II, p. 91.

est une lutte pathétique de la nature aux prises avec la religion. Le cœur garde toutes ses tendresses, la foi toutes ses énergies : ce sont toutes les puissances de la terre et du ciel en présence, dans une âme qu'une grande souffrance abat, qu'une grande espérance relève.

L'éloge qu'Ambroise faisait de son frère dans ce discours se rattachait aux quatre vertus cardinales de la prudence, de la justice, de la force et de la tempérance. Mais à chaque instant le portrait débordait le cadre ; et le regret, l'affection, la vénération, la louange et la prière s'échappant, malgré lui, des limites indiquées, s'épanchaient dans le désordre d'une douleur sublime. C'étaient des souvenirs de leur commune enfance et de leur studieuse jeunesse ; c'étaient des confidences de leurs entretiens intimes, de leurs mutuels échanges de tristesse et de joie, de leurs pressentiments ou de leurs illusions, de leur vie religieuse surtout et de leurs œuvres : tous ces secrets de l'amitié dont la mort brise le sceau ; toutes ces choses du cœur, profondes, inoubliables, qui nous reparaissent encore plus douces quand nous ne les avons plus.

Cependant aux voix gémissantes se mêlaient les voix de triomphe et d'appel ; aux cris de détresse répondaient les hymnes de l'espérance céleste.

« Mais pourquoi te pleurerai-je, mon frère bien-aimé ? se demandait l'orateur. Non, je n'ai pas perdu la douceur de ton commerce : il n'y a que le lieu de changé. Auparavant nous n'étions jamais séparés de corps : désormais ce seront nos âmes qui seront inséparables, et cette union nouvelle n'aura jamais de terme. Tu avais sacrifié naguère la douceur d'habiter ta ville natale pour être auprès de moi ; et maintenant c'est toi qui m'ouvriras les portes de la vraie patrie. Non, désormais je ne serai plus étranger à ce ciel qui déjà possède la meilleure partie de mon être. »

Puis la douleur a son tour, nourrie par de chers et perpétuels souvenirs : « A tout moment je te vois, je te parle, je

te serre dans mes bras ; pendant le jour et surtout dans le silence des nuits, je te contemple, je t'entends, tu ne cesses de visiter ton frère désolé. Autrefois je redoutais la nuit qui interrompait la douceur de nos entretiens ; je l'aime maintenant, parce que je t'y retrouve dans un sommeil qui est l'image de la mort. Je te possède, ô mon frère ! je te possède pour toujours. Désormais ni mort ni temps ne te séparera de moi... »

Marcelline était là. Après avoir assisté à l'agonie de Satyre, elle avait voulu le conduire jusque dans la basilique et y offrir à Dieu sa part du sacrifice. Tous les yeux se fixaient sur cette sœur magnanime, pleurant près du cercueil, contemplant une dernière fois les traits inanimés de son frère, la plus abîmée dans sa tristesse, la plus altérée des consolations de la foi. Ambroise ne l'oubliait pas, il disait en parlant d'elle : « Il me reste notre sainte sœur, vierge vénérable et pure, innocente comme toi, elle qui comme moi plaçait en toi seul le bonheur de notre existence. Nous n'avions qu'un désir : c'était que tu nous survécusses, et nous ne craignons rien tant que de demeurer après toi. Et cependant n'es-tu pas mieux là où tu es que cette sœur qui maintenant, privée de son meilleur appui, est partagée entre ses frères, ne pouvant ni suivre l'un ni abandonner l'autre ? Elle n'aura plus désormais d'autre refuge que ton tombeau, d'autre maison que le sépulcre où repose ton corps. Puisse encore cette demeure lui être un sûr asile ! »

Le moment de l'adieu était venu ; c'était celui où, suivant le rit de l'antiquité, on appelait par trois fois le mort que l'on allait déposer dans la tombe, et l'on prononçait sur lui « les dernières paroles ». Les yeux d'Ambroise se fixèrent une dernière fois sur Satyre. Un reflet céleste semblait avoir déposé sur son visage comme un rayon anticipé de l'immatérielle beauté de la résurrection. L'évêque reposa ses regards sur ce cher objet d'une religieuse amitié ; puis, après un instant de silence interrompu par les sanglots de l'assemblée :

« Pourquoi tarder ? Il faut mettre fin à ce discours et ensevelir avec toi cette parole qui t'est connue. C'est sans doute un reste de consolation de pouvoir regarder encore la face décolorée de ce corps sans vie. C'est une douceur de pouvoir contempler cette beauté que la mort n'a pu effacer sur tes traits... Mais non, ne tardons plus, partons pour la sépulture. Laisse-moi seulement, mon frère, avant l'adieu solennel, te souhaiter la paix et te donner le baiser.

« Pars donc, entre dans la demeure où nous te suivrons tous, mais où, pour moi, je désire te suivre plus tôt que les autres. Prépare-moi le lieu où nous vivrons ensemble ; et comme nous eûmes tout en commun sur la terre, que là-haut non plus nous ne connaissions point de partage. Ne tarde pas à me rappeler : j'ai hâte de te revoir. Attends-moi près de toi, aide-moi à monter, et, si je tarde trop longtemps, viens toi-même me prendre...

« O Seigneur, Dieu tout-puissant, recevez mon sacrifice. C'est le sacrifice d'un prêtre, c'est l'offrande d'un frère ; c'est le premier gage de celle que je vous fais de ma vie, et l'à-compte d'une dette que je ne tarderai pas à payer, je le souhaite¹. »

Cela dit, on conduisit les restes de Satyre au lieu de la sépulture. On les déposa, dans cette même basilique de Fausta, à côté des reliques du martyr saint Victor. Une épitaphe attribuée à l'évêque de Milan exprimait le vœu que ces deux glorieux serviteurs de Jésus-Christ, qui avaient obtenu le même sépulcre sur la terre, obtinssent une pareille récompense dans le ciel².

¹ *De excessu Satyri*, lib. I, n. 70 à 80.

² Uranio Satyro supremum frater honorem
Martyris ad lævam detulit Ambrosius.
Hæc meriti merces, ut sacri sanguinis humor,
Finitimas penetrans alluat exuvias.

Le nom d'*Uranius* donné à Satyre est un de ces nombreux surnoms

On était aux premiers jours de l'été de cette année 379¹. Sept jours après les obsèques, suivant l'usage de ce temps, les fidèles se rassemblèrent de nouveau pour prier sur le tombeau de Satyre. Ambroise y prononça un sermon sur « la foi en la résurrection de la chair² », qui fait suite, dans ses œuvres, à l'éloge de son frère. Dans cette instruction, pleine de magnifiques élans vers les choses éternelles, on retrouvait bien encore la grande âme d'Ambroise, mais le cœur ne s'y livrait plus au même épanchement, et le nom de Satyre n'obtenait que par intervalles une larme et un souvenir.

Ambroise avait compris que l'heure était venue où la douleur n'a plus le droit de se produire devant les hommes. Mais il lui restait encore la grande ressource de se verser dans le sein de Dieu notre Père, qui reforme autour de lui sa famille d'élus, et la fait se retrouver entre ses bras, pour l'éternité.

grecs que prenaient les Latins du temps de l'Empire. Tel était celui d'Ambroise lui-même, et de Sotheris sa parente.

Le savant Dungal, professeur à Pavie en 825, attribue cette inscription à saint Ambroise. (Bolland., 17 sept.) — V. Pietro Puricelli, *Monumenta Basilic. ambros.*, et particulièrement *S. Satyri tumulus illustratus*.

Saint Charles Borromée découvrit les corps des deux saints Victor et Satyre enfermés dans le même sarcophage de marbre. Il les fit transporter dans la nouvelle basilique, et placer ensemble sous le grand autel. (V. Tillemont, t. X, art. XVIII, p. 120.)

¹ Baronius recule la mort de Satyre jusqu'en 383; ce qui s'accorde mal avec le témoignage de saint Ambroise lui-même, qui place le voyage de son frère en Afrique au commencement de son épiscopat, et nous apprend que sa mort suivit de près son retour. « Satyre, ajoutait-il, était encore dans la fleur de son âge, » et les guerres qui agitaient alors l'Italie sont celles qui suivirent la bataille d'Andrinople. Nous nous rangeons donc à la chronologie adoptée par les Bénédictins. (V. in lib. *de Excessu Satyri, admonit.*, t. II, p. 1112.)

² *De Fide resurrectionis; Opera*, t. II, p. 1136.

CHAPITRE XI

AMBROISE ET L'ARIANISME

(381)

Quand, sur la tombe de son frère, Ambroise accusait ses occupations de le distraire de sa douleur, ce n'était plus seulement la sollicitude de son Église de Milan, c'était celle des affaires religieuses de toute l'Italie supérieure dont le poids l'accablait.

Milan était dès lors la métropole d'une vaste province ecclésiastique ; mais rien n'est moins déterminé que sa circonscription. Était-elle limitée par les deux métropoles de Rome et d'Aquilée ? Comprenait-elle dans son ressort jusqu'aux villes d'Imola et même de Sirmium, où nous verrons bientôt intervenir Ambroise ? On ne saurait rien déduire de certain sur ce sujet, car son influence personnelle comme docteur s'étend plus loin que sa juridiction comme métropolitain. Il en a été investi par la confiance qu'inspirent son génie et sa sainteté, et c'est souvent à ce titre que les évêques en appellent à lui ou le consultent. Alors Ambroise ne prend conseil que des besoins de l'Église. Il sait particulièrement les périls qu'elle court dans les pays entamés par l'arianisme des Goths. C'est de ce côté que nous allons le voir exercer sa vigilance, envoyer ses instructions, et marcher en personne quand il en sera requis. « Damase

à Rome, Ambroise à Milan, protégeaient l'Italie, » a dit Cassiodore¹.

Une des provinces les plus désolées de ce temps était l'Illyrie, dernier boulevard de l'arianisme en Occident, dernier refuge des Goths poursuivis par Théodose. Près de là se trouvait un évêque nommé Constance, qui gouvernait un diocèse voisin de celui d'Imola. Ambroise lui avait conféré les saints ordres : il l'appelait son fils, il le soutenait de ses conseils ; et à peine l'eut-il envoyé à son poste de périlleux honneur, qu'il lui adressa une lettre pleine d'instruction sur les obligations du devoir pastoral en ces temps difficiles.

Il lui disait d'abord : « Vous avez reçu, mon fils, l'honneur du sacerdoce ; et maintenant, assis à la poupe, vous gouvernez le navire parmi les flots courroucés. Tenez d'une main ferme le gouvernail de la foi, afin que les tempêtes de ce siècle mauvais ne vous renversent pas. La mer est grande, immense ; cependant ne craignez rien : Dieu, en lançant la barque de son Église sur les mers, l'a faite assez forte pour braver les écueils². »

Puis, après de sages conseils sur la prédication, sur l'irréprochable exemple et la douceur évangélique, l'évêque lui dictait des règles particulières touchant la conduite à tenir envers les hérétiques. C'est là qu'on retrouve, avec le véritable esprit de Jésus-Christ, le fond du cœur d'Ambroise : « Je vous recommande, mon fils, l'Église d'Imola³. Visitez-la souvent, jusqu'au jour où l'on y ordonnera un évêque. Les occupations du carême dans lequel nous entrons m'empêchent de me rendre moi-même dans ce lieu

¹ V. l'abbé B. Catena, *Chiesa e Riti di Milano*, t. I, p. 105.

² Ambros., *Epist.* II, *ad Constant.*, n. 1, t. II, p. 754.

³ « Commendo tibi, fili, Ecclesiam quæ est ad Forum Cornelii, » etc. (*Epist.* II, n. 27.) — Varnefrid (*De Gestis Logobard.*, lib. II, cap. XVIII), suivi en ceci par les géographes modernes, traduit *Forum Cornelii* par Imola.

éloigné. Là sont des Illyriens infectés des mauvaises doctrines d'Arius. Défiez-vous de leur zizanie; éloignez d'eux vos fidèles. Qu'eux-mêmes, se rappelant les maux qu'ils se sont attirés par leur apostasie, cessent de remuer et se convertissent enfin à la vraie foi. Mais n'accordez pas une trop facile confiance à ceux qui ont vieilli dans le schisme : on se guérit bien lentement du venin de l'erreur.

« Cependant, quand vous verrez un de ces pauvres tombés qui désire se relever, excusez-le, montrez-lui de l'indulgence. Lui refuser le pardon, ce serait aliéner son cœur. Les bons médecins ne se hâtent pas d'appliquer les grands remèdes : ils attendent et préparent le moment de les faire accepter. Un remède trop précipité ressemble à un fruit cueilli avant le temps, il n'est utile à rien. »

Enfin, dans ce pays de guerres et d'invasions, les esclaves étaient nombreux. Ambroise ne prêche pas l'abolition de l'esclavage; il fallait de longs siècles pour faire éclore le germe d'émancipation déposé dans l'Évangile. Mais ce qu'il ne pouvait ni ne voulait abolir, l'évêque désirait l'adoucir, et il disait : « Que le maître à qui le droit a donné des esclaves les traite avec douceur, car ils ont une âme comme lui. Son nom de « père de famille » doit lui faire souvenir de les traiter comme ses fils. Lui-même d'ailleurs n'est que l'esclave de Dieu; et cependant ce Dieu, Maître souverain de toutes les puissances du monde, ne lui permet-il pas de l'appeler son Père? Adieu, et aimez-moi ¹. »

La bonté chez Ambroise n'excluait pas la fermeté, quand elle était nécessaire. Il en donna la preuve dans le courant de l'année 379.

L'impératrice Justine résidait alors à Sirmium, entre les États d'Orient et ceux d'Occident. Le siège épiscopal de cette ville étant devenu vacant, les suffrages des catholiques

¹ Ambros., *Epist.* II, *ad Const.*, n. 28, 29, 31.

élurent pour l'occuper un homme d'une foi aussi irréprochable que sa vie était pure, nommé Anemius. Ce fut précisément cette intégrité de sa foi qui déplut à Justine, de sorte que l'évêque vit l'armée des ariens s'unir, pour l'écraser, à celle des courtisans prêts à tout oser contre lui. Anemius chercha, dans cette extrémité, une puissance capable de contrebalancer celle de l'impératrice : il demanda à Ambroise de se transporter à Sirmium, pour le sacrer de ses mains. Une distance de plus de deux cents lieues séparait Milan de la capitale de la Pannonie; mais il s'agissait là d'un droit à protéger, avec un péril à courir : Ambroise n'hésita pas.

Son arrivée dans cette ville fut le signal d'un indescriptible tumulte. Les ariens le couvrirent de huées sur son passage, et envahirent l'église où devait se faire le sacre. Puis à peine Ambroise y eut-il mis le pied, que des cris éclatèrent contre le nouvel élu et son consécrateur. Les femmes particulièrement portaient là la passion qu'elles mettent en toutes choses. Les plus ardentes étaient « les vierges des ariens », comme Ambroise les nomme ¹; — et il racontait lui-même qu'au moment où il allait s'asseoir sur son siège pour la cérémonie, une de ces filles égarées le saisit par son manteau, et se mit à le tirer du côté de ses compagnes prêtes à le déchirer.

Mais arrêtant sur elle son regard imposant : « Laissez-moi, dit le pontife; car, tout indigne que je suis d'une telle dignité, je suis prêtre; vous ne pouvez ni ne devez porter la main sur moi. Le jugement de Dieu vous menace, prenez garde qu'il ne vous arrive quelque malheur. »

A ces mots l'assemblée rentra dans le respect, et Anemius fut sacré au milieu d'un silence de religieuse épouvante. A quelques jours de là, l'arienne tomba malade et mourut. On ne fut pas peu surpris de voir Ambroise lui-

¹ On n'ignore pas que cette institution de la vie virginale avait paru si divinement belle, même à ses ennemis, qu'ils avaient essayé d'en posséder chez eux quelque contrefaçon capable de leur faire honneur.

même mener les funérailles de cette infortunée, et l'accompagner, en priant, jusqu'au lieu de la sépulture ¹. De tels exemples de pardon et de grandeur d'âme faisaient autant que les miracles pour subjuguier les ariens et les gagner à Dieu.

Pendant que Justine fomentait le feu de l'arianisme, Grattien, au contraire, accusait de plus en plus sa prédilection pour l'Église catholique et son horreur pour l'idolâtrie. Ce fut vers ces années qu'il enleva aux vestales et aux prêtres païens une partie de leurs revenus et de leurs immunités. Puisque le paganisme n'était plus la religion officielle de l'empire, était-il juste de lui continuer ces largesses, en faisant supporter aux chrétiens les frais d'un culte qu'ils ne professaient pas et tenaient pour impie ?

On se souvient qu'une église disputée entre les catholiques et les ariens demeurait sous le séquestre depuis le nouveau règne. Soit respect pour le cours régulier de la justice, soit ménagement pour un prince entouré d'ennemis, Ambroise s'était abstenu de la réclamer juridiquement, quand l'empereur lui fit spontanément la surprise de lui en remettre les clefs. L'évêque trouva bientôt une occasion solennelle de lui en dire publiquement sa reconnaissance : « C'est bien de votre propre mouvement, lui écrivit-il en tête d'un de ses livres, que vous nous avez restitué notre basilique. Nous attendions de vous cette mesure depuis longtemps; aujourd'hui nous n'avons plus à regretter ce délai. Vous avez voulu mettre notre foi à l'épreuve; mais votre dessein véritable a toujours été celui que vous venez d'accomplir. » Puis, cachant une leçon sous son remerciement : « Non jamais, quant à vous, votre pensée n'a varié; et tout le monde a pu voir que, si vous subissiez une action étrangère en nous retirant cette église, vous n'obéissiez qu'à vous-même en nous la rendant ². »

¹ Paulin., in *Vita Ambros.*, n. 11, p. 4.

² Ambros., de *Spiritu sancto*, lib. I, cap. I, n. 19, 20 et 21; t. II, p. 604.

L'action étrangère à laquelle Ambroise conseillait à Gratien de soustraire sa politique, c'était celle de Justine; et puisqu'il lui fallait, dans un âge encore jeune, un exemple et un appui, l'évêque n'hésitait pas à lui proposer dans son collègue Théodose un meilleur conseiller et un plus digne modèle.

C'était le temps auquel ce grand prince poursuivait en Orient le cours de ses victoires. Les Goths étaient refoulés dans les plaines de la Thrace, où la faim les forçait de faire leur soumission. Leur roi Athanaric, détrôné par ses peuples, était venu demander asile à Théodose, qui lui avait accordé une hospitalité et plus tard des obsèques dignes d'un puissant roi. La faction arienne perdait peu à peu en Orient la position qu'elle avait usurpée sous Valens. La religion et l'empire se relevaient l'une et l'autre; Ambroise ne manquait pas d'en tirer la conséquence qu'ils se relevaient l'un par l'autre, et que le rétablissement des affaires de l'État était la récompense du rétablissement des affaires de la foi.

« O Seigneur Jésus-Christ, s'écriait le pontife, de combien d'hommes n'êtes-vous pas le sauveur aujourd'hui! de combien à Rome, à Alexandrie, à Antioche, à Constantinople! Oui, Constantinople elle-même reçoit maintenant le Verbe-Dieu, et le prix de sa foi ne s'est pas fait attendre. Tant qu'elle réchauffa dans son sein le venin de l'arianisme, elle vit les frontières de son territoire violées par l'invasion, elle entendit la guerre gronder entre ses murs. Dès qu'elle a répudié les persécuteurs de la foi, tout a changé de face. L'ennemi le plus redouté, ce Goth qui se vantait d'être l'arbitre des rois, elle l'a vu venir vers elle en suppliant; elle a célébré ses funérailles, et elle garde encore sa dépouille ¹.

« Combien donc, à Constantinople, vous avez sauvé d'âmes,

¹ Ambros., *de Spiritu sancto*, lib. I, n. 17, t. II, p. 603. La mort d'Athanaric, dont Ambroise fait mention ici, arriva à Constantinople le 25 janvier 381.

ô Seigneur! combien dans tout l'univers! Car ce n'est ni Damase, ni Pierre, ni Grégoire, ni Ambroise, ni un homme quelconque qui les sauve. Nous ne sommes que vos ministres; mais c'est de vous que découle la grâce des sacrements, c'est vous qui envoyez l'Esprit-Saint, dont vous dites par la bouche du prophète : « Je répandrai mon Esprit » sur toute chair, et vos fils et vos filles recevront dans leurs « cœurs un souffle de pureté ¹. »

Le livre qui contenait cette prière à Dieu, avec cette dédicace et ces leçons au prince, était le traité d'Ambroise sur la divinité du *Saint-Esprit*. Il y avait trois ans que Gratien avait demandé à l'évêque de l'écrire contre les récentes erreurs des macédoniens, qui menaçaient d'amener de nouveaux déchirements dans l'Église et dans le monde.

Macedonius, évêque de Constantinople sous le règne de Constance, avait nié ouvertement que le Saint-Esprit fût Dieu. C'était une conséquence de l'impiété d'Arius. Macedonius se rendit propre cette nouvelle hérésie, et lui donna son nom.

La divinité du Saint-Esprit avait été déjà démontrée savamment par Origène et Didyme. Ambroise profita de sa connaissance du grec pour faire passer leurs arguments dans son livre et en doter l'Occident sous une forme nouvelle. Gratien en reçut l'hommage dans le courant de l'année 381. Montrer que l'Esprit-Saint n'est pas une créature; que dans l'Écriture sainte son opération ne se sépare pas de celle du Père et du Fils; qu'il est plus grand que les saints, les anges et

¹ « Non mundavit Damasus, non mundavit Petrus, non mundavit Ambrosius, non mundavit Gregorius : nostra enim servitia, sed tua sacramenta, » etc. (*De Spiritu sancto*, lib. I, n. 18.)

Ce sont les évêques des grands sièges qu'Ambroise nomme ici, et il se met du nombre. Pierre d'Alexandrie venait de mourir alors. Grégoire de Nazianze se démettait du patriarcat de Constantinople en cette année 381. L'évêque d'Antioche n'est pas nommé, sans doute à cause de la complicité des deux évêques Paulin et Méléce.

Marie elle-même; qu'il est honoré des mêmes qualifications que les autres personnes de la Trinité divine; qu'il a les mêmes pouvoirs et confère les mêmes dons: tel est le dessein et l'objet des trois livres que comprend le traité dogmatique d'Ambroise.

Ce n'était ni le plus éloquent ni le plus original de ses ouvrages. Jérôme le jugeait inférieur aux traités des docteurs alexandrins¹. Rufin, au contraire, disait de cet écrit: « Ambroise, élu de Dieu pour la gloire des Églises de Jésus-Christ, a mis dans ce livre sur le Saint-Esprit je ne dis pas seulement sa parole, mais son sang². »

Enfin un autre docteur, et le plus grand de ce siècle, Augustin, en parlait ainsi à son tour, avec l'impartialité de sa haute raison: « Saint Ambroise ayant à traiter une grave matière, puisqu'il s'agissait de prouver l'égalité du Saint-Esprit avec le Père et le Fils, n'emploie cependant que le style le plus simple. C'est qu'en effet son sujet ne demandait ni les ornements du langage, ni les mouvements d'une éloquence saisissante; il ne fallait que prouver, et c'est ce qu'il a fait³. »

Ces preuves, ainsi que toutes ces instructions doctrinales, morales et politiques, trouvaient Gratien si docile, que la cour de Milan en prit bientôt ombrage, et qu'un parti jaloux, composé particulièrement d'ariens et de païens, se forma contre l'évêque. — Quelle est, disaient ceux-ci, l'étrange nouveauté d'une religion qui, tolérée d'hier, est déjà en possession de régenter l'empire? — Quelle est, demandaient ceux-là, la prétention de ce prêtre, confident officieux et ministre déguisé d'un prince jeune et faible, qui commet la

¹ « Legi dudum cujusdam libellos de Spiritu sancto, et, juxta comici sententiam, ex græcis bonis latina vidi non bona... » (Hieronym., *Epist. ad Paulinian.*)

² « Is qui ad Ecclesiarum Christi gloriam electus a Deo est Ambrosius sanctus de Spiritu sancto non solum verbis, sed et sanguine suo scripsit. » (Rufin., lib. II, *Invect. in Hieronym.*)

³ S. August., *de Doct. Christ.*, cap. XXI.

faute de lui ouvrir à toute heure la porte de son palais et les secrets de sa conscience ?

Un jour, un de ces envieux résolut de barrer le passage à Ambroise : c'était le maître des offices, nommé Macedonius. En cette qualité, ayant été prié par l'évêque de l'introduire auprès de l'empereur, l'officier refusa net. Il est vrai que Gratien était en ce moment à chasser dans son parc, et qu'il ne souffrait point d'être dérangé dans cette distraction, à laquelle on l'accusait de sacrifier trop souvent les devoirs de la souveraineté. Mais l'affaire pressait. Il s'agissait de l'intérêt de l'empereur et de la religion : — de l'intérêt de l'empereur, car Ambroise venait le prier de s'honorer en faisant grâce de la peine de mort à un homme condamné pour un propos injurieux prononcé contre le prince ; — de l'intérêt de la religion, car le malheureux condamné était païen, et Ambroise estimait que le meilleur apostolat auprès des infidèles était celui de la clémence et de la charité. Il insiste donc, il supplie : il y va de la tête d'un homme, la sentence est rendue, l'exécution est imminente, Gratien sera odieux, sa religion déshonorée, son nom taché de sang. Mais l'officier s'obstine et ne veut rien entendre.

En ce moment Ambroise observe une porte secrète par laquelle quelques veneurs pénétraient dans le parc. Il se glisse à leur suite, se présente devant Gratien, le force de l'écouter, enlève de haute lutte la grâce du coupable, remercie l'empereur ; puis se tournant du côté du maître des offices : « Et vous, lui dit-il, un jour vous aurez votre vie à sauver ; vous chercherez alors un refuge dans l'église, mais l'église sera fermée, et vous n'y pourrez entrer. » La terrible prédiction s'accomplit à la lettre, ainsi que nous le verrons.

On ne se contentait pas de s'opposer à Ambroise pour ruiner son crédit, on disputait contre lui pour démolir sa doctrine. C'est l'écueil des temps où la foi est la passion générale des âmes, que les questions religieuses y deviennent l'objet d'ardentes discussions et de luttes sans fin. On a

peine à concevoir la fièvre universelle de controverse théologique qui, au iv^e siècle, s'était emparée de toutes les classes de la société. L'arianisme ressuscitait, au bénéfice de sa cause, l'ancienne sophistique qu'abhorrait Platon et qui avait tué Socrate. « L'art de l'argumentation, raconte Sozomène, passe chez les ariens pour le premier des mérites. Ils le mettent au-dessus de la probité elle-même, et ceux-là sont regardés chez eux comme les plus gens de bien qui sont les plus habiles à embarrasser leurs adversaires dans la dispute. » Une grande facilité à changer d'opinion leur fournissait des ressources toujours renaissantes, et onze professions de foi publiées par eux en moins d'un demi-siècle étaient autant de pièges tendus à la conscience, difficilement prémunie contre leurs équivoques. Les sectes se multipliaient avec les différents symboles. L'éternelle histoire des variations au sein de l'hérésie commençait à fournir contre elle cet argument dont Bossuet devait plus tard écraser le protestantisme, et dont Ambroise s'armait déjà contre les séparés de son temps :

« Voyez comment ils se fractionnent et se divisent ! Les uns tiennent pour Eunome, les autres pour Aetius ; ceux-ci sont pour Pallade, ceux-là pour Démophile ou Auxence : c'est la succession de ces chefs qu'on se partage. Mais, *le Christ peut-il être divisé ?* dit l'Apôtre. Au sein de cette division ils ont un même but, qui est de conspirer contre l'Église de Dieu ; et voilà pourquoi je les comprends tous dans la dénomination commune d'hérétiques. L'hérésie, en effet, c'est l'hydre de la Fable ; elle renaît de ses blessures, et chaque tête qu'on lui coupe est remplacée par une autre. »

Puis avec quel dédain triomphant il opposait la force conquérante de la foi toute simple à l'impuissance orgueilleuse de la science des sectaires ! « Ils mettent toute leur confiance dans la dialectique, disait-il ; mais ce n'est pas par la dialectique que Dieu a voulu sauver le monde, c'est par la foi.

Il ne s'agit pas de raffiner sur les mystères, mais de les croire. Il ne s'agit plus de savoir ce que disent les philosophes, mais il faut voir ce qu'ils font.

« Or les voyez-vous dans la solitude de leurs écoles ? Chaque jour ces éloquents disputeurs perdent leurs disciples, chaque jour accroit le nombre de ceux qu'attire la simplicité de la foi. On n'en croit plus les philosophes, on en croit les pêcheurs. Cependant les premiers présentaient au monde l'amorce des plaisirs; les autres ne proposaient que pauvreté, que jeûnes, que pénitences, que renoncements et douleurs. Comment se fait-il que l'humiliation et l'indigence ont eu plus de séductions que la volupté¹ ? »

Un jour, deux courtisans, chambellans de l'empereur, s'enhardirent à proposer une objection à l'évêque touchant l'Incarnation, lui assignant le lendemain pour entendre sa réponse. Ambroise accepta, mettant cette condition, que la conférence aurait lieu devant le peuple assemblé dans la basilique Portienne, afin que la publicité ôtât aux vaincus la possibilité de cacher leur défaite. Au jour dit, il se rendit à l'Église indiquée avec ses réponses prêtes. La foule s'y pressait, dans une attente curieuse, espérant à chaque instant voir entrer les chambellans : ils ne paraissaient pas. Quand l'heure habituelle de la leçon fut arrivée, Ambroise, las d'attendre, monta à l'ambon. « Mes frères, dit-il au peuple, vous voyez que je suis venu pour tenir ma promesse et acquitter ma dette; mais je cherche mes créanciers, et je ne les trouve pas. Sans doute ils ont pensé que le terme de l'échéance avait été trop court, et que je n'étais pas en mesure. Mais la foi véritable n'est jamais prise au dépourvu². »

¹ Ambros., *de Fide*, lib. I, cap. vi, xiii, n. 45, 46, 84, t. II, p. 452, 481.

² « Debitum, fratres, cupio solvendum. Sed hesternos meos non invenio creditores, nisi forte improviso conventu putaverint nos esse turbandos : sed nunquam fides vera turbatur. » (Ambros., *de Incarnat.*, cap. i, n. 1; t. II, p. 704.)

Reprenant alors le cours ordinaire de ses instructions, l'évêque se mit tranquillement à expliquer au peuple la doctrine catholique touchant l'humanité de Jésus-Christ, fils de Dieu, dont il fit dans la suite le livre de *l'Incarnation*. On semblait avoir oublié complètement les deux chambellans, quand bientôt une nouvelle sinistre circula dans l'assemblée. On venait d'apprendre que les malheureux controversistes ariens, sans égard aucun à la conférence qu'ils avaient provoquée, étaient, pendant ce temps, allés faire une promenade aux alentours de la ville; mais leur voiture s'étant renversée sur leur route, tous deux en avaient été précipités et étaient morts de leur chute ¹.

Ces discours, ces écrits, ces coups de la Providence, ces œuvres de charité faisaient perdre chaque jour du terrain à l'arianisme, tandis que le nom et la cause d'Ambroise grandissaient, environnés du prestige de la plus merveilleuse sainteté. « Un des plus obstinés ariens de ce temps-là, raconte son biographe, disputeur acharné et inconvertissable à la foi catholique, étant venu dans l'église entendre prêcher l'évêque, vit un ange qui, placé près de l'oreille d'Ambroise, lui dictait les discours, de sorte que l'orateur semblait n'avoir qu'à les redire à l'assemblée ². » L'hérétique raconta lui-même cette vision, qui fit de lui un des plus ardents défenseurs de la foi catholique.

Le même historien atteste qu'à Milan le nombre des ariens allait diminuant chaque jour. Dans le reste de l'Italie il en était de même, grâce au zèle de l'apôtre; et Jérôme n'était que l'écho de tout son siècle quand il écrivait de lui ce magnifique éloge : « Après la mort d'Auxence, Ambroise ayant été fait évêque de Milan, l'Italie entière se rangea à la vraie foi ³. »

¹ Paulin., *Ambrosii Vita*, n. 18.

² Paulin., *in Vita Ambros.*, n. 17.

³ « Post Auxentii seram mortem Mediolani Ambrosio constituto, omnis ad rectam fidem Italia convertitur. » (Hieronym., *ex Chronic.*, Grat. III et Equit. coss.)

CHAPITRE XII

LES CONCILES D'AQUILÉE ET DE ROME

(381-382)

Si puissantes que fussent la parole et la plume d'Ambroise, l'arianisme pouvait espérer de les braver longtemps encore, tant qu'il conserverait ses sièges épiscopaux, son organisation hiérarchique et ses maîtres.

Ses plus obstinés représentants, aux frontières des États de Gratien, étaient deux vieux évêques, Secundien et Pallade, gouvernant dans un coin de la Dacie, entre le Danube et la Theiss, vers la Hongrie actuelle, deux diocèses dont l'histoire ne nous a pas transmis le nom¹. Ils s'appuyaient sur les ariens de l'Orient; mais, devenus plus timides depuis le règne de Théodose, ils rougissaient de porter le nom des hérétiques dont ils professaient la doctrine. Même ils avaient profité, pour se disculper auprès de l'empereur, d'un voyage récent de Gratien à Sirmium². Mais celui-ci ayant refusé de prononcer en matière religieuse, ils demandèrent à se justifier devant un concile général. C'était une réunion bien solennelle pour connaître d'une cause personnelle et obscure. Toutefois il fut convenu entre Ambroise et

¹ « Vix angulum Ripensis Daciæ turbare consueti. » (Ambros., *Epist.* XI, n. 1; *Opp.*, t. II, p. 810.)

² « Imperator cum esset præsens Sirmii, tu illum interpellasti. » (*Acta Conc. Aquil.*, in *Opp. Ambr.*, t. II, p. 789.)

Gratien qu'on convoquerait du moins les évêques des Gaules et de l'Italie septentrionale dans la ville d'Aquilée, pour porter un coup décisif à l'erreur. Dans la lettre de convocation, Gratien ne dissimulait pas qu'il en devait l'inspiration à l'évêque de Milan, auquel il en renvoyait l'honneur en ces termes :

« Désireux de voir au plus tôt tous les prêtres d'accord sur la doctrine chrétienne, nous avons primitivement ordonné que tous les évêques de notre empire d'Occident se réunissent à Aquilée. Mais Ambroise, que son mérite et la grâce de Dieu ont rendu si illustre sur le siège de Milan, nous a fait observer qu'une si grande assemblée n'était pas nécessaire lorsqu'il ne s'agissait que d'une cause locale, et qu'il suffisait d'appeler les évêques italiens des Églises voisines. Nous avons donc dispensé de la fatigue du voyage les hommes vénérables que leur grand âge, l'épuisement de leurs forces ou une honorable pauvreté, empêchent de sortir de leurs diocèses et de faire une longue route ¹. »

Le vendredi 3 septembre 381, vingt-cinq évêques de la Gaule méridionale et de l'Italie supérieure ouvrirent le concile. On y distinguait l'évêque de Sirmium, Anemius, qui était tant redevable au courage d'Ambroise; l'évêque de Plaisance, Sabinus, dont le nom se retrouve si souvent dans les lettres du grand évêque, son ami; Philastre de Brescia, qui avait confessé la foi sous le règne arien de Constance; Héliodore d'Altino, à qui Jérôme écrivait des lettres mémorables pour l'attirer auprès de lui au désert; Exupérance de Tortone, disciple toujours fidèle de saint Eusèbe de Verceil; Eusèbe, évêque de Bologne, appelé « le bon pêcheur » dans les livres d'Ambroise, parce qu'il était habile à tirer de l'océan du siècle les vierges qui sont les perles de l'Église²;

¹ « Nam quod Ambrosius et vitæ merito et Dei dignatione conspicuus episcopus Mediolanensium civitatis, ibi multitudinem non opus esse suggerit. » (*Acta Conc. Aquil.*, *ibid.*, p. 787.)

² Ambros., *de Virginit.*, cap. XII, n. 129.

Bassien ou Basilien, évêque de Lodi, autre ami d'Ambroise et de Félix de Côme¹; Constance, évêque d'Orange; Procule de Marseille, Dominus de Grenoble, Amantius de Nice; enfin Juste de Lyon, qui déjà s'était mis en relation, par lettres, avec l'évêque de Milan. Il le consultait sur le sens des passages de l'Écriture, s'inquiétant de savoir si les Livres sacrés avaient été composés selon les règles de l'art, mais s'inquiétant davantage d'y chercher la science de l'éternité². On le vit bien quand, après le concile d'Aquilée, l'évêque, au lieu de reprendre la route de son diocèse, dit un éternel adieu à son siège de Lyon, et s'enfuit dans les solitudes de l'Égypte, qui attiraient alors les plus belles âmes³.

Avec Milan, Aquilée était le siège le plus considérable de la haute Italie. Valérien, son évêque, avait rehaussé encore l'éclat de cette Église en y faisant fleurir une école célèbre de sainteté et de science, où Jérôme, Rufin, Bonose, Hélio-dore, étaient venus apporter leurs premières ardeurs. L'évêque d'Aquilée présida le concile; mais Ambroise le dirigea. Nous avons sous les yeux l'interrogatoire qu'il fit subir aux deux évêques inculpés, et les réponses de ceux-ci. C'est d'une part la méthode, le calme, la gravité, l'autorité magistrale de l'ancien consulaire, avec la ferme doctrine et la foi ardente de l'évêque. C'est de l'autre la monotone série de subterfuges, de fins de non-recevoir, de dénégations de compétence et de juridiction, enfin d'appel aux absents, qui est le refuge ordinaire de la sophistique aux abois⁴. Vainement les

¹ Ambros., *Epist.* iv, n. 1; *Opera*, t. II, p. 763.

² Id., *Epist.* viii, n. 1; t. II, p. 783.

³ Id., *Not. ad. Epist.* vii et viii; *Opera*, t. II, p. 734.

⁴ Ambros., *Opera*, t. II; *Acta Conc. Aquil.*, p. 800 et seq.

Ces actes du concile, publiés dans les œuvres de saint Ambroise, ont reçu récemment un complément fort curieux par la découverte d'un fragment retrouvé dans la Bibliothèque impériale de Paris. M. Vaitz en a donné l'interprétation avec une savante dissertation. (*Ueber das Leben und die Lehre des Ulfila*; Hanovre, 1840.) On y remarque, entre les

accusés réclamaient-ils la présence des évêques orientaux, tous deux furent déposés; et une lettre, rédigée par l'évêque de Milan au nom du concile, chargea les trois empereurs de les faire descendre de leurs sièges : « Il ne convient pas, y était-il dit, qu'ils exercent le sacerdoce de Jésus-Christ qu'ils ont renié. Nous vous prions donc, au nom de votre gloire et de votre foi, de faire respecter Celui de qui vous tenez l'empire. Ainsi donnez des ordres pour éloigner de leurs Églises les fauteurs de l'impiété, les corrupteurs de la vérité, et vous les remplacerez par les prêtres saints et dignes que nous aurons choisis ¹. »

Cela fait, le concile tourna les yeux vers Rome. La papauté y traversait, depuis quinze ans déjà, une de ces crises douloureuses qui sont l'enfantement de ses plus glorieux siècles. Ambroise avait vu de près, jusque dans son diocèse, les menées sacrilèges de l'antipape Ursin contre le vénérable Damase, calomnié dans sa vie, troublé dans la légitime possession du siège pontifical, tandis que des rixes sanglantes faisaient la désolation de la ville éternelle, la risée des païens et le scandale des peuples ². Ambroise éveilla sur lui la vénération et la piété filiale du concile d'Aquilée. Une lettre fut adressée aux empereurs Gratien, Valentinien et Théodose, pour les conjurer de faire cesser le schisme. Ambroise la rédigea, et l'on y sent courir, avec une sainte colère contre les persécuteurs et les ambi-

questions posées par Ambroise et les réponses des évêques accusés, des notes très malveillantes contre l'évêque de Milan, rédigées par un écrivain contemporain, évidemment arien, qu'on croit être un évêque du nom de Maximin.

Là se trouve également un long discours d'Auxentius, disciple d'Ulphilas, arien obstiné qui loue en termes pompeux l'évêque des Goths son maître. N'est-ce pas le même que le Goth Auxence ou Mercurin, que nous verrons bientôt opposé à Ambroise ?

¹ Ambros., *Epist.* x, n. 8; t. II, p. 808.

² Anastas. Biblioth. — Baron., ad ann. 367. — Tillemont, *Mém. pour l'Hist. ecclés.*, t. VIII, p. 386.

tieux, le souffle de cet amour que le siège de Rome, dans ses jours d'angoisse, a toujours inspiré au grand cœur des saints :

« Religieux empereurs, aucun point n'a fixé davantage notre attention, ni ému plus douloureusement notre cœur, qu'une situation qui compromet la paix de l'Église universelle. Loin de nous, sans doute, de croire que vous puissiez tomber dans les pièges d'Ursin. Mais, les flatteries de ce fourbe pouvant surprendre votre bonne foi, il devient nécessaire de démasquer le passé et d'éclairer l'avenir. Car, pour peu qu'une issue soit ouverte à son audace, sait-on à quels excès un tel homme peut se porter ?

« Après avoir été condamné tant de fois comme perturbateur, voici néanmoins qu'il relève la tête, comme si nous pouvions oublier ce qu'il est, lui que nous avons vu servir à Milan le parti arien, lorsque, dans la société de Julianus Valens, il portait le trouble dans cette Église, tantôt allant frapper à la porte des synagogues, tantôt s'introduisant dans les maisons ariennes, y tenant des réunions, y promettant son appui, et, sans oser se produire dans leurs assemblées, leur apprenant à mettre le désarroi dans la nôtre. »

Ce qu'Ambroise dit ensuite sur les droits du Saint-Siège est très considérable pour la doctrine catholique. Peu de passages sont plus décisifs que celui-ci entre ceux qui proclament la souveraineté de l'Église de Rome, centre d'unité et source de toute juridiction : « Ah ! si le malheur d'un pontife persécuté ne peut vous émouvoir, ne serez-vous pas touchés de la prière unanime de tous vos prêtres réunis ? Nous conjurons Votre Clémence de ne pas laisser dans ce trouble l'Église de Rome, l'Église mère de tout l'univers romain, et, avec elle, la foi très sainte des apôtres. Car c'est de Rome, c'est de cette source que découlent sur tout le monde les droits de la communion sacrée¹. »

¹ « Totius urbis Romani caput, Romanam Ecclesiam, atque illam

On ne tardera pas à voir les effets de cette lettre. En attendant, le concile s'occupa de l'Orient, où le schisme déchirait les principales Églises. Antioche était partagée entre deux évêques rivaux, appuyés également par un nombreux parti. Ce schisme, qui remplit l'histoire de tout le iv^e siècle, remontait à l'exil du saint évêque Eustache proscrit par Constance. Méléce avait été son septième successeur. Les évêques catholiques qui l'avaient élu avaient été en cela secondés par les ariens, qui le croyaient des leurs. Mais à peine Méléce eut-il affirmé sa foi dans un premier discours, qu'il avait été jeté en exil par Constance, et remplacé d'autorité par l'arien Euzoïus. C'est alors que les catholiques d'Antioche, tout en rejetant en masse la communion de l'intrus, se partagèrent en deux obédiences ; car tandis que les uns, Flavien à leur tête, se rattachaient à Méléce, dont ils croyaient l'élection légitime autant que sa croyance était pure, les autres, ne pouvant se résoudre à reconnaître une élection à laquelle les ariens avaient eu quelque part, choisirent et firent sacrer pour eux l'évêque Paulin. Rome consultée reconnut les deux obédiences, à la charge aux dissidents dont l'évêque mourrait le premier de se ranger à l'autorité du survivant. Méléce mort, le concile de Constantinople mit Flavien sur son siège, et le schisme se perpétua entre lui et Paulin, tous deux hommes d'une foi pure et d'une haute vertu.

De plus, à Constantinople, Grégoire de Nazianze était troublé dans la possession de son Église par l'intrigant Maxime, qui jadis avait porté le manteau des cyniques. Expulsé de l'Égypte, chassé de Constantinople, Maxime était venu étaler devant le concile d'Italie ses doléances, le récit fabuleux des persécutions qu'il avait endurées de la part des ariens, et le faste de ses feintes vertus.

sacrosanctam Apostolorum fidem, ne turbari sineret obsecranda fuit Clementia Vestra, inde enim in omnes venerandæ communionis jura dimanant. » (Ambros., *Epist.* xi, n. 3, 4, p. 811.)

Le concile d'Aquilée se trouvait trop éloigné du théâtre de ces conflits pour trancher les questions entre ceux qui s'en remettaient à lui de leurs prétentions ou de leurs droits. C'est pourquoi Ambroise, au nom de tout le concile, adressa une première lettre aux trois chefs de l'empire, leur demandant de réunir un concile général pour connaître de ces faits : « Nous vous sollicitons, très cléments princes chrétiens, de réunir à Alexandrie un concile composé de tous les prêtres catholiques, pour délibérer mûrement et statuer définitivement quels sont ceux des évêques avec lesquels il faut entrer et demeurer en communion ¹. »

Une autre lettre du concile d'Aquilée ou d'Italie ², portant le nom d'Ambroise en tête de la suscription, et adressée par lui à Théodose Auguste, était moins impartiale. L'évêque de Milan, trompé par de faux rapports, s'y montrait chaudement partisan de Maxime contre Grégoire de Nazianze. L'esprit judicieux d'Ambroise, sa vive pénétration, avaient évidemment subi là une éclipse qui ne pouvait durer.

Dans cette seconde lettre Ambroise revenait à l'idée d'un concile. Mais ce n'était plus cette fois Alexandrie, c'était Rome qui lui paraissait le centre où ces débats recevraient d'une autorité suprême leur solution définitive. « Ce n'est pas là affaire de parti ou question de préséance, écrivait-il; c'est l'union qui est rompue, c'est la société qui est troublée. La paix, croyons-nous, ne saurait être rétablie sans qu'un concile général des évêques orientaux se réunisse à Rome. A cet effet, Gratien, votre frère, connaissant votre piété, nous a suggéré de vous écrire. Puisse, en effet, l'unité de

¹ Ambros., *Epist.* XII, n. 5, p. 813.

² Quelques auteurs, en effet, prétendent que cette lettre, dont le titre est ainsi conçu : *Ambroise et les autres évêques d'Italie*, est d'un concile différent de celui d'Aquilée. Ce concile, qu'ils nomment *concile d'Italie*, se serait tenu dans une autre ville de cette contrée, en cette même année 381, ou en la suivante, 382.

doctrine et de charité exister entre ceux qu'unit la même communion ! »

La paix, l'unité, la charité : c'est bien dans ces derniers mots qu'il faut chercher le fond de la pensée d'Ambroise sur le but supérieur de l'assemblée générale qu'il croyait nécessaire à cette heure. Il est certain que dès lors il n'était que trop facile de voir poindre à l'horizon, aux deux extrémités de l'Orient et de l'Occident, les premiers nuages qui déjà présageaient une tempête, et qui devaient amener entre l'Église latine et l'Église grecque des déchirements si profonds, puis une si funeste rupture ! On le comprit bien par la réponse des évêques orientaux s'excusant dédaigneusement de venir débattre à Rome ce qu'ils venaient de décider au concile de Constantinople, opposant les grandeurs orageuses de leur chrétienté aux calmes obscurités de l'Église latine, faisant parade de leurs exils, de leurs persécutions, endurés sous Valens, et les plaçant en regard des loisirs que leurs frères d'Occident avaient goûtés sous l'égide de leurs très catholiques empereurs. Il y avait une ironie visible et inquiétante dans ces mots par lesquels se termine cette lettre, une des plus lumineuses sur les premières tendances de l'Église orientale au IV^e siècle : « Nous apprécions sans doute la charité fraternelle par laquelle vous nous invitez à nous joindre à vous, afin qu'après que nous avons été seuls à souffrir dans ces dernières années, vous ne soyez pas seuls à régner maintenant à la faveur de l'union de deux pieux empereurs... Mais, avec l'Esprit-Saint, nous ne pouvons que répéter du fond de notre cœur : *Qui nous donnera les ailes de la colombe pour voler et nous reposer à côté de nos frères* ¹ ? »

Dès lors c'en fut fait de l'espoir d'assembler un concile général. Ambroise le regretta ; car ce n'était pas là seulement une large conception, digne de son génie et de sa foi,

¹ Apud Theodoret. V, ix, *Epist. Patr. Conc. Const.*

c'était un profond dessein plein d'utilité comme de grandeur. A l'heure où les deux empires allaient se scinder politiquement, et où leur séparation faisait courir à l'Église le danger d'une division trop tôt consommée, que pouvait-il y avoir de plus utile qu'un pacte d'alliance consenti, à Rome, au centre de l'unité, entre les deux grandes régions déjà sollicitées en sens divers ? Puis se figure-t-on la grandeur et l'autorité d'un concile universel, réuni sous Théodose et Gratien, et où le traité d'union entre les Églises d'Orient et d'Occident aurait été signé sur le tombeau de saint Pierre, par des évêques tels que Damase, Ambroise, Grégoire de Nazianze, Martin de Tours, Épiphanes, et annoncé aux peuples par la plume d'un Jérôme et les lèvres d'un Chrysostome !

Cependant, à défaut de concile œcuménique, une assemblée d'évêques se réunit à Rome, où Ambroise se rendit vers la fin de l'année 382. A peine arrivé, il y tomba malade et fut retenu chez lui pendant plusieurs mois. Mais, dans cette tristesse, la Providence lui ménagea la plus grande de toutes les consolations, celle d'une amitié digne de lui.

Un des jours de sa maladie, Ambroise vit entrer dans sa chambre un vieillard à cheveux blancs¹, aux traits majestueux, portant sur ses épaules cette toison de brebis appelée *melotis* qui était le vêtement des moines du désert². C'était le vénérable évêque de Thessalonique, Aschole, venu au concile principalement dans l'espoir d'y rencontrer Ambroise. Élevé dès l'enfance dans un monastère de l'Achaïe, plus tard forcé de monter sur le siège de l'Église de Thessalonique, Aschole réunissait à un degré supérieur l'austé-

¹ « Cum aegritudine confectus tenerer, et non possem accurrere, ipse ad me venit et visitavit. » (Ambros., *Epist.* xv, n. 10.)

² « Melotidis suæ dimisso amictu. » (*Ibid.*, n. 9.) La *mélotis*, du grec μέλον (brebis), était le vêtement de saint Antoine et des anachorètes. (V. saint Athanase, Cassien, Pallade, Socrate.)

rité d'un ascète à la charité d'un pasteur. Ambroise disait de lui qu'il « semblait n'avoir plus de corps ; ce corps n'était plus que le voile transparent et fragile d'une âme qui paraissait déjà vivre dans le ciel ».

Cependant ce contemplatif était un homme d'action. Ardent, infatigable, il se portait successivement de Constantinople en Achaïe, en Épire, en Italie, partout où l'intérêt de l'Église était en cause, en dépit d'une vieillesse si alerte et si puissante, qu'elle faisait envie aux plus jeunes. Aussi grand citoyen qu'il était bon catholique, il avait fait ses preuves de patriotisme comme de religion. Quand, après la désastreuse bataille d'Andrinople, les Barbares avaient paru devant Thessalonique, « il avait repoussé leurs bandes, disait Ambroise, moins par la force des armes que par celle de la prière, et les Goths, déjà décimés par la peste, avaient fui devant la face de ce nouvel Élisée. » Peu après, dans l'hiver de 380, il avait baptisé l'empereur Théodose surpris aux portes de la ville par une maladie qu'il croyait mortelle. Depuis ce temps il était son conseiller intime dans les affaires de l'Église, et ce fut par Aschole qu'Ambroise put d'abord apprécier le grand prince que bientôt il lui sera donné de connaître par lui-même.

Lorsque les deux saints pontifes, qui depuis longtemps avaient souhaité de se rencontrer, furent en présence l'un de l'autre, ils ne purent contenir leur émotion. C'était la première heure d'une grande amitié, heure sacrée qu'on n'oublie plus, et dont Ambroise rappelait le souvenir en ces termes : « Quand vint en Italie cet homme d'heureuse mémoire, j'étais retenu malade ; et comme je ne pouvais me rendre auprès de lui, ce fut lui qui vint me voir. Avec quel empressement, avec quelle affection nous nous jetâmes alors dans les bras l'un de l'autre ! Avec quels gémissements nous nous entretenîmes ensuite des malheurs de ce siècle et de la grande souffrance qui était au cœur de l'Église ! Nous étions si heureux de pouvoir enfin nous voir, nous saluer,

nous embrasser ! Nous pleurions ensemble, et nos larmes coulaient jusque sur nos vêtements. »

La maladie d'Ambroise enlevait au concile de Rome le concours de celui qui l'avait provoqué. Le pape Damase, cherchant autour de lui quelqu'un capable de rendre à l'assemblée d'aussi utiles services, jeta les yeux sur un jeune prêtre déjà illustre par son zèle, ses talents et ses vertus. C'était ce même Jérôme qu'Ambroise avait pu connaître aux écoles de Rome, et qui depuis avait promené en tous lieux son errante destinée et son impatience d'étude et de perfection. Il revenait des déserts de l'Orient, où il avait contenu par le travail la fougue de son esprit, et par des austérités héroïques les ardeurs d'une nature de feu. Paulin d'Antioche, son ami, l'avait ordonné prêtre ; Grégoire de Nazianze l'avait attiré à Constantinople ; Grégoire de Nysse, frère de Basile le Grand, lui soumettait ses écrits ; Épiphanes surtout le recherchait comme un frère en ascétisme et un maître dans la doctrine. Jérôme avait donc touché de près toutes les gloires comme toutes les douleurs de l'Église, quand le pape Damase, subjugué par son rude génie, le désigna pour être le secrétaire du concile.

L'inséparable ami qu'il amenait à Rome, et qui, comme lui, y venait pour défendre les droits de l'évêque Paulin au siège d'Antioche, Épiphanes, évêque de Salamine en Chypre, était un des hommes les plus étonnants de son siècle. Né en Palestine, à Éleuthéropolis, près de l'antique Hébron, séjour des patriarches, élevé dans le judaïsme par un docteur de la loi, il avait été touché un jour en voyant un moine donner son habit à un pauvre, et s'était fait chrétien. Les deux anachorètes Hilarion et Pambon, le premier dans les montagnes arides de la Judée, le second dans les plaines salées de Nitrie, avaient formé son âme à la discipline religieuse. Il avait visité Athanase à Alexandrie, habité la Thébaïde, salué la montagne où Antoine était mort, erré pendant un an dans les solitudes d'Ammon, rempli de ses mi-

racles les monastères de la Judée, abordé en Dalmatie dans la ville d'Épidaure, enfin gagné l'île de Chypre, où il pensait trouver, à côté d'Hilarion, une retraite définitive au fond d'une vallée et sur le bord des flots; mais on l'avait placé, malgré ses résistances, à la tête de l'Église de Salamine, où bientôt on vint le consulter du fond de la Perse et de l'extrême Orient. Possédant également l'hébreu, le syriaque, l'égyptien et le grec, ayant pénétré le fond et débrouillé l'histoire de toutes les hérésies, Épiphane, « l'apôtre, le nouveau Jean et le héraut du Seigneur, » ainsi qu'on l'appelait, remplissait la chrétienté de ses lumières, quand le concile de Rome lui fit voir en Occident le triomphe de cette religion qu'il venait d'admirer si puissante en Orient.

Enfin Paulin d'Antioche, personnellement en cause dans les affaires soumises au concile de Rome, y était arrivé avec ses deux amis.

Ambroise, très zélé partisan de Paulin, vit intimement ces hommes et prit part au concile, autant que le lui permettait l'état de sa santé. Mais les actes de cette assemblée ayant été perdus, ou ne nous étant parvenus que fort incomplets, elle ne nous apparaît guère que comme une imposante réunion de docteurs, sans qu'il nous soit possible d'entrer dans son histoire, ni de recueillir ses enseignements.

Nous savons du moins, — et c'est Ambroise qui nous l'apprend, — qu'on y condamna l'erreur des apollinaristes. Cette secte avait pris son nom d'Apollinaire, évêque de Laodicée, dont le zèle, en combattant l'hérésie des ariens, s'était précipité dans l'erreur opposée. Tandis qu'il exaltait la divinité du Verbe, son humanité sainte s'était effacée à ses yeux. A l'en croire, le Fils de Dieu fait homme n'avait pas d'âme comme nous : c'était la divinité du Verbe qui en tenait lieu chez lui, et en faisait éminemment les fonctions. Tout au plus, le Christ avait-il une sorte d'âme inférieure, siège

de la sensation. Mais qu'avait-il besoin de l'âme raisonnable et intelligente, lui l'Intelligence et la Raison par essence ? La personne de Jésus-Christ, c'était donc le Verbe uni seulement à un corps, selon leur explication de la parole de saint Jean : « Et le Verbe s'est fait chair. » Encore cette chair elle-même n'était-elle qu'une matière subtile, spiritualisée, d'origine céleste, une ombre vaporeuse : de sorte que le Fils de Dieu, venu parmi nous en se faisant semblable à nous, n'avait plus guère conservé de l'homme que le nom.

Que devenait l'Incarnation dans un pareil rêve ? Que devenait cette ineffable et douce fraternité de Dieu et de sa créature, avec les miséricordieux abaissements d'une part, et de l'autre les retours d'amour reconnaissant que provoque une si tendre assimilation ? Voici ce qu'Ambroise en pensait, et comment il en parlait dans un de ses discours sur l'*Incarnation* :

« Non, ce n'est pas le fantôme et l'ombre de Jésus-Christ qui a souffert, ce n'est pas son fantôme qui marchait sur les flots. Ses disciples ont pu le croire un instant dans la nuit où il leur apparut ; mais de notre part une telle erreur serait inexcusable, et nous la condamnons.

« D'autres viennent nous dire que le corps du Seigneur et sa divinité sont de même nature. Il y en a qui vont jusqu'à cette impiété, d'affirmer que c'est la substance divine sous l'apparence d'un corps qui a été mise en croix. Qui n'abhorrerait ces choses ?...

« Enfin je ne sais comment plusieurs se sont rencontrés qui ont prétendu que le Seigneur Jésus n'avait pas une âme humaine comme la nôtre. Ils ont redouté sans doute que ce Christ humain ne tombât dans les défaillances de l'homme. Qu'ils calment leurs inquiétudes, ces trop complaisants précepteurs de notre Maître ! En prenant le corps de l'homme, le Verbe a accompli en lui l'Incarnation dans sa perfection : car il n'y a rien d'imparfait dans le Christ.

Et quand il a pris une âme, c'est une âme raisonnable, une âme complète, une véritable âme d'homme. »

Ainsi Ambroise traçait d'une main toujours ferme, entre des erreurs extrêmes et des systèmes tortueux, le droit sillon de la vérité. Ainsi du sein de ces débats avec les hérésies se dégage, de plus en plus lumineuse, la physionomie du Fils de Dieu fait homme. Comme autrefois Thomas, la génération d'alors voulait s'approcher de Jésus, le voir, le toucher de près, mettre la main sur son cœur, pénétrer son être intime, pour ensuite tomber à ses pieds et l'adorer comme son Seigneur et son Dieu.

Le concile fit souscrire aux apollinaristes un formulaire de foi rédigé par Jérôme. Il s'occupa aussi du schisme d'Antioche, et il maintint Paulin sur le siège de cette Église. Toutefois il ne rompit pas avec l'évêque Flavien reconnu par le concile de Constantinople, et dont Jean Chrysostome devait rendre le nom si illustre. Enfin un autre service que cette assemblée rendit à l'Église de Rome fut la réhabilitation glorieuse et définitive du saint pape Damase, déjà si vaillamment défendu par Ambroise. Ainsi la chrétienté retrouva-t-elle la paix, le pape son honneur, et la foi sa pureté.

Ambroise revint à Milan, Aschole reprit la route de Thessalonique. Les deux vénérables amis ne devaient plus se revoir. Il n'y avait pas deux ans qu'ils s'étaient dit adieu, quand vers la fin de l'année 382, ou dans les premiers mois de 383¹, l'évêque de Milan apprit la mort d'Aschole d'une manière tout à fait extraordinaire. On croyait que c'était l'âme du saint homme lui-même qui, après sa délivrance, était allée en porter l'annonce à son ami. Il est vrai qu'Ambroise le donnait presque à entendre par ces mots de sa

¹ On déduit ainsi cette date avec certitude : Aschole assiste au concile de Rome en 382. Anysius lui succède du vivant du pape Damase, mort en 384. La mort d'Aschole ne peut donc se placer qu'entre ces deux années, à la fin de 382 ou au commencement de 383.

lettre au clergé de Thessalonique : « Vous me demandez de qui j'ai appris cette nouvelle, avant d'avoir reçu les lettres de Votre Sainteté. Il me serait difficile de le dire : d'ordinaire on ne garde guère le souvenir du porteur d'un message fâcheux. Seulement ce que je sais, c'est que, malgré la saison qui rendait impraticable la voie de mer, malgré l'invasion des Barbares dans nos provinces, et à défaut d'un courrier qui pût venir jusqu'à moi, quelqu'un m'en a instruit. On dirait que le saint homme n'a pas voulu nous laisser ignorer qu'après avoir brisé les entraves de son corps il avait reçu la couronne impérissable du bon combat, et qu'il se trouvait avec le Christ dans la société de ses anges. Il voulait sans doute, par là, dissiper l'illusion d'un ami qui demandait à Dieu de prolonger ses jours sur la terre, tandis qu'il possédait déjà la vie du ciel¹. »

Ambroise pleura ce pontife. Dans une lettre remplie de l'éloge de ses vertus, il le représenta faisant le sacrifice calme et libre de sa vie, et conduit par les anges en présence du Dieu dont il avait été le serviteur fidèle. Une autre lettre adressée à son disciple et successeur Anysius l'exhortait à porter saintement le manteau que l'évêque, comme Élie, avait laissé tomber sur son Élisée. « Que la paix, disait-il en terminant, demeure entre vous et votre peuple ; conservez à jamais l'alliance de la paix. Adieu, mon frère, aimons-nous, adieu² ! »

¹ Ambros., *Epist.* xv, n. 2; t. II, p. 819.

² *Epist.* xvi, t. II, p. 822, 823.

CHAPITRE XIII

AMBROISE, GRATIEN ET MAXIME

(383)

A l'heure où nous a conduit la suite de cette histoire, de grandes espérances étaient permises au monde. L'arianisme et le paganisme d'un côté, la barbarie de l'autre, se trouvaient en face d'une résistance combinée du pouvoir religieux et du pouvoir civil. C'était déjà l'idéal du Saint-Empire romain, tel qu'on le conçut plus tard, régi par deux évêques, l'un évêque du dedans pour le gouvernement spirituel des âmes, l'autre évêque du dehors pour faire exécuter, dans l'ordre politique, les lois inspirées par l'esprit de l'Évangile. Ainsi commençait à se réaliser la parfaite unité de la domination temporelle et spirituelle promise à la nouvelle Rome. Ce n'étaient encore, il est vrai, que d'heureux essais. Mais que ne pouvait-on espérer pour l'avenir de l'entente de deux empereurs, encore jeunes l'un et l'autre, rangeant sous une même loi l'univers soumis au même Dieu, et croisant leurs épées sur la tête de l'Église pour la protéger, la couronner et la défendre ? Au lendemain de l'époque ensanglantée des martyrs, les chrétiens qui furent témoins de ce concert ne purent-ils point croire que le règne de Jésus-Christ allait advenir sur la terre comme dans le ciel ?

Si tel était leur espoir, il ne fut pas durable. Et un dou-

loureux événement apprit bientôt à Ambroise que désormais il ne devait s'appuyer que sur Dieu.

Gratien avait coutume, quand venait la belle saison, de quitter sa résidence de Milan, pour aller faire l'inspection des garnisons cantonnées dans la Gaule. Il y livrait d'ordinaire aux tribus germanes des combats d'avant-poste qui les tenaient en respect, en leur faisant sentir la présence de Rome. A l'entrée du printemps de 383, l'empereur se disposa à sa tournée annuelle et prit congé d'Ambroise. Il ne le quittait qu'à regret, et avec l'espérance de le revoir prochainement; car il s'était habitué à le considérer comme un père.

La campagne s'ouvrit sous de fâcheux auspices. Gratien avait à peine touché les bords du Rhin, qu'une nouvelle alarmante lui vint de la Grande-Bretagne. Les troupes de cette île s'étaient révoltées contre lui; le général Maxime, qui était à leur tête, s'était laissé proclamer empereur d'Occident; sa flotte avait quitté les eaux de l'océan Britannique, et il venait de débarquer dans le nord de la Gaule, avec le dessein de se rendre maître du pays.

A cette nouvelle, Gratien ne se montra d'abord ni effrayé ni surpris. Il avait de bonnes troupes, deux généraux éprouvés, le comte Balion et le Franc Mérobaud, dont la fidélité égalait le courage. De plus, il se croyait aimé parce qu'il méritait de l'être. Il marcha contre Maxime, qui déjà s'était avancé au cœur de la Gaule; et il le rencontra dans les plaines près de Paris.

Depuis cinq jours, les deux armées étaient en présence, sans en être venues aux mains. De l'inaction naquit le mécontentement. Des émissaires de Maxime se glissant dans le camp de Gratien y excitaient la jalousie des officiers et des soldats, représentant celui-ci comme livré aux Barbares, auxquels il donnait les meilleures places et dont il affectait de porter le costume de guerre dans ses expéditions. Puis, ce qu'on ne disait pas, ce que tout le monde pensait, c'est que

Maxime était riche, qu'il serait libéral, et que le jour d'un nouveau règne serait celui de nouvelles faveurs et de grandes largesses.

L'empereur était perdu. Le jour du combat, Gratien en eut à peine donné le signal à ses troupes, qu'il entendit son premier corps de cavalerie lui répondre par le cri de : « Victoire et vie à Maxime Auguste ! » C'étaient les Numides qui passaient à l'ennemi. Presque tous firent de même : Maxime demeura ainsi maître du champ de bataille, presque sans coup férir ; et, avant la fin du jour, l'infortuné Gratien n'avait plus autour de lui que trois cents cavaliers pour protéger sa fuite à travers des provinces qui se détournaient d'un prince dont elles n'avaient plus rien d'heureux à espérer. « Nous l'avons vu, disait douloureusement Ambroise en racontant ces faits, nous l'avons vu, ce jeune prince, hier envié de tous, aujourd'hui livré à la trahison des siens, délaissé de ceux-là mêmes dont il avait reçu les serments, environné de traîtres qui lui barraient le passage et le menaçaient de la mort¹. »

Il parvint ainsi à Lyon, se dirigeant vers Milan, où il espérait trouver une défense plus sûre que celle des armées, car Ambroise était là. On lui avait fait savoir que Læta, sa jeune épouse, apprenant son malheur, accourait pour le consoler et partager sa mauvaise fortune². Le gouverneur de Lyon ou préfet militaire, que l'on croit être Andragathe, accueillit le fugitif ; et, s'insinuant dans sa confiance, il jura

¹ Ambros., in *Psalm.* LXI, n. 17 ; *Opp.*, t. II, p. 961.

² Plusieurs historiens, comme Sozomène (liv. VII, chap. XIII) et Ammien Marcellin (liv. XXVII), racontent que Gratien, en arrivant à Lyon, apprenant l'arrivée de l'impératrice sa femme, passa le Rhône pour aller au-devant d'elle. Dès qu'il fut sur le rivage, il aperçut une litière entourée de gardes. Il y courut ; mais il en vit sortir, au lieu de son épouse, le comte Andragathe, qui le poignarda. C'est cette version qu'a suivie Fléchier. (*Hist. de Théodose*, liv. III, p. 320.) Nous avons préféré sans hésitation le récit d'Ambroise, contemporain mieux informé.

solennellement, la main sur l'Évangile, de lui garder sa foi. Puis il le fit asseoir, pleinement rassuré, à un festin qui devait être le gage de sa fidélité.

A peine Gratién y avait-il pris place, que des hommes armés se jettent sur lui : c'étaient les sicaires du préfet. « Infâme, disait Ambroise dans son indignation, infâme qui, au milieu d'un repas, et entre des coupes symboles de l'amitié, préparait de sang-froid le meurtre de l'innocent, son convive, son empereur ! » Puis, dans une invective dont le sentiment sincère n'excuse pas le mauvais goût : « Cruel, quand tu mangeais, en préparant ton crime, ne sentais-tu pas sous tes dents craquer des os humains ? Quand tu vidais ta coupe, en commandant le parricide, ne croyais-tu pas boire le sang du Juste¹ ? »

« Mais la troupe des assassins se précipite sur lui et sur ses amis, raconte encore Ambroise. Gratién les voit venir. Dans cette extrémité, il ne s'inquiète pas pour lui. Regardant les meurtriers : « Si c'est à moi que vous en voulez, leur dit-il, pourquoi vous en prendre à d'autres ? » Ils ne lui répondent qu'en le frappant de plusieurs coups. « O Ambroise, où êtes-vous ? » Ce nom fut le dernier que prononcèrent ses lèvres. Il expira en appelant celui qui, après l'avoir si bien servi sur la terre, pouvait encore, à cette heure, l'introduire dans le ciel. « Il semblait, dit l'évêque, être alors moins sensible à la perte du trône et de la vie, qu'à la douleur inconsolable où il savait bien que la nouvelle de sa mort allait me plonger². »

La mort de Gratién fut le signal du massacre ou de la dispersion de sa petite escorte. Entre ceux qui périrent, on remarqua ce maître des offices du palais qui jadis avait voulu empêcher Ambroise de pénétrer jusqu'à l'empereur. Dans le premier moment d'égarement et de terreur qui

¹ Ambros., in *Psalm.* xli, n. 53.

² « Tu me inter pericula requirebas, tu in tuis extremis me appellabas. » (*De Obitu Valentiniani*, t. II, p. 1195 et sq.)

suivit le forfait, Macedonius, cherchant un refuge dans une église, ne put y pénétrer, et tomba entre les mains des meurtriers de son maître, qui le mirent à mort. La prédication d'Ambroise s'était accomplie littéralement¹.

La mort de Gratien, c'était le deuil de l'Église : « O Église, s'écriait Ambroise, c'est toi qu'on a frappée quand on a tué Gratien² ! » Il demeura d'abord abîmé dans sa douleur silencieuse, continuant à donner quotidiennement au peuple ses commentaires sur l'Écriture. Un jour, en étant venu à cet endroit du Psaume soixante-unième où le prophète s'écrie : *Est-ce que notre vie n'est pas entre les mains de Dieu*³ ? le souvenir de Gratien fauché à la fleur de l'âge se présenta à lui avec une telle force, qu'il lui fut impossible de contenir davantage son émotion.

« Et nous, s'écria-t-il, et nous, nous nous souvenons de quelqu'un qui, lui aussi, pouvait dire à ses bourreaux : Notre vie n'est-elle pas entre les mains de Dieu ? Pourquoi me poursuivez-vous ? Pourquoi m'insultez-vous ? Vous pouvez tuer mon corps ; mais vous n'aurez pas mon âme. Vous m'ôterez la vie ; mais vous ne m'ôterez pas la grâce. L'âme n'est pas aux mains de l'homme ; elle ne dépend que de Dieu : c'est de lui qu'elle attend le prix de la vie éternelle et le secours du salut. C'est lui qui seul peut me défendre si l'on me tue, me ranimer quand je serai tué, me venger quand je ne serai plus.

« *Le juste a été enlevé, de peur que l'iniquité ne pervertît son cœur.* C'est ainsi que la mort pour lui n'est pas un mal, mais une délivrance. Victime pure, en s'offrant lui-même il semblait dire : « J'étais hier au faite de la souveraine puissance, j'étais le rempart de l'empire, et voici que je tombe comme un mur croulant et une maison en ruine. »

¹ Paulin., in *Vita Ambros.*, n. 37. — Sozomen., *Hist. eccles.*, VII, xxv.

² « Percussa eras, Ecclesia, in maxilla tua, cum amitteres Gratianum. » (*De Obitu Valentiniani*, n. 6.)

³ Psalm. LXI. — Ambr., *Opp.*, t. I, p. 961, n. 17 et sq.

Tandis qu'Ambroise pleurait Gratién à Milan, on le calomnial à Rome. Jouant plaisamment sur les mots, on entendait les païens beaux esprits répéter que les dieux avaient bien fait de se donner Maxime pour pontife, puisque Gratién avait refusé les insignes de Pontife Maxime. D'autre part, les libertins affectaient de dénigrer les mœurs du jeune prince, et de petits propos pleins de venin s'emparaient des oreilles toujours si facilement ouvertes au scandale. Mais Ambroise, qui connaissait cette âme, se leva pour la venger.

« Ils l'ont poursuivi même après l'avoir tué, disait-il hardiment. Ils se sont fait une proie de sa réputation, un jouet de son honneur. Le prophète disait : « Ils ont rabaissé mon prix. » Or notre prix à nous, c'est la sainte pudeur qui nous élève au-dessus des brutes et nous place au niveau des anges. Notre prix, c'est la charité qui devient notre rançon quand elle est faite aux pauvres. Notre prix, c'est la foi qui a racheté le monde captif de l'erreur. Notre prix, c'est la pauvreté, c'est la simplicité. O belle simplicité ! ô unique trésor ! celui qui te possède ne peut croire à l'artifice, et il se fie bonnement à la parole donnée. Eh bien, c'est cela même, c'est cette franche droiture dont on s'est fait un moyen pour frapper l'innocent ! Et cependant, parmi ses calomniateurs, ceux-là étaient bien à même de le connaître qui recevaient l'or de ses mains, et qui jouissaient de ses bienfaits sans lui garder leur foi¹. »

Cependant Andragathe avait sollicité et obtenu de Maxime la solde de son forfait : on l'avait investi d'un grand commandement. C'en était trop : Ambroise, sitôt qu'il put parler², éleva contre le traître la voix de la justice, et dans une de ses instructions il l'écrasait par ce parallèle : « O Judas ! tu as laissé parmi nous plus d'un héritier de ta

¹ Ambros., in *Psalm.* LXI, n. 21.

² Il faut observer que ces discours ne furent prêchés que vers l'année 390, après la défaite et la mort de Maxime et de son lieutenant.

perfidie. Toi, tu vendais la vie et le royaume de ton maître. Tu profitais de ce qu'il t'avait chargé de distribuer les aumônes, afin de le trahir ; aujourd'hui, un autre Judas s'est trouvé pour livrer à l'ennemi des provinces remises entre ses mains. Toi, tu as profané l'honneur de l'apostolat ; lui a déshonoré l'épée du soldat et la toge du magistrat. Comme toi, il a violé la commensalité et ses devoirs sacrés. Mais encore toi, Judas, peut-être ignorais-tu que c'était à la mort que tu envoyais ton Maître, et tu t'es empressé de jeter loin de toi le salaire de ton crime, dès que tu as vu en lui le prix d'un déicide. Quelqu'un s'est rencontré, lequel non seulement n'a point refusé de salaire de son forfait, mais qui l'a sollicité, exigé, extorqué, impatient de tout retard. Judas s'est laissé tromper par le mensonge des Juifs ; cet autre s'est parjuré de lui-même pour mieux tromper celui qu'il voulait frapper. Quand sa victime redoutait de s'asseoir à sa table, lui-même lui a offert la garantie du serment, comme pour donner au meurtre la saveur du sacrilège. Enfin l'argent de Judas paya le champ destiné à la sépulture des étrangers, et l'autre Judas refuse les honneurs de la sépulture à son propre souverain ! »

Cette image de Gratien gisant sans sépulture sur un sol ennemi accablait l'âme d'Ambroise ; et ce que l'on disait des dispositions de Maxime à cet égard n'était pas de nature à le tranquilliser. On l'avait informé que le tyran, pour flétrir la mémoire de sa victime, avait imaginé d'infliger à son cadavre je ne sais quel outrage réservé aux mauvais princes. « Au meurtre on allait joindre un horrible traitement, dit l'évêque lui-même, si un homme indigné et navré de ces excès, instruit de ce qu'on préparait, ne fût allé faire honte au superbe vainqueur d'un affront qu'on fait subir aux tyrans, non aux rois. »

Cet homme de cœur qu'Ambroise ne nomme pas ici n'était autre que lui-même. Il faut remonter un peu plus haut dans cette histoire pour le voir accomplir auprès de

l'usurpateur une mission où l'évêque révèle son grand caractère et sauve sa patrie par son intrépidité.

Milan était encore sous le coup de la terreur des événements de Gaule, quand on vit accourir de sa retraite de Sirmium l'impératrice Justine. Elle venait vers Ambroise implorer sa protection pour Valentinien, son fils. Ce n'était point qu'elle eût dépouillé le vif ressentiment qui l'animait contre l'évêque catholique; mais les passions de l'arienne s'étaient tues en présence des instincts de la mère, et, rendant à Ambroise un hommage forcé, elle l'avait cru à la fois et assez généreux pour prendre sa cause en main et assez fort pour la gagner contre Maxime. Elle lui amenait son pupille, que l'évêque reçut comme un père : « Je te recueillis enfant des mains de ta mère Justine, disait-il plus tard en s'adressant à lui; elle te remit à moi en me demandant d'aller trouver ton ennemi, et ce fut de bon cœur que je me chargeai de cette mission pour te sauver ¹. »

Ce que Justine venait demander à l'évêque, c'était d'aller vers Maxime, pour le faire consentir à ne pas franchir les Alpes. Forcément elle reconnaissait comme un fait accompli son pouvoir sur les Gaules qui venaient de se donner à lui, mais à la condition que l'Italie restât le domaine de Valentinien, son fils. Sans doute ce n'était là qu'une politique d'expédient, dictée par la nécessité, consentie par la faiblesse; mais quelle autre était possible en cette extrémité? L'Occident était sans force, Maxime était victorieux, Théodose était loin, la défection contagieuse, chaque heure pouvait amener le vainqueur à Milan; il fallait donc se hâter, et Ambroise partit.

On a justement remarqué que c'est la première fois qu'on voit un ministre de l'Église intervenir dans les affaires

¹ « Ego te suscepi parvulum, cum legatus ad hostem tuum pergerem. Ego Justinæ maternis traditum manibus amplexus sum. » (*De obitu Valentiniani*, n. 28; t. II, p. 1182.)

d'État. Ce qui est évident, c'est qu'avec Ambroise, et grâce à son génie comme à son autorité, l'Église entre dans de nouvelles conditions d'existence, et qu'une autre situation sociale lui est faite. Successivement persécutée, tolérée, protégée, elle protège à son tour; elle monte au pouvoir. Elle n'en descendra plus, du moins tant que durera cette époque du moyen âge qui va s'ouvrir bientôt. Comment en usa-t-elle? pour quel bien? dans quel but? L'histoire l'a jugé, et l'unique chose qu'il faille constater ici, c'est que ce rôle politique lui était commandé par les nécessités du présent et de l'avenir. L'Église allait être appelée non seulement à convertir, mais à transformer le monde, fixer, discipliner des races presque sauvages, les initier à la vie régulière des nations, donner au pouvoir sa consécration et sa limite, pénétrer de son esprit les mœurs et les lois. Comment l'eût-elle pu faire, si elle n'eût apporté à cette œuvre laborieuse l'expérience avec la sagesse, l'habitude de l'autorité et de son exercice? Demeurée seule debout sur les décombres de l'Empire, comment eût-elle été capable d'organiser ces débris et d'en faire sortir un autre état de choses, si déjà elle n'eût fait ses preuves d'intelligence, de dévouement et de force? Elle n'attendit pas cette crise pour apprendre les conditions du gouvernement des hommes; et quand ces hommes viendront remettre entre ses mains la tutelle d'un monde nouveau, l'Église sera préparée à les conduire et à les sauver, non comme une dominatrice, mais comme une mère.

Maxime était à Trèves, où il avait établi le siège de ses États; et, pour se rendre vers lui, il fallait affronter un climat rigoureux, aux premiers jours de l'hiver. Ambroise, accompagné du comte franc Bauton et de Marcellin, propre frère de l'usurpateur, fit diligence vers Trèves, qu'il n'avait pas revu depuis sa première enfance. Le lendemain de son arrivée, l'évêque demanda une audience à Maxime.

Celui-ci se montra assez mécontent du choix qui avait

été fait de cet ambassadeur, duquel il lui semblait qu'il n'aurait pas raison facilement. Il affecta d'abord de le traiter avec hauteur : contre tous les usages et toutes les lois du respect, il lui fit signifier qu'il eût à se présenter, comme tout le monde, à l'audience publique du consistoire. C'était ainsi qu'on appelait le conseil des grands officiers de l'État présidé par le prince. Ambroise se réservait de faire savoir à Maxime qu'un évêque ne doit pas être traité de cette sorte. « Mais cette fois, avoue-t-il, je venais en suppliant, et je dus passer outre. »

Après avoir offert à son amour-propre la grossière satisfaction d'humilier un grand homme, Maxime daigna prendre avec lui et à l'égard du jeune fils de Justine des airs de protection et de magnanimité. « Pourquoi, dit-il à l'évêque, Valentinien n'est-il pas venu vers moi comme vers un père ? Je l'aurais reçu comme un fils. »

Valentinien entre les mains du meurtrier de son frère ! Ambroise n'eut pas de peine à découvrir le piège. « Un enfant, répondit-il, peut-il venir sans sa mère ? Et un enfant, une veuve peuvent-ils traverser les Alpes, parmi tant de hasards, dans cette rude saison ? »

L'ambitieux comprit qu'il était deviné. Il insista cependant ; mais Ambroise coupa court. « Je suis venu, répondit-il, pour traiter avec vous d'un accommodement, mais nullement pour promettre la venue de Valentinien. Je ne puis, à aucun prix, prendre un engagement qui dépasse mes pouvoirs. »

Il ne sortit pas de là : « Eh bien ! attendons, dit Maxime avec dépit, ce que le comte Victor rapportera de Milan. » On avait, en effet, envoyé le comte Victor présenter à Justine les mêmes propositions ; et ce délégué s'était croisé avec Ambroise sur la route, à Mayence.

L'attente dura longtemps. Ces longs délais laissaient à l'Italie surprise et désarmée le temps d'organiser chez elle la résistance ; c'est ce que cherchait Ambroise. Il ne demeura pas moins de trois mois auprès de Maxime, mais

sans vouloir rien conclure, et à la discrétion d'un soldat orgueilleux dont il avait bravé le déplaisir. Il fallut, pour qu'on le laissât partir, que l'envoyé de Maxime fût de retour à Trèves avec des propositions qui trouvèrent le vainqueur plus accommodant. Et puis le comte Victor rapportait à son maître des nouvelles inquiétantes, venues du côté de l'Orient, où Théodose, irrité du meurtre de Gratien, se préparait à le venger. Forcé de pourvoir à sa défense propre, Maxime rabattit beaucoup de ses prétentions. Ambroise saisit ce moment pour faire valoir les siennes, et il obtint la promesse ferme qu'il ne serait pas touché aux États possédés par le jeune empereur.

Le traité une fois conclu, l'évêque se remit en route pour sa ville de Milan. A Valence il rencontra une dernière députation de Valentinien II, refusant absolument de se rendre auprès de Maxime. Quand il toucha les Alpes, il trouva les versants de la Gaule et de l'Italie gardés militairement par chacun des deux partis, impatients d'en venir aux mains et également convaincus que la convention de Trèves n'était qu'un armistice; mais la résistance était prête.

Ainsi, par ses délais et sa ferme attitude, le sage évêque avait sauvé et la dignité de l'empereur et les frontières de l'Italie. Maxime s'en aperçut quand il n'était plus temps. « J'ai été joué par vous, disait-il plus tard à Ambroise; et si vous ne m'aviez retardé par vos négociations, quel obstacle aurait pu s'opposer à mes armes? » Ambroise n'avait pas de peine à démontrer non seulement l'entière bonne foi, mais la noble et religieuse beauté de sa conduite : « Glorieuse accusation que celle d'avoir sauvé le pupille impérial! Quel devoir est plus digne d'un évêque que celui de défendre les orphelins ¹? »

¹ « Me lusisti tu... Si ego, quando venisti, non fuisset retentus, quis mihi obstitisset et virtuti meæ? (*Epist.* xxiv, n. 4.) — Gloriam mihi est et hoc pro salute pupilli imperatoris. Quos enim episcopi magis quam pupillos debemus tueri? (*Ibid.*, n. 5.)

Dans cette première ambassade, Ambroise réclama-t-il les restes de Gratien? Il est permis de le croire; mais ce fut sans succès. Maxime craignait trop que le spectacle des obsèques de sa jeune victime ne réveillât des regrets qui se fussent tournés en révolte contre les assassins. Il lui épargna du moins l'injurieux traitement dont il l'avait menacé, et Ambroise dut remettre à des temps plus heureux l'occasion de redemander ces reliques si chères.

Il en recueillit d'autres. Læta, la jeune veuve de l'empereur égorgé, et Pissamène, la mère de cette épouse en deuil, vinrent chercher ensemble leur consolation auprès de celui qui savait guérir les blessures des âmes comme celles des empires. Toutes deux se fixèrent ensuite dans la ville de Rome, où l'histoire les retrouve, pendant le siège d'Alaric, secourant les assiégés de leurs aumônes et continuant ainsi la générosité de celui qui n'était plus. On respecta aussi les statues de Gratien, et, ce qui vaut mieux encore, on n'abolit aucune des lois faites par lui sous la religieuse inspiration d'Ambroise.

CHAPITRE XIV

LUTTE CONTRE LE PAGANISME — L'AUTEL DE LA VICTOIRE

(384)

Les événements tragiques qui venaient de bouleverser la politique de l'empire n'avaient pas jeté une moindre perturbation dans les âmes. Pour elles, la Providence semblait être en défaut. Comment un prince si chrétien, et qui donnait à l'Église de si riches espérances, avait-il succombé si misérablement, tandis que le meurtrier, acclamé et triomphant, était reconnu de ceux-là mêmes qu'il avait dépouillés? C'est le scandale, hélas! éternellement renaissant des triomphes du mal. Mais l'objection s'offrait plus vive que jamais à des hommes convaincus que la justice de Jésus-Christ a son règne dès ce monde.

A ces questions, Ambroise, vers cette même époque de 383, apportait la divine réponse de la foi, dans ce qu'on appelle ses livres *de l'Interpellation* ou commentaire des plaintes de Job et de David ¹. Là d'abord le Docteur, cherchant au-dessus de la terre la solution de nos doutes et la sanction de nos actes, montrait que la main de Dieu se cache le plus souvent sous l'action des hommes, dans le gouvernement des sociétés humaines. Mais vient un jour où cette main sort du nuage

¹ C'est la date justifiée dans la préface des éditeurs bénédictins, t. I, p. 624.

et se montre pour abattre la fortune insolente de l'impie, et relever le juste dans une gloire éternelle, sage et patient laboureur qui a su attendre la moisson pour être payé de ses peines¹.

Ensuite, descendant de ces considérations d'un ordre général, Ambroise était conduit à chercher la raison plus particulière des calamités publiques dans le récent forfait toujours présent devant ses yeux : l'assassinat de Gratien. C'était là le noir abîme dans lequel s'étaient engloutis l'honneur et la fortune de l'État : « Pourquoi, se demandait-il, les hommes de nos jours n'ont-ils pas imité le respect de David pour l'oint du Seigneur ? Nous n'aurions pas aujourd'hui une si lamentable guerre à nos portes. Que nous payons chèrement ce forfait ! Que nous expions durement l'attentat commis sur notre prince ! Le Barbare nous insulte, tandis que nous tournons contre nous-mêmes le fer forgé contre lui. Ainsi la vertu romaine s'épuise et s'émousse dans ces révolutions, où l'on voit un parricide nous ravir publiquement celui que nous avait donné pour empereur la sollicitude de son père². »

Pendant que les chrétiens courbaient la tête sous la main de la Justice vengeresse, la passion des païens les rendait responsables de ces immenses douleurs. Comme l'année 383 avait amené encore une de ces famines qui remettaient périodiquement en question la vie des citoyens, on n'eut aucune peine à faire croire à la plèbe que les dieux dépossédés de leurs temples et de leurs autels usaient de justes représailles, en refusant la subsistance à ceux qui refusaient les subventions de l'État aux pontifes et aux prêtresses.

« Ce sont vos impiétés, déclamait le plus disert sophiste de l'Occident, qui sont la cause de tous les maux du peuple romain. Voyez, c'est à la suite de ces spoliations qu'est

¹ *De Interpellatione Job*, lib. I, t. I, p. 626 et seq.

² Ambros., *Apolog. David*, cap. vi, n. 27; t. I, p. 684.

venue la famine, et qu'une mauvaise récolte a trompé notre espérance. La faute n'en est pas au sol, je n'en accuse pas les astres; la rouille n'a pas avarié les moissons, l'ivraie n'a pas étouffé le bon grain : c'est votre sacrilège qui a appauvri l'année. Vous aviez affamé les ministres des dieux, et les dieux se sont vengés en nous affamant à notre tour. On a donc vu tout à coup l'air se vicier, la campagne frappée de stérilité, les arbres privés de fruits, et les pauvres gens des champs réduits à demander leur nourriture aux arbres de Dodone ou à arracher les plantes et les herbes pour s'en nourrir. A-t-on vu jamais une misère semblable, tant que les ministres du culte furent traités avec honneur¹ ? »

Le parti païen ne se contenta pas d'exploiter à son profit l'irritation du peuple, si injustement **crédule** dans le malheur. Il lui persuada que les défaites de Gratien étaient l'effet naturel des rancunes de la Victoire, personnellement offensée par l'abandon de son autel. En conséquence, profitant du temps où Ambroise était à remplir sa mission auprès de Maxime, le sénat rédigea une nouvelle requête adressée aux empereurs pour le rétablissement de l'autel de la Victoire².

Cette fois, tout faisait croire qu'elle serait entendue. On savait que Justine n'aimait pas Ambroise, tout en se servant de lui. Elle se garderait bien de s'aliéner le sénat, dans cette heure de péril et de crise. Le pétitionnaire lui-même était une puissance. C'était Aurèle Symmaque, alors préfet de Rome, homme cher au peuple romain comme une grande image de l'ancienne patrie. Disciple de la religion et de la philosophie de Socrate et de Cicéron, de Sénèque et de Marc-Aurèle, il n'avait pas peut-être une foi très robuste au vieux polythéisme de Numa et des Fabius; mais il s'était constitué le fidèle et le patron d'un culte qu'il

¹ Ambros., *Opera*, t. II, p. 832, *Relatio Symmachii*, n. 14, 15.

² Ambros., *de Obitu Valentiniani*, n. 19; t. II, p. 1179.

croyait être le fondement indestructible des destinées de Rome. Membre du sénat et du collège des pontifes, à ce double titre il se faisait un devoir à lui-même, et à ses collègues un point d'honneur, de la fidélité à la religion romaine. Homme d'État et homme de lettres, philosophe et écrivain, son nom par lui seul était une garantie que la requête sénatoriale revêtirait sous sa plume la forme académique que demandait la solennité de la démarche. Puis le souvenir de son père et des services publics le recommandaient au peuple, auquel, comme préfet de l'annone, il avait su procurer en des temps difficiles les deux seules choses capables de le toucher encore, le pain et les spectacles, les arrivages réguliers des provisions de blés à Ostie et à Brindes, et les recrues d'artistes et de gladiateurs, de chevaux de course et de bêtes, pour les jeux de théâtre et de l'amphithéâtre. Enfin, et par-dessus tout, un esprit de tolérance qui, chez lui, tenait moins au respect obligé de puissants adversaires qu'à l'imprécision de ses croyances religieuses, prémunissait sa parole contre les emportements qui eussent perdu sa cause en irritant le prince.

La requête fut, en effet, un chef-d'œuvre de rhétorique; mais elle ne fut rien de plus. En vain souhaitait-on d'y entendre retentir quelques-uns de ces cris puissants qui honorent une défaite, et, jusqu'au seuil de la mort, témoignent encore de la vie. Symmaque n'a pas senti ce qu'il y avait de pathétique dans ce dernier procès d'une antique religion. L'émotion à laquelle nous-mêmes n'échappons pas en voyant les derniers demeurants du vieux culte, immobiles auprès des foyers de leurs dieux, y montrer quelque reste de l'opiniâtreté romaine, n'a pas soulevé son sein. On dirait que le polythéisme, dans sa décrépitude, n'a pas même la force de ce vieux roi troyen qui lance un dernier trait, avant d'expirer au pied de ses autels. L'ancien polythéisme d'Homère et d'Hésiode, de Tite-Live et de Virgile, semble ne s'inquiéter ici que de tomber avec quelque grâce,

en se drapant dans les plis d'un style irréprochable, et à se laisser mourir épuisée de souffle, au bout d'une belle période d'académicien.

Au début de son mémoire, le sénat affectait des airs d'indépendance et presque d'autorité dont on serait disposé à lui tenir compte, si ce facile courage ne lui était venu un peu tardivement, et en face du trône ébranlé d'une veuve et de son pupille. De plus, à cette époque, Ambroise n'était pas à Rome, ce qui enhardissait les déclamations du rhéteur contre les courtisans et favoris des princes :

« Illustres empereurs Valentinien et Théodose, vainqueurs, triomphants et toujours augustes, je viens à vous investi d'une double qualité : comme votre préfet, je porte la parole au nom des intérêts publics; comme envoyé du sénat, je remplis le mandat de mes illustres collègues. Heureusement aujourd'hui nous n'en sommes plus à redouter que gain de cause soit attribué au crédit des gens de cour. La seule chose que nous demandons, c'est la liberté pour tous de produire leurs opinions. Et le sénat n'en veut qu'à ceux qui ont préféré leur crédit personnel à la gloire de leur prince. »

C'est donc au nom de cette gloire, au nom de l'intérêt public, qu'eux, les sénateurs romains, viennent le conjurer de maintenir les institutions, les droits, l'état de choses qui jusqu'ici a le mieux servi la république. « Comptez tous les empereurs de l'un et de l'autre culte : entre ceux qui sont le plus près de nous, l'un a observé lui-même les cérémonies de nos aïeux, l'autre les a permises. Si la religion du premier ne vous sert pas d'exemple, imitez du moins la modération du second¹. »

Un culte est bien malade quand il ne se recommande plus que de son antiquité. C'est sur ce fragile étai que Symmaque appuyait tout son système de défense. Il y avait quatre cents ans que le païen Varron, dissertant sur la connaissance des

¹ *Relatio Symmachi*, apud Ambr. *Opera*, t. II, n. 12, p. 828.

dieux, considérait le paganisme sous trois aspects divers qu'il appelait mythologique, philosophique et civil. La foi mythologique avait péri la première. L'école avait vainement essayé de reconstituer une foi philosophique et de sauver les dieux : Julien venait de succomber sous cet effort stérile. Seul le paganisme civil, politique, officiel, subsistait donc encore par son cortège de souvenirs, d'intérêts ou de fêtes ; et l'autel de la Victoire était mieux fait que tout autre pour personnifier et perpétuer cette erreur des vieux vainqueurs du monde.

« Quel homme, s'écriait le sophiste, quel homme est assez ami des Barbares pour ne pas réclamer l'autel de la Victoire ? Que l'on donne donc du moins au nom de la victoire l'hommage qu'on craint de rendre à sa divinité. Qu'ils outragent sa puissance, ceux qui n'ont pas éprouvé son secours ! Mais vous, prince, n'allez pas vous priver d'une protection qui déjà a bien servi les armes de Votre Éternité. C'est votre gloire future dont nous servons l'intérêt, elle en qui l'avenir ne doit pas trouver une seule ombre. »

C'était l'usage à Rome que le serment solennel de fidélité au prince fût prêté sur ce même et glorieux autel : « S'il disparaît, sur quel autre prêterons-nous serment à vos lois ? Quelle religion mettra l'épouvante au cœur du parjure et fera reculer le mensonge ? »

Il était aussi habile, mais non moins sophistique, de faire de l'antique gloire militaire de Rome le prix de cette fidélité à l'idolâtrie en général et à cette idole en particulier. Dans une prosopopée célèbre, le rhéteur donnait la parole à Rome et lui prêtait ce discours : « Excellents princes, pères de la patrie, respectez la vieillesse que je dois à ces rites antiques. Je veux garder le culte qui m'a soumis l'univers. C'est lui, ce sont ces cérémonies saintes qui autrefois ont écarté Annibal de nos murs, et les Gaulois du Capitole. Ai-je vécu si longtemps pour que, dans mes vieux jours, je subisse cet affront ? C'est trop tard venir me demander de changer mes

institutions, et c'est m'outrager que de prétendre me réformer à mon âge. »

Après la religion et la patrie, ce fut le tour de l'intérêt d'occuper le discours. Symmaque réclamait de l'empereur les revenus enlevés aux vestales, le droit pour les prêtres païens de recevoir des legs, et tous les privilèges supprimés par Gratien. En outre il renouvelait l'accusation surannée qui imputait aux chrétiens tous les fléaux de la nature, tous les maux de l'empire, depuis l'invasion et la guerre jusqu'aux stérilités des saisons. La dernière famine dont Rome avait souffert rajeunissait le sophisme, en lui donnant une sorte de cruelle actualité. J'ai cité plus haut cette allégation malheureuse.

Enfin le scepticisme tirait les conclusions en demandant un égal respect pour tous les systèmes religieux ; car Symmaque veut qu'on le sache, sa religion à lui, c'est ce vaste éclectisme de Plotin et de Porphyre, qui, dans les cultes divers, ne voit que des formes libres et au fond identiques d'un même hommage dû à l'Être qui préside à l'ordre de l'univers. Il le déclare donc : « Sans doute il est juste de reconnaître qu'il n'y a qu'un seul être que tous les cultes honorent, puisque tous nous avons les mêmes astres sur nos têtes, le même ciel qui nous couvre, le même monde qui nous enferme. Qu'importe donc de quelle manière chacun entende la vérité ? Il y a plus d'un chemin qui peut conduire l'homme à ce grand inconnu. Mais c'est affaire aux oisifs de disputer là-dessus. »

Conséquemment à ce pyrrhonisme, le dernier mot du discours est un appel général de tous les cultes de l'empire à protéger et bénir le prince qui le gouverne : « Que les mystérieuses puissances de toutes les sectes réunies vous soient favorables, ô prince ; mais que celles-là surtout vous protègent et vous gardent qui ont assisté vos ancêtres ! Faites-leur les conditions qui ont assuré l'empire à votre divin père, et qui lui ont donné, après un règne heureux, des

successeurs tels que vous. De la demeure étoilée, ce divin vieillard contemple les larmes de nos prêtres, et il se tient pour offensé de voir violées les coutumes qu'il avait respectées. »

Le mémoire de Symmaque mettait partout Valentinien en garde contre une certaine influence occulte, qui seule avait causé tous les torts de Gratien et empêché la vérité d'arriver jusqu'à lui. On conjurait l'empereur d'effacer au plus tôt la tache qu'avait laissée sur le nom de son frère une faute qui n'était pas le fait personnel et libre de ce prince. C'était Ambroise qui, du premier mot de cette requête jusqu'au dernier, était visé, dénoncé comme le plus puissant contradicteur que le paganisme avait trouvé et trouverait en face de lui.

On ne se trompait pas. Jusqu'à l'arrivée de l'évêque, la requête du sénat avait toutes les chances favorables de son côté. Présentée au consistoire du jeune Valentinien, elle n'y devait rencontrer aucune opposition, ni chez les courtisans que le crédit d'Ambroise avait rendus jaloux, ni chez les militaires personnellement glorifiés dans cette apothéose décernée à la Victoire, ni chez les politiques ennuyés de voir la paix d'un règne naissant compromise par une affaire de police religieuse.

Mais à peine Ambroise fut-il revenu de Trèves, que tout changea de face. La cour croyait encore que le plus grand secret recouvrait ses conseils, quand arriva soudainement une lettre de l'évêque demandant à Valentinien raison de ce mystère et de ces machinations. Prenant lui-même l'offensive, il accusait la requête des sénateurs païens d'être subreptice et nulle, demandait qu'un exemplaire lui en fût remis de suite, en appelait du consistoire de Milan à Théodose, s'il en était besoin, et des laïques aux évêques, comme c'était justice. Puis il finissait par la menace de retrancher le jeune prince de la communion de l'Église, s'il infligeait cette blessure à l'Église sa mère, et cet outrage à la mémoire

de son frère. La lettre commençait par cette profession de foi et déclaration de principes :

« *Ambroise évêque au très heureux prince et très chrétien empereur Valentinien.* — De même que tous les hommes soumis à la domination romaine portent les armes pour vous, empereurs de la terre, de même vous devez être les soldats de la foi et du Dieu tout-puissant. Il n'y a point de salut, point de sécurité, si chacun n'adore sincèrement le vrai Dieu, c'est-à-dire le Dieu des chrétiens, maître de toutes choses. Il est le seul Dieu véritable, car les dieux des nations ne sont que des démons, dit l'Écriture. »

Entrant alors en matière, l'évêque s'étonnait d'abord de voir les persécuteurs d'hier oser venir aujourd'hui se poser en victimes. Il niait la compétence du consistoire impérial; il demandait à l'empereur comment en matière religieuse les évêques n'étaient pas les premiers consultés. « Qu'on me donne un exemplaire du mémoire du sénat, j'y répondrai; sinon, nous évêques, nous ne pourrions nous taire. Libre à vous, après cela, de vous présenter à l'église; mais vous n'y trouverez pas l'évêque, ou, si l'évêque y est, ce sera pour vous en fermer l'entrée¹. »

Ce qu'Ambroise disait, il l'eût fait, on le savait; et la cour de Milan redouta d'entrer en lutte avec un homme si résolu. Cependant ce n'était pas un homme au cœur de bronze. Quelques lignes après cette terrifiante menace, Ambroise s'attendrissait sur le malheur d'un prince que son jeune âge livrait sans défense à de si détestables conseils. « Mais il n'y a pas d'enfant quand il s'agit de la foi; de petits enfants se sont trouvés qui ont confessé Jésus-Christ devant les persécuteurs. »

¹ Ambros., *Epist.* xvii, n. 1, 14; t. II, p. 824, 827. « Licebit tibi ad ecclesiam convenire. Sed illic non invenies sacerdotem, aut invenies reluctantem. »

Touchant alors dans ce jeune cœur la fibre des plus tendres affections domestiques, l'évêque faisait paraître devant Valentinien l'image de son frère cruellement assassiné, venant lui reprocher de détruire son ouvrage par le rétablissement d'un autel sacrilège. Il lui montrait la figure indignée de son père, l'accusant de relever un culte idolâtrique qu'il avait ignoré plutôt que toléré. « Ainsi, prince, écrivait Ambroise en terminant, prenez garde d'offenser votre père, votre frère, votre Dieu ; et pensez à votre salut. »

Il fallut bien céder, surseoir aux conclusions du conseil impérial, et livrer à Ambroise la pièce demandée. Il la lut : d'un regard il en perça les sophismes, se mit en devoir de les confondre, et quelques jours après sa réponse était prête.

Je ne sais si jamais la raison et la foi parlèrent une plus belle langue que dans cette réponse, où coulent à flots l'enthousiasme, la lumière, la force. Ici plus d'allégories, de faux-fuyants, d'hésitations ; plus d'incertitudes de doctrine et d'artifices de parole. Ambroise n'est pas venu faire assaut d'élégance avec le disciple d'Ausone. « Entendez les païens, dit-il dédaigneusement, ce ne sont que grands mots, expressions pompeuses. Allez au fond : ces phrases sont vides, et ceux qui parlent de Dieu sont aux pieds des idoles ¹. »

Dans la requête de Symmaque, l'évêque démêle trois chefs principaux d'accusation contre le christianisme : Rome est déshonorée et réclame ses anciens dieux ; les vestales sont dépouillées et réclament leurs biens ; la religion nouvelle est responsable des maux dont souffre la patrie. Ces trois griefs sont repris par lui point par point, et réfutés avec la science d'un juriste, l'éloquence d'un orateur, la conscience d'un prêtre.

C'est d'abord au patriotisme que Symmaque a fait appel,

¹ Ambros., *Epist.* xviii, t. II, p. 833.

en mêlant aux souvenirs nationaux des Romains l'éloge des superstitions qui les ont déshonorés. Cette perpétuelle confusion, Ambroise la démêle : « Qu'est-ce que la victoire ? demande-t-il nettement : un être d'abstraction, tout au plus une force d'ordre matériel, et non une déesse des cieux. Grande déesse, en vérité, qui est ou qui n'est pas, suivant le nombre des soldats et le hasard des batailles ! » L'ironie de l'évêque faisait prompte justice de l'inanité de cette rhétorique : « Si ce sont vos divinités qui ont protégé Rome, pourquoi ont-elles attendu la dernière heure pour lui venir en aide ? Pourquoi ont-elles laissé Annibal arriver en vainqueur jusque devant vos murailles ? Pourquoi a-t-il fallu le cri d'une oie pour arrêter les Gaulois déjà dans le Capitole ? Et le cri de cette oie serait-ce la voix de Jupiter ? »

Symmaque a fait parler la vieille Rome païenne. Ambroise tout d'abord lui en oppose une autre, plus jeune, plus vivante, la Rome des chrétiens, la Rome baptisée qui crie aux égarés :

« Pourquoi m'ensanglantez-vous chaque jour par le stérile sacrifice de tant de troupeaux ? Ce n'est pas dans les fibres palpitantes des victimes, mais dans la valeur guerrière que réside le secret de la victoire. C'est par elle que j'ai conquis le monde ; c'est par les armes que Camille précipita du haut de la roche Tarpéienne les Gaulois victorieux, et enleva leurs enseignes plantées sur le Capitole. Quand l'Africain vainquit, il n'était pas à genoux aux autels de Jupiter, il était à enfoncer les bataillons d'Annibal. Pourquoi donc m'alléguer l'exemple des ancêtres ? J'ai horreur des dieux qu'adoraient les Nérons. »

Puis, mal à l'aise dans la fiction de cette figure d'école où l'avait engagé son adversaire, Ambroise la brise brusquement, et, au lieu de faire parler Rome, c'est lui-même qui reprend la parole en son nom pour écraser de toute l'élévation de sa foi le scepticisme avoué de son adversaire : « Venez plutôt, lui dit-il, venez à nous, chez nous, milice de

la vérité, venez nous voir vivant d'elle et combattant pour elle. Mais vous autres, comment vous croire, quand vous venez de confesser que vous ne savez au juste ce que vous adorez ? La vérité est une énigme, dites-vous, et il est plus d'un chemin pour nous conduire à elle. Que ce soit encore une énigme pour vous, il peut se faire ; mais pour nous, c'est la lumière d'une parole divine. Vous cherchez, nous possédons ; et ce qui nous en est garant, c'est la Sagesse incarnée, la Vérité incarnée. Du reste, sur tout cela nous ne pouvons nous entendre ; car vous, c'est à l'empereur que vous demandez d'accorder protection à vos dieux, tandis que c'est à Dieu que nous demandons de daigner protéger l'empereur. »

La seconde question était la question d'intérêt : le paganisme réclamait les biens et les privilèges enlevés à ses sanctuaires. Ambroise dédaigne d'entrer en compte avec leurs prêtres ; aussi bien, ce n'est pas lui qui leur a fait enlever ces biens tant regrettés. Regrets sordides d'ailleurs, et qui contrastent étrangement avec l'abnégation généreuse des chrétiens : « Voyez la différence, disait la fierté du Docteur : nous, c'est de notre sang versé que nous tirons gloire, eux ne songent qu'à l'argent et à leurs gains et pertes. O les grandes âmes que les leurs ! Nous avons grandi, nous, à travers les injures, le dénûment, l'échafaud ; pour eux, tout est perdu si leurs cérémonies ne sont assurées de beaux revenus ! »

Puis, opposant l'emploi de ces recettes du culte païen à l'emploi charitable des richesses de l'Église : « Dites-moi combien vos temples ont racheté de captifs, combien d'aumônes ils ont distribuées aux indigents, combien de secours ils ont envoyés aux proscrits ? Chez nous, les biens de l'Église sont le trésor du pauvre. »

Les prêtresses dépossédées, venant à leur tour réclamer l'exemption de l'impôt et les grosses pensions que leur payait l'État, font pitié à Ambroise : « Voilà bien le grand

cœur de celles qui ont fait de la virginité une affaire d'argent : il est juste que l'or préserve celles que ne saurait préserver leur vertu. Encore ces primes opulentes, quelles vierges produisent-elles ? Sept vestales à peine, sept jeunes filles enchaînées par force à leur état ! Tel est le chiffre de celles que la séduction des bandelettes sacrées, l'éclat des robes de pourpre, le faste d'une litière environnée de tout un cortège d'esclaves, d'immenses privilèges, de superbes revenus, et un terme légalement assigné à leur continence, ont enrôlées dans ces rangs.

« Mais que nos adversaires daignent seulement regarder. Ils verront à côté d'eux toute une population vouée à la modestie, à l'innocence de la vie et à la virginité. Ces vierges ne portent pas d'élégants bandeaux, mais un voile de pauvre étoffe cache de riches vertus. Les vêtements de pourpre et les délices de la vie ne les connaissent point : elles vivent dans les jeûnes. Il ne s'agit pour elles ni de gain ni de privilège : la chasteté porte en elle-même sa récompense. Aussi bien, ce n'est pas une virginité vraie que celle qu'il faut stipendier. Ce n'est pas non plus une intégrité véritable qu'une continence temporaire qui, en attendant son terme, se console en amassant une dot pour un sort plus charmant.

« Mais vous voulez allouer des gratifications à la virginité ? Eh bien ! j'y consens. Alors quelles subventions ne faudrait-il pas accorder aux chrétiennes ! Tout le trésor de l'État y pourrait-il suffire ? A moins que vous ne prétendiez restreindre aux seules vestales votre munificence, et qu'après avoir tout obtenu des princes païens, vous refusiez encore, sous des princes chrétiens, de nous faire entrer en partage de votre bonne fortune. »

C'était prendre de haut la réfutation de Symmaque ; et cette fière manière de répondre ressemblait bien à celle de cet ancien Romain qui, sommé de se justifier, conviait le peuple à monter avec lui au Capitole pour y rendre grâces

de ses victoires. Et, de vrai, quand la vie était ailleurs et si pleine et si féconde, à quoi bon soutenir une institution morte, et escompter des vertus incapables de germer, même sous une pluie d'or?

Restait le troisième grief, celui qui chargeait la religion nouvelle de tous les malheurs du temps. Mais que la suppression d'une idole et d'un autel, que la réduction des rentes de quelques vieux flamines mis en disponibilité, aient été la cause des maux de l'empire en général, et en particulier de la famine récente de l'Italie, c'est une accusation que l'évêque de Milan ne peut prendre au sérieux. Il remarque seulement qu'elle vient un peu tard; car « à l'heure où il parle la famine est bien loin, dit-il en reprenant, non sans quelque ironie, les allégations emphatiques de Symmaque; les paysans ne mangent plus les racines et les herbes. Ils ne vivent plus de glands, ils ne demandent plus leurs aliments *aux arbres de Dodone*, et ne cherchent plus leur subsistance sur les haies. Mais aujourd'hui tout le peuple a oublié sa disette dans l'abondance, ses travaux dans la récolte, sa faim dans la satiété ».

Après s'être défendu sur ces trois principaux chefs d'accusation, Ambroise prenait l'offensive. Il le faisait au nom de la liberté des cultes, demandant énergiquement que l'autel de la Victoire disparût de la curie, où sa présence était une insulte permanente aux convictions religieuses d'une majorité composée de chrétiens. L'argument était invincible : il le faisait valoir en décrivant l'appareil d'un sacrifice païen offert en plein sénat, sous les yeux des fidèles forcés, bon gré, mal gré, d'en entendre les hymnes, d'en avaler la fumée, d'en respirer l'encens. « N'est-ce pas, s'écriait-il, l'oppression de la conscience et une insulte publique faite à notre foi? N'est-ce pas assez que vos bains, vos portiques et vos places soient encombrés d'idoles? Faut-il que, dans cette enceinte où tous siègent au même titre, tous n'aient pas les mêmes droits, et qu'une portion

du sénat, forcée de prêter ou de recevoir des serments au nom de dieux abhorrés, soit ainsi mise en demeure ou de commettre un sacrilège si elle jure, ou de paraître suspecte si elle refuse le serment? »

Tandis que le paganisme prenait son point d'appui dans les souvenirs du passé, Ambroise, au contraire, invoquait le progrès et les promesses de l'avenir. Il y a dans son plaidoyer un passage de la plus magnifique éloquence : c'est celui où il salue l'approche des temps nouveaux. A ses yeux se découvrent ces régions mûres pour la moisson que prophétisait le Seigneur; le grand jour s'est levé, et le christianisme est le terme vers lequel n'a cessé de graviter la marche ascensionnelle de l'humanité :

« Toutes choses s'améliorent par un progrès constant. Après le chaos, le monde avec l'ordre et la lumière. Après l'aurore, le grand jour; après l'hiver, le printemps et les fleurs, l'automne et ses fruits; après l'enfance, la virilité. O vous qui nous accusez de nouveauté, reprochez donc à la lumière de remplacer la nuit, à la vérité de remplacer l'erreur, à l'automne de couronner l'année de moissons et de vendanges. Notre moisson à nous, ce sont les âmes des fidèles. Elle avait eu sa fleur chez les saints de l'origine du monde. Maintenant elle porte ses fruits; l'erreur est dissipée, et la vérité a triomphé par la justice ¹. »

Ainsi qu'Ambroise le voulait, sa lettre fut présentée et lue dans le consistoire. Le jeune empereur en personne présidait l'audience. Près de lui siégeait Rumoride, grand dignitaire de l'empire, imbu par son éducation de tous les préjugés païens. Le comte Bauton, peut-être pareillement idolâtre, était aussi présent². L'impression qu'avait faite sur le conseil le mémoire de Symmaque avait paru devoir

¹ *Epist.* XVIII, n. 23 à 28, p. 839.

² « Aderat amplissimus honore Bauto comes et Rumoridus, et ipse gentiliū nationum cultui inserviens a primis pueritiæ suæ annis. » (*Ambros., Epist.* LVII, n. 23, p. 1010.)

lui assurer la victoire. Mais la lettre d'Ambroise changea ces dispositions. A peine fut-elle entendue, que l'hésitation commença, puis l'enthousiasme gagna. Le jeune Valentinien, se levant au milieu de ses conseillers ébranlés, mais encore indécis, rompit le premier le silence :

« C'était un autre Daniel inspiré de l'Esprit de Dieu, » raconte Ambroise étonné. — « Je ne puis, dit le prince de sa voix enfantine, je ne puis défaire ce que mon frère a fait, car je ne veux pas être moins pieux que mon frère. Vous louez mon père de ce qu'il n'a pas fait enlever cet autel : eh bien ! moi non plus je ne l'enlèverai pas, et j'imiterai ainsi et mon père et mon frère. Quant à le rétablir, que Rome ma mère me demande autre chose. Je dois aimer cette mère ; mais je dois obéir à l'Auteur de mon salut¹. »

Le paganisme était aboli en principe : Symmaque venait de faire son oraison funèbre, et Valentinien de sceller légalement son tombeau. Sans doute, plus tard encore, et jusque sous Théodose, on pourra essayer de galvaniser le cadavre. Mais Ambroise vient de lui porter le coup dont il ne se relèvera pas, et dont le retentissement se prolongera, dans le souvenir des peuples et les chants des poètes, jusqu'au delà de ce siècle².

Il est vrai que jamais cause plus importante ni plus graves débats ne tinrent en suspens l'attention des hommes. C'était d'une part tout ce qui, pendant au moins vingt siècles, avait fait la religion et la fausse sagesse du passé ; c'était de l'autre tout ce qui depuis dix-huit cents ans fait, et fera

¹ « Cum universi qui in consistorio aderant, christiani pariter atque gentiles, dicerent esse reddenda, is solus, velut Daniel, excitato in se Dei Spiritu, arguebat perfidiæ christianos, gentilibus obviabat, dicens, » etc. (*De obitu Valentiniani*, n. 19 et 20 ; t. II, p. 1179 et 1180.)

² Voy. le poème de Prudence in *Symmach.*, lib. II. Et Claudien, *ve Cons. d'Honorius*, où, parlant de l'autel de la Victoire, il l'appelle :

Romanæ tutela togæ ; quæ divite pompa
Patrici veneranda fovet sacraria cœtus.

encore jusqu'à la fin du monde, l'objet de nos pensées et l'enjeu de nos combats, toutes nos libertés et toutes nos vérités qui s'affirmaient en face de cet autel vermoulu. Le vent qui avait soufflé jadis à la Pentecôte emporta ce dernier débris du paganisme officiel. L'alliance séculaire, réputée indissoluble, entre la vieille religion et la société fut solennellement dissoute; et l'on put prévoir le jour où le Christ souverain, dressant aussi à Rome son autel de la Victoire, y pourrait inscrire « qu'il a vaincu, qu'il règne, qu'il commande partout et domine à jamais ».

CHAPITRE XV

L'IMPÉRATRICE JUSTINE — PERSÉCUTION ARIENNE

(385)

Il n'était guère possible que la prospérité de l'Église de Milan et les triomphes d'Ambroise n'excitassent l'envie. L'impératrice Justine était toujours résidente dans cette métropole depuis la mort de Gratien : elle y avait amené avec elle, de Sirmium et des frontières des Goths, une cour composée en majeure partie d'ariens étrangers ; et ces nouveaux sectaires s'étaient bientôt réunis aux derniers partisans de l'ancien évêque Auxence contre le pontife catholique dont le zèle avait totalement déjoué leur espérance. Personnellement jalouse de cet homme trop puissant, on voyait la princesse se mêler aux femmes du peuple, courir d'église en église, agiter les assemblées, et souffler dans les âmes une haine qui ne prenait plus la peine de se dissimuler.

Ces intrigues de femme ne parvenaient pas à troubler la sérénité de l'évêque ; mais il entrevoyait l'orage qui approchait. L'histoire interminable des ingratitude humaines n'a peut-être pas de pages où la jalousie et la faiblesse s'accusent en des traits d'une plus honteuse noirceur que dans l'inconcevable drame qu'on va lire.

On se souvient que Gratien avait restitué aux catholiques de Milan une des basiliques que leur disputaient les ariens. Ceux-ci en conservaient un ressentiment très vif, et, dans

le courant de l'année 385, ils sollicitèrent de leur protectrice la basilique Portienne, située, comme on sait, en dehors de l'enceinte, à l'occident de la ville. Leur requête fut portée devant le consistoire, et le consistoire s'inclina devant le vœu de Justine.

Un jour donc, vers le commencement du carême, Ambroise reçut l'ordre de se rendre au palais. L'empereur l'y attendait, entouré de ses principaux officiers, et dans un appareil destiné à impressionner ce sujet plus puissant que ses maîtres. C'était mal connaître Ambroise : « Est-ce que l'on prétendait m'intimider par toute cette pompe ? rappelait-il lui-même. Est-ce que je n'ai pas affronté cette cour avec la constance qui est le devoir d'un prêtre, et jusqu'au bout lui ai-je rien cédé de mon droit ? »

En effet, le consistoire lui ayant intimé l'ordre de livrer la basilique, Ambroise affecta de ne pas lui répondre à lui-même. Mais, s'adressant à l'empereur :

« Non, prince, lui dit-il avec une calme assurance ; ce serait un crime pour moi, et un malheur pour vous. Tout empereur que vous êtes, vous n'avez pas le droit de violer la maison d'un simple particulier ; et vous croyez pouvoir envahir la maison de Dieu !

— Mais ne savez-vous pas, osa dire un courtisan, que l'empereur peut tout, puisque tout est à lui ?

— Non, non, vous vous trompez, dit Ambroise ; l'empereur n'a nul droit sur les choses de Dieu. »

Puis, continuant à s'adresser au jeune Valentinien : « Gardez-vous de l'orgueil, lui dit-il du ton d'un évêque et d'un père ; et, si vous prétendez commander longtemps aux hommes, vous-même commencez par obéir à Dieu. Il est écrit : « Rendez à César ce qui est à César, mais à Dieu ce qui est à Dieu. » Or l'empereur a ses palais, laissez à l'évêque ses églises.

— Mais pourtant je voudrais bien avoir une basilique, balbutia l'enfant, qui répétait la leçon qu'on lui avait apprise.

— Non encore, » dit Ambroise. Puis avec autorité : « Qu'a de commun avec vous une secte adultère ? Car enfin n'est-elle point adultère, cette secte qui n'est pas dans la légitime union de Jésus-Christ ? »

Le conflit se prolongeait, s'animait et menaçait de devenir orageux. On ne pouvait prévoir quelle en serait l'issue, quand une rumeur tumultueuse retentit au dehors. C'était la multitude qui assiégeait le palais, désordonnée, impérieuse, demandant à grands cris qu'on lui rendit son évêque. L'ordre mystérieux qui l'avait appelé, son départ précipité, la malveillance bien connue de Justine, avaient inquiété le peuple qui accourait à sa défense. Le tumulte croissait, et les portes du palais étaient près de céder ; l'officier de garde parut à la tête de sa troupe pour repousser l'émeute. Aussitôt, d'une même voix : « Nous sommes prêts à mourir pour la foi de Jésus-Christ ! » s'écria la multitude.

Alors ce fut le tour de l'altière impératrice de trembler et de prier. Se tournant vers Ambroise, elle le conjura de sortir pour calmer ces fanatiques.

« Et que leur dirai-je ? demanda-t-il d'abord.

— Dites-leur qu'aucune basilique ne leur sera enlevée, » répondit Justine terrifiée et vaincue.

L'évêque se montra à ses fidèles du dehors, leur donna cette assurance, rétablit le bon ordre et fit retirer tout le monde ¹.

Cela fait, Ambroise rentra lui-même dans sa demeure. Ce soir-là il reçut une lettre de Marcelline qui le remplit à la fois de consolations et de tristes pressentiments. Sa vénérable sœur était absente de Milan, et de sa retraite elle écrivait à son frère qu'elle s'inquiétait de ne pas savoir de ses nouvelles, qu'elle était singulièrement alarmée à son sujet, car Dieu lui avait envoyé des songes sinistres qui ne lui laissaient plus de repos ².

¹ Ambros., *Contra Auxentium*, *Opera*, t. II, p. 871.

² « In omnibus fere epistolis quæris de Ecclesia. Postridie quam accepi litteras tuas quibus significaveras quod te exagitant somnia tua, molec

La cour, en effet, préparait secrètement sa revanche. « Au lieu de me savoir gré du service qu'on avait sollicité de moi, raconte l'évêque lui-même, on me fit un crime de ce que le peuple était venu assaillir le palais. » La jalousie du pouvoir est de tous les sentiments le plus prompt à s'éveiller dans l'âme des princes. On n'eut pas de peine à faire croire à Valentinien que cette sédition avait été préparée par celui-là même qui l'avait réprimée. La cour mit un mois à combiner ses attaques, puis elle revint à la charge avec plus d'insolence et de plus grandes exigences que la première fois.

Le vendredi 4 avril 385, qui était l'avant-veille du dimanche des Rameaux, « des hommes du premier rang, comtes du consistoire, se présentèrent chez moi, rapporte le pontife. Ils me signifièrent que j'eusse à abandonner, non plus la basilique Portienne qui est hors des murs, mais la basilique Neuve, renfermée dans la cité, et qui est plus grande que l'autre. » Cette basilique appelée la Neuve, l'Intérieure, était celle qui plus tard reçut le nom de Sainte-Marie ¹. — « Et surtout, ajoutèrent d'une façon significative les émissaires impériaux, faites en sorte que cette fois le peuple ne bouge pas. » — « Je répondis, raconte Ambroise, comme je le devais, qu'un prêtre ne pouvait pas livrer le temple de Dieu ¹. »

Le bruit de cette sommation avait transpiré parmi le peuple. Le lendemain samedi, Ambroise, s'étant rendu dans l'église pour l'office, y fut salué par l'acclamation des fidèles. Le préfet de la ville, qui s'appelait Néotère, étant venu à la basilique en ce même jour, fut effrayé de cette manifestation. Pour prévenir de nouveaux troubles, il prit à part Ambroise, et lui donna à entendre que la cour se

inquietudinum gravium cœpit moveri. » (Ad Marcellin., *Ep.* xx, 1 et sq. pour le récit qui suit.)

¹ « Basilica Nova... *ditta poi di Santa-Maria.* » (L. Biraghi, c. I, n. 1, p. 135.)

prêterait à une transaction, et qu'après avoir demandé la basilique Intérieure, elle se contenterait de la basilique Portienne. Mais le peuple, ayant entendu ces propositions, ne laissa pas à Ambroise le temps de répondre. « Non, non, ne cédez rien ! » lui cria-t-on de toutes parts. Le préfet sortit, en disant qu'il allait faire son rapport à l'empereur.

Le dimanche se leva sur ces incertitudes et ces menaces de la cour. C'était le jour des Rameaux, dans lequel l'Église célèbre le paisible triomphe de Notre-Seigneur Jésus-Christ acclamé par le peuple et les petits enfants, pendant que les pharisiens, les scribes, les hommes de la loi et de la politique conspirent contre lui. L'assemblée se tenait dans la basilique du baptistère, au centre de la ville ; et, comme un grand nombre de catéchumènes devaient recevoir le baptême aux fêtes pascales, l'évêque expliquait le Symbole de la foi à ceux qu'on appelait alors les « compétents », et qui avaient passé par les autres épreuves. Tout entier à son œuvre de prédilection, Ambroise s'étonnait de la paix inattendue que lui laissaient ses ennemis, quand soudain une nouvelle jeta le trouble dans l'assistance. On venait d'apprendre que la basilique Portienne était occupée par les ariens, que leurs prêtres s'apprétaient à y célébrer la Pâque, et que l'empereur lui-même se disposait à s'y rendre ; car des gens de service appelés *decani* étaient déjà en devoir de placer les tentures aux colonnes du parvis, comme c'était l'usage lorsque le prince devait venir.

Un mouvement se produisit aussitôt dans l'assemblée, dont une partie quittant l'église se porta en masse vers la basilique Portienne. Ambroise impassible continua la fonction et commença la *Messe*, ainsi qu'il nomme ici le divin sacrifice. Sa résolution était de n'opposer jamais à la violence ouverte d'autre force que sa prière, sa douleur, et le martyre, s'il en était besoin.



« Pendant que j'offrais le sacrifice, raconte-t-il lui-même, on vint me dire que le peuple venait de mettre la main sur un certain Catule, que les ariens reconnaissaient pour un de leurs prêtres : les fidèles l'avaient rencontré en traversant la place. Je pleurai amèrement, et pendant l'oblation sainte je priai Dieu d'intervenir, afin que pas une goutte de sang ne fût versée au nom de l'Église. Je demandai plutôt que mon propre sang fût répandu pour le salut de mon troupeau et pour le salut de ces impies eux-mêmes. Puis aussitôt j'envoyai mes prêtres et mes diacres, et j'arrachai cet homme à la violence du peuple. »

La colère de ce peuple était ce que Justine redoutait davantage. Elle avait compté sur un coup de surprise ; ses plans étaient déjoués. « Ses fureurs étaient telles, dit encore Ambroise, que, si les catholiques lui en eussent donné le prétexte, elle aurait inondé de sang toute la ville. » Maintenant, n'osant frapper ses ennemis en masse, elle tenta de jeter la division parmi eux.

D'abord, défense fut faite à tous les hommes en place, les petits comme les grands, de prendre parti pour Ambroise et même de sortir de chez eux, leur faisant entendre que leur position en dépendait. C'était la coutume que, dans la semaine sainte, on graciât un certain nombre de prisonniers, pour honorer le mystère de la Rédemption. L'impératrice déclara que, cette fois, l'on n'userait pas de cette indulgence. Enfin, comme les marchands formaient là, comme partout, un corps considérable, intéressé plus que tout autre à la sécurité publique, on prit prétexte de la sédition pour le frapper d'une amende de deux cents livres d'or payables dans trois jours. C'était d'un même coup assouvir la faim d'un fisc nécessaire, et faire peser sur l'évêque une responsabilité qui devait le faire haïr.

Ces braves gens firent paraître un exemple du plus rare courage qui se puisse voir. Ceux qui étaient solvables jetaient aux agents de la cour ce qu'ils avaient, en disant : « Deman-

dez-en le double, mais laissez-nous notre foi! » On arrêta ceux qui n'étaient pas capables de payer, et les prisons se remplirent de ces généreux chrétiens.

« Ce fut, dit Ambroise, un spectacle lamentable de voir que, dans ces jours de la semaine sainte, où l'on avait coutume de délivrer les prisonniers pour dettes, toute la ville retentissait du bruit des chaînes dont on chargeait les innocents. » Une morne terreur planait sur la cité; personne n'osait sortir. Les ariens eux-mêmes s'effrayaient de leur petit nombre dans une ville où ce nom était devenu une injure. « Non, non, il n'y a pas de Milanais dans leurs rangs, disait Ambroise fier de son peuple; c'est une bande d'affidés de la maison de Justine, et des Goths de son escorte. Partout où va cette femme, elle les traîne à sa suite. Que demandent-ils? Eux qui passaient naguère leur vie sur des chariots ne peuvent-ils se contenter d'un chariot pour église? »

Dans cette situation tendue, grosse d'orages, Ambroise ne manquait pas de ces conseils officieux que les complaisants de tous les temps tiennent en réserve pour miner les courages imprenables d'assaut. Les comtes de la cour, les officiers de l'armée venaient obligeamment lui représenter son devoir envers le souverain. Leur maxime était toujours que l'empereur était le maître de tout, et qu'en exigeant qu'on cédât une église, il ne faisait qu'user de son droit légitime. Ambroise répondait : « Que l'empereur me demande ce qui est à moi, mon bien ou mon argent, je ne lui refuserai rien, quoique tout ceci appartienne moins à moi qu'aux pauvres; mais les choses de Dieu ne sont point à l'empereur. S'il lui faut mon patrimoine, qu'il le prenne; si c'est ma vie, la voici. Faut-il aller à la prison ou à la mort? j'y courrai avec joie. Je n'irai pas m'abriter derrière la protection du peuple, je n'embrasserai pas l'autel en implorant la vie; mais je donnerai ma vie pour défendre l'autel. »

Cette fermeté n'était pas sans cacher quelque crainte, non certes pour lui-même, mais pour son peuple fidèle; car on lui donnait à entendre que la troupe allait occuper l'église, avec ordre de charger ceux qui feraient résistance. Et où s'arrêterait l'insurrection maîtresse? « Je me représentai avec horreur, dit-il, la basilique assiégée par les armes, le sang versé, et l'horrible malheur qui pouvait s'ensuivre pour la cité entière. J'implorais comme une grâce d'en haut de ne pas survivre aux déchirements qui menaçaient la ville et l'Italie. Plutôt que d'avoir à me reprocher une goutte de sang répandue pour ma cause, je m'offrais à donner le mien. »

Parmi les commissaires envoyés par la cour pour effrayer l'évêque, se trouvaient quelques officiers de la nation des Goths. Ambroise les interpella directement et vivement. « L'empire romain, leur dit-il, ne vous a-t-il donc reçus à son service que pour y exciter des troubles? Qu'y gagnerez-vous donc, et où irez-vous quand tout ce qui vous entoure aura péri? »

Devant cette indignation patriotique de l'évêque, les officiers s'émurent; et, de la menace passant à leur tour aux prières, ils finirent par lui demander de s'entremettre pour calmer l'effervescence populaire. « Je puis bien ne pas l'exciter, leur dit-il tranquillement. Mais quant à l'apaiser, cela n'appartient qu'à Dieu. Si l'empereur me regarde comme un perturbateur, qu'il se venge sur moi seul, en me reléguant dans quelque désert de son choix. »

Les envoyés se retirèrent, convaincus qu'on ne pourrait rien obtenir de cet homme, sinon ce qu'on lui ravirait par la force. Il s'attendait à tout, mais sans rien provoquer. Après chaque fonction il se retirait chez lui, dans sa chambre, laissant la porte ouverte, « afin, dit-il, que si on venait le chercher pour la prison ou l'exil, on sût où le prendre et on le trouvât prêt. »

Il fallait en finir. Allait-on rouvrir l'ère de la persécution?

Allait-on voir arracher du sein de sa patrie celui qui venait de la sauver ? Et puis l'arme de la persécution pouvait se retourner contre les persécuteurs : la cour de Justine le sentait, et sa rage impuissante se débattait dans des hésitations et des contradictions dont le tableau fatigant révèle autant d'imbécillité que de haine.

Une tentative fut faite. Le mercredi saint 9 avril, Ambroise s'était rendu, avant le lever du soleil, dans la basilique Portienne, non loin de sa demeure. Il y avait commencé les premières instructions, quand on apprit que la violence venait d'être consommée, et que la basilique Neuve ou Intérieure était environnée d'une ceinture de troupes. L'évêque avait prévu ce coup et préparé ses armes. « Allez dénoncer aux soldats, dit-il avec tranquillité, que ceux qui prendront part à cette violence seront séparés de la communion ! » Après quoi, il continua à faire l'explication de la leçon du jour, qui était prise dans le livre de Job.

Avant qu'elle fût achevée, un bruit venu du dehors annonça à l'assemblée l'approche des soldats. Les femmes poussent des cris ; une d'elles s'élance vers la porte, le reste de l'assemblée reste calme. « Dès que les armes apparaissent sur le seuil, tous les fidèles, dit Ambroise, comme d'une voix inspirée, s'écrient en même temps : « Auguste empe-
« reur, c'est pour prier et non pour combattre que nous
« sommes ici. Mais nous ne craignons rien, comme il sied
« à des chrétiens ! »

On se croyait envahi ; mais quelle ne fut pas la surprise générale, quand on vit ces soldats se joindre à l'assemblée et répondre qu'eux aussi étaient venus pour prier avec leur saint évêque ! Dès qu'avait été connue l'excommunication dont ils étaient menacés, aucun d'eux n'avait osé l'encourir en violant le lieu saint. En vain leur disait-on que l'empereur allait venir : « Qu'il vienne, s'il veut ! » avaient-ils répondu. S'il se joint aux catholiques, nous serons avec lui ; autrement, nous allons prier avec Ambroise. »

Ils avaient donc laissé les Goths à peu près seuls faire la garde autour de la basilique Neuve. Mais elle était mal faite : la foule avait rompu la ligne maintenant dégarnie, et remplissait l'église. Les enfants commençaient à déchirer les tentures des portes. On demandait un Lecteur pour lire les Écritures, et on appelait Ambroise, afin d'entendre de sa bouche la parole divine.

L'évêque cependant faisait éclater son action de grâces dans la basilique Portienne : « Esprit de Dieu, s'écriait-il, que vos oracles sont profonds ! Ce matin encore, mes frères, nous récitons ensemble dans une profonde douleur cette parole du psaume : *O Dieu, les nations sont venues dans votre héritage !* Ils étaient venus, en effet, ces païens et ces Goths, ces soldats de toute espèce ; ils étaient venus en armes, entourant la basilique afin de l'envahir. Nous gémissions alors, mais nous ne savions pas encore l'étendue de votre puissance. Maintenant, voici que vos ennemis sont devenus vos amis ; et ceux dont on avait redouté l'envahissement ont pris rang à leur tour parmi les fils de l'héritage. J'ai maintenant pour défenseurs ceux que je croyais mes ennemis ; j'ai pour fils ceux que je regardais comme mes adversaires. Mon Dieu ! qui a fait cela sinon vous, Seigneur Jésus ? Grâce soient à vous, ô Christ ! Ce n'est pas un de vos anges, c'est vous-même, ô Seigneur, qui avez sauvé votre peuple, qui avez consolé mon deuil, et qui m'avez comblé de cette joie inespérée. »

En ce moment l'assemblée, entourant son évêque, le pressait de se rendre avec elle dans la basilique Neuve. Il n'eut garde de paraître seconder un mouvement qu'on aurait pu taxer de sédition ; mais, laissant les soldats et une partie du peuple se joindre à cette foule, il y envoya quelques-uns de ses prêtres pour la surveiller, mais lui-même demeura dans la basilique Portienne.

Là, continuant ses leçons sur le livre de Job, il en tirait de vifs encouragements pour son peuple : peuple rare, en

effet, qu'il avait rendu capable de contenir ses colères dans la patience et le respect. Il disait : « Bénissons Dieu, qui en ce jour nous a affermis dans le courage et dans la foi. J'étais venu ici pour admirer un seul Job. J'ai trouvé en vous autant de nouveaux Job dignes de mon admiration ; en chacun de vous j'ai vu renaître la vertu et la générosité de ce saint homme. Qu'y a-t-il, par exemple, de plus digne de chrétiens que cette réponse que l'Esprit-Saint a mise sur vos lèvres : « Nous sommes ici, empereur, pour prier, non pour combattre ; nous vous implorons, mais nous ne vous craignons point ! »

A son tour Ambroise se comparait à Job, et il protestait ainsi de son invincible dévouement à ses fils : « Job fut tenté, disait-il, dans son corps et dans son bien. A moi aussi le méchant voulait m'enlever mes richesses ; car ai-je d'autres richesses que vous ? ai-je d'autre trésor que votre tranquillité ? A moi aussi il voulait ravir mes enfants ; car n'êtes-vous pas mes fils, vous pour qui, comme Job, j'offre chaque jour le sacrifice ? J'ai déjà subi les premières épreuves du saint homme de l'Idumée. Quant à la souffrance corporelle, le Seigneur sans doute me trouve trop faible pour la supporter maintenant, car il n'a pas donné encore à l'ennemi ce pouvoir sur moi. Combien je le souhaite cependant ! avec quelle ardeur je m'offre pour être victime ! car je ne suis pas parvenu au plus fort de la lutte, et je ne fais encore que commencer le combat. Une femme avait dit à Job pour le tenter : « Parle contre Dieu ou meurs ! » Voyez également, autour de nous, quelles manœuvres ! Les Goths s'unissent aux païens. A la violence armée se joignent les amendes imposées aux marchands et les mauvais traitements infligés aux gens de bien. Entendez ces ordres qui nous sont intimés : « Livre la basilique ! » c'est-à-dire non seulement parle, mais agis contre Dieu, livre les autels de Dieu. Les ordres des princes nous pressent ; mais nous serons fermes, et nous emprunterons à l'Écriture cette réponse de Job : *Tu as parlé comme une femme insensée.* »

Il faut bien le dire, Ambroise ne ménageait pas Justine. Lui d'ordinaire si contenu, si maître de lui et si pénétré de mansuétude, sortant un instant de sa calme et magnanime supériorité, ne se contentait plus de comparer l'arienne à la femme de Job. Ève la tentatrice, la reine Jézabel persécutant Élie, Hérodiade demandant la tête de saint Jean-Baptiste, revenaient dans le discours pour désigner Justine sous des noms irritants. Mais bientôt le langage de la modération reprenait son empire sur celui de la passion ; et Ambroise, rendant compte au peuple de sa conduite, lui rapportait dans un dialogue animé sa comparution devant Valentinien, et les graves leçons qu'il lui avait données sur la limite de ses droits et l'imprescriptible autorité de Dieu.

Ce prince enfant, en effet, était naturellement dans la main de sa mère, et celle-ci l'avait imbu de tous ses préjugés contre Ambroise. Elle le lui représentait comme son plus redoutable ennemi ; et lorsque les ariens le pressaient de se rendre en personne à l'église, où depuis longtemps les soldats attendaient l'appui de sa présence : « Oh ! non, leur répondait le malheureux enfant ; car en vérité, si Ambroise levait le doigt, vous-même me livreriez à lui pieds et mains liés ! » Le nom de tyran circulait dans le palais pour désigner ce sujet persécuté, mais plus fort que ses persécuteurs.

L'évêque achevait ses instructions, quand on lui vint annoncer qu'un notaire impérial se présentait porteur des ordres de la cour. Ambroise, s'étant retiré à l'écart avec lui, reçut communication de son commandement. Comme il paraissait fort peu s'en émouvoir : « Mais, lui dit l'envoyé, avez-vous perdu le sens d'oser ainsi résister au bon plaisir de l'empereur ? — Quel est ce bon plaisir ? répondit tranquillement Ambroise, et qu'ai-je fait de si contraire à la raison ? — Pourquoi donc, lui dit l'autre, envoyez-vous vos prêtres à la basilique Neuve ? Si vous voulez faire le tyran, dites-le-moi, afin que je sache comment me comporter avec vous. »

Ce mot de tyran n'implique en latin que l'idée d'usurpation ou d'excès de pouvoir. Ambroise s'en justifia catégoriquement en rappelant la modération de sa conduite dans toute cette douloureuse affaire : « Si c'est là de la tyrannie, ajoute-t-il, qu'on me frappe. Je ne possède qu'une arme, c'est le nom de Jésus-Christ. Je n'ai rien que ma personne, et je la remets entre vos mains. »

Puis reprenant hautement, en face de ce courtisan, la supériorité qu'il tenait de son sacerdoce, de ses services et de son droit : « Les prêtres de l'ancienne loi, lui dit-il, donnaient quelquefois l'empire, ils ne l'usurpaient pas. Il y a plus de souverains qui ont affecté le sacerdoce que de pontifes qui ont prétendu à l'empire ; et quant au Christ, il s'est enfui pour ne pas être fait roi... Eh bien ! oui, nous avons, nous aussi, notre tyrannie. La tyrannie du prêtre, c'est son infirmité : *Quand je souffre, je suis puissant*, dit-il avec l'Apôtre. Il est à craindre que l'empereur, au lieu du fantôme de tyran qu'il se crée, n'en suscite un trop véritable contre lui. Certes, ce n'est pas Maxime qui m'accusera d'être le tyran de Valentinien, lui qui répète que c'est moi qui lui ai barré le chemin de l'Italie. Non, non, les vrais tyrans ce ne sont pas les prêtres qui souffrent, ce sont ceux qui les font souffrir. »

C'était le mercredi saint que ce passaient ces choses. Le soir de ce jour, Ambroise ne jugea pas prudent de traverser la foule pour se rendre chez lui, craignant d'exciter quelque mouvement au dehors. Il se tint renfermé toute la nuit dans l'église avec son clergé, implorant le Seigneur par le chant des psaumes.

Sa prière fut exaucée : cette résistance passive, modérée et patiente, avait lassé la cour, qui renonça à une lutte inégale et inutile, et déposa les armes qu'elle reprendra plus tard.

Le jeudi saint, Ambroise venait d'expliquer au peuple la délivrance de Jonas vomie du sein de l'abîme, quand on sut

de la conscience, le droit imprescriptible d'une puissance spirituelle, libre pour être respectée, sacrée pour être écoutée, forte pour être obéie.

Ambroise affirma l'indépendance de l'Église, non point seulement en paroles, mais par une conduite digne de devenir une règle pour les siècles à venir, n'opposant jamais que le droit à la force, que la patience à l'injure, et qu'une protestation énergique, mais calme, à la menace, la violence ou l'usurpation. Or ces armes défensives, si infimes qu'elles semblent, sont toujours tôt ou tard des armes victorieuses. Seulement, pour les manier, il faut une main sûre, conduite par une de ces âmes que Pascal a nommées « parfaitement héroïques », et résolues à donner pour mot d'ordre à leur vie cette maxime qu'Ambroise nous fait lire dans toute la sienne : « Il y a deux choses pour lesquelles un ministre de Dieu doit résister jusqu'au sang : la justice et la liberté ¹. »

¹ Petrus Blesensis, *de Institutione Episc.*

CHAPITRE XVI

LE CULTE : LES BASILIQUES ; LES HYMNES D'AMBROISE

Quand Ambroise eut retrouvé, du moins pour quelques jours, un calme acheté si cher, il parut n'avoir plus d'autre préoccupation que celle de poursuivre les œuvres de la dilatation de la vie chrétienne et de l'organisation du service de Dieu, dans sa ville de Milan.

C'est dans les mêmes années où il était menacé de se voir arracher les anciennes basiliques, que l'intrépide évêque en achevait de nouvelles, donnait au culte un religieux et royal éclat, célébrait par des hymnes les triomphes de la foi, et, par d'éloquents discours, l'honneur et le bienfait de la persécution.

Ambroise avait déjà, à une date incertaine qui varie, selon les auteurs, de 378 à 382, bâti une basilique qu'il dédia aux apôtres Pierre et Paul, et qu'il enrichit de leurs reliques. On l'appelait d'ordinaire la basilique *Romaine*, sans doute parce qu'elle était située à quelques pas de la porte Romaine, au levant de la ville, dans ce quartier où l'on a récemment découvert une catacombe chrétienne remplie des plus précieux signes de l'antique foi. Un arc de triomphe confinait à la basilique, et tout autour s'étendait le cimetière romain, ou « cimetière des étrangers », lequel avait reçu la dépouille des premiers martyrs de Jésus-Christ. Au lieu que jusqu'ici les nefs des basiliques, prolongeant leurs rangs de colonnes en ligne droite, formaient un carré long, Ambroise voulut

que son église reçût la forme d'une croix. Lui-même nous l'apprend dans une inscription destinée au monument où il inaugurerait ce symbolisme expressif, bien digne de son génie comme de sa piété.

Il y avait gravé en distiques latins : « Ambroise a fondé ce temple ; il l'a consacré au Seigneur ; il l'a enrichi du nom et des reliques des apôtres.

« Le temple a la forme d'une croix, parce qu'il est un monument de la victoire du Christ ; et la croix vénérable marque ce lieu de triomphe ¹. »

Un art nouveau commençait donc à surgir de terre dès le lendemain des persécutions impériales ; et c'était la croix victorieuse qui, dans le plan de la basilique, prenait possession du sol, s'y asseyait, s'y imprimait, en attendant que le dôme byzantin, puis la flèche gothique, la soulevassent vers le ciel.

Ambroise chanta les saints à qui il venait d'élever des autels. Son hymne rappelait la confraternité apostolique de Pierre et de Paul ; mais Pierre y conservait l'honneur de la primauté. Après avoir décrit son supplice prophétisé, après l'avoir montré renversé sur cette croix de laquelle il pouvait bénir la Ville et l'univers, Ambroise s'écrie soudain : « C'est par lui, c'est depuis lui que le sommet sublime de la religion c'est Rome, Rome cimentée de son sang et enrichie de sa gloire ².

¹ « *Condidit Ambrosius templum, Dominoque sacravit,
Nomine apostolico, munere, reliquiis.
Forma crucis templum est; templum victoria Christi,
Sacra triumphalis signat imago locum.* »

Ce dernier vers me paraît se référer au voisinage de l'arc de triomphe romain contigu à l'église ; ce qui me ferait préférer cette leçon : *Sacra triumphalem signat imago locum.*

² « *Hinc Roma celsum verticem
Devotionis extulit,
Fundata tali sanguine,
Et vate tanto nobilis.* » (*Hymn.* VII, p. 89, édit. Biraghi.)

« Ne croirait-on pas qu'en toi le monde de la terre se rencontre avec celui des cieux, ô capitale des peuples, choisie pour être le siège du Maître des nations¹ ! »

Une partie de la basilique Romaine subsiste encore sous le vocable de saint Nazaire, martyr milanais dont elle recevra plus tard les précieux restes. L'histoire d'Ambroise nous y ramènera avec lui.

Ambroise avait dit dans l'éloge funèbre de Satyre : « Ce sépulcre est plus précieux pour moi que le sol paternel, parce que c'est là qu'a été recueilli le fruit exquis, non pas de la nature, mais de la grâce. Pour moi, il me semble que je serai plus agréable au Seigneur si je puis reposer à côté de ce saint corps. » Dans ce dessein, il se mit donc à construire une église, adjacente à celle de Saint-Victor, où Satyre était déposé, et il marqua le lieu de sa propre sépulture. Il écrivait : « J'ai choisi sous l'autel de la basilique la place de mon tombeau. Il est bien juste que le prêtre repose là où il avait coutume d'offrir le divin sacrifice². »

Le peuple attribua le nom d'*Ambrosienne* à la basilique nouvellement bâtie par Ambroise, et lui-même ne l'appelle pas autrement dans ses lettres. Quelques parties essentielles en existent encore. C'est pour l'historien, comme pour le pèlerin, une rare fortune qu'entre le très petit nombre des monuments échappés à la destruction celui-là précisément soit venu jusqu'à nous, qui rappelle le plus immédiatement le nom et les actions d'Ambroise pendant sa vie, le lieu de son repos après sa mort. La basilique fut refaite dans le ix^e siècle³; mais, à travers les déformations successives

¹ « Electa, gentium caput,
Sedes magistri gentium. »

² « Hunc ergo locum prædestinaveram mihi. Dignum est enim ut ibi requiescat sacerdos, ubi offerre consuevit. (*Ibid.*, p. 878.)

³ L'auteur de cette reconstruction fut l'archevêque Pierre, contemporain

qu'on lui a fait subir, l'édifice primitif se reconnaît sans peine. Quelques vers d'Ambroise nous aident à la redresser telle qu'elle était alors, dans l'architecture simple et la religieuse parure de sa jeunesse.

Elle s'élevait à l'opposé de la basilique Romaine, près de la porte de Verceil, en dehors et à l'occident de la ville, dans ce quartier que consacraient déjà tant de souvenirs chrétiens. Son plan, à elle aussi, était un carré long qui, déployant vers les deux tiers de sa longueur deux ailes semblables, prenait la forme d'une croix¹.

Le vestibule primitif de l'Ambrosienne se retrouve dans l'atrium romain, qui actuellement encore en commande l'entrée. C'est un rectangle entouré d'un portique présentant six arcades de côté, trois de front, lesquelles reposent sur des pilastres où s'engagent des demi-colonnes couronnées de chapiteaux historiés. Trois portes, suivant l'usage, s'ouvraient sur la façade, surmontées par trois fenêtres également cintrées, reliées ensemble par une toiture que domine la croix. Le toit triangulaire, la charpente tout unie, la couverture de tuiles, le simple plancher de bois qui tenait lieu de voûte², toute cet apparence champêtre d'une vaste grange, rappelaient, comme on l'a dit, l'étable de Bethléhem, mais enrichie intérieurement par les présents des mages. Ces premiers temples chrétiens étaient comme l'âme du juste, très simples à l'extérieur, mais pleins de saintes splendeurs en dedans.

de Charlemagne. — V. la savante dissertation de l'architecte milanais C. Clericetti, écrite d'après les recherches et les fouilles les plus consciencieuses exécutées pour la restauration de la basilique. (*Ricerca sulla architettura religiosa in Lombardia, nel Politecnico*, 1863, vol. XIV, fascicule LXXIV.)

¹ Elle était séparée de Saint-Victor par une rue qu'on supprima plus tard pour permettre aux deux églises de se réunir en une. « Fu la basilica ampliata col l'aggiungervi la capella di San-Vittore, dapprima separata per una via. » (*Milano*, etc., t. II, p. 371.)

² Le Dr Biraghi, *I tre Sepolcri*, p. 9; Milano, 1864.

Aussi bien Ambroise ne négligea rien pour rendre sa basilique digne de la Majesté qui devait la remplir : « Le premier devoir du prêtre, disait-il, est d'orner le temple de Dieu avec décence, afin que l'éclat y révèle la maison du Seigneur¹. » Il fit représenter sur les murs intérieurs, et sur les frises régnant au-dessus des colonnes, différentes scènes tirées de l'Ancien Testament, avec des inscriptions qui en donnaient le sens. L'épigraphie murale était en grand honneur au IV^e siècle. Le pape saint Damase couvrait de vers les sépulcres des martyrs aux catacombes, et Paulin de Nole gravait sur les parois de son église l'histoire du peuple de Dieu. Pour réaliser l'idéal de ce temps, une église devait contenir toute une théologie et dérouler tout un poème.

Les peintures de l'Ambrosienne représentaient d'abord l'arche de Noé; Abraham contemplant les astres, moins nombreux que les fils qui devaient naître de lui; Abraham recevant Dieu dans la personne des anges, à qui Sara rendait le devoir religieux de l'hospitalité; le sacrifice d'Abraham; Isaac accueillant sa fiancée Rébecca, portée sur un chameau; Jacob déroband la bénédiction de son vieux père aveugle; Jacob paissant les troupeaux; Jacob recevant la robe ensanglantée de Joseph; Joseph vendu comme esclave, puis triomphant des séductions de l'Égyptienne. Chacune de ces scènes recevait son explication dans des inscriptions en vers hexamètres qui, dans ces scènes bibliques, faisaient voir des figures de la vie de Jésus-Christ.

Sur vingt-deux tableaux que font passer devant nos yeux les inscriptions d'Ambroise, cinq seulement appartiennent à l'histoire évangélique : l'Annonciation, la conversion de Zachée, la guérison de l'hémorroïsse, la transfiguration et le repos de saint Jean sur la poitrine de Jésus. Tous les autres appartiennent à la loi mosaïque, tels que Jonas sauvé,

¹ Ambros., *De Officiis*, lib. II, cap. XXI, n. 111.

Isaïe prophétisant la paix universelle, Jérémie saluant de loin l'Agneau de Dieu, Élie emporté sur un char de feu, Daniel dans la fosse aux lions, et, avant tous ceux-là, le rebelle Absalon, dont l'évêque disait cette belle parole : « Il est suspendu à un arbre, le féroce parricide, pour que son contact ne souille ni le ciel ni la terre ¹. »

Toute cette poésie murale, si je puis l'appeler ainsi, se distingue par une vigueur et une concision qui la devait buriner dans toutes les mémoires. Le peuple qui, pendant les instructions de son évêque sur l'ancien et le nouveau Testament, avait ces images et ces inscriptions sous les yeux, y trouvait un commentaire plein de lumière et de poésie.

Le même goût d'Ambroise pour les images symboliques lui avait inspiré d'enrichir la nouvelle église d'une autre représentation de Jésus rédempteur. Quand on entre aujourd'hui dans la basilique Ambrosienne, on voit se dresser à gauche une colonne que l'on dit être de granit de l'île d'Elbe, surmontée d'un fragment de colonnette de marbre, qui porte un serpent de bronze antique; en face, sur un pilastre, s'élève une croix grecque du style byzantin. Autrefois la croix était de bronze, comme le serpent; tous deux étaient portés par une colonne de marbre blanc absolument semblable; et c'est une tradition fortement autorisée dans l'Église de Milan, que l'une et l'autre image remontent à saint Ambroise. On lit dans les histoires les plus anciennes de ce pays qu'Ambroise, ayant obtenu et rapporté de Rome une parcelle du bois où le Fils de Dieu était mort, l'avait enchâssée dans cette croix de bronze, et fait dresser en face l'image du serpent d'airain élevé par Moïse dans le désert ²,

¹ Ces belles inscriptions en vers ont été éditées par le Dr Biraghi : *Carmi. S. Ambrogio*, p. 145 et sq.

² V. *Il Serpente di bronzo nella basilica Ambrosiana*. Dissertation du Dr L. Biraghi à la suite de son ouvrage sur la découverte des trois tombeaux Ambrosiens, avec dessins de la croix et du serpent, con-

et duquel il est écrit dans l'Évangile : « Comme Moïse a élevé le serpent dans le désert, de même il faut que le Fils de l'homme soit élevé de terre. »

N'est-ce pas à cette image, placée sous ses yeux, qu'Ambroise faisait allusion quand, prêchant dans la même basilique, il disait ces paroles d'une si étrange singularité : « Il y a un bon serpent, et c'est celui dont Jésus a dit qu'il serait élevé en croix comme le serpent l'avait été dans le désert. Mon bon serpent à moi a été figuré par le serpent d'airain ; mon serpent a été exalté sur ce bois. Bon serpent ! bon serpent ! dont la bouche distillait non le venin, mais la vie. Le voilà ce serpent qui, après que l'hiver est passé, dépouillant son ancienne enveloppe, se revêt d'un éclat nouveau et rajeunit au printemps ¹ ! »

Enfin au fond de l'église, et en avant du sanctuaire, s'élevait l'autel surmonté d'un dôme que portaient quatre colonnes de porphyre : c'était le tabernacle ou *ciboire*. Cet édicule, qu'on nommait aussi « le petit temple », était construit sur le modèle des petits temples grecs figurés sur d'anciennes médailles². C'est sous ce tabernacle qu'Ambroise célébrait ; et c'est là sous cet autel qu'il avait désigné la place de son tombeau, de ce tombeau qu'après de longs siècles d'oubli notre âge a vu enfin reparaitre au grand jour.

Les pompes du culte donnaient une âme aux monuments. La liturgie que suivait l'Église milanaise était cette remarquable liturgie ambrosienne, plus ancienne que l'évêque dont elle porte le nom, et que cette Église est justement fière de suivre encore. Elle lui était venue des contrées asiatiques

formes à une miniature d'un manuscrit du XIV^e siècle représentant le couronnement de Jean Galéas dans la basilique Ambrosienne (p. 94 et suiv.).

¹ Ambros., in *Psalm.* cxviii, *sermo* vi, n. 15.

² V. dans l'ouvrage du Dr Biraghi le dessin de cet édicule primitif, recueilli sur une ancienne mosaïque du chœur. (*I tre Sepolcri*, p. 9.)

avec ses premiers apôtres. Le caractère oriental qu'elle tient de son origine est reconnaissable dans les formules de prières, presque toutes conformes aux liturgies anciennes de Basile et de Chrysostome. C'est particulièrement dans la célébration du divin sacrifice que cette conformité se retrouve partout. Un long déploiement de cérémonies symboliques, l'oblation du pain et du vin par les fidèles, représentés par dix chrétiens de chaque sexe, encore appelés maintenant l'*École de saint Ambroise*; la répétition fréquente du *Kyrie eleison* au commencement, au milieu et à la fin de la messe; un très grand nombre d'autres particularités reportent le souvenir au iv^e siècle et même au delà d'Ambroise¹.

Il serait impossible aujourd'hui de spécifier de quelles réformes ou additions le grand évêque enrichit le rit de son Église; mais nous sommes mieux instruits sur les hymnes et le chant qu'il introduisit dans la prière publique.

La musique lui était aussi chère que la poésie. « Les anges chantent le Seigneur, écrivait-il; les célestes puissances chantent le *Sanctus*; les chérubins, les séraphins, la multitude des élus, d'une voix commune et pareille à celle des grandes eaux, chantent l'*Alleluia*. On dit que l'axe même du ciel, en tournant sur ses pôles, forme en l'honneur de Dieu un concert éternel qui pourrait être perçu aux confins du monde, là où se cachent les grands mystères de la nature. Il n'y a pas jusqu'aux bois et aux montagnes qui n'aient leurs voix dans les échos. Les bêtes chantent, touchées par le charme de la campagne: l'homme seul serait-il muet dans ce vaste concert²? »

¹ Voir, sur l'origine, l'histoire et les particularités du rit ambrosien, la belle dissertation du D. Barthélemy Catena, préfet de la bibliothèque ambrosienne, insérée dans l'ouvrage : *Milano e il suo territorio*, t. I, p. 113 à 127.

² Ambros., in *Psalmos*, *Præfatio*, t. I, p. 737, n. 2.

Ambroise composa un certain nombre d'hymnes faites pour être chantées. Outre celles qui lui sont douteusement attribuées, nous en possédons dix-huit démontrées authentiques. L'Église avait gémi longtemps silencieuse : maintenant elle chantait ; ce n'étaient plus les creuses fictions mythologiques dérobant sous leurs voiles l'immortelle beauté de Dieu et de ses œuvres : la vérité, la vertu, commençaient à retrouver, dans une poésie régénérée par le baptême chrétien, le charme incomparable qui ne leur vient que d'elles-mêmes.

Sans doute nous sommes loin des cadences harmonieuses d'Horace et de Tibulle. Parfois le langage d'Ambroise unit étrangement la recherche d'un siècle raffiné avec la rudesse d'un style en formation. On y voit poindre déjà la rime ou l'assonance, qui n'allait pas tarder à remplacer la prosodie dans les rythmes de l'Église. Souvent aussi cette poésie nouvelle s'affranchit des anciennes lois de la composition lyrique ; mais ces prières sont le cri de l'inspiration vraie. Or c'est précisément ce qui manquait alors à la poésie païenne, descendue avec Ausone, Claudien et Rutilius, à des pauvretés et des caducités qui marquent son agonie.

Entre les hymnes d'Ambroise, les unes étaient destinées aux solennités religieuses de l'Église, les autres devaient être chantées à chacune des heures canoniales du jour.

Il y avait d'abord l'*Hymne du chant du coq* qui devait devancer l'aurore. La prière nocturne était chère à Ambroise ; il avait institué la célébration des vigiles des grandes fêtes, et il avait coutume de dire à ses Milanais : « Devancez le lever du soleil ; vous qui dormez, levez-vous, afin d'être éclairés de la lumière du Christ¹. » La nuit donc, lorsque les ombres enveloppaient la cité, la prière veillait soit à la basilique, soit au foyer domestique, soit dans les austères

¹ « Præveni hunc quem vides solem : surge, qui dormis, ut illucescat tibi Christus. » (Ambros., in *Psalm.* cxviii, *sermo* xix, n. 3.)

retraites des vierges, et les fidèles devaient dire ce cantique d'Ambroise :

« Je vous salue, éternel Créateur des choses, qui gouvernez la nuit et le jour, et qui variez les temps pour tromper l'ennui des mortels..

« Voici que chante l'oiseau qui annonce le jour, après avoir veillé dans l'obscurité profonde ; et, servant de flambeau nocturne au voyageur, il lui indique les heures qui partagent la nuit.

« A ce chant, l'étoile du matin se lève et perce les ténèbres du ciel. C'est, pour les rôdeurs de nuit, l'heure de quitter les chemins où ils ont tendu leurs pièges..

« A ce chant, le nautonier recueille ses forces, et la mer apaise son courroux. Alors l'espérance renaît, le malade se sent soulagé, le meurtrier cache son arme, le pécheur renaît à la confiance.

« C'est en entendant ce chant qu'autrefois Pierre, le fondateur de l'Eglise, a pleuré son péché. O Jésus, abaissez les yeux sur nous comme sur Pierre ; que ce regard nous convertisse ; qu'il efface le crime, et fasse couler les larmes du repentir.

« Dieu de lumière, dissipe le sommeil de nos âmes ; que notre première parole soit à vous, et que votre nom soit le dernier encore que nos lèvres prononcent¹. »

¹ « *Æterne rerum conditor,* » etc.

Comparez avec le passage de l'*Hexaméron* de saint Ambroise, v. 88 : *Est galli cantus suavis in noctibus*, etc. Ce sont identiquement les mêmes pensées en prose.

Je me sers ici, pour les hymnes d'Ambroise, de l'excellente édition annotée du Dr Biraghi, qui corrige souvent celle des Bénédictins.

Cette édition, enrichie de savantes et considérables observations, est précédée d'une belle étude critique en neuf chapitres, traitant à fond de l'authenticité des hymnes et des règles qui l'établissent, des divers recueils qui en ont été faits, de la métrique de ses strophes, et de leur valeur littéraire et théologique. Tous les textes ont été collationnés sur les manuscrits conservés à la Bibliothèque ambrosienne et ailleurs.

Cependant l'aurore paraissait, la ville s'éveillait, la basilique s'ouvrait, et Ambroise y conviait les fidèles de Milan pour la prière publique. Dans ses instructions il avait coutume de leur répéter : « Prenez sur votre sommeil; dérobez-lui quelque chose; le matin, hâtez-vous de vous rendre à l'église et d'y porter les prémices de vos vœux, comme le chantait le Psalmiste : « Seigneur, mes yeux ont devancé le jour pour méditer votre parole. » Qu'il est doux de commencer la journée par les hymnes, les cantiques et le chant des béatitudes ! »

En effet, c'était l'heure à laquelle Ambroise plaçait sur les lèvres des chrétiens un magnifique cantique, qui commençait ainsi :

« Splendeur de la gloire du Père, épanchant de ton sein l'éternelle clarté, lumière de lumière et source de la lumière, jour qui éclaires le jour, viens répandre dans nos âmes les feux de ton Saint-Esprit ¹. »

Le soir, que le poète appelait « l'heure de l'encens ou des flambeaux », ramenait un chant calme et doux, encore plus beau que les précédents :

« Dieu créateur du monde, Roi du ciel; toi qui donnes au jour la clarté, et à la nuit le sommeil pour soulager nos membres en reposant l'esprit et consolant le cœur,

« Grâce te soient rendues. Le jour est fini, la nuit commence, accepte nos prières; aide-nous à acquitter le tribut de nos vœux.

« C'est toi que nous voulons chanter du fond de nos âmes; c'est toi que notre voix célèbre, ô Dieu qu'un chaste amour honore, et que chérit un cœur détaché de la terre.

¹. « Splendor paternæ gloriæ, » etc..

(*Hymn.* XII, p. 113.)

« Quand le voile des nuits nous aura caché le jour, laissez-nous encore la foi qui ne connaît pas de ténèbres, et que la nuit soit éclairée de son flambeau.

« Ne permets jamais que notre esprit s'endorme; que seul le péché sommeille. Que ta pensée visite nos songes, et que l'ennemi jaloux ne vienne pas nous surprendre en jetant l'épouvante au sein de notre repos ¹. »

D'autres hymnes embellissaient les grandes fêtes de l'année, en célébraient les mystères ou en rappelaient le rit.

A Noël, l'hymne des vigiles glorifiait l'avènement du « Rédempteur des nations, s'échappant du sein de sa mère comme le soleil du sein d'une aurore immaculée ». — « Le bienheureux Ambroise, écrit Cassiodore, a mis dans son hymne de la naissance du Seigneur la fleur de son éloquence, comme s'il avait voulu que son hommage fût digne d'une si heureuse fête ². »

A l'Épiphanie, ou aux Épiphanies comme on disait alors, Ambroise célébrait trois manifestations : celle de l'Enfant divin aux Mages, celle de l'Agneau de Dieu au baptême de saint Jean, et celle de Jésus aux noces de Cana. « Ces trois Épiphanies; dit le même Cassiodore, sont merveilleusement chantées dans les strophes d'Ambroise, et la poésie y brille d'un vif éclat ³. »

¹ « Deus creator omnium, » etc. (*Hymn.* xvii.)

Saint Augustin l'a cité également dans son livre *de Musica* (lib. VI, cap. ix), commencé à Milan en 387. Il s'en servait aussi pour se consoler de la mort de sa mère à Ostie : « Ut eram in lecto meo solus, recordatus sum veridicos versus Ambrosii tui. Tu es enim Deus creator omnium, etc. Atque inde demisi lacrymas, et cor meum requievit in eis. » (Aug., *Confess.*, lib. IX, cap. xii.)

² « Beatus Ambrosius hymnum natalis Domini eloquentiæ suæ pulcherrimo flore compinxit, ut pius sacerdos festivitate dignum munus offerret. » (Cassiodore, in *Psalm.* viii.)

³ Cassiodore, in *Psalm.* lxxiv, v, 8. Comparez cette hymne avec le *Commentaire* d'Ambroise sur saint Luc, liv. VI, n. 84.

L'hymne de Pâques glorifiait la victoire du Christ non seulement sur la mort, mais encore sur le péché, dans le pardon du bon larron, à qui Jésus avait ouvert le paradis ¹.

L'hymne de la virginité, celles de saint Agnès, de saint Pierre et de saint Paul, nous sont déjà connues. Il faudrait citer aussi celle de saint Laurent, celle de saint Jean l'Évangéliste, strophes simples, parfois naïves, souvent dures d'harmonie, entachées de quelque recherche, mais toujours enflammées de l'amour surhumain qui fait les martyrs, les apôtres et les vierges.

Toutes ces pièces lyriques ont été confrontées par une savante critique avec les ouvrages et les discours d'Ambroise ². C'est la même doctrine, ce sont souvent les mêmes termes; l'évêque et l'orateur se retrouvent dans le poète. Seulement, le plus souvent, il arrive que la prose est moins énergique et moins expressive que les vers, comme cela devait être. La puissance de la poésie résulte de ce qu'en comprimant la pensée dans la mesure prescrite, elle l'a fait ainsi jaillir jusqu'aux limites supérieures du beau.

Ces chants sacrés furent bientôt dans toutes les mémoires; ils devinrent si célèbres, que le nom d'*Ambrosianum* fut pris pour célébrer une hymne de l'Église. Nous les verrons arracher des larmes d'attendrissement à saint Augustin; Monique se les rappellera à Cassiacum, et son fils à Ostie. Saint Ennodius, évêque de Pavie dans le ^v^e siècle, confessa qu'il fait ses délices de les chanter, et qu'il y retrouve ce miel que les abeilles déposèrent sur les lèvres d'Ambroise ³. Cassiodore, plus tard, en charmera sa retraite de Squillace,

¹ *Hymn.* III, p. 63. Saint Césaire d'Arles l'indique et en prescrit le chant dans sa *Règle des vierges*, vers l'année 507.

² V. les textes cités et comparés dans les notes et observations du Dr Biraghi.

³ « Cantem quæ solitus cum plebem pasceret ore
Ambrosius vates, carmina pulchra loqui...
Qualis in hyblæis Ambrosius eminet hymnis
Quos posito cunis significastis, apes. »

dans la Calabre. Puis ce sera toute la chrétienté avec saint Isidore de Séville, saint Ildefonse de Tolède, le vénérable Bède d'Angleterre, et les évêques de la Gaule, comme saint Césaire d'Arles, et les moines de Lérins, qui les apprendront; tandis que l'Église romaine les consacrera universellement en les faisant entrer dans son Office public.

Il serait intéressant maintenant de savoir quelle était la nature de la musique adaptée à ces hymnes, et qui fut depuis célèbre sous le nom de *chant ambrosien* : rien n'est plus difficile. Le chant qui porte ce nom dans l'Église de Milan ne se distingue pas sensiblement du chant grégorien, venu un siècle plus tard ¹. Quelques historiens ont cru que le grand évêque avait fait, parmi les nomes ou airs sacrés de la Grèce, un choix de mélodies qu'il appliqua aux hymnes et aux antiphonies de l'Église latine ². « Mais comment supposer, dit un excellent critique, que les chrétiens, après avoir juré d'exécrer les idoles, aient mis leurs hymnes saintes sur les airs qui servaient à célébrer les faux dieux ³ ? » Ce qui paraît plus certain, c'est que, l'ancien système musical des Grecs étant très compliqué, Ambroise le simplifia en réduisant à quatre les quinze modes qui étaient employés anciennement ⁴. Quant aux règles du rythme et de la quantité, Gui d'Arezzo les réduit à celles de la prosodie : « Il y a le chant de la prose, et il y a le chant des vers, écrit-il. Les chants poétiques doivent être exécutés comme

¹ Cette confusion entre le chant ambrosien et le chant grégorien existe dans le livre que Camille Pegro, prêtre de Milan, a publié sous le titre de *la Regola del canto fermo Ambrosiano*. (Milan, 1622, in-4°.)

² M. F.-J. Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, tome I, p. cxlviii. (Bruxelles, 1837.)

³ *Revue de la musique religieuse*, etc., 2^e année, p. 65, 66, par M. Danjou, bibliothécaire à l'Arsenal, organiste de la métropole de Paris. (Paris, 1846.)

⁴ Ces quatre modes étaient le dorien, le phrygien, l'éolien, le myxolydien. Voir sur cette simplification M. Danjou (*loc. cit.*, p. 66).

on scande les vers, en observant la mesure des pieds : tel est le caractère de cette espèce de chant que l'on a appelé *métrique*. On le nomme aussi *ambrosien*, parce que saint Ambroise l'a introduit dans son Église comme étant le *plus doux* et le *plus agréable* ¹. »

En dehors de là, ce que l'on peut savoir du chant ambrosien, c'est qu'il appartenait à ce genre de musique grave, populaire et solennelle, qui, sous le nom de plain-chant, a traversé les siècles, et auquel reviennent le bon sens et le bon goût, après les aberrations trop prolongées de l'esprit de frivolité et d'innovation.

Les hymnes s'entremêlaient avec le chant des psaumes que saint Damase avait organisé à Rome en 371, et qu'Ambroise avait trouvé établi à Milan. « C'est l'excellence propre des psaumes, écrivait-il, d'être comme le remède universel des âmes. Quiconque les lit trouve le baume spécialement propre à sa guérison. On croit en vérité qu'ils ont gardé la vertu de chasser le méchant esprit, comme la possédait le Psalmiste quand il jouait de la harpe en présence de Saül... Histoire, prophétie, morale, il y a tout dans le Psaume. La prédiction de l'avenir, voilée chez les autres prophètes, est claire chez David. Là nous voyons Jésus naître, souffrir, mourir, ressusciter, monter au ciel, s'asseoir à la droite du Père : c'est pour ainsi dire, le prélude de l'Évangile ². »

Ambroise a raconté l'élan universel avec lequel ces saints

¹ Guido Aretinus, cap. xv, cité par dom Jumilhac : *la Science et la pratique du plain-chant*, ch. II, p. 100 et *passim*. (2^e édit., Paris, 1847, in-4^o.)

Ambrosiana vero... , cujus notæ inæquales mensuram variant, vocis... nova, Ambrosiana vero ab auctore. » (Aldsted., *de Musica*, cap. I.)

« Ambrosius, ut ait Guido, cum ecclesiastica describeret cantica, in sola dulcedine mirabiliter laboravit. » (Franchin., lib. III, *Musicæ practicæ*, cap. XIV.)

² Ambros., in XII Psalmum Præfatio, n. 5, 6, 7; t. I, p. 739.

nous fait plus de mal que la persécution... Quand les apôtres souffraient le martyre, ils n'avaient nul souci des dignités, des commandements, des places qui peuvent tenter le cœur même du juste. Mais celui-là, parmi eux, se tenait pour le plus honoré qui avait le plus à souffrir ¹ ! »

Les souvenirs qu'Ambroise retraçait dans ce tableau étaient encore récents dans la ville de Milan. Entre les martyrs nombreux qu'elle avait donnés au ciel était Sébastien, qui, sous Dioclétien, avait montré un si généreux mépris de la fortune et de la vie. Ambroise rappelait son exemple à ses compatriotes. « Citons encore, leur disait-il, le martyr Sébastien, dont la fête tombe en ce jour. Il était né à Milan. Mais soit que le persécuteur eût quitté notre ville, soit qu'il n'y fût pas venu ou qu'il se fût radouci, Sébastien vit que le combat languissait de ce côté. Alors il court à Rome, où la persécution sévissait cruellement. C'est là qu'il a reçu la mort, que dis-je ? la couronne ; et la ville de Rome, dont il n'était pas le fils, lui a donné chez elle l'hospitalité d'une gloire impérissable ². »

« Ne craignons donc pas les épreuves, disait ailleurs Ambroise, bien plutôt tirons en gloire et disons avec Paul : « C'est quand je suis faible que je suis puissant. » C'est la persécution qui nous vaut les martyrs ³. Sans elle, plus de ces âmes qui savent vaincre le siècle en donnant leur vie pour le Christ. Quel est aujourd'hui celui qui n'est pas jaloux de leur sort ; et qui, pour leurs souffrances, ne donnerait toutes les félicités du monde ⁴ ? »

Si telle était la noble ambition d'Ambroise, elle n'allait pas tarder à être satisfaite.

¹ Ambros., in *Psalm.* cxviii, *sermo* xi, n. 22, t. I, p. 1111.

² « Utamur exemplo Sebastiano martyris, ejus hodie natalis est. Hic Mediolanensis oriundus est, » etc. (Ambr., in *Psalm.* cxviii, *sermo* xx, 44.)

³ *Exposit. Evang. sec. Lucam*, lib. IV, n. 41 ; t. I, p. 1345.

⁴ « Tolle persecutiones, et martyres desunt, » etc. (In *Psalm.* cxviii, *sermo* xiv, n. 17.)

CHAPITRE XVII

NOUVELLE PERSÉCUTION ARIENNE — AUXENCE ET AMBROISE

(286)

Les événements du carême de 385 avaient laissé dans le cœur rancuneux de Justine une animosité qui avait bien de la peine à ne pas éclater. Le séjour de Milan lui était devenu de plus en plus odieux, et, dans le commencement de 386, elle s'était retirée près de là, à Pavie, comme on le voit par une loi édictée de cette ville à la date du 15 février de cette année.

On présume que c'est alors qu'elle prêta l'appui de l'empereur son fils à un solliciteur qui voulait se faire remettre certain dépôt qu'une veuve avait confié à la garde de l'Église de Pavie. C'était la coutume de ces temps charitables que l'Église reçût, gardât et défendît contre la rapacité du fisc les dépôts pécuniaires des personnes sans défense, telles que les veuves et les orphelins. Cette fois le clergé de Pavie, se laissant intimider, se dessaisit du dépôt. L'évêque de cette ville, alors absent, ayant connu à son retour cette extorsion inique, déféra l'affaire à Ambroise, qui d'abord contraignit le détenteur à restituer ce qu'il s'était fait livrer indûment. Sans doute ce dernier n'était qu'un agent secret des déprédations du Trésor; car, à cette nouvelle, la cour, prenant son parti, somma l'évêque de Pavie de tout faire rentrer dans le fisc. C'est alors qu'elle trouva Ambroise en face d'elle.

Il arrive à Pavie, monte en chaire, met l'empereur en cause, menace les coupables du châtement d'Héliodore. La cour se fait peur, fléchit, et le dépôt est rendu à la veuve menacée de tout perdre.

En racontant cette affaire avec toutes ses phases, l'évêque de Milan se plaignait que hélas ! cet assaut ne fût pas le seul que lui et son clergé eurent à soutenir, pour semblable cause, contre la violence de cette cour malhonnête et cupide¹.

A tout prix il fallait éloigner ou abaisser ce personnage importun, censeur de tous les torts et vengeur de tous les droits. La fin de l'année 385 se passa à ourdir contre lui des trames plus sûres. On se croyait alors à l'abri de tout péril. Donc, au commencement de l'année 386, une loi fut préparée dans les conseils de l'empereur portant que libre exercice serait laissé à tous les cultes, mais à la condition pour les évêques de souscrire le formulaire ambigu du concile de Rimini. C'était leur demander leur adhésion à l'arianisme, plus ou moins déguisé. Si Ambroise y souscrivait, il se déclarait hérétique; s'il refusait, il se déclarait rebelle, et encourait de ce chef sa déposition ou pire encore.

Le décret ainsi décidé, on demanda au notaire impérial, nommé Bénévole, de le libeller suivant l'usage. Il refusa net. Simple catéchumène, comme tant d'autres hommes d'alors, ce magistrat n'en était pas moins un homme de foi courageux, le plus intime ami de saint Gaudence de Brescia, qui lui a adressé plusieurs de ses écrits. Justine se fâcha : elle fit entendre au chancelier qu'il y allait de sa place. Pour toute réponse, Bénévole, détachant son écharpe, insigne de sa dignité, et la remettant à l'impératrice : « Reprenez vos honneurs, et laissez-moi ma conscience, » dit-il en lui tournant le dos². Il se retira ensuite à Brescia,

¹ Ambr., *de Officiis min.*, lib. II, cap. XIX, n. 150; t. II, p. 106.

² Sozomen., *Hist. Eccles.*, lib. VII, cxii. — Tillemont, *Mémoires*, t. X, chap. XLIII, p. 117.

sa patrie, où il fut baptisé et vécu dans la foi, sous la sainte direction de l'évêque son ami.

La loi parut néanmoins le 21 janvier 386. Après avoir prescrit de se conformer à la croyance de Rimini, elle ajoutait : « Ceux qui tenteront d'exciter quelque trouble pour empêcher l'exécution des ordres de Notre Sérénité, seront considérés comme séditeux, perturbateurs de l'Église, coupables de lèse-majesté, et comme tels payeront leur crime de leur tête. Même peine est encourue par ceux qui feront des supplications soit publiques, soit privées, contre cette injonction de notre volonté ¹. »

Celui qui, à défaut du courageux Bénévole, avait libellé le décret, était l'évêque arien Mercurin ou Auxence, que nous connaissons déjà. Ce favori de Justine, sortant de l'ombre où il s'était caché depuis quelques années, se dressait aujourd'hui en face d'Ambroise qui le redoutait, tout en le méprisant : « Voilà donc, disait-il, voilà donc ce qu'un évêque a dicté de ses lèvres et écrit de sa main ! Seigneur Jésus, sauveur du monde, ne faudra-t-il qu'une heure pour qu'un Auxence fasse tomber votre saint peuple sous le coup de l'épée ou de l'apostasie ² ! »

Un de ces jours-là, Ambroise vit entrer chez lui un notaire de la cour, nommé Dalmatius; cet homme venait lui signifier de se présenter devant le consistoire impérial pour y répondre touchant la foi, en présence d'Auxence. Les juges étaient convoqués, et l'empereur devait présider et conclure.

Ambroise n'en fit que sourire : « L'empereur s'imaginet-il que, pour lui faire plaisir, je vais abandonner à des juges étrangers le dépôt que Dieu m'a confié ? C'est aux laïques d'être jugés, c'est à l'évêque d'être juge... Lisez les Écritures, vous y verrez qu'en matière de doctrine ce ne

¹ *Cod. Theodos.*, xvi, t. I, lib. IV; t. I, lib. I.

² Ambros., *Sermo contra Auxent.*, de *Basiliensibus tradendis*, n. 16, 17; t. II, p. 808.

sont pas les empereurs qui jugent les évêques, mais ce sont les évêques qui jugent les empereurs¹. »

Cette réponse au notaire fut promptement suivie d'une lettre à Valentinien : « Vous vieillirez, Dieu aidant, disait le vénérable évêque à l'enfant couronné, vous vieillirez, et c'est alors que vous saurez par vous-même ce qu'il faut penser d'un évêque qui met les droits de l'Église sous les pieds des laïques. Votre père, un homme mûr, disait : « Il ne m'appartient pas de décider entre les évêques. » Et voici que vous dites : « C'est à moi de juger ! » Lui, qui était baptisé, se refusait comme juge, et vous vous arroyez la haute magistrature des choses de la foi, avant d'être initié aux sacrements divins ! » La conclusion était qu'il ne reconnaissait qu'à Dieu le droit de lui dicter sa foi, et qu'aucune intimidation ne le ferait varier dans ses convictions.

Puis, se prononçant vivement sur le fond de la doctrine : « Vous alléguez contre moi le concile de Rimini : je l'exècre, et je m'en tiens à celui de Nicée, duquel ne me séparera ni le glaive ni la mort. Telle est la foi de Théodose, père de Votre Clémence. Telle est la foi que professent les Gaules et les Espagnes. »

Finalement, Ambroise se déclarait prêt à soutenir sa croyance au sein d'un synode régulièrement assemblé. Si même Auxence désirait conférer dans l'église, il s'y prêterait encore ; et le peuple, après les avoir entendus l'un et l'autre, ferait son choix entre eux. Il ajoutait que, si c'était à sa personne qu'on en voulait, cette personne, il la livrerait à qui viendrait la prendre. « Car enfin, si je suis le seul obstacle à vos desseins, pourquoi faire un décret qui frappe toutes les Églises ? Sacrifiez-moi, et laissez les Églises en paix. Condamnez-moi, contentez-vous, c'est le plus cher de mes vœux. Mais trouvez bon, Empereur, que je ne me pré-

¹ « In causa fidei episcopus solere de imperatoribus christianis, non imperatores de episcopis judicare. » (*Epist.* XXI, *ad Valentian.*, n. 4.)

sente pas devant votre consistoire. Je n'ai comparu qu'une fois devant un consistoire, c'était pour vous y défendre. »

Mise en demeure de prononcer un arrêt contre lui, la cour le prit au mot. Un officier impérial vint signifier à Ambroise qu'il eût à s'éloigner. « Sortez de la ville, disait l'empereur, allez où vous voudrez; et libre à qui voudra de partir avec vous. »

Ces derniers mots trahissaient l'embarras de la cour. Elle eût voulu que l'évêque quittât Milan de lui-même, sans oser prendre sur elle l'odieuse d'une proscription. Ce n'était pas un exil auquel on le condamnait, c'était une désertion qu'on désirait de lui. Dès qu'on le sut, tous ses prêtres, tous les évêques voisins accourent, l'entourent, le supplient et lui crient : « Ne nous abandonnez pas ! Abandonner l'Église dans cette circonstance, ce serait la trahir. Le jour où vous la quitterez, elle est à l'ennemi. »

Sa réponse était dictée. « Qu'on me désigne, dit-il, le lieu de mon exil. » Un ordre positif, il s'y soumettrait; une désertion de son siège, on ne l'obtiendrait point. « Je ne crains pas la mort, répondit-il tranquillement; mais je n'abandonnerai pas mon Église. Où irais-je d'ailleurs pour trouver un pays qui ne soit pas rempli de gémissements et de larmes ? Où est le lieu d'où l'on ne chasse pas les prêtres catholiques, où l'on ne frappe pas ceux qui osent résister, et où les magistrats ne soient pas punis de l'exil, s'ils refusent de faire exécuter ces ordres¹ ? »

Cette attitude décidée ne laissait plus à la cour que la ressource de la violence, qui lui avait si mal réussi précédemment. La spoliation préluant, comme toujours, à la persécution, on fit demander à Ambroise les vases de son Église, probablement pour les attribuer au Trésor. L'évêque répondit : « Si on me demande quelque chose de mes biens personnels, c'est de grand cœur que je l'offre; mais je ne

¹ Ambros., *Contra Auxent.*, n. 16, 18, p. 865 et sq.

puis rien détourner de ce qui est au temple de Dieu, ni livrer ce qui a été commis à ma garde. Que l'empereur permette que la parole d'un prêtre arrive librement jusqu'à lui, et qu'il renonce à faire outrage à Jésus-Christ. »

L'Église possédait en outre des fonds qui lui venaient des offrandes des fidèles, et qui alimentaient une sorte de caisse de secours fondée pour subvenir aux nécessités des pauvres et des malades. On sait que dans les grandes villes, à Antioche, par exemple, trois mille hommes vivaient de cette subvention charitable; Milan en nourrissait peut-être davantage. Mais cette multitude entretenue par Ambroise n'était-elle pas une armée permanente sous sa main? La cour feignait de le craindre. Elle lui notifia que l'empereur allait lui retirer ces biens.

« Si l'empereur, répondit-il, demande le tribut, nous ne le lui refusons pas : les biens de l'Église payent l'impôt comme les autres. Si, non content de cela, c'est le fonds même qu'il convoite, il peut le confisquer, nous ne nous y opposerons pas. Mais, quant à le lui livrer spontanément, non, cela, je ne le ferai point. Cette cour ne pense qu'à l'or; mais pour moi l'or est le moindre de mes soucis. Mes trésoriers à moi, ce sont les pauvres de Jésus-Christ. Si je thésaurise, c'est de cela qu'on m'en fait un crime. O le grand crime! ô le grave reproche! Puissé-je seulement le mériter toujours!

« Autre grief : « Mais, dit-on, ces pauvres gens me sont « une force. » — Oui, ma vraie force, la seule force qu'un évêque puisse ambitionner. Oui, leurs prières sont ma défense. Voilà comment ces aveugles, ces boiteux, ces infirmes, ces vieillards, me valent mieux qu'une armée. »

Cependant au dehors le peuple était frémissant. On accusait l'empereur, on maudissait Justine, on voulait chasser Auxence : « Qu'il s'en aille, disait-on, et sa triste loi avec lui! — Oui, vous avez raison, disait Ambroise à son tour; oui, qu'il le veuille ou non, il partira, lui et sa loi. Il empor-

tera sa conscience chargée de ce décret sanguinaire. O Judas ! ton péché est enraciné en toi ; rien ne l'en extirpera. »

C'est en vertu de cette loi qu'à la fin du carême de 386, Auxence et le parti arien, reprenant le procès de l'année précédente, revendiquèrent la possession de la basilique Portienne, que l'empereur venait légalement d'attribuer à leur culte.

A cette nouvelle sommation, Ambroise fit cette réponse à jamais mémorable : « Dieu me garde de livrer l'héritage de Jésus-Christ, l'héritage de mes prédécesseurs, l'héritage de Denys, mort dans l'exil pour la foi ; l'héritage du saint confesseur Eustorge, l'héritage de Myroclès et de tous les saints évêques mes pères ! Que l'empereur fasse donc son métier d'empereur, je ferai celui d'évêque ; mais il m'ôtera la vie avant de m'ôter la foi. »

Ce refus d'Ambroise était sa propre sentence, et, aux termes de la nouvelle loi, c'était une sentence de mort. L'évêque n'en parut pas davantage effrayé. Sans rien changer à ses habitudes, il continua à sortir chaque jour par la ville, visitant les fidèles, allant faire ses prières aux tombeaux des martyrs, passant et repassant devant la porte du palais, s'étonnant, s'affligeant presque de la paix que lui laissaient ses ennemis. « Je l'avoue, raconte-t-il, j'attendais quelque chose de mieux, soit le glaive, soit le feu pour le nom de Jésus-Christ ; mais au lieu de supplices on ne m'offre que délices ! Les délices cependant ne sont pas l'affaire d'un athlète du Christ : ce sont les supplices qu'il préfère¹. »

Cette paix paraissait moins rassurante aux catholiques, qui l'interprétaient d'une manière sinistre. On accusait Justine de vouloir perdre clandestinement celui qu'elle n'osait frapper ouvertement. Le biographe Paulin nomme

¹ « Illi delicias mihi pro passionibus obtulerunt ; sed athleta Christi non delicias, sed passiones suas exigit. » (*Contra Auxent.*, n. 15.)

un certain Euthyme qui, croyant trouver là l'occasion de faire sa cour, avait imaginé d'enlever le saint évêque, et qui même était déjà venu, dans ce dessein, se loger près de lui¹. On montrait un char fermé que l'on disait préparé tout exprès pour cet enlèvement; et c'était à quoi sans doute Ambroise faisait allusion dans ces paroles aux fidèles : « Ne soyez pas troublés parce que vous voyez qu'on prépare ce char, ou que vous entendez parler des traitements dont me menace cet Auxence, qui se fait passer pour évêque. » Le malheureux Euthyme ne recueillit plus tard, pour prix de son zèle, que la disgrâce d'une cour qu'il avait compromise; on désavoua ses violences, et lui-même fut forcé de partir pour l'exil, monté sur le même char où il avait projeté de jeter l'homme de Dieu. Celui-ci s'en vengea alors en pourvoyant généreusement aux premiers besoins du proscrit.

On parlait aussi de complots sanguinaires contre sa vie : « Le bruit court, disait-il, que des meurtriers sont envoyés et que ma mort est résolue². » Paulin rapporte, en effet, qu'un misérable sicaire aux gages de la cour s'était glissé dans l'église, parmi les catholiques, afin de frapper le pontife quand il en sortirait. Mais au moment de frapper, son bras lui avait refusé son office, et le scélérat, saisi de terreur, s'était jeté aux genoux du saint pour implorer son pardon³.

L'indignation, la frayeur, armèrent alors le peuple pour la défense de leur père. On entra dans la semaine sainte. Ambroise avait célébré dans la basilique neuve. Lorsque, dès les premiers jours, l'évêque, l'office terminé, allait se retirer, la foule ne voulut ni le laisser partir ni se disperser elle-même. La porte fut fermée. Des barrières furent élevées à l'intérieur, et on se prépara à passer la nuit avec lui, soit

¹ Paulin., in *Vita Ambrosii*, n. 12.

² « Plerique narrabant percussores præmissos, pœnam mortis esse decretam. » (*Contra Auxentium*, n. 16.)

³ Paulin., in *Vita Ambr.*, n. 20.

dans la nef même, soit dans les cloîtres attenants, où l'on pouvait établir une sorte de campement. Justine envoya des troupes, pour cerner la basilique. La guerre était déclarée, et l'on put redouter les dernières horreurs.

En présence de cette inquiétante manifestation, Ambroise pria son peuple de ne pas s'exposer et de le laisser mourir : « Laissez faire le tentateur, s'il en veut à mes jours. Je sais, mes frères, que les blessures reçues pour Jésus-Christ ne font pas de mal; elles ouvrent les sources de la vie, loin de donner la mort. Je vous en prie, laissez-moi porter tout le poids du combat; car je ne crains rien pour moi, je ne crains que pour vous... Si quelqu'un m'aime ici, il m'aimera davantage en me laissant devenir la victime du Christ; car c'est pour le Christ que je souffrirai. J'ai entendu la voix de Celui qui a dit : « Celui qui perd sa vie » pour moi la retrouvera... » A moi de combattre, à vous de rester spectateurs du combat. Il ne craint pas les armes, il ne craint pas les Barbares, il ne craint pas la mort, celui qui n'est plus retenu par les liens de la chair ¹. »

Ce n'était pas ainsi que l'entendait le peuple, qui déjà commençait à tout disposer, comme pour soutenir un siège dans l'enceinte de l'église. L'évêque ne faisait qu'en sourire : « Quoi que vous fassiez, disait-il, si Dieu nous destine à la lutte, vos veilles du jour et de la nuit ne serviront de rien. Jésus est un maître puissant; ce qu'il veut, il le fait : ne nous opposons donc pas à ses divins vœux. »

Alors, relevant leurs regards au-dessus de cette défense infirme et inutile, il leur montrait la garde invisible que les anges faisaient autour du sanctuaire. Il rappelait Élisée passant inaperçu au milieu de ses ennemis. Il rappelait l'ange délivrant saint Pierre de la prison pendant que

¹ « Sinite, quæso, esse certamen; spectatores vos esse decet... Non metuit arma, non Barbaros, qui mortem non timet, qui nulla carnis voluptate retinetur. » (*Contra Auxentium*, n. 6.)

L'Église était en prière pour lui. Il racontait comment à Rome ce même apôtre, sortant de la ville pour éviter le supplice, avait rencontré sur son chemin Jésus-Christ, chargé du bois de la croix, qui lui avait dit : « Je vais me faire crucifier pour Pierre, puisque Pierre ne veut pas être crucifié pour moi. » Ambroise s'animait à souffrir par cet exemple : « Si le Seigneur le veut, personne ne pourra rien contre. C'est l'affaire de la Providence, et non celle de votre pauvre garde, de défendre et sauver les serviteurs du Christ. »

Des faits venaient à l'appui de ces fermes assurances. Un matin on s'aperçut que, malgré les précautions, les portes de l'église assiégée étaient restées ouvertes pendant la nuit; c'était un aveugle qui en se retirant ne les avait pas refermées, livrant sans le savoir la place à l'ennemi, qui ne le savait pas davantage. Ambroise rappelait que l'année précédente une porte de la nef gauche était restée pareillement ouverte, sans que les assiégeants s'en fussent aperçus; et il redisait encore qu'il fallait se confier en Dieu, mais en Dieu seul.

Les troupes du dehors n'agissaient point. Les officiers s'étaient bornés à établir autour de l'église un cordon peu serré, espérant que ce rassemblement se disperserait de lui-même. La cour ne donnait pas d'ordres : on redoutait de pousser à bout un peuple exaspéré et habitué d'ailleurs à changer de maîtres pour de moins graves raisons; on hésitait à profaner la majesté du temple par une irruption; la personne d'Ambroise imposait le respect. Sozomène, l'historien le moins bien informé de ces événements, est le seul qui prétende que les troupes, ayant pénétré dans l'église, se saisirent de l'évêque, et qu'ils l'auraient enlevé si le peuple ne fût parvenu à l'arracher de leurs mains.

On essaya des maléfices. Paulin raconte qu'un ancien aruspice imagina de monter à minuit sur la toiture de la basilique, pour faire des évocations aux puissances infer-

nales contre l'impie qui tenait tout le peuple sous je ne sais quel charme ¹.

Il disait vrai. Dans l'intérieur de l'église, on entendait retentir des chants d'un rythme inconnu; et les assiégeants se demandaient si ce n'étaient pas là quelques-unes de ces incantations magiques, par lesquelles Ambroise avait trouvé le secret d'ensorceler le peuple : « C'est un peu cela, disait en souriant l'évêque à ceux qui lui rapportaient ces propos; j'ai un chant magique plus puissant que tout autre. Car qu'y a-t-il de plus fort que la profession de foi en la sainte Trinité, entonnée chaque jour par la voix de tout un peuple? Tous à l'envi s'animent pour confesser leur croyance; car ils ont appris à célébrer, dans la langue des vers, le Père, le Fils, et le Saint-Esprit. En vérité, c'est à peine s'ils croyaient pouvoir apprendre, et voici que tous mes élèves sont déjà passés maîtres ². »

Saint Augustin, un témoin, raconte en effet que ce fut dans cette circonstance, et pour remplir ces heures longues et anxieuses, qu'Ambroise introduisit dans l'office divin le chant alternatif des psaumes en deux chœurs, les hommes d'un côté, les femmes de l'autre³. C'était depuis longtemps l'usage de l'Orient, qui prétendait l'avoir reçu directement du ciel : on l'appelait *antiphonie*. « Les Grecs ont les premiers pratiqué l'antiphonie, dit Isidore de Séville, en introduisant deux chœurs qui chantent alternativement comme deux séraphins. Chez les Latins, ce fut le bienheureux Ambroise qui l'organisa, à l'exemple des Grecs,

¹ Paulin., in *Vita Ambros.*, n. 10.

² « Hymnorum quoque meorum carminibus deceptum populum ferunt. Plane ne hoc abnuo. Grande carmen istud est quo nihil potentius... » (*Contra Auxent.*, n. 34.)

³ « Tunc hymni et spalmi ut canerentur secundum morem Orientalium partium institutum est, et ex illo die retentum. » (Aug., *Confess.*, lib. IX, cap. VII.) — V. Paulin., in *Vita Ambros.*, n. 13.

et de là elle passa dans tous les pays de l'Occident ¹. »

Aux psaumes s'entremêlaient les hymnes composées par l'évêque; c'est encore le témoignage de saint Augustin. Entre ces cantiques d'Ambroise, il serait difficile de préciser lesquels furent chantés de préférence pendant le siège de la basilique; car rien ou presque rien n'y trahit l'agitation de ces luttes tumultueuses. On en surprend cependant comme un écho dans celui qui porte le titre d'*Hymne de l'aurore*. C'est le signal du réveil, et au son de la harpe qui entonne la prière se mêle comme une voix de clairon qui sonne le combat.

Source ineffable de lumière,
Verbe en qui l'Éternel contemple sa beauté,
Astre dont le soleil n'est que l'ombre grossière,
Sacré Jour dont le jour emprunte sa clarté;

Lève-toi, Soleil adorable,
Qui de l'éternité ne fais qu'un heureux jour;
Fais briller à nos yeux ta clarté secourable,
Et répands dans nos cœurs le feu de ton amour.

Donne-nous un ferme courage,
Brise la noire dent du serpent envieux.
Que le calme, grand Dieu, suive de près l'orage :
Fais-nous faire toujours ce qui plaît à tes yeux.

Guide notre âme dans sa route,
Rends notre corps docile à ta divine loi :
Remplis-nous d'un espoir que n'ébranle aucun doute,
Et que jamais l'erreur n'altère notre foi.

Que Christ soit notre pain céleste,
Que l'eau d'une foi vive abreuve notre cœur;

¹. « Antiphonas Græci primum composuerunt, duobus choris alternatim concinentibus, quasi duo seraphim. Apud Latinos autem primus idem beatissimus Ambrosius antiphonas constituit, Græcorum exemplum imitatus : ex hinc in cunctis Occiduis regionibus earum usus increbuit. » Isidor., *de Offic. Eccles.*, lib. I, cap. vii.)

Ivres de ton esprit, sobres pour tout le reste,
Daigne à tes combattants inspirer ta vigueur.

Que la pudeur chaste et vermeille
Imite sur leur front la rougeur du matin;
Aux clartés du midi que leur foi soit pareille,
Que leur persévérance ignore le déclin.

L'aurore luit sur notre sphère,
Que Jésus dans nos cœurs daigne luire aujourd'hui;
Jésus, qui tout entier est dans son divin Père,
Comme son divin Père est tout entier en lui.

Gloire à toi, Trinité profonde :
Père, Fils, Esprit-Saint, qu'on adore toujours,
Tant que l'astre des temps éclairera le monde,
Et quand les siècles même auront fini leur cours ¹.

Dans l'intervalle de ces chants, Ambroise montait en chaire. Tantôt il expliquait quelques traits de l'Écriture, comme celui de Naboth refusant de livrer à un roi persécuteur l'héritage de ses pères, et il en tirait de brûlantes applications. Tantôt il mettait le peuple au courant des incessantes négociations que la cour et Auxence entamaient avec lui pour l'amener à leur céder la basilique.

« N'ayez pas peur, mes amis, leur disait le pontife, je ne vous quitterai pas, si cela dépend de moi. Je puis soupirer, gémir, pleurer; car les larmes sont les armes véritables du prêtre, et je ne puis ni ne dois résister que par mes pleurs; mais ~~désert~~ ^{mon} Église et quitter mes enfants, je ne le ferai pas. Je suis le sujet des empereurs, mais non pas leur esclave. L'empereur est dans l'Église et non au-dessus d'elle; cette doctrine, je l'affirme avec humilité, mais je saurai la soutenir avec fermeté. »

¹ *Hymn.* « Splendor æternæ gloriæ » in *aurora*. (Édition Biraghi, *Hymn.* XII, p. 113. Traduction de J. Racine.)

Voilà donc où l'Église en était arrivée soixante ans seulement après que les échafauds n'étaient plus rougis de son sang. Elle force les princes, hier ses ennemis, à la respecter comme puissance publique, et met la souveraineté spirituelle de la croix au-dessus de la domination du sceptre impérial. Ces fières paroles d'Ambroise, passant de siècle en siècle, deviendront la formule de notre indépendance, le texte consacré de la revendication de nos droits.

Cependant le siège languissait; les troupes, fatiguées de ces irrésolutions, faisaient mollement la garde autour de la basilique. On finit par l'abandonner tout à fait, mais sans retirer les lois portées contre l'évêque et contre les catholiques.

Dès rapports de déférence, sinon de confiance, se rétablirent entre la cour et l'Église. Les évêques qu'on avait forcés de quitter leurs sièges y reparurent en liberté. Ambroise respira, et, dans ses homélies sur l'évangile de saint Luc continuées à la fin de cette même année, il ne se souvenait des dissentiments passés que pour célébrer la victoire de l'immortelle Église, de laquelle il disait :

« La paix est faite. A l'orage que la brutalité arienne a déchainé sur l'Italie ont succédé les douces haleines d'un ciel pur. La tempête est passée, l'équipage vogue de concert, la foi enfle nos voiles. Les pilotes rentrent dans les ports qu'ils avaient dû quitter. Ils embrassent les doux rivages de la patrie, heureux de se trouver délivrés des écueils et sauvés de l'erreur.

« Salut, vigne du Seigneur, vigne consacrée par le sang, non d'un homme, comme celle de Naboth, mais d'un Dieu et de ses prophètes! Naboth, bravant les menaces et les promesses d'un roi, ne défendait qu'un coin de terre au prix de sa vie. Mais toi, vigne sacrée, c'est sur la tombe de martyrs sans nombre que tu as pris racine, à l'ombre de la croix

plantée par les apôtres, et tes rameaux s'étendent jusqu'au bout du monde ¹ ! »

Cependant à la joie qu'Ambroise ressentait de cette paix reconquise, se mêlaient un regret et une déception pour lui : c'était d'avoir manqué la couronne du martyr. « Et pourtant quelle belle occasion j'en avais ! disait-il douloureusement dans une de ses lettres. J'avais demandé ce bonheur, et déjà j'y touchais. Mais il me fut refusé quand j'allais l'obtenir. Ah ! sans doute, je n'en étais pas digne ² ! »

Marcelline, du fond de sa retraite religieuse, avait suivi avec un intérêt fraternel toutes les phases de cette lutte. Cette fois encore, Ambroise ne lui laissa rien ignorer de ses combats ; et c'est à cette sainte sœur, « plus chère que sa vie, plus précieuse que ses yeux ³, » comme lui-même s'exprime, qu'il adressait le récit dont nous avons tiré la plupart de ces faits. « Tu sais bien, lui disait-il, que j'ai coutume de ne rien cacher à ta piété de ce qui se passe ici en ton absence. » Il n'omettait, en effet, aucune circonstance qui pouvait toucher ce cœur digne de le comprendre ; et c'est à la fois la sûre garantie et le charme de cette histoire de la savoir écrite dans le sincère épanchement de cet illustre frère avec une telle sœur.

Ambroise avait soutenu le bon combat de Dieu : c'était maintenant au ciel à se prononcer avec éclat. Les Milanais commençaient à peine à respirer, quand ils prièrent leur évêque de faire la consécration de la basilique Ambrosienne, récemment terminée.

« Consacrez-la, lui dirent-ils, comme vous avez fait de la basilique Romaine.

¹ Ambros., *Exposit. evang. sec. Lucam*, lib. IX, n. 32, 33 ; t. I, p. 1501.

² « Peto mihi passionem martyrii... Quales occasiones habui, et de ipso prope fine revocatus sum !... » (*Epist.* xxxi, n. 4.)

³ La suscription de la lettre porte : « Dominæ sorori, vitæ atque oculis præferendæ, frater. » (*Epist.* xxii, n. 1.)

— Je le veux bien, répondit-il, si je puis découvrir quelques reliques de martyrs. »

C'était dès lors une règle de placer les ossements des saints dans les autels.

Ambroise ajoute qu'aussitôt il reçut un présage qui le remplit d'ardeur. Quel était-il ? Augustin, présent à ces événements, explique qu'une vision révéla à l'évêque le lieu où se trouvait le trésor qu'il cherchait¹. Renseigné par Dieu même, Ambroise mena ses clercs à la basilique Naborienne et leur désigna le lieu qu'il fallait creuser. Ils ouvrirent la terre, non sans quelque défiance, et, parvenus à une certaine profondeur, ils trouvèrent en effet une urne sépulcrale, et auprès d'elle deux corps d'une haute stature, « comme étaient les anciens. » Les ossements étaient intacts, la tête séparée du tronc, et il y avait encore dans l'urne des restes de sang².

La joie publique éclata à cette découverte. Pendant deux jours entiers il se fit autour de ces reliques un grand concours de peuple. Les vieillards racontaient que souvent dans leur jeunesse on leur avait parlé de ces deux saints martyrs, et qu'ils avaient même lu leurs noms sur leur tombeau. Ces noms étaient ceux de Gervais et de Protas, deux frères décapités sous le règne de Néron. On disait qu'ils étaient fils de Vital et de Valérie; que leur père et leur mère leur avaient tracé par l'exemple la route du martyre, et qu'après avoir subi vaillamment le supplice du fouet et du chevalet, les deux frères avaient livré leur tête pour Jésus-Christ³.

« Riches de ces trésors, dit Ambroise, nous remîmes toutes les choses en leur place, et, le soir venu, nous por-

¹ August., *Confess.*, lib. IX, cap. VII, et de *Civit. Dei*.

² « Invenimus miræ magnitudinis viros duos, ut prisca ætas ferebat. Ossa omnia, sanguinis plurimum. » (*Epist.* XXII, n. 2, 12.)

³ L'histoire du martyre des deux saints est racontée dans la *Datiana Historia*, p. 24.

tâmes les corps à la basilique de Fausta. Nous y passâmes la nuit en saintes veilles, occupés à imposer les mains; le lendemain nous transférâmes les reliques dans la basilique qu'on appelle Ambrosienne. « Portons, disais-je au peuple, ces victimes triomphantes; portons-les au lieu où Jésus-Christ descend et se fait victime pour nous. Il y a cette différence toutefois que le divin Rédempteur de tous les hommes a l'autel même pour trône, tandis que c'est seulement sous l'autel que sont reçus les saints qu'il a rachetés. C'est là que moi-même je désire obtenir un tombeau; mais je cède la droite à ces saintes victimes, je leur cède la place d'honneur qui est due aux martyrs. Renfermons donc ici ces reliques, plaçons-les dans une demeure digne de leur sainteté, et consacrons un jour à solenniser leur fête ¹. »

Une tradition transmise par saint Grégoire de Tours ajoutait que, durant la célébration de l'office, un objet ayant heurté la tête des deux martyrs, il en sortit du sang en une telle abondance, qu'on put en humecter un grand nombre de linges ².

D'autres miracles nombreux sont attestés par trois témoins oculaires ou contemporains : saint Ambroise, saint Augustin et saint Paulin de Nole.

« Un homme qui était aveugle depuis plusieurs années, raconte Augustin, et qui était parfaitement connu dans toute la ville, ayant entendu l'éclat de la joie populaire, en demanda la cause. Dès qu'il l'eut apprise, se levant précipitamment, il se fit conduire vers le cortège. Là, ayant obtenu d'approcher un linge de la châsse des saints, il mit ce linge sur ses yeux, qui revirent le jour ³ ! »

Ces merveilles transportaient Ambroise d'enthousiasme :

¹ *Epist.* xxii, n. 13, p. 878.

² Greg. Turon., lib. I, *Miracul.*, cap. XLVII.

³ S. Aug., *Confess.*, lib. IX, cap. VII. — *Sermo* CCLXXXVI : « Ego testis fui. Ibi eram, Mediolani eram, facta miracula novi. »

S. Paulin., *Carmen in SS. Gervasio et Protasio*.

« En vérité, disait-il, ce n'est pas sans raison que plusieurs nomment cette découverte des saints corps une résurrection. Vous voyez de vos yeux combien de possédés ont été par eux délivrés du démon; combien de malades, après avoir seulement touché le vêtement des martyrs, ont recouvré la santé. On a vu se renouveler les miracles qu'opérait autrefois la présence visible de Jésus-Christ. L'ombre seule de ces élus a produit plus d'une guérison dont vous fûtes témoins. Combien de voiles et d'étoffes, placés sur leurs restes, ont emprunté de ce contact une vertu salutaire ¹ ! »

Les reliques furent déposées dans la basilique Ambrosienne au chant des hymnes saintes. Celle qui fut composée par le pontife lui-même en l'honneur des deux frères, célèbre les prodiges et les grâces de cette journée ². L'évêque essaya de parler; ses paroles s'entre-choquaient comme les vagues d'une mer soulevée par le vent du ciel :

« A la vue de cette assemblée si nombreuse, si solennelle, disait d'abord le pontife, mon langage se trouve impuissant à traduire ce qu'à peine nos yeux peuvent contempler et notre cœur comprendre. Voyez donc à ma droite, regardez à ma gauche les reliques des saints ! Voyez ces hommes dont l'entretien est dans les cieus, contemplez les trophées de leur héroïque valeur... Ces trophées paraissent au jour, ces nobles reliques sont sorties de l'obscurité du sépulcre ; leur tombeau est encore humide de sang, et vous avez devant vous les traces fraîches encore de ce sang glorieux. Notre ville avait perdu de vue ses défenseurs; voici qu'elle les

¹ *Epist.* xxii, n. 9, p. 876.

² « Grates, tibi, Jesu, novas,
Novi repertor muneris
Protasio, Gervasio
Martyribus inventis cano. »

(*Hymn.* vi, p. 81.)

Le Dr Biraghi a très bien démontré dans ses observations, p. 85, l'authenticité de cette hymne.

retrouve. Combien je remercie Dieu d'avoir fait éclater ces merveilles pendant mon épiscopat, et de m'avoir donné de découvrir des martyrs, puisqu'il m'a refusé l'honneur de l'être moi-même¹.

« Grâces soient donc à vous, ô mon Seigneur Jésus, qui avez ranimé parmi nous l'esprit des martyrs, dans le temps où votre Église a le plus pressant besoin de votre secours... O peuple saint, voilà les défenseurs que je te donne; voilà des défenseurs tels que je les désire²; voilà les soldats que je veux, non les soldats de l'État, mais les soldats du Christ. S'il en est qui me reprochent de me donner une escorte, qu'ils viennent, qu'ils voient mes gardes, qu'ils considèrent mes armes; armes excellentes, je l'avoue, et les meilleures des armes, selon la parole du Psaume : *Que les autres se glorifient dans les chevaux et les chars, nous nous glorifions dans le nom de Dieu notre maître*³! »

Tout le discours a cet accent de triomphante et religieuse allégresse. L'opportunité de cette découverte paraissait à l'évêque plus qu'un événement heureux pour les fidèles : c'était un argument contre l'impiété arienne. Il rappelait, à l'appui, que les démons chassés par la vertu des reliques avaient répondu malgré eux que nul n'était sauvé s'il ne croyait au Père, au Fils, et au Saint-Esprit. Les hérétiques, que ces témoignages confondaient, affectaient de ne voir là que des jongleries habiles; mais Ambroise les repoussait dans leurs derniers retranchements.

¹ « Gratiam quam temporibus sacerdotii mei Dominus Jesus tribuit negare non possum. Et quia ipse martyr esse non mereor, hoc vobis martyres adquisivi. » (*Epist.* xxii, n. 12.)

² *Tales ambio defensores*. Ces mots célèbres furent écrits en exergue sur le sceau que saint Charles Borromée adopta pour le diocèse de Milan. Ce sceau, qui représentait saint Ambroise entre les deux saints martyrs, est celui qui est encore apposé aujourd'hui en tête de toutes les actes de la Curie milanaise.

³ *Psalm.* xix, 8. — Ambros., *Epist.* xxii, n. 10.

Surtout la guérison de l'aveugle Sévère lui fournissait une démonstration invincible :

« Le fait est clair, indéniable. L'aveugle a déclaré lui-même qu'il ne voyait pas, et que maintenant il voit. Il dit : Je ne suis plus aveugle, et ce qu'il dit il le prouve. C'est un homme connu, exerçant parmi nous une profession publique, portant le nom de Sévère, boucher de son état. Il appelle en témoignage ceux qui l'assistaient dans son infortune. Il veut que les anciens témoins de sa cécité soient témoins de la grâce dont il a été l'objet. Il crie à qui veut l'entendre qu'ayant seulement touché le bord du linceul qui recouvre les reliques, il a retrouvé la vue.

« Or, ici, qu'est-ce que les ariens refusent de croire ? — La puissance des martyrs ? mais c'est refuser de croire à Celui qui a dit à ses disciples : *Vous ferez de plus grandes œuvres que moi.* Est-ce Ambroise qui fait ces miracles, ou sont-ils faits en son nom ? Ou bien est-ce aux martyrs qu'en veulent les ariens ? Oui, parce que les martyrs ont souffert pour une foi opposée à la leur. Mais cette foi, voici qu'aujourd'hui la tradition de nos pères la confirme, les démons eux-mêmes l'attestent, les ariens seuls la nient¹. »

L'invention des reliques des saints Gervais et Protas eut lieu quelques semaines après la fête de Pâques, laquelle, en cette année 386, tombait le 5 avril. On était au cœur de la belle saison, et Ambroise associait les joies de la nature à celles de l'Église : « L'hiver est passé, les fleurs ont reparu dans nos campagnes. Aujourd'hui célébrons nos saints ; fêtons la journée où furent révélés aux peuples les corps des saints martyrs, qui, comme de bons serpents, ont repris leur éclat sous le soleil de l'été². » C'est le 19 de juin que l'Église solennise cette invention des reliques et leur translation dans un plus digne tombeau.

¹ *Epist.* xxii, n. 20.

² *Sermo vi in Psalm.* cxviii, n. 16.

Ce tombeau a revu le jour. Le 9 août de l'année 1871, on retrouva les ossements des deux jeunes martyrs sous l'autel de la basilique Ambrosienne, au lieu précis où le grand évêque les avait mis, et avec tous les signes indiqués dans ses lettres. Les deux frères dormaient sous une couche d'eau limpide, au fond de l'urne de porphyre où les avait transférés un évêque de Milan, au ix^e siècle. Déjà précédemment on avait découvert au même lieu le vase qui avait reçu leur sang, et le tronçon de colonne sur laquelle peut-être les deux héros chrétiens avaient eu la tête tranchée¹.

« C'est une loi de la Providence, disait l'évêque d'Hippone, que les corps des saints martyrs apparaissent au moment marqué par le Créateur pour un secret dessein². » Quand le tombeau de ces victimes de la persécution fut manifesté pour la première fois, l'Église d'Italie souffrait de grands maux, et leur apparition fut un signe de paix. En le faisant reparaitre dans notre siècle orageux, Dieu aurait-il voulu présager à cette Église de nouveaux combats et de nouvelles victoires ?

¹ Sur la première découverte de 1864, V. le savant Mémoire du Dr Biraghi : *I tre Sepolcri Ambrosiani*, avec dessins et pièces justificatives. (Milano, 1864.)

Sur l'invention des reliques en 1871, voyez *l'Osservatore cattolico* de Milan, 10 août de cette même année, traduit dans le journal *l'Univers*; et la lettre de M. César Cantù à M^{re} Mermillod publiée dans *le Français*.

² S. August., *Sermo* CCCXVIII.

CHAPITRE XVIII

CONVERSION ET BAPTÊME D'AUGUSTIN

(384-387)

Les souffrances de l'Église, c'est le fécond enfantement de cette mère immortelle. Celles qu'elle venait d'endurer dans la persécution lui donnèrent Augustin, fils d'Ambroise par la grâce, plus grand que lui par le génie, et bientôt aussi haut que lui dans la sainteté.

Augustin était venu à Milan dans l'année 384. C'était Symmaque qui, de Rome, où il avait distingué son talent, avait envoyé dans la ville impériale ce jeune professeur, après lui avoir décerné solennellement la couronne de l'éloquence dans un concours public. A cette époque, un professeur n'était point un pédagogue rivé à une chaire. Quelque chose des libres allures de l'Académie et du Portique avait été retenu par ces maîtres de la pensée, qui vivaient familièrement et magistralement au milieu de leurs élèves, leur donnaient leurs leçons dans la conversation, à la promenade, sur la place, dans les jardins, au sein d'une campagne choisie, enflammant leurs esprits et dirigeant leur conduite dans une communication d'idées et de sentiments qui faisait de l'école une famille d'amis.

Telle était particulièrement la puissance d'action du jeune professeur africain dont un jour Milan devait être si fière. Il avait alors trente ans. Né d'une mère chrétienne, il avait

été mis de bonne heure au nombre des catéchumènes; mais maintenant il n'était plus chrétien que de nom, et depuis plusieurs années sa foi avait péri dans le naufrage de ses mœurs. De Thagaste, sa ville natale, à Madaure, de Madaure à Carthage, de Carthage à Rome, et de Rome à Milan, le jeune docteur avait promené l'ardeur d'une âme haletante de la soif de la vérité, mais captive des sens. Il arrivait à Milan dans l'illégitime société d'une femme qui, depuis dix ans, enchaînait ce grand cœur, et d'un tout jeune enfant, nommé Adéodat, qu'elle lui avait donné. La religion de sa mère n'avait plus alors en lui d'autre ressource qu'une conscience qui tressaillait à toute apparition de la vérité, et un cœur qui s'attendrissait involontairement au nom de Jésus-Christ. Cette étincelle ensevelie sous des ruines impures devait tout ranimer, tout éclairer, tout embraser.

Le joug d'une passion coupable s'aggravait, chez Augustin, de celui d'une doctrine impie. Nous avons dit déjà ce qu'était le manichéisme. Cette erreur, à la fois fataliste et mystique, idéaliste et sensuelle, ne s'accommodait que trop bien avec les rêves d'un brillant esprit et avec les dépravations d'un cœur coupable. Augustin s'éprit de ce vieux dualisme qu'il retrouvait au fond des religions antiques, comme on le retrouve dans l'homme, la nature et l'histoire. L'existence parallèle de deux principes premiers : l'un bon, père de tout bien; l'autre mauvais, père de tout mal, est une de ces hypothèses parfaitement absurdes, mais larges, qui n'expliquent rien au fond, mais qui embrassent tout. D'autre part, l'apothéose systématique des passions, mouvements irrésistibles de la puissance du mal, mettait la conscience à l'aise avec ses convoitises, tandis que l'imagination se repaissait de la chimère d'une rénovation sociale qui devait inaugurer le règne du bien vainqueur. Augustin s'initia à cette doctrine commode non moins qu'éblouissante. Il prit le rang d'*auditeur* dans les sociétés secrètes du manichéisme; et comme, pour une telle nature, être le disciple

d'une secte c'est en être l'apôtre, Augustin s'en fit l'ardent propagateur dans son école de Milan.

« O Dieu, écrit-il dans ses *Confessions*, c'est vous qui, à mon insu, m'envoyiez dans cette ville vers votre serviteur Ambroise, afin qu'il m'éclairât et me ramenât à vous ¹. » Il est certain, en effet, que l'évêque fut le principal ouvrier de l'œuvre glorieuse de sa conversion. Augustin s'est plu à le répéter en tout lieu, et, en racontant ce drame qu'on a déroulé déjà si souvent et si bien, nous aurons surtout en vue d'y remettre en lumière le grand rôle d'Ambroise ².

« En arrivant à Milan, nous apprend Augustin, j'allai visiter l'évêque Ambroise, connu dans l'univers comme une des grandes âmes de son siècle et un pieux serviteur de Dieu ³. » Le jeune professeur avait pu déjà apprendre par Symmaque, son protecteur, quelle était l'éloquence du défenseur des chrétiens. Peut-être même le préfet l'avait-il adressé à l'évêque; car, malgré l'antagonisme persistant de leurs croyances, des rapports de bienveillante amitié n'avaient pas cessé d'exister entre les deux rivaux. Aussi Augustin ne fut-il pas accueilli comme un inconnu. « L'homme de Dieu, dit-il, me reçut comme un père, et il se plut à me dire avec une charité vraiment pastorale qu'il était charmé que je fusse venu dans sa ville. A partir de ce jour je me mis à l'aimer, non point d'abord comme un maître de la vérité, car je désespérais de la trouver dans l'Église, mais comme un homme plein de bonté pour moi ⁴. »

¹ « Ad eum ducebar a te nesciens, ut per eum ad te sciens ducerer. » (*Confess.*, lib. V, cap. XIII.)

² Je renvoie volontiers au beau livre de M^{re} Bougaud sur *sainte Monique*, où la conversion d'Augustin est analysée à un autre point de vue; c'est une étude profonde et délicate qu'il faut désespérer de refaire après lui.

³ « Veni Mediolanum ad Ambrosium episcopum, in optimis notum orbi terræ, pium cultorem tuum. » (*Confess.*, lib. V, cap. XIII.)

⁴ « Suscepit me paterne ille homo Dei, et peregrationem meam satis

Augustin désira bientôt entendre parler celui qui l'avait reçu si paternellement. « Son éloquence, dit-il, dispensait à son peuple avec une vaillante ardeur le pur froment de la parole, les joies de l'onction sainte, et le vin vivifiant dont l'ivresse est sans trouble. Je mettais un zèle extrême à l'entendre dissenter au milieu de son peuple, non dans les dispositions que j'aurais dû porter là, mais pour me rendre compte de ce qu'était son éloquence. Je voulais savoir si elle répondait à sa réputation. Je restais suspendu aux paroles qu'il disait; j'étais ravi de la suavité de son discours; mais du reste je ne faisais attention qu'à la forme, et je ne tenais nul compte du fond des choses ¹. »

Cependant le fond des choses enseignées par Ambroise s'appliquait merveilleusement aux besoins d'esprit et de cœur de cette âme troublée. On s'accorde à placer dans cette période de 384 à 387 les instructions recueillies dans les livres sur *Abraham*, sur *Isaac et l'âme*, sur *Jacob et la vie bienheureuse*, sur les *Bénédiction des patriarches* ². Le sens allégorique et mystique y domine dans une mesure qui paraîtrait excessive, si cet excès même n'avait été la secrète amorce qui attirait l'esprit subtil des philosophes et en particulier l'esprit d'Augustin. Celui-ci, en effet, apportait au pied de cette chaire toutes les préventions de la secte manichéenne contre l'Ancien Testament. « Ces hérétiques, nous dit Ambroise, prétendent que le Dieu de l'ancienne alliance est le principe mauvais, et que l'Évangile seul est l'œuvre du Dieu bon ³. » Dans ces dispositions, rien n'était plus capable de les réconcilier avec les récits de la Genèse que la

episcopaliter dilexit. Et eum amare cœpi tanquam hominem benignum in me. » (*Confess.*, lib. V, cap. XIII.)

¹ « Et studiose audiebam disputantem in populo, et verbis ejus suspendebam intentus, rerum autem incuriosus et contemtor adstabam; et delectabar suavitate sermonis. » (*Ibid.*)

² V. la date de ces traités, discutée dans les *Avertissements* des éditeurs bénédictins.

³ Ambros., in *II Apolog. David*, cap. XII, n. 70; t. I, p. 732.

manière élevée et toute spirituelle dont l'évêque les interprétait. Tantôt, comme au début de son livre sur Abraham, il montrait dans le patriarche un sage supérieur à tous les sages antiques de l'école et de l'histoire¹; tantôt il faisait admirer l'incomparable tableau de Jacob bénissant dans ses douze fils les douze ancêtres d'un grand peuple². Augustin attentif, puis surpris, puis charmé, confessait que les choses s'éclairaient pour lui d'une lumière nouvelle : « J'entendais avec plaisir Ambroise répéter au peuple dans ses discours : *La lettre tue, c'est l'esprit qui vivifie* ! De vrai, certains passages qui paraissaient enfermer des enseignements grossiers étaient expliqués par lui dans le sens spirituel. Il enlevait le voile mystérieux qui les couvrait, et ces paroles n'avaient plus rien qui me choquât, bien que j'ignorasse encore si elles étaient la vérité³. »

Cette vérité ignorée commençait donc à devenir la vérité écoutée. Ambroise la fit graduellement resplendir aux yeux de son disciple. Toutes les erreurs, tous les préjugés du sectaire, sur la nature de Dieu et la nature de l'homme, sur la religion et l'Église, eurent leur réfutation ou leur éclaircissement. Le livre des discours de saint Ambroise d'une main, de l'autre main le livre des *Confessions* d'Augustin, le lecteur s'étonne de voir quelle correspondance le Saint-Esprit avait mise entre l'âme du prédicateur et celle de l'auditeur qui allait devenir son fils. Sans jamais directement rechercher ce jeune Africain confondu dans son auditoire, l'évêque en réalité semblait ne parler que pour lui.

D'abord, l'Église était accusée, parmi les manichéens, d'idées absurdes et grossières sur la nature divine. Dans

¹ *De Abraham*, lib. I, cap. I, n. 23; t. I, p. 282.

² *De Jacob*, lib. II, n. 34.

³ « Sæpe in popularibus sermonibus suis dicentem Ambrosium lætus audiebam : Littera occidit, spiritus vero vivificat. » (*Confess.*, lib. VI, cap. IV.)

leur systématique horreur pour la matière, ils reprochaient aux chrétiens de faire Dieu à l'image de l'homme, lui prêtant les organes aussi bien que les passions de notre humanité. Ambroise exposa et réfuta ce préjugé. « Il en est, disait-il, qui se figurent que Dieu est composé d'un corps, parce que l'Écriture parle du doigt de Dieu et de sa main. Mais ce n'est pas à dire que nous prêtons à Dieu une forme corporelle, car en Dieu il n'y a ni membres ni parties¹. » — « La nature de Dieu est simple, non composée, disait-il ailleurs, n'ayant rien de contingent, rien qui ne soit divin, remplissant les choses sans se confondre avec elles, pénétrant tout, mais demeurant impénétrable, tout entière en tout lieu, présente en même temps dans le ciel et sur la terre, invisible, ineffable, perceptible à la foi seule, mais accessible à l'adoration du fidèle; et tout ce que l'homme religieux peut se représenter de plus haut, de plus beau, de plus puissant, tout ce qui est souverain et infini, c'est Dieu² ! »

Croirait-on que cette doctrine élémentaire sur Dieu, exprimée par Ambroise, semblait à Augustin une grande nouveauté, et qu'il s'étonnait de la trouver enseignée par l'Église, comme si l'Église la prêchait ici pour la première fois ?

« Lorsque j'eus découvert, ô Dieu, que ceux qui sont vos enfants par l'esprit, en disant que vous avez fait l'homme à votre image, ne prétendaient nullement que vous fussiez resserré dans les bornes du corps humain, j'éprouvai un sentiment de joie mêlé de honte. Je rougissais de m'être déchainé pendant une si longue suite d'années, non pas contre la foi catholique, mais contre de vains fantômes, fruits de mes pensées grossières, et d'avoir été assez téméraire et assez impie pour condamner ce que j'aurais dû commencer par apprendre. — O Dieu, à la fois si loin et si près de nous, si

¹ *De Spiritu sancto*, lib. II, cap. VII, n. 69.

² *De Fide*, lib. I, cap. XVI, n. 106; t. II, p. 465.

caché et si présent, vous n'avez point de membres, ni petits, ni grands, vous qui êtes tout entier en tout lieu, ou plutôt en aucun lieu. Vous ne pouvez donc être une forme corporelle¹. »

Grâce aux obscurcissements que le manichéisme avait jetés dans l'intelligence d'Augustin, la nature de l'homme ne lui était guère mieux connue que celle de Dieu. « Je savais, mon Dieu, dit-il, que vous aviez fait l'homme à votre ressemblance, et cependant, tandis que vous, vous n'êtes point renfermé dans un lieu, l'homme, par tout son être, est prisonnier de l'espace. Je ne voyais donc plus ce qui pouvait rester en lui de votre image². »

Ambroise le lui apprit. On dirait qu'il existe entre les œuvres du maître et celles du disciple un dialogue suivi; c'est comme un catéchisme par demandes et par réponses, dont le texte est fourni par les questions de l'un et les solutions de l'autre.

« Quand vous lisez que Dieu fait l'homme à son image, expliquait l'évêque, comprenez qu'il ne s'agit de rien de bas ni de corporel. O homme, connais-toi toi-même; ô âme, connais ta grandeur! Tu n'es pas née de la terre, tu n'es pas sortie de la fange; c'est Dieu qui t'a donné son souffle, et par ce souffle il a fait de toi une âme vivante. O homme, que tu es grand, toi qui es le fils, le souffle même de la Divinité! Allons, que le terrestre, le fini disparaisse ici; ne t'arrête pas au créé. Vois où est ta grandeur, connais ce que tu vaux. Du côté de la terre tu n'es rien; mais c'est la vertu qui fait ta gloire, la foi ton mérite, et la grâce de Dieu, ton prix³. »

Mais l'âme humaine est-elle libre? Les docteurs manichéens ne prétendaient-ils pas que l'âme inférieure était nécessitée au mal, et conséquemment devenait irresponsable

¹ *Confess.*, lib. VI, cap. III.

² *Ibid.*, lib. VI, cap. III, IV.

³ Ambros., in *Psalm.* CXVIII, *sermo* X, n. 10; t. I, p. 1089.

des actes dont elle ne possédait plus la liberté? « J'avais entendu dire, confesse Augustin, que notre libre arbitre était la cause du mal que nous commettions. Mais je ne voyais rien de distinct à cet égard ¹. »

Origine du mal, libre arbitre de l'homme, Ambroise, du haut de la chaire, aborda ces questions et résolut tous les doutes. Ce n'était presque jamais aux preuves métaphysiques que l'orateur faisait appel : c'était au sens intime, meilleur juge de ces choses, que s'adressait le moraliste. Augustin l'entendait dire : « N'attribuons notre malheur qu'à notre volonté. Personne n'est nécessité au péché s'il ne s'y porte de son propre mouvement. C'est un soldat volontaire qui s'engage à Jésus-Christ, comme c'est un esclave volontaire qui se vend au démon. Personne ne subit le joug du péché qu'après s'être volontairement livré à son tyran. Pourquoi accusons-nous l'infirmité de la chair? Si nos membres peuvent devenir des instruments d'iniquité, ils peuvent être également les instruments de la justice. Vous domptez votre corps, vous mortifiez vos passions en détournant les yeux d'un objet coupable, votre chair alors devient la servante de la chasteté... La chair est une esclave, seulement que votre volonté ne la vende jamais ²! »

Cette chair elle-même tant méprisée, et cependant trop flattée par les manichéens, Ambroise la rendait aussi à sa dignité vraie, quand il la représentait sous cette belle image : « Entendez le Psalmiste : *O Seigneur, je vous chanterai sur la lyre*, dit-il. — La lyre de l'âme, c'est la chair qui, une fois purifiée par le baptême, reçoit les sept dons du Saint-Esprit comme autant de cordes célestes. Pareille à la tortue qui, ayant rampé bassement à terre pendant sa vie, fournit après sa mort sa carapace qui porte les cordes de la lyre; ainsi la chair baptisée, morte à l'incontinence, reprend

¹ *Confess.*, lib. VII, cap. III.

² Ambr., *de Jacob*, lib. I, cap. III, n. 10; t. I, p. 447, 448.

la vie véritable et commence à chanter l'hymne des bonnes œuvres. Qu'il est doux, le chant de la chasteté! qu'il est beau, le concert de ceux qui aiment Dieu ¹! »

Cette étonnante correspondance entre les pensées du jeune professeur et les doctrines de l'évêque, cette corrélation si complète et si providentielle, commençaient à saisir l'intelligence d'Augustin autrement que par le charme d'une belle parole : « Bien qu'en écoutant l'évêque je ne me misse point en peine d'apprendre ce qu'il disait, mais seulement de juger sa manière de s'exprimer, néanmoins, parce que les choses sont inséparables des paroles, je ne pouvais empêcher que les unes n'entrassent avec les autres dans mon esprit. Et lorsque j'appliquais toute mon attention à bien étudier l'éloquence de ses discours, j'en reconnaissais en moi-même la force et la vérité; ce qui néanmoins ne se fit que par degrés ². »

Ces degrés sont indiqués dans le livre des *Confessions*, et marquent les phases d'une crise intellectuelle douloureuse. La première aboutit à faire douter de lui-même le superbe sectaire. « Quand j'eus entendu Ambroise, dit-il, je commençai à condamner cette fausse croyance, qu'il était impossible de répondre aux manichéens, et de défendre contre leurs moqueries ou leurs insultes la loi et les prophètes ³. » — « Encore que je ne connusse pas si la doctrine catholique était la véritable, j'avais maintenant la certitude qu'elle n'enseignait point les choses dont je l'avais chargée ⁴. »

Il en arrivait ainsi par une seconde démarche à la recherche de la vérité : « Je me disais : Cherchons donc avec plus

¹ « Cithara est caro nostra, quando peccato moritur ut Deo vivat. Cithara est quando septiformem accipit Spiritum... » (*De Interpellat. David*, lib. II, cap. x, n. 36; t. I, p. 652.)

² *Confess.*, lib. V, cap. xvi.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*, lib. VI, cap. iv.

d'ardeur, ne désespérons pas. Voici déjà que les passages des Livres saints que je trouvais absurdes ont cessé de me paraître tels. On peut les entendre dans un sens qui est loin de choquer la raison. Je vais suivre les sentiers dans lesquels mes parents ont dirigé mes pas, jusqu'à l'heure où la vérité éclatera à mes yeux ¹. »

Ajoutons que, dans le temps où la lumière perçait les ténèbres de l'esprit, l'onction du nom de Jésus pénétrait dans le cœur : « J'éprouvais une joie secrète en pensant, ô mon Dieu, que l'Église catholique, dans laquelle j'avais appris à connaître le nom de Jésus, n'enseignait rien de puéril dans la doctrine de sa foi ². »

Après la double démarche qui avait conduit Augustin égaré à douter de lui-même, puis à chercher ailleurs le chemin de la vérité, il semble que le troisième pas aurait dû le précipiter entre les bras de la foi. Mais l'élan de l'esprit était paralysé par de nouvelles entraves. C'était d'abord la défiance qui lui faisait redouter de prendre pour l'éclat propre de la vérité ce qui n'était que celui de l'éloquence du maître. « J'estimais que l'Église, dit-il, pouvait avoir des défenseurs savants et fort capables de réfuter les raisons alléguées contre elle ³. Ambroise ne disait rien qui ne me parût possible; mais je ne savais pas encore si ce qu'il disait était la vérité. Cependant j'arrivais au but lentement et peu à peu ⁴. J'étais pareil à un homme qui, ayant été traité par de mauvais médecins, hésite avant de donner sa confiance à un bon. La vérité n'était pas victorieuse en moi, mais elle n'était plus vaincue ⁵. »

Le premier mouvement de cet esprit désabusé, mais non

¹ *Confess.*, lib. VI, cap. XI.

² *Ibid.*, cap. IV.

³ *Ibid.*, lib. V, cap. XIV.

⁴ *Ibid.*, lib. VI, cap. XIX.

⁵ « Ita enim catholica non mihi victa videbatur, ut nondum etiam victrix appareret. » (*Confess.*, lib. V, cap. XIV.)

encore conquis, avait été de demeurer indifférent entre les systèmes contraires; le second fut d'incliner, du moins provisoirement, vers le catholicisme : « Après avoir douté, je résolus de rompre avec les manichéens... Je pris donc le parti de demeurer au nombre des catéchumènes de l'Église que mes parents m'avaient appris à aimer, jusqu'à ce que se levât devant moi quelque clarté certaine qui dirigeât mes pas ¹. »

Quels étaient ces parents qui lui avaient appris à tant aimer l'Église, et dont le souvenir agissait encore si puissamment sur lui? Qui avait donné à Ambroise une connaissance si particulière de cette âme inquiète?

Monique, mère d'Augustin, ayant traversé les mers parmi mille périls, était venue d'Afrique à Milan, en 384, dans l'unique dessein de convertir son fils. Ambroise n'avait pas tardé à distinguer dans l'assemblée des fidèles cette veuve admirable, la plus recueillie devant Dieu, la plus docile à ses discours; « et il l'avait aimée à cause de sa conduite vertueuse, de son ardeur pour les bonnes œuvres, de la piété qu'elle portait au pied des saints autels ². » Monique, de son côté, vénérât Ambroise « comme l'ange de Dieu » chargé de la mission de ramener et de sauver l'enfant de ses larmes. C'était elle qui, dans un épanchement de douleur maternelle, avait révélé au charitable pasteur les tristes secrets de la vie et de l'âme de son fils.

Ce fut elle la première qu'Augustin voulut instruire du changement que la grâce commençait à opérer en lui : « Je lui appris, dit-il, que je n'étais plus manichéen, sans être devenu pour cela chrétien catholique ³. » Monique comprit à qui elle était redevable, après Dieu, de cette première délivrance de l'âme longtemps captive d'une fatale erreur. « Ma mère aimait Ambroise, à cause de mon salut, disent

¹ *Confess.*, in fin.

² *Ibid.*, lib. VI, cap. II.

³ *Ibid.*, lib. V, cap. I.

les *Confessions* ¹. Elle l'aimait parce qu'elle ne pouvait ignorer que c'était par lui que j'avais été amené à ce premier ébranlement; et elle portait en elle l'assurance que cette crise, tout en aggravant ma souffrance, déterminerait la pleine guérison de mon âme ². »

La *crise intellectuelle* était à peu près passée. Mais il y avait encore à traverser l'épreuve de la *crise morale*, plus terrible, plus décisive. Pour que le cœur combattu en sortit victorieux, une sorte de coalition de prières maternelles et de zèle apostolique se fit entre Monique et Ambroise. « Ma mère, dit Augustin, redoublait d'oraisons et de larmes, ô mon Dieu, pour vous conjurer de me secourir sans délai et de dissiper les ténèbres qui m'environnaient. Ses visites à l'église étaient plus fréquentes, et, insatiable d'entendre la divine parole, elle était comme suspendue aux lèvres d'Ambroise ³. » De son côté, Ambroise s'appliquait à éveiller un remords salutaire dans l'âme infortunée, encore plus souffrante de ses passions que de ses doutes. Il était assuré que cet esprit puissant, déjà sorti des limbes du manichéisme, retrouverait Dieu dès qu'il aurait retrouvé la vertu : ce n'était plus avec lui une affaire de discussion et d'intelligence, mais de conscience et de cœur. L'évêque s'adressa donc désormais à ce cœur sincère, mais combattu. Dans l'ordre de ses instructions, il avait fait succéder aux traités d'exégèse sur les patriarches l'interprétation du Psaume cxviii, dont nous avons remarqué la doctrine à la fois élevée et pratique. C'étaient les leçons d'une morale générale, sans doute; mais quand, en les relisant, on se rappelle qu'Augustin était là à les entendre, on y trouve à chaque page des traits tout personnels qui devaient le transpercer.

« Regarde-toi toi-même avec les yeux de ton âme, disait

¹ « Ambrosium propter salutem meam maxime diligebat. » (*Confess.*, lib. V, cap. II.)

² *Ibid.*, cap. I.

³ *Ibid.*, cap. I.

l'évêque de Milan, comme s'il ne s'adressait qu'à un seul auditeur. Tu es malade, je le sais, tu es déchiré par une conscience coupable, écrasé par le péché, courbé sous le poids de l'angoisse. Commence par te connaître, cherche le remède de la prière, demande que le charitable médecin venu pour les malades descende du ciel vers toi. Ton ulcère est profond, viens, ne diffère plus. Dieu ne déchirera pas la plaie avec le fer : il ne lui faudra qu'un mot pour te guérir. Regarde, regarde en haut, lève les yeux vers Dieu ¹. »

Ambroise, dans ses discours, représentait parfois la laideur du vice ; mais il préférait vanter les charmes de la vertu, les miséricordieuses prévenances du bon Pasteur pour la brebis égarée, et le bonheur ineffable de cette paix du juste qui manquait tant à la conscience d'Augustin : « Oh ! que la paix, qu'une grande paix soit dans votre esprit ! Assez longtemps les passions vous ont livré bataille. Sortez de vous-même, et à votre tour livrez bataille à ceux qui vous poursuivent. Ne vous laissez terrasser ni par la cupidité, ni par la tristesse, ni par l'ardente passion, ni par le vent de l'orgueil. Que la paix, cette grande paix qui surpasse tout sentiment, inonde votre cœur ; la sérénité de l'âme est le sommet de la sagesse. Ne vous laissez donc plus prendre aux imaginations voluptueuses des poètes. Combattez pour la paix, car celui qui possède la paix est vraiment grand ². »

La conscience d'Augustin ne put longtemps rester sourde à ces voix éloquentes de reproche ou d'appel. Entre elle et la passion s'engagea une lutte décisive que lui-même nous a dépeinte dans un dialogue dramatique où l'on trouve l'écho de la parole d'Ambroise. Une première victoire fut l'éloignement de la femme aimée dont il portait le joug.

¹ *In Psalm. cxviii, sermo xix, n. 12 ; t. II, p. 1209.*

² *Ibid., sermo xxi, n. 17, p. 1224.*

Cette séparation lui laissa au cœur une blessure qui saigna longtemps encore. Mais, plus généreuse que lui, la mère d'Adéodat ne quitta Augustin que pour se donner à Dieu ¹.

Qu'attendait-il pour renaître ? que sa volonté se rendit : « J'avais deux volontés, écrit-il, une ancienne et une nouvelle, une charnelle et une spirituelle. Elles luttaient entre elles, et en se combattant elles déchiraient mon âme ². » Un grand entraînement était seul capable de déterminer la victoire : ce fut l'œuvre de l'*exemple*, et particulièrement de l'exemple d'Ambroise.

Augustin, dès son arrivée à Milan, avait saisi entre lui et Ambroise un douloureux contraste. Pour tous les deux, il est vrai, le point de départ avait été presque le même. Avec une égale passion pour la vérité et le bonheur, tous deux, instruits, éloquents, avaient lu les mêmes livres, soulevé les mêmes problèmes, connu les mêmes écoles, appartenu au même monde ; et si Ambroise avait sur le jeune professeur l'avantage du rang et celui du caractère, par quelle supériorité de génie, et peut-être aussi de profonde tendresse, Augustin ne pouvait-il pas effacer les distances et marcher son égal !

Mais dans leur existence tout n'était qu'opposition. A trente ans, Ambroise, après une jeunesse aussi pure que brillante, passait du siège prétorial au siège épiscopal de la première ville de l'empire ; Augustin, au même âge, ayant semé sur la pierre et dans les épines des trésors d'intelligence et d'amour, cherchait vainement son chemin à travers les aridités du désert. Ambroise, sûr de sa foi et de la grâce de Dieu, la tête dans la lumière et le cœur dans l'amour, versait sur l'Église entière la vérité certaine, et embrasait son siècle de l'ardeur de sa charité. Augustin, au contraire, rongé de doutes, las de systèmes, réduit par désespoir

¹ *Confess.*, lib. VI, cap. XI.

² *Ibid.*, lib. VIII, cap. V.

à s'endormir au fond d'un scepticisme amer, condamnait misérablement ses sublimes facultés à faire de l'art pour l'art, dissipant les richesses de son éloquence dans les déclamations d'une chaire de rhéteur. Tandis qu'Ambroise, parlant, écrivant et souffrant pour le droit de l'Eglise, tenait tête aux empereurs, Augustin se résignait à aligner des phrases pour le panégyrique du jeune Valentinien et du ministre Banton, au risque de bien mentir, comme lui-même l'avouait. Enfin, au-dessus de tout cela, dans Ambroise, une pureté, une sainteté pénitente, d'où lui venait une double force : la force d'attraction qui amenait à lui les âmes virginales, et la force de résistance qui le mettait au-dessus du monde et de la mort ; dans Augustin, au contraire, la servitude des sens, abaissant tout, ruinant tout, puis l'entraînant à cette suprême consommation de l'iniquité qui commence par nier la vérité, et finit par jeter le déni à la vertu : voilà le contraste dans lequel Augustin nous avoue qu'il trouvait pour lui un reproche persistant, et une leçon qu'il n'avait pas le courage de pratiquer encore.

Monique sentait aussi ce que pouvait avoir d'efficace pour son enfant le rapprochement de ces esprits si semblables et de ces âmes si différentes. Aussi recherchait-elle avidement les occasions de mettre son cher fils en présence de l'homme de Dieu. Augustin, du reste, n'avait que de l'attrait pour le commerce d'Ambroise. Il aimait à le voir entouré de ses livres ou des pauvres clients à qui le pasteur distribuait ses aumônes et ses conseils. Il nous a peint lui-même son admiration et son saisissement quand, pénétrant librement dans la chambre de l'évêque, il le trouvait plongé dans une méditation dont rien ne pouvait le distraire. Tantôt il y recueillait quelques-unes de ces réponses conciliantes et simples qu'il était chargé de reporter à sa mère ; tantôt il entendait l'évêque lui parler affectueusement de Monique, en le félicitant d'avoir une telle mère.

Augustin voulait autre chose. Il était de ces hommes qui

croient que la conversion est l'œuvre de la controverse; il voulait discuter, argumenter, ne se rendre qu'à l'évidence des choses, faire assaut de dialectique savante avec Ambroise. « Je regrettais, dit-il, de ne pouvoir le consulter comme je l'aurais voulu. Les troubles de mon esprit avaient besoin de le trouver dans un libre loisir qui me permit de les épancher dans son sein. Mais je ne rencontrais point Ambroise dans cette liberté. Je ne trouvais pas le moyen d'interroger ce cœur, sanctuaire des divins oracles ¹. »

Mais, à défaut des paroles, l'exemple faisait son œuvre. L'atmosphère de dignité, de pureté, de sainteté répandue autour d'Ambroise, pénétrait son disciple, qui, ne pouvant encore lui envier sa vertu, commençait déjà à lui envier son bonheur : « Je trouvais Ambroise heureux. Je le voyais entouré des plus grands hommages. J'enviais tout de lui, excepté son célibat. Et cependant je ne soupçonnais pas sa véritable félicité. Tout ce qu'il nourrissait d'espérances, tout ce qu'il soutenait de beaux combats contre les séductions de sa propre grandeur, tout ce qu'il trouvait de consolations dans l'adversité, de charme dans la voix qui lui parlait au cœur, tout ce qu'il goûtait de délices en se nourrissant du pain de vie, je n'en avais nul pressentiment, nulle expérience ². »

Cette admiration, incomprise à elle-même, se changea bientôt en un véritable culte pendant le siège des basiliques et la persécution arienne endurée par Ambroise. « J'avais beau, dit-il, être encore en froid alors devant le feu de votre Esprit, ô mon Dieu! j'étais moi-même saisi de l'enthousiasme qui transportait toute la ville ³. » Bientôt l'émotion fut portée à son comble par la vue des miracles que nous avons racontés, et dont Augustin, plus tard, se portait

¹ *Confess.*, lib. VI, cap. III.

² *Ibid.*

³ « Nos adhuc frigidi a calore Spiritus tui excitabamur, tamen civitate attonita atque turbata. » (*Ibid.*, lib. IX, cap. VII.)

le garant devant le peuple d'Hippone : « Je m'y trouvais moi-même ; j'étais alors à Milan, j'ai vu le miracle de mes yeux. Un aveugle connu de toute la ville a recouvré la vue. Et sans doute cet homme est encore vivant aujourd'hui ; car nous n'avons pas osé dire qu'il fût mort. Il s'est consacré pour le reste de ses jours au service de la basilique où reposent les corps des martyrs ¹. »

Si l'idéal de la vie toute surnaturelle du pontife de Dieu effrayait encore l'infirmité d'Augustin, d'autres modèles se présentaient plus accessibles à ce faible catéchumène. Un jour, étant allé trouver Simplicien, qui ne quittait guère Ambroise, il lui dit quelque chose de ses anxiétés et de ses doutes. Le saint prêtre eut vu bien vite qu'il avait devant lui moins un esprit incertain qu'une volonté chancelante. Non plus qu'Ambroise, il ne discuta contre lui ; mais il fit tomber adroitement la conversation sur le rhéteur Victorin converti, baptisé, croyant, persévérant au prix des plus généreux sacrifices. Africain comme Augustin, comme lui maître d'éloquence, platonicien comme lui, Victorin semblait être le modèle le plus rapproché de son état passé et de ses dispositions présentes. Simplicien s'étendit, dans ce dessein, sur la courageuse conversion dont il avait été le témoin et l'instrument, en donnant à ses souvenirs l'accent qu'inspire au prêtre l'intérêt d'une âme à gagner à Jésus-Christ. « Quand il m'eut fait ce récit, je me sentis tout de feu pour suivre ce modèle, et c'était bien pour cela qu'il me l'avait proposé, » racontait Augustin ².

D'ailleurs, dans ce même temps, l'exemple lui venait de tous les côtés à la fois. Il lui venait d'Alype, le meilleur de ses amis, qui, sans être encore chrétien, lui montrait en sa personne la beauté de la vertu conservée dans la fleur de l'âge et de l'intelligence. Il lui venait de Potitien, officier

¹ S. Aug., *sermo* CCLXXXVI.

² *Confess.*, lib. VIII, cap. v.

de la garde impériale à Milan, qui lui racontait les merveilles de renoncement opérées par la religion, non seulement en Égypte, mais jusque dans les camps. Et en présence de ces exemples et de ces invitations, il lui semblait entendre la vertu lui dire avec une douce et encourageante ironie : « Quoi ! ne pourras-tu pas ce qu'ont pu ces enfants, ces femmes ? Est-ce donc en eux-mêmes qu'ils ont trouvé la force ? N'est-ce pas en Dieu leur Seigneur ? Tu t'appuies sur toi-même, et tu t'étonnes ! Jette-toi dans les bras de Dieu ; n'aie pas peur, il ne se retirera pas pour te laisser tomber ¹ ! »

Augustin appelait Dieu, Dieu vint. Il n'est pas possible de raconter après lui, et autrement que lui, le drame surnaturel de sa conversion. Dans l'histoire des âmes, la plus belle des histoires, nul épisode n'égale celui où il s'est peint, retiré près d'Alype, au fond d'un petit jardin, et sentant gronder dans son cœur un suprême orage chargé d'une pluie de larmes. Là, terrassé et renversé à terre sous un figuier, étouffé de sanglots, il ne savait que résoudre dans son cœur éperdu, quand soudain il entendit une voix, une douce voix d'enfant ou de jeune fille, la voix de la vertu, la voix aimable de la grâce, qui lui chantait ces mots : *Prends et lis, prends et lis*. Il prit le livre des Épîtres de saint Paul, et il lut : « Ne vivez pas dans les festins, dans les débauches, dans les contentions et l'envie ; mais revêtez-vous de Jésus-Christ, et ne cherchez plus à contenter votre cœur selon les désirs de votre sensualité ². »

Ce fut le coup souverain. Quelques instants après, Augustin était auprès de sa sainte mère, à laquelle il rendait, irrévocablement chrétien et catholique, « le fils de tant de larmes. »

Peu de jours après, le nouveau converti adressa à Am-

¹ *Confess.*, lib. VIII, cap. vi.

² *Ibid.*, cap. xi.

³ *Ibid.*, cap. xii.

broise une lettre qui n'est pas parvenue jusqu'à nous. « J'écrivis, raconte-t-il, au saint évêque Ambroise mes égarements passés, mon désir présent, et lui demandai de me dire quels livres de l'Écriture je devais lire de préférence pour m'instruire et me disposer au baptême ¹. » Augustin sollicitait la faveur d'être admis au sacrement pour les fêtes pascales de l'année suivante. Ambroise lui répondit une lettre dont on ne saurait trop regretter la perte, et dans laquelle, après l'avoir félicité de sa résolution, il conseillait à son disciple la lecture d'Isaïe comme la meilleure introduction à celle de l'Évangile.

On était à la fin de 386. Augustin passa le reste de cette année dans la retraite de Cassiacum, non loin du lieu où Marcelline vivait au milieu de ses vierges. Là, entouré de sa mère, de son fils, de ses disciples et de quelques amis, il partageait son temps entre de belles lectures, le repos de la campagne et la méditation des mystères du royaume de Dieu.

Au carême suivant, Augustin revint à Milan pour y suivre les dernières instructions qu'Ambroise faisait à ceux qui se disposaient au baptême. Adéodat son fils, Alype son ami, donnèrent aussi leurs noms pour être baptisés.

Ce fut au commencement de cette mémorable station quadragésimale que l'évêque prêcha les discours qui composent le petit traité moral *de la Fuite du siècle*. C'est un appel à la retraite intérieure adressée aux catéchumènes, à l'exemple de Jésus-Christ et des saints personnages des deux Testaments.

« Fuyons, leur disait-il; et, soulevés par le souffle de la grâce, emportons loin du siècle notre vol, pareil à celui de la colombe. Fuir le siècle, c'est sortir du péché pour nous refaire à l'image de Dieu, selon la prescription de

¹ « Et intimavi per litteras antistiti tuo viro sancto Ambrosio pristinos errores meos, et præsens votum meum, ut moneret quid potissimum mihi de libris tuis legendum esset. » (*Confess.*, lib. IX, cap. v.)

Celui qui a dit : *Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait* ¹. Laissons donc l'ombre, ô nous qui cherchons le soleil ; méprisons la fumée, nous fils de la lumière. La fumée c'est l'iniquité, l'ombre c'est la vie elle-même ; car qu'est-ce que la vie de l'homme, sinon une ombre vaine ? comme Job l'a dit ². Mais, hélas ! notre pensée, notre cœur, sont distraits du grand objet. Oh ! que du moins celui qui ne peut planer comme l'aigle vole comme un passereau. S'il ne peut s'élever au ciel, qu'il s'élève jusqu'aux collines ; qu'il monte au-dessus des vallées humides pour se porter vers les cimes ³. »

Après ces préliminaires sur le recueillement de l'âme, les exercices de la retraite, — si ce nom ne semble pas trop moderne, — entraient dans les méditations de nos fins dernières. On s'accorde à placer dans ce carême les discours recueillis dans le livre sur *le Bienfait de la mort* ⁴.

La mort corporelle d'abord, libératrice de l'homme et révélatrice de Dieu ; puis la mort spirituelle, ce dépouillement progressif de l'être inférieur en nous, jusqu'à ce qu'on arrive à vivre, selon le mot d'un saint, « comme si l'on avait déjà le corps dans le tombeau et l'âme dans le ciel : » tel était l'objet de ces exhortations, dont peu d'autres, même chez Ambroise, atteignent l'élévation et la beauté. On y retrouve çà et là quelques souvenirs de la philosophie du *Phédon* ; mais la révélation divine s'est levée au-dessus de la sagesse humaine. Et voici comment éclate à la fin du discours cette flamme d'enthousiasme dont le cœur d'Augustin recevait tous les feux.

« Et maintenant, ô Père, étendez vos mains vers nous pour recevoir ce pauvre, qui est votre enfant. Élargissez votre sein pour y donner asile à un plus grand nombre de

¹ Ambr., *de Fuga sæculi*, cap. iv, n. 17 ; t. II, p. 425.

² *Ibid.*, cap. v, n. 27 ; t. II, p. 429.

³ *Ibid.*, cap. v, n. 31.

⁴ V. Admonitio, in lib. *de Bono mortis*, t. I, p. 390.

nos frères; car il est grand le nombre de ceux qui croient en vous. Nous entrerons donc dans le paradis de votre douceur, là où il n'y a plus de nuages, plus de tempêtes, plus d'hiver, plus de soir, plus de nuit, plus de soleil, plus d'étoiles, mais où resplendit la seule clarté de Dieu. Car le Seigneur y sera la lumière de tous, lui qui illumine tout homme venant en ce monde, lui qui nous a promis d'aller préparer la place, et qui a demandé que là où il est nous fussions avec lui. Eh bien! oui, devancez-nous, nous vous suivrons, Seigneur. Vous-même, attirez-nous, dirigez-nous, vivifiez-nous, ô vous qui êtes la Voix, la Vérité et la Vie. Montons vers Celui qui dit : Quiconque vient à moi ne connaîtra pas la mort! En lui est la plénitude de la divinité, la gloire, l'honneur, la durée dans les siècles des siècles ¹. »

Augustin témoigne que ces instructions et ces solennités le transportaient d'allégresse. « Je ne respirais plus que dans les basiliques, dit-il; et quels torrents faisait déborder dans mon âme le chant des hymnes et des cantiques de notre Église! En même temps que les paroles frappaient mon oreille, la vérité qu'elles exprimaient s'insinuait dans mon cœur. Alors les larmes coulaient, et je me plaisais dans ces larmes ². »

Ce fut le samedi saint, dans la vigile du 24 au 25 avril 387, qu'Augustin reçut la grâce du baptême. L'église où fut régénéré le grand catéchumène, appelée par Ambroise « la basilique du baptistère », était un sanctuaire octogone, situé au midi de la basilique neuve, là où s'élève maintenant le chœur de l'église des *Corte* ³. Il portait le nom de

¹ *De Bono mortis*, cap. XII. Tout ce chapitre est admirable. On le dirait écrit dans la vision du ciel. Rien ne lui ressemble plus que les élévations d'Augustin sur la vie éternelle, dans son dernier entretien avec sa mère, à Ostie.

² « Quantum flevi in hymnis et canticis tuis, suavesonantis Ecclesiæ tuæ vocibus commotus acriter! » etc. (*Confess.*, lib. IX, cap. VI.)

³ V. *Antichi Monumenti cristiani dell' agro Milanese*; L. Biraghi, 1860. — Id., *Inni sinceri*, carme I, Osservazioni, p. 137.

Saint-Jean-aux-Fonts ; il était consacré, comme tous les baptistères de l'Église primitive, au Précurseur qui avait baptisé Jésus-Christ. C'était un riche oratoire, et, moins d'un siècle après, Ennodius de Pavie en faisait admirer « les marbres, les peintures, les tableaux, le plafond ¹ ». Une inscription murale en distiques latins, composée par Ambroise, donnait le sens mystique de la forme de l'église, en rappelait l'usage, et invitait les pécheurs à se plonger dans le bain « d'où le coupable sort plus blanc que la neige ² ». De l'édifice primitif il n'est plus rien resté ; mais on ne s'agenouille pas dans la petite chapelle qui s'élève à cette place sans un profond sentiment d'action de grâces, quand on se souvient que c'est là qu'Ambroise baptisait ses catéchumènes du iv^e siècle, et que l'un d'eux fut Augustin.

Nous n'avons pas trouvé assez fondée en preuves la tradition poétique qui place sur les lèvres d'Ambroise et d'Augustin le cantique du *Te Deum*, improvisé par eux dans un commun élan d'action de grâces ³. Il est même présumable que la conversion de ce jeune professeur étranger, nouveau venu dans la ville, où il ne séjourna guère, ne fit pas à Milan une grande sensation. Ce ne fut que plus tard, lorsqu'on vit son génie planer comme l'aigle dans les hauteurs

¹ « Marmora, picturas, tabulas, sublime lacunar. » (Ennod., *Epigr.* LVI.)

² V. *Carmi di S. Ambrogio* : carme I, in *Baptisterii basilica*, p. 135, avec notes, observations et planches, par L. Biraghi.

³ Cette opinion, unanimement rejetée aujourd'hui, ne peut soutenir un instant la critique. Elle est réprouvée par Mabillon (*Analect. Vet.*, t. I, p. 487; Paris, 1723), dom Cellier (*Auteurs ecclésiastiques*, t. VII, art. 7, p. 567), Pagi (*Crit. in Baron.*, 388, n. 11), Usserius (*de Symb.*, p. 2). Les éditeurs bénédictins de saint Ambroise lui refusent absolument l'honneur de l'avoir composé. Le Dr Biraghi n'en fait pas même mention dans les hymnes du saint; et l'abbé Catena, préfet de la Bibliothèque ambrosienne, conclut ainsi : « Non vorenno attribuire a lui ne ad Agostino l'inno eucaristico *Te Deum laudamus* : una prudente critica troppo si oppone a questo sentimento. » (*Chiesa e Riti*, etc., p. 115, t. I.)

Le *Te Deum* est généralement attribué à saint Nicet, évêque de Trèves en 527. (V. l'abbé Martigny, *Dictionnaire des antiq. chrétiennes.*)

des cieux, qu'on regarda le point où son aile s'était ouverte, et qu'on connut les merveilles que le Seigneur avait opérées par son serviteur Ambroise.

Peu de jours après, Augustin quitta Milan ; il ne revit plus Ambroise. Monique ne survécut que peu de jours au baptême de son fils : elle mourut à Ostie, dans un ravissement d'amour et de reconnaissance. Pour Augustin lui-même, Ambroise ne fut pas seulement l'objet d'un culte fidèle et d'un pieux souvenir, il fut le modèle constant et la lumière de sa vie ; de sorte qu'il est vrai de dire qu'Augustin refit à Hippone l'épiscopat d'Ambroise. Il lut tous ses livres, qu'il aimait à citer dans les luttes qu'il soutenait pour la vraie doctrine. Quand il parlait de son maître, c'était avec l'ardeur enthousiaste d'un fils. Qu'on en juge par ce passage d'un de ses livres contre Pélage :

« Écoutez le bienheureux Ambroise, que j'appelle mon père, parce qu'il m'a instruit dans la foi et engendré à Jésus-Christ. J'ai entendu ses discours ; j'ai vu en partie ses travaux, sa constance, ses dangers. L'univers romain les connaît, il les publie et se joint à moi pour lui rendre hommage... Ambroise brille entre les docteurs latins comme une fleur du plus vif éclat, et la foi catholique n'a pas eu d'interprète plus exact que lui ¹. »

¹ « Sed audi excellentem Dei dispensatorem quem veneror ut patrem. In Christo enim Jesu per Evangelium ipse me genuit ; beatum loquar Ambrosium, cujus pro catholica fide gratiam, constantiam, labores, pericula et ipse sum expertus, et mecum non dubitat prædicare orbis Romanus, » etc. (Aug., lib. I *Contra Pelag.*, cap. III.)

CHAPITRE XIX

AMBASSADE A TRÈVES — FIN DE MAXIME

(387-388)

Pendant la persécution de 387, Maxime avait épié, de l'autre côté des Alpes, les fautes de Justine, afin d'en profiter pour avancer ses affaires, en se donnant sur sa maladroite rivale un précieux avantage auprès des catholiques : celui de se poser comme le défenseur de leur foi. C'est dans cet intérêt qu'il écrivit de Trèves à son jeune collègue d'Occident une lettre ¹ qui est un chef-d'œuvre d'habileté et d'hypocrisie. Il affectait d'abord envers Valentinien une compassion tendre pour ses égarements, qu'il lui dénonce en ces termes :

« J'ai donc su, — car toutes les entreprises des rois, principalement contre les peuples, ne se peuvent guère cacher, — j'ai su qu'en vertu de nouveaux édits de Votre Clémence, on avait fait violence aux églises catholiques et assiégé les prêtres dans les basiliques ; qu'une amende avait été imposée ; que même la peine de mort avait été édictée ; qu'en vertu enfin de je ne sais quelle loi, on avait renversé la plus sainte des lois. C'est là une chose grave,

¹ C'est Baronius qui l'a découverte dans les manuscrits de la Bibliothèque vaticane. Elle est publiée dans les *Conciles* de Labbe, t. II, p. 1032, à qui nous l'empruntons.

et vous vous en convaincrez si vous considérez la majesté de Dieu. Je suis effrayé moi-même du compte que vous aurez à en rendre devant lui. »

Ici le rusé Maxime exaltait la pureté de la foi catholique à Rome, dans l'Italie, dans les Gaules et l'Espagne ; il alléguait en exemple la conduite de Valentinien 1^{er} ; enfin il feignait de prendre la défense d'Ambroise :

« C'est dans la fidélité à cette foi que le divin Valentinien, de vénérable mémoire, père de Votre Clémence, a gouverné l'empire. Les évêques d'alors étaient vénérés comme de saints prêtres : d'où vient que les mêmes pontifes sont traités aujourd'hui comme des sacrilèges ? Ne prêchent-ils pas les mêmes préceptes ? N'ont-ils pas les mêmes sacrements ? Ne suivent-ils pas la même doctrine que dans ce temps-là ? De ces rigueurs combien sont nées de discordes et de séditions ! Quoi ! verra-t-on encore les justes lever vers le ciel des mains suppliantes ? Et des chrétiens vont-ils relever les uns contre les autres le drapeau sanglant de la persécution ¹ ? »

Maxime terminait par protester de nouveau de son paternel intérêt pour la conscience du prince, qu'il voulait faire rentrer dans de meilleures voies.

Théodoret fait mention d'une seconde lettre de Maxime écrite dans les mêmes vues, mais non plus du même ton ². L'usurpateur cette fois menaçait Valentinien d'intervenir à main armée, toujours dans l'intérêt de la foi catholique. Si la sincérité du motif était douteuse, la menace était claire ; et d'ailleurs cette ingérence dans les affaires de l'Italie, cette manière hautaine de conseiller Valentinien et de lui enseigner l'art de gouverner, disaient assez à Justine que celui-là ne tarderait pas à se rendre maître chez elle, qui se mêlait déjà d'y faire la police.

¹ Labbe, *Conciles*, t. II, p. 1031.

² Théodoret, lib. V, cap. xiv.

Il fallait encore chercher les moyens de l'arrêter. Ambroise était le seul homme respecté par le tyran, et qui ne le redoutât pas : l'impératrice en fut réduite à solliciter de nouveau son intervention. L'évêque, oubliant tout, excepté son devoir, sa patrie et son Dieu, se mit en route dans les jours qui suivirent le baptême d'Augustin, après la Pâque de 387. « Je partis une seconde fois pour les Gaules, disait-il plus tard à Valentinien. Je le fis de grand cœur, d'abord pour vous sauver, puis pour traiter de la paix, et enfin pour servir votre propre affection en redemandant les restes de votre frère ¹. » Cette revendication du corps de Gratien était le but ostensible du départ d'Ambroise.

Rien n'était plus délicat que la position personnelle de l'évêque dans cette mission. Pour peu qu'il se montrât condescendant ou faible avec l'usurpateur, inévitablement il paraîtrait vendu au prétendu protecteur de sa foi et de sa personne. S'il était, au contraire, indépendant et fier, il courait le risque de l'indisposer, et par là de tout compromettre.

Un incident religieux venait encore compliquer cette situation. Il y avait quelque temps déjà que, sous couleur d'un beau zèle, Maxime avait fait mettre à mort Priscillien, évêque d'Avila, et six de ses complices, coupables d'hérésie. Les prélats courtisans qui, désertant le tribunal miséricordieux de l'Église, avaient poursuivi les évêques au sanglant tribunal de César, Idace de Saragosse et Ithace de Mérida, étaient encore à Trèves. Un seul et grand pontife avait protesté courageusement contre ce qu'il appelait « le crime nouveau et inouï de soumettre une cause ecclésiastique au juge séculier ». C'était Martin de Tours, homme semblable aux apôtres, dit son historien. Ce saint homme ne cessait de suggérer à Maxime des conseils de clémence : « Si une sentence des évêques condamne les hérétiques, lui disait-il,

¹ Ambros., *de Obitu Valentin.*, n. 28.

c'est assez qu'on les chasse de leurs sièges; mais, de grâce, point de sang¹ ! » Le juste avait été méprisé et éconduit; il venait de sortir de la ville de Trèves quand Ambroise y arriva.

Le saint docteur connaissait les priscillianistes. Il détestait leur erreur; et ces malheureux, étant venus naguère à Milan, avaient trouvé en lui un énergique adversaire². Allait-il pour cela se ranger du côté des évêques ithaciens, approuver leur appel au jugement de Maxime, et autoriser ses rigueurs? C'eût été donner un démenti à la doctrine souvent exprimée par lui, qu'un prêtre ne doit demander la mort de personne, pas plus des ennemis que des amis de sa foi. En conséquence, Ambroise s'abstint courageusement d'entrer en communion avec ces évêques sanguinaires, et conséquemment avec Maxime, qui ne participait que par leur ministère aux cérémonies de l'Eglise³.

Certes, s'il ne s'était agi que de mettre aux pieds de Maxime les prières de l'Italie et les excuses de la cour, cette rude manière d'agir eût mal préparé le succès de la négociation. Mais se montrer intimidé eût été s'avouer faible et se livrer au joug. L'important, au contraire, était de ne laisser rien voir des justes appréhensions des maîtres de l'Occident, et d'inspirer la crainte au lieu de la ressentir.

« Le lendemain de mon arrivée, raconte-t-il dans le rapport sur son ambassade, je me rendis au palais. Là le chambellan royal, l'eunuque Gallicanus, s'avança vers moi. Je demandai à être introduit.

« — Mais avez-vous les lettres de créance de votre maître ?

« — Je les porte avec moi.

¹ Sulpic. Sev., *Sacræ Histor.*, lib. II, § LXIV.

² « A Roma regressi æque adversantem Ambrosium repererunt. » (Sulpic. Sev., *Sacræ Histor.*, lib. II, § XLII.)

³ « Ipsum vero Maximum a communionis consortio segregavit. » (Paulin., *in Vita Ambros.*, n. 19.)

« — Vous ne pouvez cependant être admis devant l'empereur que dans le consistoire.

« — Mais ce n'est pas l'usage que les évêques soient ainsi confondus dans la foule. J'ai d'ailleurs à entretenir Maxime de choses secrètes de la part de mon maître ¹. »

« Le chambellan consulta. Puis il revint s'excuser de ne pouvoir assigner un autre lieu pour l'audience :

« — C'est contre toutes les règles, dit Ambroise ; mais soit ! je ne manquerai pas pour cela à mon devoir. Et d'ailleurs, puisque nous traitons entre frères, cette simplicité de rapports est à sa place. »

Il entra donc dans le consistoire. Dès que Maxime le vit paraître, il se leva et fit un mouvement vers lui pour lui offrir le baiser, comme c'était l'usage. Ambroise ne bougea pas. Les conseillers lui faisaient signe de monter près de lui. Mais Ambroise interpellant Maxime :

« Pourquoi donc voulez-vous embrasser un homme que vous ne connaissez pas ? Si vous m'aviez connu, ce n'est pas en ce lieu que vous m'auriez reçu, je pense ?

— Évêque, vous êtes ému ?

— Et j'ai lieu de l'être. Je suis confus de me voir en une place qui n'est pas la mienne.

— Mais, lors de votre première mission, n'avez-vous pas comparu devant le consistoire ?

— C'est vrai, ce fut malgré moi. La faute en est à ceux qui m'ont contraint à le faire.

— Enfin vous avez bien consenti à comparaitre ?

— Oui, parce que dans ce temps-là je venais implorer la paix au nom d'un suppliant. Aujourd'hui je viens vous parler au nom de votre égal.

— Et s'il est mon égal, à qui le doit-il donc ?

— A Dieu, au Tout-Puissant, qui a conféré l'empire à Valentinien et qui le lui conserve ! »

¹ Ambros., *Epist.* xxiv, *ad Valentin.*, n. 2, p. 888.

Mais ce n'était pas ainsi que l'entendait Maxime. A l'en croire, c'était à lui que Valentinien était redevable de son trône; et, s'il le lui avait laissé, ce n'était que sur la prière d'Ambroise.

Se tournant donc vers l'évêque : « C'est vous qui m'avez joué, reprit-il vivement, vous et ce Bauton qui, sous le nom d'un enfant, prétend à gouverner l'État. C'est lui qui a armé les Barbares contre moi, comme si je n'en avais pas à lui opposer, moi qui en compte maintenant des milliers à ma solde! Déjà, quand vous êtes venu, si vous ne m'aviez arrêté, qui eût été capable de me résister? »

Plus Maxime s'emportait, plus Ambroise était calme :

« Ne vous irritez point, mais souffrez patiemment ce que j'ai à vous dire. Il m'est revenu, en effet, que vous vous plaigniez d'avoir été déçu par moi. Mais, en vérité, c'est trop d'honneur que vous me faites de voir en moi le sauveur du jeune prince orphelin! Non, non, Valentinien ne me doit pas une telle grâce. Où sont donc les légions, où sont donc les remparts, les rochers, les soldats que j'aie pu vous opposer? Est-ce avec mon corps que je vous aurais fermé les Alpes? Que ne l'ai-je pu faire! Je n'aurais pas maintenant à supporter vos reproches. Pouvez-vous me dire aussi par quelles promesses trompeuses j'ai acheté de vous la paix? Et Bauton, en quoi vous a-t-il donc trompé? Est-ce parce qu'il a servi l'empereur? Vous avait-il promis de le trahir? »

Après cette ferme défense, Ambroise prenait l'offensive. Maxime osait reprocher à Valentinien d'avoir cherché des auxiliaires chez les Barbares; mais lui-même n'avouait-il pas avoir appelé ces hordes à son secours? Maxime se plaignait de l'accueil fait par Valentinien aux anciens officiers de Gratien, lesquels en grand nombre désertaient son armée. Ambroise répondait sans crainte que les officiers allaient là où ils se trouvaient le mieux; et qu'ils étaient assez excusables, après tout, de se soustraire ainsi à la disgrâce ou à la mort.

« La mort de qui voulez-vous dire? reprit Maxime blessé.

— De Ballion, par exemple. Et cependant quel homme, quel guerrier c'était là! Mais il avait un tort : c'était d'être resté fidèle à son prince.

— Ce n'est pas moi qui l'ai tué¹.

— On nous a dit que quelqu'un en avait donné l'ordre.

— Non, je ne l'ai pas tué; mais j'avais commandé de le conduire à Cavaillon, et là de le brûler vif.

— C'est cela; c'est bien suffisant pour que l'on vous ait accusé de l'avoir mis à mort. Et qui pouvait espérer d'être épargné par vous, après avoir vu le meurtre d'un si brave guerrier, d'un si fidèle soldat, d'un homme si considérable? »

Maxime était à la torture. A côté de lui siégeait son frère Marcellin, qui avait éprouvé la clémence de Valentinien et d'Ambroise; car, loin de venger sur lui le meurtre de Gratien, on lui avait fait la grâce de le renvoyer à son frère. Ce fut pour l'évêque l'occasion d'un magnifique mouvement d'éloquence :

« Regardez celui qui siège à votre droite le plus près de vous. Valentinien pouvait faire retomber sur lui son ressentiment; au contraire, il l'a fait reconduire ici avec honneur. Il l'avait dans ses États, quand lui vint la nouvelle de la mort de Gratien : il a su se retenir, pour ne pas user sur lui de justes représailles. Comparez, je vous en fais juge, votre conduite et la nôtre! Valentinien vous rend votre frère vivant, en retour il vous redemande son frère qui n'est plus; pourriez-vous refuser les restes d'un frère à celui qui vous a renvoyé dans le vôtre un auxiliaire contre lui-même? »

Il n'était pas possible de présenter une requête avec plus

¹ Ballion ou Vallion s'était tué lui-même en apprenant sa condamnation à mort.

de fierté et de l'appuyer sur de meilleures raisons. Ambroise insistait, Maxime refusait :

« Ce retour en Italie des dépouilles de Gratien réveillerait chez les soldats des impressions fâcheuses.

— Quoi! répondait Ambroise, ces soldats n'ont pas su le défendre vivant, ils le défendraient mort!

— C'était mon ennemi, je l'ai tué, c'est fini!

— Votre ennemi, non pas; mais c'est vous qui étiez le sien. Car enfin, si quelqu'un s'avisait aujourd'hui de vous enlever le pouvoir, est-ce vous, à votre sens, qui seriez son ennemi ou lui qui serait le vôtre? Ou je me trompe, ou celui qu'on appelle l'ennemi, c'est celui qui veut s'emparer de l'empire; celui qui le possède ne fait que se défendre. Donnez donc à Valentinien ces restes de son frère comme gage d'une paix tant promise; autrement comment pourrez-vous vous justifier de l'avoir fait tuer, si vous ne voulez pas même qu'on l'ensevelisse¹ ? »

Le ministre du monarque le plus solidement établi n'aurait pas parlé avec plus d'autorité. Loin d'être une supplique, son discours devenait un acte d'accusation, une prophétique annonce de la vengeance divine, dont cette voix faisait entendre les premiers grondements. Maxime, impatienté, leva l'audience en disant qu'il réfléchirait. Il ne revit plus Ambroise; mais celui-ci reçut l'ordre d'avoir à partir dans le plus bref délai.

Ambroise s'attendait à cet ordre; mais son but était atteint. Maxime avait pensé d'abord n'avoir affaire qu'à un simulacre de César, réduit pour la seconde fois à venir demander grâce. Le langage hardi, agressif, de son ambassadeur lui révélait inopinément qu'on ne le craignait point, et que sans doute on avait des raisons pour cela. Il comprit

¹ Le biographe Paulin ajoute qu'Ambroise dénonça au meurtrier de Gratien qu'il eût à faire pénitence du sang de son maître, du sang de l'innocent qu'il avait versé, s'il voulait obtenir le salut. (*Vita*, n. 19.)

également qu'il s'était trompé, en comptant pour ses dupes ces évêques catholiques, qu'il avait feint de prendre sous sa protection. Ce qu'on pensait de lui de l'autre côté des Alpes, il le savait maintenant.

Ambroise quitta donc au plus tôt l'odieuse cour. Il ne la quitta pas seul. Tel était l'ascendant qu'exerçait son caractère, qu'entre les évêques d'Espagne qui se trouvaient là, Hygin, ou mieux peut-être Adigin de Cordoue ¹, eut le courage de braver les colères des ithaciens et d'entrer en relation avec l'évêque de Milan : on l'exila pour cette faute. C'était un pauvre vieillard, n'ayant plus qu'un souffle de vie. Ambroise en eut compassion; il demanda pour lui quelques vêtements chauds, et, dans le chariot qui l'emmenait, un coussin qui en adoucît les secousses. On ne fit que rire de cet étrange souci, et pour toute réponse on le pria de sortir.

Plusieurs l'avertissaient que des pièges lui étaient tendus sur son chemin. Il s'en inquiéta peu; seulement, comme il pouvait craindre qu'une fausse relation dénaturât sa conduite en cette affaire, il écrivit pour l'empereur un rapport circonstancié de sa mission à Trèves, et il le lui adressa de l'une de ses étapes : « Voilà les faits, lui disait-il en terminant. Adieu maintenant, empereur, et mettez-vous en garde contre l'homme qui couvre la guerre du manteau de la paix ². »

Ambroise l'avait bien prévu : Maxime avait déjà écrit à Valentinien que tout avait manqué par la hauteur d'Ambroise, mais que ses dispositions étaient toujours pacifiques. On insinuait qu'un autre ambassadeur moins intraitable viendrait à bout de tout.

L'entourage de Justine ne demandait pas mieux que de

¹ *Epist.* xxiv, n. 12. — C'est Baronius (*Annal.*, ad an. 387) qui présume que cet évêque Hygin n'est autre qu'Adigin de Cordoue dont parle Sulpice Sévère. (*Hist.*, lib. II.)

² *Epist.* xxiv *ad Valentinianum*, n. 1 et sq.

trouver Ambroise en faute. La cour tomba dans le piège; et, quelques jours après, Maxime vit arriver chez lui le Syrien Domnin, chargé de réparer les imprudences de l'évêque. Le tyran comprit alors que la cour était faible, puisqu'elle avait peur : c'était le moment pour lui de marcher sur l'Italie. Pour s'en ouvrir les portes, il proposa à l'empereur l'envoi de troupes auxiliaires pour l'aider à repousser l'invasion des Barbares entrés en Pannonie, et ce fut à Domnin lui-même que fut confiée la flatteuse mission de les conduire. Le tour était joué. Les légions de la Gaule passèrent ainsi les Alpes, acclamées de toutes parts comme des libératrices. Elles parvinrent bientôt à vingt milles de la résidence impériale. Mais là l'imbécile Domnin ne fut pas peu surpris de voir arriver Maxime avec de nouvelles troupes : il venait lui reprendre le commandement qu'il avait feint de lui confier, et dénonçait hautement son intention de marcher en personne et sans délai sur Milan.

L'expédition de Maxime ne fut, en réalité, qu'une promenade militaire à travers des populations surprises dans les rêves de la plus douce paix. L'armée de Valentinien n'avait eu que le temps de se replier sur la ligne du Pô. Ayant voulu opposer quelque résistance à l'envahisseur, les villes de Plaisance, Reggio, Claterne, Modène et Bologne, éprouvèrent les horreurs d'une guerre inégale. A toute heure Milan s'attendait à voir entrer les légions de Maxime. La cour s'était enfuie; avec l'empereur, préfet, conseillers, magistrats, tout avait disparu.

Dans la panique générale, le seul qui ne tremblât pas était celui qui peut-être avait le plus à redouter la vengeance d'un ennemi devenu son mattre. Ambroise s'indignait hautement d'une désertion qui laissait la ville sans défense. Il arrêtait les fuyards, il ordonnait des prières, il montait en chaire : « Vous êtes perdus, dites-vous? Mais est-ce que Ninive ne se croyait pas perdue? Et cela empê-

cha-t-il que par sa pénitence elle n'ait obtenu pardon et miséricorde¹ ? »

Ambroise ne se trompait pas. L'entrée de Maxime à Milan n'eut rien que de pacifique, et, loin de compromettre sa conquête par des excès, le tyran affecta de se poser en pieux protecteur des catholiques. Ambroise, particulièrement, devint tout à coup l'objet de ses égards les plus inattendus. Peut-être n'eût-il pas été fâché de gagner le grand évêque, ou de le compromettre ; mais, aussi insensible aux prévenances de Maxime qu'il l'avait été naguère à ses menaces, Ambroise refusa de le voir.

Le vainqueur ne fit d'ailleurs que traverser Milan. C'est sur Rome qu'il marcha presque sans s'arrêter, espérant un meilleur accueil du pape saint Sirice, à qui il avait écrit quelques jours auparavant : « Avant mon entrée en Italie, les affaires de la religion avaient été tellement troublées par la scélératesse de quelques personnes, que, pour peu que j'eusse tardé à arrêter leurs mauvais desseins, le mal eût été sans remède². »

Ces belles protestations de zèle pour l'orthodoxie ne l'empêchèrent pas, dès son arrivée à Rome, d'y faire rétablir une synagogue juive incendiée par les chrétiens. Étrange inconséquence de la part de celui qui venait de mettre à mort les priscillianistes pour crime d'hérésie ! Ambroise l'imputait à l'esprit de vertige, signe avant-coureur de la chute des rois :

« C'est en voyant cela, écrivait Ambroise, que les chrétiens se sont dit : Il n'y a rien d'heureux à attendre de cet homme, car voici qu'il s'est fait Juif³ ! »

¹ Ambros., *Sermo* in cap. III et IV Jonæ : *de Barbaris non timendis* ; édit. rom., t. II, p. 1130.

Ce sermon n'a pas été inséré dans l'édition des Bénédictins. Il se trouve aussi mis au nombre des œuvres de saint Maxime de Turin, in *Biblioth. Patr.*

² Labbe, *Conciles*, t. II, p. 1051.

³ Ambros., *Epist.* XL, n. 23, p. 953.

Moins sévère pour le tyran, Symmaque prononça son éloge devant le sénat, et Maxime l'écouta avec complaisance. Le vieux sénateur trouva l'occasion excellente pour reprendre sa harangue en faveur du rétablissement de l'autel de la Victoire. Maxime demeura sourd, et l'infatigable rhéteur dut la mettre encore en réserve pour un meilleur moment et pour un nouveau vainqueur.

Pendant ce temps-là Justine, avec Valentinien son fils et Galla sa fille aînée, avait précipité sa fuite de Milan à Aquilée, et d'Aquilée à Thessalonique, afin de s'y placer sous la protection de Théodose. Théodose le premier se porta à leur rencontre avec les principaux personnages de son sénat. Ému de compassion sur le fils de son ancien maître, il le pressa sur son cœur, lui donna l'espoir qu'il porterait remède à ses maux; puis il se crut le droit de lui en dire les causes et de lui en adresser un doux reproche paternel :

« Mon enfant, prenez leçon de ce qui vient de vous arriver; vous avez offensé Dieu, Dieu vous punit. La puissance ne se fonde pas sur la force militaire, mais sur la justice. Croyez en mon expérience, c'est par la piété que les empereurs ont pu maintenir leur armée dans la discipline, vaincre leurs ennemis et échapper à maints périls. Ce fut la fortune de Constantin et de votre père Valentinien. Voyez, au contraire, quelle a été la fin de votre oncle Valens! Et, si Maxime triomphe de vous aujourd'hui, ne serait-ce pas parce qu'il se montre plus orthodoxe que vous? Si nous n'adorons pas le Christ, quel autre nom invoquerons-nous dans les batailles¹ ? »

Le jeune prince entendit la leçon du malheur; il promit à Théodose de demeurer fidèle à la vraie religion. « Vous avez fait bien plus que de lui rendre l'empire, écrivait Ambroise à l'empereur d'Orient; vous lui avez rendu la foi². »

¹ Théodoret, *Hist. eccl.*, lib. V, cap. xv.

² « Gratias Clementiæ tuæ reddidi quod eum non solum regno reddi-

Quand il le crut corrigé, Théodose le rassura. « Prenez courage, lui dit-il, nous viendrons à bout de votre ennemi¹. » Théodose voulut lui en donner un gage. Il y avait quelques années qu'il avait perdu une épouse tendrement aimée. On apprit bientôt, non sans surprise, qu'il contractait un second mariage avec la jeune Galla, sœur de Valentinien, que Justine avait amenée avec elle et son fils.

Maxime comprit d'autant mieux à quelle coalition de forces associées il allait avoir affaire. On le somma d'abord d'évacuer l'Italie et de rentrer en Gaule. Sur son refus, Théodose se mit tout de suite en campagne, et, au mois de juillet 388, il était en Pannonie, quand Maxime le croyait encore en Orient.

Moins de deux mois suffirent pour terminer cette guerre. Bien qu'énergiquement secondé par Andragathe, Maxime laissa d'abord surprendre ses avant-postes à Scissia, aujourd'hui Seyssec, près de la Save. Marcellin, son frère, soutint plus résolument le choc près de Pettau, mais sans pouvoir arrêter la fuite d'une partie de ses troupes et la défection de l'autre. Maxime lui-même, refoulé dans Aquilée, menacé dans la Gaule par les envahissements des Francs et des Germains, abandonné de ses officiers et trahi par ses amis, fit mine de résister, jusqu'à l'heure où ses soldats s'emparèrent de lui pour le mener, pieds et mains liés, à la tente de Théodose et de Valentinien. C'est au sortir de là, et sans en avoir reçu l'ordre du généreux vainqueur, que les soldats le massacrèrent. Quelques jours après, Andragathe, chargé du commandement de sa flotte dans l'Adriatique, n'eut d'autre ressource que de se précipiter dans les flots. Il y avait cinq ans, presque jour pour jour, que Gratien était tombé sous ses coups.

Ambroise suivait de loin ces jeux de la fortune, dans les-
disses; sed, quod est amplius, restituisses fidei. » (*Epist.* LIII, n. 3, p. 1002.)

¹ Théodoret, lib. V, cap. xv.

quels il faisait voir à Théodose une juste providence. « Entendez-vous, empereur Auguste, lui écrivait-il quelques jours après ces faits, entendez-vous le Christ qui vous dit, comme jadis Dieu disait à David : « Je vous ai pris entre vos frères, « et de simple particulier je vous ai fait empereur. J'ai pris « vos enfants, que j'ai mis sur le trône. Je vous ai soumis « les nations barbares; je vous ai donné la paix; j'ai amené « entre vos mains votre ennemi captif; j'ai troublé les conseils de votre adversaire; j'ai si bien aveuglé l'esprit de « l'usurpateur, qu'ayant la facilité de s'enfuir, il s'est laissé « bloquer avec tous les siens. Je vous ai livré son armée « maritime avec son lieutenant, afin que rien ne manquât « à votre victoire. Par moi vos troupes, composées d'un « grand nombre de nations indisciplinées, ont su garder « une tenue, une fidélité, une concorde dignes d'une même « et unique nation. Lorsque tout faisait craindre que les Barbares ne vinssent à s'emparer des Alpes, c'est là justement, « sur ce boulevard des Alpes, que je vous ai donné la victoire pour que vous n'eussiez nulle perte à regretter¹. »

N'était-ce pas ainsi que les prophètes faisaient fléchir le genou aux anciens rois de Juda devant le Seigneur des armées, sur les champs de victoire?

Mais, pour un évêque chrétien, il y avait une tâche encore plus belle : c'était de sauver les vaincus. Ambroise s'y employa auprès de Théodose, prince bon, mais emporté, capable de déshonorer, dans un premier mouvement, la victoire la plus pure. Déjà même celui-ci avait fait rechercher et condamner au supplice quelques-uns des plus violents partisans de Maxime. L'évêque intercédait, et obtint leur pardon. « Je dois à votre bienfait, écrivait-il plus tard au clément empereur, la grâce de plusieurs coupables, condamnés à l'exil, à la prison et à la mort. »

Théodose fit mieux encore : Maxime laissait deux filles,

¹ Ambr., *Epist.* XL, *ad Theodos.*, n. 22, p. 952.

il les fit élever à ses frais et servit à sa mère une honorable pension. L'amnistie fut si complète, que le panégyriste de Théodose a pu dire que ce prince rendit l'innocence aux coupables, de sorte que le lendemain de la bataille personne n'eût pu distinguer les vainqueurs d'avec les vaincus ¹.

Dans le même temps, Justine expirait en Orient, où elle était demeurée auprès de l'impératrice Galla, sa fille aînée. Ainsi tombait le dernier obstacle qui séparait le cœur de Valentinien de celui d'Ambroise. Le jeune prince, libre enfin, se jeta dans ses bras. « Il m'appelait son père, a raconté l'évêque; il se plaisait à répéter qu'il était mon nourrisson et mon élève. Excellent prince, qui, en accordant tant d'amour à celui qu'autrefois il avait traité en ennemi et poursuivi comme rebelle, faisait assez voir que les persécutions n'étaient pas venues de lui, et que la seule chose qui lui fût imputable était la bienveillance naturelle à son cœur ². »

¹ Pacat., *Panegy. Theodos.*

² *Epist.* LIII, n. 2, p. 1002.

CHAPITRE XX

AMBROISE ET THÉODOSE A MILAN

Il y avait deux mois que Théodose avait remporté la victoire d'Aquilée, quand il fit son entrée dans la ville de Milan ¹. Il n'était pas alors sans quelques préventions contre la personne d'Ambroise. L'empereur, accoutumé aux complaisances de Nectaire, le trop facile évêque de Constantinople, ne voyait pas sans ombrage la grande autorité de ce pontife d'Occident, que sa correspondance précédente avec lui, sur le schisme d'Antioche et pour la convocation du concile de Rome, lui avait fait connaître.

Mais deux hommes qui s'estiment ne sont pas loin de s'entendre. Au-dessus de ces malentendus planait une grande pensée dans laquelle se rencontraient ces esprits admirablement faits l'un pour l'autre. Restaurer l'empire romain sur une base chrétienne, sauver l'État par l'Église, et fonder l'unité politique universelle par l'universelle unité religieuse, était l'ambition et le rêve de tous les deux. A l'accomplissement de ce dessein grandiose Ambroise apportait le concours de son génie, et celui bien autrement puissant de son sacerdoce. Théodose y voulait consacrer un pouvoir que rien ne limitait, une épée à laquelle rien jusqu'ici ne résistait. La rencontre de tels hommes, à une heure si

¹ V. Tillemont, t. XII, p. 625.

critique, n'était-elle pas un présage de résurrection et le signe d'une ère nouvelle ?

L'histoire ne nous a pas appris ce qui se passa quand l'évêque et l'empereur se trouvèrent pour la première fois en présence l'un de l'autre. Nous savons seulement qu'Ambroise fit sur le prince une impression puissante : « Théodose déclarait qu'il avait enfin trouvé le vrai maître de la vérité, et qu'avant de connaître ce grand homme, il ne savait pas encore ce que c'était qu'un évêque ¹. »

Bientôt il eut l'occasion de comprendre que cet homme d'ailleurs si humble et si doux ne lui céderait rien des droits du sacerdoce. Le premier jour auquel Théodose assista au sacrifice dans l'église de Milan, il vint, selon l'usage de la liturgie d'alors, présenter son offrande au pied du sanctuaire. Mais, au lieu que chaque fidèle, de quelque rang qu'il fût, après son oblation faite, descendait se confondre dans la multitude, l'empereur alla prendre place sur un siège d'honneur qu'il s'était fait réserver, près de l'autel, parmi les prêtres. Telle était la tolérance de l'Eglise de Constantinople. Ambroise en fut choqué comme d'une sorte de confusion entre les hiérarchies ecclésiastique et séculière. De l'autel où il célébrait, il envoya son archidiacre demander à Théodose ce qu'il attendait dans ce lieu.

« Mais j'attends, dit l'empereur, l'instant de participer aux mystères divins.

— Alors, seigneur, retournez au rang des fidèles, et descendez de cette place qui est réservée aux clercs. »

D'après l'historien Théodoret, l'archidiacre se serait permis d'ajouter : « La pourpre fait les princes, elle ne fait pas les prêtres ². »

¹ Μόγις εὖρον ἀληθείας διδάσκαλον· Ἀμβρόσιον γὰρ οἶδα μόνον Ἐπίσκοπον ἀξίως καλούμενον. (Théodoret, *Hist. eccl.*, lib. V, cap. XVIII.)

² « Nam purpura imperatores facit, non sacerdotes. » (Théodoret, *Hist. eccles.*, lib. V, cap. XVIII, p. 222.)

Théodoret place ce fait au moment où Théodose fut reçu à la récon-

Toutefois une place distinguée fut assignée à l'empereur près de la balustrade qui fermait le sanctuaire, en avant de la nef où se tenaient les fidèles, et ce fut celle que les princes occupèrent désormais dans l'église.

Théodose ne s'offensa pas de cette liberté. Mais une nouvelle qui lui fut envoyée d'Asie pendant son séjour à Milan, et l'acte d'autorité qui en fut la suite, amenèrent un désaccord plus grave et plus prolongé entre l'évêque et lui.

Le 1^{er} août de l'année 388, quelques solitaires de l'Osrøene, province située entre le Taurus et l'Euphrate, ayant été insultés par les Juifs dans une procession, s'en étaient vengés par l'incendie d'une synagogue. Ils avaient également démoli le temple de la secte hérétique des valentiniens, desquels les catholiques avaient eu à se plaindre. Informé de ces excès par le préfet d'Orient qui demandait son avis, Théodose lui répondit avec assez d'humeur : « Pourquoi me consulter ? vous n'avez pas besoin d'ordres pour faire respecter la loi. » Il lui enjoignit donc de faire reconstruire la synagogue détruite, aux dépens des incendiaires, et d'y faire contribuer l'évêque de Callinique, accusé d'avoir été l'instigateur du désordre.

Cette nouvelle avait surpris Ambroise à Aquilée, où il se trouvait pour l'élection d'un successeur à donner à Valérien, évêque de cette ville. Il n'attendit pas son retour à Milan pour écrire à Théodose une lettre où il s'excusait d'abord de la liberté grande : « Veuillez m'entendre et souffrez la liberté de ma parole. Ni un empereur ne doit la refuser, ni un prêtre craindre d'en user. Les bons princes aiment la liberté, et les mauvais la servilité. Et qui donc leur dira la vérité, si un prêtre ne l'ose pas ¹ ? »

ciliation après sa pénitence du massacre de Thessalonique. Nous avons adopté l'opinion plus probable de ceux qui ont pensé que l'évêque de Milan n'a pas attendu jusque-là pour supprimer une coutume qu'il trouvait contraire à la dignité de l'Eglise.

¹ Ambr., *Epist.* XL, n. 2 et 4 ; t. II, p. 946.

Ayant protesté de son dévouement à l'homme dont il bénissait la clémence et reconnaissait les bontés, Ambroise entrain dans le vif de l'affaire en se plaignant qu'on eût condamné l'évêque de Callinique avant de l'avoir entendu. Va-t-on faire de lui un sacrilège en le forçant de relever un temple judaïque, ou un martyr, s'il préfère la souffrance à la prévarication? Est-ce là l'esprit de la politique de Théodose? Et pour quel objet? La perte d'un œuvre d'art? Non, mais de la pauvre synagogue d'une bicoque comme Callinique. « Les païens, les hérétiques en ont fait d'autres, eux qui, à Rome, ont brûlé le palais de plusieurs préfets; eux qui, à Constantinople, tout récemment encore, ont incendié la maison de Nectaire. Et on leur a fait grâce! Et puis combien de basiliques les Juifs n'ont-ils pas brûlées sous l'apostat Julien, à Damas, à Ascalon, à Beyrouth, surtout à Alexandrie, sans que l'Église en ait tiré vengeance ¹! »

Théodose ne proscriit-il pas partout le paganisme? Va-t-il confier au comte d'Orient son *labarum*, l'étendard du Christ, pour aller rétablir à main armée une synagogue où ce nom divin est insulté? Tâchez de faire entrer le *labarum* dans une synagogue, ordonnez-le, et l'on verra si vous êtes obéi!

« Quoi! vous, empereur, vous procurerez cette joie à ces perfides! vous leur préparerez un pareil trophée sur le peuple de Dieu! Ah! ce sera pour eux l'objet d'une longue réjouissance; et comme ils solennisent leurs victoires sur les rois d'Égypte et d'Assyrie, ces Juifs institueront une solennité nouvelle pour célébrer leur triomphe sur le peuple de Jésus-Christ.

« Nous lisons dans l'histoire qu'on éleva des temples aux idoles de Rome avec les dépouilles des Cimbres vaincus. Aujourd'hui ce seront les Juifs qui inscriront sur le frontispice de leur synagogue : *Temple d'impiété construit aux frais des chrétiens!* Vous dites, empereur, que c'est

¹ Ambr., *Epist.* XL, *ad sororem Marcellinam*, n. 5, 6, 7 et sq.

l'ordre public qui le veut; mais qui doit l'emporter, ou de l'intérêt apparent de la police, ou de l'intérêt réel de la foi? Le devoir de la répression ne peut tenir devant le droit de la religion. »

Il était difficile d'être plus éloquent. Ambroise, il est vrai, prenait les choses de haut, effleurant à peine, comme du bout de son aile, la très sérieuse raison de la réparation due à l'ordre public violé par de blâmables excès ¹. Mais il ne voit que l'Église, il ne cherche que son triomphe, il ne craint que son déshonneur. Et alors il conjure et il adjure tour à tour l'empereur chrétien de ne pas livrer l'Église à la dérision des impies : « C'est mon dévouement, empereur, c'est mon affection pour vous, qui m'ont dicté ces paroles. Je sais ce que je vous dois; mais je vous dois avant tout de vous sauver à tout prix, même au prix de votre faveur. Ce n'est pas à mon âge que je sacrifierai la grâce de mon sacerdoce et l'intégrité de mon ancien honneur. Aussi bien la question pour moi n'est-elle pas de savoir si je conserverai vos bonnes grâces, mais si je sauverai votre âme, dont j'aurai à répondre. Car enfin, que répondrai-je quand on me dira qu'un ordre a fait périr des chrétiens sous le fouet, le plomb ou le glaive, et que cet ordre vient de Milan? Comment me justifierai-je, comment m'excuserai-je auprès des autres évêques?... »

Dans les lignes finales, Ambroise faisait appel aux sentiments du père, du prince, du chrétien. Toutes les fibres du cœur, toutes les cordes de l'éloquence résonnent ici à la fois : « Vous avez des enfants, et vous placez en eux de magnifiques espérances; que leur bonheur vous touche, que

¹ Il semble que, sur ce point, la discipline ecclésiastique n'était pas unanime au IV^e siècle, et nous voyons saint Augustin faire refondre et rendre aux païens une statue d'Hercule, brisée illégalement dans la petite ville de Suffecte. (S. August., *Sermo* LXI, et *Epist.* LX, *senioribus colonie Suffectæ*.) Il est vrai que la situation des deux évêques et de leurs Églises vis-à-vis du pouvoir différait extrêmement.

leur salut vous soit cher. Ne permettez à personne d'égarer votre jugement. Tout est encore réparable ; si vous avez fait un serment, ne vous en inquiétez pas, je le prends sur moi devant Dieu. Dieu peut-il trouver mauvais qu'on s'amende pour procurer sa gloire ? Si déjà votre lettre est expédiée, dictiez-en une autre inspirée par l'esprit de religion et de clémence. Il est en votre pouvoir de vous rétracter ; il n'est pas dans le mien de vous tromper. »

Ici Ambroise changeait de ton : « Quant à présent, empereur, c'est une prière que je vous fais ; ne la repoussez pas, car il pourrait s'ensuivre quelque chose que je redoute plus pour vous que pour moi. Certes, je vous ai traité avec tout le respect que je vous dois. J'ai essayé d'être entendu dans le palais : ne me mettez pas dans la nécessité de me faire entendre à l'église. »

Théodose ne présentait pas ce qu'il y avait d'énergique résolution dans ces dernières lignes : il ne connaissait pas encore Ambroise. Trouvant excessive l'exigence de celui-ci, il ne répondit point. Il espérait que l'affaire en demeurerait là, et, de retour à Milan, il garda sur ce point vis-à-vis de l'évêque un silence absolu et significatif. Ambroise était inquiet : décidé à ne pas fléchir, il n'en redoutait pas moins un regrettable éclat. Ce sentiment se trahit dans une lettre intime écrite à Marcelline, où il épanche l'inquiétude d'une âme décidée, mais souffrant à l'avance des coups qu'elle va porter.

Sur ces entrefaites, l'empereur vint entendre l'évêque dans la basilique. Celui-ci profita de la présence du prince pour faire dériver le cours de son homélie sur le délicat sujet de leur dissentiment. Il avait choisi pour texte ce verset de Jérémie : *Prends ton bâton de noyer*. Grâce au genre d'interprétation allégorique qui lui était familier, il expliqua que ce bâton du prophète était la verge de l'autorité sacerdotale. Il cita saint Paul ; il cita l'Évangile. Il alléguait l'exemple du prophète Nathan adressant à David une réprimande publique.

Plus l'évêque osait, plus l'empereur montrait d'étonnement et de gêne, lorsque tout à coup il s'entendit interpeller en face : « Empereur, ce n'est plus de vous seulement, mais c'est à vous que je parle. Songez que plus Dieu vous a accordé de gloire, plus vous lui devez de respect et de soumission. O vous qui devez tout à sa miséricorde, aimez donc le corps du Christ, je veux dire l'Église ; lavez ses pieds, baisez-les, oignez-les de parfums, honorez les moindres de ses ministres, et pardonnez leurs torts ; car le pardon du pécheur réjouit les anges au ciel et les apôtres sur la terre. Protégez le corps du Seigneur, pour que le Seigneur couvre l'État de sa main tutélaire. »

L'assistance stupéfaite se demandait quel pouvait être l'objet de cette apostrophe directe, mais voilée. Quant à Théodose, il n'avait que trop bien compris. Sitôt que l'évêque fut descendu de chaire, il l'arrêta pour lui dire :

« C'est de moi que vous avez fait le sujet de votre discours.

— J'ai dit ce que je croyais devoir vous être utile, répondit Ambroise.

— Oui, j'en conviens, c'était un peu dur de faire réparer cette synagogue par un évêque. Mais j'ai déjà adouci mes ordres. D'ailleurs, ces moines se portent à de déplorables excès ! »

Un homme de cœur, Tymase, maître de la cavalerie, crut l'occasion belle d'invectiver contre les moines. Ambroise l'arrêta : « C'est à l'empereur que je parle, lui dit-il sèchement, et cette affaire ne regarde que nous. Je sais que l'empereur a la crainte de Dieu. Avec vous c'est autre chose, et je répondrais d'autre sorte aux duretés que vous dites. »

Comme l'entretien s'engageait entre Théodose et l'évêque, tous deux debout devant le siège impérial, Ambroise coupa court :

« Je vais offrir le saint sacrifice, lui dit-il, faites que

je l'offre pour vous sans crainte; déchargez mon âme du poids qui l'accable.

— Eh bien! oui, » dit l'empereur en se rasseyant.

Mais comme ce mot trop vague ne l'engageait encore à rien de positif, et qu'Ambroise toujours debout le pressait de répondre, il promit de tempérer la rigueur de son édit.

« Supprimez toute l'affaire, dit l'évêque en insistant; car si vous en laissez subsister quelque chose, le magistrat s'en prévaudra pour écraser les chrétiens.

— Je le promets, dit l'empereur.

— J'agis donc sur votre parole; sur votre parole? reprit Ambroise par deux fois.

— Oui, allez, sur ma parole, » dit le prince, que cette situation mettait à la torture.

« Alors, raconte Ambroise, je montai à l'autel, ce que je n'aurais pas fait si je n'avais pas obtenu une promesse complète. Et là j'éprouvai tant de grâce en offrant le sacrifice, que je connus sensiblement que notre Dieu avait ma démarche pour agréable, et qu'il m'avait assisté de sa divine présence. »

On pourra apprécier fort diversement cette conduite d'Ambroise. Si l'on se place, comme Théodose, au point de vue de l'ordre public, on comprendra que le prince, raisonnant par-dessus tout en administrateur, ait imposé aux chrétiens l'obligation de réparer le tort commis par des voies de fait illégales. Mais à l'heure où le paganisme étalait encore ses monstruosité, et où les cendres des bûchers de nos martyrs étaient à peine refroidies, la religion chrétienne, proclamée religion d'État, n'avait-elle pas droit à une protection spéciale, exclusive même? N'était-ce pas pour l'État lui-même le premier des devoirs et le plus grand des biens? Tout discrédit jeté officiellement sur l'Église n'était-il pas un triomphe public pour ses adversaires? Supposé même que le tort des représailles commises ici par les chrétiens fût parfaitement avéré, n'était-ce pas le cas de « faire céder l'in-

térêt de l'ordre public à celui de la foi, et de subordonner la police à la religion »? C'avait été le mot d'Ambroise ; c'était celui de la situation présente.

Le récit que nous venons de lire, écrit par l'évêque lui-même, fut adressé à Marcelline dans une lettre où le discours tenu devant Théodose se trouve tout entier.

Ce discours, terminé par l'apostrophe que nous avons citée, était loin d'avoir eu d'abord ce caractère de véhémence. C'avait été, au contraire, un long épanchement de la plus tendre charité envers les malheureux. Le docteur commentant l'histoire de Madeleine répandant ses parfums et ses larmes sur les pieds de Jésus, expliquait aux fidèles que « les pieds de Jésus figurent la personne des pauvres, qui sont les plus humbles membres du corps de Notre-Seigneur. — Quand vous les nourrissez, quand vous pansez leurs plaies, quand vous soignez leurs maux, vous lavez réellement les pieds de Jésus-Christ. Jésus-Christ est mort une fois, et il a été enseveli ; et voici que chaque jour l'amour le ressuscite pour verser encore son parfum sur ses pieds. Et cette femme qui oint d'huile et essuie de ses cheveux les pieds divins, c'est l'Église qui panse les blessés, qui ranime les souffrants, qui répand sur tous ceux qui l'aiment, petits et grands, le baume odorant de la grâce ».

Voilà Ambroise : il a des foudres pour les rois, et des larmes pour les pauvres. Il est debout et armé devant la puissance souveraine, il est à genoux devant le malheur et l'indigence. Les sources de l'amour et celles de l'indignation s'ouvrent et coulent tour à tour de la plénitude de cette âme complète. « On ne se fait guère ainsi, dit un grand orateur ; mais on est fait de Dieu, quand Dieu, pour toucher le monde, veut unir la tendresse au génie dans une même créature. »

Théodose était encore sous le coup de ces impressions, quand il reçut de Rome une députation envoyée par le sénat pour le prier d'honorer de sa présence l'ancienne capitale

des Césars. Symmaque, chef de l'ambassade, ne manqua pas d'insinuer que, venant célébrer à Rome les bienfaits de la victoire, il conviendrait peut-être de lui rendre le culte dont on l'avait privé. C'était un troisième rappel de son plaidoyer en faveur de son autel. Théodose ne répondit rien. Tout préoccupé qu'il était de se ménager dans Rome un bon accueil pour lui et un appui pour son fils, il crut plus sage pour l'instant de n'indisposer personne.

Ambroise s'effraya de ce silence. L'empereur avait-il compris où Symmaque en voulait venir? L'évêque alla droit à lui : « Je lui jetai, dit-il, l'explication au visage. » Théodose, pris au dépourvu, ne se prononça pas davantage. « Alors, raconte l'évêque, je me retirai, et pendant plusieurs jours je m'abstins de le voir. Il ne m'en voulut pas, car il savait que je n'agissais pas dans un intérêt personnel. C'était uniquement le bien de son âme et de la mienne qui me faisait parler devant lui sans être confondu ¹. »

La conduite de l'empereur allait être sa réponse.

Le 13 juin 387, Théodose entra dans la Ville éternelle, ayant à ses côtés Valentinien son pupille, et Honorius son fils, alors âgé de dix ans. Il s'y montra tout de suite et tout à fait chrétien dans toutes ses lois : il renouvela les peines déjà édictées contre la secte infâme des manichéens, supprima des maisons de débauche scandaleuse, et refusa de rien entendre touchant le rétablissement de l'autel de la Victoire. Mécontent de Symmaque, il l'exila d'abord à cent milles de Rome; mais bientôt, pardonnant au malheureux rhéteur, il lui rendit ses bonnes grâces, et même trois ans après il l'honora du consulat.

Le séjour de l'empereur à Rome y imprima, surtout dans le patriciat, un élan de conversion que nous verrons s'accuser encore plus énergiquement lors d'un second voyage de Théodose en cette ville après la défaite d'Eugène. L'Orient

¹ Ambros., *Epist.* LVII, n. 4.

lui-même ne tarda pas à ressentir les effets de cette politique du prince et des conseils d'Ambroise. C'est dans l'année suivante, 389, que s'ouvre contre le paganisme cette campagne décisive qui consomme la ruine du Sérapéon d'Égypte et des sanctuaires d'Antioche. La loi mémorable de 380, qui avait déclaré le christianisme catholique seule religion de l'empire, poursuivait ses conséquences et ses applications avec une logique rigoureuse, mais salutaire, implacable pour les choses et clémente pour les personnes. Ainsi le commandaient le bien de la société, le salut de l'avenir, la justice de l'empereur et la sagesse d'Ambroise.

CHAPITRE XXI

LA MISÉRICORDE D'AMBROISE

Nous avons vu à l'œuvre la générosité de l'évêque de Milan envers ses ennemis et ses persécuteurs. Il avait, de plus, ce cachet de supériorité qui est de savoir supporter la contradiction et de respecter la personne de ses adversaires, lors même qu'on est forcé de combattre leur erreur.

Un jour de l'année 389, un homme qui passait pour dénigrer violemment les écrits du Docteur vint de Plaisance à Milan, où il recommença à semer contre lui les mêmes calomnies. Il eût été facile à Ambroise de l'écraser; il se contenta de lui adresser cette plainte : « Vous avez raison sans doute de me critiquer; mais pourquoi le faites-vous avec une mauvaise intention? Je regarde comme un service que mes lecteurs me fassent part de leurs impressions sur mes écrits. Certes je puis me tromper, même dans ce que je sais le mieux; il y a tant de choses qui échappent à l'oreille, et qui sont entendues différemment par un autre! Il serait beau d'éviter toute espèce de faute; mais cela est-il possible? Quand je vois que dans l'Évangile les paroles mêmes de Jésus-Christ et des apôtres soulèvent tant de questions, je ne puis trouver mauvais qu'on discute mes ouvrages. D'ailleurs, il existe des gens portés à la censure par instinct et par goût; témoin ce philosophe

qui fit le tour du monde uniquement pour chercher matière à dénigrement ¹.

Ambroise ayant découvert que son censeur était un apollinariste, et qu'il en voulait surtout à son orthodoxie, il ne dédaigna pas de l'entendre dans une conférence publique, où il ne voulut le vaincre que par la force de la douceur et de la vérité.

Le charitable pasteur n'apportait pas moins de bonté dans l'œuvre de la conversion des infidèles ou des pécheurs. Il avait entrepris celle d'un de ses diocésains nommé Bellicius. Pendant une maladie où « il avait reçu la visite de Dieu », comme s'exprimait Ambroise, ce païen avait commencé à croire en Jésus-Christ; mais il hésitait encore à recevoir le baptême. L'évêque lui écrivit pour le féliciter de ses premiers pas dans la foi; il l'exhorte et le presse de recevoir les sacrements :

« Il est donc venu vers vous, celui qui dit dans l'Évangile : *J'irai et je le guérirai !* Si vous n'avez pas entendu le son de sa parole, il ne vous en a pas moins parlé d'une manière mystérieuse et insensible, comme il convient à un Dieu. Si vous ne l'avez pas vu, il ne vous en a pas moins visité spirituellement. Vous l'avez vu parce que vous avez cru en lui; vous l'avez vu des yeux intérieurs de l'esprit. Ah ! gardez-le bien, cet hôte que vous avez accueilli si tard ! Vous avez reçu les premiers germes de la foi; ne laissez pas ce germe sans fruit dans votre cœur. Ce n'est pas sur le seuil de la maison qu'on peut juger de l'intérieur; entrez jusqu'au fond. Là vous découvrirez d'autres secrets plus intimes réservés aux parfaits.

« Il y a là des mystères dans lesquels vous trouverez la rédemption du monde, la rémission des péchés, la dispensation des grâces, la participation aux sacrements divins. Quand vous les aurez reçus, vous vous étonnerez que Dieu

¹ Ambr., *Epist.* XLVI *ad Sabinium*, n. 2 et seq., p. 984.

ait fait à l'homme un don si merveilleux ; et la manne qui tombait du ciel pour les Juifs ne vous paraîtra que l'ombre de ce bienfait et de ce miracle. Car ceux qui mangèrent la manne n'en moururent pas moins dans le désert, tandis que celui qui mangera ce sacrement divin vivra pour l'éternité ! Que Jésus vous guérisse. Adieu ¹. »

Dans une seconde lettre, Ambroise insiste davantage. Il applique au converti l'histoire de l'aveugle-né guéri par le Seigneur. Il lui crie : « Vous aussi, venez, approchez-vous de la fontaine de Siloé. Que Jésus-Christ vous lave, afin que vous voyiez. Venez au baptême, il en est temps ! Hâtez-vous, et bientôt vous direz : *Je suis allé, je me suis lavé, je vois ; j'étais aveugle, et je vois !* Vous pourrez dire : « La nuit m'enveloppait, mais voici le grand jour ². »

Dans cette lettre, l'évêque commençait par appeler l'infidèle « mon frère » ; à la fin il l'appelle « son fils ». D'ailleurs, pas un seul mot de reproche ou de blâme. La vérité et la charité se partagent entre elles seules l'honneur de la victoire.

Nous avons vu l'horreur qu'avait inspirée à l'évêque de Milan la conduite irrégulière et sanguinaire des partisans d'Ithace contre les malheureux priscillianistes. Il fit plus : un concile fut tenu, à son instigation, dans la ville de Turin, contre Félix de Trèves, complice de ces excès, et cet évêque ne dut qu'à un repentir exemplaire de n'être pas déposé et chassé de son siège ³.

Sans se porter aux monstrueuses cruautés des ithaciens,

¹ Ambros., *Epist.* LXXIX, *ad Bellicium*, n. 1, 4 et 19, p. 1094.

On s'accorde à voir dans cette énumération les quatre grands sacrements du Baptême, de la Confirmation, de la Pénitence et de l'Eucharistie.

² Ambros., *Epist.* LXXX, n. 6, p. 1097.

³ Le concile de Turin spécifie qu'il excommunie les ithaciens, d'après les lettres soit de l'évêque d'Ambroise, soit de l'évêque de Rome : « Juxta litteras Ambrosii episcopi vel Ecclesiæ Romanæ sacerdotis. » (*Concil. Taurin.*, cap. vi.)

une secte de ce temps exagérait la rigueur de la justice chrétienne jusqu'à fermer à un certain nombre de pécheurs le retour à la grâce. La secte avait pour pères deux prêtres du III^e siècle, Novatien de Rome et Novatus de Carthage, qui s'étaient séparés de la communion des papes Fabien et Corneille, faisant un crime au Saint-Siège d'admettre à la pénitence et à l'absolution les chrétiens convaincus d'avoir apostasié devant les persécuteurs.

L'erreur avait survécu à ses premiers auteurs, et elle ralliait à elle un parti de farouches rigoristes, qui se donnait modestement le nom de *cathares*, c'est-à-dire *purs*. En outre de l'apostasie, ils admettaient plusieurs sortes de crimes irrémissibles, invectivant contre le relâchement de l'Église, et bien dignes de la réponse qu'avait faite jadis Constantin à un de leurs chefs : « Prends donc une échelle pour toi, ô Acesius, et monte au ciel tout seul ¹. »

Ambroise s'effraya des progrès de cette secte, et ce fut pour les arrêter qu'il écrivit les deux livres *de la Pénitence*². Également éloigné du rigorisme des novatiens et d'un amollissement fatal à la discipline, il déclara vouloir prendre uniquement conseil de la modération, « la plus belle des vertus, » ainsi qu'il la nomme, parce qu'elle est à la fois ce qu'il y a de plus doux et de plus fort.

Les deux livres sur la Pénitence sont composés dans cet esprit pastoral et chrétien. Le premier établit la loi de la miséricorde; le second anéantit les objections proposées contre l'inépuisable clémence du Dieu bon. Ambroise expliquait admirablement cette indulgente doctrine en exposant aux pasteurs les paroles et la conduite de Celui qui fut l'Humble et le Doux de cœur, de Celui qui disait : « Venez à moi, venez tous, vous qui souffrez, vous qui êtes accablés, et je vous reposerai ! »

¹ Socrate, *Hist. eccl.*, lib. I, cap. x.

² V. *Admonitio in lib. Pœnit.*, t. II, p. 385. L'édition bénédictine place approximativement la date de cet ouvrage vers 384.

Ambroise disait des novatiens : « Les malheureux, ils implorent la miséricorde pour eux, et ils la refusent aux autres. Tandis que Jésus-Christ intercède pour les pécheurs, Novatien les condamne ; tandis que Jésus-Christ les lave de son sang, Novatien les voue à la mort ; tandis que Jésus leur répète que son joug est doux et son fardeau léger, Novatien les écrase d'un fardeau accablant, d'un joug intolérable. Que Jésus est bien plus miséricordieux que les hommes ! Véritable bon Samaritain, c'est lui qui verse sur les blessures du voyageur le baume du vin et de l'huile. Véritable père du prodigue, c'est lui qui accourt à la rencontre du pécheur, lui met au doigt l'anneau de la réconciliation, le fait asseoir à une table où il mange le veau gras, figure de l'agneau de la Pâque que Jésus nous donne dans le sacrement de son corps et de son sang !

« La conversion des pécheurs, c'est la gloire de Jésus-Christ, c'est la joie de ses anges dans le ciel. Et comment Jésus-Christ pourrait-il laisser périr ceux qui, revenus à lui, se nourrissent de leurs jeûnes et s'abreuvent de leurs larmes ? »

Les larmes, les jeûnes, le renoncement, telle est la condition que le docteur met au pardon ; car il ne sépare pas la justice de Dieu de sa miséricorde. L'indulgence qu'il préconise n'est pas l'impunité. Son livre, comme le titre le dit, est un code de pénitence ; et ce qui en ressort est que, le péché étant un crime, l'expiation est un devoir, la réparation une loi, la vie du christianisme une vie de sacrifice : quiconque est tombé ne peut se relever que dans les bras de la croix.

La marque et le but de la conversion, c'est le changement de vie : « Il faut vivre, écrit-il, comme si le monde n'était plus rien pour nous, se renoncer soi-même, se transformer tout entier. » Et il cite l'exemple de ce jeune libertin qui, au retour d'un voyage où il s'était converti, rencontre la complice de ses désordres passés, sans faire un

pas vers elle; celle-ci s'en étonne, et l'abordant la première :

« C'est moi ! lui dit-elle.

— Oui, mais moi je ne ne suis plus moi, » lui répond le chrétien en lui tournant le dos¹.

La confession s'affirme, dans la doctrine d'Ambroise, comme une partie essentielle de la pénitence, et une des principales conditions du pardon : « Montre-toi au médecin, présente-lui ta blessure pour qu'il puisse te guérir. Dieu, sans doute, connaît ton mal avant que tu le dises; mais il veut en entendre l'aveu de ta propre bouche². N'attends pas qu'on t'accuse; si tu t'accuses toi-même, tu n'auras pas à craindre un autre accusateur³; car l'humble confession des péchés nous délivre de la chaîne de nos crimes⁴. »

Le docteur dit encore : « Personne ne peut prétendre à être justifié de son péché, si d'abord il ne l'a confessé. C'est ce que dit le Seigneur : « Avoue tes iniquités « pour être pardonné⁵. » Les péchés seront remis par la parole de Dieu, dont le lévite est l'interprète et comme l'exécuteur. Ils sont remis par le prêtre et la puissance de son ministère sacré⁶. »

Mais ce n'était là encore que la pénitence privée: il y en avait une autre, et le livre d'Ambroise nous remet sous les yeux le tableau effrayant de la pénitence publique, telle que l'avait réglée l'antique discipline.

¹ Ambros., *de Pœnitent.*, lib. I et lib. II, *passim*, p. 390 à 430.

² « Ostende medico vulnus tuum, ut sanari possis. Et si non monstraveris, novit : sed a te expetit audire vocem tuam. » (*De Pœnitent.*, lib. II, cap. VIII, n. 66, p. 460.)

³ « Præveni accusatorem tuum. Si te ipse accusaveris, accusatorem nullum timebis. » (*Ibid.*, lib. II, cap. VII, n. 53, p. 428.)

⁴ « Solvit enim criminum nexus verecunda confessio peccatorum. » (*Ibid.*, lib. II, cap. VI, n. 40, p. 426.)

⁵ « Non potest quisquam justificari a peccato nisi fuerit ante confessus. » (*De Paradiso*, cap. XIV, n. 71; t. I, p. 781.)

⁶ « Remittuntur peccata per officium sacerdotis, sacrumque ministerium. » (*De Cain et Abel*, lib. II, cap. IV, n. 15.)

Cette pénitence, du moins alors, était essentiellement volontaire; l'Église ne voulait y contraindre personne. Elle se contentait de priver le prévaricateur du droit de prendre place dans l'assemblée chrétienne, d'y faire l'oblation, d'y recevoir la communion : alors c'était à lui de demander la pénitence, si l'évêque lui faisait la grâce de l'y admettre.

Seules les fautes publiques scandaleuses et graves, comme l'homicide, l'adultère et l'idolâtrie, pouvaient y être soumises; la durée des peines et leur sévérité étaient proportionnées à la gravité du crime. Les quatre ordres de pénitents distingués dans la primitive discipline nous sont clairement désignés dans le traité d'Ambroise. On y voit les *pleurants*, revêtus d'habits noirs, portant la barbe longue, agenouillés sur la cendre, et couverts du cilice, se tenant loin des fidèles, à la porte de la basilique, et implorant les prières de ceux qui venaient adorer. L'ordre des *écoutants* était, comme le précédent, relégué dans l'*atrium*; mais il leur était permis de pénétrer dans l'église pour le temps de l'instruction. Aux *prosternés* on accordait de venir s'humilier plus près du saint autel, et d'y demeurer la face contre terre pour adorer durant les saints mystères. Les *consistants* pouvaient prier debout comme les fidèles, mais sans participer encore aux sacrements. Il fallait passer par ces épreuves successives avant de recevoir l'absolution de l'évêque. Cette réconciliation solennelle, à Milan, avait lieu le vendredi et le samedi de la semaine sainte, comme chez les Orientaux.

Mais, avant de l'obtenir, par quelles longues expiations et supplications ne fallait-il pas l'acheter ! Ambroise nous l'apprend. « Je veux, dit-il, que le coupable implore son pardon, qu'il le demande par ses larmes, qu'il fasse intercéder les sanglots de tout le peuple. Que si la communion lui est refusée une seconde et une troisième fois, je veux qu'il se reproche de n'avoir point prié assez, qu'il revienne vers l'évêque, qu'il implore sa pitié, qu'il embrasse ses

pieds, les couvrant de baisers, les arrosant de larmes, ne voulant pas s'en détacher qu'il n'ait entendu cette parole de Jésus : *Beaucoup de péchés lui sont remis, parce qu'il a beaucoup aimé*¹.

« J'ai vu, ajoute-t-il, j'ai vu des pénitents creuser sur leur visage de longs sillons de larmes. Ils s'étendaient à terre devant la porte de l'église, afin d'être foulés aux pieds des passants ; et pâles, exténués par un jeûne continu, ils portaient dans un corps vivant l'image de la mort. »

Mais pour que l'exemple obtint cette efficacité, il fallait que toute la société des chrétiens y prît sa part de compassion et de prière. « Que toute l'Église pleure sur toi, disait Ambroise au pénitent, qu'elle te lave de ses larmes ; que, voyant cette douleur générale, Jésus puisse te dire : « Heu-
« reux sont les tristes, parce qu'ils seront consolés ! » Jésus aime les larmes que la famille entière verse sur un de ses membres ! »

L'évêque citait à l'appui Marthe et Marie pleurant sur le sépulcre de Lazare. Ce Lazare au tombeau est la figure du pécheur. — « Mais ce pécheur, où est-il ? se demande le saint homme. Est-il besoin de le chercher dans un autre que moi ? »

À ce retour sur lui-même, Ambroise s'émeut, se trouble ; son indignité l'accable, il se rappelle la condition d'où Dieu l'avait tiré ; et de son âme confuse s'échappe un de ces cris d'humilité qui ne peuvent jaillir que du grand cœur des saints :

« On disait de Marie, pendant qu'elle répandait son baume sur les pieds de Jésus-Christ : « Le Seigneur ne sait pas ce qu'est cette femme. » On dira pareillement de moi : « Voici un homme qui n'a pas été nourri sur le sein de l'Église, mais qui du milieu du siècle a été appelé à l'honneur du sacerdoce. Il a obtenu cet honneur, nullement

¹ Ambr., de *Pœnitent.*, lib. I, cap. xvi, n. 90, 91.

« par son propre mérite, mais par la grâce du Christ, qui
« a daigné l'admettre à sa divine table et le nourrir du
« pain descendu des cieux. »

« Oui, c'est vous seul, Seigneur, qui m'avez honoré, malgré moi, de cette grâce : vous me la conserverez ! Je suis le dernier des évêques, et le plus pauvre en mérites. Mais puisque j'ai reçu la mission de travailler pour votre sainte Église, ne permettez pas qu'un misérable appelé par vous au sacerdoce succombe dans ce ministère. Donnez-moi pour toute science de savoir compatir aux misères des pécheurs. Apprenez-moi la grande vertu dont il est dit : « Vous ne vous réjouirez pas au jour de la perdition des « enfants de Juda, et vous n'élèverez pas une voix orgueilleuse au jour de leur tribulation. » Chaque fois que j'apprendrai qu'un chrétien a fait une chute, je ne le reprendrai pas durement, mais je le plaindrai, mais je pleurerai et je m'affligerai avec lui. En pleurant sur les autres, je pleurerai sur moi-même, et je répèterai avec les Livres saints : « La malheureuse Thamar est plus juste que moi ¹ ! »

Tel est donc l'esprit du livre *sur la Pénitence*. « Voilà, dit Thomassin, voilà le commencement de la police de l'Église, fondée sur les maximes et sur les exemples d'une incroyable bonté et d'une charitable complaisance ! En effet, ce n'est que la miséricorde infinie de Dieu, la bonté et la douceur incompréhensible de Jésus-Christ, l'indulgence plénière et le pardon général de tous nos crimes, qui peuvent avoir donné naissance à l'Église. La sévérité est donc postérieure à l'accommodement. La condescendance et la bonté est l'esprit et la nature même de Celui qui a fondé l'Église sur sa croix, et l'a cimentée de son sang. La rigueur n'est venue qu'au secours de la clémence dont nous abusons ². »

¹ Ambros., *de Pœnitent.*, lib. II, cap. VII, n. 73.

² Thomassin, *de la Discipline de l'Église*, II^e partie, livre I, ch. LVI, n. 15; t. II, p. 366.

L'évêque n'eut que trop tôt l'occasion d'exercer cette clémence chrétienne envers une vierge coupable d'avoir manqué à ses vœux. Il s'était toujours montré saintement jaloux de l'honneur de ses filles ; et nous avons de lui deux lettres considérables, fort sévères, très vives, adressées à Syagrius, l'évêque de Vérone, qui avait accueilli trop témérairement une accusation contre Indicia, une des vierges de la société de Marcelline ¹.

Une autre vierge vivait dans la retraite à Milan : elle s'appelait Susanne. Ses parents, surtout son père, s'étaient d'abord opposés à sa profession ; mais, cédant à ses prières et aux avertissements que la vierge prétendait avoir reçus du Ciel, la famille chrétienne l'avait donnée à Dieu avec une joie courageuse. C'était Ambroise lui-même qui l'avait consacrée, le jour même de Pâques, au milieu d'une grande foule de néophytes témoins de ces noces qu'on croyait devoir être éternelles ².

Susanne commença par donner à l'Église de si belles espérances, que l'évêque un instant la crut appelée à devenir le soutien de l'institut virginal à Milan. Il avait même vengé sa réputation de certains bruits calomnieux, lorsque trois ans plus tard le scandale éclata, et Ambroise n'eut plus qu'à pleurer sur l'opprobre de cette fille coupable.

Ce fut alors qu'il lui adressa son Épître ou plutôt son élégie sur la *Chute d'une vierge*. Dans cette pièce, l'évêque ne la ménageait point. Il fallait dessiller les yeux de la pécheresse séduite et aveuglée, la faire rougir d'elle-même, lui montrer le fond de l'abîme ouvert sous ses pas, et provoquer en elle une de ces tempêtes qui purifient la conscience dans une pluie de larmes :

« C'est à vous que je m'adresse, lui disait-il, vous que je

¹ *Epist.* v et vi; t. II, p. 765 et 771.

² *De Lapsu virginis consecratae*, cap. iv et v, n. 17, 19. Les bénédictins Le Nourry et du Frische démontrent l'authenticité de cet écrit d'Ambroise (*Admonit.*, t. II, p. 303).

n'ose appeler de votre nom de Susanne : car comment vous conserver le nom du lis dont vous n'avez plus la blancheur ? Vous étiez une fleur dans le jardin de Dieu, une fleur de l'Église, une épouse de Jésus-Christ, le sanctuaire de l'Esprit-Saint. Vous étiez cette colombe dont parle le Psalmiste, qui a les ailes argentées et l'éclatant reflet de l'or ; vous étiez cette étoile placée dans la main du Seigneur, et qui brille au-dessus de la région des orages. Et maintenant qu'êtes-vous ? Malheur à vous, pauvre fille, qui en perdant l'honneur avez perdu tant de biens ! »

L'évêque lui demandait ensuite comment elle pouvait affronter le regard des justes sur la terre et des saints dans le ciel. Dans le ciel il lui faisait voir Jean, Marie, Agnès, Thècle, puis tous les anges, se voilant la face devant leur sœur déchue. Sur la terre c'étaient son père, sa mère, ses frères, ses sœurs, naguère si fiers de ses vertus, mais qui, déshonorés par cette indigne enfant, pleuraient maintenant sur sa honte et maudissaient le jour qui l'avait vue naître.

De son foyer désolé, Ambroise la trainait en pensée à l'église. Là il ressuscitait le souvenir de la fête de sa profession, alors que, s'avancant entre les néophytes revêtus de robes blanches et portant les flambeaux, elle marchait à l'autel pareille à la fiancée d'un grand roi. « Mes larmes, disait-il, s'échappent à ce souvenir, et je sens des regrets qui me transpercent le cœur. » Il lui rappelait l'hymne de la virginité, que lui-même avait composé et dans lequel elle chantait les divines prérogatives de cet état angélique¹. Il lui faisait souvenir du monastère où il l'avait conduite, afin

¹ *De Lapsu virginis*, cap. II, n. 5, 6, 7, 8; cap. III, n. 9; cap. IV, n. 17; cap. V, n. 19, 20.

Cette hymne de la virginité est celle qui commence par ces mots : *Jesu, corona virginum*. Le Dr Biraghi démontre parfaitement son authenticité et son entière conformité avec les écrits du docteur, et en particulier avec son ouvrage : *de Lapsu virginis*.

qu'elle y trouvât asile, sauvegarde et édification. Il lui remettait devant les yeux les grâces et les joies de la vie religieuse : tout ce tableau est plein de précieuses lumières pour l'histoire de l'institut des vierges au iv^e siècle :

« Vous ne pensiez donc pas à votre robe virginale? Vous ne vous rappeliez plus les processions de l'église et les chœurs sacrés de vos compagnes? Vous ne voyiez plus reluire devant vous les lampes allumées pour les saintes veilles de la nuit? Vous n'entendiez pas le chant des hymnes spirituelles, et les paroles célestes qui vous disent de respecter en vous le temple de Dieu? Vous ne vous êtes plus souvenue de ce lieu séparé, de cette place distinguée que vous aviez à l'église, et où les plus religieuses, les plus nobles dames de la ville venaient vous demander le sacré baiser, elles cependant plus chastes que vous¹? »

C'était assez avoir abattu la pécheresse. Dans une seconde partie de sa lettre, le pasteur ne voit plus en elle que la brebis égarée et blessée, qu'il faut ramener au bercail. La faute de Susanne était de celles qui tombaient sous le coup des lois pénitentielles de l'Église : la coupable s'y soumit. C'est là, dans l'existence de cette pénitence si rude, qu'il faut revoir la chrétienne, qui y redeviendra digne du Dieu qui reçut Madeleine à sa croix, et nous fera comprendre à quel prix l'Église réparait les ruines des âmes immortelles.

« Soyez à vous-même un juge et un bourreau, lui écrivait Ambroise. Retranchez de votre vie toute attache terrestre. Regardez-vous comme morte, et songez aux moyens de vous ressusciter. Revêtez-vous d'habits de deuil; infligez à votre esprit, à votre corps, à tous vos sens, de justes macérations. Coupez cette chevelure, sujet de votre orgueil et occasion de votre perte. Faites pleurer ces yeux qui ont été criminels; faites pâlir ce visage qu'enflammait la passion. Domptez, méprisez, défigurez sous le cilice et la cendre un

¹ *De Lapsu virginis*, cap. vi, n. 22, 24.

corps trop fier de ses charmes. Faites fondre comme la cire ce cœur que l'ennemi a vaincu. Une fois entrée dans cette voie, avancez ! Pauvre naufragée que vous êtes, attachez-vous fortement à cette planche de salut, et ne la quittez point que vous ne soyez au port ! »

Mais il y avait quelqu'un de plus coupable, et conséquemment de plus punissable, que la vierge séduite ; c'était le séducteur. Les lois divines et humaines n'auront jamais trop de rigueurs contre les misérables qui, se faisant de la virginité une proie, rejettent ensuite leurs victimes sur le seuil du désespoir. Dans une vive apostrophe, l'évêque de Milan comparait le séducteur de la vierge à Balthasar profanant dans l'orgie les vases de l'autel, la nuit même où Dieu écrivait sa sentence et préparait sa ruine. L'indignation d'Ambroise éclate contre lui. Mais, lui aussi, pourra mériter son pardon : « Allez prendre vous-même les chaînes de la pénitence ; infligez à votre vie la douleur et le jeûne ; implorez l'assistance des prières des saints ; jetez-vous aux pieds des justes, n'amassez pas sur votre tête, par l'impénitence, des trésors de colère pour le jour du jugement. Mais plutôt préparez-vous, par votre deuil et vos larmes, un recours puissant auprès de la justice de Dieu¹. »

Il n'y a que l'Évangile qui sache ainsi concilier la justice avec la grâce ; et l'on put voir bientôt, par un exemple contraire, quel esprit différent animait l'ancien culte qui lui disputait l'empire. Une vestale infortunée, nommée Primigénie, ayant violé ses vœux, Symmaque, préfet de Rome, n'eut pas de repos qu'il n'eût obtenu des magistrats que la vierge coupable fût enterrée vive, selon l'antique et cruel usage des ancêtres². Tel était ce paganisme. Il demandait à des êtres fragiles des vertus surhumaines sans leur ouvrir les sources de la préservation ; puis, la faute com-

¹ Ambr., *de Lapsu virginis*, cap. VIII, n. 35 ; cap. IX, n. 39.

² Symmach., *Epist.*, lib. IX : *Epist.* CXXVIII, CXXIX.

mise, au lieu de leur donner le moyen de se réhabiliter, il les envoyait au supplice. L'Évangile, lui, ne demande pas que le pécheur meure, mais qu'il se convertisse et qu'il vive, et c'est sur le cœur de Jésus-Christ que se fait la rencontre de la Vérité et de la Miséricorde, et l'embrassement de la Justice et de la Paix.

CHAPITRE XXII

MASSACRE DE THESSALONIQUE — PÉNITENCE DE THÉODOSE

(390)

Ambroise avait laissé Théodose vainqueur et lui avait appris à user de la victoire modérément et chrétiennement, au profit de la charité et de la religion. Empereur d'Orient, protecteur du jeune empereur d'Occident, et en réalité seul maître du monde romain, Théodose souhaitait de voir son vaste empire uni dans la même foi, comme il était alors rangé sous le même sceptre. Les grandes métropoles du polythéisme ou de la philosophie se rendaient à Jésus-Christ. Après Rome, Alexandrie renversait ses idoles, et le fameux sanctuaire du Sérapéon s'écroulait en livrant le secret de ses mystères ridicules ou infâmes.

La brillante Antioche avait d'abord moins bien mérité de l'empereur, et une sédition sanglante avait mis la cité à deux doigts de sa ruine. Mais son repentir public, l'intervention suppliante du vieil évêque Flavien, avaient fléchi en sa faveur la clémence de l'empereur.

Dans cette clémence de Théodose, on se plaisait à voir la victoire de l'Évangile sur une nature altière et un caractère emporté. Son premier mouvement d'irritation passé, il retrouvait dans sa foi l'apaisement de sa colère et le regret de ses violences. C'est lui qui, pardonnant à des ennemis vaincus, avait prononcé cette généreuse parole : « Que n'ai-je

aussi le pouvoir de ressusciter les morts ! » Mais, dès que l'homme exerce un pouvoir absolu, il est bien difficile qu'un jour ou l'autre sa puissance ne tourne en violence ou en démente. Un effrayant exemple allait le montrer au monde.

La ville de Thessalonique était une des plus considérables de l'Europe orientale. Elle n'était pas seulement la métropole de la Macédoine ; elle commandait encore à plusieurs grandes provinces de la préfecture d'Illyrie. Théodose, qui y faisait volontiers sa résidence, lui avait donné pour gouverneur un de ses amis, Botheric, homme de courage et de vertu. Dans le courant de l'année 390, Botheric avait cru devoir célébrer la victoire de l'empereur sur Maxime, par des fêtes brillantes dans lesquelles le peuple s'était épris passionnément pour un cocher du cirque à qui des merveilles d'adresse avaient valu des ovations enthousiastes. C'était au fond un misérable, si bien qu'à la suite de débauches infâmes le gouverneur dut le faire mettre en prison. On pouvait impunément tout ravir à ce peuple frivole, excepté les instruments de ses plaisirs. La foule réclama à grands cris son favori : Botheric tint bon. Alors ce fut une sédition : on se rua à main armée sur le palais du gouverneur, qui périt dans la mêlée ; plusieurs autres magistrats furent assaillis de pierres, meurtris, assommés, trainés par les rues de la ville, où l'on vit se produire ces scènes de fureur sauvage dont on est condamné à voir, de siècle en siècle, se renouveler le spectacle, à la honte de l'humanité.

Théodose était à Milan quand cette nouvelle le surprit et le frappa au cœur. Il aimait Thessalonique ; c'était là qu'il avait établi son quartier général dans la guerre contre les Goths, et le nom de cette ville se mêlait à celui de ses premières victoires. C'était là, surtout, qu'il avait reçu le baptême des mains du saint évêque Aschole ; de sorte que cette ville était devenue pour lui une seconde capitale. Ces souvenirs outragés, ces bienfaits méconnus, ces violences

insensées, cet ami massacré, ces cadavres devenus le jouet de la populace, les enseignes romaines déchirées et foulées aux pieds, et cela pour arracher un vil histrion à une punition méritée : quel châtiment pouvait égaler l'offense ? Puisque c'était toute la ville qui avait commis le forfait, avait dit l'empereur, n'était-il pas juste que toute la ville en portât aussi les peines ?

Ambroise, s'étant rendu au palais dans ces circonstances, avait été saisi d'épouvante en voyant l'exaspération mal contenue de Théodose. L'explosion de ce ressentiment lui paraissait imminente ; il l'avait conjuré de ne pas obéir à ce premier courroux, afin de ne point confondre dans un même châtiment innocents et coupables. L'empereur, par déférence, promit d'être indulgent¹, mais en réservant toujours le droit de la justice, dont l'équitable Ambroise lui demandait seulement de modérer les rigueurs, sans prétendre aucunement en arrêter le cours.

Malheureusement Théodose écoutait d'autres conseils. Le plus puissant personnage de la cour était alors le maître des offices, Rufin, dont la vie devait offrir un si dramatique exemple des vicissitudes extrêmes de la fortune. Il fit entendre au prince qu'après tant de révoltes trop facilement pardonnées, il fallait un châtiment qui raffermît le pouvoir et assurât le bon ordre, à quelque prix que ce fût ; le crime de Thessalonique ressortissant uniquement de la juridiction civile, l'Église et le clergé n'avaient rien à y voir ; l'on ne pouvait donc se mettre trop en garde contre Ambroise, plus empressé d'accroître sa popularité que le prestige d'un pouvoir compromis par une clémence voisine de la faiblesse. Ces raisons trouvèrent Théodose d'autant plus docile, qu'on l'avait entendu plusieurs fois se plaindre des indis-

¹ « Promiserat enim illi imperator se veniam daturum civibus supradictæ civitatis. » (Paulin., *in Vita Ambros.*, n. 24, p. 7.) Il est juste de remarquer, par contre, qu'Ambroise se plaint de n'avoir pu rien obtenir malgré ses prières renouvelées : *cum toties rogarem*.

créations qui livraient les secrets du consistoire à l'évêque, et le mettaient à même de contrôler ses actes, avant qu'ils devinssent publics. Il fut décidé que, cette fois, on ne laisserait rien percer des mesures concertées contre Thessalonique. On fit plus : afin de se soustraire à la médiation d'un solliciteur aussi persuasif que bien informé, l'empereur prit le parti de sortir de Milan pour n'y reparaitre qu'après l'entière exécution de ses mystérieux desseins.

Ambroise était tranquille. Pleinement rassuré par la parole de Théodose, il avait réuni autour de lui plusieurs des évêques de la Gaule. L'objet de ce synode était la déposition des évêques convaincus d'avoir trempé dans le meurtre des malheureux priscillianistes, ou, comme d'autres prétendent, la condamnation du moine hérétique Jovinien, dont nous parlerons plus tard. Ce fut au sein de ces pacifiques travaux qu'une effroyable nouvelle vint surprendre Ambroise et le consterner.

La ville de Thessalonique tout entière nageait dans le sang. Le châtiment dépassa toutes les bornes de la cruauté et de la perfidie. On avait prétexté des réjouissances publiques pour attirer dans le cirque citoyens et étrangers. Ils s'y pressaient en foule sans défiance du piège qui leur était tendu, quand, à un signal donné, les soldats enveloppent l'arène, fondent sur la multitude, frappent, massacrent, égorgent, poursuivent les fuyards, inondent de sang les rues et les places publiques, et après trois heures d'une boucherie barbare laissent sept mille cadavres étendus sur le sol.

On dit qu'épouvanté lui-même de ses ordres, Théodose avait voulu ensuite les révoquer ; mais il était trop tard, le crime était consommé. Dans tout l'empire, un cri d'horreur s'éleva contre un acte de barbarie tel que les annales des règnes les plus sanguinaires n'avaient rien à lui comparer. À ces scènes sanglantes s'étaient mêlés des traits de dévouement et de tendresse qui, en rendant les victimes plus

intéressantes, rendaient les meurtriers plus odieux. Un esclave s'était offert généreusement à la mort, à la place de son maître. Un père, ne pouvant se résoudre à livrer aux bourreaux l'un ou l'autre de ses fils dont on lui laissait le choix, les avait vu égorger tous les deux devant lui.

Au sein de l'horreur générale, Ambroise se sentit atteint personnellement dans son affection pour le prince, dans son amour pour l'Église qu'on allait rendre solidaire de ces déportements. Les évêques du synode, revenant de Rome où ils avaient obtenu la déposition des évêques ithaciens, partageaient son indignation : « En apprenant le massacre, dit Ambroise, il n'y eut pas un de nous qui ne gémit, personne qui fût de sang-froid, personne qui supposât qu'un tel acte pût être absous dans la communion d'Ambroise. Je compris aussi qu'une part de l'odieux en retomberait sur moi, s'il ne se trouvait personne pour aller dire à son auteur qu'il lui fallait satisfaire à la justice divine. »

Aussi avait-il déjà pris son parti. Une des nuits qui suivirent la lugubre nouvelle, il avait eu un songe : il lui semblait être à l'église sur le point d'offrir les sacrés mystères. Mais l'empereur étant entré afin d'y assister, une voix du ciel s'était fait entendre à l'évêque, lui défendant de célébrer tant que Théodose serait là.

L'avertissement était clair. Afin de s'y conformer, Ambroise commença par quitter la ville de Milan, avant que le prince y fût de retour. Il se dispensait ainsi de venir trouver Théodose, qui en comprendrait le motif. Une santé ébranlée fournissait à sa retraite une trop juste excuse. « La guérison de mon mal, écrivait-il, exigeait la société de personnes plus douces. » C'était probablement auprès de Marcelline qu'il s'était retiré, dans la paix de la campagne. Puis, quand il ne douta plus que son absence n'eût été sentie, il adressa de là à Théodose une lettre écrite de sa

main, destinée à lui seul, et qui devait demeurer entièrement confidentielle¹.

Elle commençait par quelques paroles d'affectueuse reconnaissance, puis d'excuses de n'être pas venu le saluer à son arrivée : « Mais le pouvais-je ? » Il se plaignait ensuite de l'ombrage que l'on prenait de lui dans le consistoire : « Pouvais-je ne rien entendre et me boucher les oreilles ? Pouvais-je parler ? Devais-je me taire ? Mais ç'eût été enchaîner ma conscience, et le prêtre qui ne parle pas est responsable de son silence. » Il va donc parler aujourd'hui, et parler hautement.

« Laissez-moi vous le dire, empereur auguste. Que vous ayez le zèle de la foi, je ne puis le nier ; que vous ayez la crainte de Dieu, je n'en disconviens pas. Mais il y a en vous une impétuosité qui ne peut se contenir. Elle est capable de se porter vers la miséricorde, si quelqu'un vous fait entendre des paroles de douceur. Si au contraire on l'excite, elle s'emporte, et elle ne connaît plus de frein. Si personne ne la modère, plaise à Dieu que, du moins, personne aussi ne l'irrite ! C'est dans cette confiance que je vous livre à vous-même : redevenez ce que vous êtes, et que la force de la piété soit victorieuse en vous de l'emportement de la nature.

« Cet emportement, je ne pouvais le dénoncer en public : ç'eût été aigrir le mal, et c'est pourquoi j'ai préféré vous en laisser seul juge. J'ai mieux voulu relâcher quelque chose de la rigueur de mon ministère que de manquer au devoir de la modération. Dussé-je paraître affaiblir l'autorité du prêtre, je n'ai pas voulu faillir au respect que je vous dois, à vous, empereur bien-aimé, et j'ai conçu l'espoir que, maître maintenant de votre premier mouvement, vous ne prendriez plus conseil que de votre devoir. C'est dans cette attente que je suis sorti de la ville, alléguant une maladie

¹ Ambros., *Epist.* LI, n. 2, 3, 5 et 6, p. 997 et suiv.

qui n'était que trop vraie. Mais vous n'ignorez pas qu'en toute autre occasion j'aurais mieux voulu mourir que de ne pas attendre, deux ou trois jours, que vous fussiez de retour. J'avais donc une autre raison d'être absent, la voici. »

Alors gravement, nettement, sans détour, comme sans faiblesse, il en venait au crime de Thessalonique. Il était impossible d'infliger un reproche avec plus d'autorité, et le faire accepter par plus d'affection, de respect et de raison.

« Il s'est passé dans la ville de Thessalonique un fait qui n'a point de précédent dans la mémoire des hommes. Il n'a pas tenu à moi que ce malheur ne fût conjuré. J'avais dénoncé d'avance qu'un pareil châtiment serait une barbarie atroce, et je n'avais épargné aucune supplication pour le détourner. Vous - même en aviez bien compris l'extrême rigueur, puisque vous avez voulu, quoique trop tardivement, révoquer votre sentence. Il n'est donc pas nécessaire d'atténuer devant vous l'odieux d'un acte que vous réprouvez. Les évêques de la Gaule rassemblés en synode en ont jugé comme moi ; mais c'est moi plus que personne qui en demeure responsable, et mon devoir est de vous dire qu'il faut vous mettre en mesure d'obtenir la réconciliation et le pardon de Dieu ! »

Lui ayant cité l'exemple de David averti et converti par le prophète Nathan : « Je vous écris ces choses, ajoutait-il, non point pour vous faire outrage, mais plutôt pour que cet exemple vous porte à laver la tache désormais imprimée à votre règne. Or vous ne le pourrez faire qu'en humiliant votre âme en présence de Dieu. Vous êtes homme ; comme tel vous avez été surpris par la tentation, sortez-en victorieusement : on ne sort du péché que par un chemin semé de larmes. Ce ne sera pas un ange, ce ne sera pas un archange, qui le pourront effacer. Il n'y a que le Seigneur qui dise : « Je suis avec vous, » et qui donne le pardon pour prix du repentir.

« Je viens donc vous prier, vous presser, vous conjurer! Je souffrirais trop de voir que vous, naguère modèle d'une vertu si haute, vous si clément, que vous redoutiez d'envoyer un coupable à la mort, vous ne regrettiez point d'avoir ordonné le meurtre d'un peuple d'innocents.

« Certes, pour tout le reste votre piété est grande, et volontiers la mettrais-je au-dessus de celle des princes vos prédécesseurs, Gratien excepté. Je n'ai donc contre vous aucun ressentiment; mais ce qui fait le sujet de mon trouble et de ma crainte est que je ne pourrais me résoudre à offrir devant vous le divin Sacrifice. Que si le sang d'un seul homme versé injustement m'interdit de célébrer en présence du meurtrier, le sang de tant d'innocents permet-il à ma conscience de le faire devant vous? Je vous déclare que non.

« Je vous écris cette lettre de ma propre main, pour que personne que vous n'en ait connaissance : Dieu fasse que cette affaire se termine sans éclat! J'ai en vous cette confiance que vous serez le premier à condamner vos fautes et à les réparer. Vous y êtes tombé cette fois par surprise. Peut-être moi-même aurais-je dû vous épargner ce malheur, s'il m'avait été plus facile de le prévoir. Ah! que n'ai-je obéi à mon inspiration plutôt que de me fier à votre clémence habituelle! Toutefois remercions encore Dieu, qui ne châtie les siens qu'afin de les sauver. J'ai rempli auprès de vous la mission des prophètes : c'est à vous d'obéir, à l'exemple des saints! »

Le coup à peine porté, Ambroise s'appliqua à fermer la blessure qu'il avait été forcé de faire à l'âme de son fils. Dans la fin de sa lettre, il redoublait de tendresse : on eût dit que, contraint d'exclure Théodose de l'Église, il voulait lui ouvrir un refuge dans son cœur.

« Et comment ne vous aimerais-je pas plus que moi-même, vous qui avez été un père pour Gratien! Vous avez

d'autres enfants, et je ne les oublie pas; mais mon cœur veut d'abord ne pas séparer de vous celui à qui j'avais voué le même amour qu'à vous. Oui, je vous aime du fond de mon cœur, et tous mes vœux sont pour vous. Si vous le croyez, écoutez - moi; si vous le croyez, rendez - vous à la vérité de ces paroles; si vous le croyez, pardonnez la démarche commandée par le service de Dieu. Et maintenant, empereur auguste, vivez heureux; prospérez et jouissez d'une paix inaltérable avec vos fils, que Dieu bénisse ! »

Quel genre d'expiation Ambroise demandait-il ? Et que ferait-il, si le prince ne se soumettait pas ?

Entre les droits primordiaux qui sont les éléments constitutifs de l'Église, indispensables à l'accomplissement de sa mission, le refus de communiquer avec ceux qui l'outragent est un des plus sacrés. L'excommunication est l'exercice de ce droit et de cette liberté, sans lesquels il n'y a pour elle ni souveraineté ni dignité possibles. Dès qu'on comprend que nulle société n'est sans lois, il faut admettre que quiconque refuse d'observer ces lois ne doit s'en prendre qu'à lui, si cette société le renie ou lui impose des conditions pour rentrer dans son sein. On peut nier à l'Église le droit d'user du glaive ; mais nul ne lui contestera raisonnablement le droit de se refuser à bénir l'iniquité, le droit de fermer son temple à qui n'y porterait qu'un front stigmatisé par le scandale public ou des mains souillées de sang. Même il est évident que, plus celui qui outrage l'Église dans sa morale ou dans sa foi est puissant, plus l'Église a le devoir de se maintenir inébranlable sur sa liberté.

Tel est le droit qu'Ambroise était résolu d'exercer, comme il le laissait pressentir. Mais il ne précisait rien, désirant avant tout laisser à Théodose l'honneur public du repentir et l'initiative de la satisfaction.

Par malheur, Théodose préférait les conseils de ceux qui n'étaient pas fâchés de provoquer à leur profit une éclatante

tante rupture entre les deux grands hommes. Ambroise avait bien pu, durant le siège des basiliques, tenir tête à une femme et à un prince enfant ; mais fermer la porte de l'église à Théodose le Grand, coupable seulement d'avoir outrepassé le droit de la justice,... il n'oserait. L'empereur le crut lui-même, et, sitôt qu'Ambroise fut de retour à Milan, il vint, comme de coutume, avec son cortège accoutumé, assister au service divin dans la basilique Ambrosienne.

Il était encore dans le vestibule où priaient d'ordinaire les pénitents et les catéchumènes, lorsqu'il trouva en face de lui Ambroise revêtu de ses habits pontificaux. D'un geste arrêtant le prince :

« Arrêtez, empereur ! lui dit-il avec majesté, je vois bien que vous ne vous rendez pas compte de la gravité du meurtre que vous avez commis ; et même maintenant que votre colère est apaisée, votre raison ne mesure pas encore l'étendue de ce crime. C'est peut-être la puissance souveraine qui vous aveugle, et la liberté que vous avez de tout faire obscurcit votre raison. Cependant songez que vous êtes homme, et que la nature humaine est fragile et mortelle. Prenez garde que la pourpre ne vous fasse trop perdre de vue l'infirmité qu'elle recouvre. Ceux à qui vous commandez sont des hommes, vos frères ; ce sont les compagnons d'une servitude commune : car il n'y a pour tous qu'un seul empereur, et c'est le Créateur de toutes choses ¹.

« Or de quels yeux pourrez-vous soutenir l'aspect du temple où reside le Maître universel ? Comment vos pieds oseront-ils fouler son sanctuaire, et vos mains se lever vers lui encore teintes du sang injustement versé ? Comment ces mains pourront-elles toucher le corps sacré de Jésus-

¹ Οὐκ οἶσθα, ὡς ζοικεν, ὁ βασιλεῦ, τῆς εἰργασμένης μαιφονίας τὸ μέγεθος, x. τ. λ. (Théodore, lib. V, cap. xviii ; édition H. Valois, p. 220.)

Christ ? Comment porterez-vous son sang à ces lèvres qui ont prononcé l'arrêt de mort de tant d'innocents ? Retirez-vous, et craignez d'ajouter à votre crime celui du sacrilège ¹.

« — Mais David a péché, et Dieu lui a pardonné, dit timidement l'empereur.

« — Eh bien, reprit Ambroise, acceptez le joug que Dieu daignera vous imposer. Vous avez imité David dans sa faute, imitez-le dans sa pénitence ². »

Théodoret, qui nous a rapporté ce discours, ajoute ces paroles :

« L'empereur ne résista pas à l'injonction de l'évêque ; car, instruit de la sainte loi, il n'ignorait pas quel est le devoir des prêtres, et quel est celui des princes. Il retourna en pleurs dans son palais ³. »

C'était dans l'année 390, et probablement vers la fin du carême, que se passaient ces événements. Après avoir vu l'empereur manifester ce premier mouvement de repentir et donner cette première promesse de soumission, on n'est pas peu surpris de voir dans les historiens qu'il ne fallut pas attendre moins de huit mois le triomphe définitif de la grâce sur cette âme brisée de remords, mais ulcérée d'orgueil. Pendant tout ce temps, ni Théodose ne pénétra dans l'église, ni Ambroise ne mit le pied dans le palais de l'empereur.

L'évêque continuait à prêcher à son peuple ; et l'on place, dans cette année 390, le commentaire des psaumes XLV^e, XLVII^e, XLVIII^e, LXI^e, qu'il réunit ensuite en un même corps d'ouvrage, avec une belle préface. Il n'y apparaît aucune

¹ Πῶς δὲ τοιαύταις ὑποδέξῃ χειρὶ τοῦ Δεσπότης τὸ πανάγιον σῶμα ; πῶς δὲ τῷ στόματι προσοίσαι τὸ αἷμα τὸ τίμιον. (Théodoret, lib. V, cap. XVIII ; édition H. Valois, p. 220.)

² Théodoret, *ibid.* — Paulin., n. 24.

³ Ὁ βασιλεὺς τοῖς λόγοις ἔϊξας..., στένων ὁμοῦ καὶ δακρύων ἐπανῆλθεν εἰς τὰ βασίλεια. (*Ibid.*)

préoccupation de l'affaire qui, cette année-là, fixait sur Théodose l'attention inquiète des esprits. Seulement parfois le nom du Psalmiste, lui aussi roi coupable, mais roi pénitent, rappelait naturellement aux auditeurs le souvenir d'un autre coupable et le devoir de l'expiation. Une fois, entre autres, l'intention devint tout à fait évidente. L'orateur interpellait les princes en général, leur prêchant la clémence envers leurs sujets coupables; mais, dans le même discours, il recommandait aux prêtres d'user d'indulgence envers les pénitents. C'était, indirectement, exhorter Théodose au repentir et lui offrir son pardon. Il disait :

« Dieu, auteur de toute loi, cherche moins à châtier qu'à prévenir le crime. Empereurs, imitez donc l'exemple de notre Dieu. Soyez sévères dans la défense, cléments dans la répression. La sévérité des lois a pour but de réprimer l'insolente audace des hommes; mais la clémence des princes doit tempérer la rigueur de la peine. David reconnaît sa faute, sonde sa blessure, en demande le remède : ainsi quiconque veut guérir ne doit pas redouter d'être repris de son tort ¹.

« Seulement il ne faut jamais reprendre avec colère, mais verser sur le mal le baume de la parole de Dieu, de laquelle il est dit : « Le Seigneur leur a envoyé sa parole, et il les a guéris. » Ce n'est pas la sévérité qui convertit le pécheur, mais c'est la vérité; et ce que le malade demande au médecin, ce n'est pas de couper le membre, mais de guérir la plaie. S'il faut faire souffrir le malade, que ce ne soit jamais jusqu'à le désespérer : la douleur salutaire est celle qui ferme la blessure, non celle qui l'envenime ². »

Théodose hésitait à se rendre à ces appels de la miséricorde. Partagé entre le repentir et l'orgueil, il passait de l'abattement à une irritation dont on trouve la trace dans

¹ Ambros., in *Psalm.*, xxxii, n. 19; t. I, p. 823.

² *Ibid.*

plusieurs des lois impériales de cette année. Depuis huit mois il était exclu de la communion, quand l'approche de la fête de Noël renouvela ses regrets.

« Il se tenait dans son palais, raconte Théodoret, dont je ne fais que traduire le dramatique récit, et il était assis répandant une grande abondance de larmes : c'est dans cette tristesse que le trouva Rufin. Comme cet officier avait avec le prince une grande liberté, il s'approcha de lui et lui demanda, avec une pointe d'ironie, la cause de sa douleur. A cette question, l'empereur soupirant et laissant un libre cours à ses larmes :

« — Vous riez, dit-il, car vous ne sentez pas ma misère. Mais moi qui sais mon malheur, je n'ai que trop de raison de m'attrister. L'Église de Dieu est ouverte aux esclaves et aux mendiants, qui y entrent à toute heure pour prier; il n'y a que moi à qui l'entrée soit défendue. Pour comble d'infortune, les portes du ciel me sont pareillement fermées; car je ne puis oublier la parole du Seigneur : *Tout ce que vous aurez lié sur la terre sera lié dans le ciel.* »

« Alors Rufin :

« — N'est-ce que cela ? Eh bien, j'irai trouver l'évêque si vous le désirez, et j'obtiendrai de lui qu'il vous absolve¹.

« — Non, reprit l'empereur, vous ne l'obtiendrez pas. Je connais trop bien Ambroise : il ne voit que son devoir. La considération de la puissance impériale ne lui fera jamais violer la loi divine. »

« Comme Rufin insistait, se flattant de réussir :

« — Eh bien, essayez donc ! » lui dit Théodose. »

Rufin partit; l'empereur se mit lui-même à le suivre d'assez près; il était impatient de voir le succès de l'ambassade. Mais à peine Ambroise eut-il aperçu le ministre habi-

¹ Théodoret, lib. V, cap. XVIII.

tuel des commandements de l'empereur, que prévoyant un coup de force :

« Que venez-vous faire ici, et quel est le cynisme de votre impudence ? Après avoir conseillé ce massacre épouvantable, n'avez-vous pas de confusion de paraître en ce lieu, vous dont la fureur impie a outragé la vivante image de Dieu ? »

Rufin, déconcerté, se mit à prier l'évêque. Il lui fit connaître que Théodose arrivait, et que même il n'était pas loin.

« Eh bien, répond Ambroise, qu'il vienne, s'il le désire. Mais qu'il sache que s'il passe la porte de l'église, je l'en expulserai. Et s'il veut faire acte de tyran et non d'empereur, je m'offrirai à ses coups, et je mourrai sans regret. »

En entendant cela, Rufin se retira, pour se hâter de prévenir Théodose de ne pas aller plus loin. L'empereur était déjà au milieu de la place, quand il vint le prier de ne point passer outre. « Non, j'irai, répondit-il, et je subirai l'humiliation que j'ai méritée. »

Puis s'avancant jusqu'à l'entrée de la basilique, où l'évêque était debout à l'attendre, il lui demanda de le relever de son péché. Mais Ambroise, toujours sévère et se méfiant de ce qui allait suivre :

« Quelle tyrannie est la vôtre ! Et quelle audace vous pousse à venir braver Dieu et violer ses lois ?

— Je ne viens braver personne, dit humblement l'empereur ; je ne pénétrerai pas dans le temple en sacrilège ; je ne demande qu'une chose : être délié de mes péchés. Souvenez-vous de la clémence de notre commun Maître, ne me fermez pas la porte que le Seigneur a ouverte à tous les pénitents.

— Et votre pénitence à vous, quelle est-elle après un si grand crime ? Qu'avez-vous fait pour la guérison de votre mal ?

— C'est à vous, dit Théodose, de me faire connaître le remède et de me le prescrire ; c'est à moi de l'accepter. »

Comme nous l'avons vu, le plus communément, l'expiation publique n'était imposée qu'à ceux qui l'avaient demandée. Théodose s'y soumettait : le moment était donc venu d'en déterminer pour lui la nature et les conditions. Or c'était l'humanité et la justice qu'avait outragées l'empereur par un acte de barbarie ; conséquemment Ambroise stipula une loi d'humanité et d'équité propre à prévenir le retour de pareilles surprises. Il dit à Théodose :

« Puisque c'est la colère qui, trahissant votre jugement et l'emportant chez vous sur la calme raison, a dicté la fatale sentence, portez une loi qui rende vaine et de nul effet toute décision prise sous une première impression. Que tout arrêt entraînant la confiscation des biens ou la mort ne puisse être promulgué que trente jours après avoir été rendu. A l'expiration de ce délai, que la sentence vous soit présentée de nouveau. Alors, dans l'apaisement d'une âme maîtresse d'elle-même, elle sera par vous revisée de sang-froid. Si on la trouve injuste, elle sera révoquée ; si elle est juste, elle sera confirmée. Mais, en tout cas, ce délai sera une sûre garantie de l'équité de vos arrêts¹. »

Quand cette loi eut été consentie et signée, « Ambroise, continue l'historien Théodoret, fit tomber devant l'empereur la barrière qui le séparait de la communion catholique. Théodose fut enfin admis dans le temple de Dieu. Dès qu'il y fut entré, il se jeta à genoux ; et là, prosterné sur le sol, on l'entendait implorer le pardon du Seigneur, répétant ces paroles de David pénitent : « O Dieu, mon âme s'est attachée au pavé de votre demeure ; rendez-moi la vie selon votre parole ! » Disant ainsi, le prince s'arrachait

¹ Cette loi se trouve, en effet, dans le Code Théodosien, mais placée huit ans avant le massacre de Thessalonique, et sous le règne de Gratien. Valois, dans ses annotations sur Théodoret, en tire la conjecture que cette loi, déjà inspirée par Ambroise à Gratien et restée sans effet, aura été seulement renouvelée par Théodose et mise à exécution à partir de ce moment.

les cheveux, frappant son front, arrosant le pavé de ses larmes, et demandant sa grâce ¹. »

L'Église se contenta de cette expiation; mais le grand cœur de Théodose voulait faire davantage. On le voit, à partir de cette heure, entrer et avancer dans les voies d'un zèle religieux et charitable qui déborde dans tous les actes de son gouvernement. Une des choses qui faisaient le plus horreur à Ambroise, c'était, nous l'avons vu, la vente que des pères poussés par l'indigence faisaient de leurs enfants. Une loi de Théodose, portée dans cette année 390, rend à la liberté les fils et les filles que la pauvreté de leur famille a condamnés à l'esclavage. Dans le même temps, et certainement d'après les mêmes conseils, il protège énergiquement les particuliers contre la violence des soldats et les exactions des fonctionnaires. Il proscriit, en des termes d'une vive indignation, l'infamie de certaines mœurs qui étaient le renversement de toutes les lois de la nature et de la religion. Il ferme les temples païens, prive les apostats de leurs droits civils, et interdit expressément toute assemblée hérétique. Chose singulière! ce sont deux préfets idolâtres, Flavien et Albin, amis de Symmaque, qui sont chargés de l'exécution de ces lois portées contre leur culte. Il n'est pas inutile de remarquer que Théodose les rendait simultanément en son nom et au nom de Valentinien le Jeune. Il voulait engager publiquement l'empereur d'Occident dans sa politique chrétienne, en lui en faisant partager la responsabilité.

On place dans ce même temps le concile de Capoue, réuni par Théodose sous l'inspiration d'Ambroise, afin de terminer le schisme d'Antioche et la sourde rivalité des Églises d'Orient et d'Occident. Le conflit existait alors entre les évêques Flavien et Évagre, successeur de Paulin. Le concile, évitant de se prononcer sur le fond de cette difficile

¹ Théodoret, lib. V, *ibid.*

question, s'en remit de la décision à Théophile, patriarche d'Alexandrie. Ambroise partageait contre Flavien la prévention commune aux Occidentaux, et c'est sous cette influence qu'il écrivit une lettre fort sévère au sujet du refus que faisait ce pontife de se soumettre au jugement de Théophile.

« Veut-il, demandait Ambroise, veut-il se mettre seul en dehors de l'Église et de la société de ses frères ? Nous pensons qu'il faut en référer à notre Frère le saint Pontife de l'Église romaine, car nous présumons bien que vous-même ne déciderez rien qui puisse lui déplaire. Ainsi pourrions-nous arriver à une sage conclusion ; ainsi procurerions-nous la sécurité et la paix. Pour nous, dès que nous saurons que vous avez porté une sentence qu'aura sanctionnée l'Église romaine, nous en ressentirons une grande joie¹. »

La mort d'Évagre, qui expira sans avoir eu le temps de désigner un successeur, fut seule capable d'amener la fin du schisme d'Antioche. De cette querelle séculaire, la seule chose importante qui reste dans l'histoire pour notre instruction, c'est la reconnaissance de la suprématie universelle de Rome. C'est aussi le témoignage du zèle infatigable d'Ambroise pour rattacher au centre de l'Église cet Orient, qui déjà préludait, par l'esprit d'indépendance, au schisme qui l'abattrait aux genoux des Césars de Byzance, en attendant qu'il le jette sous les pieds de l'islam.

Sans attendre la fin de ces dissensions, Théodose s'empressa de rentrer dans ses États. Au mois de juin de l'année 391, il avait quitté Milan, emportant le sentiment hautement manifesté, « qu'avant de connaître Ambroise il ne savait pas ce que c'était qu'un évêque. »

L'évêque, en effet, venait de faire avancer d'un pas la souveraineté et la liberté de l'Église. Le despotisme impé-

¹ Ambr., *Epist.* LVI, n. 4, 7, p. 1007.

rial trouvait enfin un bras pour refréner ses déportements, et les peuples une puissance protectrice et vengeresse de leurs droits ou de leur vie. Ils n'en auront guère d'autre pendant le moyen âge; mais, alors et au delà, l'exemple d'Ambroise trouvera de courageux imitateurs. Et quand le grand évêque arrêta sur le seuil de la basilique Théodose tout couvert du sang de ses sujets, si ses yeux avaient pu percer le voile de l'avenir, il aurait vu s'avancer derrière lui Léon le Grand, saint Grégoire VII, Alexandre III, Innocent III, Grégoire IX, saint Thomas de Cantorbéry, saint Anselme, tous ceux enfin qui, ayant aimé la justice et haï l'iniquité, n'ont reculé devant rien ni devant personne pour défendre le droit de Dieu, de l'Eglise et du faible, contre la force insolente, armée et couronnée.

CHAPITRE XXIII

LA RÉNOVATION MORALE — HOMÉLIES — LES PSAUMES
L'HEXAMÉRON

(389-390)

La période de temps que remplit le séjour de Théodose à Milan, comprise entre le mois de septembre 388 et les derniers jours de juin 391, est une époque fertile en œuvres pastorales dans la vie d'Ambroise. C'est alors qu'il prononce ses plus remarquables instructions morales, qu'il explique l'œuvre des jours de la Création, qu'il écrit pour ses prêtres un code de discipline ecclésiastique, qu'il multiplie avec eux sa correspondance, qu'il forme et épure l'institut monastique, et qu'il donne au culte divin son épanouissement.

Dans la première moitié de son épiscopat, le docteur avait défendu le dogme contre les ariens et les manichéens. Dans la seconde partie, il paraît par-dessus tout préoccupé du soin de moraliser son peuple.

Tel est, en effet, son caractère distinctif entre les Pères de l'Église latine au iv^e siècle. Jérôme est un polémiste plus vigoureux, un plus savant interprète de l'Écriture; Augustin est un plus profond métaphysicien, un théologien plus sublime; Ambroise est moraliste. Aucun d'eux n'a mieux connu la conscience humaine, n'en a plus intimement pénétré les mystères et analysé les besoins; aucun n'aura plus

explicitement décrit les maux de l'âme et indiqué les remèdes. Cette œuvre de toute sa vie va devenir surtout celle de ses dernières années; le courage qu'il n'a plus à opposer aux longues résistances du dehors, il va le déployer contre les vices de son temps. On dirait un grand fleuve qui, victorieux des barrières contre lesquelles il a dû longtemps briser ses flots, s'épanche dans son lit dont il emporte les fanges, et répand dans la plaine la fertilité et la vie.

Cette rénovation morale de la société au iv^e siècle était un difficile ouvrage. L'Évangile opérait sans doute des merveilles dans les saints; il créait des familles pieuses, charitables, héroïques; même insensiblement il corrigeait les lois, il posait dans le monde le dogme et le devoir de la morale universelle; mais il ne descendait que lentement dans les mœurs publiques, où le paganisme trouvait un asile suprême. « Tout ce que put faire d'abord le christianisme, dit un grand écrivain, ce fut de contraindre les vices à se cacher¹. »

Les vices ne prenaient pas toujours cette peine à Milan. Nulle ville d'alors n'était plus ardente aux plaisirs, dont la passion était entretenue par le luxe effréné de la cour, la licence de l'armée et les débordements de la jeunesse des écoles. Ammien-Marcellin a peint ces descendants dégénérés des Cincinnatus et des Publicola au iv^e siècle. Il nous les a fait voir « montés sur leurs chars splendides, étalant les broderies de leurs précieuses tuniques, suant sous le poids d'un manteau de soie abandonné au vent, encombrant les belles rues de leur escorte d'esclaves, de bouffons et de parasites, se rafraîchissant le visage avec un éventail doré, se plaignant d'un rayon qui perce leur ombrelle, et s'écriant que mieux vaudrait être nés chez les Cimmériens² »! — « Cincinnatus, ajoute l'historien, eût perdu son renom de pau-

¹ Chateaubriand, *Études hist.*, t. III, p. 42.

² Ammien Marcellin, lib. XXVIII, cap. iv, p. 411. Lugduni Batavorum, 1693.

vreté, si, après sa dictature, il eût cultivé des champs aussi vastes que l'espace occupé par un seul des palais de ses descendants¹. »

Ambroise ne nous représente pas sous des traits différents les élégants patriciens de sa ville épiscopale. Il les montre habitant des maisons qui sont des villes, et dont les murs sont couverts d'or, d'argent et d'ivoire ; s'inquiétant de savoir quel marbre précieux fournira le pavé de leurs galeries ; nourrissant à grands frais des chevaux rares pour les courses, et possédant, près de la mer, des parcs qui sont des forêts, des domaines où l'on amène l'eau vive et les poissons de la Méditerranée².

Un raffinement excessif, un mélange de fausse grandeur et de bizarrerie dans les plaisirs comme dans la somptuosité, signalent cette période suprême de la décadence romaine. Depuis la fondation de Constantinople surtout, les mœurs asiatiques avaient fait invasion dans l'Occident. On avait vu à Milan les empereurs s'entourer de ce pâle troupeau d'eunuques qui allaient faire la honte du Bas-Empire. Déjà la chlamyde grecque et la robe trainante des Perses a remplacé la toge de la Rome héroïque, et ce changement ne représente que trop bien l'effémination qui a gagné tous les rangs.

Les instructions d'Ambroise flétrissaient ce luxe corrompue. La colère et l'ironie, la plainte et le reproche, le blâme et la pitié, animent ici les traits de sa vive parole : « Et de quoi te vantes-tu, homme sans cœur ? demande-t-il à ces gens qui n'étaient riches que pour eux. C'est peut-être de ta suite d'esclaves, de ton cercle d'amis, de ta table, de tes convives, de tes écuries, de tes chevaux, dont tu pourrais nous déduire la généalogie plus facilement peut-être que celle de tes aïeux ? Quand tu parais quelque part,

¹ « Quorum mensuram si in agris consul Quintius possedisset, amiserat etiam post dictaturam gloriam paupertatis. » (Amm., lib. XXII, cap. IV.)

² *De Nabuthe*, cap. III, 12 et sq. ; t. I, p. 570.

on s'écarte, on te fait place : belle gloire qui t'est commune avec les bêtes féroces ! Puis, qu'est-ce que tout cela, sinon une ombre qui passe ? A quoi finalement te serviront la robe du consulaire, les vêtements frangés d'or et semés des palmes de la victoire ? Entré nu dans ce monde, tu en sortiras nu. Les biens de l'impie sont pareils à la poussière que soulèvent ses pas. Un moment elle forme un nuage qui tourbillonne et aveugle les yeux. Puis le vent souffle, la disperse, l'emporte ; il n'en reste rien, que du trouble dans l'air, et, sur la terre désolée, une surface aride et nue ¹. »

Les femmes, on le pense bien, n'étaient pas en retard dans cette marche désordonnée qui précipitait l'empire dans l'abîme du luxe. On remarquait sur elles un étalage de mises ruineuses dont la décence n'avait pas moins à gémir que le goût. L'évêque nous représente une de ces élégantes matrones s'emparant de son mari au retour d'une promenade, et ne lui laissant pas de repos qu'elle n'en ait obtenu une riche toilette, dont le prix suffirait à la rançon d'un esclave : « Une femme, disait-il, ne peut plus boire que dans l'or, dormir que sur la pourpre, reposer ses membres que sur une couquette d'argent. Elle ne peut vivre sans charger ses doigts de diamants et son cou de bijoux. Ce sont de véritables entraves : mais qu'importe ? Ces entraves sont d'or. C'est un fardeau : qu'importe ? ce fardeau est une fortune. Ces pierrieres écrasent, on gèle sous cette soie, mais leur prix console de tout. L'émeraude, le saphir, le béril, l'agate, la topaze, l'améthyste, le jaspé, la sardoine, sont recherchés avec fureur. Fallût-il y mettre la moitié de ce qu'on possède, on contentera ses désirs. Et cependant, qu'est-ce que cela, sinon des pierres polies ? Ah ! si vous voulez polir quelque chose de vous, que ce soit plutôt votre âme et ses aspirations ² ! »

¹ Ambros., in *Psalm.* I, n. 46 ; t. I, p. 759.

² Ambros., de *Nabuthe*, cap. v, 26 ; t. I, p. 572.

Ce que devenait le pauvre peuple dans un tel état de choses, on le devine bien. La misère préludait à la dépravation, et réciproquement la dépravation conduisait à la misère. « Le peuple, dit l'historien que nous avons cité, ne vaut pas mieux que les sénateurs : il n'a pas de sandales aux pieds, et il se fait donner des noms triomphants ; il boit, joue et se plonge dans la débauche. Le grand cirque est son temple, sa maison, son forum. Les plus vieux jurent par leur tête blanche que la république est perdue si tel cocher n'arrive le premier et ne rase habilement la borne. Ces maîtres du monde, réduits au métier de parasites, flairent le fumet des festins, et se glissent dans la salle à manger des patrons ¹. »

Les vrais chrétiens protestaient par des mœurs plus dignes contre la décadence qu'ils eussent voulu arrêter, et Ambroise constatait dans ses fidèles de Milan un travail de rénovation duquel il exprimait ainsi sa reconnaissance à Jésus-Christ sauveur : « Grâces vous soient rendues, à vous Jésus-Christ notre maître ! la nouvelle alliance nous a donné de nouvelles mœurs. Aujourd'hui nous bénissons ceux que nous avions maudits, nous aimons nos ennemis, nous ne tirons plus vanité de nos crimes, mais nous confessons nos fautes ; nous renonçons même aux noces pour nous élever à la vie parfaite des anges. Un homme nouveau, dégagé des vanités terrestres, a remplacé le vieil homme. Adieu aux folies trompeuses, aux guerres sanguinaires entreprises pour de misérables conquêtes. Adieu aux tumultueuses excitations du théâtre, aux querelles ardentes et violentes du cirque, au poison mortel de l'hérésie, aux mensonges des devins. Vanité des vanités, a dit le sage Salomon, tout n'est que vanité ² ! »

Cette vanité de la terre et de tout ce qui passe, Ambroise

¹ Ammien Marcellin, lib. XVIII, cap. iv.

² Ambros., in *Psalm.* xxxix, n. 4 ; t. I, p. 859.

la faisait sentir par cette allégorie du voyage de la vie que Bossuet nous fait admirer dans une page imitée et presque traduite de celle-ci :

« L'homme est un voyageur. O homme, marche donc droit au but et prends garde que la nuit ne te surprenne en route, avant que tu n'aies fait des progrès dans la vertu. Sur ton chemin mille objets divers défilent sous tes yeux; ne les regarde pas, il faut marcher, tu ne peux t'arrêter, marche! Voici les arbres en fleur, les herbes verdoyantes, les fontaines limpides qui appellent tes regards. Il te plairait de les contempler; mais non, le temps te presse, et ce spectacle charmant est déjà loin de toi. Mais voici que tout est changé: un chemin âpre et pierreux, des rocs escarpés, des montagnes à pic et des forêts épaisses se dressent devant tes yeux. A cette vue, ton cœur se serre; mais tu as bientôt passé. Telle est la vie humaine : ni les biens n'y sont durables, ni les maux permanents. Que ni les uns ni les autres ne retardent tes pas; marche au but, mais commence par bien choisir ton chemin¹. »

Ces homélies d'Ambroise, dont le texte était fourni par les psaumes de David, enchaînaient déjà à sa chaire une foule altérée de sa parole, quand s'ouvrit le carême de 389. L'évêque poursuivit ses instructions morales dans une suite de discours accommodés à ce temps, et qui forment son livre *sur Élie et le jeûne*. Le jeûne quadragésimal était sévère à Milan, où il se prolongeait pendant sept semaines entières. L'évêque l'annonçait aux fidèles en ces termes : « La grande fête de Pâques approche, ce sera le jour du triomphe; mais il faut d'abord le mériter par le combat. Notre combat, c'est le jeûne². »

Au lieu de jeûner, Milan, entièrement livrée aux réjouis-

¹ Ambr., in *Psalm.* I, n. 24; t. I, p. 747.

² Ambr., de *Elia et jejuniis*, cap. I, 1. — Voyez, sur la date de ce traité et le carême à Milan, l'avertissement des éditeurs, t. I, p. 51.

sances dont la victoire et la présence de l'empereur avaient été l'occasion, se plongeait plus que jamais dans une crapuleuse ivresse. C'est contre ce vice dégradant que se déclina le zèle d'Ambroise. Voici le cabaret de ce temps-là :

« A la porte des tavernes sont assis des gens débraillés, sans tunique, qui, en vidant leurs coupes, dirigent la politique, régissent le pouvoir, font et défont les empereurs, conduisent les armées, élèvent ou rasent des villes, administrent les finances, et remuent des monceaux d'or sans même avoir de quoi payer le vin qu'ils boivent. »

L'éloquence des Pères, plus simple, plus familière, plus libre que la nôtre, ne reculait pas devant la peinture la plus hardiment réaliste du vice dégoûtant dont elle voulait inspirer l'horreur. Ambroise faisait d'abord le tableau de l'ivresse de la plèbe. On y voyait le pauvre, abruti par le vin, comme par un coup de l'art magique de Circé, trouvant au fond de son verre richesse, puissance, liberté, gloire, royauté même, et finalement terminant par des rixes sanglantes la fête inaugurée dans cet heureux délire.

Il en venait ensuite à l'ivresse du riche, aux soupers des petits-maitres, couronnés, parfumés, étendus sur des tapis à la mode asiatique, entourés de femmes vendues qui remplissent leurs coupes, chancelant comme des navires qui ont perdu leurs ancres, et se plongeant dans le vin pour échapper à l'ennui qui ronge leur brillante inutilité.

Le luxe des repas épuisait les trésors de l'État et la fortune des familles : Ambroise nous représente un cuisinier de bonne maison courant avant le jour pour faire ses provisions, frappant à toutes les portes, réveillant les fournisseurs, querellant les marchands, impatient, hors d'haleine ; car il faut qu'il arrive le premier pour se procurer le vin le plus fin, les viandes les plus délicates, les poissons les plus rares, les foies d'oie les plus tendres, les huîtres du meil-

leur parc¹. Le moraliste n'a reculé devant aucun de ces détails; il nous fait débattre le prix avec chaque vendeur; il nous fait pénétrer ensuite à la cuisine, où un monde de valets s'agite, se dispute, s'échauffe dans l'indescriptible tumulte d'une bataille. Il nous introduit enfin dans la salle du festin, où des lits de table d'argent sont parsemés de fleurs, et où des parfums précieux alimentent les lampes qui brûlent toute la nuit.

Le tableau d'une orgie des Romains de la décadence, que la peinture moderne nous a mis sous les yeux, n'a rien de plus vivant que ces descriptions. Elles restent toujours chastes; mais parfois leur réalisme rappelle trop le père de famille antique présentant à son fils l'ivresse d'un ilote pour le dégouter de ce vice dégradant.

C'était principalement le vice de l'armée. « Le soldat d'alors, raconte Ammien-Marcellin, se faisait gloire d'avoir une coupe plus pesante que son épée, et ornée de pierreries. Le temps n'était plus où un légionnaire, ayant trouvé dans le camp d'un roi de Perse un petit sac de peau rempli de perles, les jeta sans savoir ce que c'était, et n'emporta que le sac². »

Ambroise livrait au mépris ces officiers de parade, ceints de leurs baudriers de soie, portant des colliers d'or, des ceintures d'or, des gaines d'or pour leur épée, attablés devant des coupes de métal précieux que remplissent de jeunes esclaves, se provoquant à boire par de vaillants défis, et portant la santé de l'empire et de l'empereur : « Buvons à lui, et que celui-là soit tenu pour son ennemi qui ne vide pas son verre ! » — « Les voilà, reprend Ambroise, ces héritiers du vieux Curius Dentatus ! Les voilà, ces héros si redoutables aux Barbares ! Grands hommes de guerre, que l'on

¹ *De jejuniis*, cap. xxii, n. 42-44; cap. xii, n. 45; cap. viii, n. 24.

² Amm. Marcell., lib. xii, cap. iv. — Ambros., *de Jejuniis*, cap. viii, n. 25; cap. xvii, n. 62.

entend parler batailles et victoires lorsque leur langue bégaye alourdie, que leur tête s'égare, et qu'ils chancellent sur leurs pieds. Quelle risée pour leurs valets, quand il leur faut recevoir leur maître dans leurs bras, et mettre sur son cheval ce beau triomphateur ! Farouches guerriers le matin, et le soir misérables vaincus que les enfants insultent, et vieillards caducs dans la fleur même de l'âge. »

Cette caducité était celle de l'empire : la société romaine s'éteignait dans la débauche. La main de Dieu écrit sur les murs dorés de cette salle de festin une sentence de mort ; mais c'est en vain que les prophètes la traduisent et la dénoncent. L'ennemi est à la porte, et, derrière ces superbes cavaliers chancelants ou endormis à table, on croit voir se dresser le fantôme d'Alaric.

Quand les hommes se conduisent comme des femmes, il faut demander aux femmes qu'elles agissent comme des hommes. Ambroise conviait celles-ci aux mâles observances de la discipline et du jeûne. Il leur citait Judith, et leur disait : « Voyez comment le jeûne d'une seule femme met en fuite une armée entière de soldats ivres ! » Il leur offrait l'exemple de la reine Esther, que son jeûne avait embellie, et qui pour prix obtint la grâce de son peuple¹. A l'encontre de ces purs modèles, il opposait le contraste de la profanation de la femme par l'ivresse. La femme, cet être pudique, délicat et timide, transformée par le vin en une bacchante de carrefour, spectacle immonde dont le ciel même est souillé, dit Ambroise, et la terre frémit d'indignation sous ses danses lascives !

Ambroise rappelait la sobriété des pères de la grandeur romaine. Le jeûne chrétien nous rendra une génération pareille : « Nous sommes des soldats, combattons. Le champ est ouvert devant nous ; exerçons-nous chaque jour à la lutte. Voici que du haut du ciel les archanges nous

¹ *De jejuniis*, cap. XXIII, n. 50 ; cap. IX, n. 29, 30.

regardent, les Puissances et les Dominations nous contemplent, des myriades d'anges ont les yeux sur nous. Ne nous inquiétons pas de la poussière de l'arène; il sera toujours temps de la secouer quand nous serons au bout de la carrière. Il est beau d'arriver tout poudreux, quand on arrive à temps pour recevoir le prix.

« Venez donc, Seigneur Jésus, apportez la couronne, appelez les vainqueurs à la gloire, et les vaincus à la pénitence. D'autres s'effrayent de penser que votre dernier avènement réduira l'univers en poudre. Mais, pour nous, nous croyons à votre œuvre invisible plus belle que toute œuvre visible, et nous ne craignons rien. Votre avènement sera l'heure de notre délivrance. *Que votre règne arrive, que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel.* Périsse, s'il le faut, l'univers entier! Un nouveau ciel nous sera donné que n'obscurcira nul nuage. C'est à sa lumière sans déclin que nous verrons la face de Jésus-Christ, et qu'il nous sera donné de contempler sa gloire. »

Le cirque, les courses, le théâtre, auxquels le discours d'Ambroise emprunte de fréquentes images, étaient une autre passion de ce peuple frivole. A Milan, comme à Rome, comme à Constantinople, les chevaux, les bêtes, les gladiateurs, l'arène, les pantomimes consolaient tristement le peuple de son abjection, en l'y plongeant davantage. « Tout cela c'est la vanité, répétait l'évêque à son peuple. La pantomime que vous regardez, c'est la vanité; ces luttes, ces concours, c'est la vanité; ces chevaux, votre grande affaire, vanité encore, vanité! Sont-ils seulement capables de sauver celui qui les monte?

« Ah! chrétien, s'il te faut un spectacle, eh bien, lève les yeux au ciel; regarde là-haut les étoiles qui brillent comme les diamants, le disque lumineux de la lune, la splendeur du soleil. Contemple la mer, mesure la terre, et rassasie ton âme de l'admiration de l'œuvre divine! Élevé jusqu'à ces beautés, tu ne pourras plus ensuite descendre

au bas spectacle de l'iniquité et de la contradiction qui règne dans la cité des hommes¹. »

Cette contemplation religieuse de l'œuvre de Dieu allait bientôt fournir à l'évêque de Milan le sujet d'un de ses ouvrages les plus justement célèbres. Dans cette même année 389, il prononça les discours qui formèrent son livre de l'*Hexaéméron* ou de l'œuvre des six jours².

Tout conseillait au Docteur de traiter ce grand sujet en harmonie avec son sentiment exquis des choses de la nature, et avec le double besoin intellectuel et moral des hommes de son temps. Le terrible problème de l'origine des choses est celui qui inquiète le plus l'esprit humain. Tous les systèmes antiques l'avaient soulevé tour à tour, et les philosophies diverses n'avaient enfanté que des cosmogonies puériles ou grossières. A côté des solutions essayées par les livres de l'homme, le livre de Dieu, la Bible, avait donné la sienne. Aux païens jusqu'ici bercés dans les poétiques imaginations d'Hésiode et d'Ovide, aux philosophes égarés par les théories de Platon, de Zénon, d'Épicure et de Lucrèce, il fallait présenter le dogme d'un Dieu libre, tout-puissant, éternel et unique créateur du ciel et de la terre. Aux manichéens prévenus de l'idée que la création matérielle est mauvaise et absolument indigne de la Divinité, il fallait faire voir ses rapports avec le monde spirituel et la vie des âmes.

Ambroise remplit ce programme dans six discours correspondant aux six jours de la création. Chaque discours se partageait en deux allocutions : l'une commençait le matin et se prolongeait jusqu'aux heures brûlantes du jour ; l'autre ne s'achevait qu'à l'heure du souper³. On voit aussi par un passage d'Ambroise qu'un *notaire* ou secrétaire placé près

¹ Ambros., in *Psalm.* CXVIII, *serm.* v, n. 28.

² Sur cette date, v. l'avertissement des éditeurs, t. I, p. 1.

³ V. In *Hexaemeron* Admonit., p. 1.

de l'ambon recueillait ses paroles, signalant même en marge les pauses et les reprises. Le commentaire était un entretien plutôt qu'un discours solennel, et on trouve bien le type de l'éloquence des Pères dans cet enseignement familial, où les récits anecdotiques, les explications physiques, la réfutation des préjugés populaires, les conseils de morale s'entremêlent, au sein d'une doctrine substantielle et de considérations de l'ordre le plus élevé. Même quelques phrases moins graves sont semées çà et là, comme pour reposer l'auditoire et permettre le sourire. Parfois on voit Ambroise s'interrompre pour se reprocher de céder à l'entraînement de son propre discours, et s'accuser de tomber dans la prolixité. D'autres fois il prévenait le peuple que le jour tombait, et qu'il était temps de se retirer chez soi pour prendre son repas; mais, toujours attentif aux besoins des âmes, le pasteur prenait de là occasion de les inviter à la communion qui est le souper de Dieu.

Déjà les docteurs grecs, Origène et surtout Basile de Césarée, avaient donné un commentaire du récit mosaïque de l'œuvre des six jours. Ambroise connaissait ces livres, et le sien leur a fait plus d'un heureux emprunt. Mais au lieu que le génie positif de Basile dédaigne les questions spéculatives, celui d'Ambroise prélude à l'instruction morale et à l'interprétation symbolique de la Genèse par une forte philosophie sur l'acte créateur. Contre Platon, Aristote, Pythagore, Thalès et toute l'antiquité, il démontre que la matière ne peut être éternelle. Au panthéisme des uns, à l'atomisme des autres, au fatalisme et au matérialisme de tous, il oppose le dogme révélé d'un Dieu absolument distinct de l'univers qu'il crée par sa parole. Cet exposé de l'erreur et sa réfutation sont éternellement vrais, et ceux qui de nos jours s'ingénient à refaire un monde où Dieu n'est pas, ne disent rien qui n'ait eu par avance l'honneur d'une réponse victorieuse dans Ambroise.

D'abord il invoque donc la nécessité de l'acte créateur.

« Les peuples et les philosophes, dit l'évêque de Meaux, qui ont cru que la terre, mêlée avec l'eau et aidée de la chaleur du soleil, avait produit d'elle-même, par sa propre fécondité, les plantes et les animaux, se sont grossièrement trompés. L'Écriture nous fait entendre que les éléments sont stériles, si la parole de Dieu ne les rend féconds. Ni la terre, ni l'eau, ni l'air, n'auraient jamais eu les plantes ni les animaux que nous y voyons, si Dieu, qui en avait fait et préparé la matière, ne l'avait formée par sa volonté toute-puissante, et n'avait donné à chaque chose les semences propres pour se multiplier dans tous les siècles. Ceux qui voient les plantes prendre leur naissance et leur accroissement par la chaleur du soleil, pourraient croire qu'il en est le créateur; mais l'Écriture nous fait voir la terre revêtue d'herbes et de toutes sortes de plantes avant que le soleil ait été créé, afin que nous concevions que tout dépend de Dieu. Il a plu à ce grand Ouvrier de créer la lumière avant même de la réduire à la forme qu'il lui a donnée dans le soleil et dans les astres, parce qu'il voulait nous apprendre que ces grands et magnifiques luminaires dont on a voulu faire des divinités n'avaient par eux-mêmes ni la matière précieuse et éclatante dont ils ont été composés, ni la forme admirable à laquelle nous les voyons réduits¹. »

Cette page est de Bossuet; mais c'est la traduction presque littérale d'un passage d'Ambroise.

Ces principes établis, le Docteur suit pas à pas l'ordre des jours de Moïse. La matière primitive jaillit de la main de Dieu. Il crée le firmament, et par ce mot Ambroise n'est pas loin d'entendre une force universelle qui se rapprocherait assez de notre attraction. Alors le chaos se débrouille, les éléments se séparent, le sol aride apparaît, le bassin des

¹ Bossuet, *Disc. sur l'Hist. univ.*, II^e part., chap. I, p. 157, 158. — Ambros., *Hexaemer.*, lib. III, cap. VI, n. 26.

mers se creuse, et les eaux le remplissent. « *Dieu vit*, dit l'Écriture, *que la mer était bonne*. Qu'elle est bonne, en effet, qu'elle est belle cette mer, soit qu'elle élève la cime de ses flots blancs d'écume, et jette sur les rochers sa rosée frangée de neige; soit qu'à peine ridée par des souffles plus doux, sa surface se colore des teintes du couchant, et que son flot tranquille vienne caresser le rivage! Quel bruit mélodieux! quels forts mugissements! quelle douce harmonie! Et cependant cette grandeur de l'œuvre créée, qu'est-elle comparée à l'infinie majesté de son Auteur¹! »

Puis voici que la terre dégagée des eaux soulève des zones de verdure. Les plantes apparaissent, et d'agréables senteurs embaument l'atmosphère. Ambroise fait ressortir dans chaque ouvrage de Dieu une volonté intentionnelle de réjouir l'homme ou de le servir. Il décrit le lis, la rose, puis les arbres à fruits, la vigne, le figuier, l'amandier, le palmier, chers à l'Italie. Dans le règne animal, il donne une place à part aux espèces que nourrissaient les rives du Tessin. La formation du soleil lui fournit l'occasion de s'élever longuement contre la superstition de l'astrologie judiciaire. L'homme apparaît enfin, le front illuminé, le corps droit, plein de beauté, de jeunesse et de force, et portant dans tout son être la ressemblance divine.

« *Puis Dieu se reposa*. Grâce lui soient rendues : il venait de faire un ouvrage sur lequel il pouvait se reposer. Il avait fait le ciel, je ne lis pas qu'il se soit reposé. Il avait fait la terre, je ne lis pas qu'il se soit reposé. Il avait fait le soleil, la lune et les étoiles, je ne lis pas qu'il se soit reposé. Mais je lis qu'il fit l'homme et qu'alors il se reposa, car il avait à qui pardonner². »

Cette dernière parole est d'une tendresse sublime.

¹ Ambros., *Hexaemer.*, cap. v, n. 21.

² « *Fecit cælum, non lego quod requieverit; fecit terram, non lego quod requieverit... Sed lego quod fecerit hominem, et tunc requievit, habens cui peccata dimitteret.* » (*Hexaemer.*, lib. VI, cap. x, n. 75, 76.)

Parmi les explications qu'Ambroise donnait des ouvrages de la création, plus d'une, on le comprend, se ressentait des erreurs de la physique ancienne. Le docteur s'en tenait encore aux quatre éléments primitifs d'Aristote : l'air, le feu, la terre et l'eau. Il prenait au sérieux la prétendue musique que fait le ciel, en tournant sur son axe, et il se donne la peine de réfuter cette croyance poétique. Il s'inquiète de savoir comment la terre, qui est plus pesante que l'eau, se tient en équilibre dans l'espace, tandis que les liquides, moins denses que la terre, sont précipités en bas¹. Il désespère d'expliquer comment le récit biblique fait paraître seulement au quatrième jour les deux grands lumineux du soleil et de la lune, et pour toute explication il s'en remet humblement à la puissance de Dieu².

L'histoire naturelle n'est guère plus assurée chez lui que l'astronomie et la physique. Il traite sérieusement la fable du cygne chantant d'une voix harmonieuse la dernière heure de sa vie, et celle du phénix qui, devenu vieux, se consume pour renaître de ses cendres. Il inclinerait à croire au phénomène de quelques générations spontanées dans le règne animal. Sa connaissance des choses de la nature est celle de son temps, celle qu'il tient d'Aristote et de Pline l'Ancien, celle qui régnera encore pendant tout le moyen âge, et il ne faudra pas attendre moins de douze siècles le lever d'une science plus vraie et d'une plus haute poésie.

En retour, cette ignorance des sciences naturelles s'éclaire parfois chez Ambroise d'une sorte de pressentiment de nos progrès modernes. Il se demande jusqu'à quelles profondeurs inexplorées s'enfonce ce mystérieux Océan boréal dont les navires n'ont point vu les derniers rivages. Il soupçonne

¹ *Hexaemer.*, lib. I, cap. vi, n. 16; cap. II, n. 7; cap. III, n. 12.

² *Ibid.*, lib. I, vi, 16; lib. II, II, 7; lib. III, XII; lib. III, cap. vi, n. 27.

Le baron Cauchy en a donné la solution scientifique. (*V. Sept leçons de physique générale*, publiées par l'abbé Moigno; Paris, 1866.)

quelque chose de la dimension du soleil, que les philosophes grecs croyaient grand tout au plus comme le Péloponèse. On n'est pas peu surpris de le voir agiter le problème de la jonction du golfe Arabique et de la Méditerranée par le percement de l'isthme de Suez. « S'il n'y a pas une force d'en haut qui s'y oppose, dit-il dans cet ouvrage, qui empêcherait que la mer Rouge ne fût amenée dans les plaines d'Égypte, dont on dit que le niveau est extrêmement bas, et ne vint se rejoindre à la mer d'Égypte? Il y a là sans doute de grandes difficultés, comme le montre l'expérience de ceux qui ont voulu réunir les deux mers et les faire se déverser l'une dans l'autre. Tels furent Sésostris et Darius le Mède. Cela tient à ce que le niveau de la mer des Indes, y compris la mer Rouge, est plus élevé que celui de la Méditerranée; et si les anciens rois ont renoncé à l'entreprise, c'est qu'ils craignaient que la mer, en se précipitant du bassin supérieur, n'inondât le pays¹. »

L'épreuve a été faite, et elle a résolu tous les doutes d'Ambroise.

Déjà, dans un autre de ses livres, on trouve le phénomène de la circulation du sang décrit par notre docteur du IV^e siècle, presque aussi exactement qu'il sera démontré douze cents ans plus tard par les expériences d'Harvey : « Le cœur, dit Ambroise, est le nid du sang et de la vie; car il y a deux ventricules : l'un dans lequel il reçoit le sang comme dans un réservoir et le transfuse dans les veines; l'autre duquel, après l'avoir reçu du précédent, il le conduit dans les artères, par un circuit continu². »

¹ Ambr., *Hexaemer.*, lib. III, cap. II, n. 11 et 15; lib. IV, cap. VI, n. 26, 27.

² Ambr., *de Noë et Archa.* « Sanguinis autem et spiritus nidus est cor. Duo sunt ejus uteri : unus quo sanguinem velut quodam sinu suscipit et transfundit in venas; alter quo rigatus ex illo superiori, deducit in arterias jugi meatu. »

Platon avait déjà dit que « le sang toujours en mouvement revient sans cesse au lieu d'où il était parti ».

Mais, à vrai dire, ce n'est ni la métaphysique ni la physique qu'il faut rechercher dans ce livre. La morale le remplit presque exclusivement. La création matérielle s'y montre comme le voile transparent du monde moral, et un symbolisme ingénieux y découvre, pour la conduite de la vie, d'utiles préceptes et de saisissants exemples.

L'herbe qui pousse le matin, et qui sèche le soir, y représente, comme partout, la fragilité de la vie et de la gloire ; Ambroise appliquait cette allégorie à un souvenir récent dont l'objet nous échappe, mais qui alors devait être compris de l'auditoire ; et sa parole se voilait de tristesse religieuse pour rappeler le malheur d'un être plein de force, de beauté et de jeunesse, qu'on avait vu frappé d'une maladie soudaine et fauché par la mort comme l'herbe des champs.

La rose, d'abord sans épines, s'en est couverte ensuite ; de même, dans l'âme innocente, le péché originel a fait naître les ronces : « O homme, vous avez beau briller de tout votre éclat, regardez au-dessous de vous : vous fleurissez sur des épines ! »

L'hirondelle n'a pour demeure qu'un petit nid de terre ; c'est une leçon de pauvreté donnée au cénobite. Les gros poissons dévorent les petits ; c'est l'emblème des avares et des ambitieux. Le phénix renaît de son bûcher ; c'est une image de la résurrection des corps. La tourterelle gémissante représente la veuve pleurant l'époux qui n'est plus, et les jeunes cigognes qui nourrissent les vieilles sont un touchant exemple de la piété filiale. On renvoie les paresseux à l'école de l'abeille, et le chien donne de belles leçons de courageuse fidélité.

L'évêque se complait d'autres fois aux plus humbles peintures, et, célébrant le rossignol chantant dans les nuits où il couve ses petits : « Je lui compare, dit-il, cette pauvre mais chaste femme qui se lève la nuit pour tourner la meule et moudre le pain de ses petits enfants, et qui essaye de

charmer par ses chants l'ennui de sa pauvreté. Et quoiqu'elle ne puisse imiter la mélodie du rossignol, du moins elle en imite la tendresse. »

Mais ce qu'Ambroise voit partout, parce que son cœur est là, c'est l'Église catholique. La vigne représente sa fertile abondance; les arbres toujours verts, sa perpétuelle jeunesse; l'Océan murmurant, le murmure de l'assemblée qui se renvoie, comme le bruit du flux et du reflux, l'écho des psaumes et des hymnes répétés en chœur par les hommes, les femmes, les vierges et les enfants¹. Enfin, parlant de ces îles de la Méditerranée peuplées de monastères : « C'est là, disait l'évêque, c'est dans ces îles jetées par Dieu comme un collier de perles sur la mer, que se réfugient ceux qui veulent se dérober au charme des plaisirs déréglés; c'est là qu'ils fuient le monde, qu'ils vivent dans une austère tempérance, et qu'ils échappent aux embûches de cette vie. La mer les cache comme derrière un voile, et offre à leurs pénitences ses retraites profondes. Là tout excite à d'austères pensées; rien n'y trouble la paix. Le bruit mystérieux des flots s'y mêle au chant des hymnes; et pendant que les vagues viennent se briser sur la plage de ces îles heureuses, de leur sein on entend monter vers le ciel les paisibles accents du chœur des élus². »

Quand cette suite de discours eut été prononcée, Ambroise les rédigea, puis il en adressa le volume à ses disciples Sabinus et Horontien. Ceux-ci le lui renvoyèrent en l'en félicitant; ils lui demandèrent en même temps de donner à certains points de doctrine des éclaircissements que le Docteur s'empressa de leur fournir par lettres³.

Il est temps de voir Ambroise au sein de cette école de disciples et amis où sa vaste correspondance nous permet

¹ Ambros., *Hexaemer.*, lib. III, cap. v, n. 23.

² *Ibid.*, n. 23.

³ *Epist.* XLIII et XLIV, ad Horontianum. *Epist.* XLV, ad Sabinum.

de pénétrer. L'affection qu'il porte dans ce commerce des cœurs, celle dont il est l'objet, les exemples qu'il donne, nous révèlent un des côtés les plus aimables de son âme, et composent un des traits les plus attachants de son génie et de sa sainteté.

CHAPITRE XXIV

LES LETTRES D'AMBROISE — SES AMITIÉS

Ambroise avait formé, avant son épiscopat et depuis qu'il était évêque, de saintes amitiés dont plusieurs avaient été déjà brisées par la mort. Il avait vu Satyre succomber dans ses bras, Basile n'était plus, Aschole était parti vers ce bienheureux séjour dont son ami disait : « Il habite aujourd'hui les hauteurs des cieux ; il est en possession de la céleste Jérusalem ; il contemple avec joie l'immense cité de Dieu, brillante d'or et de pierreries, et l'inextinguible lumière de son soleil ¹. »

Ces vues de foi et d'espérance n'empêchaient pas Ambroise de verser une grande abondance de larmes à chaque fois qu'il perdait un de ceux qu'il aimait. « Quand on lui annonçait la mort de quelque saint prêtre, raconte son secrétaire, il se mettait à pleurer avec tant d'amertume, que nous désespérions de le consoler. Nous ne pouvions nous rendre raison de ce tendre sentiment et de ces larmes amères. Mais lui nous répondait : « Ce qui me fait pleurer « ainsi, c'est bien moins le regret de le voir parti loin de « nous que de le voir parti sans nous. Puis il est si difficile « de trouver un prêtre vraiment digne de ce nom ² ! »

Entre les prêtres dont Ambroise cultivait l'amitié, le plus

¹ Ambros., *Epist.* xv, n. 2, p. 819.

² Paulin., *in Ambros. vita*, n. 40.

illustre, sans contredit, était Jérôme, l'ancien compagnon de ses études, maintenant retiré dans la solitude de Bethléhem, auprès du berceau du Sauveur des hommes. C'est de là qu'il entretenait avec l'évêque de Milan une correspondance, dont le seul débris échappé au naufrage des siècles est un fragment récemment découvert et publié par le cardinal Mai. La lettre est justement attribuée à Ambroise¹. Le Docteur y rend compte de sa croyance en la divinité du Verbe éternel, et, parlant de la naissance du Fils de Dieu dans le temps, il écrit à Jérôme :

« Mais votre science me dispense de vous en dire davantage. N'êtes-vous pas à Bethléhem, aux lieux témoins de l'enfantement glorieux de la Vierge, là même où, repoussée de l'hôtellerie, Marie enveloppa de langes son fils premier-né? C'est près de vous que fut annoncée par les anges sa naissance divine. Près de vous son enfance fut adorée par les Mages, et persécutée par Hérode meurtrier des Innocents. La terre où vous êtes vit croître l'Enfant-Dieu; elle le vit successivement adolescent et homme fait, passer ses jours dans la faim, les larmes et les pleurs. Enfant merveilleux, Dieu et homme tout ensemble, dont la puissance éclate par des prodiges surhumains!

« Très excellent Jérôme, disait-il en finissant, c'est à vous plus qu'à moi de confondre les hérétiques en portant la lumière dans les mystères de la foi. Je vous demande seulement de vous souvenir plus fréquemment de moi, ô vous, invincible soldat de Jésus-Christ! »

Jérôme répondait par son admiration à l'affection de celui qu'il appelait « notre Ambroise »; et si le jugement qu'il porte sur certaines œuvres de son ami se ressent de la rude franchise de sa nature, le plus souvent ses lettres portent

¹ Angel. Maii, *Scriptorum veterum nova Collectio*, t. VII, in-4°; Romæ, 1833. — *Beati Ambrosii Epistola de fide ad B. Hieronymum Presbyt.*, p. 159. — « Quod genuinum esse Ambrosii scriptum vix dubito, » dit le savant cardinal.

aux nues Ambroise, docteur de la vérité et maître de la virginité¹.

De plus près que Jérôme, Simplicien prodiguait à Ambroise une amitié mêlée d'admiration que le temps ne faisait que cimenter. Mais maintenant c'était Simplicien qui consultait Ambroise. Celui-ci s'en étonnait : « Que me demandez-vous, écrivait-il à son maître, et que pouvez-vous ignorer, vous qui, pour éclairer votre foi, avez parcouru tout le monde et qui ne cessez encore d'étudier jour et nuit ? N'est-ce pas vous encore, ô maître, qui, nous démontrant l'erreur des philosophes, nous faites voir qu'il n'y a pas moins de vanité dans leurs livres que de faiblesses dans leur vie ? »

De Rome où il vivait, les lettres de Simplicien inspirent, conseillent, corrigent le grand évêque. Un jour il le presse de prendre pour sujet de ses homélies les épîtres de saint Paul. Ambroise hésite, puis se rend : la sublimité de l'Apôtre l'avait effrayé. Les homélies faites et envoyées au maître, celui-ci ne leur épargne pas ses sévérités affectueuses : « Savez-vous, disait Ambroise en le remerciant, qu'il est plus difficile de ne pas vous déplaire que de plaire aux autres ? Mais c'est une affection si bonne qui a dicté votre critique, qu'elle en est bien adoucie ; et je ne puis que m'en féliciter². »

Simplicien, à son tour, demandait à son ami l'interprétation littérale ou mystique des passages les plus difficiles de l'Écriture. Ambroise répondait : « Vous en savez plus que moi ; mais l'échange des idées est un commerce dans lequel on profite toujours. »

Au nombre des correspondants d'Ambroise, il faut placer son disciple Clémentien. Le Docteur, lui voulant donner

¹ V. *Epist.* xxii, ad Eustochium, cap. x ; *epist.* lvii, ad Damasum ; *epist.* cli, ad Algas ; ex *Apolog. I adv. Rufin.*, cap. i, etc. — V. ces témoignages en tête des œuvres d'Ambroise, édition bénédictine.

² Ambros., *Epist.* lxxv, n. 1, p. 1052.

³ *Epist.* xxxvii, n. 3, p. 931.

une grande idée de notre religion, lui montrait que le Juif n'était qu'un enfant sous la tutelle de la loi, tandis que le chrétien est l'homme parfait dans le Christ.

Un autre de ses fils était Chromatius, plus tard évêque d'Aquilée, d'où plus tard il consolait Jean Chrysostome dans son bannissement. Après de pieuses considérations sur l'indéfectible véracité de Dieu et les infirmités toutes-puissantes de la croix, l'évêque de Milan lui disait : « Voici ma réponse, écrite tout simplement et familièrement à la mode de nos pères. Si ce genre de lettres ne vous déplaît pas, je serai encouragé à vous en écrire d'autres. Aussi bien, je préfère une conversation sur les choses d'en haut à de grandes phrases sur des questions qui dépassent mon savoir et mes forces ¹. »

Avec la même bonne grâce, il répondait à Romulus retiré à la campagne : « Si les lettres sont faites pour procurer aux absents la douceur de l'entretien, combien plus quand c'est un père et un fils dont elle fait se toucher les âmes ² ! » Puis, bonnement et humblement : « Je vous dis ma manière de voir, ajoute-t-il ; mais si vous-même connaissez quelque réponse meilleure, faites-la-moi savoir. Nous nous viendrons ainsi en aide l'un à l'autre, et nous verrons quelle opinion vaut le mieux. Aimez-moi comme un fils, je vous aime comme un père ³. »

Dans la correspondance de l'évêque de Milan, s'entremêlent ce qu'on pourrait nommer des *lettres de direction*. Telles sont celles adressées à ses deux disciples Horontien et Irénée.

Horontien avait été élevé sous les yeux et à l'école d'Ambroise. On a pensé aussi qu'il était Juif de naissance, ou du moins d'origine, comme sembleraient le faire croire ces paroles de son maître : « Vous, mon fils, vous avez com-

¹ Ambros., *Epist.* IV, n. 16, p. 996.

² *Epist.* LXVI, n. 1, p. 1054.

³ *Epist.* LXVI, n. 11.

mencé par la loi; ensuite vous avez été confirmé dans l'Évangile, et vous avez marché dans la foi, dont il est dit: Le juste vit de la foi ¹. » Aujourd'hui Horontien ordonné prêtre par Ambroise en exerçait les fonctions, dans quelque chrétienté voisine de Milan. « Mon fils, lui rappelait Ambroise, vous qui dès la fleur de l'âge êtes devenu l'enfant de l'Église, qui vous a adopté et tenu sur son sein, persévérez fidèlement dans votre résolution, souvenez-vous de la grâce que vous avez reçue par l'imposition des mains. Dans ce haut degré d'honneur qui vous est conféré, faites éclater votre foi, comme vous l'avez fait dans un rang inférieur de la hiérarchie. Déployez votre zèle, et attendez avec confiance le prix que vous destine le Seigneur Jésus-Christ ². »

L'évêque exhorte son disciple à ne pas craindre de souffrir. Là, lui ouvrant son cœur, il lui confie que le plus grand regret de sa vie, c'est celui de n'être pas né un demi-siècle plus tôt pour y mourir martyr, le regret du soldat arrivé trop tard sur le champ de bataille où il n'a pu verser son sang: « Pour moi, dit-il, je souhaite le martyre. Tel est en moi le mouvement de l'esprit qui est prompt. Mais l'Esprit-Saint, voyant la faiblesse de ma chair, m'avertit que ce bonheur ne sera pas le mien. Il sait, lui, le bon médecin, ce qu'il faut à ma faiblesse, et ce qui peut servir à mon avancement. Il est donc vrai que nous ne savons ni connaître ni demander ce qui nous convient, et c'est pourquoi il faut que l'Esprit de Jésus-Christ prie en nous par d'ineffables gémissements ³. »

Irénée, qu'on avait vu à côté d'Ambroise, durant le siège des basiliques par la faction arienne, était prêtre comme Horontien. Très adonné à l'étude, zélé pour son salut, il

¹ Ambros., *Epist.* LXXVII, n. 11-15, p. 1092 et la note.

² *Epist.* LXX, n. 25.

³ « Peto mihi passionem martyrii. Quales occasiones habui ! et de ipso fine revocatus sum. » (*Epist.* XXXVI, n. 4, p. 929.)

était encore dans cet âge où la direction d'un homme de Dieu est le plus grand des biens. Les lettres qu'Ambroise lui écrit sont une magnifique esquisse de la vie sacerdotale. Cette vie doit être d'abord une vie d'immolation : « Allons, mon fils, apprenons à souffrir, apprenons à combattre, apprenons la patience, mère de la constance, de la douceur, de la joie, car après la souffrance vient la consolation. Ne rougissons pas de la croix, de peur que le Dieu de la croix ne rougisse de nous ¹. »

Enfin la vie du prêtre doit être une vie haute et distinguée, dans le sens supérieur de ce mot : « Fuyons les chemins battus, ne mettons pas le pied dans l'ornière où s'embourbe la foule ; n'imitons pas les ambitieux qui ne pensent qu'à s'enrichir, comme des mercenaires qui supputent d'avance le prix de leur journée ; n'imitons pas les rêveurs enivrés de leurs vains projets, semblables aux cigales qui ne se nourrissent que d'air. Entrons par la porte étroite, montons sur les hauteurs : il faut monter toujours ². »

Ces hauteurs, ce sont celles où Jésus nous révèle sa beauté surhumaine ; et Ambroise raconte à son disciple comment un soir, à vêpres, ayant entendu ces paroles du psaume : *Il est beau par-dessus tous les enfants des hommes*, il en avait été ravi d'admiration et d'amour. C'est le sujet d'une page à son cher Irénée que l'on dirait traduite de Platon ³. Il y célèbre les ascensions du cœur montant des créatures visibles à l'invisible et idéale beauté de Celui qui est l'amour des anges et des saints. Mais cette beauté ne se reflète que dans les miroirs sans tache. « Que la virginité reluise donc en vous ; qu'elle vive en vous, et vous en elle ; qu'elle soit votre compagne, votre richesse, votre mère... Qu'elle vous prenne et vous porte dans le sanctuaire de sa demeure bienheu-

¹ Ambros., *Epist.* xxvii, n. 17, p. 901.

² *Epist.* xxxiii, n. 5, 6, 7, 8, p. 903.

³ V. surtout n. 17. « Et ideo terras fugito alarum remigiis, etc.. » p. 908.

reuse¹. » Et dans une autre lettre : « Courage, mon fils, soyez l'âme parfaite à qui Dieu dit dans le livre des Cantiques : « Place-moi sur ton bras comme un sceau béni. » Que la paix soit dans votre cœur, que le Christ règne dans vos œuvres; qu'à vous soient la sagesse, la justice et le salut. Adieu² ! »

On comprend quelle puissance de séduction devait donner à Ambroise tant d'élévation d'âme unie à tant de bonté. Cette puissance s'exerçait bien au delà des limites de la métropole de Milan. Il y avait peu d'évêques des Églises principales d'Orient et d'Occident avec lesquels il ne fût en relation d'affaires ou d'amitié. Il adressait des lettres fraternelles à Théophile, patriarche d'Alexandrie, et des conseils à l'évêque de Thessalonique Anysius, le digne successeur d'Ascole³. Il était en communion de cœur avec Martin, le grand évêque de Tours. Il envoyait des reliques des martyrs de son Église à saint Victrice de Rouen. Il écrivait à Juste, le pieux évêque de Lyon; à Sabaudius d'Agen, dont Sulpice-Sévère et Jérôme ont loué les vertus et les écrits contre l'arianisme⁴. Il était lié aussi avec Delphin de Bordeaux, et nous avons une lettre par laquelle il lui recommande chaleureusement un magistrat de ses amis⁵.

A l'extrémité de l'Italie méridionale, il avait un ami dans saint Sévère de Naples, dont Symmaque lui-même a exalté les vertus⁶; il lui écrivit un jour pour lui recommander un prêtre de haute sainteté, Jacques l'anachorète, qui, venu du golfe Persique, voulait aller se faire une solitude de son choix dans la Campanie : « Notre frère le prêtre Jacques a

¹ Ambros., *Epist.*, xxxi, n. 12, etc.

² *Epist.* xxx, n. 16, p. 914.

³ *Epist.* xvi, p. 822.

⁴ On le nomme dans cette lettre Segatius. Saint Jérôme l'appelle Sæpadius. (*De Scriptor. eccles.*, lib. II, cap. cxix.) — Sulpice-Sévère en parle sous le nom de Sæquadius. (*Hist.* lib. II.)

⁵ *Epist.* lxxxvii, p. 1106.

⁶ Vid. Bolland. 30 avril. *Vita S. Severi.* — Symmach. lib. VI, *epist.* i.i.

choisi pour lieu de son repos vos charmantes contrées. C'est non seulement une plage plus paisible que la nôtre, mais aucune autre rive ne semble verser dans les sens une tranquillité plus parfaite. Elle transporte l'âme des agitations de la terre dans la sérénité où se plait l'âme du juste, et aucune terre ne mérite plus que la vôtre qu'on dise d'elle d'après le Psalmiste : « Le Seigneur l'a assise sur la rive des mers, il l'a disposée sur le bord des eaux. » Nulle part l'esprit n'est mieux abrité contre le tumulte des invasions barbares et des horreurs de la guerre ; nulle part il n'est plus libre pour prier, servir Dieu, méditer sa sainte loi, et s'entretenir avec lui dans une paix inaltérable¹. »

L'Italie septentrionale considérait Ambroise comme l'arbitre et l'oracle de ses Églises. Dans le cours de l'année 386, il avait fait cesser le dissentiment des évêques de l'Émilie sur le jour auquel on devait célébrer la Pâque, en décidant qu'elle devait être solennisée le dimanche qui suit le quatorzième jour de la lune de l'équinoxe du printemps, comme l'avait fixé le concile de Nicée². Dix ans plus tard, l'évêque de Verceil étant mort, le clergé de cette Église, ne pouvant s'accorder sur le choix de son successeur, appelait encore Ambroise pour rétablir l'union et la paix³.

Milan fournissait alors un grand nombre d'évêques à toute l'Italie. De l'école d'Ambroise on verra sortir Théodule, qui sera évêque de Modène⁴; Félix, qui occupera le siège de Bologne; Vénère, qui montera sur celui de Milan, après Simplicien. Peut-être aussi faut-il mettre de ce nombre Provin, successeur de Félix sur le siège de Côme⁵. Félix de Côme lui-même était un disciple d'Ambroise, et il formait alors, avec Sabin de Plaisance et Bassien de Lodi, la société

¹ Ambros., *Epist.* LIX, n. 2.

² *Epist.* XXIII, p. 880.

³ *Epist.* LXII, ad Vercellenses.

⁴ V. Tillemont, *Mémoires*, t. X, p. 279.

⁵ Ughelli, *Italia sacra*, t. V, p. 237.

familière de cet homme grand et bon. Milan, Côme, Lodi, Plaisance, villes épiscopales échelonnées à peu de distance les unes des autres dans les vallées de l'Adda, de la Trébie et du Pô, étaient comme reliées entre elles par les lettres fréquentes de ces aimables saints. Faire connaître leur amitié, c'est révéler une partie de la vie intime d'Ambroise.

Sabin, autrefois diacre d'Ambroise à Milan, maintenant son collègue et toujours son ami, était, comme Simplicien, le censeur officieux des écrits du Docteur. « Je vous envoie un manuscrit plus net et plus soigné que le premier, lui écrivait Ambroise, afin que, le lisant plus aisément, vous puissiez mieux le juger. » Et il le presse d'être pour lui un juge impitoyable¹.

L'affection d'Ambroise pour Félix de Côme avait un caractère peut-être plus tendre encore. Les lettres de Félix avaient la vertu de le guérir : « J'étais un peu souffrant, quand j'ai reçu votre épître, lui écrivait-il un jour; mais, à mesure que je vous lisais, je sentais couler en moi une joie qui, pareille à une potion bienfaisante, me rendait à la vie. Je suis heureux surtout que vous me rappeliez le prochain anniversaire de notre sacerdoce². Je prierai pour vous dans ce jour de notre seconde nativité, comme vous-même vous prierez pour moi. Mon cœur ne vous quittera pas, faites de même; quand vous entrerez dans le sanctuaire, présentez-moi à Jésus-Christ; car là où est Jésus, tout se trouve. O mon fils, gardez le saint dépôt, faites fructifier en vous la grâce sacerdotale. Ainsi je n'aurai qu'à me féliciter d'avoir été bon juge en vous faisant évêque, et en vous conférant, par l'imposition des mains, la grande bénédiction de notre Seigneur Jésus... Puissions-nous mériter ainsi d'aller un jour nous reposer ensemble, vous en moi, moi en vous! »

Le jour où Ambroise recevait de Félix la lettre dont il

¹ Ambros., *Epist.* XLVIII, n. 7, p. 991

² *Epist.* IV, n. 1, p. 953.

vient de faire mention, Bassien était auprès de lui. Il était venu demander à l'évêque de Milan de se rendre à Lodi, afin d'y consacrer la nouvelle basilique de sa ville épiscopale. Ambroise non seulement le promit pour lui-même, mais il sollicita Félix de Côme de venir se joindre à eux pour cette fête. « C'est chose convenue, écrivait Ambroise à celui-ci, j'ai donné ma parole pour vous ; n'allez pas y manquer, car ce serait faire tort à vous et à moi : à vous dont l'absence serait impardonnable ; à moi, que vous feriez soupçonner de témérité dans mes engagements¹. »

Mais ces réunions étaient trop rares à leur gré. Félix de Côme accusait ses fonctions pastorales de l'enchaîner à son Église : « La moisson du Christ est grande, mais il y a peu d'ouvriers, disait-il à Ambroise. — Le Seigneur en enverra, répondait celui-ci ; il vous a déjà donné de nombreux fidèles, il est bien juste qu'il vous donne des auxiliaires. Alors vous serez absolument inexcusable de ne pas venir nous voir, et de nous refuser le fréquent bonheur de votre présence. »

Un jour qu'en dépit de ces amicales instances il n'avait pu se rendre près d'Ambroise, Félix imagina de lui envoyer, avec ses excuses, une corbeille de truffes qui lui valurent ces lignes gracieuses :

« Les truffes sont si belles, que j'en suis émerveillé. Je n'ai pas voulu en profiter en égoïste, et je les ai partagées entre moi et mes amis... Mais ce n'est pas à ce prix que vous vous ferez pardonner de n'être pas venu nous voir, nous qui vous aimons tant... Faites-en pénitence, en étant moins généreux, s'il se peut, mais plus fidèle... En vérité, c'est avoir belle opinion de moi que de croire qu'un présent soit capable de compenser l'absence de mon ami, et d'espérer m'acheter par de pareils moyens ! Adieu, je vous aime encore ; vous aussi aimez-moi². »

¹ Ambros., *Epist.* IV, n. 6 et .

² *Epist.* III, n. 1-3, p. 762.

Un de ses prêtres, Vigile, avait été sacré par lui évêque de Trente sur l'Adriatique¹. C'était une région encore à peu près infidèle. Ces campagnes riveraines étaient peuplées d'idolâtres, et, en l'envoyant là, son consécrateur lui disait : « Vous m'avez demandé de vous revêtir moi-même des insignes pontificaux quand vous fûtes appelé à ce sublime honneur. Jusqu'ici vous vous êtes sanctifié vous-même ; maintenant je viens vous dire que vous avez pour fonction de sanctifier les autres². »

Suivent de belles instructions sur la nécessité de bien connaître son Église, de ne pas transiger avec l'idolâtrie, comme serait d'admettre le mariage des chrétiens avec les idolâtres. Mais le devoir de la charité, du désintéressement, de l'hospitalité, l'emportera sur tous les autres ; et s'il faut exercer un empire sur ces peuples, ce doit être l'empire aimable de l'exemple et de la vertu.

Vigile fit ainsi. Trois ministres auxiliaires étaient partis avec lui pour évangéliser les campagnes infidèles. C'étaient Sisinius, vénérable vieillard, originaire de la Cappadoce, et promu au diaconat ; Martyrus, ancien légionnaire élevé à l'ordre de lecteur, et Alexandre, son frère, qui remplissait l'office de portier dans le lieu saint³. Un jour du mois de mai 397, que tous trois prêchaient à dix lieues de la ville de Trente, dans le canton de l'Anaunie, les paysans voulurent les forcer de participer aux fêtes idolâtriques des *Ambarvalia*. Les missionnaires refusèrent et furent assommés sur-le-champ. Vigile, venu à temps pour recueillir leur dernier souffle, ne voulut pas qu'on les vengeât ; mais lui-même prit leur place dans cet apostolat, qu'il ne tarda pas

¹ Ce fut vers l'an 385 qu'il commença son épiscopat, lequel dura vingt ans selon ses Actes, et douze suivant Mabillon.

² Ambros., *Epist.*, xix, n. 1.

³ V. les *Actes de S. Vigile*. Surius, 29 mai, § 3, p. 121. — Bolland., 23 mai, p. 38 ; 31 januar., p. 1079 ; et 6 mart., p. 428. — Dans Tillemont, t. X, p. 549, et note 9.

à couronner par le martyre. Il évangélisait les bords du lac de la Garde et ceux de la Sarca, quand, près de la ville de Randène, ayant abattu une statue d'idole et s'étant fait de son socle une chaire d'où il prêchait les peuples infidèles, ceux-ci l'en précipitèrent et l'écrasèrent à coups de pierres. Le dernier geste de l'apôtre fut de lever les yeux et les mains au ciel, afin de demander grâce pour ses bourreaux¹.

Tels furent les amis et les disciples d'Ambroise ; telles furent quelques-unes des lettres échangées entre lui et ces personnages vénérables. C'étaient des hommes de Dieu : Vigile, Félix, Sabin, Irénée, Bassien, Anysius, Sévère, Simplicien, portent tous le nom de saints, et sont honorés comme tels dans l'Église. De là le caractère céleste et surnaturel de cette amitié et de cette correspondance. Dans les quatre-vingt-onze lettres d'Ambroise qui nous restent, il n'en est pas une que le nom de Jésus-Christ n'illumine et n'échauffe de sa divine flamme. Or c'est le privilège de l'amour divin de faire vivre tout ce qui le touche : les lettres académiques de Symmaque sont mortes comme les choses d'un jour dont elles parlent ; mais tant que Jésus-Christ sera aimé en ce monde, on relira les lettres de Jérôme, d'Augustin et d'Ambroise.

¹ Il mourut, selon Usuard, le 25 de mai, sous le premier ou second consulat de Stilicon, en 400 ou 405.

CHAPITRE XXV

LES DEVOIRS DU CLERGÉ — LES MOINES

(Vers 391)

Le clergé de Milan, à qui étaient adressées les lettres fortifiantes de son illustre évêque, avait particulièrement besoin de cet appui. Après les enthousiasmes de l'ère des martyrs, l'Église était entrée dans la seconde période, celle des combats obscurs et de la longue patience. A ces causes générales d'attiédissement s'ajoutaient, à Milan, certains froissements intérieurs que l'évêque constate sans en préciser l'objet. « Il se rencontre, écrivait-il, des clercs parmi vous à qui l'ennemi du salut suggère ces pensées : A quoi bon demeurer encore dans le clergé pour y subir des injustices et y souffrir toutes sortes de peines, comme si je n'avais pas de quoi vivre de mon bien, ou, à défaut de bien, comme si je n'avais pas la ressource de gagner ma vie de quelque honnête manière? »

Une lettre circulaire d'Ambroise à son clergé fut écrite en vue de relever plus haut leurs regards : « De telles pensées, disait-il, peuvent-elles distraire de leur devoir des prêtres et de bons prêtres? Ne dirait-on pas en vérité que l'affaire d'un ministre de Dieu est de faire fortune, plutôt que de gagner le ciel après la mort! »

Les paroles qui suivent montraient, dans Jésus-Christ travaillant et souffrant, le modèle et le consolateur du

prêtre. « Attachons-nous à lui, concluait Ambroise; quelle douceur n'est-ce pas d'avoir auprès de soi un ami avec qui on vive d'une même vie, qui porte le même joug, qui soulève notre chaîne pour la rendre moins pesante! Selon l'énergie même de votre nom de clerc, vous êtes la possession de Dieu. Ne vous soustrayez pas au domaine de Celui qui un jour vous dira : « Bon serviteur, entrez au lieu de mon repos. » Mes chers fils, adieu! Servez bien le Seigneur, car le Seigneur est bon ¹. »

Ces lettres, ces instructions, ces encouragements n'étaient que le prélude à une œuvre plus grande. Il y avait seize ans qu'Ambroise élaborait un livre considérable qui devait, dans son dessein, être le code du prêtre, et dans lequel le saint Docteur se proposait d'exposer sa doctrine morale sur le sacerdoce. Il lui donna pour titre : *des Devoirs des ministres sacrés* ². On s'accorde à placer la rédaction de ce traité dans les deux années de paix qui suivirent la victoire de Théodose sur Maxime. C'est le plus renommé des ouvrages d'Ambroise, et celui qui lui conquiert son titre de moraliste du iv^e siècle.

Il importe de remarquer que le traité *des Devoirs* ne s'adresse pas uniquement aux ministres de Dieu, et l'ouvrage donne plus que ne promet le titre. Voulant opposer son *de Officiis* à celui de Cicéron sur le même sujet, Ambroise en fait le code de la vertu chrétienne telle que l'ont prêchée les apôtres, mise en parallèle avec la morale philosophique du plus éloquent des Romains. Du reste, l'auteur ne nous cache pas que c'est à l'orateur de Rome et à un auteur grec,

¹ *Epist.* LXXXI, n.1, 10, 12, 13, 14.

² *De Officiis ministrorum Libri tres. Opera*, t. II, p. 1. Ce livre a été publié à part par Krabinger, Tubingen, 1857. — Voir aussi Bittner : *de Ciceronian. et Ambrosian. Offic. Libris Commentatio*; Brunsb., 1848. Il conclut par ces mots : « Libenter profecto concedamus. Ambrosiana quippe Christiana officiorum præcepta tum documentis puriora, tum exemplis illustriora esse. »

nommé Panetius, qu'il doit le titre et un peu le cadre de son ouvrage.

Mais combien il laissait derrière lui son modèle ! La morale païenne est un édifice sans fondement, parce qu'elle est sans Dieu. Ambroise, lui, place en Dieu le principe, l'idéal et la sanction du devoir.

« L'impie, dit-il, ne fuira pas le regard de Celui qui sonde les abîmes, et lit la pensée de l'homme avant que l'homme ne parle. Quoi ! le soleil répandrait sa clarté sur le monde, et la splendeur de l'intelligence éternelle ne pénétrerait pas l'âme qu'elle a formée ¹ ? »

Spectateur de la vertu et de ses combats magnanimes, Dieu en sera aussi le rémunérateur : c'est une autre vérité exposée par Ambroise. « Il tient en main la couronne, et la couronne n'est pas pour ceux qui vivent ici-bas dans le plaisir et dans le luxe, pas plus que dans le cirque le spectateur parfumé qui se tient à l'abri du soleil et de la poussière ne recevra le prix de l'athlète vainqueur ². »

Après avoir posé ces principes généraux, le Docteur esquisse la physionomie extérieure du prêtre. Le prêtre est un homme de silence, de recueillement, de discrétion, de modestie simple et digne ; six chapitres entiers sont consacrés à envelopper, pour ainsi dire, l'homme de Dieu de cette gravité d'où lui viennent le respect et la confiance des hommes. Ambroise ne veut pas le voir assis à ces repas ou à ces tables de jeu où la moindre perte, dit-il, est celle de sa considération. Il le détourne des visites où il pourrait compromettre la fleur de sa réputation ou celle de sa vertu : « Vous cherchez des visites, dit-il : n'avez-vous pas celle de Jésus-Christ ? Visitez Jésus-Christ ; entretenez Jésus-Christ ; écoutez Jésus-Christ ! On lui parle dans la prière ; on l'écoute dans les saints Livres. Que vous importent les nou-

¹ *De Officiis*, lib. I, cap. XIII, n. 47, 50 ; et cap. XIV, n. 55-56.

² *Idem*, cap. XVI, n. 59-60.

velles, et qu'avez-vous à faire dans les maisons étrangères? Il n'y a qu'une maison où nous soyons chez nous : c'est l'église. Laissons venir nous trouver ceux qui ont besoin de nous : nous sommes les ministres des autels de Jésus-Christ, et non les courtisans du monde. »

Quant à la plaisanterie, il n'en peut supporter l'habitude dans le prêtre : « Malheur à vous qui riez, dit le Seigneur, « parce que vous pleurerez ! » — Et après cela, nous irions chercher à nous amuser et à rire dans ce pauvre monde, et par là mériter d'aller pleurer dans l'autre ! » Mais, en condamnant les excès, Ambroise, toujours mesuré, ne refuse pas de faire grâce aux propos innocents que relèvent l'enjouement, l'esprit et le bon goût ¹.

Ambroise prétendait juger les hommes par ces dehors, qui, à la vérité, le trompaient rarement. Il raconte qu'un jour se présenta, pour être agrégé à son clergé, un clerc d'un certain mérite, mais dont l'air inconvenant déplut au grave évêque, qui ne voulut pas de lui. A quelque temps de là on apprit que ce clerc avait apostasié et s'était fait arien. Une autre fois, choqué de la démarche hardie d'un de ses prêtres assistants, Ambroise lui fit défense de l'accompagner désormais dans les cérémonies. Il lui pardonna ensuite, mais il s'en repentit, car le malheureux, qui était un avare et un voleur, renia sa foi et rompit ses engagements pour soustraire ses méfaits au tribunal de l'Église.

Ayant esquissé la physionomie extérieure du prêtre, Ambroise entre dans la pratique des quatre vertus cardinales que le prêtre devra porter jusqu'à leur perfection.

La *Prudence* lui fera trouver la vérité, là où elle est uniquement pour le chrétien et le prêtre, dans l'Évangile. — La *Justice* lui apprendra tout ce qu'il doit aux hommes, y compris la charité, qui est la perfection de la loi. — La *Force* lui

¹ Ambros., de *Officiis*, lib. I, cap. II, 6; cap. XVIII, 74, 75, 83, 85; cap. XX, n. 88; cap. XXIII, 103.

inspirera ce courage qui a fait les martyrs de l'ancien et du nouveau Testament, les Machabées, Agnès, Thècle et surtout Laurent, dont le Docteur se plaît à célébrer la mort intrépide et triomphante¹. — Enfin la *Tempérance*, le détachant de tous les plaisirs d'ici-bas, le couronnera surtout de la virginité, qui est la plus belle fleur.

La discipline de l'Église sur le célibat des prêtres est nettement formulée en cet endroit de l'ouvrage : « Il faut que votre ministère soit immaculé, irréprochable; et que libres de tout commerce conjugal, purs de corps, inviolablement fidèles à la pudeur, vous gardiez, éloignés de la société des femmes, la grâce sacerdotale que vous avez reçue. »

Le Docteur nous apprend, qu'excepté dans quelques contrées très écartées, l'observation de cette règle était dès lors générale dans l'Église.

Telles sont les quatre vertus qui constituent l'honnête pour le chrétien et le prêtre. Cicéron faisait de plus reposer la morale sur l'intérêt ou l'utile; mais Ambroise ne veut l'admettre comme mobile du devoir que si l'on entend par là l'intérêt éternel, toujours et nécessairement conforme au bien moral. « C'est, dit-il, dans la balance des espérances à venir plutôt que dans celle des choses présentes que nous pesons le devoir. L'utile, à nos yeux, est ce qui peut nous gagner la vie de l'éternité et non les joies du temps². »

Ainsi le prêtre, s'il écoute les belles leçons d'Ambroise, élèvera son âme au-dessus des richesses trompeuses, pour se mettre humblement au service du pauvre. Il devinera la misère qui se cache en rougissant; il courra au-devant du désespoir qui suit les revers inopinés de la fortune; il ren-

¹ *De Offic.*, lib. I, cap. xxvii, n. 126; de cap. xxxv, 176 à xli.

² « Inoffensum autem exhibendum et immaculatum ministerium, nec ullo conjugali coitu violandum cognoscitis, qui integri corpore, incorrupto pudore, alieni etiam ab ipso consortio conjugali, sacri ministerii gratiam recepistis. » (*De Officiis*, lib. I, cap. I, n. 249.)

³ Ambros., *de Officiis ministr.*, lib. I, cap. ix, n. 28, t. II.

dra compte à l'évêque des indigences qui se cachent, les plus douloureuses de toutes. Il protégera l'honneur et procurera le mariage des orphelines indigentes. Ce qu'il ne pourra faire par ses propres ressources, il le fera par ses conseils : une bonne parole est une aumône aussi. Il sera hospitalier sans affectation, libéral sans profusion ; s'il ne peut donner davantage, il partagera son pain, et l'Écriture a dit que « rien ne vaut le pain partagé dans la douceur et dans la paix ». Le fruit immédiat que le prêtre en recueillera, ce sera l'amour de tous. « Plus le peuple vous verra faire de bien, dit Ambroise, plus il vous aimera. Je connais plusieurs prêtres qui, plus ils donnent, plus ils ont. Celui qui voit un prêtre adonné aux bonnes œuvres lui confie volontiers la dispensation de ses bienfaits, car il est assuré que ses aumônes parviendront aux malheureux ¹.

Nul ne s'étonnera qu'Ambroise ait mis l'amitié au nombre des vertus sacerdotales. C'est par elle qu'il termine son livre *des Devoirs*. Il savait que les prêtres n'ont pas seulement le droit et le besoin de demander à de mutuels épanchements un aliment pour les ardeurs ou un préservatif contre les dégoûts de l'âme, mais il savait qu'en cherchant des cœurs dignes des leurs ils obéissent aux enseignements de la loi comme aux exemples les plus divins de l'Évangile. Il cite Jonathas ; mais il propose surtout notre Seigneur Jésus, modèle de cette vertu comme de toutes les autres ; et s'adressant aux prêtres :

« Conservez donc, mes enfants, disait l'évêque, conservez l'amitié avec vos frères, car rien n'est plus beau dans les choses humaines. C'est la consolation de cette vie de trouver quelqu'un à qui le cœur puisse s'ouvrir, qui reçoive nos secrets et soit le confident des mystères de notre âme. Fidèle partout et toujours, notre ami est heureux de nos

¹ *De Officiis*, lib. I, cap. xiv, 67 ; xv, 69 et 72 ; lib. II, cap. xvi, 78 : cap. xxi.

joies, triste de nos douleurs ; et sa voix nous affermit à l'heure des épreuves¹.

« Qu'est-ce, en effet, qu'un ami, sinon un frère d'âme ? Votre âme s'attache, s'unit et se mêle à la sienne dans une fusion si complète, que de deux vous ne faites qu'un, vous confiant à lui comme à vous, et ne lui demandant jamais rien que l'honneur réprouve. Aussi bien l'amitié n'est pas une affaire d'intérêt, c'est une affaire de cœur ; tellement que, chez les pauvres, l'amitié très souvent est plus vraie que chez les riches.

« Trouvez-moi quelque chose de plus haut que l'amitié. Les anges en sont capables aussi bien que les hommes. Que dis-je ? Jésus lui-même s'est nommé notre ami ; il nous ouvre son cœur, ouvrons-lui de même le nôtre ! L'amitié véritable a son modèle dans l'épanchement du Seigneur Jésus-Christ versant sur ses disciples les mystères cachés dans le sein de son Père. »

Ces tendres effusions sont peut-être plus rares dans ce livre d'Ambroise que dans ses homélies. Il y est moins orateur, il y est plus écrivain. Le juriste aussi s'y laisse bien reconnaître, et les souvenirs du prétoire reparaissent dans l'élocution calme, la sévère ordonnance, le style mâle de cet écrit. Le magistrat s'y retrouve encore çà et là dans le ton d'autorité et de commandement, mais c'est l'autorité paternelle et pastorale ; non plus le glaive, mais la houlette. Dès le début de son livre, le Docteur s'est excusé de venir donner des leçons lorsque lui-même aurait besoin d'en recevoir. « On pardonnera peut-être, dit-il modestement, cette témérité à un père dont l'affection désire instruire ses fils, et qui leur dit, avec le Maître de l'humilité : « Venez m'entendre, mes enfants, je vous enseignerai la crainte du Seigneur. » Il leur disait plus loin : « Cicéron a écrit son traité des Devoirs pour l'instruction de son fils ; ce sera pour la

¹ *De Officiis*, cap. xvi, 78, n. 139, 134 ; lib. III, n. 135.

vôtre que j'aurai fait le mien, ô mes enfants, que j'aime et que j'ai engendrés dans l'Évangile ¹. »

Enfin, en écrivant aux prêtres sur leurs devoirs, Ambroise n'oubliait pas que l'évêque a les siens envers ses frères dans le sacerdoce. L'orgueil de la domination dans le pouvoir spirituel lui paraît un sacrilège; il le flétrit en ces termes : « Parce qu'ils sont promus à la dignité épiscopale, il ne faut pas que les évêques deviennent arrogants. Qu'ils se souviennent plutôt du devoir de la reconnaissance, et qu'ils gardent l'humilité. Que l'évêque, prêtre comme ses frères, ne prenne pas ombrage de ce qu'un ministre de Dieu, membre de son clergé, s'est concilié l'estime par sa charité, par son austérité, par son intégrité, sa science ou sa parole; car la gloire d'un docteur c'est celle de l'Église elle-même ². » Il n'y a que les esprits supérieurs qui reconnaissent ainsi le mérite des autres, parce qu'ils n'en redoutent rien pour leur gloire personnelle; il n'y a que les grands cœurs qui le recherchent et s'en réjouissent : cette grandeur d'âme était une des vertus d'Ambroise.

Tel est le livre *des Devoirs*. La philosophie avait la prétention d'être l'école du bien; le christianisme avait et justifiait celle d'être le sanctuaire du mieux et de la perfection. Il n'y a pas de plus belle émulation que celle-là.

Après les prêtres, les moines étaient le principal objet de la sollicitude pastorale d'Ambroise. Saint Augustin raconte qu'il y avait à Milan, hors des murailles de la ville, un monastère de cénobites, que l'évêque avait mis sous la direction d'un de ses meilleurs prêtres ³. Ce monastère, situé au nord de la cité, devait, dit-on, son origine à saint Martin de Tours. Martin, ayant visité la Gaule cisalpine du temps

¹ *De Officiis*, lib. I, cap. I, n. 1; cap. VII, n. 24.

² *Ibid.*, lib. II, cap. XXIV, n. 122.

³ August., *Confess.*, lib. VIII, cap. VI, et *de Moribus Eccles. cathol.*, cap. XXXIII.

de l'arien Auxence, s'était construit en cet endroit, sur un coteau couvert de vignes et de bois, un petit abri pour lui et de pauvres cellules pour quelques disciples qu'il y avait laissés. Ceux-ci s'étaient bientôt multipliés sous l'action apostolique d'Ambroise, et leur ferveur faisait la gloire de la religion, quand éclatèrent parmi eux de scandaleuses défections et de coupables erreurs.

La cause du mal remontait au moine Jovinien, religieux apostat, qui, après d'excessives austérités, était sorti du cloître et avait donné au monde le scandale d'une vie débordée, d'une doctrine hérétique et d'une morale sensuelle. Partant de ce principe, qu'une fois baptisé le chrétien est impeccable, il professait que jeûner ou faire bonne chère, demeurer vierge ou vivre dans le désordre étaient choses également saintes, pourvu qu'on rendit grâces à l'Auteur de tout bien. Il niait aussi le virginal enfantement de Marie.

Rome s'émut de ces scandales. Jérôme les dénonça par de véhéments écrits. En 390, le pape Sirice frappa Jovinien d'une condamnation, après laquelle l'hérétique se réfugia à Milan; mais Ambroise était prévenu. Trois prêtres de l'Église de Rome, Alexandre, Léopard et Crescent, étaient venus lui remettre une lettre du Souverain Pontife, l'informant de la sentence portée contre l'apostat. « Le presbytère de Rome ayant été assemblé, nous avons excommunié ces prédicateurs d'une doctrine nouvelle. Nous vous faisons donc savoir que tout le clergé, prêtres et diacres, nous avons décrété que Jovinien, Auxence, Genialis, Germinator, Félix, Frontinus, Martian, Janvier et Ingeniosus, fauteurs de cette hérésie et coupables de ces blasphèmes, sont, par notre jugement et la sentence divine, rejetés de l'Église à perpétuité¹. »

Aussitôt, rassemblant les évêques voisins, Sabin de Plai-

¹ *Epist. Siricii papæ ad Mediol. Ecclesiam*, apud Ambros. *Opera*, t. II, p. 963.

sance, Bassien de Lodi et quelques autres prélats, Ambroise rédigea pour le pape une réponse collective où éclate la profonde religion de lui et de ses amis pour le siège de Rome. « Vous êtes bien le bon Pasteur, lui écrivaient-ils; vous gardez avec amour et vous défendez avec énergie le bercail de Jésus-Christ. Vous veillez sur la porte de la bergerie, et vous méritez bien que les brebis du Sauveur vous écoutent et vous suivent. Nous vous en félicitons, seigneur et frère aimé, et de tout notre cœur nous vous en bénissons ¹. »

Neuf évêques présents signèrent la lettre au pape et adhèrent à la sentence prononcée contre Jovinien. L'hérétique condamné, et plus tard exilé dans l'île de Boas, près des côtes de la Dalmatie, par ordre de l'empereur Honorius, tomba dans le mépris.

Mais il avait laissé la semence de sa doctrine à Milan, où elle germa dans le cœur de deux religieux du monastère d'Ambroise, Sarmation et Barbatien. Racontant leur défection, l'évêque disait d'eux : « Ils étaient chez nous, et non point avec nous, selon l'expression de saint Jean. Demeurant dans notre monastère, participant à nos jeûnes, loin de toute occasion de chute, ils ne pouvaient donner cours à leurs folles pensées. Leur mollesse trouva ce joug intolérable : ils quittèrent le monastère. Il est vrai que plus tard ils désirèrent y rentrer ; mais on ne les y reçut pas. Prévenu de me mettre en garde contre eux, je leur avais d'abord adressé mes remontrances ; elles ne furent pas écoutées. Bientôt, lâchant la bride à leur déportement, ils se mirent à prêcher leurs maximes perverses et se firent les suppôts de tous les vices de l'enfer. Maintenant tout est perdu, et le mérite de leurs jeûnes, et le fruit de leur continence. Et il ne leur reste plus qu'à se mettre au service du diable pour

¹ « *Recognoscimus litteris Sanctitatis tuæ boni pastoris excubias qui fideliter commissam tibi januam serves, et pia sollicitudine Christi ovile custodias,* » etc. (*Epist.* XLII, n. 1, p. 965.)

détourner leurs frères de la bonne voie qu'ils ont eux-mêmes abandonnée ¹. »

Forcés de sortir de Milan, les deux moines passèrent à Verceil, qui à cette époque se trouvait n'avoir pas de pasteur. Mais Ambroise écrivit au clergé de cette Église pour les démasquer. « J'apprends, dit sa lettre, l'arrivée parmi vous de Sarmation et de Barbatien, ces vains discoureurs, prétendant qu'il n'y a nul mérite à l'abstinence, nulle grâce attachée à la virginité, que le jeûne est une démente, que tous les genres de vie se valent, et que c'est folie de vouloir assujettir le corps à l'esprit. Quelle est donc cette nouvelle école d'épicuriens ? Ils se donnent le nom de philosophes ; non, ce sont des insensés qui prêchent la débauche par mépris de la vertu. Maîtres étranges que ceux qui disent comme les païens : Mangeons et buvons, car nous mourons demain ! Épicure lui-même n'a rien avancé de si grossier. La philosophie les désavoue : combien plus la religion ! Que veulent-ils de nous, sinon que nous abdiquions notre dignité d'homme, pour mener la vie des bêtes, et que nous nous dépouillions de Jésus-Christ pour revêtir la livrée du diable ? Mais non, fermes en vos cœurs, craignez les loups qui voudraient vous dévorer ; chassez-les loin de vous² ! »

Ils furent chassés en effet. A partir de ce jour, l'histoire perd la trace des deux moines milanais, qui disparaissent dans l'oubli où tant de leurs semblables sont tombés après eux. Ambroise pleura leur chute ; leur souvenir lui était une cruelle blessure. Il en parlait aux fidèles comme d'un épouvantable exemple, qui devait les faire trembler pour leur propre salut. « Considérez cet homme qui d'abord avait en lui l'amour de la chasteté, le zèle de la perfection, l'attachement à la règle, le goût de la sainte observance. Aujourd'hui quel changement ! Il a quitté le monastère, il se livre

¹ Ambros., *Epist.* XLII, *ad Vercell.*, 7, 8, 9.

² « Quæ istos Epicureos nova schola misi ? » etc. (*Epist.* LXIII, n. 8.)

aux délices, se plonge dans la luxure ! Considérez ces malheureux qui déjà depuis longtemps ont quitté leur communauté : voici qu'ils sont devenus les maîtres de la dissolution, les propagateurs de l'incontinence, les docteurs du libertinage, les contempteurs de la vertu. Avec trop de raison on pourrait dire d'eux, avec saint Jean : « Ils sont sortis de nos rangs, mais ils n'étaient pas nôtres ; car, s'ils l'eussent été, ils auraient persévéré¹ ! »

Les autres persévéraient donc, offrant en eux l'exemplaire supérieur et vivant de la morale d'Ambroise, morale forte et douce inspirée par le divin esprit de l'Évangile. Elle prêche le sacrifice, le renoncement, la chasteté, les jeûnes et les pénitences ; elle dénonce la guerre, mais elle y fait marcher sous la conduite d'un Chef si aimant et si aimé, elle enflamme pour sa croix d'une si noble ardeur, que rien ne coûte plus à l'âme ainsi transportée, et que, s'il le fallait, elle irait avec lui et pour lui au martyre ; car « *l'amour*, dit l'Écriture, *est fort comme la mort* ».

¹ Ambr., in *Psalm.* xxxvi, n. 49 ; t. I, p. 798, 799.

CHAPITRE XXVI

AMBROISE ET VALENTINIEŒ LE JEUNE
— ORAISON FUNÈBRE DU PRINCE

(392)

Théodose, en reprenant le chemin de l'Orient, avait laissé Valentinien solidement affermi dans la possession des États de son père, sous la garde de deux conseillers : Ambroise pour les affaires religieuses et politiques, le comte Arbogast pour le commandement des armées.

Depuis la mort de Justine, le plus cordial accord régnait entre le prince et l'évêque de Milan. « Lui qui jadis s'était fait mon persécuteur, raconte celui-ci, m'aimait par-dessus tout, et, après avoir voulu me proscrire comme un ennemi, il me considérait comme un père, s'estimant heureux d'être guidé par moi ¹. »

Valentinien devint un autre homme entre les mains d'Ambroise. Il avait environ vingt ans à cette époque. On lui faisait un reproche de trop aimer le cirque; il s'en abstint totalement, et n'y reparut pas même aux grands anniversaires que présidaient officiellement les empereurs. On l'accusait de perdre trop de temps à la chasse; pour en finir, il fit détruire la sienne en un seul jour ². On lui reprochait son goût

¹ Ambros., *Epist.* LIII, n. 2; t. II, p. 1002.

² Ambros., *de Obitu Valentiniani*, n. 15, t. II, p. 1178. — Philostorge (*Hist.*, lib. II) s'est élevé amèrement contre cette passion de Valentinien pour le cirque et la chasse.

intempérant pour la table : il se montra dorénavant si sobre, que dans les dîners de gala donnés aux comtes de l'Empire il observait les jeûnes commandés par l'Eglise, et quittait parfois le repas sans y avoir rien pris. Sa jeunesse triomphait de tentations plus délicates, et une actrice célèbre, dont la beauté avait fait de scandaleux ravages parmi la noblesse de Rome, ayant été poussée auprès de lui à Milan, il ne la voulut point voir, mais il la fit renfermer et tenir sous bonne garde. « On eût dit, remarque Ambroise, qu'il unissait en lui la sagesse des vieillards avec la grâce aimable de l'adolescence. »

La conduite des affaires se ressentit de ce changement. Valentinien siégeait régulièrement au consistoire, étudiait les questions, prenait en main les intérêts du peuple, se préoccupait d'améliorer le sort des provinces qu'on accablait d'impôts : « Et comment voulez-vous qu'elles supportent de nouvelles charges, quand elles peuvent à peine se libérer des anciennes ? » demandait l'empereur à ses comtes.

Il détestait la délation, et refusa d'instruire le procès d'une famille accusée de conspirer contre l'État, ne voulant pas contrister, par une sentence capitale, la joie de la fête de Pâques. Il renvoya cette affaire au préfet, conseillant la clémence et assurant à la défense toute sa liberté. « Ce jeune homme, dit Ambroise, ne faisait que rire des complots dont eussent tremblé les souverains les mieux affermis¹. »

La vie domestique du prince trouvait son charme et sa religieuse consolation dans l'amitié de ses deux sœurs, Justa et Grata, qu'Ambroise conduisait dans les voies de la virginité². « Valentinien, dit-il, se consolait avec elles, se reposait auprès d'elles, se délassant l'esprit par leur entretien, qui lui faisait oublier les soucis du pouvoir. Quelquefois il leur demandait de lui pardonner les torts qu'il aurait

¹ *De Obitu Valentin.*, n. 16, 17, 18, 21.

² *Socrat., Hist. eccles.*, lib. IV, cap. xxxi; *Ambros., Epist.* LIII, n. 5, not., p. 1003.

pu avoir dans sa première enfance, et il les suppliait de prier Dieu pour lui. Il leur baisait les mains et le front, trop heureux d'oublier sa majesté avec elles, et se délassant l'esprit par leur entretien, qui lui faisait oublier les soucis du pouvoir.

Sa tendresse cependant n'excluait ni la force ni l'impartialité. Un jour la possession d'un bien que ces princesses tenaient de leur mère Justine leur étant contestée au nom d'un orphelin, l'empereur refusa d'être juge dans l'affaire, et sous main fit dire à ses sœurs qu'elles feraient bien de se désister de leurs prétentions, pour justes qu'elles pussent être. « Elles se montrèrent dignes de lui et renoncèrent à leurs droits, aimant mieux souffrir un dommage en leurs biens que de laisser une ombre sur le nom de leur frère¹. »

Autant le prince goûtait la direction d'Ambroise, autant la domination arrogante d'Arbogast lui était odieuse. Ce chef, d'origine franque, avait servi fort jeune dans les armées romaines. Au milieu de la défection générale des officiers de Gratien, Théodose lui avait su gré d'être demeuré fidèle à ses anciens maîtres, et de lui avoir prêté un concours énergique dans sa campagne contre Maxime; ce qui lui avait valu le commandement en chef des troupes dans les Gaules. Outre qu'il possédait la bravoure de ceux de sa nation, Arbogast, simple et sobre, ennemi du plaisir, généreux pour le soldat, infatigable au travail, avait su conquérir une popularité qui pouvait devenir le salut ou la perte de l'Empire. De tels hommes se résignent difficilement au second rang. La résolution très prononcée chez le prince de gouverner par lui-même l'étonna, puis l'irrita. Ne doutant pas qu'elle ne lui vint des conseils d'Ambroise, il suggéra, il ordonna presque au jeune prince de faire avec lui une visite aux provinces et aux légions des Gaules, sous le prétexte que la présence de l'autorité impériale ne s'y était

¹ *De Obitu Valentiniani*, n. 36, 37.

pas fait voir ni sentir depuis la rébellion de Maxime, mais en réalité pour soustraire l'empereur à l'influence d'Ambroise et le tenir sous sa main.

Valentinien n'évita pas le piège. Entraîné dans une armée toute dévouée à son ennemi et au sein d'un pays encore tout plein de ses victoires, confiné dans le palais préfectoral de Vienne, contrecarré dans toutes ses résolutions, désobéi dans toutes ses volontés, refoulé dans tous ses désirs, espionné dans tous ses actes, ce pauvre empereur nominal adressait à Théodose des plaintes qui ne parvenaient pas jusqu'à Constantinople, ou qui restaient sans réponse.

De Rome on lui suscitait de nouveaux embarras : le sénat redemanda pour la quatrième fois le rétablissement de l'autel de la Victoire. Mais Valentinien renvoya les sénateurs sans les entendre. Il n'avait pas oublié la scène mémorable dont avait été témoin son enfance : « Et pourtant je n'étais pas là, disait plus tard Ambroise ; et je n'avais pas même eu le temps de lui écrire¹. »

Heureux de s'être retrouvé empereur ce jour-là, Valentinien crut pouvoir frapper un coup décisif ; et ce fut dans ce temps-là qu'une fois, en plein consistoire, Arbogast lui présentant à contresigner un de ses ordres de service, le prince, au lieu d'obéir, lui remit à lui-même un décret en forme, qui lui retirait le commandement des troupes. « Ce n'est pas de vous, dit le général, que je tiens mon pouvoir, et ce n'est pas vous qui me l'ôtez. » Puis il déchira le papier, dont il jeta les morceaux à terre. Le consistoire restait muet. Se voyant abandonné, le jeune homme se précipita sur l'épée d'un des gardes présents pour la lui prendre. « Que faites-vous ? dit Arbogast en l'arrêtant, voudriez-vous me tuer ? — Non, dit le prince, mais c'est moi qui aime mieux mourir que de régner sans commander. » On sépara les deux adversaires, mais désormais leurs relations devenaient impos-

¹ Ambros., *Epist.*, LVII, n. 5 ; t II, p. 1011.

sibles. Le souverain, mal protégé dans une armée commandée par son ennemi, annonça son dessein de repasser les Alpes pour venir en aide à l'Italie, menacée alors par les Barbares ¹.

Ce qu'il espérait retrouver en y rentrant, c'était sa liberté avec l'assistance d'Ambroise. Mais Arbogast, maître de tous les convois, y apportait chaque jour de nouveaux retards. Se sentant prisonnier, Valentinien n'eut plus que la ressource de mander à l'évêque de vouloir bien se rendre lui-même auprès de lui. C'était le sujet de lettres dans lesquelles néanmoins l'infortuné n'osait s'ouvrir sur la cause de ses souffrances, par crainte d'être trahi. Tantôt il alléguait un synode d'évêques de la Gaule, réuni dans la contrée, et il exprimait son désir d'y voir siéger l'évêque de Milan ²; tantôt il lui demandait de venir lui conférer le baptême. « Il voulait, dit Ambroise, n'être initié que par moi aux sacrés mystères ³. »

D'autre part, les Barbares étaient déjà en marche vers l'Illyrie, et l'Italie pressait l'évêque d'aller demander du secours au quartier impérial. « J'avais accepté cette mission, disait-il ensuite, et j'allais partir le lendemain, quand on reçut à Milan l'annonce de l'arrivée prochaine de Valentinien. Je n'avais pas refusé mon service au pays, tant que je l'avais cru utile; mais, apprenant cette nouvelle, je crus n'avoir plus qu'à demeurer chez moi pour recevoir l'empereur ⁴. »

Malheureusement la nouvelle était fausse; et c'était, au contraire, le prince qui attendait impatiemment la venue de son libérateur. « Combien il se félicitait, disait plus tard Ambroise, combien il se réjouissait de me posséder enfin après des désirs si ardents! Que mes retards lui semblaient

¹ Philost., lib. XI, édition Henri Valois, p. 526.

² Ambros., *de Obitu Valentiniani*, n. 25.

³ *Ibid.*, et *Epist.* LIII, n. 2.

⁴ *De Obitu Valentiniani*, n. 24.

longs! » Le temps pressait, il envoyait messagers sur messagers : « Venez, accourez au plus vite! » Et cette fois, lui laissant deviner les angoisses de sa situation : « Je veux, ajoutait-il, que vous soyez caution de ma bonne foi auprès du comte. » La lettre fut secrètement remise à un silencieux, messager de confiance qui ne devait la donner qu'à l'évêque en mains propres.

Elle fut un éclair dans l'esprit d'Ambroise, qui, comprenant le péril du frère de Gratien, se mit aussitôt en route avec une promptitude inouïe pour ce temps-là. Elle ne pouvait répondre à l'impatience du prince, qui, comprenant trop bien l'imminence du danger, était en proie à de sombres pressentiments. Trois jours à peine après le départ du courrier, il demandait inquiet, matin et soir : « Le silencieux est-il revenu? Ambroise est-il arrivé? » — « Comme si, ajoute celui-ci, il estimait que le salut dût lui venir avec moi. »

L'évêque eut beau faire diligence, il n'arriva pas à temps. Le samedi 15 mai 392, l'empereur fut trouvé mort, étranglé dans son lit, selon quelques historiens, par les eunuques du palais aux ordres d'Arbogast. D'autres ont raconté qu'après son déjeuner, vers midi, Valentinien faisait une promenade sur les bords du Rhône, quand, s'étant un peu écarté de son escorte pour se livrer à ses réflexions, il se vit assailli par des assassins et étranglé avant qu'on eût eu le temps ou la volonté de le secourir. On le pendit à un arbre avec son mouchoir, pour laisser croire que lui-même avait été l'auteur de sa strangulation. Ce fut du moins le bruit que l'on accrédita, et que saint Augustin répète sur l'autorité de la relation officielle¹.

En Gaule, en Italie, personne ne s'y trompa. On désignait

¹ Rufin., lib. II *Histor.*, cap. xxxi. — Sozomen., lib. VII, cap. xx. — Socrat., lib. V, cap. xxiv. — S. Epiph., lib. *de Mensur. et Pond.*

² C'est le récit de Philostorge, lib. XI, n. 1, p. 526.

³ August., in lib. V *de Civitate Dei*, cap. xxvi.

le meurtrier; on plaignait la victime: tant de jeunesse, vingt ans! dix-sept années d'un règne nominal dans lequel il n'avait connu de la couronne que le poids et les épines! On vantait ses vertus, la candeur de ses affections, l'innocence de ses mœurs. Et puis ces jeunes princesses condamnées à lui survivre! On disait que son dernier cri avait été celui-ci : « Ah! mes pauvres sœurs! » On regrettait qu'Ambroise ne fût pas allé le sauver. Même on n'était pas éloigné de lui en faire un reproche, tant on avait l'habitude de se confier en lui!

« On a répété, disait-il, que l'empereur n'eût pas péri si j'eusse été là. Mais suis-je Élie, suis-je prophète pour connaître l'avenir? Non, hélas! je ne suis, comme le Précurseur, qu'une voix, une voix de sanglots pour pleurer ce qui s'est fait. Je faisais diligence à travers les Alpes, quand je fus surpris par cette lamentable nouvelle. Je retournai sur mes pas, baignant le chemin de mes larmes. Quels vœux me saluaient à mon départ de Milan! Quel gémissement général m'accueillit à mon retour! Et moi, moi surtout, quelle douleur m'accabla quand je sus qu'un tel prince, un fils qui m'était si cher, et qui n'avait cessé de m'appeler de tant de vœux, avait cessé de vivre! »

Pour couper court aux soupçons par un hommage public rendu à sa victime, Arbogast se hâta d'ordonner que son corps fût rapporté à Milan. Le cortège funèbre rencontra Ambroise avant qu'il eût franchi le passage des Alpes. Partout la douleur des peuples éclatait sur son passage. Les deux princesses ses sœurs, se portant à sa rencontre, arrosaient de larmes son cercueil, ne voulant plus le quitter qu'elles ne l'eussent conduit à sa tombe. « Elles se ménageaient si peu, et leur assiduité auprès de ce cercueil, dans les chaleurs de l'été, avait si gravement altéré leur santé, qu'elles sortaient de là défaillantes et pâles comme la mort. »

Cependant Ambroise avait demandé à Théodose ses ins-

tructions pour les obsèques de son collègue. C'était lui faire entendre que l'Italie n'attendait plus d'ordres que de lui. L'évêque prit soin d'abord de faire déposer le corps dans un sarcophage de porphyre d'un grand prix. « Il y a également ici, ajoutait-il, des tables de même matière qui en formeront le couvercle. J'ai fait disposer le tout en attendant la réponse de Votre Clémence ¹. »

La lettre d'Ambroise trouva le palais de Constantinople dans la consternation. L'impératrice Galla était tombée malade en apprenant la mort de son frère. Peu de semaines après, elle mit au jour une fille qui ne vécut que peu de jours. Elle-même ne guérit pas du coup que cette fatale nouvelle lui avait porté, et elle ne tarda pas à suivre dans la tombe l'objet de ses regrets.

Théodose écrivit d'abord à ses belles-sœurs Justa et Grata, puis à Ambroise, afin de se consoler ensemble de leur douleur commune. L'évêque en remercia le prince; il lui disait dans sa réponse :

« Oui, je pleure Valentinien, et ce que je pleure en lui, c'est moins le souverain enlevé dans la fleur de l'âge que le chrétien que vous aviez formé dans la vraie foi et instruit à aimer et à servir notre Dieu. Vous lui aviez rendu non seulement le trône, mais, ce qui vaut mieux, la vraie croyance en Jésus-Christ. Quelles actions de grâces ne vous dois-je donc pas à vous, très auguste Empereur; et aussi quels regrets ne dois-je pas à ce jeune homme enlevé soudainement avant d'avoir reçu la grâce des sacrements qu'il avait tant désirés! Mais l'heure viendra bientôt de laisser ma douleur s'épancher sur sa tombe ². »

Ambroise se taisait cependant, dans l'angoisse d'une âme perplexe. L'opinion qui soupçonnait Arbogast de la mort de Valentinien n'osait l'accuser ouvertement. L'Italie, fati-

¹ Ambros., *Epist.* LIII, n. 5, p. 1003.

² *Ibid.*, n. 3.

guée de tant de révolutions, s'apprêtait, quoique à regret, à subir patiemment le joug de nouveaux maîtres. « En de telles circonstances, racontait Ambroise, j'aurais voulu qu'il me fût possible de me tenir caché; mais, ne pouvant abdiquer les devoirs de mon sacerdoce pour me confiner dans la retraite, je pris le parti de me réfugier dans le silence¹. »

Il le rompit pour faire l'oraison funèbre de Valentinien; elle fut prononcée à la fin de l'été 392, deux mois environ après la mort du prince. C'était un dimanche. L'évêque n'avait pas omis pour cela de faire d'abord l'homélie sur l'évangile du jour, puis il remonta à l'ambon pour un plus grand discours.

Un prince de vingt ans, mort sans être baptisé, dont on ne pouvait raconter ni la vie obscure ni la mort mystérieuse, présentait à l'éloge un sujet peu fertile. L'orateur sut en faire un chef-d'œuvre à la fois de courage et de prudence, de hardiesse et de discrétion, un monument de doctrine et de pathétique douleur. Il n'incrimina pas Arbogast directement: il ne le pouvait faire avant que Théodose informé eût jugé et parlé. Mais chaque trait du discours était une allusion dont la pensée des auditeurs pouvait achever le sens. Il remerciait Valentinien d'avoir voulu courir au secours de l'Italie; mais il ajoutait aussitôt que ce généreux désir lui avait coûté cher, et il invitait ses sujets à donner des larmes à celui qui leur avait sacrifié sa propre vie. Chaque phrase rappelait une lugubre tragédie, dont elle laissait seulement deviner les acteurs. S'il déplorait la mort prématurée du jeune prince: « Je parle, expliquait-il, de la promptitude, et non du genre de sa mort; car je ne viens pas ici accuser, mais pleurer²; » et cette réticence en disait plus que n'eût fait l'accusation. S'il revenait sans cesse sur les dangers

¹ Ambros., *Epist.* LIII, n. 1.

² « De celeritate mortis non de genere loquar; non enim accusationis voce utar, sed doloris. » (*De obitu Valentin.*, n. 33.)

courus par le malheureux prince, il en montrait assez la cause et le caractère dans les paroles suivantes :

« Excellent jeune homme, que n'ai-je pu te trouver vivant ! Avec quel empressement je me serais appliqué à mettre l'amitié, à rétablir la concorde entre toi et le comte ! Que de grand cœur je me serais porté ta caution ! Si le comte se fût montré obstinément implacable, je serais resté auprès de toi ; si l'on m'eût refusé de défendre la cause, j'eusse été ton conseil ; car je te connaissais assez pour avoir l'assurance d'être écouté de toi. »

Justa et Grata, sœurs de Valentinien, assistaient à ce discours, exténuées de leurs veilles auprès de ce cercueil, que depuis deux mois elles gardaient nuit et jour. Ambroise s'adressait à elles, et retraçant le tableau des vertus de leur frère : « Ames saintes, son exemple est le plus riche héritage qu'il vous ait laissé. Ses baisers qu'il vous donnait ornaient mieux votre front que les pierres précieuses, et les diamants dont il parait vos doigts les honoraient moins que le contact de ses lèvres royales. Heureux de vous posséder, il ne songeait point jusqu'alors au mariage, parce que votre affection suffisait à son bonheur. »

Le pontife excusait les pleurs des deux vierges : « Il y a dans les larmes une si grande douceur ! » — comme il l'expliquait ; mais il leur proposait l'exemple courageux de Marie debout au pied de la croix du Rédempteur. Il les invitait à changer désormais la société visible qu'elles avaient avec leur frère en cette société de foi, spirituelle et invisible, où les âmes se retrouvent, se visitent, s'embrassent d'une manière ineffable sous le regard de Dieu. « Qu'il demeure dans votre cœur, qu'il vive dans votre sein, qu'il soit continuellement devant vos yeux, sur vos lèvres, dans toutes vos pensées et dans tous vos discours. Vous n'avez rien à craindre pour lui là où il est ; oubliez ses malheurs, et rappelez-vous ses vertus. Que, devenu votre protecteur, il préside à vos nuits et visite votre sommeil : ce repos où

vous le reverrez vous en deviendra plus doux. Ainsi ne tient-il qu'à vous, mes filles, que personne ne puisse désormais vous ravir votre frère. »

Pendant l'écu qu'Ambroise plaçait avec tant de confiance dans la béatitude n'était-il pas mort sans avoir reçu le baptême? Le Docteur ne l'ignorait pas; mais il connaissait aussi l'ardent désir que Valentinien avait eu d'être baptisé. Or c'est une admirable et capitale croyance de la religion catholique, que Dieu a attaché à l'amour parfait une sorte de vertu sacramentelle moyennant laquelle l'homme de désirs peut obtenir la rémission de ses fautes, et suppléer ainsi le sacrement absent. C'est par cette charité parfaite et ce désir d'un cœur aimant et cherchant Dieu par-dessus toute chose que Valentinien, mort catéchumène, avait été purifié. Ambroise l'établit, et l'on ne trouve nulle part avant lui, formulée avec autant de netteté, cette efficacité du baptême de désir :

« Vous regrettez, disait-il à Justa et Grata, que votre frère soit mort sans avoir été baptisé? Mais il l'a désiré, mais il l'a demandé, et cela est la seule chose qui dépende de nous. Ce désir vivait depuis longtemps en lui, puisque, étant dans la Gaule, il m'avait écrit qu'il souhaitait recevoir le baptême de mes mains, et il me mandait de venir le trouver à cet effet. Or se peut-il qu'il n'ait pas obtenu cette grâce tant souhaitée par lui? Une vie qu'il appelait avec tant d'ardeur lui eût été refusée? Non; il l'a implorée, donc elle lui est donnée, et en lui s'est accomplie la parole de la Sagesse : « L'âme du juste, quelle que soit la mort qui le « surprenne, sera dans le repos. »

Le saint Docteur comparait le catéchumène appelant le baptême de tous ses vœux au martyr à qui le supplice ouvre la porte du ciel : « De même que les martyrs, disait-il, sont baptisés dans leur sang, de même Valentinien fut purifié par la vertu de son pieux désir¹. »

¹ « Certe quia poposcit, accepit. Quod si suo martyres abluuntur

Ambroise établissait un autre point consolant de la doctrine catholique : l'efficacité de la prière pour les morts. Dans la chaîne continue de la tradition chrétienne, c'est un anneau d'or que ce passage du discours, où la théologie substantielle du Docteur se colore d'un reflet de la poésie de Virgile pleurant Marcellus :

« Apportez vos offrandes aux sacrés mystères; présentez à Dieu les oblations saintes pour qu'il donne le repos à l'âme de notre enfant! Peuples qui avez connu ses vertus, ses services, élevez avec moi vos mains vers le Saint des saints qui lui en doit le prix. Je ne répandrai pas des fleurs sur son tombeau; mais j'embaumerai son âme du parfum de Jésus-Christ. Que d'autres versent sur lui les lis à pleines mains; notre lis à nous, c'est le Christ! La présence du Christ sanctifiera ses restes, et lui obtiendra la grâce du salut. »

Cependant le discours, s'élevant de plus en plus, devenait à la fin une sorte d'apothéose chrétienne de la jeune victime. Laissant un libre cours à sa tendresse, Ambroise empruntait les plus vives couleurs du *Cantique des cantiques* pour peindre la beauté de cet adolescent au visage blanc et rose, qui portait sur ses traits la ressemblance de Jésus-Christ.

Toutefois ce beau corps n'était que la prison de l'âme; et Ambroise montre l'âme qui, brisant son enveloppe, s'élève et arrive enfin aux portiques du ciel. « Quelle est, s'écrie l'orateur s'inspirant des Livres saints, quelle est celle-ci qui vient et monte comme l'aurore, belle comme la lune, brillante comme le soleil? Oui, c'est toi, âme chère, toi qu'il me semble voir et entendre me dire : « O mon père, « voici le jour! La nuit de la terre est passée, l'aube com-
« mence à m'apparaître! » Sainte âme, tu nous regardes de ce séjour supérieur, nous qui sommes à tes pieds... Je crois

te voir sortir du corps, te dégager des ténèbres, monter comme le soleil jusque devant la face de Dieu, et, semblable à l'aigle, t'élancer d'un vol sublime au-dessus des régions terrestres.

« De la demeure de la paix où tu es maintenant, ah! de grâce, montre-toi un instant à tes sœurs, et que la certitude de ton repos et de ta gloire commence à les consoler! Un instant seulement tourne ton visage vers nous, afin que nous puissions contempler ta splendeur; puis après, reprends ton vol et monte à la cité nouvelle, à la Jérusalem où habitent les saints! »

Les vertus politiques d'un prince de vingt ans occupent peu de place dans cette oraison funèbre. Ambroise le louait seulement de sa fermeté à refuser aux païens la restitution de leurs anciens privilèges. Il l'associait ainsi à la gloire de son père, Valentinien I^{er}, et de Gratien, son frère. Il les associait également tous les trois dans la béatitude; et il faut mettre au nombre des plus beaux mouvements de l'éloquence chrétienne la description qu'Ambroise fait de la réunion suprême de ces derniers membres d'une famille impériale, qui n'avait plus maintenant de trône que dans le ciel.

« Au-devant de l'âme qui monte, je vois accourir Gratien; il l'embrasse et lui dit : « Maintenant me voici donc réuni à mon frère, il est revenu vers moi! » Heureux de ne pouvoir plus en être séparé, il veut se faire son patron, son introducteur, et lui prêter son assistance auprès de Dieu. « Viens, lui dit-il avec le *Cantique des cantiques*, viens, mon frère; allons ensemble dans la campagne; reposons-nous à l'abri des châteaux. Demain, avant le jour, nous parcourrons les vignes. Voici le temps de moissonner ce que tu as semé, de récolter ce que tu as jeté dans le sillon. Viens, comme le pauvre Lazare, te reposer à jamais dans le sein d'Abraham, à l'abri des remparts qui ne craignent plus ni l'ennemi ni les bêtes féroces. »

« Alors Gratien monte à la demeure éthérée, conduisant son frère avec lui. Les regardant passer, les anges et les saints demandent à leur escorte : « Quelle est donc cette âme éclatante de blancheur qui monte ainsi appuyée sur son frère ? » Car, encore une fois, loin de nous le doute que Valentinien n'ait obtenu cette grâce ! Nous croyons avec les anges qu'il a été lavé de la souillure du péché, et qu'il est parti de ce monde baptisé par sa foi et purifié par sa prière. Nous croyons que l'élu de Dieu s'est élevé en paix, du désert de la terre, vers les campagnes fleuries où il jouit près de son frère d'une félicité éternelle. »

Après avoir décrit cette ascension des deux âmes fraternelles, Ambroise faisait redescendre le discours sur la terre. Il adressait l'adieu suprême aux frères chéris, que son souvenir, disait-il, accompagnerait désormais dans toutes ses prières et tous ses sacrifices. Il terminait ainsi :

« O Gratien, ô Valentinien, beaux enfants que j'aimais, que votre vie a fini vite ! Que la mort est venue vous frapper promptement ! Que vos tombes sont rapprochées ! Vos jours se sont écoulés rapides comme les flots du Rhône, et tous deux vous avez succombé aux bords des fleuves étrangers ! Gratien, Valentinien, je ne me lasse pas de redire vos noms, car il m'est doux de me reposer dans votre souvenir ! Gratien, Valentinien, enfants chers à tous, vous fûtes inséparables dans la vie, vous ne serez pas non plus séparés dans la mort. Le même tombeau réunira ceux que l'affection unissait. Semblables par vos vertus et égaux en piété, vous étiez l'un et l'autre plus simples que la colombe, plus rapides que l'aigle, et plus doux que l'agneau.

« Je pleure sur toi, mon fils Gratien, dont l'affection m'était si douce... Je pleure aussi sur toi, mon fils Valentinien, pour qui j'avais conçu une tendresse de mère. Tu comptais sur moi pour t'arracher au péril ; non content de m'aimer comme un père, tu t'attachais à moi comme à ton

libérateur. Tu m'appelais ton sauveur, tu disais : « Pensez-vous que je verrai mon père ? » O confiance trompée, espérance trop vaine ! C'eût été une espérance téméraire si elle n'eût invoqué que l'assistance d'un homme. Mais c'était Dieu lui-même que tu appelais dans le prêtre. Si seulement j'avais pu connaître plus tôt ton désir ! si tu m'avais fait avertir secrètement ! Infortuné que je suis d'avoir perdu de tels enfants ! »

L'élégie se termine par une très belle prière : « Seigneur, je vous le demande de toute l'ardeur de mes désirs, ne me séparez pas après ma mort de ceux que j'ai si tendrement aimés pendant la vie. Seigneur, je vous demande que là où je serai, ceux-là soient avec moi ! Que là-haut je puisse un jour jouir de leur société, puisque j'en ai été privé sitôt ici-bas ! Grand Dieu, hâtez-vous donc d'appeler au sein de la vie ces chers adolescents, et que la possession d'une éternité de bonheur compense la brièveté de leur existence terrestre ! »

Le corps de Valentinien demeura dans le sarcophage de porphyre préparé par Ambroise. Le tombeau n'existe plus ; mais l'oraison funèbre prononcée par l'évêque est un impérissable monument de tendresse élevé au jeune prince qui lui doit toute sa gloire. Sans doute, nous sommes loin de la savante ordonnance et de la sublimité des discours de Bossuet déplorant le néant des grandeurs humaines sur le tombeau des rois. L'éloquence spontanée ne connaît pas ce grand art ; ici, c'est l'âme qui déborde ; et si, dans cet épanchement, des expressions étonnent par leur caractère de familière tendresse, n'oublions pas que le vieillard qui pleure est un père, que Valentinien pour lui est toujours l'enfant qu'autrefois sa mère a remis entre ses bras ; et son fidèle amour « ne veut pas le quitter avant de l'avoir porté, par ses prières, sur le trône éternel ».

CHAPITRE XXVII

AMBROISE ET LE TYRAN EUGÈNE

AMBROISE A BOLOGNE, FLORENCE — SES MIRACLES

(393-394)

Ce qu'Ambroise avait pleuré, plus que tout le reste, sur la tombe de Valentinien, c'étaient les espérances que l'Église catholique avait conçues de son règne. « O Église de Dieu ! une de tes joues fut frappée quand tu perdis Gratien ; l'autre a été meurtrie lorsque Valentinien t'a été enlevé. C'est toi qui as le plus souffert dans nos souffrances, et voilà pourquoi les larmes baignent ton visage, comme un torrent amer. »

On comprit ces regrets quand on connut le nouvel empereur d'Occident. Arbogast, éloigné du trône par son origine barbare, n'eût pas osé se décerner la dignité impériale et profiter d'un meurtre dont il se serait ainsi dénoncé comme l'auteur. Il trouva plus habile et moins dangereux de jeter la pourpre sur les épaules d'un rhéteur obscur, du nom d'Eugène, parfaitement ignorant de l'art de gouverner, mais, par cette raison même, plus propre à devenir l'instrument d'un chef d'armée auquel il ne refuserait rien, parce qu'il lui devait tout. Une députation bizarrement composée de philosophes païens et d'évêques de la Gaule fut chargée d'aller notifier à Théodose l'avènement d'Eugène, avec un

exposé des faits, auquel le grand empereur ne fit point de réponse : il n'était pas prêt encore.

Arbogast essaya de relever son autorité et de faire sanctionner celle d'Eugène auprès des peuples, par une expédition contre des tribus barbares qui bordaient le Rhin. Il les soumit et leur imposa un traité auquel Eugène eut l'honneur de mettre sa signature. Mais là même, en Germanie, Arbogast rencontrait un nom plus glorieux et plus populaire que le sien. Un jour, raconte Paulin, que, le traité conclu, il avait convié à dîner avec lui quelques chefs de tribus, un de ces roitelets lui demanda soudainement : « Connais-tu Ambroise ? — Oui, je le connais, » dit le comte, étonné de la question ; puis prudemment il ajouta : « Je suis même de ses amis, et je dîne souvent avec lui. — Ah ! reprit le Barbare, voilà ce qui t'a fait vaincre ; c'est que tu es l'ami d'un homme qui peut dire au soleil : Arrête-toi ! et le soleil s'arrête. » Un échanson présent à cet entretien recueillit ces paroles, et c'est de lui que les tenait le biographe d'Ambroise¹.

Un homme si universellement connu et honoré était à ménager : Eugène lui écrivit une lettre fort pressante pour lui demander le concours de son autorité. « Je ne répondis pas, nous apprend Ambroise, parce que je prévoyais ce qui allait arriver. »

En effet, avec Eugène, le paganisme commençait à relever la tête ; car ce roi de théâtre n'était chrétien que de nom. Ami intime de Symmaque, il avait conservé pour les fables du paganisme le culte puéril des beaux esprits d'alors. Le païen Flavien, préfet du prétoire, grand ami d'Arbogast, vint lui demander de confiance le rétablissement de l'autel de la Victoire et la restitution des biens enlevés aux temples. Arbogast n'eut garde de repousser une alliance qui lui pré-

¹ « Ideo vincis, comes, quia ab illo viro diligieris, qui dicit soli : Sta, et stat. » (Paulin., *in Vita Ambrosii*, n. 30.)

tait l'appui des derniers mais nombreux sectateurs du polythéisme en Italie. L'affaire s'arrangea. On promit seulement à Flavien et aux députés qui l'accompagnaient de leur restituer tous les revenus retranchés à leur culte par les derniers édits, en leur permettant d'en faire tel usage que leur conseilleraient leur religion. Les solliciteurs ne demandaient rien de plus. La députation du sénat revint toute triomphante de Gaule en Italie, où Eugène se disposa à aller recueillir le fruit de ses faveurs.

Aussitôt qu'il connut l'approche de cet apostat, Ambroise quitta Milan. Jusqu'alors il n'avait pas cru pouvoir interrompre les relations de service nécessaires entre son évêché et la chancellerie impériale. Mais en présence de ces actes de paganisme flagrant, il estima le silence impossible, et il écrivit à Eugène une lettre énergique, où il faisait valoir les droits sacrés de la foi, en sauvegardant ceux de sa propre dignité. Il ne lui refusait pas le titre d'empereur que lui avait conféré le suffrage de l'armée, alors seule puissance appelée à faire ou à défaire les princes. Même il prenait le soin d'excuser son absence. Mais la raison unique qu'il en donnait était son devoir de veiller à la dignité de l'Église et au respect de la loi divine : « Je crains Dieu, disait-il fièrement, et je ne crains que lui. Ce n'est pas ma coutume de mettre la faveur d'un homme au-dessus de ce que je dois à Jésus-Christ mon Seigneur. »

Ici Ambroise déroulait la suite de ses luttes contre le paganisme et particulièrement contre le rétablissement de l'idole de la Victoire dans la curie romaine. « La puissance impériale est grande, écrivait-il à l'empereur; mais combien plus haute est la majesté de Celui qui voit le fond de l'âme, sonde le secret de la conscience, connaît toutes choses avant qu'elles s'accomplissent, et ausculte les plus profonds battements de nos cœurs! Vous ne souffrez pas qu'on vous trompe, et vous prétendez tromper Dieu! — Mais, me direz-vous, telle ne fut pas mon intention. — Alors votre

devoir n'était-il pas de fermer l'oreille aux sollicitations dont vous étiez l'objet, et d'opposer une résistance opiniâtre à l'injure qu'on voulait faire à Dieu ¹ ?

« Libre à vous de faire tomber vos libéralités où bon vous semble. Nous n'avons rien à y voir. Mais nous sommes auprès de vous les représentants de la foi, et nous la défendrons. Du reste, croyez bien que personne ne s'y trompera. Derrière ce que vous avez fait, chacun verra ce que vous avez voulu faire, en remettant ces biens aux mains de vos amis... Mais, tout empereur que vous êtes, vous n'en devez pas moins obéissance à Dieu. Et puis comment irez-vous porter vos oblations aux pieds du Dieu vivant ? Comment les ministres de Jésus-Christ pourront-ils recevoir et dispenser vos offrandes ? »

La fin de la lettre était encore plus énergique ; le respect officiel y tempère à peine la majestueuse hauteur de l'avertissement :

« Avant d'agir ainsi, vous deviez consulter l'évêque. Si je vous ai résisté, et résisté seul, il ne faut pas croire pourtant que de moi seul soit née cette opposition. Mais, me considérant comme responsable de mes actes devant Dieu et devant les hommes, j'ai pensé que mon devoir était de me mettre en garde et de ne pas répondre légèrement à vos avances. Assez longtemps j'ai commandé le silence à ma douleur, aujourd'hui je ne puis ni dissimuler ni me taire. Que si vous demandez de vos sujets l'obéissance, souffrez que, par-dessus tout, nous accordions la nôtre à Celui que vous-même reconnaissez comme l'auteur de votre élévation. »

Pendant que cette lettre jetait une première ombre sur le bonheur d'Eugène, Ambroise, émigré volontaire, parcourait l'Italie parmi des ovations qui partout attendaient son passage.

Il s'était rendu d'abord dans la ville de Bologne, devenue

¹ Ambros., *Epist.* LVII, n. 1 et sq.

pour lui une seconde patrie¹. Là habitait la famille du vieil Eusèbe son ami, grand-père des trois enfants Faustin le jeune, Ambroise et Ambrosie, que l'évêque aimait et traitait comme siens. Après avoir donné à Ambrosie le voile des vierges à Milan, il continuait aux autres les soins de la plus délicate tendresse, comme en témoigne cette lettre que précédemment il adressait, de chez lui, à Eusèbe leur aïeul : « Le petit Faustin tousse beaucoup, c'est pourquoi il est venu recevoir ici les soins de sa sainte sœur Ambrosie, et cela bien volontiers, car il a l'expérience qu'il est bien soigné par elle. Puis, comme il s' imagine aussi que je suis médecin, il s'en repose sur moi du meilleur régime à suivre. Deux fois par jour il vient chez moi pour sa santé. Il s'en trouve très bien ; mais la diète à laquelle l'avait condamné une amitié trop rigoureuse a redoublé sa toux. S'il veut en finir, il devra en revenir au premier traitement. Adieu, et continuez d'aimer celui qui vous aime². »

A l'époque du voyage d'Ambroise en Italie, le jeune Faustin, sorti des écoles de Milan, était revenu à Bologne, au foyer de son aïeul Eusèbe et de son père dont il portait le nom. Celui-ci pleurait encore l'admirable sœur dont nous avons parlé, et Ambroise, s'inspirant de la lettre célèbre de Sulpicius à Cicéron, opposait à sa douleur le deuil de la patrie ravagée par les armes. Puis, s'élevant à des considérations plus chrétiennes, le pontife disait :

« Nos villes sont renversées peut-être pour toujours, tandis que votre sœur ne vous a été enlevée que pour un instant, afin de passer à une meilleure vie. C'est pourquoi j'estime qu'au lieu de tant la pleurer, il faut prier pour elle ; au lieu de lui donner des larmes, il vaut mieux entourer son âme d'oblations qui la recommandent à Dieu. Vous dites peut-être que vous êtes tranquille sur son salut, et que ses mérites

¹ « Sacerdos, derelicta civitate Mediolanensi, ad Bononiensem civitatem emigravit. » (Paulin., in *Ambrosii Vita*, n. 27.)

² Ambros., *Epist.* LIV, n. 2.

vous rassurent; mais que ne plus la voir vivante dans sa chair est pour vous le sujet d'un regret inconsolable? Eh bien, vous la reverrez dans cette chair glorifiée, car ne savez-vous pas qu'il faut que le corps périsse pour ressusciter? Pourquoi nous désoler, puisque Dieu nous assure que *notre jeunesse sera renouvelée comme celle de l'aigle*¹ »

Faustin le père avait compris ces leçons de sagesse. Aujourd'hui, revenu de la retraite sauvage où l'avait jeté d'abord son désespoir, et d'où l'avaient tiré les instances d'Ambroise, il se livrait au devoir d'élever sa jeune famille. L'évêque de Milan félicitait donc le vieil Eusèbe d'avoir à son foyer une double génération d'enfants dignes de lui : « Voici que vos deux Faustins vous sont rendus, disait-il : nous n'avons plus à Milan qu'Ambroise et Ambrosie. Vous possédez avec vous la tête de la famille et l'avenir de son nom; il ne reste avec nous qu'un pauvre petit rejeton de cet arbre vigoureux². »

Une lettre postérieure nous fait apparaître dans cette famille un arrière-petit-fils de son ami, que l'évêque compare au patriarche Noé. L'enfant, nommé Valentinien, était un robuste petit garçon, qui, « à peine sevré, paraissait déjà de force à soulever de ses mains les rochers des hauteurs de Côme, » disait de lui Ambroise. « Seulement, ajoutait-il, parmi les fils de notre Noé il n'y en aura point de maudit; nous les bénirons tous de la bénédiction accordée autrefois à l'enfant de Sara. »

Dans cette même ville de Bologne, ce n'étaient pas seulement les amis et les familiers d'Ambroise qui s'empresaient sur ses pas; les saints d'autrefois semblaient sortir de leurs sépulcres pour lui faire honneur. Il était là quand il eut révélation du lieu où, depuis quatre-vingt-dix ans, repo-

¹ *Epist.* xxxix, n. 4-7, p. 945.

² *Epist.* lv, n. 1, p. 1004.

saient ignorés les corps de deux glorieux martyrs de cette ville. Agricola et Vital avaient souffert pour le Christ, sous Maximien Hercule, dans l'année 303. Le premier, noble patricien, portait un nom que Tacite a immortalisé; le second était son esclave. « Mais l'esclave et l'homme libre sont égaux en Jésus-Christ, disait magnaniment le patricien Ambroise; ils sont pesés tous deux dans la même balance. Entre l'esclave et son maître, la seule distinction que Dieu fasse est celle des mérites de chacun, et tous deux peuvent atteindre une égale noblesse en servant Jésus-Christ ¹. » Supplicié le premier sous les yeux de son maître, Vital lui montrait la couronne céleste pour l'encourager à mourir. Agricola périt glorieusement après lui. Leurs deux corps, jetés dans le cimetière des Juifs, y gisaient donc sans honneur, quand, durant son séjour, Ambroise y fit faire des fouilles intelligentes qui les mirent à découvert, et lui-même en présida la translation en une fête qu'il décrivait ainsi dans la langue des psaumes et du *Cantique des cantiques* :

« Nous nous rendîmes au cimetière des Juifs, afin d'en retirer la dépouille des martyrs de Jésus-Christ, comme on cueille une rose au milieu des épines. Les Juifs nous entouraient, et le peuple chrétien en foule s'y pressait dans une allégresse triomphante. Voyant partir de leur cimetière les cercueils des saints, les Israélites disaient avec l'Écriture : *Voici que des fleurs sont sorties de notre terre*. Les chrétiens répondaient : *C'est le temps de les cueillir*. Entendant retentir les chants joyeux de l'Église, les premiers disaient encore : *La voix de la tourterelle a été entendue dans notre terre*. A ce concert des deux peuples, on se rappelait la parole du psaume : *Le jour parle au jour, et la nuit à la nuit*, puisque les fils des ténèbres venaient eux-mêmes saluer la manifestation de la gloire de nos élus ². »

¹ Ambr., *Exhortat. de Virginit.*, cap. I, n. 3; t. II, p. 1277.

² *Ibid.*, cap. I, n. 7 et 8.

« Leurs corps, a raconté un témoin oculaire, furent transportés dans la grande église de Bologne et placés sous l'autel, à la joie de tout le peuple saint et à la confusion des démons, forcés de confesser la gloire des martyrs¹. »

Le bruit de ces merveilles avait ému l'Italie. Ambroise, reprenant sa marche, venait de quitter Bologne, et il s'était rendu à Faventia, aujourd'hui Faenza, quand une députation du clergé de Florence vint le prier d'y venir consacrer une église récemment élevée par les soins d'une sainte veuve qui, de plus, désirait y placer quelques-unes des reliques découvertes à Bologne. Cette veuve se nommait Julienne. Ambroise, ayant appris quelle était cette femme, en fut dans l'admiration ; et voici ce que lui-même nous fait connaître de son histoire, de ses malheurs et de ses vertus :

Mariée à un homme aussi pieux que riche, Julienne lui avait déjà donné un fils et trois filles, quand son mari s'ouvrit à elle de son dessein d'entrer dans le sacerdoce. Elle approuva son dessein. Mais, à peine fait prêtre, il mourut. Julienne le pleura « moins comme son époux et le père de ses enfants, que comme un saint ministre enlevé aux autels. Elle s'appliqua dès lors à donner à sa famille le conseil et l'exemple de la perfection. Se voyant seule au milieu du monde, elle fit venir auprès d'elle ses fils et filles, et, leur rappelant le malheur qui venait de la frapper, elle leur parla ainsi :

« — Mes enfants, vous venez donc de perdre votre père ; votre mère vous reste encore. Mieux eût valu pour vous que votre père eût vécu, et que votre mère fût morte. Cependant, tout impuissante et malheureuse que je suis, je tâcherai de vous montrer, si vous voulez m'entendre, comment vous pouvez encore retrouver et faire revivre ce père qui n'est plus. S'il était bon pour vous quand il était de ce

¹ Paulin., in *Ambrosii vita*, n. 29.

monde, combien plus excellent n'est-il pas aujourd'hui qu'il habite dans le ciel ! Mais quelle sorte de biens pouvez-vous attendre de lui ? Moins riche des dons de la fortune que de ceux de la grâce, il vous a laissé l'héritage de sa foi ; et ce bien méconnu des hommes n'en est pas moins le bien le plus précieux aux yeux de Dieu. Si donc vous suivez l'exemple paternel, vous serez assez riches : ce sera pour vous, mon fils, un patrimoine suffisant, et pour vous, mes filles, une assez belle dot. »

S'adressant ensuite à chacun de ses enfants, Julienne rappela à Laurent, son jeune fils, qu'elle devait aux prières du martyr son patron la joie longtemps inespérée de sa naissance, et elle lui conseilla de se vouer au culte de ce saint protecteur. A ses filles, elle fit envisager le délaissement où les laissait la mort de leur père, la difficulté de trouver un mari de leur rang avec leur faible dot, puis les inextricables embarras du mariage, « chaîne d'amour, disait-elle, mais qui n'en est pas moins une chaîne. » — « Ces peines du mariage, je les ai connues, ajoutait-elle, même avec un mari aussi bon que le mien. » Et maintenant, seule ici-bas, sans position, sans appui, elle leur exprimait son désir de les voir s'engager au service du Seigneur, dans la vie religieuse. En s'évitant à eux-mêmes de pareilles douleurs, ils feraient l'orgueil d'une mère fière de donner à Dieu tant de serviteurs. Mais prudemment elle ajoutait : « C'est un conseil que je vous offre, ce n'est pas un commandement que je vous fais. La virginité est un état qu'on peut conseiller, mais qu'on ne peut imposer : c'est affaire de choix et non pas de contrainte. »

Son pieux appel fut compris par ses quatre enfants. Le jeune Laurent entra dans l'ordre des lecteurs, un des ordres mineurs à qui est attribué l'honneur de lire en public les saints Livres et de catéchiser les ignorants. Les trois filles se vouèrent à la virginité, sans toutefois quitter la maison de leur pieuse mère. Puis ensemble ils consacrèrent

leur commun patrimoine à bâtir la basilique dont ils priaient Ambroise de faire la dédicace.

« Je ne pouvais, dit celui-ci, repousser la prière d'une si sainte veuve. » Il vint donc à Florence, apportant avec lui les clous qui avaient servi au crucifiement d'Agricola, « son sang glorieux, et même une partie du bois de sa croix. »

La dédicace de l'église neuve eut lieu vers le temps de Pâques 393. Nous apprenons du biographe Paulin qu'on lui donna à elle aussi le nom de basilique Ambrosienne, en mémoire du saint homme qui l'avait consacrée. L'évêque y prononça un mémorable discours qui, amplifié plus tard, forma *l'Exhortation à la virginité*. Le martyre des deux saints Vital et Agricola, l'invention de leurs reliques, les vertus de Julienne et l'éloge de la virginité qu'il place sur ses lèvres, remplissent cet ouvrage. Le pontife le termine en demandant au Seigneur de bénir non seulement les pierres du nouveau sanctuaire, mais les âmes virginales qui se donnaient à lui : « O Dieu, quand dans ce temple vous abaisseriez vos regards sur la Victime du salut, daignez regarder aussi ces victimes volontaires de la chasteté. Protégez-les tous les jours, pour qu'elles soient des hosties chères au Seigneur Jésus-Christ; enfin gardez sans faute et sans souillure leurs corps et leurs âmes jusqu'au jour de l'avènement de votre divin Fils¹. »

Si grands que fussent les miracles opérés par les saints que glorifiait Ambroise, l'éclat de ces prodiges s'efface devant ceux que l'homme de Dieu opéra lui-même durant son émigration.

« La maison qu'Ambroise habitait à Florence, raconte son secrétaire, était celle de Decens, personnage clarissime, et, ce qui vaut mieux, chrétien pieux et fidèle. Cet homme

¹ *Exhortat. de Virginit.*, cap. II, III, IV, VIII, XIV, et *passim*.

avait un fils nommé Pansophius, très jeune enfant qu'avait possédé l'esprit impur. Ambroise l'avait guéri en lui imposant les mains et priant Dieu sur lui. Mais à peine quelques jours s'étaient-ils écoulés, que le petit enfant, ayant été pris d'une maladie subite, rendit le dernier soupir. Sa mère, femme très religieuse, remplie de foi et craignant Dieu, prit le corps de son fils, le transporta de la chambre haute où il avait expiré à l'étage inférieur où était la chambre d'Ambroise, et là, en son absence, elle le coucha sur son lit. Quand l'évêque, de retour chez lui, trouva l'enfant à cette place, pris d'une grande compassion il pensa qu'une telle foi méritait d'être bénie. A l'exemple d'Élisée, il s'étendit lui-même sur le petit corps sans vie, et pria le Seigneur avec tant d'instance, qu'il mérita d'obtenir sa résurrection. Quelques instants après, appelant la mère, il lui remettait vivant le fils qu'elle avait apporté mort¹. »

Plus tard, Ambroise composa un petit livre d'instructions dédié à cet enfant, et dans lequel il lui rappelait la merveille dont Dieu avait favorisé son enfance. Nous n'avons plus ce livre : c'est une perte. Quel intérêt ne se fût pas attaché à un écrit adressé par ce Père à l'enfant que sa prière avait rappelé du tombeau !

Ambroise était encore à Florence, toute remplie de ses miracles et de ses vertus, quand arriva dans cette ville un noble Aquitain dont le nom allait devenir illustre dans l'Église. L'opulent sénateur Méropius Paulinus, connu plus tard sous le nom de saint Paulin de Nole, avait renoncé à toutes les grandeurs de la terre pour se donner à Dieu. Il venait d'être baptisé par saint Delphin de Bordeaux, ami de notre Ambroise, puis fait prêtre en Espagne ; et, de concert avec sa femme Thérésie, il allait en Campanie se fixer près du tombeau de saint Félix de Nole. L'espoir de voir Ambroise l'avait engagé à passer par Florence ;

¹ Paulin., in *Ambrosii vita*, n. 28.

car il le tenait pour son maître et son modèle. « C'est l'amitié d'Ambroise, écrivait-il plus tard, qui m'a nourri dans la foi ; c'est elle qui maintenant m'anime et me soutient dans le ministère sacerdotal. Enfin il a voulu m'agréger à son clergé, de sorte que partout où je me fixerai, je ne cesserai d'être son prêtre¹. »

Dans la mémorable rencontre qu'il fit d'Ambroise à Florence, Paulin s'engagea donc à lui appartenir partout et toujours ; puis, ce pacte juré, ils se dirent adieu. L'évêque de Milan le vit partir pour sa retraite avec un regret mêlé d'une admiration qu'il faisait éclater ainsi dans une de ses lettres :

« Voici donc que Paulin, le plus noble personnage de l'Aquitaine, a vendu ses biens et ceux de sa femme pour en donner le prix aux pauvres ! Il s'est fait pauvre lui-même, lui si riche naguère. Puis, libre de ce fardeau, il a quitté son pays, sa maison, sa famille, afin de servir Dieu ; et il va se réfugier dans la paisible retraite qu'il s'est choisie près de Nole, où il veut finir ses jours².

« Sa vertueuse épouse est digne de son grand courage. Elle aussi, se dépouillant de tout, a voulu suivre son époux dans la solitude, où, heureuse de partager son humble toit de chaume, elle se consolera de l'abandon de ses richesses avec les biens de la religion et de la charité.

« Que vont dire les grands du monde en apprenant ces choses ? — Quoi ! un homme de ce nom, de cette naissance, « de cette noblesse, de ce caractère, de cette éloquence, « quitter le sénat ! Quoi ! laisser s'éteindre une si noble famille « sans postérité ! Mais ce n'est pas possible ! » — Ainsi parleront-ils. Ils n'hésitent pas, pour leur compte, à se raser la tête en se faisant initier aux mystères d'Isis ; mais s'ils voient un chrétien changer seulement de costume pour

¹ Paulin., ex *Epistol. ad Alypium*, quæ est apud Augustin. xxiv, alias xxxv.

² Ambr., *Epist.* LVIII, n. 1, p. 1013.

mieux observer notre sainte religion, ils poussent des cris d'horreur¹. »

Pour Ambroise, au contraire, enviant son bonheur, lui aussi tournait ses regards vers cette belle Campanie, où allaient se retirer plusieurs de ses amis ; et, parlant de l'un d'eux, il écrivait ainsi à saint Sévère de Naples : « Là, du moins, sur le rivage que vous habitez, loin des invasions barbares et des guerres civiles, l'esprit peut en liberté prier et méditer dans un paisible recueillement. Nous, au contraire, en proie aux envahissements et aux malheurs de la guerre, nous vivons plongés dans une mer d'amertume, sans repos en cette vie, et en danger de perdre l'autre... Enveloppé, quant à moi, dans les ténèbres de ce monde, j'y perds la claire vue de la vérité et de la perfection. Voici que déjà j'ai passé cinquante-trois ans dans ce corps qui ne m'a fait grâce d'aucune souffrance. *Pourquoi, dirai-je avec l'Écriture, pourquoi resterais-je encore, sous les tentes de l'Éthiopie, avec les habitants de Madian et de Cédar² !* »

Ces vœux se perdirent au sein des cris de détresse que poussait l'Italie écrasée ou menacée par Arbogast. L'Église n'avait pas moins à souffrir que l'État : on était en pleine renaissance païenne. L'autel de la Victoire se redressait à Rome, les temples se rouvraient ; le préfet Flavien, païen fanatique, consultait les aruspices ; l'image d'Hercule, emblème de la force brutale, reparaissait sur les étendards ; la statue de Jupiter était préposée à la garde des forteresses, et Eugène apostat faisait son entrée à Milan au nom des anciens dieux.

L'accueil qu'il reçut fut glacial ; les rues étaient désertes, la ville silencieuse ; le vide se faisait partout où il se montrait. Les portes de l'église se fermèrent devant lui ; les

¹ Ambros., *Epist.* LVIII, n. 2 et 3.

² *Ibid.* LIX, n. 3 et 4.

prêtres refusèrent les oblations qu'il y portait. Arbogast était furieux contre le pontife et ses prêtres : « Qu'ils attendent mon retour, disait-il à Flavien; une fois vainqueur, nous ferons de leur église une écurie, et leurs clercs apprendront à porter les armes¹ ! »

L'expédition, dont le succès enivrait d'avance l'insolent soldat, était dirigée contre l'empereur Théodose. Celui-ci, en effet, ému surtout du péril que faisait courir à la religion le paganisme au pouvoir, se prépara enfin à venger Valentinien en délivrant l'Église. Dans le printemps de l'année 394, ayant nommé Augustes ses deux jeunes fils Honorius et Arcadius, le grand homme s'était mis tranquillement en marche contre l'usurpateur. La première rencontre n'eut lieu que le 5 septembre, dans les plaines d'Aquilée. L'armée d'Eugène portait les symboles païens, Théodose marchait sous le signe de la croix. L'engagement du premier jour laissa la victoire indécise. Théodose, inquiet, passa la nuit suivante en prière dans une chapelle voisine du champ de bataille. Là, s'étant à la fin endormi de fatigue, il vit en songe les deux apôtres Jean et Philippe qui lui promettaient la victoire. Il ne douta plus dès lors de la faveur du ciel : « La croix, dit-il, ne doit pas reculer devant l'image des faux dieux. On verra demain ce que fera le Dieu de Théodose. »

Le lendemain, le combat recommença avec une nouvelle ardeur, et longtemps encore le succès demeura incertain. Théodose, voyant son armée sur le point d'être prise dans un défilé, saute de cheval, ainsi que le raconte Ambroise, et se jetant au-devant de la colonne menacée il s'écrie : « Où est le Dieu de Théodose ? » A l'instant tout change de face, un vent furieux se lève et frappe en plein visage les soldats d'Arbogast. Aveuglés par le sable, incapables de tenir leurs armes et de diriger leurs traits qui se tournent contre eux,

¹ Paulin., in *Ambrosii vita*, n. 31.

les défenseurs d'Eugène sont saisis d'une panique qui les livre au vainqueur ¹.

La déroute fut complète. Eugène fut pris au moment où il se croyait victorieux. On l'amena à Théodose, et, sans attendre que l'empereur prononçât sur son sort, les soldats le massacrèrent. Arbogast, réfugié sur les montagnes, se fit justice lui-même en se donnant la mort.

Le paganisme venait d'avoir sa dernière journée.

¹ Ambros., *de Obitu Theodosii*, n. 7.

CHAPITRE XXVIII

CLÉMENTE ET MORT DE THÉODOSE — SON ÉLOGE FUNÈBRE

(395)

Dès le soir de cette journée, et du champ de bataille même, Théodose écrivit à Ambroise pour l'informer de leur victoire commune, lui demander d'offrir le sacrifice d'action de grâces et prendre ses conseils sur le meilleur parti à tirer des événements. Un courrier fut dépêché à l'évêque, avec ordre de lui porter cette lettre, en quelque lieu où il le rencontrerait.

Il le trouva à Milan, où il était rentré dès le départ d'Eugène et avant même de connaître l'issue de la bataille. La réponse à Théodose fut une effusion de joie patriotique et religieuse : « Vous me croyiez loin de Milan, mais j'avais meilleure confiance en Dieu et en votre génie. L'Église de Milan m'a été confiée par Dieu : Dieu me garde de l'abandonner ! Je ne m'étais éloigné que pour ne point communiquer avec l'apostat. Lui parti, je suis rentré au commencement du mois d'août, et depuis ce temps-là je n'ai pas quitté la ville.

« Vous voulez donc que je remercie Dieu de votre victoire, je le ferai de grand cœur. D'autres que vous auraient demandé des arcs de triomphe, votre lettre ne demande que des sacrifices et les prières de nos prêtres. Cette lettre de votre piété, je l'ai portée à l'autel ; je l'y ai déposée, j'ai

même voulu la tenir pendant le sacrifice, afin que ce fût votre foi qui priât par ma bouche, et que cet écrit de votre main fût comme un hommage de votre victoire au Seigneur. Grâces soient donc rendues à ce grand Dieu, de ce qu'il a fait paraître dans le combat une si manifeste assistance de son bras, que ni la barrière des montagnes ni les forces de l'ennemi n'ont été capables d'arrêter votre marche... Il regarde donc l'Empire d'un œil favorable, puisqu'il lui a fait le don d'un tel prince et d'un tel père. Que puis-je désirer de plus ? Quel vœu pourrais-je former ? En vous tous mes souhaits se trouveront accomplis, empereur ; car vous êtes pieux, et vous serez clément. Puisse cette clémence, après avoir rendu la paix aux innocents, réjouir encore l'Église par le pardon des coupables ! Pardonnez surtout à ceux dont c'est la première faute ¹. »

En parlant ainsi, Ambroise ne faisait que formuler les prières suppliantes qui montaient vers lui de toutes parts. A la nouvelle de la défaite d'Eugène, on avait vu à Milan tous ceux de son parti se réfugier dans les églises, embrasser les autels, et implorer à genoux l'intercession de l'évêque. Celui-ci envoyait lettre sur lettre à l'empereur. « Je viens d'écrire à Votre Clémence ; mais plus vous daignez me combler de bontés, plus vous m'encouragez à vous adresser mes demandes avec mes remerciements... Je vous envoie, comme porteur de cette lettre, le diacre Félix, mon cher fils, lequel me représentera auprès de vous. Il vous remettra ma requête en faveur de ceux qui se sont réfugiés dans le sein de l'Église, votre mère aimée, pour y demander leur pardon. Je n'ai pu voir leurs larmes sans en être touché profondément, et j'ai voulu vous prier en faveur de ces infortunés avant votre retour ².

¹ Ambros., *Epist.* LXI, *passim*.

² « Filium meum Felicem diaconum misi memoratum pro his qui ad matrem pietatis tuæ Ecclesiam, petentes misericordiam, confugerunt ; quorum lacrymas sustinere non potui. » (*Epist.* LXII, n. 3.)

« Sans doute je vous demande une très grande grâce; mais je la demande à celui pour qui le Seigneur vient de faire des merveilles inouïes. Je l'attends de celui dont la clémence est connue, et qui nous a donné plus d'un gage de sa religion¹. »

L'empereur se rendit au désir d'Ambroise. Il se hâta de lui envoyer un de ses officiers, nommé Jean, qui était un de ses secrétaires, porteur d'un édit d'amnistie pour tous ceux qui s'étaient réfugiés dans les églises et même pour leurs partisans. Elle s'étendait aux propres fils d'Eugène et d'Arbogast.

Si large qu'elle fût, l'amnistie ne suffisait pas à Ambroise, qui, impatient de revoir et d'embrasser son ami, se rendit à Aquilée, afin d'obtenir de lui l'amnistie générale.

L'entrevue de l'empereur et de l'évêque à Aquilée offrit un touchant spectacle. Ambroise le premier se jeta aux genoux du prince, le suppliant humblement de sauver les vaincus. Théodose aussitôt le relève, pardonne à tous, « puis lui-même se prosterne devant le saint pontife, et proteste que c'est à lui qu'il doit d'avoir échappé à la mort. » On eut là une vivante représentation des services réciproques de la puissance temporelle et de la puissance spirituelle, dont l'une fait grâce sur la terre, tandis que l'autre nous obtient grâce au ciel.

L'amnistie assurée, Ambroise revint à Milan, où son retour ne précéda que d'une seule journée l'entrée de Théodose. L'enthousiasme public éclata sur le passage du clément empereur, moins grand par sa victoire que par l'usage modéré qu'il en faisait. C'était la première fois, dans les guerres civiles, qu'aucune proscription, qu'aucune condamnation ne souillait ou n'attristait le triomphe du vainqueur. La religion de miséricorde commençait à porter ses fruits.

¹ *Epist.* LXII, n. 4. — Cf. Paulin., in *Ambrosii vita*, n. 31.

Mais tandis que les peuples se réjouissaient d'un événement qui finissait toutes les haines et réunissait les deux empires d'Orient et d'Occident dans la main d'un seul homme, cet homme était attristé dans le fond de son cœur. Il se rappelait les horreurs d'une bataille meurtrière, et il se reprochait le sang qu'il avait dû même justement verser dans le combat. La conscience du chrétien protestait instinctivement contre la barbarie de cette loi de la guerre qui nous régit encore et fait couler, à l'heure qu'il est, des torrents de sang. En conséquence, il s'abstint de participer, pendant quelques semaines, à la communion de l'Hostie pacifique. Il se souvenait de Thessalonique et d'Ambroise ¹ !

Cette tristesse de l'empereur avait une autre cause. Quoiqu'il n'eût à cette époque que cinquante et quelques années, il avait un secret pressentiment de sa fin. On disait qu'avant de se mettre en marche contre Eugène, il avait envoyé le célèbre eunuque Eutrope vers un saint solitaire de la Thébàide, Jean de Lycopolis, et que l'anachorète, en promettant au prince une victoire certaine, avait ajouté que Théodose ne reverrait pas l'Orient.

Lui-même, sentant sa santé décliner chaque jour, fit venir de Constantinople son fils Honorius, à peine sorti de l'enfance, à qui il destinait l'empire d'Occident, et qu'il voulait présenter à ses peuples de l'Italie. L'arrivée de ce jeune prince, accompagné de sa cousine Serena, femme de Stilicon, et de sa sœur Placidie encore dans les langes, parut un instant ranimer l'empereur. Il crut y voir une marque que Dieu lui pardonnait le sang qu'il avait versé, et il reprit sa place dans la basilique, où il parut entouré de sa famille. Là il reçut pieusement le corps de Jésus-Christ de la main de l'évêque; puis, avant de quitter l'église et tout rempli de Dieu, il voulut confier solennellement à Ambroise

¹ Ambros., de *Obitu Theodos.*, n. 34.

ses jeunes fils, auxquels il n'espérait plus d'être conservé longtemps.

Dans ce temps-là, des signes extraordinaires, attestés par les écrivains de ce siècle, semblaient être l'annonce d'un grand malheur public. « Les tremblements de terre, disait Ambroise lui-même, les pluies incessantes, les ténèbres extraordinaires qui changeaient le jour et la nuit, ne dénonçaient-ils pas que Théodose, très clément empereur, allait quitter la terre? Les éléments eux-mêmes s'attristaient de son départ. »

Un mal dont il était atteint depuis quelque temps s'était développé par les fatigues de l'expédition. C'était une hydroisie de poitrine qui laissa aux médecins peu d'espoir de guérison. Théodose reçut l'annonce de sa fin prochaine avec ce calme patient qui avait présidé à toute sa conduite. Il commença par mettre ordre aux affaires de l'État, partagea l'empire entre ses deux fils, donnant l'Orient à Arcadius, déjà déclaré Auguste, avec le préfet Rufin pour ministre, et à Honorius les États d'Occident sous la protection du général Stilicon, dont il savait le courage et dont il ne mettait pas en doute la fidélité. Mais au lieu que jusque-là la souveraineté, même exercée par plusieurs, était regardée comme indivisible, cette fois chacun des deux empereurs régnait indépendant de l'autre. L'empereur confirma officiellement l'amnistie déjà accordée, signa la réduction des impôts, et pria une députation des évêques d'Occident, venue pour le saluer, de maintenir intègre et inviolable l'union des deux Églises latine et grecque. Anicius Olybrius et Anicius Probus, tous deux fils de Probus et de la vénérable Anicia Proba, furent nommés consuls pour l'année suivante 395. Enfin, le sénat romain lui ayant envoyé une députation de païens et de chrétiens lui présenter ses hommages, il exprima, avec l'autorité d'un mourant, le grand désir qu'il avait de voir cette compagnie embrasser la foi chrétienne. Et comme il s'aperçut que ses invitations ne les touchaient

que modérément, il leur signifia que, du reste, le paganisme ne devait plus désormais compter sur le Trésor pour l'entretien de son culte.

Mais, si l'esprit du grand homme conservait toute sa vigueur, le corps avait perdu la sienne. Le 16 janvier 395, Théodose, fidèle à remplir jusqu'à la fin les devoirs de la souveraineté, s'était fait porter au cirque, où la ville donnait de magnifiques fêtes pour célébrer sa victoire. Mais il dut se retirer avant la fin, et le soir il lui envoya son fils Honorius présider à sa place. Le mal s'était aggravé; la nuit suivante ne fut qu'une longue agonie, pendant laquelle on l'entendit plusieurs fois prononcer le nom d'Ambroise. Le grand homme mourut le matin, 17 janvier, moins de quatre mois après sa dernière victoire, après seize ans d'un règne dont l'éclat fut le dernier rayon de la gloire romaine.

Ce jour-là s'évanouissait le but de toute la vie d'Ambroise : son œuvre s'écroulait. Ce grand dessein qu'il avait conçu de transformer l'empire romain en monarchie catholique, il l'avait vu s'accomplir depuis plusieurs années. Théodose avait paru l'homme prédestiné pour arrêter les Barbares, comprimer l'hérésie, ruiner l'idolâtrie, et ranger l'univers à l'ombre de la croix. Par une suite rare des plus merveilleux événements, l'unité politique venait de couronner l'unité religieuse, et, pour la première fois depuis Constantin, le sceptre du monde entier reposait maintenant en une seule main armée pour le service du Dieu de l'Évangile. Or c'était au lendemain de cette unification féconde et universelle, que la mort d'un seul homme remettait tout en question et creusait un abîme où allaient s'engloutir les espérances de l'Empire et celles de l'Église.

Pendant quarante jours le corps de Théodose demeura exposé à la vénération des peuples de l'Italie. Avant que sa dépouille ne fût rendue à Constantinople, l'évêque monta en chaire pour lui payer le tribut de son inconsolable admiration. Arcadius était retourné en Orient; Honorius assistait

au service funèbre ; le discours se reportait sans cesse du père aux fils, passant successivement du regret à l'espérance et du passé à l'avenir.

« Il est donc parti, ce grand homme, disait l'orateur ; il est allé prendre possession d'un royaume plus grand que celui qu'il a quitté. Il a fait son entrée dans la sainte Jérusalem, où Jésus-Christ l'a rappelé à cause de sa piété... Nous, cependant, nous pleurons le malheur de sa perte. C'est pour en faire mémoire que nous nous réunissons en présence de Dieu, et qu'Honorius, son fils, à genoux devant l'autel, vient lui rendre les devoirs que rendit Joseph à son père Jacob.

« Il nous a quittés, le grand empereur ; mais il ne nous a pas quittés tout entier. Il nous laisse ses enfants, et en eux c'est lui-même que nous voyons et que nous possédons encore. »

Cette pensée, cette espérance, cette confiance que des fils, héritiers de l'empire de leur père, le seraient pareillement de sa politique et de sa foi étaient le fond de son discours. Il le disait pour les peuples qu'il voulait rassurer et affermir. Il le disait pour le jeune prince assis près du cercueil et sur qui se fixaient tous les yeux de l'assemblée. Ce qu'il eût voulu, c'était éveiller dans ces Romains un sentiment d'attachement dynastique ; mais rien n'était plus nouveau que le principe d'hérédité dans un État où, depuis quatre siècles et au delà, le choix de chaque nouveau chef dépendait uniquement des révolutions militaires ou des factions civiles. Il invoque à l'appui les bienfaits du père, le dégrèvement des impôts, l'amnistie récente, le testament de Théodose. « Le testament d'un empereur doit avoir force de loi, » déclare l'orateur.

Une objection naissait de la vue même d'un enfant chargé à cet âge du poids de l'empire d'Occident. A cela Ambroise répondait : « Les princes sont jeunes, il est vrai ; mais, ajoutait-il en montrant Stilicon siégeant près d'Honorius, n'en soyez pas inquiets, l'empereur y a pourvu, et, sur le point

de mourir, il leur a donné un père dans la personne de celui qui est là devant vous. » Puis l'évêque, rappelant habilement à Stilicon ses engagements d'honneur, se portait garant de sa fidélité et de celle de l'armée prête à suivre son exemple. — Mais le peuple, façonné au régime viril du grand Théodose, aura-t-il le même respect pour les deux jeunes Augustes, qu'il ne connaît pas ? « Ne soyons pas ingrats, disait encore Ambroise, reportons du père aux fils notre respectueuse confiance. Vous lui devez, après sa mort, ce que vous lui donniez pendant sa vie. Car si c'est un grand crime de toucher au bien des enfants mineurs quand il ne s'agit que de simples particuliers, combien plus criminel serait un tel attentat contre les fils de l'empereur ! »

L'éloge de Théodose ne portait pas principalement sur ses vertus militaires et administratives : cette grandeur du père aurait trop écrasé par la comparaison la faiblesse et l'inexpérience de ses fils. Ambroise aimait mieux célébrer sa clémence, sa piété, son humble et filiale soumission à l'Église, sa charité surtout. Expliquant magnifiquement que la charité est le sommet de toute perfection, il ramenait tous les mérites de la vie de Théodose à celui de l'amour, et mettait sur ses lèvres cette parole de la charité par laquelle l'homme s'unit à l'éternel concert des anges et des saints :

« Il me semble l'entendre dire à Dieu, comme David : *Dilexi*, j'ai aimé ! Oui, certes, il a aimé jusqu'au plus sublime dévouement, celui qui a sauvé ses ennemis, épargné ses adversaires, pardonné à ses agresseurs, et ménagé le sang de ceux qui convoitaient son trône. Il a aimé : est-il un plus sublime éloge, puisque l'amour est la perfection de la loi ?

« Voyez-la, cette âme ailée, ajoutait-il vivement ; voyez-la s'élevant au-dessus de la terre, remplie du Saint-Esprit, rencontrant sur son passage les autres âmes qui lui demandent pourquoi elle monte si haut, et ne leur répondant que cette seule parole : *J'ai aimé* ! Le voyant arriver jusqu'à eux,

les anges et les archanges du ciel lui demandaient : Qu'avez-vous donc fait, quand vous étiez sur la terre, pour mériter cette place ? Et lui répondait toujours : *J'ai aimé*, c'est-à-dire : J'ai accompli la loi, j'ai pratiqué l'Évangile, je me suis dévoué jusqu'à la mort ; et voici que ni la mort ni la vie ne pourront me séparer de Jésus-Christ. »

De ces hauteurs célestes, le père viendra aider, bénir, inspirer ses enfants : « Qui pourrait douter qu'il n'intercède encore pour eux auprès de notre Dieu ? Grâce au Seigneur, voici qu'Arcadius est déjà dans la fleur de la jeunesse. Honorius est au seuil de l'adolescence. Il est plus âgé que ne l'était Josias quand il parvint au trône ; or ce prince de Juda, orphelin comme lui, a obtenu trente et un ans de règne, et il a été agréable au Seigneur pour avoir solennisé sa pâque et aboli l'idolâtrie. Cependant Abias, son père, était un prince infidèle, tandis que Théodose fut un homme juste et craignant Dieu, digne de protéger les siens auprès de Jésus-Christ. »

Celui qui parlait ainsi de ce grand homme avait été son ami. Leurs deux noms s'associaient dans toutes les mémoires ; leurs deux cœurs étaient unis par une affection profonde. Cette affection éclata à la fin du discours, dans ce cri qui contient à lui seul tout un panégyrique :

« Oui, je l'ai aimé, cet homme miséricordieux et humble dans le commandement. Je l'ai aimé, cet homme, parce qu'il préférait la vérité à la flatterie, parce qu'on l'a vu un jour, sans les insignes royaux, pleurer à genoux dans l'église le péché dans lequel on l'avait fait tomber, et demander grâce par ses gémissements et ses larmes. Je l'ai aimé, parce que empereur il n'a pas rougi de cette pénitence publique qui fait rougir de simples sujets, et depuis ce jour aucun jour ne s'est écoulé qu'il n'ait pleuré son erreur. J'ai aimé cet homme parce que, au lendemain de sa victoire, il se privait spontanément de la communion, se reprochant d'avoir répandu le sang de ses ennemis. J'ai aimé cet homme, qui, à son der-

nier soupir, m'appelait de sa voix mourante, et que j'ai vu plus occupé à cet instant suprême de l'état de l'Église que de son propre péril. Je l'ai aimé, et voilà pourquoi je pleure du plus profond de mon âme. Je l'ai aimé, et j'espère que la miséricorde du Seigneur accueillera la prière que je lui fais pour cette âme miséricordieuse.

« Je l'ai aimé, je veux le lui dire encore ; je veux le suivre de mes vœux dans la région des vivants, et ne pas l'abandonner que je ne l'aie conduit jusque sur la sainte montagne, au séjour de la vie sans fin, là où il n'y a plus ni mal, ni gémississement, ni douleur ; dans la patrie de la perfection infinie, où le fleuve de la grâce verse dans les âmes ses flots de paix intarissable. »

Alors, comme si le ciel venait de s'ouvrir à ses yeux, Ambroise voit apparaître tous les princes chrétiens venant faire cortège à celui qui arrive parmi eux le dernier, mais le plus grand de tous.

« Oui, Théodose repose maintenant dans la lumière et triomphe dans l'assemblée des saints. Là il embrasse Gratien, qui ne pleure plus ses blessures parce qu'il a trouvé un vengeur. Là il commence à connaître le bonheur de régner, en prenant possession du royaume de Jésus-Christ, en pressant entre ses bras Gratien et Pulchérie, qu'il avait tant pleurés. Il embrasse sa Flacille, âme chère et fidèle ; il retrouve son père dans la béatitude, et il monte prendre place auprès de Constantin. »

Constantin, Théodose ! le premier et le dernier empereur chrétien de ce siècle, l'auteur et le consommateur de la liberté de l'Église, associés dans la même gloire, comme ils l'avaient été dans une œuvre commune, fournissent à l'orateur un rapprochement adroit. Leurs règnes ont été le triomphe de la croix ; Ambroise en prend occasion de raconter, avec de longs et curieux détails, l'invention du bois sacré de la croix par Hélène. Il félicite cette femme d'avoir détaché un des clous de la croix pour en orner le diadème

de son fils. « Sage Hélène, s'écrie-t-il, vous avez eu raison de placer la croix sur la tête des souverains; car de la sorte les respects que leur rendront leurs sujets s'adresseront moins à eux qu'à ce bois vénérable que porte leur couronne. O clou béni, c'est toi qui donnes la solidité à l'empire de Rome, et qui rattaches à lui l'univers entier! Voici que les rois, jadis persécuteurs de l'Église, sont changés en apôtres; et la croix entre leurs mains est devenue le sceptre de l'autorité juste et douce. Qu'ils gardent donc précieusement ce présent de Jésus-Christ, pour qu'on puisse dire d'eux avec l'Écriture : « Vous avez placé sur sa tête une couronne faite d'une pierre de grand prix. »

Ambroise prit alors congé de la dépouille de Théodose, que le jeune Honorius allait accompagner jusqu'à la frontière de ses États; et il le comparait à Joseph reconduisant jusqu'aux frontières de l'Égypte le corps de son père Jacob. « Partez sans crainte, disait-il au cortège funèbre; partout ces reliques recevront les honneurs qui leur sont dus. Ce n'est pas l'Italie qui les lui refusera, elle que Théodose a sauvée de ses tyrans, et qui par deux fois lui doit sa liberté. Ce n'est pas Constantinople, qui deux fois l'a vu partir pour la victoire. Ah! elle lui réservait un triomphe bien différent, à ce vainqueur devenu maître de l'univers entier. Mais que dis-je? n'est-ce pas un triomphe aussi que ce retour de son prince escorté par les anges et les saints? Heureuse ville qui va recevoir en ses murs un habitant du paradis, et donner l'hospitalité à un citoyen de la céleste Jérusalem¹! »

« Pendant ce discours, remarque un brillant historien, si Ambroise promena ses regards sur l'assistance, il put distinguer dans la foule des officiers un jeune Goth qui avait pris part à la dernière victoire de Théodose, et qui s'en retournait en Germanie avec son escouade de cavaliers. C'était celui que ses compatriotes nommaient Alaric, et sur-

¹ Ambr., de *Obitu Theodos.*, passim.

nommaient le hardi, le *balt* par excellence. Le destructeur futur de Rome était là peut-être, inconnu et pensif, tandis que l'empire ensevelissait son dernier héros, et qu'une voix toute romaine essayait de faire sortir de cette tombe même le présage d'un nouvel avenir. Moins de vingt ans vont s'écouler, et ce jeune homme inconnu se promènera en vainqueur sur le Champ de Mars jonché de ruines, tandis que l'héritier des promesses d'Ambroise ira cacher sa honte et son effroi dans les lagunes de l'Adriatique¹. »

¹ Duc de Broglie, *l'Église et l'Empire romain*, III^e part., t. II, p. 422.

CHAPITRE XXIX

AMBROISE ET LES OPPRIMÉS — MIRACLES ET RENOM DE L'ÉVÊQUE

(395)

Nous entrons dans les deux dernières années de la vie d'Ambroise. Elles n'appartiennent presque point aux affaires extérieures. Plus que jamais, la politique s'efface devant la religion; Ambroise n'est plus qu'à Dieu, à son Église, aux âmes.

Le commencement du règne des fils de Théodose, Honorius et Arcadius, n'était pas de nature à faire rentrer Ambroise sur la scène politique. L'empire était en proie aux intrigues jalouses des deux ministres rivaux, Rufin et Stilicon; bientôt, à leur suite, on vit plusieurs milliers de fonctionnaires et d'eunuques se ruer à la curée des charges publiques dans les provinces, qu'ils réduisirent aux dernières horreurs de la ruine et de la faim. Partant de ce principe que tout est à l'État, et que l'État est à l'empereur, les courtisans impériaux justifiaient leurs exactions par cette raison de l'omnipropriété de leur divin César. Toutes les violences étaient bonnes pour assouvir la faim du *très sacré* Trésor, ainsi que l'appelait encore l'idolâtrie romaine¹.

¹ « Sacratissimum ærarium. » — V., sur ce système de fiscalité, M. Ozanam, *la Civilisation au v^e siècle*, leçon VI, p. 193.

Mais alors commence dans l'Empire la désolation universelle : les cultivateurs abandonnent les champs, qui ne produisent plus assez pour payer l'impôt ; le colon que l'on attache forcément à la glèbe prend la fuite à son tour, pour se soustraire à un labeur qui n'est plus rémunéré. Le *curial* lui-même, ou percepteur de l'impôt, n'a plus d'autre ressource que celle d'émigrer, pour n'être pas contraint à verser au fisc, de ses propres deniers, ce qu'il n'a pas reçu de ses contribuables. Les habitants des provinces désertent la terre, répudient Rome et Milan, et appellent les Barbares ; partout le désert reprend son empire, que personne ne lui dispute plus. Un décret d'Honorius ne compte pas moins de 133 514 hectares abandonnés, dans la seule province de Campanie, si naturellement fertile ¹. Des villes tombant en ruine, des mendiants sur toutes les places, des brigands sur toutes les routes, des ronces sur toute la terre, tel est le triste tableau que présente, presque au lendemain du règne de Théodose, une société mourante du poison lent que le virus païen infusait dans ses veines depuis plus de quatre siècles.

L'Église était navrée de ces calamités, auxquelles sa charité s'efforçait de porter remède. Nous voyons dans ce temps un concile de Carthage demander qu'on protège les pauvres, inhumainement écrasés par les officiers impériaux, et qu'on leur donne des défenseurs choisis par les évêques². Mais personne ne souffrait plus vivement qu'Ambroise de ces calamités : son secrétaire atteste que ce fut la blessure mortelle qui hâta la fin de cette belle vie. « On l'entendait, dit-il, pousser des gémissements à la vue des progrès que faisait la cupidité, racine de tous les maux. Ni disette ni

¹ Cod. Theodos., *de Annona et tribut.*, ann. 412, et *de Indulg. tributor.*, année 395. — Par un de ces décrets, le rapport des terres incultes aux terres cultivées est établi à 57 contre 90 dans une province d'Afrique, à 76 contre 74 dans une autre.

² *Concil. Carthag.* III (v juxta alios), can. 9.

abondance ne la pouvaient réfréner : elle ne faisait que croître dans d'effroyables proportions, spécialement en ceux qui exerçaient le pouvoir ; et c'était à grand'peine qu'on pouvait se faire entendre de ces hommes puissants qui mettaient tout à prix. L'Italie, plus encore que les autres provinces, eut à souffrir de ces maux, qui, s'aggravant sans cesse, devinrent intolérables¹. »

Ambroise essaya de faire entendre la voix de la charité chrétienne aux auteurs de tant de maux. Le discours prononcé *sur Naboth de Jezraël*, généralement placé dans le courant de cette année 395, est une longue plainte contre les exactions et les exacteurs. « L'histoire de Naboth date de loin, disait Ambroise, et cependant n'est-ce pas une histoire contemporaine ? Quel est l'homme opulent qui ne prétende dépouiller le pauvre de son petit champ, et ravir à l'indigent le bien de ses aïeux ? Où est l'homme qui sache se contenter de ce qu'il a ? Où est celui qui ne porte pas un regard d'envie sur le bien de son voisin ? Non, Achab n'est pas mort tout entier ; il renaît parmi nous chaque jour dans une race qui le perpétue. Pour un seul Achab qui tombe, vingt autres se lèvent pour le remplacer ; et les biens à spolier feraient défaut plus tôt que les spoliateurs. Ce n'est pas un seul Naboth qu'on immole aujourd'hui, Naboth est immolé dans chaque pauvre qu'on écrase. Épouvantée à la vue du sort qui l'attend, la masse des hommes déserte le sol qu'elle cultivait ; le pauvre, emmenant ses enfants, emportant avec lui ce qu'il a de plus précieux, s'enfuit vers d'autres contrées. A sa suite se traîne son épouse en pleurs, comme si elle menait son époux au tombeau. Que dis-je ? la mort des siens serait moins lugubre pour elle ; car, perdant son mari, elle conserverait encore sa tombe pour le pleurer, et mieux vaudrait pour elle voir mourir ses enfants que de

¹ « Ingemiscebat vehementer cum videret avaritiam pullulare, maxime in iis qui potestatibus erant constituti... Quæ res primo omne malum invexit Italiæ, » etc. (Paulin., *in Ambrosii vita*, n. 41.)

les voir, dans l'exil, condamnés à une faim plus cruelle que la mort¹. »

L'évêque, s'en prenant aux riches de la souffrance du pauvre, revendiquait le droit commun et indivis aux biens de la nature, et son discours ici devenait d'une hardiesse qui pourrait effrayer, si l'on prétendait en tirer des conclusions subversives fort éloignées de la pensée d'Ambroise. Attristés des souffrances et de l'égoïsme de leur temps, les Pères de l'Église aimaient à détourner leurs yeux de ce triste spectacle, pour les reposer sur une communauté primordiale des choses. Une seule famille, un héritage commun, une jouissance égale, et une même part des frères au banquet de la Providence, sans que nul ait le droit de s'attribuer en propre ce qui est le bien de tous, tel était le plan idéal et primitif de Dieu. L'avare bouleverse ce plan par ses prétentions de jouissance égoïste. C'est ce qu'Ambroise lui reproche, et voici en quels termes l'orateur stigmatise les oppresseurs de leurs frères :

« O riches, jusqu'où donc prétendez-vous pousser votre cupidité? Avez-vous rêvé d'être seuls sur la terre? De quel droit repoussez-vous du sein de la nature celui que la nature a fait votre semblable? La terre est le bien commun des pauvres et des riches; c'est pour tous qu'elle a été créée : pourquoi vous en attribuer la possession à vous seuls? Est-ce que les anges se sont partagé les espaces du ciel? Les oiseaux parcourent toutes les régions de l'air comme leur domaine indivis; les poissons vivent dans l'eau, leur commun élément; et les troupeaux paissent dans les mêmes pâturages. Il n'y a que toi, ô homme, qui oses exclure l'homme du domaine universel, et, ne cessant d'étendre ta propriété, tu ne veux plus souffrir personne auprès de toi. »

La conclusion de cet exorde est un chaleureux appel à la charité, mais non une provocation à la spoliation. En vain

¹ Ambros., *de Naboth*, cap. I, n. 1; t. I, p. 565.

donc le communisme et le socialisme collectiviste prétendraient justifier par l'autorité des Pères leur système sauvage. Avocats de la pauvreté plutôt que juges et défenseurs de la richesse, les Pères, prenant conseil des besoins de leur temps, ont pu dépasser le but dans leurs brûlantes invectives ; mais, jusque dans l'entraînement du langage oratoire, ils tiennent pour parfaitement sacrée et légitime la propriété, dont ils condamnent les abus, sans en contester le droit. Du reste, s'ils défendent le bien du pauvre contre le riche qui l'envahit, ils ne défendent pas avec moins de courage le bien du riche, à son tour, contre la rapacité insatiable du prince. Et Naboth, ce martyr du droit de propriété, est loué partout dans Ambroise, comme un homme qui mérite d'être mis au nombre des saints, parce qu'il a mieux aimé mourir que de se rendre à la sommation d'un tyran.

Souvent la perte des biens entraînait fatalement celle de la liberté. Ces cultivateurs ruinés, ces possesseurs écrasés n'avaient plus qu'une pensée, celle de se soustraire aux exigences du fisc ou aux horreurs de la faim, en se donnant un maître. Ainsi, pour la première fois dans les fastes du monde, la servitude est devenue une délivrance. A dire vrai, l'odieux trafic rougit encore de lui-même, et la loi le déguise sous le nom de *colonat* et d'*inquilinat* ; l'homme se vend à la glèbe au lieu de se vendre à l'homme ; ce n'est pas la servitude tout à fait, c'est le servage. Mais le nom seul diffère, et la condition est la même.

Enfin il y a pour un père quelque chose de plus affreux que de se vendre lui-même : c'est de se voir condamné à trafiquer de la liberté de ses enfants. Il fut donné à Ambroise d'être témoin de ces horreurs : « J'ai vu moi-même, dit-il, le pauvre saisi par les créanciers et traîné en prison, jusqu'à ce qu'il payât une somme qu'il n'avait pas. Sans doute, le vin ne coulait pas à flots assez pressés dans la coupe du riche ! Le malheureux réduit à la dernière extrémité offre ses

enfants en gage, on accepte, il s'en retourne dans sa misérable demeure. Mais là, quel spectacle! Pas un meuble, pas une obole, pas une bouchée de pain, et ses enfants sont là mourants d'inanition. Va-t-il les livrer au maître qu'il leur a trouvé? Alors s'engage dans son cœur un combat déchirant entre la misère et la tendresse. La faim lui crie de les céder, la nature lui commande de les garder, et de plutôt mourir à côté de ses fils que de vivre sans eux. Il avance, puis recule; enfin la nécessité l'emporte sur la paternité, et l'amour est vaincu¹.

« Mais ce père a plusieurs fils; lequel d'entre eux va-t-il livrer à l'esclavage? — Quel est celui, se demande-t-il, que mon fournisseur de blé trouvera le plus à son gré? Sera-ce l'aîné? mais c'est celui qui le premier m'a appelé du nom de père! Sera-ce le plus jeune? mais son âge m'inspire une plus grande tendresse. Choisirai-je entre les autres?... Celui-ci est mon image, celui-là sera mon appui. Malheureux que je suis! je ne sais plus que faire, et le cœur me manque pour choisir! »

Une société est maudite quand elle outrage et viole ainsi l'instinct de la nature. Ambroise analysait les causes de cet état social, et il en faisait tomber la responsabilité d'abord sur les avares, qu'il accusait d'exploiter la misère publique. Il ne se contentait pas de les flageller, il les ridiculisait. Il montrait tel d'entre eux se nourrissant à sa campagne d'un approvisionnement de petits pains durs, cuits et emportés d'avance pour toute la saison. « Je sais également, dit-il, par un témoin fidèle, que le même personnage ne mangeait jamais un œuf sans qu'on l'entendit s'écrier avec douleur: Hélas! encore un poulet de moins! » La familiarité de l'éloquence des Pères permettait ces anecdotes, comme un délassement à de plus graves discours.

Une autre cause de misère, plus contagieuse que l'ava-

¹ Ambros., *de Naboth*, cap. v, n. 21.

rice, était le luxe effréné dont le gouffre engloutissait la fortune privée. Ambroise souffrait de voir ces patriciens dégénérés, fiers d'un nom qu'ils déshonoraient par leurs mœurs, habitant des palais et promenant leurs loisirs dans des galeries de porphyre¹, nourrissant des meutes de chiens et des troupes de chevaux, pendant que le pauvre peuple manquait de tout : « A votre porte cet homme crie ; vous ne le regardez pas. Il se plaint, il est nu : vous passez, en songeant quel marbre précieux fournira le pavé de vos palais ! Votre cheval ronge un frein d'or, et des hommes n'ont pas de pain ! O riche, quel jugement vous attirez sur votre tête ! Malheureux qui possédez de quoi sauver tant d'infortunes, et qui ne le faites pas ! A lui seul le bijou que vous portez au doigt pourrait faire vivre tout un peuple² ! »

Tant de misère n'arrêtait pas la fureur des sanglants combats de l'amphithéâtre. Ces horribles spectacles, abolis sous Théodose et Valentinien II, venaient de reprendre faveur à Milan, sous la régence du Vandale Stilicon. Le nouvel empereur d'Occident, Honorius, ayant voulu fêter par de pareilles fêtes un de ses consulats, probablement celui de l'année 396, qui était son troisième, avait fait venir d'Afrique, pour cette solennité, une bande de bêtes féroces. Le peuple milanais s'était porté en masse à l'amphithéâtre, et jamais il ne s'était montré plus insatiable de sang. Celui des animaux ne lui suffisant bientôt plus, la foule délirante demanda à grands cris qu'un homme descendit dans l'arène pour combattre les tigres. Stilicon hésitait, quand Eusèbe, préfet de la ville, qui siégeait à ses côtés, lui suggéra le moyen de contenter le peuple en livrant à sa fureur un certain Cresconius, personnage mal vu de la police urbaine. On envoya se saisir de lui ; mais, informé à temps, Cresconius se réfugia dans une église. L'évêque y priait, entouré de ses clercs,

¹ *De Naboth*, cap. XIII, n. 55.

² « Quantum, o dives, sumis tibi judicium ! Totius vitam populi poterat annuli tui gemma servare. » (*Ibid.*, cap. XIII, n. 56.)

quand tout à coup on voit entrer le fugitif, qui, tout éperdu, court vers l'autel et l'embrasse étroitement en demandant pitié. Au même instant des soldats arrivent pour l'en arracher. Mais Ambroise se jette au-devant d'eux, les arrête, et proteste qu'avant de s'emparer de ce malheureux il faudra lui passer à lui-même sur le corps.

C'est le premier exemple que l'histoire de l'Église nous fournit du droit d'asile, devenu peut-être abusif au moyen âge, mais qui, à cette première époque, était un refuge nécessaire. La violence et l'arbitraire prévalurent cette fois. Les émissaires de Stilicon avaient pour chefs deux officiers de la secte arienne. Peu touchés par la sainteté du lieu et du pontife, ils se saisissent de leur victime et l'arrachent à cet asile. Alors Ambroise, resté seul au milieu de ses clercs, se jette à son tour au pied du même autel, et là, prosterné devant la face de Dieu, il implore son assistance avec de grands sanglots.

Dieu se chargea de le venger. Les émissaires de Stilicon, fiers de leur triste victoire et pressés de jouir de l'abominable spectacle, regagnaient leur place dans l'amphithéâtre, lorsque les bêtes, voyant ces hommes remonter à leurs sièges, s'élançant de ce côté, franchissent les barrières, atteignent les plus lents, jettent partout l'épouvante, et couvrent les sacrilèges de blessures et de sang, pendant que Cresconius parvient à s'échapper¹.

Le châtiment de Dieu était manifeste, et Stilicon le premier, comprenant son erreur, alla s'en humilier devant l'évêque, qui le soumit à une longue pénitence canonique. Mais, toujours modéré dans l'exercice de ses droits, Ambroise ne voulut pas que le droit d'asile devint le droit à l'impunité et une entrave à l'action régulière de la justice. Cresconius, ayant été reconnu coupable de plusieurs crimes, fut condamné à l'exil.

¹ Paulin., in *Ambrosii vita*, n. 34.

Ambroise préparait ainsi à la cause de l'humanité une plus large victoire. Moins de sept années après cette protestation, le 1^{er} de janvier de l'an 404, dans une fête semblable célébrée en l'honneur du sixième consulat d'Honorius, un moine nommé Télémaque, s'étant jeté dans l'arène, entre deux gladiateurs prêts à s'entr'égorgger, tombait lapidé par le peuple; mais ce fut la dernière victime de ces luttes atroces. Le martyre de ce moine força l'irrésolution de l'empereur, déjà ému des protestations d'Ambroise, et un édit de cette année supprima à jamais ces spectacles sanglants¹.

Stilicon, quoique chrétien, était encore une moitié de Barbare. Les services qu'il rendait à l'empire et à son maître, il se les faisait payer par un accroissement de sa fortune privée, achetée par des exactions et des vénalités qui trouvaient des imitateurs dans tous les fonctionnaires. Un de ces derniers, secrétaire du tout-puissant ministre, avait été délivré de la possession du démon par l'évêque de Milan. Mais on reconnut bientôt que ce misérable était un faussaire qui abusait à son profit de la signature de son maître. Stilicon néanmoins refusait de sévir contre un serviteur utile. Ambroise, plus énergique, le chassa de l'église; après quoi le méchant esprit s'empara de lui à nouveau. « A cette vue, raconte le secrétaire d'Ambroise, le peuple fut saisi d'une grande épouvante; ce n'est pas d'ailleurs le seul possédé du démon que nous ayons vu éprouver l'effet de la parole de cet homme de Dieu. »

En effet, plus Ambroise se détachait de la terre, plus Dieu le faisait entrer en participation des puissances célestes. Les miracles accréditaient son éminente sainteté, et servaient son inépuisable charité. Un certain personnage nommé Nicentius, qui avait exercé dans la ville la charge de notaire et de tribun, pris depuis longtemps de vives douleurs de

¹ Cod. Théod., *lex de Gladiatoribus*. — Symmach., lib. X, *Epist.* LXVIII.
— Théodoret, *Hist. eccles.*, V, xxvi.

goutte, se présentait un jour à la messe d'Ambroise pour recevoir la communion, debout, suivant l'usage d'alors. Il arriva que l'évêque marcha par mégarde sur son pied souffrant. Un cri du communiant avertit Ambroise de son inadvertance. Aussitôt le doux évêque, désolé mais confiant, s'adressant au podagre : « Allez, lui dit-il, désormais vous ne souffrirez plus. » A partir de cette heure, Nicentius fut guéri. Il ne pouvait en taire sa reconnaissance ¹.

De plus en plus l'homme de Dieu entraînait en société avec les saints du ciel. On le voyait faire de longues et fréquentes stations aux tombeaux des martyrs de sa ville épiscopale. Au nombre de ceux-ci étaient saint Nazaire et saint Celse, martyrisés sous Néron. Décapités ensemble, les corps des deux amis avaient été déposés dans un des jardins qui entouraient les vieilles basiliques de Milan ². Ambroise découvrit d'abord le corps de Nazaire. « Nous avons vu, rapporte le secrétaire du pontife, nous avons vu le tombeau qui conservait ces restes. Son sang était aussi limpide que si on l'eût répandu ce jour-là même. Sa tête, détachée du tronc, était conservée intacte et sans corruption. Elle avait encore ses cheveux et sa barbe, comme si on venait de la déposer dans le cercueil. En même temps il s'exhala de ces reliques un parfum tel, que tous les aromates ne le pourraient égaler ³.

« Lorsqu'on eut exhumé le corps de ce martyr, continue l'historien et le témoin de ces faits, et qu'on l'eut placé

¹ Paulin., in *Ambrosii vita*, n. 43, 44.

² Sur saint Nazaire et saint Celse, voyez L. Biraghi dans *Datiana Historia*, cap. VII, avec les notes 2 et 3, p. 25.

On trouve dans l'*Appendice des Œuvres de saint Ambroise* un discours sur saint Nazaire et saint Celse, que les Bollandistes appellent *æstimatione et fide dignus*. Plusieurs savants l'attribuent à saint Maxime de Turin. Tillemont le croit de saint Léonce pape, et Butler de saint Gaudence de Brescia.

³ « Vidimus enim in sepulcro sanguinem martyris ita recentem, quasi eodem die fuisset effusus, » etc. (Paulin., in *Ambrosii vita*, n. 32.)

respectueusement sur un brancard, nous nous rendîmes avec le saint évêque Ambroise dans le même jardin, pour demander à Dieu de nous faire découvrir le corps de Celse son serviteur. Les gardiens de ce lieu nous apprirent que leurs ancêtres leur avaient recommandé de ne le point quitter, et de s'y fixer de génération en génération, parce qu'il contenait de mystérieux trésors.

« Le corps de Celse fut ainsi trouvé, puis transporté dans la basilique Romaine ou basilique des saints apôtres Pierre et Paul. Les démons attestèrent la puissance des martyrs ; car, pendant que l'évêque faisait le discours au peuple, un possédé élevant la voix s'écria qu'il souffrait à cause d'Ambroise. « Esprit mauvais, tais-toi, lui dit alors le pontife ; « ce qui te tourmente, ce n'est pas la parole d'Ambroise, « mais la présence des saints ! Tu souffres de voir triompher « aujourd'hui tes vainqueurs ; mais pour moi, n'espère pas « me donner un vain orgueil. » Après ces mots, le possédé, cessant ses cris, se jeta à terre et se tut ¹. »

Ces miracles, ces vertus, ce grand génie et ce grand cœur avaient précédemment attiré à Milan deux personnages, venus de la Perse uniquement pour entretenir l'évêque et traiter avec lui de savantes questions. Moyennant un interprète, ils eurent une conférence qui commença à la première heure du jour et se prolongea jusqu'à la troisième heure de la nuit. Ils en sortirent pleins d'admiration pour le grand homme ; puis, pour bien faire voir qu'ils n'étaient venus de si loin que pour Ambroise, ils prirent congé de l'empereur, et s'en retournèrent en leur pays ².

A l'autre extrémité de l'empire, les Marcomans, descendus des bords de l'Elbe et des monts Hercyniens dans les vallées de la Bohême, avaient reçu la foi d'un mission-

¹ Paulin., in *Ambrosii vita*, n. 33.

² *Ibid.*, n. 25.

naire italien qui leur avait appris le nom du grand Ambroise. Émerveillée de ce qu'elle entendait dire de lui, Frigartil, reine de ces peuples, récemment convertie, fit partir pour Milan une députation d'officiers de sa cour, chargée de présents pour les églises de la ville et d'hommages pour le pontife. Elle lui demanda de lui formuler par écrit une règle de foi et de conduite chrétienne. L'évêque lui adressa une longue instruction sous forme catéchétique. En même temps Ambroise, toujours soucieux des intérêts de la patrie romaine, engagea Frigartil et le roi son époux dans l'alliance de l'Empire. Le pacte venait d'être conclu, quand Frigartil elle-même se mit en route pour Milan, dans l'espoir d'y pouvoir entretenir l'homme de Dieu.

Mais il était trop tard : Ambroise venait de mourir ¹.

¹ Paulin., in *Ambrosii vita*, n. 36.

CHAPITRE XXX

MALADIE ET MORT D'AMBROISE

(397)

Il y avait déjà longtemps qu'Ambroise se préparait à la mort. Sur ce déclin de sa vie et de l'Empire à la fois, se sentant impuissant à opérer le bien et à arrêter le mal, on l'entendait se plaindre de la durée de son exil et aspirer au repos d'une meilleure patrie. « A d'autres, écrivait-il, il peut être nécessaire de demeurer ici-bas pour le bien de leurs frères; mais pour moi qui ne suis plus utile à personne, ma joie serait d'être là où l'on ne peut plus pêcher. »

Ces plaintes magnanimes se retrouvent dans son traité *sur le Bienfait de la mort*. Tout ce livre d'Ambroise est une sorte de dithyrambe à la mort, que le Docteur salue tantôt comme une délivrance des chaînes corporelles, tantôt comme un sacrifice dont la victime ne succombe que pour être transfigurée, tantôt enfin comme une noce qui ouvre à l'âme le palais de l'Époux.

L'ouvrage se termine par ces ardentes paroles : « Partons, avançons-nous vers notre Rédempteur Jésus. Dirigeons-nous vers l'assemblée des patriarches, élevons-nous jusque dans le sein d'Abraham, parmi les justes du ciel. Nous irons donc revoir nos pères ! Nous irons retrouver les maîtres de notre foi, et, à défaut d'autres mérites, cette foi plaidera pour nous, comme nous avons plaidé et combattu pour elle. »

« O Père, ouvrez donc vos bras pour y recevoir le pauvre serviteur qui vous prie; appelez-moi dans votre cœur et élargissez-le, afin qu'il y ait place aussi pour la grande multitude des hommes qui croient dans le Seigneur. Donnez-moi d'aller rejoindre ceux qui ont trouvé le repos dans le royaume de Dieu avec Abraham, Isaac, Jacob, et tous les invités des noces éternelles. Là il n'y a plus ni nuages, ni foudres, ni orages, ni ténèbres, ni soir, ni changement de saisons. Là ne règnent ni frimas, ni pluie, ni grêle, ni même la pâle clarté du soleil et de la lune : c'est le Seigneur qui est l'universelle lumière illuminant tout homme qui vient en ce monde. C'est là que notre maître Jésus est allé préparer la place à ses serviteurs, afin que là où il est nous soyons avec lui. Car, comme il disait encore, « il y a plus d'une demeure dans la maison de mon Père. » Et ailleurs : « Je viendrai vous appeler à moi pour que vous soyez tous avec moi. »

Enfin, comme si, le jour éternel commençant à lui apparaître, il entendait déjà l'appel de Jésus-Christ, le pontife s'écriait : « Seigneur Jésus, nous voici ; nous venons nous rejoindre, attirez-nous, car nul ne peut monter sans vous. C'est vous qui êtes la voie, la vérité, la vie. O Voie, dirigez-nous; ô Vérité, éclairez-nous; ô Vie, vivifiez-nous ! »

Un homme dont les pensées habitaient ces hauteurs n'appartenait déjà plus à ce monde. Lui-même nous apprend que dès lors il recherchait de préférence les derniers entretiens des malades et des agonisants, comme pour apprendre d'eux le chemin de l'éternité. Il s'appliquait cette parole de la sainte Écriture : *Que la bénédiction de celui qui va mourir descende sur moi*, et il disait : « Je me reproche en rougissant d'avoir parfois manqué de visiter un mourant, d'approcher d'un malade, d'aborder un vieillard. Les dernières paroles d'un mourant devraient toujours rester dans notre oreille. Il faudrait que toute âme, en abandonnant

son corps, nous donnât sa bénédiction et emportât nos vœux ¹ ! »

Cette heure qu'il appelait par tant de souhaits ardents, Ambroise en reçut plusieurs avertissements certains. Un jour, par exemple, revenant de Verceil, où il avait consacré l'évêque saint Honorat, il passait près de Novare, où Gaudence, son ami, était prêtre. Comme il se faisait tard, Ambroise dit à son escorte : « J'aurais souhaité de faire visite au vénérable Gaudence ; mais le jour baisse, continuons notre route et rentrons à Milan. » Sur cela, son cheval s'arrêta obstinément, sans qu'on pût lui faire faire un pas, dit le chroniqueur. Alors Ambroise, se tournant vers les clercs de sa suite : « Allons, dit-il, je vois bien que Dieu ne veut pas que je poursuive sans avoir visité le saint homme Gaudence. »

On entra donc à Novare, où Gaudence vint au-devant de lui, l'embrassa, l'accueillit et l'entretint ensuite des affaires de l'Église. « Vous serez évêque, je le sais, » dit Ambroise au saint prêtre. A quoi celui-ci, avec la même assurance : « C'est vrai, mais ce n'est pas vous qui me consacrerez ². »

Les deux saints se séparèrent pour ne plus se revoir. Leur parole s'accomplit : Gaudence, en effet, ne tarda pas à être fait évêque de Novare ; mais ce fut Simplicien qui lui donna la consécration épiscopale : Ambroise n'était plus ³.

¹ Ambros., *de Bono mortis, Opera*, t. I, p. 30 et sq.

² *Vita S. Gaudent.*, ex Monbritio, n. 11, apud Bolland., 22 januarii. Édition Palmé, t. III, p. 33.

³ S. Gaudence fut fait évêque à la fin de 397, peu de mois après la mort d'Ambroise.

Une légende rapportée par saint Grégoire de Tours, et qui est consacrée par l'iconographie de l'Église milanaise, fait assister miraculeusement Ambroise à la mort de saint Martin, survenue en cette année 397. « Un dimanche que l'évêque de Milan célébrait, raconte l'historien des Francs, le diacre, avant de lire la leçon de l'Écriture,

Le grand Pontife venait de consacrer à Pavie un évêque dont Paulin ne dit pas le nom, quand il ressentit les premières atteintes du mal qui devait l'enlever. Il n'avait alors que cinquante-sept ans ; mais, outre les amertumes et les déceptions qui avaient empoisonné ses dernières années, Ambroise depuis longtemps traînait péniblement un corps déjà ruiné par les maladies dont cette histoire a fait mention plus d'une fois.

Le mal le força bientôt d'interrompre son ministère ; il étudiait cependant, il relisait les saints Livres. « Peu de jours avant qu'il fût contraint de s'aliter, raconte son secrétaire, il me dictait l'explication du Psaume quarante-troisième, quand je vis tout à coup un globe de flamme en forme d'ovale qui se jouait sur son front, puis s'arrêter sur ses lèvres. Après cela, son visage prit l'éclat de la neige, et ce ne fut qu'après un peu de temps qu'il revint à son état habituel. Frappé de stupeur, je ne pus continuer d'écrire, et lui-même n'acheva pas l'explication du Psaume. Je me hâtai d'aller dire au diacre Castus, qui était mon maître, ce que je venais de voir. Cet homme vénérable m'expliqua que c'était le Saint-Esprit que j'avais vu descendre sur Am-

se rendant pour recevoir la bénédiction d'Ambroise, le trouva profondément endormi sur l'autel. Personne ne put le tirer de ce sommeil, qui dura l'espace de deux à trois heures, après lesquelles Ambroise se réveilla et dit : « Ne vous inquiétez pas ; Dieu, dans ce sommeil, a daigné me faire voir une grande merveille. Sachez que mon frère l'évêque Martin vient de sortir de la prison de son corps, et que je viens de l'assister à son dernier passage ¹. »

Cette légende est représentée dans une mosaïque très ancienne de la basilique Ambrosienne. (Voyez Puricelli, vol. I, p. 133.) Mais il est évident que saint Martin étant mort le 11 du mois de novembre 397, et saint Ambroise l'ayant précédé dans la tombe le 4 avril de cette même année, cette légende repose sur un anachronisme, et doit être rejetée.

¹ « Noveritis fratrem meum Martinum sacerdotem egressum fuisse de corpore, me autem ejus funeri obsequium præbuisse. » (Greg. Turon., *de Miracul. S. Martini*, lib. I, cap. v, p. 1006.)

broise, comme on l'avait vu descendre autrefois sur les Apôtres¹. »

Le Commentaire du Psaume quarante-troisième par Ambroise nous a été conservé; il y manque l'explication des deux derniers versets. C'est là qu'on lit ces soupirs vers l'éternité : « Qu'il est dur d'attendre si longtemps le jour qui doit absorber la mort dans la vie! Qu'il est dur de traîner si longtemps un corps déjà enveloppé des ombres de la mort! »

Ambroise en était venu, dans son explication, à ces derniers versets :

« Levez-vous, ô Seigneur! pourquoi dormez-vous? Levez-vous, et ne me repoussez pas toujours.

« Pourquoi détournez-vous votre face? Pourquoi oubliez-vous ma misère et ma peine?

« Voici que ma vie se traîne dans la poussière, et je demeure encore enchaîné à ce monde.

« Levez-vous, aidez-nous, je vous en prie par votre nom; délivrez-nous, Seigneur²! »

Arrivé à cet endroit de son Commentaire, Ambroise se sentit défaillir. Il venait d'appeler le Seigneur : le Seigneur se leva pour venir au-devant de lui.

On était à la fin de mars 397; Simplicien ne quittait plus son vénérable ami. Un jour qu'ils étaient dans la chambre de l'évêque, tous deux se mirent en prière, et Ambroise vit Jésus-Christ qui s'approchait de lui avec un divin sourire. Il venait l'inviter à le rejoindre dans le ciel, et dénouer les derniers liens qui le retenaient en ce monde³.

¹ Paulin., in *Ambrosii vita*, n. 42.

² In *Psalm.* XLIII, n. 23, 26, 72.

³ Paulin., in *Ambrosii vita*, n. 45, 47.

Paulin ajoute qu'il tient ce fait de Bassien de Lodi, à qui Simplicien l'avait raconté.

Ambroise se mit au lit pour ne plus se relever. Dès qu'on sut dans la ville que le grand évêque était mortellement atteint, la consternation fut générale. La cour surtout montra une vive inquiétude : « Si ce grand homme s'en va, c'est la fin de l'Italie, dit Stilicon lui-même. Il réunit chez lui les meilleurs amis d'Ambroise, et moitié par persuasion, moitié par menaces, il les conjura d'aller trouver le malade, pour obtenir que lui-même demandât à Dieu de prolonger ses jours ! »

Les amis d'Ambroise se rendirent donc chez lui ; là, entourant son lit, ils le supplièrent en larmes de ne pas quitter ce monde. Le malade les remercia avec effusion, et pour réponse il leur dit ces nobles et confiantes paroles qu'Augustin ne pouvait se lasser d'admirer : « Je n'ai pas vécu de telle sorte que j'aie honte de vivre encore ; mais je ne crains pas de mourir, car nous servons un bon Maître¹. »

Auprès du lit d'Ambroise se tenaient les prêtres et les diacres de son Église. Bassien, évêque de Lodi, était aussi présent, avec Honorat de Verceil consacré par le pontife peu de jours auparavant. Simplicien ne le quittait pas, et Marcelline essayait, par ses prières et ses soins, de retenir l'âme de son frère : l'âme lui échappait.

« Nous étions auprès de lui, raconte son secrétaire ; à l'extrémité de la chambre du malade, Castus, Polemius, Venerius et Félix étaient groupés ensemble. Ces diacres parlaient si bas, qu'ils avaient même de la peine à s'entendre l'un l'autre. Ils étaient à se demander quel serait, après Ambroise, l'évêque qui serait digne de lui succéder. L'un d'eux ayant prononcé le nom de Simplicien, un autre alléguait que le saint prêtre était trop vieux. « Il est vieux, mais il est bon ! » s'écria tout à coup Ambroise par trois fois. Les diacres, effrayés d'avoir été entendus, s'éclipsèrent à l'instant.

¹ Possidius, rapportant cette réponse, ajoute : « Sapientissimum et piissimum responsum multum laudabat et prædicabat Augustinus. » (Possid., *Vita S. August.*, apud Bolland. 28 aug., p. 437, cap. v, n. 58.)

« Le 3 avril, qui était le jour du vendredi saint, vers la dixième heure (correspondant à notre cinquième heure du soir), le pontife étendit les bras en forme de croix pour prier. Il ne quitta plus cette attitude suppliante jusqu'à son dernier soupir. Nous suivions sa prière au mouvement de ses lèvres; mais nous ne pouvions entendre les paroles qu'il proférait. Honorat de Verceil s'était retiré le soir à l'étage supérieur, quand, vers minuit, il s'entendit appeler par trois fois. Une voix lui disait : « Hâtez-vous de vous lever, car il va partir! » Honorat se leva et descendit, apportant le corps du Seigneur Jésus. Dès qu'Ambroise l'eut reçu dans son cœur, il rendit l'âme ¹.

« Il partit, emportant le viatique du Seigneur, ajoute son secrétaire. Fortifié par le Pain des anges, il est allé s'unir à la société des anges, dont il avait reproduit la vie céleste en ce monde; il est allé voir Élie, après avoir, comme lui, porté intrépidement devant les puissants et les rois le témoignage de Dieu. »

Ambroise mourut dans cette nuit du 3 au 4 avril 397, dans la vingt-troisième année de son épiscopat, sous le consulat de Flavius Cæsarius et de Nonius Atticus, Honorius étant empereur d'Occident, et saint Sirice gouvernant l'Église de Dieu.

Dès le matin, samedi, le corps fut transporté dans la grande basilique, où une multitude sans nombre se pressait pour le vénérer. « C'était le samedi saint, raconte toujours Paulin, et il y reposa pendant toute la nuit de la vigile de Pâques, que nous passâmes en prières. En ce jour on avait coutume de conférer le baptême, et le saint pontife apparut à plusieurs petits enfants au sortir des fonts où la grâce venait de les illuminer; les uns le voyaient assis sur son siège épiscopal, les autres le voyaient se promener dans l'église. Ils le montraient du doigt à leurs parents, qui regar-

¹ Paulin., in *Ambrosii vita*, n. 46 et 47.

daient, mais sans voir, parce que leurs yeux n'étaient pas assez purs. Il y en avait aussi qui disaient avoir vu une étoile brillante reposer au-dessus de son corps. »

Le jour de Pâques on fit les obsèques solennelles du glorieux pontife, et la fête de la Résurrection de Jésus-Christ se confondit avec celle de l'entrée de son serviteur dans l'immortalité. « Après la célébration des augustes mystères, on transporta le corps de la grande basilique dans la basilique Ambrosienne, où le saint évêque avait souhaité de reposer. Une foule de possédés criait sur son passage, parce que sa présence tourmentait les démons... Des foules se pressaient, et faisaient toucher des linges aux bienheureuses reliques. Nul n'aurait pu compter cette multitude, où se confondaient tous les rangs, tous les sexes et tous les âges. Les Juifs et les païens se mêlaient aux chrétiens; tous faisaient éclater leurs sentiments de douleur et de reconnaissance. »

La mort du grand homme était le deuil de toute l'Église, et aussitôt la nouvelle en fut miraculeusement portée sur plusieurs points extrêmes de la chrétienté. Il y avait peu de jours qu'Ambroise n'était plus, quand on reçut à Milan des lettres de plusieurs personnages d'Orient, le remerciant de leur être apparu dans leur prière et de leur avoir donné sa bénédiction. Simplicien, qui recut et qui ouvrit ces lettres, constata que le jour de ces apparitions était exactement celui de la mort d'Ambroise; et « une de ces épîtres, raconte le biographe Paulin, est encore conservée dans le monastère de Milan ».

A Florence il fut vu aussi à plusieurs reprises, priant devant l'autel de la basilique Ambrosienne, qu'il avait consacrée. L'évêque Zenobius attesta qu'il l'y avait reconnu parfaitement. On se souvint alors qu'il avait promis aux chrétiens de Florence de revenir les voir : il tenait sa promesse. Plus tard, la mère de l'enfant que le saint avait ressuscité en cette même ville racontait que, pendant le siège soutenu

contre Radagaise, Ambroise, s'étant montré dans son ancienne chambre, avait prophétisé l'arrivée de Stilicon et sa victoire. On avait besoin de croire que celui qui, durant sa vie, avait tant aimé et servi son pays, s'intéressait encore à sa prospérité et à ses infortunes.

Ainsi le **Maure Mascezel**, commandant pour les Romains, racontait que, se trouvant enveloppé en Afrique par les troupes de Gildon deux fois plus fortes que les siennes, une nuit qu'il était sous sa tente, il roulait des pensées de désespoir, quand Ambroise, lui apparaissant tout à coup, lui désigna le lieu où il devait livrer bataille, frappant la terre de son bâton, et disant : « C'est ici ! » Ce fut là en effet que, trois jours après, le chef de l'armée romaine remporta la victoire. J'ai recueilli ce récit de la bouche du général, témoigne le biographe, et d'ailleurs Mascezel l'a raconté de même à plusieurs prêtres d'Afrique, où je suis aujourd'hui¹. »

Celui qui écrivait ces choses était donc allé rejoindre en Afrique le plus grand et le plus cher disciple de saint Ambroise. Quand Augustin apprit la mort de son illustre père, il en ressentit une désolation profonde. Il s'en fit raconter toutes les circonstances par le diacre Paulin, qu'il attacha dès lors à son Église d'Hippone. Désireux d'en conserver un souvenir durable, il demanda à ce témoin des dernières années de l'évêque de Milan d'en écrire le récit. Paulin le fit dans quelques pages trop courtes, mais sincères, qui ont été le meilleur trésor de notre histoire. Il les dédia en ces termes à l'évêque d'Hippone :

« Vénérable père Augustin, vous m'avez exhorté à écrire la vie d'Ambroise le bienheureux évêque, à l'exemple d'Athanase et de Jérôme qui nous ont raconté celle d'Antoine et de Paul l'Ermite; à l'exemple de Sulpice-Sévère, qui a composé celle de Martin, le vénérable évêque de Tours. Je me

¹ Paulin., in *Ambrosii vita*, n. 51.

sens bien au-dessous de cette tâche et de ces modèles ; mais il ne m'est pas permis de vous rien refuser. Moyennant vos prières et l'assistance d'Ambroise, je raconterai donc ce que m'ont dit de lui ~~des~~ hommes parfaitement sûrs qui l'ont connu avant moi, et particulièrement la vénérable vierge Marcelline sa sœur. Je rapporterai aussi ce que j'ai vu moi-même quand je vécus auprès de lui. Ainsi je prie tous ceux entre les mains de qui tombera cette histoire, d'être assurés de la vérité de ces faits, leur attestant que mon affection pour mon maître ne m'a rien fait inventer : car il vaut mille fois mieux se taire que d'avancer un mensonge, puisque tout ce que nous aurons dit sera porté et examiné devant Dieu ¹. »

Le corps d'Ambroise avait été déposé sous l'autel de la basilique Ambrosienne, dans la place choisie par lui, à droite des deux saints martyrs Gervais et Protais.

Ce sépulcre devait avoir sa révélation glorieuse.

Paulin, qui écrivait la vie de son illustre maître sous Jean, préfet de Rome, vers l'an 420, nous apprend que sa tombe était dès lors en singulière vénération ². Paulin de Nole parle aussi des merveilles qu'opéraient les reliques de son ami, déclarant qu'Ambroise était pour Milan ce que saint Cyprien était pour Carthage, saint Félix pour Nole, et saint Vincent pour l'Espagne. Ennodius de Pavie proclame au ^v^e siècle que, du fond de son tombeau, Ambroise semble tenir encore le gouvernail de son Église, et il l'invoque comme la lumière de son siège ³. Mais les Barbares arrivent, Odoacre s'empare de l'Italie du Nord, Milan est dévastée, la basilique Ambrosienne sert de parc aux bestiaux ; le saint

¹ Paulin., *in Ambrosii vita*, n. 1 et 2.

² « Ambrosius Latio, Vincentius exstat Hiberis. » (Paulin., *carm.* XXIX, edit. Veronæ.)

³

« Vivit sepultus, et juvat

Clavum tenens Ecclesiæ.

Sedis memento, lux, tuæ... »

(Ennod., *hymn.* xv, edit. de Galland.)

tombeau est ouvert ; mais Laurent, évêque de la ville, parvient à le préserver de la dévastation¹. Au vi^e siècle, Witigès, roi des Goths, remplit Milan de ruines. Mais le peuple malheureux se presse plus que jamais au pied des saints tombeaux d'Ambroise et de Marcelline, désormais inséparables dans la dévotion des fidèles². Cependant au viii^e siècle, vers 789, la basilique Ambrosienne est entièrement transformée par Pierre, archevêque de Milan ; toutefois le corps d'Ambroise demeure sous l'autel, et des religieux de Saint-Benoît reçoivent la mission d'y célébrer l'office et d'y chanter les louanges de Dieu³.

Le temps était venu de tirer les saintes reliques de leur ancien sépulcre, pour leur *exaltation* ou leur *élévation*, selon le langage de la dévotion de ces siècles⁴. En 824, sous l'empereur Lothaire, l'archevêque Angilbert relève les ossements d'Ambroise et des deux martyrs déposés sous l'autel. Il les fait placer ensemble dans un coffre de marbre et de porphyre, qu'il enfouit dans le sol par-dessus les anciennes tombes, fait construire autour une épaisse muraille pour le préserver des larcins, et élève au-dessus un magnifique autel.

C'est ainsi que l'on finit par perdre entièrement de vue l'une et l'autre sépulture. Elle était presque universellement oubliée, lorsque, il y a quelques années, des fouilles entreprises pour reconnaître le sol primitif sur lequel repo-

¹ On découvrit en effet, dans le sarcophage d'Ambroise, des monnaies de la fin du v^e siècle ou du commencement du vi^e : une pièce à l'effigie de *Flavius Ricimère*, une de Zénon et d'Odoacre, trois d'Anastase et de Théodoric. (V. L. Biraghi, *I tre Sepolcri*, avec dessins, p. 31 et suiv.)

² Le *Panegyrique de sainte Marcelline* est de cette époque. Il y est dit : « Fratris tumulo sororis tumulus est appositus. Quo in loco piis eorum interventibus, solita Dominus Jesus beneficia suis rependit fidelibus. »

³ « Ante sancta eorum corpora officia et divinas laudes concelebrant. » (*Diplôme* de l'année 789.)

⁴ *Exaltatio, elevatio SS. Corporum*. — V. sur ce sujet Bède, iv, 19 et 20 ; et Mabillon, *Préface au iv^e siècle bénédictin*.

saient les colonnes de porphyre de la Confession amènèrent la découverte du tombeau d'Ambroise et de celui des deux saints martyrs de Milan. D'abord, à un mètre à peine au-dessous du pavé de l'autel apparut le magnifique coffre de porphyre, soigneusement fermé. Puis, plus bas, au niveau inférieur du socle des colonnes, se présentèrent deux sarcophages. L'un, placé du côté de l'Évangile, avait contenu les reliques de Gervais et de Protas; l'autre, du côté de l'Épître, était le tombeau d'Ambroise, suivant la désignation que lui-même avait faite de cette place de son choix. Des pièces de monnaie aux effigies de Maxime et de l'empereur Théodose trouvées dans le cénotaphe en confirmèrent hautement l'authenticité¹. Ce fut le vendredi 15 janvier de l'année 1864 que l'Église de Milan put revoir et vénérer la crypte et le sarcophage où avait reposé, pendant plus de quatre siècles, le plus grand homme qu'elle ait donné au monde et le plus grand saint qu'elle ait donné au ciel.

Dans cette première inspection, on n'avait pas ouvert le coffre de porphyre. On s'était contenté d'y apposer les scellés, « espérant bien, dit l'historien et principal promoteur de ces travaux, que viendrait le temps où nous verrions enfin dans sa plénitude et son intégrité ce réservoir des célestes bénédictions. Ce qui affermit cette espérance, ajoutait-il alors, c'est l'heureux hasard de cette découverte, la suite des renseignements que Dieu fournit aux recherches entreprises pour sa gloire, et le besoin spécial qu'ont du secours d'En haut l'Église, l'État, le pays. »

Cet espoir ne fut pas déçu. Le 9 août 1871, l'*Osservatore cattolico* de Milan publiait cette nouvelle :

« Gloire à Dieu, gloire à ses saints !

« Hier soir, vers les huit heures et demie, a eu lieu, dans

¹ Procès-verbal de cette découverte, par M^{re} François Rossi, prévôt de la basilique Saint-Ambroise, du 18 janvier 1864. On peut en lire l'abrégé dans le *Bulletin d'Archéologie chrétienne* de M. J.-B. Rossi, numéro 1 de l'année 1864.

la basilique Saint-Ambroise, un événement que nos pères appelaient de leurs vœux et que la volonté du Seigneur réservait à la génération présente. Autour du tombeau déjà découvert depuis la fin de l'année 1864 étaient réunis M^{sr} l'archevêque, la représentation municipale, le prévôt et le chapitre de Saint-Ambroise, les docteurs de l'Ambrosienne, les professeurs du musée d'archéologie milanaise. On a commencé par vérifier les scellés apposés lors de la découverte, conformément aux prescriptions du Saint-Siège pour les tombeaux des saints privilégiés, et après les avoir levés on a procédé à l'ouverture de la tombe, en demandant à Dieu la grâce d'y trouver les saintes reliques.

« Les ouvriers commencent leur œuvre pleins d'espoir et d'anxiété; les assistants attendent dans le plus profond silence. Tous les yeux se fixaient sur le monument vénéré. Enfin le marbre est levé, le regard plonge au-dessous, et soudain on a le bonheur de contempler les trois têtes sacrées, et les trois corps étendus au fond du cercueil avec quelques vestiges de leurs vêtements. Ils sont recouverts de plus d'un demi-mètre d'eau, mais d'une eau si limpide que l'œil distingue parfaitement le précieux trésor. D'autres raconteront la grande découverte avec le langage de la science; mais nul ne pourra dire l'émotion qui s'empara de tous les assistants. On se mit à chanter, on fit jouer les orgues, on adressa une dépêche au Souverain Pontife, on adressa au Seigneur toutes sortes de bénédictions. C'étaient bien les têtes vénérées de saint Ambroise et des saints martyrs Gervais et Protas, que nous avions sous les yeux, avec leurs ossements dans un parfait état de conservation. Le grand Docteur de l'Église, le pasteur de l'Église de Milan, qui se glorifie de porter son nom, et les illustres champions de la foi, nos patrons avec lui, étaient là rendus à notre vénération et à notre amour¹. »

¹ *Osservatore cattolico*. Article de M^{sr} Rossi, août 1871.

Mais Ambroise laissait de lui autre chose qu'une froide pierre et que des restes inanimés. Le saint évêque mourant avait raison de dire qu'il n'avait pas de sujet de rougir de sa vie; car il l'avait consacrée à l'exaltation des deux plus grandes choses qui puissent être aimées et servies ici-bas : la patrie et l'Église, l'État et la religion. Il ne lui fut pas donné de vivifier l'empire; en vain le prophète chrétien souffla sur le cadavre de cette société pour la ranimer; en vain put-il espérer, sous Gratien, Valentinien II et surtout Théodose, que « les ossements blanchis allaient se rejoindre, marcher et devenir un grand peuple ». Le paganisme empêcha cette résurrection. S'il avait confondu le paganisme doctrinal, Ambroise n'avait pu extirper entièrement ni le paganisme politique, encore puissant dans les institutions de l'empire; ni le paganisme moral, dont la tradition est malheureusement éternelle. Surprise par les Barbares avant que la religion lui eût infusé sa vie, cette société expira bientôt en Occident dans une agonie sanglante; en Orient, elle tomba dans cette léthargie du Bas-Empire de Byzance, parfois interrompue par des réveils violents et entrecoupée de rêves impurs.

Mais heureusement Ambroise avait fait une autre œuvre, non plus l'œuvre de ce monde et de la patrie du temps, mais l'œuvre de l'Église et de l'éternité. Il avait trouvé l'Église opprimée ou protégée; il la laissait protectrice et maîtresse. Il l'avait trouvée courbée ou du moins entravée par les édits des Césars; il la laissait capable de courber à son tour la tête des souverains sous sa discipline et de leur dicter des lois. Le paganisme confondu, l'arianisme vaincu, un seul Christ, une seule foi, une seule loi par tout le monde, furent la pure couronne de son épiscopat et le progrès immense accompli et acquis par lui à l'avenir.

Or les grands hommes sont ceux qui font avancer les affaires de la vérité et de la charité; il n'y a même que ceux-là de véritablement grands. C'est dans ce sens qu'Ambroise

mérite éminemment le nom de Père de l'Église; car il a réellement engendré dans le Christ une génération nouvelle, une famille, une Église. L'Église dont il est le Père, c'est l'Église puissamment et fortement constituée qui, seule vivante au sein de la dissolution générale de l'Empire, allait conquérir et discipliner les Barbares; c'est l'Église du moyen âge avec son droit chrétien, sa prérogative publique du sacerdoce, son influence législative, ses institutions religieuses, sa tutelle du pauvre et du peuple opprimé, ses œuvres de charité, ses libertés surtout, liberté de conscience pour le service de Dieu, liberté de remontrance et de résistance aux pouvoirs oppresseurs, liberté d'apostolat et de dilatation. Il y a en germe, dans la vie et dans les œuvres d'Ambroise, toute la constitution de cette chrétienté nouvelle, tout le code qui régira plus tard cette terre promise, que le législateur ne put saluer que de loin avant de fermer les yeux. « Quand on est le premier d'une chose, dit un grand écrivain, on lui donne l'impulsion, et elle va sous ce premier branle. » Ambroise fut certainement un de ces hommes premiers : tout un monde procède de lui.

J'ai consacré ce livre à raconter ses travaux; j'ai désiré surtout faire revivre ses vertus. L'alliance d'un beau caractère avec un grand génie, d'une nature magnanime avec la grâce divine, de la tendresse profonde et de l'héroïque courage, présentent-ils en aucun homme un type plus accompli et une harmonie plus parfaite? Quand on a, comme je viens de faire, passé plusieurs années en sa compagnie, on l'admire comme un héros, on le vénère comme un saint, on l'aime comme un père, et on ne peut oublier les heures inénarrables qu'on doit à son commerce, dans des jours d'immenses infortunes publiques, de grands deuils privés et de patriotiques tristesses.

Il y a cependant, pour une telle histoire, une récompense plus haute que la consolation personnelle et intime que l'écrivain en recueille. C'est celle qu'avait souhaitée le pieux

biographe qui le premier écrivit la vie de l'évêque Ambroise sur sa tombe à peine close. Après treize siècles écoulés, je n'ai pas de souhait plus ardent à présenter au Ciel ni de meilleur adieu à offrir au lecteur ; et, comme le diacre Paulin, je terminerai en disant :

« Je prie et je conjure tout lecteur de ce livre d'imiter la vie que je viens de raconter, et de faire fructifier la grâce de Dieu dans son âme, afin de mériter d'être réuni à Ambroise au jour de la résurrection pour la vie éternelle.

« O vous à qui j'adresse cet ouvrage, je vous conjure de vous souvenir de celui qui l'a écrit, et de prier pour lui, en union avec les saints qui invoquent le nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans une foi véritable. Si, par mes propres mérites, je ne suis pas digne d'avoir une place dans le ciel auprès d'un si grand homme, puissent du moins vos prières m'obtenir le pardon de mes fautes et le salut éternel¹ ! »

¹ « Unde hortor et obsecro omnem hominem qui hunc librum legerit, ut imitetur vitam sancti viri, laudet Dei gratiam, et velit habere consortium cum Ambrosio in resurrectione vitæ.

« Te deprecor ut pro me humillimo peccatore, cum omnibus sanctis qui tecum invocant nomen Domini nostri Jesu Christi in veritate, orare digneris... ut adeptus meorum veniam peccatorum, sit mihi præmium fugisse supplicium. » (Paulin., in *Ambrosii vita*, n. 55 et 56.)

1^{re} édition. — Orléans, 18 janvier 1871.

2^e édition. — Orléans, 7 décembre 1872.

3^e édition. — Lille, 21 novembre 1899.

FIN

TABLE

BREF DE SA SAINTETÉ PIE IX ADRESSÉ A L'AUTEUR LE 3 JUILLET 1873.	v
INTRODUCTION	ix

CHAPITRE I

LES COMMENCEMENTS D'AMBROISE

(340-374)

La famille d'Ambroise. — Son père, préfet du prétoire des Gaules. — Sa parente, sainte Sotheris, vierge et martyre. — Naissance d'Ambroise à Trèves. — Son frère Satyre et sa sœur Marcelline. — Présages heureux de son génie. — Marcelline se consacre à Dieu. — Discours du pape saint Libère. — Mort du préfet Ambroise.

Jeunesse d'Ambroise à Rome. — Sa maison. — Austérité de Marcelline. — Ambroise prédit qu'il sera évêque. — Ses études aux écoles de Rome. — Ses amis, Priscus, Simplicien. — Son union avec Satyre. — La société païenne; maison de Symmaque. — La société chrétienne; maison de Probus. — Les jeunes chrétiens. — Ambroise, conseiller au prétoire, est nommé consulaire de la Haute-Italie. — Adieu de Probus. 1

CHAPITRE II

MAGISTRATURE ET ÉLECTION ÉPISCOPALE D'AMBROISE

(374-375)

La ville de Milan au IV^e siècle. — Le régime impérial et la religion. — La politique et les violences de Valentinien. — L'administration juste et douce d'Ambroise. — Les ariens et l'arianisme à Milan. — L'exil de saint Denis. — L'évêque arien Auxence. — Sa mort. — Troubles pour l'élection d'un évêque.

Ambroise acclamé et élu évêque. — Sa résistance. — Sa fuite. — Valentinien approuve ce choix. — Ambroise est baptisé, ordonné et sacré. — Applaudissements de saint Basile. — Sa lettre à Ambroise.
 Ambroise demande les reliques de saint Denys à Basile. — Translation de ces reliques. — Leur entrée triomphale à Milan. — Éloge de saint Denys par Ambroise. 22

CHAPITRE III

LA VIE SACERDOTALE D'AMBROISE

(375)

Sa transformation. — Sa vie de sainteté. — Son amour de Jésus-Christ. — La vie de contemplation et d'action. — Le *Presbyterium* et l'École d'Ambroise. — Il renonce à ses biens. — Satyre vient se fixer auprès de lui; ses fonctions. — Austérités d'Ambroise et son aménité. — Sa prière et ses veilles. — Sa charité pour les pauvres, les enfants, les pécheurs. — Ses goûts de solitude.
 Sa vie d'étude. — Humble sentiment de son insuffisance. — Il étudie l'Écriture. — Les deux Écoles d'interprétation. — Les Pères grecs. — Sa manière d'étudier. — Il provoque la critique de ses œuvres. — Simplicien, son maître et son ami. 42

CHAPITRE IV

L'ÉGLISE DE MILAN ET LES CATÉCHÈSES D'AMBROISE

(375-376)

Les saints évêques de Milan. — Les martyrs. — Les premières églises chrétiennes. — Le peuple de Milan : les païens, les manichéens, les ariens. — Rigueurs de Valentinien. — Remontrance d'Ambroise à l'empereur. — Changement heureux de sa politique envers l'Église.
 Les basiliques chrétiennes. — L'assemblée des fidèles. — La parole d'Ambroise. — Ses catéchèses. — Les traités des *Sacrements* et des *Mystères*. — Le baptême et son rite. — L'Eucharistie; son secret. — La présence réelle. — La communion de chaque jour. — Commentaires sur les *Patriarches* et le livre des *Proverbes*. — La première éloquence d'Ambroise. 53

CHAPITRE V

AMBROISE ET L'INVASION DES GOTHES

(376-378)

Gratien succède à Valentinien. — Ursin et Julien Valens troublent l'Église de Milan. — Gratien lui rend la paix. — Les Goths ariens introduits sur les terres de l'Empire. — Indignation patriotique et chrétienne

d'Ambroise. — Il engage Gratien à repousser les Barbares. — Ses belles exhortations. — Funeste bataille d'Andrinople. — Deuil éloquent d'Ambroise. — Il vend les vases de son église pour racheter les captifs. — Murmures des ariens. — Sa défense victorieuse. 71

CHAPITRE VI

GRATIEN ET LA POLITIQUE D'AMBROISE

(378-379)

Le traité de la Foi adressé à Gratien par Ambroise. — Il y démontre la divinité et l'humanité de Jésus-Christ. — Conseils de douceur envers les dissidents.

Gratien associe Théodose à l'empire. — Lettre filiale de Gratien à Ambroise. — Noble réponse de l'évêque. — Leur union de pensée et d'action. — Nouvelle situation de l'Église. — Politique d'Ambroise. — Prérogative de la vraie foi. — Lois et mesures inspirées par Ambroise. — Gratien fait enlever du Sénat l'autel de la Victoire. — Ambroise s'oppose à ce qu'on le rétablisse. 87

CHAPITRE VII

L'AUDIENCE ÉPISCOPALE — JUSTICE ET MISÉRICORDE

Un évêque au IV^e siècle. — Origine et développements de l'audience épiscopale. — Jugement d'Ambroise dans l'affaire de l'évêque Marcel. — Désintéressement de l'Église. — Lettre d'Ambroise à Sisinius, qu'il réconcilie avec son fils et sa belle-fille. — Interventions charitables d'Ambroise. — Les lettres de Symmaque à Ambroise. — Lettres d'Ambroise à un magistrat. — L'esprit de clémence dans l'Église. — L'indignation d'Ambroise contre les usuriers. — Leurs excès. — Juste affront qu'il inflige à un exacteur. — La probité fleurit par lui à Milan. . 99

CHAPITRE VIII

INSTITUTION RELIGIEUSE DES VEUVES ET DES VIERGES A MILAN

(376)

Le témoignage de la sainteté dans l'Église. — Le livre des *Veuves*. — Sages conseils d'Ambroise à une veuve qui voulait se remarier.

La virginité et son honneur dans l'Église. — Zèle d'Ambroise pour la propager. — Ses *Instructions* et *Livres sur les Vierges* : le prix de la virginité ; la servitude du monde et de la mode.

Les vierges viennent de l'Italie et de l'Afrique prendre le voile à Milan. — Soulèvement public contre Ambroise. — Il se justifie fièrement et victorieusement. — Dédicace du livre des *Vierges* à sa sœur. . 114

CHAPITRE IX

AMBROISE ET MARCELLINE — LE COLLÈGE DES VIERGES A MILAN

(377-378)

Ambroise se rend à Rome. — Il y modère les austérités de Marcelline. — Miracle d'Ambroise à Rome. — Pendant une famine il s'oppose à l'expulsion des étrangers.

Vie fraternelle et sainte d'Ambroise, de Satyre et de Marcelline à Milan. — Retraite à la villa. — Marcelline et les vierges de Milan : Candide, Manlia Dædalia.

Profession de la vierge Ambrosia. — La famille d'Eusèbe de Bologne. — Ambroise console Faustin. — Il élève les petits-enfants d'Eusèbe. — Son discours de *l'Institution d'une vierge*. — La règle monastique. . 132

CHAPITRE X

AMBROISE ET SON FRÈRE SATYRE

Société indissoluble d'Ambroise et de Satyre. — Satyre se rend en Afrique. — Il fait naufrage ; il est sauvé par l'Eucharistie ; il est baptisé par un évêque catholique romain, en Sardaigne. — Satyre tombe malade, revient à Rome, puis à Milan. — Bonheur des frères.

Dernière maladie de Satyre ; sa constance et sa charité. — Tendresse d'Ambroise. — Mort de Satyre. — Deuil public. — Obsèques. Discours de l'évêque ; la douleur fraternelle et l'espérance chrétienne. — Adieu et sépulture. — Le discours de la *Foi en la résurrection*. — Le tombeau de Satyre. 148

CHAPITRE XI

AMBROISE ET L'ARIANISME

(381)

La juridiction métropolitaine d'Ambroise. — Ses conseils à l'évêque Constance : prudence et douceur avec les ariens, bonté envers les esclaves. — Intrigues de Justine. — Intrépidité d'Ambroise au sacre d'Anemius à Sirmium.

Gratien rend une basilique aux catholiques. — Ambroise lui propose l'exemple de Théodose. — Son traité *du Saint-Esprit* dédié à Gratien. — Jugement du livre par Jérôme, Rufin et Augustin.

Jalousie de la cour contre Ambroise. — L'évêque et Macedonius, le maître des offices. — La sophistique des ariens ; leurs divisions. — La dialectique et la foi. — Malheur de deux chambellans ariens qui s'opposent à Ambroise. — Les ariens d'Italie se convertissent. 161

CHAPITRE XII

LES CONCILES D'AQUILÉE ET DE ROME

(381-382)

Les derniers évêques ariens de l'Occident en appellent à un concile. — Ambroise fait convoquer le concile d'Aquilée en 381. — Les évêques de l'Italie et des Gaules au concile. — Les ariens Secundien et Pallade confondus par Ambroise et déposés.

Lettre du concile aux empereurs en faveur du pape Damase; primauté du Saint-Siège romain; le schisme d'Antioche et les affaires d'Orient. — Ambroise demande la réunion d'un concile général à Alexandrie, puis à Rome; son zèle pour l'unité des Églises d'Orient et d'Occident. — Refus des Orientaux.

Concile de Rome. — Aschole de Thessalonique visite Ambroise malade. — Leur amitié. — Jérôme, Épiphané, Paulin à Rome. — Ambroise combat l'erreur des apollinaristes. — Mort bienheureuse d'Aschole. — Lettre d'Ambroise. 173

CHAPITRE XIII

AMBROISE, GRATIEN ET MAXIME

(383)

Gratien quitte Ambroise pour se rendre en Gaule. — Il est trahi, vaincu et assassiné à Lyon. — Le récit d'Ambroise. — Ses espérances brisées et sa douleur. — Invectives contre le traître Andragathe.

Justine et son fils aux pieds d'Ambroise pour le conjurer de les protéger contre Maxime. — L'Église inaugure son rôle politique. — Ambroise se rend à Trèves. — L'évêque à l'audience du consistoire. — Il résiste à Maxime et sauve les États de Valentinien II. — Il recueille la veuve de Gratien 188

CHAPITRE XIV

LUTTE CONTRE LE PAGANISME — L'AUTEL DE LA VICTOIRE

(384)

Les discours de l'*Interpellation* et de l'*Apologie de David*. — Les païens accusent les chrétiens des malheurs publics. — Ambroise justifie la Providence.

Requête du Sénat pour le rétablissement de l'autel de la Victoire. — Le préfet Aurelius Symmaque; ses talents, son mémoire à l'empereur, son scepticisme. — La lettre d'Ambroise à Valentinien. — Sa réponse à Symmaque : Rome païenne et Rome chrétienne; la charité, la virginité;

les vestales, les temps nouveaux. — Délibération du consistoire. —
Valentinien prononce en faveur des chrétiens. — Mort légale du paga-
nisme. 200

CHAPITRE XV

L'IMPÉRATRICE JUSTINE — PERSÉCUTION ARIENNE

(385)

Premières intrigues de Justine. — Ambroise comparait devant le consis-
toire. — Le peuple le protège. — Il refuse de livrer la basilique Neuve
et la basilique Portienne.
Le dimanche des Rameaux. — Violences de la cour pendant la semaine
sainte. — Amendes imposées aux marchands; leur générosité. — Négocia-
tions avec Ambroise, son intrépidité.
Le mercredi saint, la basilique Neuve est enveloppée par les ariens. —
Courageuse défection des soldats. — Actions de grâces d'Ambroise. —
Commentaire sur Job. — Message de la cour à Ambroise. — L'accusa-
tion de tyrannie.
Le jeudi saint, délivrance de la basilique. — Joie des catholiques. —
Lettre d'Ambroise à Marcelline. — Menaces de l'eunuque Calligone
contre Ambroise. — L'indépendance de l'Eglise et les limites des deux
pouvoirs. 217

CHAPITRE XVI

LE CULTE : LES BASILIQUES; LES HYMNES D'AMBROISE

Basilique des saints Apôtres Pierre et Paul. — Inscriptions dans la basi-
lique. — Hymne aux deux saints Apôtres.
Basilique Ambrosienne. — Son état actuel. — Anciennes peintures murales
et inscriptions d'Ambroise. — La croix et le serpent d'airain. — Le
ciborium et l'autel.
La liturgie Ambrosienne. — Les hymnes d'Ambroise pour les Heures
canoniales et pour les fêtes. — Le chant ambrosien selon Guy d'Arezzo.
Le commentaire de l'évangile de saint Luc et du psaume CXVIII. — La
soif du martyr chez Ambroise. — Son éloge du Milanais saint
Sébastien. 233

CHAPITRE XVII

NOUVELLE PERSÉCUTION ARIENNE — AUXENCE ET AMBROISE

(386)

Ambroise défend le dépôt qu'une veuve avait confié à l'Eglise. — Loi
arienne de 386. — Courage de Bénévole. — L'arien Auxence opposé à
Ambroise. — Ambroise refuse de comparaître devant le consistoire. —

On veut l'éloigner. — Il refuse de livrer les biens de l'Église. — Les pauvres ses défenseurs.
 Les ariens revendiquent la basilique Portienne. — Menaces de mort. — Euthyme et son chariot. — Violences armées. — Le peuple défend Ambroise, qui demande à mourir seul. — Siège de la basilique. — Les maléfices d'un aruspice.
 Le chant des psaumes et des hymnes pendant le siège. — L'antiphonie. — L'hymne de l'*aurora*. — Encouragements au peuple.
 Découverte des reliques des saints Gervais et Protas. — Translation dans la basilique Ambrosienne. — Miracles et guérison de l'aveugle Sévère. — Hymne et discours d'Ambroise. — La paix rendue à l'Église. — Récente découverte du tombeau des deux saints martyrs à Milan. . 251

CHAPITRE XVIII

CONVERSION ET BAPTÊME D'AUGUSTIN

(384-387)

Augustin professeur d'éloquence à Milan. — Son génie et ses erreurs. — Il embrasse et propage le manichéisme. — Sa première visite à Ambroise. — Il est attiré par le charme de ses discours.
 La prédication d'Ambroise réfute ses préjugés sur l'Écriture, sur Dieu, sur l'homme, la religion et l'Église. — Admirable choix des sujets traités par Ambroise. — Corrélation de ses discours avec les *Confessions* d'Augustin. — Augustin renonce au manichéisme. — Fin de la crise d'intelligence.
 Crise du cœur d'Augustin. — Instructions morales d'Ambroise sur le péché, la paix de l'âme, les passions. — Lutte entre la passion et la conscience. — Augustin se sépare de sa femme illégitime. — Fin de la crise morale.
 Crise de la volonté. — L'exemple d'Ambroise l'émeut et l'entraîne. — Parallèle des deux hommes. — Exemple du rhéteur Victorin. — Exemple d'Alype son ami et des anachorètes. — Conversion.
 Lettre d'Augustin à Ambroise. — Retraite à Cassiacum. — Augustin revient entendre les belles instructions d'Ambroise sur la *fuite du siècle* et le *bienfait de la mort*. — Allégresse d'âme d'Augustin. — Son baptême, son adieu. — Sa reconnaissance pour Ambroise son père. 272

CHAPITRE XIX

AMBASSADE A TRÈVES — FIN DE MAXIME

(387-388)

Lettre hypocrite de Maxime en faveur de l'Église et d'Ambroise. — Ambroise se rend à Trèves pour arrêter Maxime. — Il refuse de communiquer avec les évêques ithaciens. — Ambroise devant le consistoire. — Ses fermes réponses. — Il redemande en vain le corps de Gratien.

Il se retire. — Sa relation adressée à l'empereur. — Domnin compromet et livre l'Italie. — Maxime à Milan et à Rome. — Valentinien réfugié auprès de Théodose. — Défaite et mort de Maxime. — Ambroise prêche la clémence à Théodose vainqueur. — Mort de Justine, et reconnaissance de Valentinien pour Ambroise. 295

CHAPITRE XX

AMBROISE ET THÉODOSE A MILAN

Théodose arrive à Milan, où il voit Ambroise pour la première fois. — L'évêque lui refuse une place auprès de l'autel. — Affaire de la synagogue de Callinique. — Lettre éloquente d'Ambroise à Théodose en faveur des catholiques. — Il interpelle l'empereur dans un discours. — Il obtient la grâce demandée. — Raisons de cette conduite. — Effusion de la charité d'Ambroise pour les pauvres. — « Les pieds de Jésus-Christ. » — Nouvelle requête du Sénat pour l'autel de la Victoire; opposition d'Ambroise. — Théodose à Rome, et progrès de la vraie religion. 310

CHAPITRE XXI

LA MISÉRICORDE D'AMBROISE

Énergie et douceur d'Ambroise. — Sa charité envers un apollinariste. — Sa lettre à Bellicius. — Ambroise flétrit la cruauté des ithaciens. — Il les fait condamner au concile de Turin. — Les novatiens et leur rigorisme. — Ambroise leur oppose son livre *de la Pénitence*. — Son éloge de la modération. — La miséricorde de l'Évangile. — Les lois de la pénitence. — Conversion. — Confession. — La pénitence publique et ses degrés. — Humbles sentiments d'Ambroise. — Ambroise défend la vierge Indicia. — Sa *Lamentation sur la chute d'une vierge*. — Histoire de la vierge Susanne. — Sévérité et clémence d'Ambroise envers elle. — Vierges chrétiennes et vestales païennes. . . 321

CHAPITRE XXII

MASSACRE DE THESSALONIQUE — PÉNITENCE DE THÉODOSE

(390)

Le caractère de Théodose à peine corrigé par Ambroise. — Révolte de Thessalonique. — L'intercession d'Ambroise est écartée. — Massacre de Thessalonique. — Soulèvement de l'opinion dans le peuple et l'Église. — Avertissement céleste reçu par Ambroise. — Son admirable lettre à Théodose. — L'excommunication est dénoncée. — Ambroise arrête l'empereur sur le seuil de l'église.

Combats intérieurs du prince. — Prédication publique de l'évêque et ses allusions. — Tristesse de Théodose à la veille de Noël. — Vaine intervention de Rufin auprès d'Ambroise. — Théodose vient recevoir la pénitence. — Il porte une loi de clémence.
 Redoublement de piété chez Théodose. — Ses lois protectrices de la foi et de la morale chrétiennes. — Ambroise s'entremet pour finir le schisme d'Antioche. — Concile de Capoue. — L'exemple d'Ambroise. 335

CHAPITRE XXIII

LA RÉNOVATION MORALE — LES PSAUMES — L'HEXAÉMÉRON

(389-390)

La seconde moitié de l'épiscopat d'Ambroise. — Ambroise moraliste. — L'état des mœurs au IV^e siècle. — Le luxe et les plaisirs à Milan. — Le faste des grands et le luxe des femmes flétris par l'évêque. — Les dégradations du peuple; Ambroise relève les âmes vers le ciel. — Le voyage de la vie.
 Ses instructions dans le carême de 389. — Le livre sur *Élie et le jeûne*. — Ambroise dépeint et poursuit l'ivrognerie des pauvres, des riches, des soldats et des femmes. — L'orgie romaine. — La passion du cirque. — Ambroise prêche les combats de la vertu.
 L'*Hexaéméron* d'Ambroise. — Caractère de cette prédication. — La question des origines du monde. — Ambroise réfute les erreurs des philosophes. — Dieu, seul auteur des choses. — L'œuvre des six jours. — Repos de Dieu. — Physique erronée d'Ambroise. — Ses pressentiments des progrès modernes. — Les allégories *morales*. — L'Église et ses emblèmes dans la création. — Les îles, asiles de la prière. . . . 352

CHAPITRE XXIV

LES LETTRES D'AMBROISE — SES AMITIÉS

Douleur d'Ambroise à la mort des prêtres ses amis. — Lettre d'Ambroise à Jérôme retiré à Bethléhem. — Correspondance d'Ambroise avec Simplicien, son maître. — Lettres d'Ambroise à ses disciples : à Clémentien, à Chromatius, à Romulus. — Conseils à Hérontien sur la sainteté sacerdotale, à Irénée sur la perfection du prêtre.
 Lettres aux évêques : Juste, de Lyon; Sabaudius, d'Agén; Delphin, de Bordeaux; Sévère, de Naples. — Lettre au clergé de Verceil. — Lettres aux évêques de l'Émilie sur la fixation du jour de Pâques. — Lettres intimes à Sabin, évêque de Plaisance, et à Bassien de Lodi. — Leurs réunions pieuses. — Lettre à l'évêque-missionnaire Vigile de Trente. — Son martyre. — L'amour de Jésus-Christ dans les lettres d'Ambroise. 372

CHAPITRE XXV

LES DEVOIRS DU CLERGÉ — LES MOINES

(Vers 391)

Symptômes de découragement dans le clergé. — Lettre d'Ambroise à ses clercs. — Le traité *des Devoirs des ministres sacrés*. — Ambroise l'oppose au *de Officiis* de Cicéron. — Morale païenne et chrétienne. — Dieu, fondement de la loi. — La forme sacerdotale : préceptes et jugements d'Ambroise. — La charité sacerdotale et les œuvres de miséricorde. — Bel éloge de l'amitié. — Modestie d'Ambroise.

Les moines à Milan. — Chute, hérésie et condamnation de Jovinien. — Lettre du pape Sirice à Ambroise, de Milan, et réponse d'Ambroise. — Conduite ferme et charitable d'Ambroise envers Sarmation et Barbatien. — L'épicuréisme renaissant. — La morale d'Ambroise. . . 384

CHAPITRE XXVI

AMBROISE ET VALENTINEN LE JEUNE — ORAISON FUNÈBRE DU PRINCE

(392)

Reconnaissance de Valentinien pour Ambroise. — Vertus de ce prince. — Il est tyrannisé par Arbogast. — Il est emmené en Gaule. — Il appelle à lui Ambroise. — Il meurt assassiné.

Ambroise pleure ce jeune prince. — Lettre d'Ambroise à Théodose. — Douleur muette de l'évêque. — Il prépare les obsèques du prince. — Il fait son oraison funèbre. — Doctrine de l'évêque sur le baptême de désir et la prière pour les morts. — Glorification de Valentinien et de Gratin. 397

CHAPITRE XXVII

AMBROISE ET LE TYRAN EUGÈNE —

AMBROISE A BOLOGNE, A FLORENCE — SES MIRACLES

(393-394)

Eugène est fait empereur par Arbogast. — Les espérances du paganisme, douleur d'Ambroise. — Sa lettre à Eugène : ses fières remontrances.

Ambroise à Bologne. — La famille d'Eusèbe. — Son tendre amour pour les enfants. — Il découvre les corps des saints Vital et Agricole. — Dédicace de la basilique et discours d'Ambroise.

Ambroise à Florence. — La sainte veuve Julienne et ses enfants. — Ambroise consacre une église; son discours. — Il ressuscite le jeune Pan-sophius. — Rencontre d'Ambroise et de saint Paulin à Florence. — Lettre d'Ambroise; il aspire à la solitude.

Eugène à Milan. — Il est vaincu à Aquilée par Théodose et mis à mort. 411

CHAPITRE XXVIII

CLÉMENTE AUX VAINCUS — MORT DE THÉODOSE —
SON ORAISON FUNÉBRE

(395)

Théodose apprend sa victoire à Ambroise. — Belle réponse de l'évêque. — Conseils de clémence et intervention d'Ambroise. — Son entrevue avec l'empereur à Aquilée. — Théodose vainqueur s'abstient pieusement des saints mystères. — Il confie ses enfants à Ambroise.

Dernières dispositions chrétiennes de Théodose. — Sa maladie, sa mort entre les bras d'Ambroise. — Grande douleur de l'évêque. — Il prononce l'éloge du prince. — Son intérêt pour la jeunesse d'Honorius et d'Arcadius. — Il célèbre la charité dans Théodose. — Il le place dans la gloire céleste. — Alaric aux obsèques de Théodose. 426

CHAPITRE XXIX

AMBROISE DÉFENSEUR DES PAUVRES ET DES OPPRIMÉS —
MIRACLES ET RENOM D'AMBROISE

(395)

Caractère des dernières années d'Ambroise. — Déprédations et misère sous le règne d'Honorius. — Douleur qu'en éprouve Ambroise. — Ses homélies sur *Naboth*; écrasement du pauvre; émigration; vente des enfants par leurs pères. — Ambroise prêche la charité.

Ambroise donne asile à un homme condamné aux bêtes. — L'asile est violé. — Réparation faite par Stilicon. — Ambroise guérit un des officiers du ministre. — Il guérit aussi le tribun Nicentius.

Ambroise découvre les corps de saint Nazaire et de saint Celse. — Ils sont transférés dans la basilique romaine. — Deux sages viennent de la Perse pour entretenir Ambroise. — La reine des Marcomans lui demande conseil. 438

CHAPITRE XXX

MALADIE ET MORT D'AMBROISE

(397)

Ambroise souhaite ardemment de mourir. — Ses vœux exprimés dans le livre *du Bienfait de la mort*. — Sa prédilection pour les mourants. — Sa dernière visite à saint Gaudence de Novare. — Prédiction de sa mort prochaine.

Ambroise dicte l'explication du psaume XLIII. — Une flamme apparaît sur lui. — Les dernières paroles de son *Commentaire*. — Il tombe malade.

Tristesse de la ville. — Stilicon lui fait demander de vivre encore. —

Réponse du malade. — Il désigne Simplicien pour lui succéder. —

Honorat de Verceil lui donne la communion. — Il expire en priant.

Ses obsèques le jour de Pâques. — Miracles, apparitions à Milan, à Florence, en Afrique. — Douleur d'Augustin. — Paulin écrit la *Vie d'Ambroise*. — Le tombeau d'Ambroise, son histoire, la découverte de ses reliques en 1871.

L'œuvre d'Ambroise. — Conclusion. 450

